

BOÎTE À OUTILS DE CREATIVE INTERVENTIONS

Guide pratique pour mettre un terme
à la violence interpersonnelle



BIENVENUE DANS LA BOÎTE À OUTILS DE CREATIVE INTERVENTIONS

UN GUIDE PRATIQUE POUR METTRE UN TERME À LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE

La version originale américaine de cette boîte à outils a été publiée en 2012 par Creative Interventions www.creative-interventions.org. Elle a été publiée sous forme papier en 2021 par AK Press sous licence Creative Commons CC BY-NC 4.0 DEED qui autorise à

- **Partager** – copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
- **Adapter** – remixer, transformer et créer à partir du matériel

Selon les conditions suivantes :

- **Attribution** – Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que les auteur·ices vous soutiennent ou soutiennent la façon dont vous avez utilisé leur Œuvre.
- **Pas d'utilisation commerciale** – Vous n'êtes pas autorisé·e à faire un usage commercial de cette Œuvre, tout ou partie du matériel la composant.
- **Pas de restrictions complémentaires** – Vous n'êtes pas autorisé·e à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'Œuvre dans les conditions décrites par la licence.

Creative Interventions ajoute ce message : « Prenez ce travail, utilisez-le et faites-en votre outil. »

COMMENT UTILISEZ-VOUS CETTE BOÎTE À OUTILS ? VEUILLEZ PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE

De plus en plus de gens utilisent cette boîte à outils et nous entendons de nouvelles histoires à propos des défis et des succès de la lutte contre les violences.

Nous vous encourageons à

- **partager votre histoire sur www.creative-interventions.org**
- **suggérer des modifications ou de nouveaux outils**
- **expliquer comment vous avez utilisé cette boîte à outils pour vous organiser, faire face à la violence et la transformer**

L'illustration de couverture est « Les grâces de Starhawk » de Marine Habert

Version mai 2024

PRÉFACES & REMERCIEMENTS



* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

MESSAGE

Cette version préliminaire vous convie à participer à la version finale :

- en complétant les ressources (livres, sites, associations, etc.) de la *Section 5.11*
- en signalant (d'une voix douce et d'un ton plaisant) les erreurs de traduction
- en indiquant votre nom ou pseudo si vous avez participé au collectif de traduction sans être remercié·e à la fin de cette préface

Dans tous ces cas, envoyez un message à voix_deterres@riseup.net.

PRÉFACE À LA TRADUCTION EN FRANÇAIS

Estimé·e lecteur·ice de préface,

Vous ouvrez la version en français du remarquable livre de justice transformatrice pratique appelé Creative Interventions Toolkit¹. Beaucoup le considèrent comme la bible du sujet, ses auteur·ices le décrivent plutôt comme un bon point de départ, un moyen de se poser les bonnes questions et d'éviter de refaire les erreurs les plus courantes. C'est aussi un livre qui donne de nombreuses réponses, mais il faut garder en tête que les situations sont toutes différentes et que les réponses devront toujours être adaptées.

Un des buts du livre est de remettre entre les mains des gens certains pouvoirs de transformation (la justice, le soin, la transformation des personnes et des communautés) qui sont aujourd'hui souvent délégués à des institutions, avec l'idée que la proximité des gens avec les situations qu'ils vivent leur donne une expertise que les institutions n'ont pas. D'ailleurs, l'étude de ce livre est en soi transformatrice, et la participation à une intervention l'est encore plus, car elles nous incitent à approfondir notre point de vue sur les violences. Une autre idée est de faire de la justice transformatrice une chose que nous saurons tou·tes faire, et nous avons tou·tes à gagner dans la responsabilisation des torts que nous avons causés.

Présentation du livre

Cette préface donne des indications sur l'histoire du projet et remercie ses innombrables contributeur·ices.

¹ Pour des détails sur l'histoire de ce livre et de son utilisation, vous pouvez écouter ces trois épisodes (en anglais) du podcast beyond prisons (www.beyond-prisons.com) : 1) [What is the Creative Interventions Toolkit?](#) avec Mimi Kim et Rachel Herzing, 2) [CI Toolkit : What Does Interpersonal Violence Look Like?](#) avec Mimi Kim et Shira Hassan et 3) [CI Toolkit : Perspectives On Interventions](#) avec Mimi Kim et Shira Hassan.

Le chapitre 1 est une introduction à la violence interpersonnelle et aux réponses que peut y apporter un groupe, un collectif, une famille, une communauté. Le principe de base est que les violences sont prises en charge de manière collective avec comme but de répondre aux attentes des survivant·es/victimes et de la communauté tout en proposant à l'auteur·e² une voie de transformation et en demandant à la communauté de voir dans quelle mesure elle a permis ces violences et comment elle pourrait les prévenir. Les quatre rôles principaux dans ces interventions sont les survivant·es/victimes, les auteur·es de violence, les allié·es qui sont des membres de la communauté prêt·es à participer à l'intervention et des facilitateur·ices qui accompagnent l'action. Cette opération de transformation de l'auteur·e s'appelle ici responsabilisation. Le chapitre 1 en décrit les six étapes et se termine par des réponses aux questions les plus courantes.

Le chapitre 2 décrit les informations que tout le monde devrait avoir. Ses 46 pages devraient être lues par toutes les personnes engagées dans une intervention parce qu'elles décrivent la nature des interventions, les valeurs qui la sous-tendent, dix informations fondamentales et dix leçons que *Creative Interventions* a tirées de son expérience.

Le chapitre 3 présente le modèle de l'intervention communautaire (collectif, holistique, facilité, etc.) et ses quatre phases : démarrer, planifier/préparer, passer à l'action et faire le suivi.

Le chapitre 4 est le plus copieux (314 pages), il décrit huit composantes d'une intervention : comment on l'organise (4.A.), comment on assure la sécurité des participant·es (4.B.), comment et dans quel but on recrute des allié·es (4.C.), comment on détermine les objectifs de l'intervention (4.D.), comment on soutient les survivant·es/victimes (4.E.), comment on accompagne les auteur·es sur le chemin de la transformation (4.F.), comment on fait travailler ensemble toutes les participant·es (4.G.) et comment on maintient tout le processus sur les rails (4.H.). Ces sections sont assez longues, mais elles contiennent toutes un outil (A1, B1...) qui permet de mettre très rapidement en place les tâches correspondantes. La section 4.F., est particulièrement cruciale parce qu'elle décrit en détail les six phases du processus de responsabilisation : arrêter les violences, reconnaître les violences, reconnaître les conséquences des violences, réparer les torts causés, changer ses comportements pour que les violences ne se reproduisent plus, accompagner d'autres personnes sur le chemin de la responsabilisation. Elle peut être donnée à lire aux personnes ayant causé du tort.

On est moins rebuté·e par la longueur du chapitre 4 quand on sait que toutes ses sections sont organisées de la même manière : une présentation générale de la tâche, comment elle se décline dans les quatre phases du processus, des conseils utiles pour la tâche, des considérations s'adressant spécifiquement aux survivant·es/victimes, aux allié·es, aux personnes ayant causé du tort et aux facilitateur·ices, une histoire illustrant la façon dont cette tâche a été accomplie dans une situation réelle et enfin un ensemble d'outils pratiques (questionnaires, fiches, etc.) pour mettre concrètement en œuvre cette tâche. Une liste des outils se trouve tout à la fin du livre, après la table des matières.

² Le mot auteur·e ne sera plus employé dans les autres chapitres de ce livre

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

Le chapitre 5 contient des contributions importantes de groupes qui appliquent des méthodes proches (mais un peu différentes) de celles de *Creative Interventions*.

Des pépites dans le chapitre 5. Comme les chapitres 1 à 4 forment le cœur du livre, le chapitre 5 est souvent un peu négligée alors qu'il recèle des trésors. Si vous cherchez des exemples d'interventions dans des situations de violences, vous en trouverez dans la section 5.2 (qui reprend 10 situations mentionnées dans d'autres parties du livre) ainsi que dans la section 5.5 (3 situations prises en charge par l'association CARA) et la section 5.8.

La section 5.6 est troublante et passionnante. Elle est écrite par Connie Burk, qui a une longue expérience des violences dans les milieux queers. Elle explique que les survivant·es/victimes ont une capacité d'agir et que les violences peuvent être utilisées comme attaque, mais aussi comme défense. Elle nous aide à nous repérer dans les violences qui semblent réciproques (d'autres outils pour cela se trouvent dans le paragraphe #7 de la section 4.A. et le paragraphe #10 de la section 4.F.).

La section 5.4 est un atelier sur les violences interpersonnelles proposé par *Creative Interventions*.

La section 5.7 propose un outil très intéressant : un plan de maison avec un étage, où chaque pièce du rez-de-chaussée représente une émotion ou un type de comportement de l'auteur·e, qu'on lui fait explorer peu à peu et où le premier étage représente les émotions des survivant·es/victimes. Après avoir exploré le rez-de-chaussée, on cherche à cultiver l'empathie de l'auteur·e en lui faisant explorer le premier étage. Cet outil et d'autres de cette section sont inspirés par le théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal.

La section 5.8 décrit l'approche du collectif Philly Stands Up d'une façon qui complète bien la section 5.7.

La section 5.9 est un article publié dans une revue académique, qui n'a pas pu être traduit en raison des droits prohibitifs réclamés par la maison d'édition pour autoriser la traduction.

La section 5.10 explique aux personnes ayant causé des violences pourquoi il est utile de s'adresser à un·e thérapeute et comment en choisir un·e qui saura les prendre en charge.

La section 5.11 donne quelques ressources liées à la justice transformatrice dans des pays francophones. N'hésitez pas à nous signaler celles que nous avons omises.

La question de l'appropriation culturelle

L'objectif de la justice du Moyen-Âge en France n'était pas de punir les coupables, mais de rétablir la paix entre les familles, par le travail des « apaiseurs » et des « apaiseuses », aussi

appelé·es « faiseuses » ou « faiseurs de paix ». La victime et la réparation étaient alors au centre des préoccupations³. L'invention d'une justice dont le but est de punir les coupables coïncide avec la montée de l'État et de la monarchie de droit divin. Une forme de justice qui cherchait à rétablir la paix entre les parties a coexisté avec la justice pénale jusqu'au 18^e siècle¹, mais sa boîte à outils n'est pas disponible.

Nous cherchons donc des techniques alternatives de justice dans le présent livre, dont le texte original a été écrit très majoritairement par des personnes issues de la majorité globale⁴ et/ou par des personnes queers ou minorisées de différentes manières. On peut donc se demander s'il est légitime que des personnes blanches l'utilisent. Les auteur·ices du livre répondent très clairement à cette question : « Nous autorisons la reproduction et l'adaptation de tout le contenu [de ce livre] à condition de mentionner *Creative Interventions*. Prenez ce travail, utilisez-le et faites-en votre outil⁵ ! » Plus il y aura de gens qui connaîtront les techniques de ce livre, plus nombreuses seront les personnes capables de faire face à la violence, d'y mettre un terme et de la prévenir.

En retour, les auteur·ices de ce livre demandent une chose très simple : « Racontez vos expériences d'intervention sur le site www.creative-interventions.org/stories. Et si vous créez de nouvelles connaissances, leçons et outils, nous vous invitons à les partager avec d'autres en vous connectant à nos sites web www.creative-interventions.org et www.stopviolenceeveryday.org ou en diffusant vos contributions sur d'autres forums. »

LA TRADUCTION

Histoire

Une des personnes à l'origine de ce projet raconte :

« La traduction que vous vous apprêtez à lire est née pendant l'un des derniers confinements alors qu'une des vagues #metoo déferlait sur Montréal et que les discussions sur l'abolitionnisme pénal se faisaient plus mainstream, grâce entre autres au mouvement Black Lives Matter.

Un groupe féministe et queer, constitué de quelques personnes qui ne se connaissaient pas toutes, mais partageaient un même engagement contre les violences sexistes et sexuelles ainsi qu'une vision critique de la police et des prisons s'est alors formé dans le but de s'éduquer, de vulgariser et de diffuser des ressources sur le sujet. Nous nous sommes rencontré·es en ligne chaque semaine pendant plusieurs mois pour discuter de lectures prédéterminées et construire une banque de ressources à partager (qui finira par tomber dans les limbes de google drive).

3 Marie-Sylvie Dupont-Bouchat. 1999. « [Le crime pardonné : la justice réparatrice sous l'Ancien Régime \(XVI^e – XVIII^e siècles\)](#) ». *Criminologie* 32 (1) p. 31-56.

4 Dont les populations blanches ne font pas partie.

5 Dans l'édition papier du livre, publiée en 2021 par AK Press, on lit : « Permission to reproduce and adapt all content with acknowledgment of *Creative Interventions*. Take this work, use it and make it your own! »

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

Lorsqu’au fil de nos lectures nous sommes tombé·es sur le Creative Interventions Toolkit, nous avons vu une opportunité de contribuer modestement à un changement de culture et de pratiques dans la prise en charge des violences interpersonnelles intracommunautaires au-delà du cadre carcéral qui nous est imposé. À ce moment on avait déjà lancé plusieurs perches à tous les collectifs francophones similaires qu’on a pu trouver en faisant des recherches sur internet pour créer des liens, cartographier les ressources existantes, et trouver du soutien. On s’est alors retrouvé·es à être une petite équipe internationale qui se coordonnait avec un tableau excel et un serveur discord pour traduire bénévolement un document de 576 pages.

Plusieurs d’entre nous n’ayant jamais fait de traduction auparavant, on y est allé·es à tâtons et on a débattu de tout : de la méthodologie, des choix de féminisation, des différences entre français québécois et français dit ‘de france’,... c’était un processus long et riche ! »

D’autres personnes sont venues de France, du Québec, de Suisse et de Belgique, dirigées sur le Discord par des membres du collectif ou par Mimi Kim de *Creative Interventions*, qui encourageait les « global volunteers » à rejoindre le projet. Au total, 33 personnes se sont inscrites sur Discord entre décembre 2021 et mai 2024. Certain·es n’ont fait que s’inscrire (mais on les aime quand même) et chaque fois que tout le monde partait faire autre chose, une nouvelle équipe naissait par magie pour continuer le travail.

Le principe d’organisation mis au point par l’équipe initiale était de répartir le texte à traduire entre les bénévoles, puis de faire des relectures de chaque partie traduite pour proposer des modifications, et de terminer par une réunion joyeuse (en visioconférence ou en chair et en os) qui rassemblait traducteur·ice et relecteur·ices pour discuter de la meilleure traduction. L’intelligence collective faisait souvent émerger une traduction bien meilleure que toutes les traductions proposées jusque là. Parfois, le faible nombre de personnes présentes nous a privé·es de ces relectures.

Les aléas de disponibilités n’ont permis à personne de participer à la totalité du travail et les traductions sont donc assez fluctuantes, avec des styles différents et des goûts variés. Ainsi, la présence radieuse d’une habitante de la Bretagne a inspiré quelques images maritimes⁶.

De même, la mise en page s’est faite de plusieurs manières : avec Word, avec InDesign sans support particulier, et à partir des fichiers InDesign originaux aimablement fournis par Mimi Kim.

Nous avons tenu à honorer le travail de chacun·e en préservant cette variété.

Les personnes habituées au Toolkit en anglais noteront peut-être que cette traduction comporte du texte qui n’est pas dans la version originale⁷. En dehors de cette préface et de la section 5.11, ces textes supplémentaires ou différents correspondent à des lignes qui ont disparu lors de la mise en page (InDesign) de la version originale, mais qui sont présentes dans la version Word du

6 Par exemple « getting clear », « keeping on track » et « group leader » sont devenu·es « faire le point », « garder le cap » et « chef·fe de bord ». Nous vous laissons découvrir les autres.

7 Notamment page 24 de la section 4B, page 12 de la Section 4C, pages 8, 11, 15 et 32 de la section 4D, pages 35 et 56 de la section 4F, pages 14 et 30 de la section 4G et pages 2, 97, 100 et 102 du chapitre 5.

texte que Creative Interventions (c'est-à-dire Mimi Kim) a mise à notre disposition.

Cette traduction est un exemple de ce que peut accomplir un réseau international de bénévoles en totale autogestion, sans chef·fe, sans pression et sans instructions précises.

Quelle écriture non sexiste ?

Pendant la traduction, plusieurs modes d'écriture non sexiste ont été utilisés. L'équipe initiale avait opté pour le point médian et d'autres contributeur·ices ont utilisé des options moins binaires. Devant le grand nombre de conventions utilisées (amixe, ami·xe, ami·x.e, amix, ami·ex, ami.ex, ami·e x, ami.e.x, ami·e·x et amiEx), parfois dans une même section, une exceptionnelle décision d'uniformisation a été prise en faveur du point médian « · » pour les raisons suivantes :

- « · » commence à être connu à peu près partout (même en France hexagonale)
- « · » permet de passer à une convention en x en une seule substitution (· → x) alors que l'opération inverse est beaucoup plus complexe
- « · » permet la transformation en votre typographie post-binaire⁸ préférée (l'appel des formes post-binaires se faisant par le point médian)
- « · » peut être considéré comme définissant une abréviation à laquelle nous pouvons donner le sens de notre choix. Ainsi, dans ce livre, « ami·es » désigne des personnes avec qui nous entretenons des relations amicales et qui se voient comme des hommes, des femmes, des personnes non-binaires, post-binaires, intersexes, agenres, neutres, queers, en fluidité de genre, genderfuck, et tutti quanti
- « · » donne des boutons aux académicien·nes et à leurs ami·es

Choix de traductions

Nous voudrions discuter ici certains choix de traduction.

- « survivor or victim » est devenu « survivant·e ou victime » ou « survivant·e/victime ». L'expression a parfois été mise au pluriel alors qu'elle est au singulier dans l'original pour alléger l'écriture inclusive (« des survivant·es/victimes » plutôt que « du·de la survivant·e/victime » ou avec l'article indéfini alors qu'il était défini : « un·e survivant·e/victime » plutôt que « le·la survivant·e/victime » ou « lea survivant·e/victime »)
- « person doing harm » nous a donné beaucoup de mal et nous l'avons finalement traduit par « personne ayant causé du tort », « personne ayant causé le préjudice » ou « personne causant du tort »

⁸ Camille Circlude, *La typographie post-binaire. Au-delà de l'écriture inclusive*, Éditions B42, Montreuil, 2023

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

- « abuse » a été parfois traduit par « abus », mais certain·es participant·es, pour qui on peut abuser du chocolat, mais on ne peut pas abuser d'un enfant, ont traduit par « maltraitance » ou « violences »
- « community » a été traduit par « communauté » parce que ce mot est beau, même s'il frotte un peu en France hexagonale⁹. Vous pouvez le transformer dans votre tête en collectif militant, collectif de travail, groupe d'amis, assemblée informelle, ligue, société, compagnie, comité, coalition, fédération, confédération, alliance, union, loge, corporation, syndicat, mutualité, mutuelle, sororité, adelphité, fraternité, ordre, congrégation, séminaire, confrérie, consœur, conquérante, réunion, conclave. Nous, on aime bien communauté

⁹ Claude Jacquier, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie Sociale* 2011/2 (n° 2) p. 33-48.

REMERCIEMENTS

D'abord un immense merci à Mimi Kim, fondatrice de *Creative Interventions*, pour son soutien puissant, ses encouragements enthousiastes et sa disponibilité.

La liste suivante ne contient que les participant·es que nous avons réussi à contacter. Que les autres « global volunteers » nous écrivent¹⁰ afin que nous ajoutions leur nom, surnom ou pseudonyme dans la prochaine édition.

- Arthur
- Chloé Jacobs
- chrichri
- Clémence
- collectif Fracas
- collectif Voix Déterres
- Élise
- Elsa Deck Marsault
- Eva Murith
- L'Amourette
- Laurianne Arseneault
- Louh Roguet
- mael
- Marine Habert
- Martin Laflamme
- Sarah Fenrich
- une équipe de Lausanne
- Voltæ
- Zoé Geffre

¹⁰ voix_deterres@riseup.net

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

QU'EST-CE QUE CREATIVE INTERVENTIONS¹ ?

Creative Interventions (CI) est un centre de ressources national fondé en 2014 à Cleveland pour créer et promouvoir des interventions communautaires face aux violences interpersonnelles. Ses fondateur·ices ont travaillé pendant des années avec des survivant·es de violences conjugales et d'agressions sexuelles, mais elles se sont heurté·es aux limites de l'approche états-unienne du traitement des violences.

Cette organisation a été créée dans le but de développer ce qu'on appelle « une approche communautaire » de la lutte contre les violences interpersonnelles. Cette approche est une alternative à la façon dont les organisations traitent habituellement les violences interpersonnelles. Les organisations qui s'occupent de violences conjugales et de violences sexuelles voient généralement la violence comme un problème individuel ou considèrent que la police et le système pénal apportent une solution. Nous voulions revenir vers nos communautés et renforcer les systèmes communautaires pour résister à la violence sous toutes ses formes.

Pour CI, l'approche communautaire consiste à permettre à de nombreuses personnes de participer à une intervention contre les violences : la famille, les ami·es, les voisin·es, les collègues, les membres d'organisations communautaires telles que des congrégations, des entreprises ou des associations sociales.

INCITE ! WOMEN OF COLOR AGAINST VIOLENCE²

CI a été inspiré par un mouvement social qui a conduit à la formation, en 2000, de l'association nationale Incite! Women of color against violence. À cette époque, plus d'un millier de personnes (majoritairement racisées) s'étaient rassemblées à la première conférence Color of Violence³ à Santa Cruz pour rechercher de nouvelles réponses à la violence – des réponses qui se tournaient vers les communautés et pas vers la police et les prisons pour résoudre les problèmes de violences interpersonnelles.

CI a aussi été inspirée par une déclaration d'Incite! Women of Color against Violence et d'une autre association, Critical Resistance⁴, qui a été fondée en 1998 lors d'une conférence à laquelle assistaient des milliers de personnes engagées dans l'abolition des prisons. Ensemble, ces deux associations ont rédigé la déclaration Incite! Women of Color against Violence and Critical Resistance Statement on Gender Violence and the Prison Industrial Complex⁵ (<https://incite-national.org/incite-critical-resistance-statement>).

1 Interventions créatives

2 INCITE! Femmes de couleur contre la violence, aujourd'hui INCITE! Femmes, personnes non binaires et trans de couleur contre la violence (incite-national.org)

3 Couleur de la violence

4 Résistance critique (criticalresistance.org)

5 Déclaration d'Incite! Women of Color et de Critical Resistance sur les violences de genre et le complexe carcéral industriel

Cette déclaration commence par ces mots :

Nous appelons les mouvements de justice sociale à mettre en œuvre des stratégies et des analyses qui prennent en compte à la fois la violence d'État et la violence interpersonnelle, et en particulier la violence à l'encontre des femmes. À l'heure actuelle, les mouvements et les activistes qui luttent contre la violence d'État (notamment la prison ou les violences policières) travaillent souvent indépendamment des mouvements qui luttent contre les violences conjugales ou sexuelles. Il en résulte que les femmes racisées, qui subissent de manière disproportionnée à la fois les violences d'État et les violences interpersonnelles, sont marginalisées dans ces mouvements. Il est essentiel de mettre au point des réponses aux violences de genre qui ne dépendent pas d'un système pénal sexiste, raciste, classiste et homophobe. Il est aussi important de développer des stratégies qui remettent en question le système pénal tout en assurant la sécurité des survivant·es de violences conjugales ou sexuelles. Pour vivre des vies sans violence, nous devons élaborer des stratégies holistiques de lutte contre la violence qui s'adressent à l'intersection de toutes les formes d'oppression.

Dans l'esprit de cette déclaration et en l'honneur de toutes les personnes qui ont résisté à la violence à travers les générations, CI a fondé une association qui a duré assez longtemps pour créer de nouvelles ressources visant à poursuivre ce travail. Après avoir distribué cette Boîte à Outils, nous avons prévu de mettre un terme à cette organisation et de construire de nouvelles façons de soutenir des réponses communautaires à la violence, qui s'appuient vraiment sur des communautés locales, qui vont de réseaux amicaux informels à des institutions communautaires telles que des congrégations religieuses, des syndicats ou des collectifs, et pas sur une association unique comme CI.

Nous avons délibérément choisi de limiter la durée de vie notre association afin de :

- Rester concentré·es sur la nature communautaire du projet plutôt que sur la vie institutionnelle de CI
- Permettre une plus grande prise de risque (car de nombreuses notions et pratiques de CI sont expérimentales, controversées et risquées) sans s'inquiéter de la réputation et de la survie à long terme de l'association

LE TRAVAIL QUI A MENÉ À CETTE BOÎTE À OUTILS

Cette Boîte à Outils est le résultat de trois années de travail, de 2006 à 2009, pendant lesquelles CI a collaboré avec des associations partenaires de la baie de San Francisco, notamment Asian Women's Shelter⁶, Shimtuh⁷, Narika⁸, et La Clínica de la Raza⁹. La liste des associations et personnes partenaires se trouve à la *Section 0.2. Un effort communautaire*.

6 Refuge pour femmes asiatiques, fondé en 1988 pour venir en aide aux survivantes de violences conjugales et de traite d'êtres humains (www.sfaws.org)

7 C'est le programme de lutte contre les violences conjugales et les violences sexistes et sexuelles du Centre communautaire coréen de la baie de San Francisco (kcceb.org)

8 Centre d'aide aux survivantes de violences conjugales originaires de l'Asie du Sud-Est (www.narika.org)

9 Centre de santé communautaire créé en 1971 à destination des personnes hispaniques (laclinica.org)

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

Nos associations ont collaboré étroitement pour créer une approche alternative et nouvelle aux questions de violence conjugale et de violences sexistes et sexuelles. Toutes nos associations ont des années d'expérience sur ces questions, principalement auprès des communautés immigrées. Et elles souhaitaient toutes se rassembler pour proposer d'autres solutions aux personnes qui subissent des violences.

Nous cherchions des réponses aux questions suivantes :

- Comment les membres de la famille, les ami·es, les voisin·es, les collègues et les membres de la communauté peuvent s'engager activement pour mettre un terme à la violence quand leurs proches vivent des situations de violence interpersonnelle ? Ces personnes constituent ce que nous avons appelé les allié·es de la communauté et que d'autres appelleraient des témoins ou l'environnement social.
- Comment pouvons-nous utiliser nos liens et notre affection pour des survivant·es/victimes de violence afin de leur assurer, non seulement la sécurité, mais aussi des moyens de guérir et de revivre des relations plus saines ?
- Comment pouvons-nous assurer la sécurité des survivant·es/victimes même si iels restent avec la personne ayant causé le préjudice ou si elles doivent coexister avec cette personne dans leur communauté ?
- Comment pouvons-nous faire en sorte que la personne ayant causé le préjudice arrête la violence, répare le mal qu'il a fait et change son comportement pour contribuer à la solution du problème ?
- Comment pouvons-nous changer les comportements violents de la personne ayant causé le préjudice en utilisant nos liens et notre affection pour ellui plutôt que des menaces, des punitions ou les forces de l'ordre ?
- Comment pouvons-nous modifier nos préjugés et nos pratiques quotidiennes dans le but de faire face à la violence, de la réduire, d'y mettre un terme et de la prévenir ?
- Comment pouvons-nous utiliser tout cela pour créer les communautés sûres, respectueuses et saines que nous cherchons toutes ?

Ce sont des questions difficiles qui ont demandé une approche nouvelle pour traiter les violences interpersonnelles.

Le projet sur trois ans que nous avons appelé Projet d'interventions communautaires a rassemblé notre équipe pour créer une nouvelle vision de l'intervention face à des situations de violence, pour travailler avec des personnes qui ont subi des violences, et pour développer un modèle et des outils à partir de notre travail sur cette période.

Pendant ce temps, nous avons répondu à des appels et des demandes de personnes subissant des violences interpersonnelles qui recherchaient des solutions différentes de ce que leur

proposaient les services existants de lutte contre les violences conjugales et les violences sexistes et sexuelles. Nous avons collaboré avec elleux pour trouver le chemin qui nous a mené·es aux concepts, outils et leçons de cette Boîte à Outils. Au départ, nous étions guidé·es par les questions précédentes et les valeurs que nous avons établies à la fondation de CI (voir la Section 3.4 : Valeurs pour guider votre intervention). Notre fonctionnement était ouvert et expérimental. Il s'appuyait largement sur la connaissance que nous avons de la dynamique des violences interpersonnelles et les réponses que nous avons développées en utilisant les questions clés du chapitre 4. Outils à combiner. Chaque situation était unique, mais ces questions communes nous ont permis de trouver une réponse conforme aux valeurs et aux besoins des personnes qui s'étaient adressées à CI. Ces personnes ont souvent tiré satisfaction du fait d'imaginer par elles-mêmes ce qu'elles voulaient vraiment et quels étaient leurs besoins, sans qu'on leur dise quoi faire. Elles ont trouvé du soutien dans le fait de demander à leurs ami·es et à leur famille de se rassembler pour découvrir une autre façon de traiter leur situation de violence et pour créer des stratégies de transformation. Elles ont imaginé toutes les étapes (sans nécessairement les réaliser) d'un processus de transformation possiblement long, difficile et risqué.

Dès le début, nous avons proposé une approche communautaire différente de ce qui se faisait d'habitude. Il s'agissait principalement de poser des questions pour inciter les personnes qui cherchaient de l'aide à découvrir les ressources dont elles avaient besoin au sein de leur cercle d'ami·es, de leur famille et de leur communauté et à trouver des réponses à partir de ce qu'elles connaissaient de leur propre situation de violence, de leurs valeurs et de leurs objectifs.

Dans la mesure où nous posions ce genre de question et où nous comptions sur les personnes vivant une situation de violence pour trouver leurs propres réponses et ressources, nous appelons cela un modèle facilité. Nous ne sommes pas les expert·es. Nous sommes là pour aider les gens à trouver leur propre expertise dans une situation qui est souvent tellement remplie de confusion et d'émotions fortes qu'il est difficile de s'y retrouver tout·e seul·e. Au cours de cette période, nous avons rencontré environ 25 situations de violence et rencontré plus de 100 personnes qui se rassemblaient pour chercher des solutions.

Tous ensemble, les facilitateur·ices de CI et leurs allié·es ont réussi à voir différemment ce dont iels avaient besoin et ce qu'iels voulaient faire pour résoudre des situations de violence : en réfléchissant sur soi-même et en essayant d'y voir clair (A : Faire le point) ; en réfléchissant aux questions de sécurité (B : Rester en sécurité) ; en trouvant de l'aide auprès des ami·es, de la famille et de la communauté (C : Cartographier les allié·es et les obstacles) ; en déterminant nos véritables objectifs (D : Fixer les objectifs) ; en soutenant les survivant·es/victimes (E : Soutenir les survivant·es/victimes) ; en réfléchissant à ce qu'iels souhaitent de la part de la personne ayant causé le préjudice (F : Responsabilisation) ; en trouvant des moyens pour collaborer avec la communauté (G : Travailler ensemble) ; et en parcourant toutes les étapes de ce qui peut être un chemin long et sinueux vers les objectifs (H : Garder le cap).

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

Cette Boîte à Outils est le résultat de ce projet. Elle contient le modèle que nous avons construit avec nos partenaires et les personnes qui nous ont demandé de l'aide. Elle inclut tous les conseils et les informations utiles que nous avons rassemblées pendant cette période. Et nous espérons qu'elle sera utilisée et améliorée par ceux d'entre vous qui en feront usage dans vos propres situations et vos communautés.

Cette Boîte à Outils est disponible sur le site www.creative-interventions.org et elle s'accompagne de récits de gens qui ont pris des mesures pour mettre fin à la violence. Vous retrouverez ces récits sur le site du StoryTelling and Organizing Project¹⁰ www.stopviolenceeveryday.org. Nous espérons traduire cette Boîte à Outils dans d'autres langues avec l'aide de ceux qui la trouveront utile.

LA BOÎTE À OUTILS ET LES OBJECTIFS DE CREATIVE INTERVENTIONS

Une fois que cette boîte à outils est sur son site web, CI a atteint ses objectifs :

1. Développer un modèle et des outils pour apporter des réponses communautaires à la violence.
2. Documenter ce modèle et ces outils en créant des sites web utiles et accessibles, des boîtes à outils, des fichiers audio, des récits, etc.
3. Rendre ce modèle et ces outils accessibles au public

Nous vous invitons à développer notre travail collectif

Nous mettons maintenant un terme aux opérations de CI, excepté la maintenance du site web (www.creative-interventions.org), comme nous l'avons prévu depuis le début, et nous vous laissons vous approprier cette Boîte à Outils. Les messages que vous enverrez à notre adresse email info@creative-interventions.org seront traités par des volontaires qui continueront à travailler pour maintenir vivantes la Boîte à Outils, les ressources complémentaires et les discussions, aussi longtemps que ce sera utile et possible.

Nous vous encourageons à utiliser notre site web et ses liens pour le compléter, y ajouter des récits, et développer de nouvelles approches pour que les communautés mettent fin à la violence sous toutes ses formes.

Le projet StoryTelling & Organizing Project (www.stopviolenceeveryday.org) se poursuit en tant que projet associé et indépendant pour continuer à soutenir les interventions communautaires contre la violence, pour rassembler et partager les histoires de ceux d'entre nous qui cherchent à mettre un terme à la violence interpersonnelle, et pour faire grandir ce mouvement de libération. Vos expériences avec cette Boîte à Outils et vos améliorations peuvent être partagées sur ce site web.

¹⁰ Projet de récit et d'organisation

UN EFFORT COLLECTIF

Un collectif de communautés est derrière cette réponse communautaire à la violence. Nombre d'entre nous, en tant que personne et en tant qu'association, collaborent pour lutter contre la violence sous toutes ses formes et se sont impliqués dans le projet d'intervention communautaire qui a donné naissance à cette Boîte à Outils.

Les principales associations partenaires dans la création de cette Boîte à Outils sont :

- INCITE! Women, Gender Non-Conforming, and Trans people of Color Against Violence. C'est une organisation nationale à laquelle Creative Interventions est affiliée et qui représente un mouvement social dont CI est un fruit.
- Creative Interventions (Oakland, CA), avec de très nombreux soutiens individuels : les volontaires, les membres du conseil d'administration, les membres du comité consultatif, le personnel, les associations partenaires, les donateur·ices
- Asian Women's Shelter (Oakland, CA)
- Narika (Oakland, CA)
- Shimtuh, un programme du centre de la communauté coréenne de la baie de San Francisco (Oakland, CA)
- La Clínica de la Raza (Oakland, CA)
- StoryTelling & Organizing Project (STOP) (National). STOP est un projet dérivé de Creative Interventions qui fonctionne avec un partenariat d'associations communautaires dans le but de promouvoir des réponses communautaires à la violence par des récits et des stratégies qui ont permis à des communautés de faire face à la violence sous toutes ses formes. Voir www.stopviolenceeveryday.org.

Les personnes qui ont fait partie de ces équipes :

- Personnel de CI : Rachel Herzing, Mimi Kim, Isaac Ontiveros
- Équipe d'intervention de CI : Sutapa Balaji, Leo Bruenn, Juan Cuba, Rachel Herzing, Isabel Kang, Ann Rhee Menzie, Mimi Kim, Orchid Pusey, Poroshat Shekarloo (Kalei Valli Kanuha: évaluateur et mentor)
- Membres du conseil d'administration de CI : Crystal Baik, Mimi Kim, Susun Kim, Christine Lipat, Heba Nimr, Jesus Solario
- Membres du comité consultatif de CI : Trishala Deb (New York, NY), Staci Haines (Oakland, CA), Kalei Valli Kanuha (Honolulu, HI), Kelly Mitchell-Clark (San Francisco, CA et maintenant international), Sue Osthoff (Philadelphie, PA), Julia Perilla (Atlanta, GA), Beth Richie (Chicago, IL), Poroshat Shekarloo (Oakland, CA et national), Kabzuag Vaj (Madison, WI)

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

- Autres conseiller·es ou mentors (en dehors des partenaires et des influences) : Rhea Almeida, Colleen Baik, Sujatha Baliga, Morgan Bassichis, Lisa Bates, Connie Berk, Alisa Bierria, Andrea Bible, Margaret Benson-Thompson, Maria Bratko, Mateo Burch, Rose Braz, Ching-In Chen, Eunice Cho, Inhe Choi, Adena Chung, Vicki Coffey, Eboni Colbert, Anna Couey, Kuki Cuban, Angela Davis, David Denborough, Ganga Dharmappa, Ejeris Dixon, Alice do Valle, Jai Dulani, Michelle Erai, Mordecai Ettinger, Micah Hobbes Frazier, Catlin Fullwood, Alan Greig, Di Grinnell, Alexis Pauline Gumbs, Ka'iana Halli, Judy Han, Shira Hassan, Elizabeth Hausler, Caprice Haverty, Xandra Ibarra, Ruthie Gilmore, Serena Huang, Vanessa Huang, Gaurav Jashnani, Alan Jenkins, Eungie Joo, Mariame Kaba, Joo-Hyun Kang, Sara Kershner, Theryn Kigvamasud-Vashti, Helen Kim, Miho Kim, Tina Kim, Kim Klein, Paul Kivel, Thao Le, Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha, Sujin Lee, Chris Lymbertos, RJ Maccani, Sonja Mackenzie, Claude Marks, Teresa Martyny, Beckie Masaki, Johonna McCants, gita mehrotra, Mia Mingus, Vanessa Moses, Soniya Munshi, Susan Murray, Alicia Ohs, Emily Ozer, Grace Nam, Tessie Nam, Sitara Nieves, Julia Oparah, Joan Pennell, James Ptacek, Catherine Pyun, Andrea Ritchie, Clarissa Rojas, Ana Romero, Beth Roy, Manju Rajendran, Ann Russo, Mayseng Sae-tern, Andy Smith, Nat Smith, Jen Soriano, Theeba Soundararajan, Thenmozhi Soundararajan, Melissa Spatz, Lisa Thomas-Adeyemo, Aimee Thompson, Emily Thuma, Auntie Ulu, Saba Waheed, Sujata Warrior, Cheryl White, Janelle White, Tommy Wong, Judith Wrubel, Nina Yusuf

Autres partenaires ou influences :

- Amokura (Whangarei, Aotearoa)
- Audre Lorde Project – Safe OUTside the System (New York, NY)
- Caminar Latino (Atlanta, GA)
- Casa Atabex Ache (Bronx, NY)
- Center for Media Justice (Oakland, CA)
- Challenging Male Supremacy Project (New York, NY)
- Chicago Metropolitan Battered Women's Network (Chicago, IL)
- Close to Home (Dorchester, MA)
- Communities against Rape and Abuse (CARA) (Seattle, WA)
- Community United against Violence (CUAV) (San Francisco, CA)

- CONNECT (New York, NY)
- Critical Resistance (National ; Oakland, CA; Los Angeles, CA)
- DataCenter (Oakland, CA)
- Dulwich Center (Adelaide, Australie)
- Eastside Arts Alliance (Oakland, CA)
- Escuela Popular Norteña (Binghamton, NY)
- Females United for Action (FUFA) (Chicago, IL)
- Free Battered Women (San Francisco, CA)
- Freedom, Inc. (Madison, WI)
- Freedom Archives (San Francisco, CA)
- generationFIVE (Oakland, CA)
- Generative Somatics (Oakland, CA)
- Harm Free Zone (Durham, NC)
- Harm Free Zone (New York, NY)
- Institute for Family Services (Somerset, NJ)
- Justice Now (Oakland, CA)
- Ke Ala Lokahi (Hilo, HI)
- Kindred (Atlanta, GA)
- Korean American Women in Need (KAN-WIN) (Chicago, IL)
- Namelehuapono, un projet de Parents and Children Together (PACT) (Honolulu, HI)
- Nodutdol (New York, NY)
- The Northwest Network of Bi, Trans, Lesbian, and Gay Survivors of Abuse (Seattle, WA)
- Philly Stands Up (Philadelphie, PA)
- Project Nia (Chicago, IL)
- Restorative Justice for Oakland Youth (RJOY) (Oakland, CA)
- Revolution Starts at Home Collective (national)
- Beth Roy and Radical Therapy (San Francisco, CA)
- San Francisco Women against Rape (SFWAR) (San Francisco, CA)
- Sista II Sista (Brooklyn, NY)

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

- Southern California Library (Los Angeles, CA)
- Support New York (New York, NY)
- Third Path (Honolulu, HI)
- Third World Majority (Oakland, CA)
- Transgender, Gender Variant & Intersex Justice Project (TGIP) (San Francisco, CA)
- Ubuntu (Durham, NC)
- Visions to Peace Project (Washington, DC)
- Women and Girl's Collective Action Network (Chicago, IL)
- Young Women's Empowerment Project (YWEP) (Chicago, IL)

Un grand merci aux personnes qui ont collaboré à cette Boîte à Outils

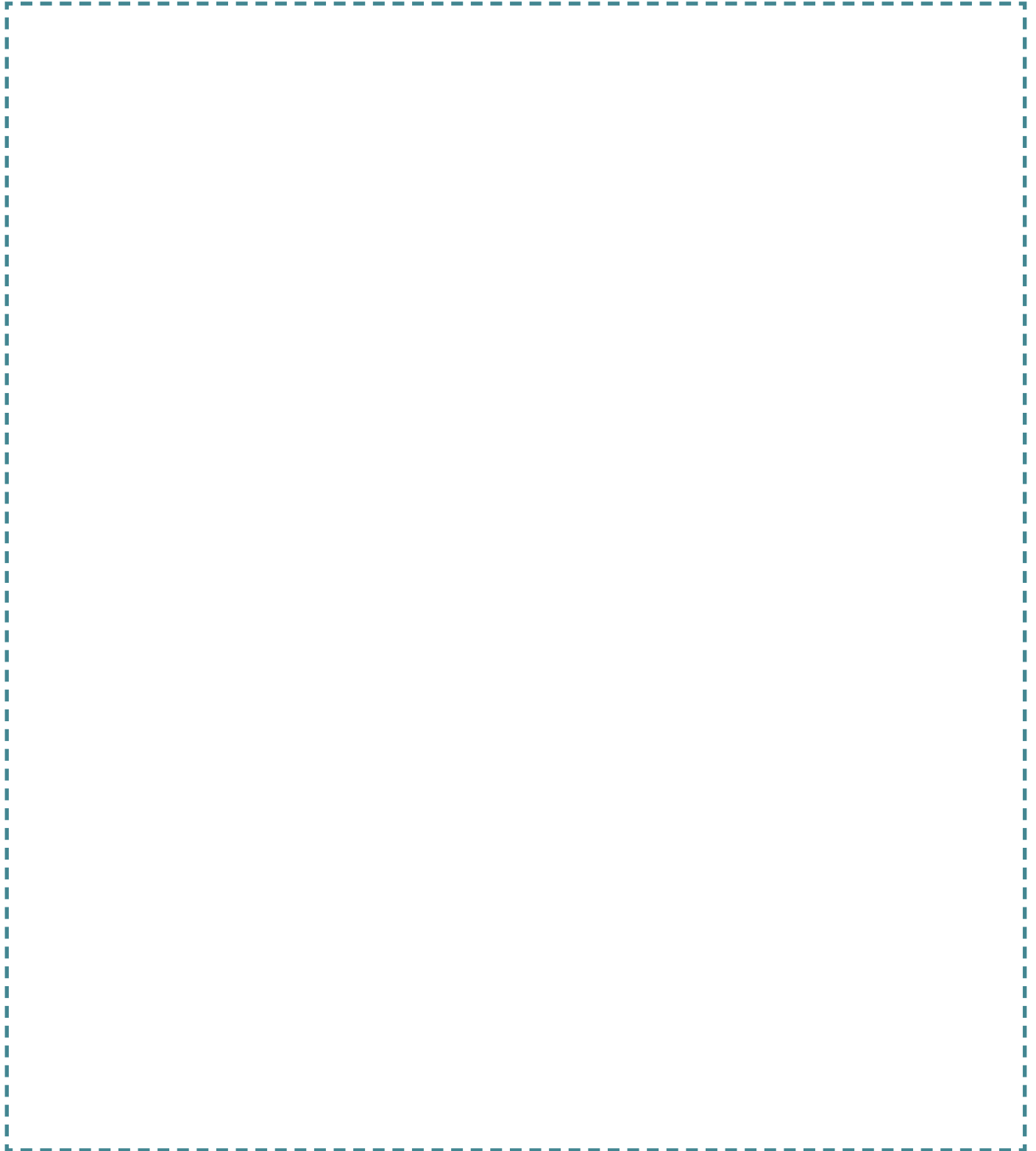
- Équipe de rédaction/Équipe d'intervention : Sutapa Balaji, Leo Bruenn, Juan Cuba, Rachel Herzing, Isabel Kang, Mimi Kim, Orchid Pusey
- Édition: Xandra Ibarra, Eunice Cho, Tina Kim, Catherine Pyun
- Conception graphique : Tania Allen, Judy Han, Sid Jordan, Danbee Deb Kim (responsable principale de la conception graphique), Lala Openi et Tommy Wong.
- Relecture : Crystal Baik, Morgan Bassichis, Alisa Bierria, Eunice Cho, Trishala Deb, Xandra Ibarra, Gaurav Jashnani, Tiloma Jayasinghe, gita mehrotra, Mariame Kaba, Tina Kim, Paul Kivel, RJ Maccani, Beckie Masaki, Soniya Munshi, Heba Nimr, l'équipe de Northwest Network of Bi, Trans, Lesbian, and Gay Survivors of Abuse, Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha, Philly Stands Up Collective, Clarissa Rojas, Ann Russo, Aimee Thompson

Donateur·ices :

- De très nombreuses personnes ont donné de l'argent, de l'aide en nature, du soutien moral et toutes les formes d'aide – votre générosité continue d'alimenter notre travail dans CI et au-delà
- Aepoch
- Ben & Jerry Foundation
- The California Endowment
- Echoing Green Fellowship
- Echoing Green Accelerator Grant
- Funding Exchange, Beyond Prisons Initiative
- Funding Exchange, Donor Advised Fund
- The Robert Wood Johnson Foundation, Vulnerable Populations, Fresh Ideas
- Ms. Foundation
- Target Foundation
- Women's Foundation–Donor Circle on Race, Gender & Human Rights

* PRÉFACES & REMERCIEMENTS

NOTES



1 INTRODUCTION & QUESTIONS FRÉQUENTES

- 1.1. Introduction**
- 1.2. Intervention communautaire face à la violence
interpersonnelle : une introduction**
- 1.3. À qui est destinée cette Boîte à outils ?**
- 1.4. Que contient cette Boîte à outils ?**
- 1.5. Quelle est notre vision globale ?**
- 1.6. Histoires vécues**
- 1.7. Cette Boîte à outils en tant que projet en cours**
- 1.8. Questions fréquentes sur cette Boîte à outils**



Nous devons faire confiance aux gens comme expert·es de leurs propres vies, et croire fermement en leur capacité à déterminer la voie à suivre pour passer du mal à la transformation.

1.0. INTRODUCTION

Si vous lisez ceci, il est probable que votre vie ou celle d'un·e proche ait été impactée par des violences interpersonnelles (violences conjugales, maltraitances, agressions sexuelles ou violences familiales). Vous êtes peut-être en situation de crise et vous ne savez pas quoi faire, mais vous vous sentez dans l'urgence d'agir. Vous essayez peut-être de répondre à une situation de violence, mais vous avez besoin de ressources et d'idées pour vous aider. Vous avez peut-être entendu parler de cette Boîte à outils, car vous êtes en recherche de sécurité, mais appeler la police n'est pas sans risque pour vous. Vous lisez peut-être ceci, car vous avez été maltraitant·e ou violent·e et vous cherchez de l'aide pour changer.

Cette Boîte à outils vous aide à déterminer comment faire face à la violence interpersonnelle, la réduire, la prévenir et y mettre fin - ce que nous appelons une intervention contre la violence.

Cette Boîte à outils favorise une approche nommée intervention communautaire face à la violence (ou ce que certain·es appellent responsabilisation communautaire ou justice transformatrice), comme un moyen de briser l'isolement et d'apporter des solutions à la violence construites par ceux qui en sont le plus affecté·es : les survivant·es/victimes de violence, les ami·es, la famille et la communauté. Cette approche nous demande de nous tourner vers ceux qui nous entourent pour créer ensemble des réponses ancrées dans la communauté et réfléchies par elle. Plutôt que d'envisager des solutions basées sur la séparation et la déconnexion de nos communautés, cette intervention s'appuie sur nos liens et notre bienveillance. Elle nous invite à impliquer même des personnes qui nous causeraient du tort à devenir d'une part des allié·es potentiel·les pour mettre fin aux maltraitances, et d'autre part des partenaires actif·ves pour changer en profondeur les attitudes et les comportements et construire des alternatives à la violence. Dans cette approche, la violence et ses solutions passent d'une question qui concerne des individus à une question qui engage aussi des communautés : tant nos communautés proches et intimes que les communautés plus larges dont nous faisons partie.

Cette Boîte à outils est fondée sur le fait que, au cours de nombreuses générations, nos communautés ont trouvé des manières créatives de mettre fin à la violence. Face à une personne en détresse, nos tantes, oncles et cousin·es, nos ami·es et voisin·es, nos responsables religieux et des personnes de tous les âges ont réfléchi à des manières de faire face à la violence, de la réduire, de la prévenir et d'y mettre fin. Chez *Creative Interventions*, nous nous appuyons sur ces efforts et succès autant que sur les leçons tirées des erreurs et des échecs. Ces leçons ont

souvent été ignorées, car nous nous tournons de plus en plus vers la police et les institutions pour nous protéger. Se recentrer sur ce que nous appelons les interventions communautaires nous rappelle l'importance de nos propres histoires, de notre propre expertise et de notre rôle crucial dans l'arrêt de ces violences.

1.1 LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE, C'EST...

- Les violences conjugales (ou commises par des partenaires intimes) qui se produisent dans une relation intime comme un mariage, une relation de couple, ou une ancienne relation.
- Les violences familiales (ou domestiques), qui incluent les violences conjugales, mais s'étendent aux enfants, parents, petits-enfants, grands-parents, ou d'autres membres de la famille, ou à des personnes proches de la famille comme des ami·es de la famille, des gardien·nes ou des soignant·es.
- Les violences sexuelles, qui incluent les actes sexuels non consentis ou les comportements tels qu'agression sexuelle, viol, harcèlement sexuel, attouchements, pédocriminalité et inceste.
- La maltraitance des enfants, qui englobe tous les abus faits aux enfants, incluant la négligence, la maltraitance psychologique, physique ou sexuelle ; nous considérons toute activité sexuelle entre un adulte et un enfant comme de la maltraitance.
- Toute forme de maltraitance envers des personnes âgées.
- Si CI se concentre sur les types de violence listés ci-dessus, cette Boîte à Outils peut également être utile pour ceux qui sont confronté·es à la violence dans d'autres contextes, tels que dans un quartier, en milieu scolaire, dans des associations, sur le lieu de travail ou toute autre situation d'emploi ; ces formes de violence peuvent également être considérées comme interpersonnelles.

Voir Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir

La violence interpersonnelle est communément utilisée pour exercer du pouvoir et du contrôle sur une autre personne. Elle exploite souvent des rapports de pouvoirs inégaux. C'est pourquoi les violences interpersonnelles sont si souvent commises par des hommes cisgenres envers des femmes et des filles, des garçons envers des filles, des adultes envers des jeunes ou des enfants, des personnes valides envers des personnes handicapé·es, des citoyen·nes envers des immigrant·es, des immigrant·es en situation régulière envers des sans-papiers, des membres de classes sociales privilégiées envers des personnes au statut moins élevé et enfin des riches envers des pauvres ou des personnes qui en dépendent financièrement.

1.2. L'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE FACE À LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE : UNE INTRODUCTION

L'intervention communautaire face à la violence interpersonnelle est une approche élaborée à partir des idées et du travail de nombreuses personnes et organisations qui développent des démarches similaires pour faire face à la violence. Elle propose les réflexions, les outils et les leçons apprises au cours des trois années où *Creative Interventions* a travaillé avec des membres de différentes communautés pour chercher à répondre à leurs situations particulières de violence. C'est un travail en cours (voir la Préface et les Remerciements pour plus d'information sur la création de cette Boîte à outils).

Cette Boîte à outils se concentre spécifiquement sur les violences interpersonnelles (notamment les violences conjugales, le harcèlement ou les agressions sexuelles ou les violences intra-familiales) bien qu'elle puisse aussi être utile pour d'autres formes de violences. Par conséquent, elle traite des situations de violence où, en général, les gens se connaissent et peuvent même être proches, comme des partenaires de relations intimes, des membres d'une même famille ou des gens qui vivent ou travaillent ensemble ou près les un·es des autres.

Dans l'approche de CI, l'intervention communautaire face à la violence se fonde sur le fait que les premières personnes qui réagissent à une situation de violence interpersonnelle sont généralement des ami·es ou des membres de la famille ou de la communauté. Elle considère que les remèdes à la violence sont plus efficaces et ont plus de sens quand ils proviennent des personnes les plus proches de cette violence et les plus impactées par elle. Elle part du principe que les solutions créées par une communauté affectée par la violence peuvent renforcer la capacité de tous les membres de cette communauté à empêcher la violence de se reproduire.

Les interventions communautaires sont :

- **Collectives** — L'intervention implique les efforts coordonnés d'un groupe plutôt que d'une seule personne.
- **Orientées vers l'action** — Une communauté agit pour faire face à la violence interpersonnelle, la réduire, la prévenir et y mettre fin.
- **Communautaires** — L'intervention est organisée et menée par des ami·es, des voisin·es, des collègues, des membres de la famille ou de la communauté plutôt que par les services sociaux, la police, les services de protection de l'enfance ou des institutions gouvernementales.
- **Coordonnées** — L'intervention articule les personnes et les actions pour agir ensemble de façon coordonnée et atteindre les mêmes objectifs, ce qui assure que nos actions individuelles contribuent à la réalisation d'une cause commune. Nous sommes une équipe et pas des individus isolés qui agissent en tant que héros solitaires ou sauveteur·ses, ni des personnes jouant des rôles séparés qui ne prennent pas en compte les actions que d'autres pourraient entreprendre.

- **Holistiques** — L'intervention tient compte de ce qui est bon en chaque personne impliquée dans la situation de violence, c'est-à-dire les personnes ayant subi des violences (survivant·es ou victimes), les personnes qui ont causé du tort et les membres de la communauté affecté·es par les violences. Elle construit également une approche dans laquelle toute personne impliquée dans une situation de violence peut participer à sa solution – même, dans la mesure du possible, la ou les personne(s) ayant causé le préjudice.
- **Centrées sur les personnes les plus affecté·es par la violence pour opérer des changements** — Les personnes les plus affectées par les violences sont au cœur de l'intervention, qui fournit à toute personne impliquée des moyens pour développer des idées, de nouvelles pratiques et des manières de remédier aux violences. L'intervention leur fournit aussi des moyens de créer un mode d'organisation qui, en plus de reconnaître les violences, réduit les chances qu'elles se poursuivent ou se répètent.
- **Un soutien au cheminement parfois complexe vers le changement et la transformation** — Sortir des violences, s'en relever, s'en libérer et créer de nouvelles façons de vivre sans elles peut prendre du temps. Pour les survivant·es/victimes, l'intervention se base sur les meilleures façons de les soutenir en faisant face ensemble aux violences et en partageant la responsabilité de les réduire, d'y mettre fin ou de les prévenir (rompre l'isolement et se responsabiliser), sans rejeter la responsabilité sur les survivant·es/victimes pour leurs choix et en soutenant leurs besoins et leurs souhaits pour encourager leur autodétermination. Pour la personne ayant causé du tort, l'intervention se base sur les meilleures façons de les accompagner pour les amener à reconnaître leur violence, à y mettre fin et en assumer la responsabilité (ce que nous appelons la responsabilisation), sans lui trouver d'excuses (sans prendre son parti) et sans nier son humanité (sans le ou la diaboliser).
- **Facilitées** — Ce type d'intervention fonctionne mieux lorsqu'une personne de la communauté agit comme facilitatrice, sert d'ancrage au processus ou nous aide à parcourir les différentes parties de cette Boîte à outils. C'est pour cela que nous parlons d'un modèle facilité. Ce rôle peut être endossé par plus d'une personne ou il peut alterner entre différents membres au fur et à mesure du processus. La personne qui facilite n'est pas obligée d'être professionnel·le ou expert·e de l'intervention face aux violences. Elle doit simplement être capable de garder la tête froide, agir dans le cadre des valeurs et des indications données par le groupe et se trouver à une certaine distance de l'épicentre des violences pour réussir à surmonter la confusion et le chaos fréquents dans ces situations. Vous pouvez en lire plus sur le rôle de facilitateur·ice dans la *Section 4.C Cartographier les allié·es et les obstacles*. Dans les cas où l'on n'arrive pas à trouver de facilitateur·ice, on peut au minimum se référer à cet outil pour nous guider dans le processus d'intervention en réponse à la violence.

1.3 À QUI EST DESTINÉE CETTE BOÎTE À OUTILS ?

Cette Boîte à outils est conçue pour toute personne qui souhaite utiliser une approche communautaire pour faire face à la violence, la réduire, la prévenir et y mettre fin (ce que nous appelons une intervention). Contrairement à la plupart des ressources liées aux violences, elle ne suppose pas que les intervenant·es soient des professionnel·les. Elle considère toute personne qui a pris part à la violence ou qui en est affectée dans sa vie personnelle, comme un·e acteur·ice potentiel·le dans le processus de résolution.

Nous présentons ci-dessous différents rôles que vous pouvez jouer dans une situation de violence, avec des recommandations particulières sur les éléments à prendre en compte quand vous lisez ou utilisez cette Boîte à outils. Nous explicitons aussi le sens que nous donnons à certains termes. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous référer à la *Section 5.1 : Lexique des mots clés et définitions*.



SURVIVANT·E



ALLIÉ·E DE LA COMMUNAUTÉ



PERSONNE CAUSANT DU TORT



FACILITATEUR·ICE

Personnes liées à la situation de violence

Vous pouvez employer cette Boîte à outils comme ressource pour vous aider ou aider votre groupe à faire face à une situation de violence qui vous affecte directement. Nous donnons maintenant une liste des manières courantes d'être confronté·es à une situation violente. Cette section présente les termes que cette Boîte à outils utilise pour désigner différentes façons de prendre part ou d'être lié·es à des violences interpersonnelles.



PERSONNE AFFECTÉE : SURVIVANT·E/VICTIME

Est-ce que vous êtes victime directe de violence ou est-ce que vous l'avez été ? Le préjudice peut être physique, psychologique, réputationnel, financier ou autre.

Nous désignons souvent cette personne comme survivant·e/victime de violence. Cette Boîte à outils utilise généralement les deux termes parce que différentes personnes préfèrent employer l'un ou l'autre. Nous savons aussi que vous préférerez souvent appeler les gens par leur nom plutôt que survivant·es ou victimes.

Même si la violence n'impacte directement qu'une ou deux personnes, il peut être important de considérer qu'elle peut aussi en affecter d'autres. Le préjudice peut provenir d'une violence directe ou indirecte ou même d'une menace de violence. Voici une liste de potentielles victimes collatérales de violences :

- Enfants de tous âges
- Membres de la famille (mère, père, sœurs, frères, tantes, oncles, belles-sœurs, beaux-frères, etc.)
- Personnes vivant sous le même toit (colocataires, personnes hébergées)
- Partenaires intimes (épouse ou époux, concubin·e, partenaire amoureux, petit·e ami·e, etc.)
- Ami·es
- Voisin·es
- Collègues

Si vous pensez être un·e survivant·e/victime ou si vous vous intéressez au point de vue des survivant·es/victimes, référez-vous aux sections *Considérations particulières* de cette Boîte à outils qui concernent les survivant·es/victimes.



ALLIÉ·E DE LA COMMUNAUTÉ

Est-ce que vous êtes un·e ami·e, un membre de la famille, un·e voisin·e, un·e collègue d'une personne qui a subi des violences ou est-ce que vous appartenez à sa communauté ? Est-ce que vous êtes proche ou lié·e à une personne qui a causé de tels préjudices ? Est-ce qu'on vous a appelé·e pour aider à faire face à une situation de violence ?

Dans cette Boîte à outils, nous désignons souvent ce type de personne comme un·e allié·e ou un·e allié·e de la communauté. Dans d'autres contextes, cette personne sera nommée témoin ou membre du réseau social. Nous savons aussi que vous préférerez souvent appeler ces personnes par leur nom plutôt qu'allié·es ou allié·es de la communauté.

Comme cette Boîte à outils est orientée vers l'action, l'allié·e ou l'allié·e de la communauté peut aussi devenir un·e intervenant·e ou un membre de l'équipe qui prend en charge la situation de violence et être désigné·e ainsi.

Si vous pensez être un·e allié·e ou un·e allié·e de la communauté ou si vous vous intéressez au point de vue des allié·es ou des allié·es de la communauté, référez-vous aux sections *Considérations particulières* de cette Boîte à outils qui concernent les allié·es et les allié·es de la communauté.



PERSONNE CAUSANT DU TORT

Est-ce que vous êtes une personne qui cause un préjudice aux autres ou qui l'a fait dans le passé ? Ou est-ce qu'on vous a accusé de l'avoir fait ?

Nous désignons souvent cette personne comme la personne ou les gens qui causent un préjudice. Nous disons aussi personne qui a causé un préjudice ou personne qui a été violente ou a commis un abus. Nous savons aussi que vous préférerez souvent appeler ces personnes par leur nom plutôt que personne qui cause un préjudice ou dénomination de ce genre.

Dans cette Boîte à outils, nous évitons les mots tels que coupable, agresseur, auteur, personne violente, violeur, prédateur, criminel ou tout terme de ce genre qui incite à penser que la personne qui a causé le préjudice portera toujours cette étiquette. Nous évitons aussi les termes juridiques puisque nous poursuivons une approche différente. Comme notre Boîte à outils cherche à induire des changements, et notamment à modifier les attitudes et les comportements des personnes qui ont causé un préjudice, nous voulons que notre langage reflète cette possibilité de changement.

Si vous pensez être une personne qui a causé un préjudice, ou on vous accuse de cela, ou si vous vous intéressez au point de vue des personnes ayant causé un préjudice, référez-vous aux sections *Considérations particulières* de cette Boîte à outils qui concernent les personnes qui ont causé un préjudice.

ET SI CE N'EST PAS FACILE À DIRE ?

Suis-je un·e survivant·e/victime, un·e allié·e ou la personne ayant causé du tort ?

Il y a des situations où il est difficile de dire si quelqu'un·e est un·e survivant·e/victime, un·e allié·e, une personne ayant causé un préjudice, ou tout cela à la fois. Par exemple :

- Les survivant·es/victimes peuvent se considérer comme responsables et penser qu'elles ont causé le préjudice. La personne causant le préjudice peut leur en attribuer la responsabilité et commencer à les convaincre que c'est vrai. D'après notre expérience, c'est souvent le cas de femmes ou de personnes identifiées comme femmes, à qui on a enseigné qu'elles étaient responsables des problèmes relationnels.
- Il peut se trouver des situations où chaque personne a commis des actes de violence envers l'autre, mais où il y a une différence claire de pouvoir – ainsi, la violence d'une des personnes peut être moins néfaste que celle de l'autre ou l'une des personnes peut agir pour se défendre. Dans ce cas, nous considérerons comme survivant·e/victime la personne qui a le plus souffert ou qui a agi pour se défendre, et l'autre comme la personne ayant causé le préjudice.
- Il y a aussi des situations de « violence mutuelle », où le pouvoir est équilibré entre les deux personnes en relation et où l'une peut autant que l'autre avoir causé du tort.

Notez bien que cette Boîte à outils traite des situations où une personne ou un groupe de personnes portent plus de responsabilité dans la violence ou ont plus de pouvoir que d'autres. Elle n'est pas faite pour les situations de violence mutuelle, où il y a une relative égalité de pouvoir et de vulnérabilité dans la situation de violence. Dans ce cas, une médiation serait plus appropriée, ou une thérapie, ou un recours à des professionnel·les du conseil conjugal, familial ou organisationnel. Cette Boîte à outils ne recommande PAS de procéder à une médiation dans des situations de violences unilatérales, parce que la médiation part du principe que les deux parties ont un égal pouvoir de négociation.

Pour plus d'information, voir *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* et la *Section 5.6. Distinguer la maltraitance de la violence*, par Connie Burk du réseau nord-ouest des survivant·es bisexuel·les, trans, lesbiennes et gays.



LE RÔLE DE FACILITEUR·ICE

Comme nous suivons un modèle facilité, un·e des participant·es de l'intervention peut prendre le rôle de facilitateur·ice, c'est-à-dire la personne qui sert d'ancrage ou de guide pendant le processus d'intervention. La facilitation peut être prise en charge par une ou plusieurs personnes ou peut tourner entre des membres du groupe pendant l'intervention. Ce rôle est unique et les facilitateur·ices peuvent avoir des besoins ou des préoccupations particulières pendant l'intervention. Des conseils pour la facilitation sont donnés dans les Outils de la *Section 4. Outils à combiner*. Voir la *Section 4.C. Cartographier les alliés et les obstacles* pour plus d'informations sur le rôle des facilitateur·ices.

QUI D'AUTRE PEUT TROUVER CETTE BOÎTE À OUTILS UTILE ?

Les organisations anti-violence

Cette Boîte à outils a été conçue par des personnes qui ont longtemps travaillé dans des mouvements anti-violence et qui cherchent des réponses communautaires à la violence. Nous encourageons les organisations anti-violence (notamment les centres de prise en charge des victimes de violences conjugales et d'agressions sexuelles et les programmes de prévention de la violence) à proposer des interventions communautaires comme option aux personnes qui viennent leur demander de l'aide.

D'autres types d'organisations, groupes ou entreprises

Cette boîte à outils est aussi destinée aux prestataires de services, institutions confessionnelles, centres communautaires, organisations politiques, syndicats, équipes sportives, écoles, garderies d'enfants, entreprises ou tout autre groupe où des gens vivent, travaillent, prient ou participent à des activités collectives. Les gens cherchent souvent de l'aide sur leur lieu de travail ou dans leur communauté. Cette Boîte à outils peut aider.

1.4. QUE CONTIENT CETTE BOÎTE À OUTILS ?

Cette Boîte à outils est divisée en sections :

Section 1. Introduction. Vous êtes en train de lire l'introduction qui donne un aperçu général de la Boîte à outils, fournit des définitions et décrit nos visions et nos buts.

Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir. Elle contient quelques informations très importantes à avoir lorsque vous projetez de réagir à une situation de violence et que vous envisagez d'utiliser cette Boîte à outils :

- **Qu'est-ce que l'intervention communautaire face à la violence interpersonnelle ?** Cette sous-section explique plus en détail l'approche utilisée dans cette Boîte à outils.
- **Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir.** Notre société continue de véhiculer de fausses informations à propos de la violence interpersonnelle. Cette sous-section offre un résumé de quelques notions importantes à propos de la violence interpersonnelle que vous devriez savoir afin de mieux comprendre ses dynamiques et afin de lui offrir une réponse plus appropriée.
- **Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence.** Dans cette sous-section, nous exposons quelques leçons de base que *Creative Interventions* a apprises sur comment intervenir contre la violence au cours de ses trois années d'activités. Elle s'appuie également sur plusieurs autres leçons partagées par d'autres groupes ayant tenté de créer des réponses similaires à la violence. La plupart de ces groupes sont listés dans la *Préface* et la section *Remerciements : Un effort collectif*.

Section 3. Présentation du modèle, est-ce la bonne solution pour vous ? Cette section vous donne l'occasion de réfléchir à la violence à laquelle vous êtes confronté·es et vous aide à déterminer si cette approche vous convient. Elle peut déclencher une réflexion plus approfondie à propos de votre situation de violence, de vos valeurs, de vos ressources, et du type d'action que vous souhaitez entreprendre.

Section 4. Outils à combiner. Cette section propose toute une série d'outils et d'exemples pour vous aider à parcourir les différentes phases d'une intervention face à la violence. Comme chaque situation de violence et chaque intervention est différente et donc difficile à prévoir, ces outils sont faits pour être choisis et combinés. Au fur et à mesure de l'intervention, vous pouvez être amené·es à changer d'outils en fonction des méandres du processus.

L'ENSEMBLE DES OUTILS COMPREND :

- **A. Faire le point.** Cet ensemble d'outils inclut des questions conçues pour vous aider à envisager plus clairement ce qu'est la situation de violence (quel que soit votre rôle dans la situation), ce qu'il faut communiquer aux autres personnes qui aident, et comment s'assurer que cela correspond aux informations les plus récentes.
- **B. Rester en sécurité.** Cet ensemble d'outils porte sur le thème très important des risques, des dangers et de la sécurité. Toute forme de violence – notamment physique, émotionnelle, sexuelle ou financière – peut causer des préjudices qui sont parfois dévastateurs. Confronter cette violence peut aussi être une source de risques et de dangers. Cette section propose des outils pour assurer au mieux sa sécurité et pour réduire les dommages au fil des étapes de l'intervention.
- **C. Cartographier les alliés et les obstacles.** L'approche communautaire rassemble des gens pour venir à bout de la violence – même s'il ne s'agit que de quelques personnes. Cet ensemble d'outils vous aide à choisir les personnes qui pourront jouer le rôle d'alliés. Il définit les fonctions qui peuvent être assurées. Il vous aide aussi à repérer les personnes qui pourraient créer des obstacles ou présenter un danger et les personnes qui pourraient devenir des alliés avec un peu de persuasion.
- **D. Fixer les objectifs.** Cet ensemble d'outils vous aide à définir les buts concrets que vous pouvez poursuivre. Toutes les personnes d'un groupe peuvent avoir des buts différents. Ces outils sont conçus pour vous aider à déterminer des buts collectifs qui ne vont pas engendrer de conflit entre les individus. Ils vous aident aussi à distinguer les buts irréalistes ou simplement désirables de ceux qui sont plus réalistes et en accord avec vos valeurs.
- **E. Soutenir les survivant·es/victimes.** Cet ensemble d'outils vous aide à rester concentré·es sur le soutien des survivant·es ou des victimes. Il vous permet de créer des temps, des espaces et des compétences pour venir en aide aux survivant·es ou victimes de violence interpersonnelle. Il explore aussi dans quelle mesure les survivant·es ou victimes de violence peuvent participer au processus d'intervention et de responsabilisation.
- **F. Responsabilisation.** Cet ensemble d'outils est particulièrement utile pour ceux qui sont directement confronté·es aux personnes qui ont causé le préjudice ou à la communauté qui a contribué à la situation violente. Il inclut de nombreuses astuces et des guides pour entrer en contact (par exemple, informer, défier, solliciter et aussi soutenir) une personne ayant causé un préjudice au cours des nombreuses phases du processus de responsabilisation. Cette Boîte à outils accompagne le processus de responsabilisation sans recourir à la police. Ce processus peut passer par des pressions de la part de la communauté, un besoin de sécurité ou la crainte de conséquences possibles. Mais cette Boîte à outils favorise aussi, dans la mesure du possible, la compassion et le lien plutôt que l'humiliation, la punition et le bannissement.

- **G. Travailler ensemble.** Cet ensemble d'outils aide votre groupe à collaborer. Nombre d'entre nous ne savent pas travailler en équipe. On nous enseigne plutôt à valoriser les idées et les actions individuelles. Bien travailler ensemble peut être la source la plus importante (mais aussi la plus difficile) du succès d'une intervention. Ces outils vous encouragent à réfléchir à la façon dont le groupe communique, prend des décisions et partage les informations pour travailler de manière coordonnée et éviter que les actions entrent en conflit.
- **H. Garder le cap.** Ce dernier ensemble d'outils vous aide à progresser dans ce qui peut être un processus de longue haleine. Il vous aide à réfléchir, à établir une stratégie, à anticiper, et à tirer des leçons au fur et à mesure. Il inclut des éléments qui peuvent être utiles au niveau collectif ou individuel, tels que des autocontrôles pour vous maintenir sur la bonne voie. Finalement, il vous guide pour déterminer quand une intervention atteint son terme et comment assurer que les changements auxquels vous avez procédé seront durables.

SECTION 5. AUTRES RESSOURCES.

Cette section propose des ressources utiles développées par Creative Interventions ou d'autres organisations ou projets :

5.1 Lexique des mots clés et définitions. C'est une liste de termes qui apparaissent dans la Boîte à outils avec les définitions que nous leur donnons.

5.2. Histoires vécues et exemples. This puts together the stories from this Toolkit in one place.

5.3. Politique anti-oppression (anti-discrimination/anti-harcèlement) de Creative Interventions. C'est un exemple de la politique que *Creative Interventions* met en place pour définir les attitudes et les comportements inappropriés et pour préciser comment ils sont traités par notre organisation.

5.4. Atelier sur les violences interpersonnelles. Atelier d'une journée sur les violences interpersonnelles et étatiques. Les données statistiques sont spécifiques aux États-Unis et demanderaient à être adaptées aux pays francophones.

5.5. CARA prend des risques : mettre en œuvre des stratégies de responsabilisation communautaire. C'est un texte utile écrit par CARA (collectif contre les maltraitements et le viol) pour exposer les principes qui guident la responsabilisation communautaire.

5.6. Distinguer la maltraitance de la violence, par Connie Burk du réseau nord-ouest des survivant·es bisexuel·les, trans, lesbiennes et gays. Le réseau du nord-ouest a développé une technique précise pour déterminer qui utilise la violence, notamment dans les relations queers. C'est une introduction à l'analyse que le réseau du nord-ouest fait de la dynamique de pouvoir et de comment elle se relie à la distinction entre violence et maltraitance.

5.7. Portrait d'une pratique par Philly Stands Up : Anatomie de la responsabilisation, par Esteban Lance Kelly et Jenna Peters-Golden de Philly Stands Up! (PSU). C'est un article qui décrit les outils que l'association PSU a créés pour accompagner la responsabilisation des personnes ayant causé du tort, notamment la technique de la maison des émotions.

5.8. Faire face à une agression sexuelle: la justice transformatrice sur le terrain à Philadelphie, par Bench Ansfield et Timothy Colman de Philly Stands Up (PSU). C'est un texte écrit par deux membres de PSU sur une situation de violences sexuelles à Philadelphie et sur la vision de la justice transformatrice développée par PSU.

5.9. Honte, réalisation et restauration : l'éthique de la pratique restaurative, par Alan Jenkins. Cet article est écrit par un praticien australien, engagé de longue date dans la justice restaurative¹.

5.10. Comment trouver un·e thérapeute efficace [pour les auteurs de violences sexuelles], par Anonyme. Cet article est écrit par une personne qui est engagée depuis deux ans dans un processus de responsabilisation lié à des violences sexuelles. Il donne des conseils pour trouver un thérapeute du point de vue d'une personne qui a cherché à se faire aider par une thérapie.

5.11. Liste de ressources. C'est une courte liste de ressources disponibles au Québec, en France, en Suisse et en Belgique à propos des interventions communautaires face à la violence interpersonnelle, la responsabilisation communautaire et la justice transformatrice.

¹ Il n'a pas pu être traduit, bien que l'auteur (Alan Jenkins) nous ait donné son accord enthousiaste, parce qu'il a été publié dans une revue (Australian and New Zealand Journal of Family Therapy) dont la maison d'édition (Wiley) demande des frais de copyright incompatibles avec le projet (1369,54 € pour un article de dix pages).

1.5. QUELLE EST NOTRE VISION GLOBALE ?

Notre but n'est pas de mettre fin à la violence. C'est la libération.

– Beth Richie

Cette Boîte à outils réunit une vision et une pratique en un modèle réaliste muni d'outils concrets. Nous espérons que cette Boîte à outils pourra vous aider à envisager et mettre en œuvre des moyens de faire face à la violence, de la réduire, de la prévenir et d'y mettre un terme.

Notre vision se fonde sur les hypothèses suivantes :

1

L'aide vient de vos proches – ami·es, famille, voisin·es, collègues et membres de la communauté. Ce modèle ne s'appuie pas sur les services sociaux, les cellules de crise ou la police. Il peut accompagner ces formes d'aide institutionnelle, mais il peut aussi être mis en œuvre sans elles, notamment si elles ne vous inspirent pas confiance. À l'aide de cette Boîte à outils, vous serez peut-être en mesure d'apporter une réponse plus rapide, plus sûre et plus efficace que les professionnel·les ou la police.

2

Les personnes qui subissent des violences peuvent avoir besoin ou envie de rester dans leur relation ou leur communauté. La plupart des services d'aide aux victimes de violence conjugale ou d'agression sexuelle considèrent que les personnes qui subissent ces violences doivent quitter ceux qui les agressent. Ils pensent que les personnes qui ont causé les préjudices doivent être mises à l'écart – en partant, en étant arrêtées par la police et/ou par une injonction d'éloignement ou un bracelet antirapprochement. Si vous voulez que les violences s'arrêtent tout en ayant besoin ou envie de rester dans la même communauté ou la même relation, vous aurez du mal à le faire en ayant recours aux services institutionnels. Cette Boîte à outils vous propose d'autres possibilités.

3

La communauté participe à la réponse aux violences. La plupart des services qui luttent contre la violence travaillent régulièrement avec le système de justice criminelle. Ils peuvent vous dire automatiquement d'appeler la police, sans penser que cela peut ne pas être souhaitable, voire être dangereux pour vous. Vous pouvez ne pas vouloir courir le risque d'être arrêté·e. Vous pouvez ne pas souhaiter la mise en place d'une injonction d'éloignement qui vous empêche d'entrer en relation ou même de vivre avec la personne qui cause le préjudice. Vous pouvez être sans papiers et craindre une expulsion du territoire. Vous pouvez être racisé·e ou migrant·e ou avoir une nationalité, une religion, une orientation sexuelle ou une identité de genre qui vous rend vulnérable face à la police qui peut devenir une source de violence plutôt que de secours. Et vous pouvez avoir encore d'autres raisons de craindre que recourir à la police puisse aggraver la situation plutôt que l'améliorer.

4

Il est possible d'aider les gens à se préparer et à agir pour assurer la sécurité, le soutien et la transformation. Cette Boîte à outils vise des actions – ou au moins la réflexion sur des actions – qui ont pour but la sécurité, le soutien face à la violence et la transformation. Ces actions peuvent être immédiates ou à long terme avec de nombreuses étapes. Chaque petite action peut faire la différence. Ce qui est important c'est de faire ce que nous pouvons pour reprendre le contrôle de nos vies et prendre des décisions qui soient saines et positives pour nous et pour les autres. Ce sont de petites choses qui peuvent, toutes ensemble et petit à petit, nous amener à plus d'options pour notre sécurité – et à des changements et des transformations profondes.

- Cette Boîte à outils propose des moyens de se rassembler pour accompagner le parcours parfois complexe qui mène au changement et à la transformation. Atténuer la violence, réparer les conséquences de la violence et créer de nouveaux moyens de se libérer de la violence peut prendre du temps. Cette Boîte à outils vous guide dans le processus difficile de la réparation et du changement.
- Pour les survivant·es/victimes, l'intervention cherche à identifier les meilleurs moyens de soutenir les survivant·es ou les victimes de violence en partageant les tâches de faire face à la violence, de la réduire, de la prévenir et d'y mettre fin (en brisant l'isolement et en assumant ses responsabilités), sans reprocher aux survivant·es ou victimes les choix qu'ils ont faits (sans blâmer les victimes) et en apportant un soutien qui correspond à ce qu'ils définissent comme leurs besoins ou leurs souhaits (en favorisant l'autodétermination).
- Pour les personnes ayant causé du tort, l'intervention cherche les meilleurs moyens de les aider à reconnaître, mettre un terme et assumer la responsabilité de leur violence (ce que nous appelons la responsabilisation), sans leur trouver des excuses (sans prendre leur parti) et sans nier leur humanité (sans les diaboliser).

5

On peut construire l'autodétermination, la santé et la soutenabilité à long terme de la communauté. Bien que cette Boîte à outils cherche des réponses pratiques à des situations individuelles de violence, sa vision plus globale vise à construire des communautés plus autonomes, saines et durables. Au fur et à mesure que ces nouvelles approches, compétences et attitudes s'intègrent aux réponses communautaires quotidiennes à la violence, nous renforcerons la capacité de nos communautés à résister aux dégâts causés par les violences interpersonnelles et à orienter nos énergies collectives vers une plus grande autodétermination et un plus grand bien-être pour tou·tes.

1.6. HISTOIRES VÉCUES

Histoire d'une survivante : Une communauté fait face à la violence conjugale

Introduction

Cette histoire est celle d'une survivante qui raconte comment elle a fait face à la violence de son mari grâce à son propre courage et au soutien d'un réseau d'ami-es et de sa famille. Mariée à un officier de police, elle ne pouvait pas se tourner vers la police pour obtenir une protection. Au lieu de cela, elle a surmonté son propre sentiment de peur et de honte pour se tourner vers un cercle d'amis. Ensemble, iels ont offert à elle et ses enfants des soins et des ressources éducatives pour construire une solution à la violence qui offre protection et compassion. Cette histoire figure également dans la *Section 4.D. Fixer les objectifs* pour montrer comment elle est capable de définir ses objectifs – ce qu'elle appelle des « demandes » – et comment ses amis et sa famille l'aident à les atteindre.

Une communauté fait face à la violence conjugale

Il y a deux ans, j'ai épousé un homme avec qui j'étais depuis dix ans et notre relation avait des problèmes. Pendant la dernière année de notre mariage, mon ex-mari suivait une formation d'officier de police et, en même temps, nous avons déménagé dans un autre État. Nous étions confronté-es à de graves difficultés dans notre mariage et la situation empirait. Je commençais à craindre de plus en plus une personne avec qui je m'étais sentie vraiment en sécurité.

J'ai trois enfants de 10, 6 et 4 ans, qui étaient témoins de beaucoup de disputes, de beaucoup de cris, de beaucoup de portes qui claquaient et de nombreuses choses dont le spectacle leur donnait un sentiment d'insécurité. Mon foyer semblait de plus en plus dangereux. J'avais peur de quitter la maison. J'avais peur de rentrer à la maison. J'avais peur de dormir dans mon lit.

La goutte qui a fait déborder le vase s'est produite un soir où j'étais allée chez des amis et mon partenaire m'avait suivi dans sa voiture. Et quand je suis arrivé à la maison de mes amis, il pila et sortit de sa voiture en hurlant des choses horribles sur moi. J'avais très peur, mais je ne savais pas quoi faire. Je savais qu'il me suivrait partout où j'irais. J'ai décidé d'aller sur mon lieu de travail qui était tout proche et qui était vide, car c'était la nuit. J'y suis finalement entrée, j'ai attendu quelques minutes et il est parti.

J'ai appelé une amie qui m'a rejointe au bureau. Elle m'a suggéré d'appeler une autre amie qui avait une maison où je pourrais aller le temps de décider ce que je devais faire, et c'est ce que j'ai fait. Quand nous y sommes arrivées, elles se sont assises autour de moi dans le salon et m'ont assurée que j'étais en sécurité dans cette maison, que j'y étais la bienvenue et qu'elles me comprenaient. À ce moment-là, je fuyais un homme qui était furieux et armé et je me sentais encore mal. J'avais l'impression d'exposer des gens à une chose que je ne contrôlais pas et qui me terrifiait. Mais je ne savais pas quoi faire d'autre et elles me disaient que c'était là qu'elles voulaient que je sois.

Mes amies m'ont demandé s'il y avait d'autres gens que je pouvais rassembler, que je pouvais appeler, qui pourraient me soutenir à ce moment-là. Je dois dire que je faisais partie d'une association communautaire dédiée à la lutte contre les violences sexuelles, ce qui signifie que je pouvais répondre que je connaissais des gens qui seraient en mesure de former un groupe de soutien. Je savais que, si j'avais besoin d'aide, des gens viendraient, me parleraient et que nous pourrions résoudre le problème ensemble. Et donc cela ne m'a pas paru bizarre de rencontrer ou d'appeler des gens et de leur dire, « Hé, j'ai besoin d'aide, et voilà ce qui se passe. »

Et en même temps, faire moi-même l'expérience de ces choses me faisait sentir que les gens allaient me voir différemment, me juger, penser que je suis hypocrite, penser que je suis faible. Et je me souviens que cela m'inquiétait vraiment pendant les premiers jours. Mais les gens m'ont rassurée en me disant que c'était exactement à cela que l'organisation servait, et que subir des violences n'avait rien à voir avec être fort ou faible, mais que c'était simplement subir des violences. C'était comment nous choisissons d'y faire face qui était important.

Nous avons donc passé quelques coups de téléphone et demandé à des gens de nous rejoindre. Sept ou huit personnes se sont jointes à nous et nous avons commencé à discuter de ce qu'il fallait faire. À ce moment-là, je me sentais complètement désespérée. J'étais encore à me demander : « Est-ce que cela m'arrive vraiment à moi ? » et « Qu'est-ce que je peux faire pour arranger ça ? » plutôt qu'à penser au lendemain ou à la semaine prochaine.

Mais je crois que mes demandes étaient quelque chose comme : je veux être chez moi ; je veux que mes enfants se sentent en sécurité ; et je crois que j'ai dit « Je veux qu'il parte. »

Je crois que c'était tout à ce moment-là, et ensuite nous avons réfléchi pour savoir ce qu'il fallait faire tout de suite, dans une heure, dans un jour, dans une semaine pour que ces demandes soient satisfaites. Nous avons examiné la question : alors si je veux être chez moi, comment pouvons-nous arriver à ça ? Comment s'assurer que j'y serai en sécurité ? Et je crois qu'une des réponses à cette question a été, au moins dans un futur proche, d'avoir des gens à la maison avec moi.

Nous avons finalement établi un emploi du temps. Nous avons envoyé un courriel avec un emploi du temps pour la semaine, avec des blancs que les gens pouvaient remplir, et j'ai été stupéfaite parce que des gens l'ont effectivement rempli. Et ils sont venu·es chez moi. Ils sont venu·es tous les jours pour s'installer dans le salon, et apporter de la nourriture, et s'asseoir ensemble. J'en étais stupéfaite. C'est ainsi que nous sommes parvenu·es à faire de ma maison un espace à nouveau sûr.

Quand nous avons réfléchi pour savoir s'il fallait appeler la police ou pas, j'ai senti que j'avais besoin d'aide pour calmer la situation, mais je ne savais pas quoi faire parce que si je ne pouvais pas appeler ses amis au travail, je ne pouvais pas les faire venir... Et ce n'était pas correct de les appeler de manière non officielle, parce que qui sait ce qui aurait pu arriver. Et on n'était pas sûr non plus du résultat si on les appelait de manière officielle.

Nous avons donc réfléchi à qui pouvait lui parler. Et nous avons trouvé quelqu'un dans la communauté à qui il pourrait parler s'il était prêt à le faire. Ma mère lui a parlé et elle était prête à s'occuper de lui. Il était totalement en rage, et pour une raison qui m'échappe elle n'était pas intimidée par lui et elle a réussi à lui parler très calmement.

J'avais des gens qui vérifiaient que j'allais bien, des gens qui passaient la journée avec moi, d'autres qui restaient la nuit pendant le week-end, et je me sentais bien. Je me sentais tellement bien d'avoir cette maison pleine, vous savez, cette maison où des gens arrivaient, jouaient avec les enfants, faisaient de l'art dans la cuisine, il y avait toujours quelqu'un qui faisait du thé et je ne me sentais jamais seule.

Si on doit parler de succès, je pense que le plus grand est que j'ai obtenu les trois choses que j'ai demandées, que j'ai identifiées comme ce que je voulais. Que mes enfants ont traversé cette période en se sentant en sécurité ; qu'il a quitté la maison ; que j'ai pu retourner chez moi ; et tout cela est arrivé assez rapidement. Donc en termes de succès je dirais que, pour moi en tant que survivante, ce sont les succès les plus importants.

Un autre succès en termes de communication est d'avoir immédiatement fait une liste de numéros de téléphone. C'est une des premières choses que nous avons faite et je savais toujours que j'avais quelqu'un à appeler. Et les gens m'appelaient et vérifiaient que tout allait bien. À cette époque, je pense que c'était dur. Je craignais que les gens fassent un burn-out. Je m'inquiétais que les gens puissent se sentir submergés par moi et mes affaires.

Je n'avais pas à constamment demander de l'aide, d'heure en heure, parce que nous avons identifié mes besoins à l'avance et il y avait suffisamment de personnes impliquées. Je sentais que personne ne portait toute la charge ni ne portait plus qu'elle ne pouvait le faire. Ce n'était certainement pas que les choses semblaient faciles. Elles étaient vraiment dures à supporter. Je pense que ce qui a aidé, c'était que nous ne menions pas une intervention du genre « Comment allons-nous nous débarrasser de lui ? » C'était plutôt « Comment nous assurer que personne ne subirait de préjudice dans la communauté ? Comment nous assurer que nous avons fait de notre mieux pour gérer cette situation ? » Le problème était constamment le préjudice. Le problème était constamment les événements, les comportements, les choses qui arrivaient et qui pouvaient porter préjudice. Mais ce n'était pas lui le problème, ni le fait que je veuille rester à la maison aussi longtemps que nécessaire.

Cela m'a permis de sentir que je pouvais venir dans cet espace et dire ce dont j'avais besoin, ce qui à cette époque incluait ne pas lui causer du tort en mobilisant le pouvoir de l'État, que cela m'ait été profitable ou pas. Cela ne pouvait qu'avoir des conséquences négatives pour lui.

Ensuite, j'ai dû prendre des décisions à propos de ce dont j'avais vraiment besoin pour mener mon travail à bien, m'occuper de mes enfants, survivre à chaque journée, guérir.

Nous devons mettre notre confiance dans le fait que les gens sont expert·es de leur propre vie, les prendre au sérieux et nous fier aux gens pour qu'ils naviguent de la violence à la transformation. Je pense que le mieux est que cela vienne des gens qui subissent les préjudices et ont une vision de ce qu'ils veulent. Et donner aux gens le temps d'identifier ce qu'ils veulent et accepter l'inconfort de pas pouvoir sauver quelqu'un·e d'une manière simple et rapide. Je pense que ce sont les valeurs qui ont le plus contribué à ma guérison.



Adapté de *Community Responds to Domestic Violence*. L'audio et le texte complet sont disponibles à StoryTelling & Organizing Project (STOP) www.stopviolenceeveryday.org.

Histoire d'allié·es de la communauté : Une petite histoire (He Korero Iti)

Introduction

Cette histoire propose un exemple vécu de ce qu'on entend par une intervention communautaire face à la violence. Cette histoire est aussi racontée dans la *Section 4.G. Travailler ensemble*. Cette histoire montre comment des gens ordinaires dans une famille peuvent se rassembler pour prévenir des violences à l'encontre d'un enfant, de manière créative et collective et en utilisant la vision et les valeurs que nous décrivons dans la section 1.5.

Une petite histoire (He Korero Iti)

Nous vivons dans une ville, mais une grande partie de la famille étendue (whanau) de mon mari vit dans la vallée où nous avons grandi, à environ 40 km de distance. Mon mari et son frère sont célèbres pour plusieurs choses – notamment comment ils prolongent la vie des autos et des camionnettes et utilisant des objets de haute technologie tels que de la ficelle et du fil de fer – un autre de leurs talents est la façon dont ils partagent ces véhicules pour une variété de tâches telles que déménager des meubles, transporter des gens, des matériaux de construction, des pièces de tracteurs, des herbes médicinales traditionnelles (rongoa), des anguilles, des légumes, des chiens et des cochons (vivants ou morts). Ils sont aussi connus pour être des gens sur qui les gens peuvent compter, ceux qu'on peut appeler en cas d'ennui ou de mort, ceux qui vont résoudre le problème et s'organiser. Ils font des allers et retours en ville, vers la côte pour pêcher des fruits de mer, vers des réunions interminables, pour visiter leur famille étendue (whanau) – le long des kilomètres de routes de terre dans et autour de la vallée, à travers les inondations ou la poussière selon les saisons, dans des autos rafistolées, cabossées et très prisées.

Il y a un certain nombre de choses à savoir à propos de la vallée – l'une est que les 33 derniers enfants au monde de cette sous-tribu (hapu ririki) à grandir et être éduqué·es sur leur propre terre sont scolarisés là, en dépit des efforts du gouvernement pour fermer l'école. Une autre

est que cette vallée est connue des habitants et des étrangers comme « patu wahine » – littéralement « battre les femmes » et ce n'est pas une blague. La montagne autour de cette vallée est désignée comme la porte par laquelle les esprits passent quand ils quittent cette vie. Cette vallée est aussi la vallée où mon mari et ses frères et sœurs ont été battus à l'école parce qu'ils parlaient leur langue paternelle. C'est la vallée où leur mère les a envoyés pour les protéger de leur père, un retour vers son peuple à elle. C'est là qu'ils ont traité des vaches, ont labouré et nourri des cochons, mais ont souvent eu faim et ont été fouettés, battus à coups de bâton et pire encore.

Mon beau-frère vit encore dans la vallée, dans un groupe de maisons proches de l'école. Il n'est donc pas surprenant que l'une de nos autos soit garée près de ces maisons – juste à côté de là où jouent les enfants. Il n'est peut-être pas non plus surprenant que, en jouant à ce bon vieux jeu international qui consiste à jeter des pierres, notre neveu de 8 ans a brisé la vitre arrière de l'auto. Si j'avais écouté j'aurais probablement entendu les « oh » et « ah » des autres enfants qui accompagnaient le bruit de la vitre qui se brisait, et si j'avais été vraiment attentive j'aurais entendu le battement rapide et effrayé de ce garçon.

Sa mère est la cousine de mon mari – et elle nous a appelés aussitôt. Elle était impatiente de nous assurer que ce garçon serait puni quand son père rentrerait à la maison. Son père est un homme grand avec des mains de tueurs de cochons qui accroche tout seul ses cochons sur les crochets de bouchers. C'est un homme de mouvement et d'action, pas un homme qui parle. Ces mains porteraient toute la force nécessaire pour prouver qu'il était un homme qui savait comment remettre son enfant à sa place. Frapper ce garçon serait sa manière de nous dire qu'il avait bien appris les leçons de son enfance.

Alors avant qu'il rentre à la maison nous avons fait chauffer les lignes téléphoniques – de sœur à sœur, de cousin·e à cousin·e, de beau-frère à belle-sœur, d'épouse à époux, de frère à frère. Parce que mon mari et son frère savaient qu'il y avait des leçons enseignées pendant l'enfance qu'il ne fallait pas transmettre. Le son des mains calleuses sur la chair tendre, les plaintes des sœurs qui assistaient au spectacle, l'odeur de sa propre peur, le goût de son propre sang et votre propre sueur quand on est couché dans la poussière – on ne vaut rien, on ne vaut rien et on aurait préféré ne pas être né. C'est un programme d'étude sans pareil. Un ensemble de leçons destinées à se répéter jusqu'à ce que vous soyez touchés par la grâce d'une révélation et fassiez le choix d'un autre apprentissage.

Quand le père de ce garçon est rentré à la maison et a entendu l'histoire de la vitre, ce garçon était protégé par notre amour collectif (aroha), notre bonne humeur, par la présence d'un oncle âgé, par les invitations à décider comment réparer la vitre le plus rapidement et le moins cher possible. Une fois encore, des coups de téléphone ont été échangés et un accord a été trouvé pour une compensation raisonnable. Comment un baril de gazole s'est transformé en vitre d'auto est une autre histoire.

Quand mon mari est retourné dans la vallée pour chercher l'auto, ce garçon était un témoin inquiet de son arrivée. Mon mari a aussi de très grandes mains, les mains d'un homme qui a passé le plus clair de sa vie dehors. Ces mains se sont tendues vers ce garçon pour lui faire un câlin et pas pour le frapper.

Il arrive encore de mauvaises choses dans la vallée, mais elles sont de plus en plus souvent nommées et font l'objet de résistances. De nombreux adultes qui ont appris ces leçons pendant l'enfance ne reviendront jamais. Pour les gens de ce pays (tangata whenua) c'est une

perte profonde – ce qui nous identifie dans une réunion n’est pas notre nom, mais celui de nos montagnes, rivières, sous-tribu (hapu) et tribu (iwi). Être totalement séparé de cela est un bouleversement de l’esprit pour ceux qui sont déjà blessés. Ce n’est qu’une petite histoire qui s’est passée dans une petite vallée, visible sur aucune carte. Quand ces petites histoires sont dites et répétées pour que nos vies se rejoignent et se lient, quand nous choisissons d’embrasser de nouveaux apprentissages et d’utiliser notre grandeur pour guérir et pas pour blesser, alors nous faisons pousser la grâce et la sagesse sur cette terre.

Par Di Grennell

Whangarei, Aotearoa

Nouvelle-Zélande



Glossaire

Whanau – groupe familial étendu
Rongoa – herbes médicinales traditionnelles
Hapu ririki – petite sous-tribu
Patu – frapper, maltraiter, soumettre
Wahine – femme-s
Aroha – amour, attention
Tangata whenua – gens du pays
Hapu – sous-tribu
Iwi – tribu

Adapté de Community Responds to Domestic Violence. L’audio et le texte complet sont disponibles à StoryTelling & Organizing Project (STOP)
www.stopviolenceeveryday.org.

Histoire d’une personne ayant causé du tort : Une histoire de violence sexuelle, de responsabilisation et de compassion

Introduction

Cette histoire propose un exemple vécu de ce que nous entendons par responsabilisation. Une version plus longue de cette histoire est aussi racontée dans la *Section 4.F. Responsabilisation*. Cette histoire partage le processus par lequel une personne parcourt l’itinéraire qui part d’infliger des violences sexuelles et arrive à assumer la responsabilité de ces violences. Elle révèle les liens complexes entre les actes de violence sexuelle d’une personne et sa propre victimisation dans l’enfance, une situation hélas courante. Bien que cette histoire décrive une situation inhabituelle où la personne qui a causé le préjudice entame d’elle-même le processus de responsabilisation, elle sert à montrer que des changements profonds sont possibles. Elle nous dit aussi qu’un processus de responsabilisation long et douloureux peut aussi guérir la personne qui cause le préjudice. La personne qui raconte cette histoire a demandé à rester anonyme, pas seulement pour des raisons de confidentialité, mais aussi pour éviter que son histoire devienne un moyen de recevoir une reconnaissance publique ou lui donne un sentiment d’héroïsme. Il demande aussi que, si vous parvenez à le reconnaître, lui ou d’autres, grâce aux détails donnés dans cette histoire, vous fassiez preuve de compassion dans le choix des personnes à qui vous révéleriez son identité. Si vous le reconnaissez, il vous demande de parler de cette histoire avec lui, ne serait-ce que pour lui dire que vous connaissez cette partie de son histoire.

Survivre à la violence sexuelle et l'infliger : une histoire de responsabilisation et de guérison

Pendant toutes les années où j'ai cherché des ressources, je n'ai trouvé que trois histoires de personnes qui avaient causé des préjudices et une seule d'entre elles donnait suffisamment d'information sur l'histoire vécue pour m'être utile. Je veux raconter mon histoire pour aider les personnes qui cherchent à travailler sur la merde qu'ils ont commise et aussi pour aider les personnes qui soutiennent ce processus et pour donner des idées sur ce qui se passe chez les personnes qui ne se comprennent pas elles-mêmes – pour aider les gens à mieux accompagner les processus de responsabilisation.

Vous savez, pour la plupart des méfaits que j'ai commis, on ne m'a jamais vraiment critiqué, donc je ne sais pas comment les autres appellent ça, j'ai juste mes propres mots. Je considère que j'ai agressé sexuellement des gens, que je n'ai pas respecté les limites sexuelles de personnes sans que ce soit une agression, et que j'ai eu un comportement patriarcal en général. Et puis la dernière chose dont il m'est toujours difficile de parler, c'est que j'ai aussi brutalisé un de mes proches quand j'étais jeune.

Mon processus de responsabilisation a commencé au début de ma vingtaine. La violence et le mal que j'avais fait n'étaient pas une erreur ponctuelle, mais un schéma permanent, chronique, qui se répétait sans cesse dans ma vie. Quelquefois, j'ai pu m'arrêter au moment où je faisais du mal, comme lorsque je maltraçais une personne à qui je tenais beaucoup, en la voyant pleurer lorsque j'ai dépassé ses limites sexuelles, ce que je considère comme une agression sexuelle, j'ai dit : « Merde. J'ai besoin d'arrêter tout de suite. » Mais même à ce moment-là, cette sorte d'horreur n'était pas suffisante pour me permettre d'agir sur mes comportements chroniques. Il a fallu beaucoup plus pour que je puisse commencer à changer, même si je reconnaissais les schémas chroniques du mal que je faisais dans ma vie et que je détestais faire cela.

À ce moment-là de ma vie, j'étais une épave totale. Pendant des années et des années, mon esprit n'avait été rempli que d'images de violence horrible envers moi-même. J'avais du mal à garder ma vie en ordre. Je subissais d'énormes quantités de stress, je faisais régulièrement des dépressions et tout me déchirait de l'intérieur. Et j'étais aussi déchiré par le fait d'essayer de m'empêcher de savoir ce que j'avais fait. C'était trop pour moi, même pour y penser. Pourtant j'avais vraiment envie d'en parler aux gens, mais j'avais peur de le faire à cause du genre de chose que j'avais faite. Vous savez, les gens qui agressent sexuellement sont les monstres les plus maléfiques de notre mythologie culturelle. Et tout le monde est d'accord pour ne leur infliger que de la violence. Et une si grande partie de ma vie a été organisée pour essayer de me protéger que ce n'était pas un risque que je pouvais prendre. Ce n'était même pas une question de choix. Ce n'était tout simplement pas une possibilité, même si c'était ce que je voulais le plus.

À un moment donné, j'ai commencé à passer plus de temps avec des personnes impliquées dans la politique radicale et la politique féministe. Et donc une personne que je connaissais, je l'appellerai Griffin (ce n'est pas son vrai nom), avait un de ses amis agressé sexuellement. Je me suis retrouvé par hasard à une table où Griffin avait une conversation sur ce que les gens allaient faire à ce sujet. Et c'est la première fois que j'ai entendu parler de Philly Stands Up. L'endroit où je vivais à l'époque était très loin de Philadelphie, donc ce n'était qu'un nom et une idée. Mais tu sais, cette minuscule graine d'idée a suffi pour me faire réaliser que c'était possible. Qu'il y avait des gens à qui je pouvais parler et qui n'allaient pas me détruire.

C'était quelques mois plus tard. Il se passait beaucoup de choses dans ma vie, où mon histoire de violence envers les gens et mon histoire de survie à la violence revenaient sans cesse dans ma vie. Mais je refusais toujours de les reconnaître. Et ce n'était pas une chose consciente. Je ne sais pas exactement ce que c'était, mais je n'avais pas encore eu la révélation que c'était mon histoire. J'ai fini par parler avec ce même ami, Griffin, qui avait mentionné Philly Stands Up, et juste dans cette conversation, toute mon histoire est sortie. C'était la première fois que je parlais à quelqu'un de mon passé d'agression et de viol ou de mon passé de violence sexuelle envers d'autres personnes. C'est à ce moment-là que j'ai cessé de fuir mon passé. Ces deux choses dans ma vie, survivre à la violence et infliger de la violence sont inséparables. J'ai commencé à accepter les deux au même moment. C'est la première fois que j'ai brisé mon propre silence. Et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à essayer de trouver un moyen de me responsabiliser.

Cela a été possible en partie grâce à la relation particulière que j'entretenais avec l'une des personnes que j'avais blessées, June (ce n'est pas son vrai nom), une personne que j'aimais énormément et que j'aime toujours énormément, même si je ne l'ai pas vue depuis des années et que je ne la reverrai probablement jamais. Et donc la douleur de blesser quelqu'un que j'aimais autant a contribué. Et puis je pense que c'est aussi parce que j'avais quelqu'un à qui parler. Je n'avais jamais été capable de communiquer avec les gens sur quoi que ce soit dans ma vie auparavant. Et puis, les choses ont tellement empiré à un moment donné que je n'avais plus le choix de ne pas chercher de soutien. J'ai fait une dépression pendant laquelle quelqu'un est entré dans ma vie et m'a écouté, et je ne pouvais plus me retenir. Et donc j'ai commencé à apprendre comment communiquer à partir de ça. Et puis Griffin, la personne avec qui j'ai eu cette conversation, a vraiment lancé mon propre processus de responsabilisation. Je pense que pour moi, c'était à cause de cet ami-e. Je ne me sentais pas menacé par ellui. J'avais confiance en ellui, je savais que si je lui parlais, iel continuerait à se soucier de moi et à me considérer comme une personne. Mais tout cela fait partie d'un contexte beaucoup plus large. Ce n'est pas seulement cette amitié particulière qui a fait la différence, c'est tout l'arc de toutes ces choses énormes qui se passaient dans ma vie, toutes ces ruptures et changements et nouveaux engagements et nouvelles compréhensions qui se développaient ensemble et qui m'ont amené à ce point...

... Maintenant, cela fait des années que je cherche du soutien auprès de groupes politiques qui travaillent sur la responsabilisation et la thérapie et que je reste engagé dans le processus. Ce que je comprends maintenant de la guérison, dans la globalité de mon expérience, à la fois comme survivant et comme agresseur, est très différent de ce que j'ai lu ou de ce dont les gens m'ont parlé, où il s'agit uniquement de guérir d'une maltraitance ou d'une violence.

Je pense que les trois plus grandes émotions auxquelles j'ai dû faire face au cours de cette guérison et de cette transformation - et c'est quelque chose que je n'ai formulé qu'au cours mois dernier - je pense que les trois plus grandes choses auxquelles j'ai dû faire face sont la culpabilité, la honte et une réponse traumatique à la vulnérabilité.

Je pense que ces trois choses – chez moi en tout cas – sont à l'origine de la haine de soi. Il m'a fallu beaucoup de temps pour comprendre ce que sont la culpabilité et la honte. Quelles sont ces émotions, à quoi elles ressemblent. Je lisais souvent ces mots, mais sans être capable d'identifier le sentiment. Quelqu'un m'a dit que beaucoup de mes actions semblaient motivées par la culpabilité. Et cela m'a paru étrange, car je n'avais jamais pensé que j'avais ressenti de la culpabilité auparavant. Je me disais : « Oh, j'ai des remords, mais je ne me sens pas coupable. » Il a fallu des années de réflexion avant que je comprenne ce qu'était la culpabilité et comment

je l'éprouvais. Une fois que j'ai compris, je me suis dit : « Bon sang ! C'est en fait tout ce que je ressens. » Je n'avais pas encore compris ce que je ressentais, alors je ne savais pas comment l'identifier.

Selon moi, la culpabilité est le sentiment de mériter une punition. Cette culpabilité apparaît lorsque je prends conscience du mal que j'ai fait. Je peux m'engager dans la minimisation pour essayer de faire disparaître ce mal, de sorte que je ne ressente plus cette culpabilité, que je ne me sente pas digne d'être puni. Je pourrais essayer de le nier – même genre de chose. Peut-être vais-je essayer de m'engourdir pour ne plus ressentir cela – pour ne plus avoir ce sentiment. Ou peut-être que je vais faire en sorte que la punition vienne à moi - simplement en étant dans cet endroit où il y a ce sentiment que la botte va frapper, et qu'elle devrait frapper, pour résoudre ce sentiment de dommage imminent en me faisant du mal.

Et une autre chose que je peux voir en moi est d'essayer de sortir de ce sentiment que le mal va m'arriver en consacrant ma vie à amender le mal. Mais le fait est que c'est différent de la compassion, essayer de réparer les torts par culpabilité plutôt que par compassion. Si je le fais par culpabilité, je remarque que je ne peux pas m'imposer de limites. C'est comme une compulsion, et cela me conduit à l'épuisement, parce que chaque fois que j'arrête, ce sentiment revient, et c'est comme si le mal allait arriver. J'apprends à rester présent avec ce sentiment difficile et à respirer à travers lui. Cela m'aide beaucoup.

Et puis, en ce qui concerne la honte, je comprends la honte comme le sentiment que je suis quelqu'un que je ne peux pas supporter d'être. J'étais à cet atelier où quelqu'un parlait de son expérience de la dépendance et disait : « Toute ma vie, quand j'étais au milieu de cette dépendance, j'avais cette combinaison de grandeur et de complexe d'infériorité. » Vous savez, comme ce sentiment que j'étais meilleur que tout le monde et que j'étais la pire ordure de la terre. Je pense que c'est la manifestation de la honte - que c'est ce que je devrais être et que c'est ce que je suis vraiment. Quand je me trouve dans ce genre de situation, je réagis généralement à la honte en essayant d'étouffer la conscience de la partie de moi qui est une ordure, et l'une des principales façons de le faire était de trouver des moyens d'obtenir des frénésies sexuelles ou quelque chose comme ça. Et l'autre chose que je me suis vu faire est d'essayer d'éradiquer cette partie de moi qui est la racaille. Et la plupart du temps, cela passait par des fantasmes de violence envers moi-même, envers cette partie de moi que je détestais, cette partie de moi que je ne supportais pas, et j'essayais de me déchirer en deux. Je pense que c'est en grande partie ce qui alimentait mon désir de suicide, aussi.

L'une des choses qui se sont produites avec le processus de responsabilisation, c'est qu'une fois que j'ai commencé à parler aux gens des choses dont j'avais le plus honte, et à les rendre publiques, alors ce sentiment de grandeur a disparu. Et au lieu de cela, j'ai dû accepter cette autre compréhension de moi-même qui n'était pas aussi prise dans des illusions de grandeur et qui était plutôt cette humilité forcée. Comme, je suis une personne et je ne suis pas meilleur que les autres. Ou, je suis une personne et je peux aussi changer. Ainsi, en parlant des choses dont j'ai le plus honte, cette honte s'est transformée pour moi. C'était un aspect très important de la guérison pour moi. Et cela a nécessité beaucoup de deuils, beaucoup de perte. Et c'est quelque chose que j'ai vécu au cours de cette première année, lorsque j'en parlais aux gens.

Alors que j'en parlais avec d'autres personnes, toutes ces possibilités se refermaient dans ma vie. Je ne serais jamais capable de faire cette chose maintenant. Je ne pourrais jamais avoir ce type de relation maintenant. Le monde était moins ouvert pour moi. Je ne peux plus me voir de la même façon. Bien souvent, je n'avais pas vraiment la capacité d'y faire face. Mais dans les

moments de lucidité que j'ai eus, lorsque j'ai accepté la situation, j'ai vraiment fait mon deuil, j'ai pleuré sur les choses que je perdais à cause de la responsabilisation. C'était une grande partie de la guérison pour moi, trouver le chagrin, s'y connecter et l'exprimer. Et aussi le chagrin de tout ce que j'avais fait.

Il y a encore des choses que je vais probablement devoir laisser tomber, mais dont je n'ai pas encore fait le deuil, des possibilités auxquelles je m'accroche encore. J'ai constaté que, souvent, lorsque je me sens puissant et dans une attitude de contrôle, l'une des choses qui résolvent le problème est de trouver un moyen de faire le deuil. Les accès de pouvoir, les attitudes de contrôle, ont tendance à se produire lorsque j'essaie de contrôler des choses qui changent. Si je peux juste accepter le changement et faire le deuil des possibilités qui changent, alors je me rétablis. Je veux dire, je suis venu à bout de beaucoup de choses que je pleurais quand j'ai commencé à en parler avec les gens. Je commence à être capable de trouver des chemins différents dans ma vie pour atteindre certaines des mêmes choses que je voulais pour ma vie, mais des chemins qui ont beaucoup plus d'humilité. Et je pense que c'est l'une des choses les plus précieuses que la responsabilisation m'a apportées. À chaque fois que je commence à voir grand, je ramène ça à cette responsabilisation et ça m'a beaucoup aidé à trouver des chemins liés à l'humilité. C'est quelque chose que j'apprécie vraiment.

La troisième est une réponse traumatique à la vulnérabilité. Et c'est une réponse que je ne comprends pas encore très bien, car je commence tout juste à la comprendre. Mais comme je l'ai déjà dit, à cause de la violence que j'ai subie dans ma propre vie, une grande partie de ma vie a été consacrée à me protéger. Et pour moi, ces comportements m'ont été imposés par ce même type de haine de soi et de violence. Donc si je laisse une ouverture où je suis vulnérable, alors cette haine de soi vient la refermer. Si je fais une erreur qui me rend vulnérable, je commence à avoir des fantasmes de violence envers moi-même. C'est une façon de me forcer à ne jamais laisser cela se reproduire. Je ne le comprends pas très bien. L'une des choses sur lesquelles j'ai travaillé récemment est d'apprendre à m'ouvrir à la vulnérabilité. Et c'est la dernière partie de la haine de soi que j'ai le moins guérie...

... J'ai un ami qui a été impliqué dans beaucoup de travail de responsabilisation, et il a insisté sur le fait que ce que je fais n'est pas de la responsabilisation parce qu'il n'y a pas de survivant-es quelque part qui font une liste d'exigences ou ce genre de chose. Mais pour moi, ce n'est qu'un aspect de la responsabilisation. Il y a un autre aspect qui consiste à être responsable envers moi-même, à m'assurer que je vis les valeurs qui sont importantes pour moi dans le monde. En fin de compte, la responsabilisation pour moi est un engagement à faire ce que je dois faire pour m'assurer que je ne répète pas ces schémas, qu'ils cessent avec moi. Une partie de ce travail a consisté à créer des limites pour moi-même. Une partie de ce travail a été la guérison et la transformation. Et une partie de ce travail consiste également à m'engager dans le monde, à ne pas le voir comme une affaire individuelle, mais à me considérer comme faisant partie d'une lutte sociale. J'ai besoin de m'engager dans le monde pour contribuer à mettre fin à toutes ces violences sexuelles qui existent partout.

La responsabilisation a ce don d'humilité. L'une des choses qui sont vraiment précieuses pour moi dans cette humilité est la quantité de compassion qu'elle m'a permis d'avoir pour les autres. J'ai toujours des sentiments de supériorité, mais pas autant qu'avant. À ce stade de ma vie, je suis capable de me comprendre comme étant le même genre d'être humain que tant d'autres personnes. Je ne me mets pas à un niveau différent d'eux. J'ai donc l'impression d'avoir une bien meilleure capacité à comprendre la lutte et la douleur des gens, à en tirer des leçons et à aimer les gens, grâce à cette compassion et à cette lutte partagée.

Cette capacité pour un amour réel et authentique est quelque chose que je n'ai jamais eu. Je pensais que l'amour était une chose obsessionnelle. Et quand j'ai réalisé que je devais arrêter ça, j'ai eu ce moment de deuil, de perte et de doute, parce que je me suis dit : « Si j'arrête ça, est-ce que je ressentirai à nouveau l'amour ? » Cela a nécessité un changement énorme. Une fois que ça s'est calmé, une fois que j'ai arrêté ça, tout le paysage est devenu silencieux. Il m'a fallu un certain temps pour adapter mon ouïe afin que ce ne soit pas seulement le rugissement de cette obsession, mais que je puisse entendre les oiseaux, les insectes et la brise. De là, j'ai appris une sorte d'amour qui est basé sur la résilience, l'engagement partagé et le sacrifice. C'est un vrai cadeau qu'on m'a fait.

Une autre chose aussi, c'est que je peux supporter de vivre avec moi-même. Je ne le pouvais pas avant. La plupart du temps, je suis bien dans ma peau. C'est énorme – même si j'ai traversé des périodes extrêmement sombres et difficiles où la dépression dans laquelle j'avais vécu pendant si longtemps dans ma vie est tombée dans un abîme. Sortir de cet abîme, grâce à un engagement continu à la responsabilisation, c'est comme la première fois de ma vie où je commence à sentir que je suis libéré de cette sorte de dépression et de cette anxiété et paranoïa paralysante. J'ai une capacité émotionnelle maintenant, comme si je pouvais ressentir des choses. Je n'en suis pas encore à un stade où la joie occupe une place importante dans ma vie, mais cela semble possible maintenant. À travers tout ce deuil et tout ce que j'ai fait, j'ai aussi eu quelques moments de clarté et de légèreté que je n'avais jamais connus auparavant dans ma vie.

Je pense qu'une autre chose qui a été un vrai cadeau pour moi, en termes de responsabilisation, est la possibilité d'avoir des relations intimes durables avec les gens, que ce soit sexuellement ou non. Et d'avoir une certaine capacité à prendre du plaisir - même du plaisir sexuel, parce qu'avant, j'étais tellement prisonnier de la honte, de la culpabilité et des souvenirs traumatiques que je ne me sentais jamais qu'horrible. Maintenant, je n'ai pas l'impression d'être condamné à cela pour le reste de ma vie. Je sens qu'il y a une possibilité de s'en libérer.

1.7. CETTE BOÎTE À OUTILS EN TANT QUE PROJET EN COURS

Cette Boîte à outils est un guide, pas une garantie

Bien que cette Boîte à outils ne mène pas toujours directement à notre objectif le plus idéal, elle nous aide à imaginer comment faire face à la violence et à travailler à la conception d'une communauté en bonne santé. Elle augmente les possibilités de s'éloigner de la violence par un changement communautaire, mais elle n'en est pas une garantie.

Certain·es d'entre vous ne seront pas en mesure de rassembler assez de ressources, notamment de temps et d'énergie, pour arriver au bout de l'intervention. Vous pouvez ne pas parvenir à trouver un groupe, ou votre groupe peut se révéler incapable de travailler ensemble. Vous pouvez faire face à trop de risques et de dangers pour que cette approche vous convienne. Vous pouvez décider d'utiliser une approche proposée par des organisations traditionnelles de lutte contre les violences conjugales ou les agressions sexuelles. Cependant, le simple fait de réfléchir à une approche communautaire peut aider d'autres personnes à clarifier leur compréhension de la situation et peut en motiver d'autres encore à faire un travail de prévention ou à être mieux préparé·es s'ils rencontrent des situations violentes dans l'avenir.

Modifier vos attentes et votre définition du succès

Cette Boîte à outils contient des informations utiles pour toute personne qui s'intéresse à faire face à la violence, à la réduire, la prévenir et y mettre fin. Pourtant, vous comprenez aussi qu'intervenir dans une situation de violence est un processus difficile à l'issue incertaine. Le succès peut ne pas consister en l'accomplissement de tous vos objectifs. Vous pouvez utiliser cette Boîte à outils en ne considérant que certaines de vos options ou en n'effectuant qu'une partie du processus sans atteindre tous vos objectifs initiaux. Même ne travailler que sur une partie du processus peut être utile et précieux. Nous avons appris par notre propre travail que le succès peut prendre des formes inattendues.

Améliorez cette Boîte à outils grâce à votre expérience

Cette Boîte à outils est un travail en cours. Il contient les meilleures informations que CI a été en mesure de rassembler au cours des années de son projet Story Telling & Organizing Project (www.stopviolenceeveryday.org) et de son projet Community-Based Interventions Project (www.creative-interventions.org). Nous, à CI, nous voyons cette Boîte à outils comme un commencement.

Nous vous invitons à lire les diverses sections de cette Boîte à outils et à voir si elle vous convient. Si vous lisez ceci, nous vous demandons de penser à comment vous pourriez aider une autre personne pour qui la Boîte à outils serait être utile, mais qui aurait des difficultés à lire pour des raisons de langue, par manque de goût pour la lecture ou parce qu'il est en crise émotionnelle.

Finalement, si vous utilisez cette Boîte à outils pour votre propre intervention, pensez à voir si les leçons et les expériences que vous avez acquises pourraient augmenter et améliorer la Boîte à outils. Lorsque d'autres personnes vont découvrir cette Boîte à outils et commencer à l'utiliser, nous nous attendons à ce qu'elles en tirent de nouvelles leçons et créent de nouveaux outils. Et leurs nouvelles histoires de succès et d'échec augmenteront notre connaissance collective de comment arrêter la violence.

Si vous créez de nouvelles connaissances, leçons et outils, nous vous invitons à les partager avec d'autres en vous connectant à nos sites web www.creative-interventions.org et www.stopviolenceeveryday.org ou en diffusant vos contributions sur d'autres forums.

1.8. QUESTIONS FRÉQUENTES SUR CETTE BOÎTE À OUTILS

Vous trouverez ci-dessous les réponses à des questions qui sont souvent posées à propos de cette Boîte à outils et de l'intervention communautaire face à la violence. Regardez si vous avez les mêmes questions ou si elles peuvent vous guider vers les points forts de cette Boîte à outils. Chaque question est suivie de réponses succinctes et de suggestions de lectures complémentaires.

FAQ #1 : QU'ENTENDEZ-VOUS PAR VIOLENCE INTERPERSONNELLE ?

Nous définissons la violence interpersonnelle comme la violence qui a lieu dans nos relations interpersonnelles, notamment :

- La violence conjugale qui se passe dans une relation intime telle que le mariage, le concubinage, les relations passées ou avec un partenaire éphémère
- Les violences familiales, c'est-à-dire les violences conjugales, mais aussi celles qui concernent les enfants, les parents, les petits-enfants, les grands-parents et d'autres membres de la famille ou des proches tels que des ami·es de la famille, des gardiens, des tuteur·ices, des personnels soignants, des concierges, etc.
- Les violences sexuelles incluent les attitudes sexuelles non désirées, les contacts physiques ou les actions telles que l'agression, le viol, le harcèlement sexuel, les maltraitements et la pédocriminalité.
- La maltraitance des enfants, c'est-à-dire tous les mauvais traitements envers des enfants.
- La maltraitance des aînés, c'est-à-dire tous les mauvais traitements envers des personnes âgées.
- Bien que CI se concentre sur les types de violence cités plus haut, cette Boîte à outils peut aussi être utile à ceux qui vivent des violences dans d'autres cadres : avec le voisinage, dans les écoles, les organisations, au travail et dans le cadre professionnel. De telles violences peuvent aussi être considérées comme interpersonnelles.

La violence peut être physique, psychologique, sexuelle, économique, ou peut prendre d'autres formes.

Voir la Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir.

FAQ #2 : QU'EST-CE QU'UNE INTERVENTION COMMUNAUTAIRE FACE À LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE ?

En bref, la définition de CI des interventions communautaires face aux violences interpersonnelles est :

- Une tentative pour faire face, réduire, prévenir et mettre fin aux violences interpersonnelles (ce que nous appelons une intervention),
- En utilisant les ressources de la communauté plutôt que la police ou les services sociaux,
- Qui fait directement participer les ami·es, la famille, les collègues, les voisin·es et les membres de la communauté (que nous qualifions de communautaire),
- Avec la possibilité de solliciter (ou d'impliquer) la ou les personnes ayant causé le préjudice.

Voir Section 2.1. Qu'est-ce que l'intervention communautaire face à la violence interpersonnelle et Section 3. Présentation du modèle : est-ce la bonne solution pour vous ?

FAQ #3 : QU'ENTENDEZ-VOUS PAR RESPONSABILISATION ?

En bref, la responsabilisation est la capacité de reconnaître la violence commise, de la cesser et d'en assumer la responsabilité. On pense généralement que c'est la personne qui a causé le préjudice qui doit en être responsable. La responsabilisation communautaire signifie que la communauté porte une part de responsabilité en ignorant, minimisant, voire encourageant la violence. Les communautés doivent aussi reconnaître la violence, y mettre fin et prendre leurs responsabilités en développant leurs connaissances, leurs compétences et leur engagement pour confronter la violence et porter des normes sociales et un cadre qui préviennent la violence avant qu'elle ait lieu.

La responsabilisation est un processus. Elle nécessite d'écouter, d'apprendre, d'assumer ses responsabilités et de changer. Elle demande de créer consciemment dans nos familles et nos communautés des occasions de communiquer directement, de comprendre le préjudice et de la réparer, mais aussi de rééquilibrer les pouvoirs et de reconstruire les liens et les communautés pour plus de sécurité, de respect et de bonheur.

Creative Interventions promeut une manière différente de concevoir la responsabilisation. Nous promouvons une vision qui est plus positive, liée à la responsabilité et à la transformation plutôt qu'à la punition et la revanche et qui peut être activée par le lien et le soin plutôt que seulement par la peur et la colère. Nous n'oublions pas que la violence cause de la peur, de la colère et de l'indignation. Elle le fait. Et ces émotions ont toute leur place.

Mais le passage de la violence à la compassion, la sécurité, le respect et la santé doit aussi venir des valeurs que nous défendons, même elles sont difficiles à ressentir quand nous faisons face à des violences. Et nous promouvons la responsabilisation comme un moyen de garder nos communautés unies, sûres et en bonne santé plutôt que comme un moyen de punir, diviser et rejeter.

Cela ne signifie PAS que les survivant·es ou victimes doivent pardonner aux personnes qui leur ont fait du tort, ni que nous demandons simplement des excuses et tout va bien, ni que les relations doivent être maintenues ou les familles rester unies. Aucune de ces choses ne correspond à la définition de la responsabilisation, bien qu'il soit possible que le pardon, les excuses et même rester ensemble fasse partie de ce que des personnes demandent ou même arrivent à obtenir.

La responsabilisation est un processus. Nous la considérons comme un chemin vers la transformation. Bien que nous utilisions ce chemin pour montrer les étapes vers la responsabilisation et notre vision d'une évolution positive et transformatrice, une intervention peut n'atteindre aucune de ces étapes. Le succès d'une intervention peut se limiter à l'étape 1.



FAQ #4 : POURQUOI UTILISEZ-VOUS LE TERME « PERSONNE AYANT CAUSÉ LE PRÉJUDICE » ET PAS AUTEUR OU VIOLEUR ?

Dans cette Boîte à outils, nous évitons les mots tels que coupable, agresseur, auteur, personne violente, violeur, prédateur, criminel ou tout terme de ce genre qui incite à penser que la personne qui a causé le préjudice portera toujours cette étiquette. Nous évitons aussi les termes juridiques puisque nous poursuivons une approche différente. Comme notre Boîte à outils cherche à induire des changements, et notamment à modifier les attitudes et les comportements des personnes qui ont causé un préjudice, nous voulons que notre langage reflète cette possibilité de changement.

Voir Section 5.1. Lexique des mots clés et définitions.

FAQ #5 : LA RESPONSABILISATION COMMUNAUTAIRE ME RAPPELLE UNE ACTION DE FOULE OU UN GROUPE D'AUTODÉFENSE, C'EST ÇA ?

Dans ce modèle, les collectifs ou les groupes de personnes peuvent être inclus dans un processus de responsabilisation, mais nous n'approuvons pas les actes de violence conçus comme une punition, une vengeance, une façon de prendre sa revanche, de leur faire sentir ce que ça fait, de les blesser dans le but de leur faire ressentir de la souffrance. Notre but est de proposer une approche de la violence et de l'intervention qui s'appuie sur la compassion et les liens avec la personne qui cause le préjudice. Nous voyons cette approche comme une façon d'inviter la personne qui a causé le préjudice à participer au processus de responsabilisation et à comprendre que cela finira par lui être bénéfique ainsi qu'à d'autres dans la communauté. L'image d'une « invitation » guide notre approche. Toutefois, un certain usage de la force, ne serait-ce que sous la forme d'une légère pression, peut être assez probable aux premiers stades de l'arrêt de la violence et de la réaction aux préjudices.

Voir Section 4.F. Responsabilisation. Comment changer la violence ?

FAQ #6 : J'AI ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCES. ET POUR MOI LA RESPONSABILISATION SERAIT QUE LA PERSONNE SOIT VRAIMENT TRÈS TRÈS DÉSOLÉE D'AVOIR FAIT CE QU'ELLE A FAIT. EST-CE QUE LA RESPONSABILISATION COMMUNAUTAIRE PEUT ÊTRE UTILISÉE POUR FAIRE EN SORTE QUE LA PERSONNE QUI A CAUSÉ LE PRÉJUDICE REGRETTE D'AVOIR FAIT CE QU'ELLE A FAIT ?

Être désolé·e, éprouver des regrets ou de la honte peut être un sentiment naturel quand quelqu'un assume ses attitudes et ses maltraitements. Cependant, cela n'est pas la même chose que de nous « assurer » que quelqu'un a des regrets en le punissant, en l'humiliant ou en lui infligeant des souffrances. Notre société ne nous enseigne pas à faire la différence entre faire regretter des actes et créer un processus qui traite la violence et y mette fin. On confond souvent responsabilisation et violence ainsi que demande de justice et vengeance. Bien que le désir de vengeance soit tout à fait compréhensible, nous demandons aux gens d'accepter ces sentiments, mais de prendre du recul et aussi d'y réfléchir. Nos réponses communautaires sont fondées sur des valeurs qui ne sont pas compatibles avec la vengeance.

Voir Section 3.4. Valeurs pour guider vos interventions pour une discussion et des outils qui précisent nos valeurs.

Voir Section 4.D. Fixer les objectifs pour plus de détails sur comment penser aux objectifs d'une intervention et à un processus de responsabilisation communautaire.

FAQ #7 : IL Y A DES NUMÉROS D'URGENCE OU DES REFUGES OU LA POLICE POUR S'OCCUPER DE ÇA. POURQUOI DEMANDEZ-VOUS AUX GENS DE S'IMPLIQUER ? EST-CE QUE CE N'EST PAS DANGEREUX ?

Nous avons remarqué que les personnes victimes ou survivant·es se tournent généralement d'abord vers leur famille ou leurs ami·es. Elles ne s'adressent aux lignes téléphoniques d'urgence, aux abris ou à la police qu'en dernier recours, voire jamais. Pour certaines personnes, par exemple un·e migrant·e sans papier, une personne qui a déjà des ennuis avec la justice, ou quelqu'un qui est déjà visé par la police, demander de l'aide à la police peut sembler dangereux.

Nous pensons que nous pouvons faire un bien meilleur travail en développant nos connaissances et nos aptitudes à faire face à la violence, la réduire, la prévenir ou y mettre fin (ce que nous appelons une « intervention »). Si des membres ordinaires de la communauté tels que nous arrivent à s'améliorer sur ce sujet, nous aurons plus de chances de faire face à la violence au moment où elle apparaîtra, plutôt que d'attendre que cela devienne trop grave ou que tant de tort ait été causé. Nous pouvons agir avec sollicitude et compassion envers les personnes les plus proches de nous, y compris les gens qui ont causé le préjudice. Nous pouvons plus vite venir en aide aux personnes que nous aimons ou à celles que nous comprenons et qui partagent notre communauté. Nous pouvons directement et fermement faire face à la violence sans faire comme si rien ne s'était passé, sans rejeter la responsabilité sur la victime ou espérer que quelqu'un d'autre s'en occupera. Nous pouvons faire de nos maisons, de nos familles et de notre communauté les lieux sains et sécurisants dans lesquels nous voulons vivre.

Nous espérons que, quand cette approche deviendra mieux connue et que plus de ressources telles que cette Boîte à outils seront disponibles, alors les lignes téléphoniques d'urgence et les abris pourront apporter plus de soutien à celles et ceux d'entre nous qui voudraient confronter la violence quand elle survient dans nos familles et nos communautés. Voir *Section 4.B Rester en sécurité* pour plus d'information à propos de la sécurité et des dangers.

FAQ #8 : CETTE APPROCHE SEMBLE CONVENIR À LA SITUATION DONT JE SUIS INFORMÉ·E, MAIS JE VOIS QU'ELLE NÉCESSITE UNE FACILITATION. COMMENT PUIS-JE TROUVER UN·E FACILITATEUR·ICE ? EST-CE QU'IL Y A DES PROFESSIONNEL·LES OU DES EXPERT·ES QUI PEUVENT FAIRE ÇA ? EST-CE QUE JE DEVRAI LES PAYER ?

À l'heure actuelle, il y a très peu d'organisations ou de « professionnel·les » qui connaissent vraiment et peuvent accompagner ce type d'approche de la violence interpersonnelle. Ce que nous croyons, c'est que beaucoup d'entre nous ont des personnes de confiance ou des connaissances qui peuvent faire un bon travail de facilitation avec l'aide de ressources telles que cette Boîte à outils. Ces personnes pourraient nous connaître, être familières avec notre culture et notre langage et être intéressées au fait que la situation trouve une issue positive. Dans cette approche, la personne chargée de la facilitation ne prend pas de décision et ne connaît pas tout. C'est quelqu'un·e qui sert de point d'ancrage dans un processus qui peut être compliqué, émotionnellement intense et de longue durée. Un·e facilitateur·ice peut poser des questions, chercher si cette Boîte à outils ou d'autres ressources peuvent aider et nous rappeler ce que nous avons déjà décidé. Ou si nous ne trouvons personne pour faciliter, cette Boîte à outils peut être un guide utile pour nous aider à diriger et organiser une intervention communautaire, ou à y participer.

Avec le temps, nous espérons que de plus en plus de gens de la communauté – les personnes-ressources, les « aidant·es naturel·es », les leaders religieux, les chef·fes de famille ou du voisinage, les personnes douées pour diriger, mais qui ne l'ont encore jamais fait – puissent construire leurs propres compétences pour devenir facilitateur·ice, allié·es, etc. Une de nos devises est : « Que mettre fin à la violence soit une tâche quotidienne. » Nous espérons que la volonté, le désir et la capacité d'arrêter et de prévenir la violence finira par appartenir à chacun·e d'entre nous et que nous l'enseignerons à notre communauté, nos enfants et les générations futures. Ainsi, non seulement nous serons plus capables de faire face à la violence et d'y mettre un terme, mais nous tisserons tout cela dans nos vies afin que la violence soit stoppée par tout le monde et finalement empêchée dès le début d'advenir.

Voir les conseils de facilitation dans la Section 4 de cette Boîte à outils pour des suggestions concrètes de comment faciliter différentes étapes de ce processus.

FAQ #9 : CETTE BOÎTE À OUTILS EST TELLEMENT LONGUE. COMMENT POUVEZ-VOUS ESPÉRER QU'UNE PERSONNE MOYENNE LA LISE ?

Oui, cette Boîte à outils est longue. Intervenir contre les violences ne se fait pas, hélas, en suivant une recette ou 10 étapes faciles. Cette Boîte à outils cherche à incorporer des considérations telles qu'assurer la sécurité, déterminer des objectifs, communiquer et bien travail-

ler ensemble, qui peuvent être utiles pour traiter beaucoup de situations de violence. Notre expérience à *Creative Interventions* nous a montré qu'il y avait beaucoup de types différents de situations de violence et de personnes qui peuvent s'impliquer dans une intervention et que beaucoup d'événements inattendus peuvent se produire en chemin. Nous voulions inclure le plus grand nombre possible de situations qui peuvent se produire. Nous savons aussi que nous pouvons avoir à traiter des situations dangereuses et qu'il est fréquent que le danger augmente quand des gens font face à la violence et y mettent fin.

Les personnes qui causent un préjudice se sentent encore plus menacées et ont l'impression d'être dépossédées du contrôle de la situation quand on les met face à leurs responsabilités ou quand la dynamique de pouvoir change. Cela donne parfois lieu à une période où le danger et l'incertitude augmentent. Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas agir. Cela signifie que nous devons être spécialement préparé·es pour affronter ces situations et que nous devons prendre des précautions. Une grande partie de nos informations et de nos outils vise à prendre en compte la sécurité et les risques.

Nous savons que la forme écrite et la longueur de cette Boîte à outils peuvent la rendre inaccessible à de nombreuses personnes. Nous avons cherché à utiliser un langage simple, d'expliquer les termes qui ne sont pas familiers, et de nous concentrer sur les pratiques concrètes plutôt que sur des arguments philosophiques ou politiques. Nous espérons que les gens qui vont lire ou télécharger ce document pourront contribuer à rendre cette connaissance disponible à ceux qui ont une manière différente d'apprendre et de comprendre. Nous espérons que des gens vont augmenter cette Boîte à outils et fabriquer de nouveaux outils faciles à utiliser et à comprendre et qu'ils les partageront en utilisant le site web de *Creative Interventions* ou par d'autres moyens.

Nous espérons aussi que cette Boîte à outils deviendra plus pertinente quand des gens seront en danger ou auront des proches victimes ou auteur·ices de violences. Nous pensons que certain·es seront soulagé·es de trouver une section qui traite leur situation ou leurs besoins personnels. Ils n'auront pas à lire toute la Boîte à outils, mais pourront trouver assez d'informations utiles pour les aider à atteindre leurs objectifs.

FAQ #10 : CETTE BOÎTE À OUTILS DONNE L'IMPRESSION QUE LES INTERVENTIONS SONT LONGUES ET COMPLEXES. JE NE VOIS PAS COMMENT JE POURRAIS EN PRENDRE LA RESPONSABILITÉ.

Cette Boîte à outils inclut des interventions où beaucoup de gens sont engagés et qui mettent en œuvre un processus de long terme qui vise à changer la personne qui cause le préjudice. Elle repose sur l'hypothèse que les schémas de violence résultent d'attitudes et de comportements qui sont construits sur une longue période, parfois plusieurs générations. Il est peu probable que cela change grâce à une seule action ou un seul événement.

Nous comprenons aussi que des actions plus réduites peuvent constituer des progrès significatifs. Il faut parfois rassembler un énorme courage pour parler à quelqu'un·e d'une situation

de violence. Réunir des ami·es chez une personne pour lui assurer confort et sécurité peut ne pas transformer la personne qui cause le préjudice, mais procure à la victime ou survivant·e et à ses enfants un cadre de guérison sûr. Retirer prudemment une arme à feu ou une autre arme de la maison de quelqu'un·e peut ne pas arrêter les violences conjugales, mais peut fortement réduire la possibilité de blessures graves ou de meurtre. Même de petites actions peuvent briser la sensation d'isolement, de honte ou de peur. Elles peuvent donner à la personne qui cause le préjudice le sentiment que des gens sont au courant de la situation et soutiennent fermement la victime ou survivant·e. Ces actions peuvent aussi envoyer le message qu'il y a des gens qui sont prêts à prendre de soin de la personne qui cause le préjudice et à l'aider à se transformer.

FAQ #11 : JE SUIS VICTIME DE VIOLENCE ET J'AIMERAIS AVOIR LE TYPE DE SOUTIEN DÉCRIT DANS CETTE BOÎTE À OUTILS. MAIS JE NE SAIS PAS VERS QUI ME TOURNER. JE NE VOIS PERSONNE POUR ME SOUTENIR.

Il est vrai que la réponse communautaire n'est pas à la portée de tout le monde. Beaucoup de gens sont contraints de recourir aux types d'aides disponibles dans de nombreuses communautés, notamment des lignes téléphoniques d'urgence, des refuges, des centres de conseil, des centres médicaux et des réponses du système de justice criminelle.

Mais en même temps, nous avons constaté qu'une fois que les gens commencent à penser de cette manière plus communautaire, de nouvelles possibilités peuvent se présenter. Vous pouvez commencer à chercher de possibles allié·es et trouver des allié·es inattendu·es. Vous pouvez trouver des gens qui ne s'impliqueront certes pas à long terme, mais qui pourront jouer un rôle utile, même si c'est sur une courte période. Nous nous appelons *Creative Interventions* parce que la créativité est souvent juste ce dont nous avons besoin. Il n'y a pas de recette toute faite, mais la créativité, la flexibilité et un peu d'aide de ressources comme cette Boîte à outils peuvent rendre possibles certaines formes d'intervention, quelque chose qui vous permettra d'atteindre au moins certains de vos objectifs.

Voir Section 4.C. Cartographier les allié·es et les obstacles pour aider à réfléchir à qui peut intervenir et quels rôles iels pourraient jouer.

FAQ #12 : JE SUIS IMPLIQUÉ·E EN TANT QU'ALLIÉ·E DANS UN PROCES-SUS DE RESPONSABILISATION ET JE RESSENS BEAUCOUP DE SENTIMENTS NÉGATIFS À L'ENCONTRE DE LA VICTIME. JE DOIS AVOUER QUE J'APPRÉCIE LA PERSONNE QUI A CAUSÉ LE PRÉJUDICE PLUS QUE LA VICTIME. EST-CE QUE C'EST NORMAL ?

Il est possible que nous n'aimions pas la victime de violences. Les victimes ne sont pas des personnes parfaites. Elles sont imparfaites comme tout le monde. Parfois, nous attendons d'elles qu'iels soient la « victime parfaite » – au-delà de la culpabilité, qui fait toujours ce qu'elle a dit qu'elle ferait, qui nous apprécie quand nous l'aidons. Parfois, nous sommes en colère parce qu'elle a des sentiments confus envers la personne qui lui a causé du tort et semble alterner entre la craindre et la défendre, parfois ses allié·es ne savent plus quoi faire. Parfois, l'effet des violences et les difficultés de l'intervention peuvent inspirer aux survivant·es/victimes peur, colère, déception, frustration, épuisement, confusion et d'autres émotions qui nous sont déplaisantes.

Parfois, la personne ayant causé le préjudice a utilisé son charme personnel ou son pouvoir pour dissimuler son comportement ou pour le justifier.

Il est important d'en apprendre davantage sur la dynamique habituelle des violences interpersonnelles telles que les violences conjugales ou sexuelles pour pouvoir accepter et comprendre ce qui peut sembler des attitudes ou des comportements confus de la part de la victime ou de la personne ayant causé le préjudice. Il peut aussi être utile d'expliquer la confusion que les allié·es ressentent. Et il peut être utile d'expliquer nos sentiments à la personne qui a causé le préjudice. Faire ce qu'il faut pour faire face à la violence, la réduire, la prévenir et y mettre fin ne signifie pas forcément que nous « aimons » la victime et que nous « détestons » la personne qui a causé le préjudice. Ce qui aide, c'est d'avoir des objectifs clairs et de comprendre la dynamique parfois complexe de la violence et des interventions face à la violence.

Voir Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir pour plus d'informations sur ces sentiments confus. Ils sont naturels, mais peuvent nous porter à douter de la victime ou survivant·e et à prendre le parti de la personne qui a causé le préjudice. Voir Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence pour plus d'informations sur la dynamique des interventions. Voir Section 4.E : Soutenir les survivant·es/victimes pour plus d'informations sur la façon de soutenir les victimes dans de nombreuses situations différentes. Voir Section 4.F : Responsabilisation pour plus d'informations sur la façon d'aider les personnes ayant causé le préjudice à se responsabiliser dans de nombreuses situations différentes.

FAQ #13 : ON M'A DEMANDÉ DE M'IMPLIQUER DANS UNE INTERVENTION COMMUNAUTAIRE, MAIS HONNÊTEMENT JE N'ARRIVE PAS À SAVOIR QUI EST LA VICTIME ET QUI EST LA PERSONNE CAUSANT LE PRÉJUDICE

Parfois on ne sait pas qui est le·la victime/survivant·e et qui est la personne qui cause le préjudice. Quelqu'un peut mentir ; la victime peut aussi avoir recours à la violence ; et, parfois, les violences sont « mutuelles » – c'est-à-dire qu'elles sont à peu près égales des

deux côtés. Les violences interpersonnelles ont souvent lieu à huis clos, en privé. On ne « voit » pas ce qui s'est passé et on peut avoir l'impression que c'est parole contre parole. Nous n'avons pas de méthode infaillible pour déterminer qui est la victime et qui est la personne causant le préjudice. Et nous ne supposons pas que la victime soit une « victime parfaite » – elle peut aussi agir d'une façon qui paraît violente, parfois pour se défendre.

Nous cherchons des « schémas » de pouvoir et de contrôle. Nous regardons qui a une position de pouvoir qui lui donne plus de contrôle sur la situation, qui lui permet de manipuler l'autre, de justifier son comportement, et de mieux dissimuler ses actions. Ainsi, les privilèges masculins restent une dynamique de pouvoir fréquente pour excuser les violences masculines contre les femmes et les filles. Les personnes qui ont la nationalité du pays de résidence ou un permis de séjour permanent utilisent souvent leur position pour contrôler et violenter les personnes sans papiers ou qui ont besoin de l'autre pour leur statut en matière d'immigration ou leur bien-être. Les gens qui ont un salaire ou un statut plus élevé peuvent s'en servir contre ceux qui ont moins de ressources, et de même pour les personnes valides vis-à-vis de celles porteuses de handicap. Certain·es peuvent utiliser l'homophobie et la transphobie ou la haine contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou queers (LGBTQ) et profiter de cette vulnérabilité pour menacer et violenter les personnes LGBTQ.

Cependant, la violence ne suit pas toujours la direction que nous venons d'indiquer. Il arrive qu'une personne dans une position plus vulnérable dans la société soit la personne la plus violente dans une relation. Les dynamiques de pouvoir et de violence ont tendance à suivre ce schéma, mais pas toujours.

Ces dynamiques peuvent obscurcir la distinction entre la victime et la personne qui cause le préjudice. La compréhension des dynamiques de pouvoir peut nous aider à mieux déchiffrer les dynamiques de violence.

Voir Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir pour plus d'information la dynamique de la violence et pour distinguer la victime ou survivant·e et la personne qui a causé le préjudice.

Voir Section 4. A : Faire le point et Section 5.6 : Distinguer la maltraitance de la violence, écrite par Conny Burk, The Northwest Network des Bisexuel·les, Trans, Lesbiennes et Gays survivant·es d'abus qui peuvent aider à clarifier les dynamiques confuses de violence, notamment pour distinguer entre victime/survivant·e et personne ayant causé le préjudice.

FAQ #14 : JE SUIS IMPLIQUÉ·E COMME ALLIÉ·E DANS UNE INTERVENTION COMMUNAUTAIRE, MAIS JE SUIS TRÈS RÉSERVÉ·E SUR CE QUE NOUS FAISONS ET POURQUOI. JE NE SAIS PAS SI JE PEUX SOUTENIR PLUS LONG-TEMPS CE PROCESSUS.

Bien que la plupart des gens impliqués dans une intervention veuillent généralement que les violences cessent et que les personnes guérissent, iels ne sont souvent pas d'accord sur la meilleure façon d'atteindre ce but.

Cette Boîte à outils essaie de tenir compte du fait que beaucoup de participant·es à une intervention pensent vouloir la même chose, mais ont en fait des opinions très différentes sur les détails des objectifs et le meilleur moyen de les atteindre. Par ailleurs, même l'intervention la plus lisse déclenche souvent de fortes émotions telles que la peur, la culpabilité et la honte, qui peuvent nous inspirer de nombreux doutes. Nous pouvons avoir l'impression d'être sur des montagnes russes émotionnelles. Nous pouvons changer d'avis sur certaines choses.

Bien que cette Boîte à outils s'appuie sur un processus collectif, chaque individu aura ses propres convictions sur ce qui est bien, ce qu'on croit, et ce qui constitue ses limites personnelles d'engagement dans le processus. Cela peut être aussi simple qu'avoir des limites de temps – combien de temps iels sont prêt·es à investir dans le processus et à quelle heure iels sont disponibles. Ou cela peut être des raisons de principe plus profondes sur la façon dont les choses devraient être mises en œuvre.

Cette Boîte à outils encourage les gens à bien réfléchir et à être fidèles à eux-mêmes et aux autres à propos de leurs principes directeurs, des objectifs souhaités pour l'intervention, des limites personnelles et de ce que nous appelons les « points cruciaux ». Elle encourage aussi les participant·es à discuter ensemble et à prendre des décisions collectives qui peuvent vraiment changer l'avis des personnes et les informer sur les dynamiques de la violence et les avantages de l'action collective. Elle s'appuie sur la conviction que discuter et agir en groupe entraîne un meilleur résultat que les actions individuelles ou les actions chaotiques d'un groupe qui ne communique pas. Il vaut mieux avoir ces discussions franches le plus tôt possible pour que les décisions soient basées sur une communication claire. Il est pourtant possible que certaines personnes décident de ne pas participer au processus parce qu'elles n'ont pas le temps ou l'énergie ou pour des désaccords plus profonds. Il est possible que certaines personnes soient amenées à changer de rôle pour assurer une fonction qui convient mieux à leurs capacités ou leurs valeurs.

Voir Section 4.C. Cartographier les allié·es et les obstacles pour réfléchir à quels rôles pourraient convenir.

Voir Section 4.D. Fixer les objectifs pour réfléchir aux objectifs du groupe et aux objectifs individuels, et pour voir comment on peut les réunir dans un ensemble commun d'objectifs qui convienne à tout le monde.

Voir Section 4.G. Travailler ensemble pour identifier les problèmes et imaginer des moyens positifs de coopérer dans l'équipe.

FAQ #15 : JE SUIS UN·E SURVIVANT·E DE VIOLENCES ET J'AI DEMANDÉ À DES GENS DE M'AIDER PAR UNE INTERVENTION. MAIS IELS ME FRUSTRENT BEAUCOUP. EST-CE QUE CE N'EST PAS MON INTERVENTION ? POURQUOI IELS NE FONT PAS CE QUE JE LEUR DEMANDE ?

Il peut y avoir beaucoup de raisons pour lesquelles des gens finissent par ne plus être d'accord sur une intervention communautaire. Des outils de cette Boîte aident à reconnaître les désaccords et les points de vue différents tout en coordonnant les efforts visant les objectifs communs. Cela signifie aussi que des membres de la communauté peuvent avoir des perspectives et des objectifs différents de ceux de la victime. Cela peut constituer une flopée de différences qui, si elles sont discutées, vont probablement mener à un processus meilleur et plus efficace.

D'autre part, cela peut refléter le fait que certain·es allié·es ne comprennent pas les dynamiques de la violence ou ne mettent pas en valeur le point de vue unique de la victime. Alors que certaines ressources contre les violences domestiques ou sexuelles disent qu'elles se concentrent uniquement sur les besoins de la victime, cette Boîte à outils défend un processus qui met la perspective et l'expérience de la victime au centre de l'intervention, sans nécessairement affirmer que tout le monde doit faire ce que la victime dit ou demande. Bien que cela puisse être la dynamique à suivre dans certaines interventions, nous encourageons aussi des processus qui laissent la place à des discussions sur ce qui doit être fait. Il peut être nécessaire que les allié·es s'écoutent les un·es les autres et arrivent à comprendre le point de vue des autres. Les allié·es doivent particulièrement bien écouter la perspective et l'expérience de la victime. Et les survivant·es ou victimes peuvent aussi avoir besoin de reconnaître et de comprendre celles des allié·es. Dans cette approche, il y a aussi une place pour tenir compte de la perspective de la personne ayant causé le préjudice et pour considérer ses besoins et son bien-être sans prendre son parti ni excuser ses actes.

Voir Section 4.D. Fixer les objectifs pour réfléchir aux objectifs du groupe et aux objectifs individuels, et pour voir comment on peut les réunir dans un ensemble commun d'objectifs qui conviennent à tout le monde.

Voir Section 4.E : Soutenir les survivant·es/victimes pour plus d'information sur la façon de soutenir les survivant·es/victimes.

Voir Section 4.G. Travailler ensemble pour imaginer des moyens positifs de coopérer dans l'équipe.

FAQ #16 : JE SUIS UN·E SURVIVANT·E DE VIOLENCES. FINALEMENT, DES GENS RECONNAISSENT LES VIOLENCES ET AGISSENT. J'AI EU ASSEZ DE VIOLENCES ET JE VEUX QU'IELS PORTENT LE POIDS DE L'INTERVENTION. EST-CE QUE L'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE NE DEVRAIT PAS SIGNIFIER QUE JE PEUX LAISSER CE TRAVAIL À LA COMMUNAUTÉ ?

D'après notre expérience, il est difficile de mener à bien une intervention sans aucune participation de la victime. Les exceptions peuvent être quand la victime est un enfant et qu'il est déplacé ou dangereux que les adultes fassent reposer le poids de l'intervention sur l'enfant. Il peut être difficile de trouver le bon degré d'implication de la victime, en particulier quand la victime et les allié·es de la communauté ne sont pas d'accord sur ce point.

Il y a de nombreuses raisons qui font que la participation d'un·e survivant·e/victime est utile, notamment le fait que c'est iel qui connaît le mieux les violences qui ont été commises. D'autres personnes peuvent involontairement choisir des directions qui mettent la victime en danger ou mener des actions que la victime ne trouve pas satisfaisantes.

Nous avons remarqué que les survivant·es choisissent d'intervenir de différentes manières. Certain·es veulent prendre toutes les décisions. D'autres ne veulent pas du tout participer. Certain·es souhaitent recevoir des comptes-rendus occasionnels ou décider des points particuliers. Certain·es désapprouvent complètement l'intervention.

Voir Section 4.E : Soutenir les survivant·es/victimes pour plus d'informations sur la façon de concevoir et de planifier les différents niveaux d'engagement des survivant·es dans l'intervention.

FAQ #17 : JE SUIS ENGAGÉ·E DANS UN PROCESSUS DE RESPONSABILISATION COMMUNAUTAIRE ET J'AI L'IMPRESSION QUE LA PERSONNE AYANT CAUSÉ LE PRÉJUDICE CHERCHE CONSTAMMENT À FUIR SES RESPONSABILITÉS. EST-CE QUE NOUS NE SOMMES PAS EN TRAIN DE LA LAISSER MANIPULER LE PROCESSUS ?

Dans cette Boîte à outils, nous présentons la responsabilisation comme un chemin. La première étape sur ce chemin est d'arrêter les violences, ou les arrêter suffisamment pour pouvoir passer à l'étape suivante. Il est difficile pour quelqu'un de se responsabiliser au milieu des violences ou au milieu d'un cycle de violence qui se répète sans fin. Il est difficile de demander ou d'espérer que des changements soient durables au milieu d'un schéma ou d'un cycle de violence.

Cette Boîte à outils nous encourage à tenir compte des résistances. Comme nous le répéterons, nous devons créer des systèmes qui soient assez flexibles pour s'accommoder des comportements habituels d'évitement et de ralentissement de la responsabilisation, et assez forts pour résister à ces tactiques et pour les réduire au fil du temps.

En fait, nous nous attendons à ce que les personnes confrontées à leurs schémas et actes de violence essaient d'éviter la responsabilisation. Pensez aux occasions où vous avez été accusé·es de quelque chose. Même si vous avez fait ce dont on vous accuse, vous pouvez avoir éprouvé de la rancœur que quelqu'un·e l'ait révélé. Vous pouvez avoir essayé de vous trouver des excuses. Ceci ne cherche pas à sous-estimer les dégâts causés par l'absence de responsabilisation ou à dire que de petites bêtises sont aussi graves que les violences que les gens ont commises. Ceci nous aide à comprendre et à anticiper de très probables résistances afin de nous y préparer et d'améliorer notre processus. Dans cette Boîte à outils, nous n'avons pas de moyen infaillible de garantir la responsabilisation. En fait, nous commençons seulement à comprendre ce processus et nous avons inclus tout ce que nous en savons pour que d'autres

puissent bénéficier de ce que nous avons appris et construire sur cette base. Notre point de vue général est que nous devons construire des processus qui prévoient des résistances et sont capables de les contenir et de les réduire à terme.

En contrepartie, nous devons construire des processus qui prennent en compte les perspectives et le bien-être de la personne ayant causé du tort. Comment se connecter à ses valeurs ? Comment se connecter à ce qui lui tient à cœur ? Pouvons-nous envisager de maintenir dans nos communautés des personnes ayant causé des préjudices sans excuser ou minimiser les torts commis ? Qu'est-ce qu'il faudrait pour cela ?

Voir Section 4.F : Responsabilisation pour plus d'informations sur le processus de responsabilisation.

FAQ #18 : ON PARLE BEAUCOUP DE JUSTICE RESTAURATIVE ET DE JUSTICE TRANSFORMATRICE. EST-CE QUE C'EST LA MÊME CHOSE ?

Beaucoup de gens commencent à parler de méthodes alternatives d'intervention face aux violences. Les termes tels que justice restaurative, responsabilisation communautaire, réponse communautaire aux violences et justice transformatrice ont beaucoup de principes communs et font parfois référence aux mêmes types de processus. La justice restaurative, en particulier, est discutée depuis les années 70 et a été développée pour traiter différents types de violences – surtout en Nouvelle-Zélande, en Australie et au Canada. Elle a été moins employée dans le cadre des violences conjugales et sexuelles. La justice restaurative a été développée en collaboration avec le système de justice criminelle. Cette Boîte à outils et beaucoup d'autres qui discutent de ces alternatives travaillent à une plus petite échelle et sans relation avec le système de justice criminelle. Beaucoup d'entre elles sont aussi opposées au système de justice criminelle parce qu'il est « injuste » et lui-même violent, et qu'il entrave les processus fondés sur le lien et la sollicitude – au contraire, il s'appuie sur la punition.

Beaucoup d'utilisateur·ices de cette Boîte à outils seront à l'aise avec le terme de justice transformatrice qui a souvent été utilisé dans les espaces de justice sociale. Cette Boîte à outils est en accord avec les principes de la justice transformatrice.

D'une manière générale, cette Boîte à outils est de nature plus pratique et n'entre pas dans les discussions sur les différentes formes de justice. Pourtant, *Creative Interventions* a beaucoup soutenu ces alternatives, notamment à cause de son attachement à la justice sociale et de ses préoccupations vis-à-vis des violences du système de justice criminelle.

Voir le site web de *Creative Interventions* www.creative-interventions.org pour plus d'informations et des liens vers d'autres associations qui travaillent sur ces questions.

2 Les informations de base que tout le monde devrait avoir

2.1 Introduction

2.2 Qu'est-ce que l'intervention communautaire face à la violence interpersonnelle ?

2.3 Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir

2.4 Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence



2.0. Introduction

La Section 2 : Les informations de base que tout le monde devrait avoir contient quelques informations très importantes à avoir lorsque vous considérez réagir à une situation de violence et que vous envisagez d'utiliser cette Boîte à outils.

Peu importe votre niveau de familiarité avec le concept de violence interpersonnelle, incluant la violence domestique ou la violence sexuelle, il peut vous être utile de lire cette section. Les informations présentées ici sont différentes de ce que vous pouvez retrouver dans d'autres livres, sites ou autre matériel d'éducation communautaire.

Cette section inclut :

2.1 Qu'est-ce que l'intervention communautaire face à la violence interpersonnelle ?

Cette sous-section explique plus en détail l'approche utilisée dans cette Boîte à outils.

2.2 Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir

Notre société continue de véhiculer de fausses informations à propos de la violence interpersonnelle. Cette sous-section offre un résumé de quelques notions importantes à propos de la violence interpersonnelle que vous devriez savoir afin de mieux comprendre ses dynamiques et afin de lui offrir une réponse plus appropriée.

2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violences

Dans cette sous-section, nous offrons quelques leçons de base que *Creative Interventions* a appris sur comment intervenir contre la violence au cours de ses 3 années d'activités. Elle s'appuie également sur plusieurs autres leçons partagées par d'autres groupes ayant tenté de créer des réponses similaires à la violence. La plupart de ces groupes sont listés dans la préface.

2.1. Qu'est-ce que l'intervention communautaire face à la violence interpersonnelle ?

Brève définition

En bref, la définition de CI d'une intervention communautaire face à la violence interpersonnelle est :

- Une tentative de nommer, arrêter, réduire et/ou prévenir la violence interpersonnelle (c'est ce que nous appelons intervenir)
- Une manière d'utiliser des ressources communautaires plutôt que de dépendre du système pénal ou des services sociaux
- Qui incluent directement des ami·es, des membres de la famille, des collègues, des voisin·es, ou d'autres membres de la communauté (d'où le communautaire)
- Avec la possibilité d'interagir directement avec la ou les personnes causant un préjudice

Naviguer un vocabulaire spécifique

Vous entendrez probablement parler de réponse communautaire ou d'approche communautaire.

Nous employons parfois le terme responsabilisation communautaire parce que ce mot est souvent utilisé par d'autres.

Plusieurs de nos organisations partenaires ont trouvé le terme « justice transformatrice » utile pour faire référence à plusieurs idées semblables. Nous n'utilisons pas ce terme et nous ne parlons pas de « justice » de manière générale. Nous avons également constaté que plusieurs personnes utilisant le terme « justice réparatrice » sont ouvertes à des interventions incluant une collaboration avec la police ou le système de justice pénale, c'est pourquoi nous n'employons pas ce terme non plus. (Pour une bonne explication de la justice transformatrice, veuillez vous référer à celle du curriculum de *Generation Five : Toward Transformative Justice ; A Liberatory Approach to Child Sexual Abuse and other forms of Intimate and Community Violence* : http://www.generationfive.org/wp-content/uploads/2013/07/G5_Toward_Transformative_Justice-Documents.pdf)

Dans cette section, nous allons tenter de clarifier ce que nous voulons ou ne voulons pas dire quand nous employons ces termes.

Que voulons-nous dire lorsque nous parlons de « violence interpersonnelle » ?

Intervention Communautaire

- La *violence domestique* ou *violence conjugale* prend place au sein d'une relation intime comme un mariage, un partenariat domestique, une relation amoureuse ou une ancienne relation.
- La *violence familiale* peut inclure la violence domestique, mais peut également s'étendre aux enfants, parents, petits-enfants, grands-parents, ou n'importe quel autre membre de la famille, ainsi que n'importe quelle autre personne étant très proche de la famille comme des ami·es, ou des gardien·es.
- La *violence sexuelle* désigne des attitudes sexuelles non-consenties, des touchers ou des actions comme une agression sexuelle, un viol, du harcèlement sexuel, de la maltraitance, ou *un abus sexuel sur un enfant*.
- L'abus sur les *enfants* désigne n'importe quel type d'abus commis contre un enfant.
- La maltraitance des aîné·es désigne n'importe quel type d'abus contre les personnes âgées.

Alors que CI se concentre sur les types de violence listés plus haut, cette Boîte à outils peut également être pratique pour ceux qui font l'expérience d'autres types de violence, comme de la violence dans votre voisinage, vos écoles, vos organisations, vos milieux de travail, etc. Ces formes de violences peuvent également être considérées comme de la violence interpersonnelle.

La violence peut être physique, émotionnelle, sexuelle, économique, ou peut prendre d'autres formes.

Veuillez vous référer à la *Section 2.2 Violence interpersonnelle* pour plus d'informations importantes.

Que représente la communauté ?

CI soutient les façons de réagir à la violence interpersonnelle qui s'ancrent dans la communauté. Par communauté, nous voulons parler du réseau de personnes avec qui nous pouvons vivre, jouer, travailler, apprendre, organiser, prier et se connecter.

Puisque la violence interpersonnelle se produit généralement dans ces espaces communautaires et implique parfois directement d'autres membres de nos communautés, CI croit que la réponse à la violence se trouve dans ces mêmes espaces avec ces mêmes personnes. Ce sont elles qui sont les plus affectées par la violence, qui en savent le plus sur les personnes impliquées, qui comprennent la culture et les ressources de la communauté et qui, ultimement, ont le plus à perdre à cause de la violence et le plus à gagner à y mettre fin.

En impliquant la communauté, nous pouvons :

- Répondre à la violence là où elle se produit
- Agir pour confronter la violence où et quand elle se produit pour la première fois
- Aider les personnes dans les communautés à se rassembler afin de prévenir, confronter, réduire, et mettre fin à la violence
- Faire de l'intervention contre la violence une compétence accessible et une pratique quotidienne plutôt qu'une chose que l'on ignore jusqu'à ce qu'il soit trop tard

Nous savons également que les survivant·es ou les victimes de violence se tournent habituellement vers les personnes qu'elles connaissent, et non vers les lignes de crise (numéros verts), les avocat·es ou la police. La famille et les ami·es sont habituellement les véritables premiers secours.

Le problème est que, en tant que membres de la communauté, nous ne savons pas toujours quoi faire. Et les « expert·es » nous disent qu'il faut se tourner vers les professionnel·les et vers la police pour résoudre nos problèmes de violence. Le but de cette Boîte à outils est de ramener ces connaissances et ces compétences dans les communautés et de les aider à intervenir adéquatement contre la violence.

Ce que nous NE VOULONS PAS dire par « communauté » est : la police – même si elle se fait appeler « police communautaire », le système de protection de l'enfance, le gouvernement, ou même d'autres organisations qui s'identifient comme étant « communautaires », sauf si elles impliquent directement les personnes de la communauté concernées comme acteurs et actrices principales. Les organismes de lutte contre les violences domestiques et sexuelles ne rentrent également souvent pas dans notre définition de communauté, car elles tendent à s'opposer à l'idée que les membres de la communauté sont les meilleures personnes pour intervenir dans des situations de violence.

Bien que cette Boîte à Outils soit le résultat d'un travail collectif issu de la collaboration d'organismes de lutte contre les violences domestiques et sexuelles, intervenant particulièrement dans les communautés racisées, immigrantes et queers, nous reconnaissons l'existence d'un écart entre le modèle d'intervention que nous décrivons ici et ce que nos organisations soutiennent habituellement.

Nous invitons les organisations œuvrant contre les violences domestiques et sexuelles et les organisations fournissant d'autres types de services à voir comment elles pourraient soutenir ce type d'initiative de réponse communautaire à la violence. Certaines organisations qui tentent de combler le fossé entre les approches traditionnelles et les approches communautaires font partie des organisations nommées dans la préface de la Boîte à Outils.

Qu'est-ce que la responsabilisation communautaire ?

Le terme « responsabilisation communautaire » peut être compris comme une forme plus spécifique de réponse communautaire à la violence. Par le mot « communauté », nous reconnaissons que les individus ne sont pas les seuls à être affectés par la violence. Les communautés le sont aussi. La violence interpersonnelle n'est pas seulement un problème individuel, c'est un problème communautaire, et la communauté elle-même doit prendre ses responsabilités.

En bref, la responsabilisation est le fait de prendre la responsabilité de reconnaître la violence et d'y mettre fin. Nous pensons habituellement à la personne faisant du mal comme étant la personne qui doit prendre la responsabilité de sa violence. La responsabilisation communautaire veut également dire que les communautés sont responsables de parfois ignorer, minimiser ou même encourager la violence. Les communautés doivent également reconnaître la violence en leur sein, y mettre fin et se montrer responsables en développant leurs connaissances, leurs compétences et leur volonté d'agir, en intervenant et en soutenant les normes sociales et les conditions qui préviennent l'apparition de la violence.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur la responsabilisation dans la *Section 4.F. Responsabilisation*.

Enfin, les communautés sont des endroits de sens, de connexion et de ressources pour les personnes survivantes et/ou victimes de violences comme pour les personnes en ayant commis. Ces caractéristiques confèrent aux communautés un potentiel immense de remise en cause de la violence. La responsabilisation communautaire soutient les tentatives de réparations du tort causé aux survivant·es et à toutes les personnes affectées par la violence, encourage les personnes ayant fait du tort à assumer la responsabilité pour leur violence (c'est-à-dire reconnaître, arrêter et rendre des comptes), et permet de changer les normes de la communauté afin que cette violence s'arrête définitivement.

Que voulons-nous dire par Intervention ?

Intervenir face à la violence, c'est faire plus que d'en parler et y réfléchir, c'est commencer à agir concrètement de manière à pouvoir la faire cesser.

Dans cette Boîte à outils, par « interventions contre la violence », nous parlons d'actions qui confrontent, réduisent, mettent fin ou préviennent la violence.

Même si, idéalement, nous aimerions mettre définitivement fin à toutes les formes de violence et nous assurer qu'elles ne se reproduiront jamais, nous savons que nos interventions ne peuvent pas toujours répondre à cette attente.

Nous comprenons également que nos interventions sont rarement des événements uniques. Elles correspondent plus souvent à des processus, incluant des étapes que nous décrivons dans la *Section 4 : Outils à combiner* comme : *Faire le point, Rester en sécurité, Cartographier les alliés et les obstacles, Fixer les objectifs, Soutenir les survivant·es, Responsabilisation, Travailler ensemble et Garder le cap.*

Combiner communauté et interventions

En résumé, les interventions communautaires en contexte de violence interpersonnelle sont :

- **Collectives** – L'intervention implique les efforts coordonnés d'un groupe plutôt que d'une seule personne.
- **Orientées vers l'action** – Une communauté agit pour faire face à la violence interpersonnelle, la réduire, la stopper et la prévenir.
- **Communautaires** – L'intervention est organisée et menée par des ami·es, de la famille, des voisin·es, des collègues ou d'autres membres d'une communauté plutôt que par les services sociaux, la police, les services de protection de l'enfance ou d'autres institutions gouvernementales.
- **Coordonnées** – L'intervention connecte personnes et actions pour nous permettre de travailler de façon coordonnée et d'atteindre les mêmes objectifs, ce qui nous assure que nos actions individuelles travaillent à la réalisation d'une cause commune. Nous sommes une équipe plutôt que des individu·es isolé·es travaillant en tant que sauveur·ses – ou séparément, ignorant ou ne prenant pas en compte les actions que d'autres pourraient entreprendre.

- **Holistiques** – L'intervention voit le bon en toutes les personnes impliquées dans la situation de violences, y compris celles qui les ont subies, celles qui ont causé du tort et les membres de la communauté affecté·es par ces violences. Elle construit également une approche qui peut inclure dans l'élaboration des solutions toute personne impliquée dans la situation – même, et dans la mesure du possible, la ou les personnes qui ont causé le préjudice.
- **Centrées sur les plus affecté·es par la violence pour créer du changement** – L'intervention permet aux personnes les plus affectées par les violences et à celles les causant, de développer de nouvelles techniques, d'obtenir des informations et de mettre en place des solutions à ces violences – ou de créer un système qui, en plus de reconnaître leur existence, réduit les chances qu'elles soient perpétuées.
- **Un soutien sur le difficile chemin du changement et de la transformation** – Sortir des violences, s'en remettre, s'en libérer et créer de nouvelles façons d'exister sans elles peut prendre du temps.

Pour les survivant·es/victimes, l'intervention se base sur les meilleures façons de les soutenir, en faisant face ensemble aux violences et en partageant la responsabilité de les réduire, les stopper ou les prévenir (rompre l'isolement et se responsabiliser), sans blâmer les survivant·es/victimes pour leurs choix (sans victim-blaming) et en soutenant leurs besoins et envies (autodétermination).

Pour les personnes ayant causé du tort, l'intervention se base sur les meilleures façons de soutenir ces dernières pour les amener à reconnaître, stopper et assumer leur rôle dans les violences (ce que nous appelons la responsabilisation), sans leur donner d'excuses (sans prendre leur parti) et sans nier leur humanité (sans les diaboliser).

- **Facilitées** – Ce type d'intervention fonctionne mieux lorsqu'une personne de la communauté agit comme facilitatrice, sert d'ancrage au processus ou nous aide à naviguer à travers les différentes parties de cette Boîte à outils. C'est pour cela que nous parlons d'un modèle facilité. Ce rôle peut être endossé par plus d'une personne ou il peut tourner entre différents membres au fur et à mesure du processus. La personne qui facilite n'est pas obligée d'être professionnelle ou experte de l'intervention face aux violences. Elle doit simplement être capable de garder la tête froide, d'agir selon les valeurs adoptées par le groupe et se trouver à une certaine distance de l'épicentre des violences pour réussir à surmonter la confusion et le chaos fréquents dans ces situations. Vous pouvez en lire plus sur le rôle de facilitateur·ice dans la *Section 4.C. Cartographier les allié·es et les obstacles*. Dans les cas où l'on n'arrive pas à trouver de facilitateur·ice, on peut au minimum se référer à cet outil pour nous guider dans le processus d'intervention.

En quoi l'intervention communautaire est-elle différente de ce que l'on connaît ?

L'intervention communautaire que CI propose est une alternative aux réponses habituellement disponibles en situation de violence, qui passent par les centres pour femmes battues, les refuges, les centres de crise pour les victimes de viol ou d'agression sexuelle, les cliniques d'assistance juridique, le soutien psychologique, la protection de l'enfance, les centres de médiation familiale, etc.

Les interventions classiques en situation de violences

Bien que les institutions citées plus haut puissent être utiles pour de nombreuses personnes, notamment les femmes vivant de la violence, elles ont tendance à recommander des solutions qui :

1. Partent du principe que les survivant·es/victimes veulent se séparer de la personne qui leur a fait du mal
2. Disent aux survivant·es/victimes qu'appeler la police ou le 911 est la façon la plus sûre de mettre fin à la violence.
3. Exigent que l'on fasse un signalement aux services de protection de l'enfance lorsqu'un·e intervenant·e de l'institution pense qu'un enfant est en danger.
4. Travaillent presque exclusivement avec les survivant·es/victimes plutôt que de faire appel aux ami·es, à la famille, aux voisin·es, collègues et membres de la communauté.
5. Ne traitent avec la personne ayant causé du tort qu'à travers la police ou le système de justice pénale.

La nécessité d'une alternative : En quoi la réponse communautaire est-elle unique ?

De son expérience, CI a constaté que beaucoup de personnes faisant appel à ce type d'institution ne se sentaient ni à l'aise ni en sécurité avec ces approches, mais qu'elles n'avaient pas d'autres options.

En réponse, CI a cherché une approche communautaire qui :

1. Explore des options permettant aux survivant·es/victimes de rester avec la personne qui leur a fait du mal si elles le souhaitent ou, au minimum, permettant une coexistence au sein de la même communauté.
2. S'appuie sur les ami·es, la famille, les voisin·es, collègues et membres de la communauté plutôt que sur la police ou le réseau d'intervention classique.
3. Offre des outils d'intervention et de prévention aux victimes/survivant·es elles-mêmes, ainsi qu'aux proches et aux membres de la communauté, plutôt que de les faire dépendre uniquement d'« expert·es ».
4. Conçoit que la personne ayant causé du tort peut changer, si on lui permet de se reconnecter à ce qui a de la valeur et fait sens pour elle plutôt qu'en la punissant, en la contraignant ou en l'humiliant.
5. Considère la ou les personnes ayant causé des souffrances comme des allié·es potentiel·les pour mettre fin à la violence.
6. Utilise un autre vocabulaire pour parler de la violence, et passe d'un vocabulaire judiciaire (« criminel », « prédateur », « agresseur », « coupable ») à des termes comme « personnes causant du tort » ou « personne ayant causé un préjudice ».

Et si on fait déjà appel aux ressources classiques ?

Il arrive que des personnes voulant une approche communautaire aient déjà recours au système de justice pénale, aux services sociaux ou se trouvent dans des programmes traditionnels d'intervention. Comme mentionné plus haut, le modèle de cette Boîte à outils peut entrer en conflit avec ces institutions. Par exemple, cette Boîte à outils laisse la possibilité aux survivant·es et victimes de violence d'interagir directement avec la personne qui leur cause préjudice (en prenant toujours en compte leurs envies et leur sécurité). À l'inverse, les refuges interdisent souvent à leurs usager·es de rentrer en contact avec les personnes qui leur ont fait du tort, même par un intermédiaire. Les injonctions d'éloignement fonctionnent de la même manière. Ces exemples montrent comment ce modèle peut entrer en contradiction avec les lois et approches classiques qui prévalent dans l'intervention en réponse à la violence.

Cette Boîte à Outils encourage également les membres d'une communauté, famille ou groupe d'ami·es à travailler activement ensemble. Bien que cela n'aille pas directement à l'encontre des règles des services d'intervention ou du système judiciaire, ces derniers partent du principe que la personne victime/survivante prendra ses décisions seule, ou alors avec son avocat·e ou un·e autre professionnel·le, mais pas avec des membres de sa communauté. Le processus décisionnel pourra entrer en conflit avec les attentes du système traditionnel quant à la manière dont une personne doit prendre des décisions. Les personnes qui travaillent dans des services conventionnels pourront même trouver étrange ou problématique que le processus passe par un groupe. Elles pourront penser que les survivant·es ou victimes qui souhaitent impliquer plusieurs personnes dans leur processus sont faibles ou dépendant·es, sans comprendre la force qu'on peut puiser dans nos communautés. La valeur de la collectivité échappe aux systèmes individualistes.

Les personnes qui utilisent cette Boîte à Outils devraient être conscientes de ces éventuels conflits de valeurs et d'approches. Être au courant de ces différences rend possible la combinaison de l'approche communautaire avec des services plus traditionnels. Vous voudrez peut-être utiliser des parties ou l'entièreté de cette Boîte à outils pour mieux définir et atteindre vos objectifs. Si vous faites déjà appel à des ressources traditionnelles, cette Boîte à Outils peut être utilisée en parallèle. Elle peut également être utile pour gérer ou neutraliser les dégâts parfois créés par ces institutions.

Creative Interventions

Les valeurs de l'Intervention communautaire

Creative Interventions a développé ce modèle, non seulement pour mettre fin à la violence, mais aussi pour ouvrir la voie à des façons plus saines de faire communauté¹.

Nous avons jugé important de nommer les valeurs qui allaient guider notre travail, afin de pouvoir nous assurer que nous agissions bien en accord avec celles-ci tout au long du processus. Nous nous sommes aussi penché·es régulièrement sur cette liste de valeurs pour voir si elle reflétait toujours ce en quoi nous croyons et si nous n'oublions rien d'important pour nous.

Ci-dessous, la liste des valeurs qui sous-tendent la vision et les pratiques de *Creative Interventions*.

LES VALEURS DE CREATIVE INTERVENTIONS (VERSION LONGUE)

1. **Créativité.** Un processus créatif peut faire émerger des réponses à la violence.
2. **Collectivité ou Responsabilité Communautaire.** Nous croyons que le problème de la violence et les solutions pour y répondre ne sont pas un enjeu individuel. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions mettre fin à la violence. Les actions d'un groupe, lorsqu'elles sont bien réalisées, peuvent être bien plus sages, efficaces et pérennes que celles d'un individu.
3. **Holisme.** Intervenir en contexte de violences implique de prendre en compte la santé et le bien-être de toutes les personnes concernées - c'est-à-dire les survivant·es ou victimes, les personnes qui causent du tort, les ami·es, la famille et la communauté. Nous voulons également que les solutions apportées préservent l'intégrité de la communauté. Nous ne pensons pas que les familles ou les relations abusives doivent forcément être préservées. En revanche, nous croyons qu'elles pourraient coexister paisiblement au sein d'une même communauté ou être transformées en des relations plus saines, coopératives et respectueuses.
4. **Sécurité.** Nous souhaitons restaurer la sécurité dans les sphères où elle a pu être mise à mal (physique, émotionnelle, sexuelle, économique, spirituelle, etc).
5. **Prise de risque.** Tout en priorisant la sécurité, nous pensons également qu'il faut parfois prendre des risques pour s'assurer de sa pérennité. Atteindre une sécurité à long terme exige parfois des actions qui augmentent temporairement le risque ou le danger.

¹ NdT : Faire communauté : vivre ensemble, mode de vie collectif, coopération

6. **Responsabilisation.** Nous avons tou·tes un rôle à jouer et une responsabilité à prendre dans l'élimination de la violence. Dans le cadre d'une réponse communautaire, il est attendu que chacun·e s'implique, progresse et se questionne sur les façons dont iel a pu permettre ou contribuer à la violence ; reconnaisse cette implication et se responsabilise en conséquence ; agisse pour y mettre fin et pour faire place à des alternatives plus saines.
7. **Transformation.** Nous pensons que toutes les personnes ayant pris part à des violences sont capables de changer pour le mieux. Le modèle d'action dont nous avons besoin croit en cette possibilité tout en étant réaliste et capable de mettre en place les mesures parfois difficiles qui permettent de créer et soutenir le changement sur le long terme.
8. **Flexibilité.** À l'image des situations de violences, les étapes qui mènent au changement à long terme sont souvent complexes. Nous essayons de rester flexibles afin de pouvoir ajuster nos actions et créer de nouvelles stratégies lorsque nécessaire.
9. **Patience.** La violence prend du temps à se mettre en place, tout comme les façons d'y répondre. Nous demandons aux personnes impliquées de ne pas s'attendre à des résultats immédiats, mais plutôt de prendre le temps de créer des solutions réfléchies qui résisteront à l'épreuve du temps.
10. **Tirer parti de ce que nous savons.** Nous croyons qu'en tant qu'individus, familles, réseaux d'amitié, communautés et cultures, nous avons une longue histoire de manières créatives et communautaires de répondre aux violences. Nous voulons nous souvenir, honorer et nous appuyer sur les choses positives que nous connaissons pour les avoir vécues et réalisées à travers le temps.
11. **Durabilité.** Nous devons nous soutenir les un·es les autres pour créer les changements durables nécessaires à la réussite de l'intervention. Nous encourageons la mise en place de solutions conçues pour perdurer au-delà, non seulement de l'intervention, mais également de nos vies et à travers les générations.
12. **Régénération.** Nous pouvons tou·tes contribuer à notre libération commune en multipliant les façons de confronter la violence. Bien que nous puissions avoir notre propre situation de violence en tête lorsque nous élaborons une réponse communautaire, nos succès ouvrent la voie à des changements et des transformations nouvelles pour toutes les personnes impliquées. Nos histoires peuvent être transmises aux autres pour qu'elles apprennent de nos expériences. Nous vous demandons de penser à partager vos récits d'intervention et les leçons apprises sur le site web de CI (www.creative-interventions.org), celui du projet *StoryTelling & Organizing* (STOP www.stopviolenceeveryday.org) ainsi que dans d'autres espaces communautaires.

NOTE

- Vous trouverez une version courte des valeurs de *Creative Interventions* listée plus loin dans cette section. Vous trouverez également une liste de valeurs créée par *Communities Against Rape and Abuse* (CARA) dans la section 5.5 dont vous pourrez vous inspirer pour vos interventions futures.

2.2. Violences interpersonnelles : quelques bases que tout le monde devrait avoir

La violence interpersonnelle est généralement une façon de gagner du pouvoir et du contrôle sur une autre personne. Elle profite donc souvent de relations de pouvoir inégales. C'est pourquoi les formes de violences interpersonnelles, particulièrement les violences domestiques et les agressions sexuelles, sont souvent commises par des hommes envers des femmes et des filles ; des garçons envers des filles ; des adultes envers des jeunes et des enfants ; des valides envers des personnes handicapées ; des citoyen·nes envers des immigré·es (avec ou sans papiers) ; des gens de pouvoir envers des personnes qui en ont moins ; des riches envers des pauvres ou ceux qui en dépendent financièrement ; et ainsi de suite.

La violence peut cependant être commise au sein d'un même groupe de personnes racisées, d'une même ethnicité, catégorie de revenus, classe sociale, famille, foyer, quartier, organisation, etc. En dehors de ces cas, ces différences peuvent devenir des facteurs d'inégalité importants dans les relations interpersonnelles.

Parfois, les personnes qui ont une position moins privilégiée dans la société peuvent se servir de leur sentiment d'impuissance comme d'une excuse pour justifier l'usage de la violence dans leurs relations ou comme une manière de compenser l'impuissance qu'elles vivent dans d'autres sphères de leur vie.

Parce que nous parlons de violences interpersonnelles, les survivant·es/victimes et les personnes causant des préjudices peuvent par ailleurs s'aimer et tenir l'un·e à l'autre, ou balancer entre des sentiments d'amour et de haine.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles il est important de prêter attention aux violences interpersonnelles et d'y mettre fin :

1. Nos relations interpersonnelles (familles, relations intimes, amitiés proches) sont souvent le premier espace où nous développons notre rapport à la violence et notre rapport à l'autre. Ces expériences de violence et d'impuissance peuvent nous affecter notre vie entière. Les transformer en expériences d'amour, de respect et de coopération est d'une valeur incommensurable.
2. Briser ces répétitions de schémas relationnels qui associent l'intimité et la famille à la violence et à l'abus peut nous éviter de répéter ce cycle de violence, tout au long de notre vie et dans les générations à venir.

3. Apprendre à aimer et à respecter les membres de nos familles et de nos communautés, particulièrement quand nous venons de milieux défavorisés, peut nous unir et nous donner la force de nous attaquer aux violences institutionnalisées à l'origine de la pauvreté, du racisme, de l'homophobie, de la discrimination anti-immigrant·es, du validisme, etc.
4. Passer du statut de victimes et d'agresseur·ses à celui de compagnes/compagnons, de soutien et d'ami·es peut nous libérer de la haine, de la peur et de la violence, et nous donner la force de construire des vies, des relations et des communautés saines.

Bien que nous entendions de plus en plus parler de violences domestiques, d'agressions sexuelles et d'autres formes de violences interpersonnelles, ces dernières demeurent largement incomprises, y compris parmi les personnes les plus éduquées. Ce manque d'informations nous conduit à blâmer les victimes, à excuser les personnes causant le tort, ou parfois simplement à détourner le regard.

La section suivante présente 10 bases que nous estimons être des connaissances essentielles au sujet de la violence interpersonnelle et que nous avons acquises à travers des années de pratique.

Base une

La violence interpersonnelle se développe habituellement entre deux personnes qui se connaissent, ce qui la rend encore plus complexe et déroutante

La violence interpersonnelle se produit entre :

- Des personnes qui partagent une relation intime (fréquentation, mariage, partenaire domestique, ex-partenaire, parents d'un même enfant, etc.) : on parle alors de violences domestiques ou conjugales
- Des membres d'une famille biologique ou choisie : on parle alors de violences familiales
- Des ami·es
- Des membres d'un même foyer
- Des voisin·es
- Des collègues
- Des membres d'une même organisation (église, association communautaire, etc.)
- Des connaissances

Parce que la violence se déploie dans des relations qui incluent aussi de l'amour, de la camaraderie, de l'amitié, de la loyauté, des enjeux de dépendances ou même de survie, il peut être compliqué d'en comprendre les dynamiques et de les changer.

Base deux

La violence interpersonnelle peut prendre de nombreuses formes

Nous considérons comme de la violence interpersonnelle toute forme d'abus, de préjudice ou de violence qui prend place entre deux personnes ou plus. Cela inclut les violences visant à blesser une personne, la garder sous son contrôle, ou la contraindre à faire certaines choses. Voici quelques exemples non exhaustifs :

- **La violence physique ou les menaces** : avoir un langage corporel intimidant, pousser, gifler, frapper, battre, étrangler, tirer les cheveux, maintenir à terre, enfermer dans une pièce, mais aussi conduire dangereusement, empêcher quelqu'un·e de dormir, l'abandonner dans un lieu dangereux, ou se servir d'une arme.
- **La violence verbale et émotionnelle** : crier, insulter, rabaisser, humilier, vouloir toujours avoir raison, ou persuader quelqu'un·e qu'il est fou/folle.
- **L'isolement** : empêcher quelqu'un·e de se faire des ami·es, de maintenir des relations, de voir sa famille, de rester connecté·e à sa communauté, d'aller au travail ou à l'école, de sortir de la maison, de parler à d'autres gens ou de les regarder, ou de passer des appels.
- **La violence sexuelle** : forcer quelqu'un·e à participer à tout type d'activité sexuelle contre sa volonté, le·la forcer à accomplir des actes sexuels non consentis, le·la forcer à regarder de la pornographie ou des images pornographiques ; imposer des gestes sexuels, des regards ou des commentaires non consentis, envoyer des textos/emails ou faire des appels à caractère sexuel non sollicités ; menacer de révéler des photos explicites. Les violences sexuelles faites aux enfants incluent toute forme d'activité à caractère sexuel imposée à un enfant (y compris des remarques et des regards) et toute exposition à du contenu sexuel.
- **Abus financier ou économique** : refuser l'accès aux informations financières et contrôler les revenus d'un·e partenaire ou membre de la famille contre sa volonté ; abuser des revenus de l'autre et l'endetter ; laisser trop peu d'argent pour sa survie financière, n'arriver dans la vie d'une personne qu'au moment où elle reçoit sa paie, son chèque du gouvernement ou ses aides sociales pour en prendre le contrôle.
- **Contrôler les biens ou les animaux de compagnie** : détruire les biens, particulièrement des objets ayant une valeur sentimentale ou financière importante ; contrôler des documents importants comme des papiers d'identité, un passeport ou des papiers d'immigration ; contrôler l'accès aux clés d'une voiture ou tout autre moyen de déplacement ; menacer ou porter atteinte à des animaux de compagnie.

- **Harcèlement** : envoyer des textos, mails ou faire des appels répétés ; suivre une personne jusque chez elle, son lieu de travail, son école ou tout autre lieu qu'elle fréquente ; surveiller ses mails ou ses textos ; usurper son identité pour avoir accès à ses comptes bancaires, ses boîtes mail ou tout autre espace privé ; laisser des notes et des messages en permanence.
- **Se servir de la vulnérabilité d'une personne (due à des préjugés, une discrimination ou une oppression) à son encontre** : pour justifier du contrôle ou des violences (par des insultes, du dénigrement, des abus basés sur ces préjugés/discriminations/oppressions) ; profiter de sa position de domination sociale pour empêcher la victime d'aller chercher de l'aide, par exemple menacer une personne immigrante ou sans papiers d'appeler l'immigration ou les autorités. (voir page 23 : La relation entre les préjugés/privilèges/oppressions et la violence interpersonnelle).
- **Profiter de sa propre vulnérabilité pour manipuler ou contrôler quelqu'un-e, ou pour excuser un usage de la violence** : se servir de sa situation d'infériorité dans la société pour prendre du pouvoir et contrôler les autres au sein de la maison, d'une relation ou d'un milieu de travail ; reporter sur les autres la responsabilité de l'existence des obstacles et discriminations vécues dans la société ; faire des concours d'oppression ; utiliser l'excuse « je suis plus opprimé-e que toi » pour justifier l'abus et la violence infligée à une autre personne ; prétexter une situation défavorisée ou des abus vécus dans l'enfance pour justifier la violence.
- **Utiliser ce qui a de la valeur pour l'autre et s'en servir contre ellui** : outér² son orientation sexuelle ou son identité de genre ; créer des problèmes sur son lieu de travail ; s'en prendre à sa réputation, faire du mal ou menacer d'en faire à ses ami-es, sa famille, ses animaux de compagnie ; ou menacer de retirer la garde de son enfant, juste pour blesser la personne.

Ces formes de violence interpersonnelles sont connues sous d'autres noms : violence domestique ou conjugale, agression sexuelle, harcèlement sexuel, violence familiale, maltraitance infantile (y compris sexuelle), maltraitance envers les aîné-es, violence au sein d'un réseau d'amitié ou d'une organisation et, dans certains cas, violence envers soi-même.

2 NdT. Outer : Divulguer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne sans son accord

Formes courantes de violence interpersonnelle

Terme et définition

Peut inclure

Violence domestique ou conjugale Acte d'abus ou de préjudice, ou pattern de pouvoir et de contrôle exercé par une personne sur une autre dans le cadre d'une relation intime (fréquentation, vie commune, mariage, partenariat domestique, ancienne relation, parents d'un même enfant ; relation hétérosexuelle ou de même sexe/genre)	Abus physique, incluant des menaces de se faire du mal à soi ou à d'autres personnes Abus verbal / humiliation Abus émotionnel Intimidation Isolement Abus/agression sexuelle Abus financier/économique Menace ou recours à des systèmes d'oppression pour gagner du pouvoir ou du contrôle (par exemple se servir du statut d'immigration de l'autre, divulguer son orientation sexuelle ou son identité de genre...) Harcèlement
Harcèlement sexuel Comportement sexuel/affectueux non désiré, ou création d'un climat sexuel non désiré	Gestes et regards sexuels Commentaires sexuels Blagues sexuelles Invitations non désirées à sortir ensemble ou à avoir des relations sexuelles Imposer de la pornographie ou du contenu dévalorisant pour les femmes / filles / personnes queer Menacer de rétrograder, licencier ou blesser (émotionnellement ou physiquement) si les demandes à caractères sexuels ne sont pas remplies ou si la victime/survivant·e en parle à d'autres personnes
Abus/agression sexuelle Contact sexuel imposé (dans le cas d'un enfant, toute exposition, comportement ou contact sexuel)	Toucher sexuel, caresses Exposition forcée à des organes sexuels Toucher ou pénétration orale, vaginale ou anale avec un objet ou une partie du corps Menaces de blessures (émotionnelles ou physiques), rétrogradation ou licenciement si la victime/survivant·e en parle à d'autres personnes

Terme et définition

Peut inclure

Maltraitance infantile, y compris à caractère sexuel Abus ou violence envers des enfants par des adultes ou d'autres personnes en position d'autorité	Abus physique, y compris des menaces Violence physique, y compris les violences éducatives ordinaires Abus émotionnel Intimidation Abus verbal (humiliation) Négligence (ne pas fournir de nourriture adéquate, de toit, vêtements, chaleur, sommeil, supervision) Permettre à d'autres d'abuser un enfant Tout type d'exposition, comportement ou contact sexuel avec un enfant
Maltraitance des aîné·es Abus ou violence envers une personne âgée commise par un adulte	Abus physique incluant des menaces de se faire du mal à soi ou à d'autres Abus émotionnel Intimidation Isolement Abus/agression/harcèlement sexuel Abus économique et financier, incluant s'approprier l'argent de la sécurité sociale ou tout autre revenu, abuser d'une procuration
Violence au sein d'un réseau d'amitié ou d'une organisation Abus ou préjudice entre des membres d'un réseau social, d'une communauté ou d'une organisation	Abus physique incluant des menaces de se faire du mal à soi ou à d'autres Abus verbal (humiliation) Abus émotionnel Abus/agression/harcèlement sexuel Abus de pouvoir dans une relation hiérarchique Création d'un environnement menaçant ou intimidant

NOTE

Ces définitions et catégories sont simplifiées afin d'alléger le tableau. Elles évitent volontairement des termes légaux qui peuvent être utilisés pour discréditer un abus ou une violence, ou distraire de la réalité de l'abus. Adapté de *Incite! Women of Color Against Violence. Gender Oppression, Abuse, Violence: Community Accountability in the People of Color Progressive Movement.*

2.a. Qu'en est-il de l'automutilation ? Peut-elle être une forme de violence ?

Qu'est-ce que l'automutilation ? En voici certaines formes :

- Se couper, ou d'autres formes de blessures auto-infligées
- Usage ou abus de drogues
- Conduire de manière imprudente
- Se comporter de façon dangereuse susceptible de causer du tort ou la mort
- Tentatives de suicide
- Menaces de suicide

Quand peut-on parler d'**automutilation agressive** ? On considère des actes ou des menaces d'automutilation comme de la violence envers d'autres **si elles ont pour but principal de manipuler ou de contrôler quelqu'un·e**. Voici quelques objectifs de l'automutilation agressive :

- Forcer quelqu'un·e à revenir dans une relation
- Forcer quelqu'un·e à maintenir le contact ou la communication
- Pousser quelqu'un·e à agir de façon dangereuse, susceptible de le·la blesser
- Distraire de la violence exercée

ATTENTION

Nous ne considérons pas automatiquement l'automutilation comme une forme d'abus, et nous recommandons la prudence lorsqu'elle est incluse dans les formes de violence. Par exemple, les survivant·es ou victimes de violence peuvent avoir besoin de se blesser ou de blesser d'autres personnes pour se défendre ou pour envoyer un message de désespoir. Certaines de ces caractéristiques peuvent aussi se retrouver chez une personne qui pratique l'automutilation agressive. Nous vous demandons de prêter attention aux motivations sous-jacentes et aux effets visés par ces actions.

La violence peut prendre plusieurs formes et intervenir dans de multiples situations. Toutefois, elle est plus souvent utilisée comme une façon d'acquérir du pouvoir et du contrôle sur un individu ou sur un groupe. On a tendance à penser que la violence est une question de colère, de passion ou de perte de contrôle, mais nous observons que bien souvent, la violence interpersonnelle :

- **Est unilatérale** : même si de la violence est commise des deux bords, il y a un pattern qui se répète dans lequel une partie est plus blessante, et l'autre plus blessée et effrayée.
- **Est une tentative de gagner du contrôle** : la violence interpersonnelle est souvent utilisée pour forcer quelqu'un·e à agir d'une certaine manière, contre sa volonté ou l'intérêt collectif.
- **Profite de la vulnérabilité** : les personnes qui se servent de la violence recherchent des personnes plus vulnérables pour profiter d'elles.
- **Se répète selon un pattern³** : la violence interpersonnelle est rarement un acte de violence ponctuel et isolé, il s'agit plus souvent de multiples et subtils actes de violence qui se produisent dans différentes sphères de vie.
- **Peut être calculée et planifiée sans en avoir l'air** : la violence interpersonnelle peut donner l'impression que la personne qui la commet a complètement perdu le contrôle, mais elle est en réalité souvent planifiée et calculée. Par exemple, ces personnes auront tendance à choisir des victimes peu susceptibles d'en parler autour d'elles, ou qui ne seront pas crues ; à infliger des blessures qui laissent peu de marques ou qui peuvent être dissimulées par des habits ; à attendre qu'il n'y ait pas de témoins pour exercer leur violence, et à montrer une façade calme et respectable devant les autres.
- **Suit un cycle** : plusieurs personnes vivent des « cycles de violence » caractérisés par les phases suivantes : 1) une tension croissante qui mène à 2) un acte de violence, une crise ou une série d'actes violents suivis de 3) une période de calme relatif qui peut prendre la forme d'excuses, de remords ou juste d'une accalmie. Ce cycle peut s'étaler sur plusieurs heures, jours, mois ou années. Les remords et les excuses sont souvent une façon de maintenir le cycle, plutôt qu'un signe que la violence va prendre fin.
- **Peut empirer avec le temps** : une fois qu'une personne a commis une forme de violence, son degré d'intensité et/ou sa fréquence va souvent augmenter.

³ NdT. Un pattern est un modèle de schéma comportemental

3.a. Qu'est ce qui rend quelqu'un·e plus vulnérable à la violence ?

La violence est en lien avec le pouvoir. Les personnes qui ont moins de pouvoir sont plus vulnérables à la violence. Elles sont des cibles plus aisées car elles sont moins susceptibles d'être protégées, plus faciles à blâmer, et ont souvent moins de ressources pour obtenir de l'aide.

La vulnérabilité face à la violence dépend des éléments suivants :

- Le genre/sexe (être une femme, une personne trans ou non conforme dans le genre)
- La race (être une personne racisée ou d'une ethnie/origine discriminée)
- La classe et le revenu (être précaire ou à faible revenu)
- Le niveau d'éducation (avoir un niveau d'éducation formelle moins élevé)
- Le statut d'immigration (ne pas être citoyen·ne ou ne pas avoir de statut)
- L'orientation sexuelle (être lesbienne, gay, bisexuel·le ou en questionnement)
- L'âge (être très jeune ou âgé)
- Les capacités physiques ou mentales (vivre avec un handicap)
- L'apparence physique (ne pas correspondre aux standards de beauté)
- Le pays et la région d'origine (venir d'un endroit défavorisé)
- La religion (avoir une religion discriminée)
- L'affiliation politique (être affilié à un groupe politique désapprouvé par la majorité)
- La vulnérabilité face au système de justice, à la police, aux services de protection de l'enfance et aux autorités migratoires (en raison des points ci-dessus)
- La dépendance (émotionnelle, financière...) à une tierce personne pour survivre

La relation entre préjudice/privilège/oppression et violence interpersonnelle

Comment ton statut de...

- femme, fille, personne identifiée comme femme
- personne racisée
- personne avec un handicap physique
- personne avec un handicap mental
- immigrant·e
- immigrant·e sans papiers
- allophone, ou avec une compréhension limitée de la langue officielle du pays
- membre d'une religion discriminée
- personne
- analphabète
- lesbienne/gay/bisexual·le etc
- personne trans
- personne précaire
- personne dont la source de revenu est criminalisée ou te rend susceptible d'être violenté·e
- personne sans revenu
- personne sans domicile fixe
- personne qui ne correspond pas aux standards de beauté
- une personne sans relation familiale, amicale ou communautaire
- personne avec un casier judiciaire
- personne avec des opinions politiques désapprouvées
- personne âgée
- personne jeune

...est instrumentalisé pour te faire du mal ?

...t'empêche de savoir où aller chercher de l'aide ?

...menacerait ta survie si tu quittais la personne qui abuse de toi ?

...te rend vulnérable à plus d'abus de la part des personnes censées t'aider ?

Base quatre

La violence pour se défendre diffère de la violence comme moyen de gagner et maintenir pouvoir et contrôle sur quelqu'un·e

On voit parfois des situations dans lesquelles il est difficile de distinguer qui exerce une violence sur qui. Dans certains cas, la violence peut avoir l'air réciproque et d'une intensité égale. Pourtant, dans des situations de violence interpersonnelle, il est plus fréquent de voir une seule personne exercer un pattern de violence et de contrôle sur l'autre, plutôt que deux personnes impliquées de manière égale dans de violentes disputes.

Bien que personne en-dehors d'une relation (peu importe sa nature) ne puisse savoir avec certitude quelle est la dynamique qui y prend place, certains éléments d'observation peuvent permettre à des ami·es, de la famille ou des membres de la communauté de tirer des conclusions et d'imaginer des manières d'intervenir.

4.a. Questions à se poser quand il est difficile de savoir qui est violent·e

Les questions suivantes peuvent être utiles pour analyser une situation complexe de violence interpersonnelle :

- Qui est le·la plus effrayé·e ? Qui initie les violences ?
- Qui finit par être blessé·e ?
- Qui change et s'adapte aux besoins et humeurs de l'autre ?
- Qui est plus vulnérable ?
- Qui se sert de la violence pour exercer un pouvoir et un contrôle (abus) ?
- Qui se sert de la violence pour se protéger face à une situation déjà violente (autodéfense) ?
- Qui a toujours besoin de gagner ?

ATTENTION

Ceci est un guide. Les réponses ne sont pas absolues, et à utiliser avec précaution.

La violence interpersonnelle abîme profondément les individus, les communautés et les sociétés. Les bleus peuvent disparaître. Les os peuvent guérir. Les mots peuvent laisser des blessures invisibles, mais les effets directs et indirects de la violence, incluant les abus émotionnels et les comportements dominants sont dévastateurs.

« Aux États-Unis, une femme sur 4 a été physiquement agressée par son (ex) époux, partenaire ou fréquentation au cours de sa vie. Regardez autour de vous dans n'importe quelle foule, et dites-vous qu'une femme sur 4 a vécu ou vivra de la violence physique de la part d'un partenaire intime. »

(Source: Patricia Tjaden & Nancy Thoennes, 2000. U.S. Dep't of Just., NCJ 181867, *Extent, Nature, and Consequences of Intimate Partner Violence*. Disponible à <http://www.ojp.usdoj.gov/nijpubs-sum181867.htm>)

« En moyenne, plus de trois femmes par jour sont assassinées par leur mari ou leur compagnon. »

(Source: Catalano, Shannon. 2007. *Intimate Partner Violence in the United States*. U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics. Disponible à <http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/intimate/ipv.htm>)

« Regardez nos enfants. Attendez-vous à ce qu'en moyenne, une fille sur 4 et un garçon sur 6 vivent une agression sexuelle avant leur 18 ans. »

(Source: Finkelhor, David, et al. 1990. *Sexual Abuse in a Survey of Adult Men and Women: Prevalence, Characteristics and Risk Factors*.)

« Dans 8 cas de viol sur 10, le ou la survivant·e/victime connaissait la personne qui l'a agressé·e. Ce ne sont pas les viols commis par des étrangers qu'on voit dans les médias. Ce sont des viols commis par des proches, des gens qui font partie de nos communautés, de nos connaissances. »

(Source: Patricia Tjaden & Nancy Thoennes, U.S. Dep't of Just., NCJ 183781, *Full Report of the Prevalence, Incidence, and Consequences of Intimate Partner Violence Against Women: Findings from the National Violence Against Women Survey*, (2000), disponible à <http://www.ojp.usdoj.gov/nijpubs-sum183781.htm>.)

Voilà quelques-unes des statistiques qui nous rappellent à quel point la violence interpersonnelle est répandue. Ça signifie qu'elle nous impacte tou·tes, d'une manière ou d'une autre à un moment de notre vie.

**Base
six**

**Les violences interpersonnelles nous
concernent tou·tes d'une manière ou d'une
autre**

La violence interpersonnelle blesse de multiples manières les personnes impliquées, mais aussi leurs proches. Voici quelques exemples des impacts qu'elle peut avoir :

6.a. Comment la violence blesse les survivant·es/victimes

- La violence peut causer chez les victimes/survivant·es :
- des blessures physiques parfois mortelles
- des maladies physiques, grossesses non voulues, problèmes de santé chroniques dues à une maltraitance prolongée ou à un stress émotionnel
- des traumatismes psychologiques et émotionnels, que certain·es décrivent comme pires que la violence physique
- un sentiment de honte et de culpabilité
- une perte du sens de l'identité
- un sentiment de désespoir
- une incapacité à faire confiance aux autres
- une culpabilité d'avoir déçu sa famille, ses ami·es, son entourage
- une peur de mettre en danger ses enfants, sa famille, son entourage
- une perte de revenus, de domicile, de sécurité financière
- une perte de son agentivité, de sa capacité de prendre soin des autres, d'être efficace au travail, d'être heureux/heureuse et en bonne santé, de contribuer à la communauté, d'avoir une vie spirituelle saine
- une incapacité à voir les choses clairement, à se projeter dans le futur et à voir comment assurer sa propre sécurité et celle de ses enfants ou de ses proches
- la perte de l'amour qu'on portait à la personne qui nous a blessé·e

6.b. Comment la violence peut blesser les personnes qui causent le tort

Parfois, la violence apporte des avantages à la personne qui l'exerce (faire les choses à sa manière, se sentir puissant·e et en contrôle), mais elle peut aussi causer :

- une haine de la part des autres
- une incapacité à être proche des gens et à entretenir des relations sérieuses
- une incapacité à faire confiance et à être digne de confiance
- la peur que les autres découvrent ce que l'on a fait
- la peur que les personnes qu'on aime nous quittent
- la peur d'être seul·e
- la peur de ressembler aux personnes qui nous ont fait du mal à nous ou à nos proches
- de la culpabilité, de la honte
- une perte de l'estime de soi
- un sentiment de désespoir

6.c. Comment la violence peut blesser les enfants

Les enfants témoins ou victimes de violence en restent profondément marqués, en particulier quand leurs parents, membres de leur famille ou gardien·nes sont impliqué·es. Pour ces enfants, la violence peut causer :

- de la violence physique parfois mortelle si elle est dirigée contre eux ou s'ils tentent de s'interposer
- de la violence émotionnelle si elle est dirigée contre eux
- de la violence sexuelle
- des troubles du développement physique, émotionnel ou autre quand la personne qui prend soin d'eux est incapable de subvenir à leurs besoins
- des troubles physiques causés par un stress prolongé
- des traumatismes émotionnels à force de voir les personnes qu'ils aiment et dont ils dépendent être blessées, ou faire du mal à d'autres
- des traumatismes émotionnels dus à un sentiment constant d'être en danger
- des traumatismes psychologiques dus à la confusion des sentiments de peur et d'amour ressentis pour les personnes causant du tort

- des traumatismes émotionnels dus à une confusion dans les sentiments d'amour, de déception et de mépris ressentis pour la personne survivant·e/victime
- des attentes impossibles à combler, ou un besoin excessif de s'identifier à la personne qui cause des souffrances, ou à la personne qui est blessée
- une responsabilité injuste de reconforter et protéger ses proches de la violence (frères et sœurs, parents ou autres)
- une vulnérabilité accrue aux violences communautaires, incluant les abus sexuels et des problèmes de consommation de drogues/alcool en raison d'une absence de protection
- une vulnérabilité accrue à l'automutilation incluant les scarifications ou d'autres formes de blessures auto-infligées, comme une surconsommation d'alcool ou de drogues
- une plus haute probabilité de faire du mal à d'autres, comme des enfants ou des animaux de compagnie
- des croyances tenaces selon lesquelles la famille et le foyer sont des espaces dangereux et peu sûrs
- des croyances tenaces qui confondent l'amour avec la violence
- des croyances durables impliquant que les membres de la famille et de la communauté ne feraient rien pour mettre fin à une situation de violence
- des croyances durables qui montrent que la violence aide à obtenir ce que l'on veut
- des croyances durables selon lesquelles des choses graves peuvent arriver si l'on est vulnérable à la violence ou si l'on a peu de pouvoir dans une relation
- la peur de perdre ses parents, sa maison ou ses proches
- des difficultés à l'école
- des difficultés à entretenir des relations amicales saines à cause de l'apprentissage d'un modèle relationnel empreint de violence, de sentiments de culpabilité ou de honte, ou à cause d'une dépression
- porter seul·e le poids du secret de ce qui se passe pour que personne d'autre ne soit au courant
- un sentiment de culpabilité d'être la cause de la violence ou d'être incapable d'y mettre fin
- un sentiment que quelque chose ne va pas chez l'enfant

6.d. Comment la violence peut blesser les ami·es proches, la famille, ou la communauté

Pour les personnes qui sont proches de la situation de violence, ou pour les membres de la communauté, la violence peut causer :

- un environnement de peur (de la violence elle-même, des personnes qui y participent, ou des blessures physiques, émotionnelles, sexuelles, économiques et spirituelles causées par la violence)
- une acceptation de la violence comme norme communautaire/familiale
- du stress et de l'inquiétude pour les personnes impliquées dans la situation
- une honte d'être proche ou impliqué·e dans la situation de violence
- l'émergence de divisions dans la communauté en fonction des allégeances personnelles et des opinions sur ce qui devrait être fait
- un danger physique résultant d'une menace d'être blessé·e, directement ou indirectement
- un risque de perdre ses revenus, sa sécurité ou son bien-être si on dépend de personnes qui sont impliquées dans la situation de violence
- un sentiment de culpabilité de ne pas être capable de mettre fin à la violence
- une perte de la capacité à être de bon·es ami·es, membres de la famille, collègues de travail, voisin·es, camarades, membres d'une communauté / organisation / congrégation, etc.
- un sentiment de désespoir

Base sept

La violence interpersonnelle est souvent dissimulée, niée ou ignorée

Il est fréquent de ne pas reconnaître la violence interpersonnelle. Voici quelques-unes des raisons :

Les survivant·es ne veulent pas en parler

- dans notre société, il est encore considéré honteux d'être survivant·e/victime de violence interpersonnelle, et c'est une expérience profondément intime, complexe et douloureuse
- les personnes qui causent le préjudice menacent souvent le ou la survivant·e/victime de le·la blesser encore plus si ellui en parle à quiconque
- les survivant·es/victimes peuvent ne pas en parler parce qu'ielles (et d'autres) croient parfois qu'ielles ont une part de responsabilité dans ce qui leur est arrivé (on parle de victim blaming⁴)

Les membres de la communauté préfèrent porter des œillères plutôt que de confronter la situation

- on peut penser que la violence est acceptable dans certaines situations
- on peut espérer qu'en ignorant la violence, elle disparaîtra
- on peut avoir peur des répercussions si on tente d'intervenir
- on peut considérer que la violence interpersonnelle est une affaire privée et ne pas vouloir s'en mêler
- on peut questionner ou critiquer le comportement de le·la survivant·e/victime pour rationaliser la violence qui leur est faite, ou pour justifier le fait de ne rien faire

La société ne veut pas reconnaître ces violences

- on n'a pas conscience de la violence, et par conséquent, nous ne la voyons pas
- dans notre modèle de société, la violence est normalisée, glorifiée et romancée, et bien souvent, elle n'est pas reconnue comme un préjudice
- on peut considérer que certaines personnes la méritent
- on peut penser qu'il n'y a rien à faire pour prévenir ou mettre fin à la violence
- on peut penser que la violence est simplement un aspect de la vie

⁴ NdT. Victim blaming : Terme anglais désignant le fait de blâmer une victime pour ce qu'il lui est arrivé, généralement utilisé dans le contexte d'une agression sexuelle

Base huit

Nos biais et nos expériences personnelles peuvent influencer notre compréhension d'une situation de violence (en bien ou en mal)

Notre compréhension de la violence et des interventions est toujours teintée de nos propres perspectives et biais, eux-mêmes influencés par nos expériences personnelles, notre histoire et la façon dont les situations de violence interpersonnelle se déroulent dans nos communautés et nos réseaux.

Cela peut créer de la confusion dans nos sentiments.

Pensez à vos propres expériences de violence : comment pourraient-elles vous influencer, en bien ou en mal ?

- Avez-vous personnellement été en contact avec de la violence ?
- Étant enfant, avez-vous vu ou vécu de la violence ?
- Si vous avez été victime de violence, êtes-vous fâché·e contre vous-même ? Et si vous êtes la personne qui a commis cette violence ? Ou qui l'a vue se dérouler sans intervenir ?
- Êtes-vous fâché·e contre des victimes parce qu'elles sont des victimes ?
- Comment se sont terminées vos expériences de violence et quel a été votre ressenti après ?
- Quelles sont les leçons que vous avez tirées de ces expériences ? Comment vous influencent-elles aujourd'hui ?

Prenez le temps de penser à vos expériences et vos croyances à propos de la violence, et à comment elles peuvent vous influencer positivement ou négativement aujourd'hui

- Comment ces expériences et croyances peuvent-elles vous rendre spécifiquement utile ou expert·e en la matière ?
- Comment peuvent-elles rendre difficile pour vous d'assumer certains rôles ?

8.a. Questions fréquentes qui nous embrouillent

- Et si je trouve le·la survivant·e/victime pénible ou désagréable ?
- Et si j'apprécie plus la personne qui a causé du tort que le·la survivant·e/victime ?
- Et si je m'énerve contre le ou la survivant·e ? Si je suis davantage en colère contre iel que contre la personne qui lui a fait du mal ?
- Et si je suis mal à l'aise quand on met la pression sur la personne causant du tort ?
- Et si je préférerais que tout le monde oublie ce qu'il s'est passé et passe à autre chose ?

Il arrive qu'il y ait des situations dans lesquelles on éprouve peu d'empathie pour le·la survivant·e de violence et on trouve la personne qui lui a fait du mal plus intéressante ou sympathique. Ça peut être causé par nos amitiés ou nos alliances. Par exemple, on peut vouloir continuer de soutenir nos ami·es ou notre famille, peu importe ce qu'ielles font, et avoir moins de compassion pour « l'autre partie », peu importe ce qu'iel fait.

D'autres fois, on trouve que la situation de violence a rendu le·la survivant·e encore plus isolé·e et mal vu·e, alors que la personne à l'origine du préjudice conserve sa position sociale dans la communauté.

Les survivant·es peuvent avoir l'air d'être toujours négatif·ves, au fur et à mesure que la violence les use. Ielles peuvent devenir fatigué·es, déprimé·es, sans espoir, nerveux·ses, anxieux·ses, instables, aigri·es ou colériques à cause de la violence. Ce sont tout autant de caractéristiques qui sont mal vues par la société et qui nous conduisent à blâmer les survivant·es.

Les survivant·es hésitent souvent à quitter une personne qui les blesse, ou à essayer de changer la situation. La peur, la culpabilité, le doute, l'amour, et la pression sociale peuvent mener des survivant·es à constamment changer d'avis sur la chose à faire, leurs émotions et leur vision de la personne qui leur cause des souffrances. Ces aller-retours sont une réponse tout à fait normale à une situation de violence et à la peur du changement. C'est également compréhensible que ces changements causent de la frustration à l'entourage, particulièrement quand il essaye d'aider.

D'autres fois encore, c'est la confrontation ou le conflit qui nous rendent mal à l'aise. Cet inconfort avec le conflit peut nous faire ressentir plus d'empathie pour la personne qui cause le préjudice que pour le·la survivant·e. On commence alors à se sentir mal pour la personne qui provoque les souffrances en la voyant être publiquement confrontée, plutôt que pour celle qui a été victime de violence et d'abus.

ATTENTION

Ces sentiments sont fréquents, mais ce sont des biais qui peuvent mener à des interventions communautaires qui soutiennent la violence au lieu de la réduire.

8.b. Être honnête par rapport à nos biais : quelques questions à se poser

Questions générales

- Est-ce que je trouve que l'une des personnes est plus intéressante que l'autre ?
- Est-ce qu'une des personnes est membre de mon groupe d'amis·es, de ma famille, de mon quartier, groupe, organisation, congrégation... alors que l'autre ne l'est pas ?
- Est-ce que je m'identifie plus à une des personnes à cause de nos points communs ou de caractéristiques que j'admire ?
- Est-ce qu'une des personnes a des qualités qui la rendent plus sympathique que l'autre à mes yeux ?
- Est-ce que je dépends de ma relation avec une des personnes, ou en reçois des bénéfices ? Est-ce que je crains des retombées négatives si je m'interpose ? Est-ce que j'ai peur de perdre quelque chose ?
- Est-ce que j'ai des préjugés, plus ou moins évidents ou subtils contre une ou toutes les personnes impliquées en raison des caractéristiques suivantes :
 - le genre/sexe
 - la race (couleur de peau)
 - la classe sociale ou le niveau de revenus
 - le niveau d'éducation
 - le statut d'immigration
 - l'orientation sexuelle
 - l'âge
 - les aptitudes mentales ou physiques
 - l'apparence physique / le capital beauté
 - le pays ou la région d'origine
 - la religion
 - les opinions politiques
 - la dépendance vitale émotionnelle ou financière à d'autres personnes

Questions par rapport à le·la survivant·e ou victime

- Est-ce que cette personne a des comportements qui ne me plaisent pas (colériques, dociles, manipulateurs ou autres) qui pourraient être causés par une exposition répétée à de la violence ?
- Est-ce que j'ai entendu des histoires biaisées sur cette personne (qui peuvent faire partie des violences commises à son égard) ?
- Est-ce que je trouve cette personne tellement désagréable que moi aussi je pourrais vouloir être violent·e envers elle, ou que je comprends que quelqu'un·e l'ait été ?
- Est-ce qu'il me rappelle quelqu'un·e de mon passé qui aurait mérité une telle violence ?

Questions par rapport à la personne qui a causé le tort

- Est-ce qu'il a la capacité de charmer ou d'influencer les autres pour excuser ou masquer sa violence ?
- Est-ce qu'il a un vécu de violences qui le·la rend plus ou moins sympathique ?
- Ai-je entendu des histoires plus ou moins biaisées sur la personne ayant causé le tort, qui pourrait la rendre plus ou moins sympathique à mes yeux ?
- Est-ce qu'il a un comportement en public qui est complètement différent en privé ?
- Est-ce que je le·la trouve tellement attirant·e ou intéressant·e que je suis prêt·e à ignorer ses comportements problématiques ?
- Est-ce qu'il me rappelle une personne que je connais et que j'apprécie, ce qui peut m'inciter à croire qu'il est innocent·e ou avait une bonne raison d'agir ainsi ?
- Est-ce que je dépends d'ellui d'une quelconque manière ? Est-ce que je pourrais assumer les conséquences négatives si je ne prends pas son parti ?

Qu'as-tu appris de ces questions ?

Rappelons-nous que la violence est toujours problématique, peu importe nos affinités. Y mettre fin peut impliquer de confronter une personne qu'on aime, et c'est la meilleure manière de lui montrer qu'elle nous importe, et que nous la soutenons d'une manière cohérente.

Changer ses perceptions pour :

- Être conscient·e des réactions dommageables à éviter
- Identifier le déni quand on le remarque chez nous ou chez les autres
- Réaliser que de la violence se produit, ne pas l'ignorer délibérément
- Ne pas considérer la violence domestique comme des petites disputes de couple, ou les agressions sexuelles comme un moment d'emportement et de passion
- Croire une personne qui nous confie vivre une situation de violence
- Ne pas oublier que de la violence se déroule

**Confronter ses tendances à minimiser la violence quand on la remarque
chez soi ou chez les autres et qu'on :**

- Agit comme si la violence n'était pas si sérieuse
- Compare le niveau de violence à d'autres choses pour la faire paraître moins importante (par exemple, penser que le racisme est un enjeu plus important que le sexisme, et par conséquent que les violences faites aux femmes ne sont pas si importantes)
- Ne fait jamais rien pour reconnaître la violence ou qu'on n'intervient pas
- Pense que la violence finira juste par disparaître toute seule
- Pense que la violence est une partie de notre culture que nous devons accepter

Reconnaître le victim blaming chez nous et les autres lorsqu'on :

- Pense que c'est le·la survivant·e/victime qui a provoqué ce qui lui arrive
- Pense que c'est sa responsabilité de mettre fin à la violence ou de sortir de la relation
- Pense que c'est sa responsabilité de demander de l'aide
- Pense qu'iel ne mérite pas d'aide
- Pense qu'iel contribue à la situation tout autant que la personne qui fait usage de la violence pour menacer et contrôler
- Croit des ragots et des rumeurs qui blâment le·la survivant·e/victime.

Base dix

Il est important de partager des informations sur la violence interpersonnelle. Beaucoup de gens n'y ont pas accès, et pourraient bénéficier d'une prise de conscience

- Donne cet outil aux personnes qui en ont besoin : survivant·es/victimes de violence, personnes qui causent des préjudices, ami·es et famille, ou n'importe quelle personne qui pourrait aider à mettre fin à la violence.
- Pense à des personnes avec qui tu as un lien : certains membres de ta famille, de ton réseau amical ou de ta communauté, des organisations dont tu fais partie, et partage leur cette information.
- Si c'est trop difficile à lire, que les personnes parlent ou lisent dans une autre langue, ne lisent pas ou ne sont pas dans l'état émotionnel de recevoir cette information, tu peux envisager de leur lire cette section, ou de trouver d'autres manières créatives de la transmettre. Ça pourrait être de la faire traduire dans d'autres langues ou dans un vocabulaire accessible, via des vidéos YouTube, du théâtre, la transmission orale, le dessin ou d'autres techniques visuelles.
- Si vous créez de nouvelles manières de présenter cette information, pensez à les partager à travers le site www.creative-interventions.org ou www.stopviolenceeveryday.org ou n'importe quelle autre plateforme publique.

2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence

Chez *Creative Interventions*, nous avons découvert des leçons importantes en soutenant et en étant témoins de différentes interventions en situation de violences. Bien qu'il y ait sans aucun doute beaucoup plus à apprendre, nous avons voulu partager quelques-unes de ces leçons.

Leçon une

Maintenir les survivant·es au centre des préoccupations

Les interventions en contexte de violences peuvent démarrer et progresser de plusieurs façons. Souvent, un·e survivant·e ou victime demande qu'une intervention soit réalisée. D'autres fois, des gens découvrent l'existence d'une situation de violence, et tentent de lancer une intervention afin de protéger le·la victime/survivant·e sans nécessairement l'inclure dans le processus.

Nous avons été témoins d'une grande diversité de situations au fil du temps. L'une de nos préoccupations est qu'à mesure que les interventions avancent, nous risquons de nous impliquer davantage auprès de la personne qui a causé le tort plutôt qu'avec le·la survivant·e/victime. Cela peut conduire à séparer ces dernier·es du processus et à leur faire perdre du soutien et de l'attention, car tout le monde se consacre à d'autres tâches. Nous pouvons parfois invisibiliser les survivant·es/victimes en tentant de les protéger de ce qu'il se passe. Nous devons faire attention à ne pas accroître leur isolement.

Que pouvons-nous faire ?

- Comprendre que la perspective de la personne survivante est unique. Elle est la plus à même de comprendre la violence et ses dynamiques, même lorsqu'elle est dans le déni ou minimise la situation.
- Tenir les survivant·es au courant de ce qu'il se passe. Même si le·la survivant·e ne s'implique pas activement dans l'intervention pour une raison ou pour une autre, il faut trouver une manière adéquate de le·la tenir informé·e. Cela peut se faire sur une base régulière ou lors d'événements clés.
- S'assurer que le·la survivant·e est connecté·e à un réseau d'ami·es, une famille ou une communauté, et pas uniquement à des thérapeutes ou des professionnel·les. Si l'aide de ces dernier·es peut-être importante et utile, le contact avec des proches est également important et peut être source de guérison.
- Ne pas toujours attendre que les survivant·es demandent de l'aide, mais anticiper leurs besoins. Dans ce monde du « débrouille-toi seul·e », les gens peuvent reprocher aux survivant·es de ne pas demander de l'aide pour tous leurs besoins. Ielles vivent déjà avec le poids de leur vécu de violence, et peuvent avoir honte de demander de l'aide ou ne pas vouloir être un fardeau pour les autres. Faites en sorte qu'il soit facile pour elleux de demander ce dont ielles ont besoin. Offrez votre aide et continuez à le faire. Demandez à d'autres personnes de s'impliquer et de partager les responsabilités.
- Lire la section 4.E. *Soutenir les survivant·es/victimes* pour plus de détails.

Leçon deux

La plupart d'entre nous avons des difficultés à prendre nos responsabilités. Nous devons mettre en place des réponses qui prennent ces difficultés en considération

Il nous arrive à tou·tes de devoir nous responsabiliser. Même si nous commençons par nous excuser et reconnaître nos torts, nous tentons souvent d'échapper à une entière responsabilisation à travers une série de tactiques :

- quitter la communauté, relation ou organisation pour échapper à un processus de responsabilisation
- espérer que les membres de la communauté vont oublier
- espérer qu'ielles auront pitié de nous et nous laisseront tranquille ou blâmeront les autres plutôt que nous
- effrayer les gens
- rendre les gens dépendants de nous pour qu'ielles aient trop peur ou honte pour nous confronter
- gagner du temps
- créer des distractions
- blâmer les autres
- rejeter la faute sur notre passé
- blâmer le·la survivant·e/victime
- blâmer ceux qui essaient de nous tenir responsables
- blâmer le processus de responsabilisation, déplacer l'attention sur ce dernier plutôt que sur nos propres attitudes, comportements et façons de penser problématiques
- vouloir imposer notre propre version d'un processus de responsabilisation, garder le contrôle sur celui-ci

Que pouvons-nous faire ?

- créer des systèmes suffisamment flexibles pour permettre les processus d'évitement et de retardement prévisibles, et assez fermes pour leur résister et les faire diminuer au fil du temps
- aider à identifier les personnes et les techniques appropriées qui peuvent soutenir ceux qui ont causé du tort à travers ce processus d'évitement et de retardement, tout en les confrontant sur ces tactiques
- lire la Section 4.F. *Responsabilisation* pour plus d'informations

Leçon trois

La plupart d'entre nous sommes soit inconfortables avec le conflit, soit trop confortables. Il nous faut de meilleurs outils et de la pratique pour être capables d'aborder le conflit de manière constructive

Dans notre société, nous n'avons pas appris à bien gérer les conflits : nous n'avons pas les outils pour les comprendre ni les résoudre, et nous avons tendance à faire appel à nos propres styles de gestion de conflits, qui sont souvent inadaptés.

Que pouvons-nous faire ?

- Réfléchis à tes expériences de gestion de conflit et admetts tes biais : est-ce que tu aimes ou tu te nourris des conflits ? Est-ce que tu as tendance à les provoquer ? Est-ce que tu minimises ou ignores les conflits ? Est-ce que tu les fuis ?
- Partage ton style de conflit avec ton groupe de travail : cela permet de savoir à quoi vous attendre et de mieux travailler ensemble
- Si ta relation au conflit est malsaine, demande-toi comment la changer : pense à la façon dont tu gères les conflits et à comment ça peut être un atout dans une situation d'intervention, ou au contraire faire obstacle au processus
- Utilise la Boîte à Outils pour trouver des façons d'utiliser ou de développer des compétences en matière de gestion de conflit, à l'aide des outils et directives fournies.
- Assume ton style de conflit et ta capacité à changer : il se peut que tu doives trouver un rôle dans lequel ta façon de gérer les conflits pourrait être un avantage, et que tu évites ceux où elle serait problématique.

Leçon quatre

Lorsque nous connaissons les personnes impliquées dans un conflit ou une situation de violence, cela crée chez nous des émotions et des intentions particulières. Cela peut être utile, mais aussi un obstacle

Contrairement à de nombreuses autres formes de violence, la violence interpersonnelle est souvent commise entre personnes qui se connaissent. Il peut même s'agir des personnes auxquelles nous tenons le plus : des membres de notre famille, des ami·es proches, des collègues, des chefs religieux, des leaders de communautés, etc. Même si nous ne sommes pas directement impliqué·es dans la situation, partager des relations personnelles avec les acteurs et actrices de la violence peut être déroutant.

Que pouvons-nous faire ?

- Penser à comment notre relation privilégiée (affection, complicité, connaissances, etc.) peut nous placer dans une position favorable pour aider à mettre fin à la violence.
- Notre relation peut être affectée par la situation : il est parfois nécessaire de prendre du recul pour réfléchir à une façon de la maintenir tout en confrontant la violence.
- Travailler avec d'autres personnes pour que la charge de trouver des solutions ne retombe pas sur un·e individu·e seulement, mais qu'elle soit une responsabilité partagée et une opportunité de créer une communauté plus saine et prospère.

Leçon cinq

Former des équipes pour collaborer et coordonner nos efforts nécessite de passer du temps ensemble, de partager des conversations, et de participer au processus décisionnel

Notre société ne nous offre pas les valeurs, les connaissances ni les outils nécessaires pour faciliter l'action et la prise de décision collectives. Au contraire, elle nous enseigne que nous sommes seul·es et que nous devons faire les choses seul·es, que nous sommes nous-même responsables de la violence, ou que les expert·es et le système de justice criminelle sont les seul·es capables de nous aider. Cette Boîte à Outils nous rappelle que confronter la violence au sein de nos communautés exige que l'on se fixe des objectifs communs, et que l'on consolide nos manières de communiquer et de coopérer.

Que pouvons-nous faire ?

- Prendre le temps de discuter, de partager nos opinions, découvrir nos différences et nos similitudes avec toutes les personnes impliquées dans l'intervention.
- S'assurer que les éléments les plus importants tels que les objectifs, les résultats visés, les façons de communiquer et les plans de sécurité sont partagés et acceptés par tou·tes.
- Voir la Section 4.G. pour des outils sur comment continuer à avancer

Leçon six

Parce que la violence interpersonnelle tourne souvent autour du pouvoir et du contrôle, le danger peut croître au moment où la victime cherche de l'aide et de la sécurité

Il arrive que la personne qui cause le préjudice devienne encore plus violente lorsqu'elle sent que le pouvoir et le contrôle lui échappent : cela peut se produire quand le·la survivant·e ou victime commence à chercher de l'aide ou essaye de s'échapper, ou alors quand une intervention s'apprête à débuter. Les personnes qui jusque-là s'en tenaient à des menaces ou à des formes moins graves de violence peuvent devenir plus dangereuses au fur et à mesure de l'intervention.

Que pouvons-nous faire ?

- Voir la situation comme une opportunité pour se préparer et agir de manière réfléchie et concertée, au lieu de se figer, de minimiser la violence ou de fuir l'intervention.
- Chercher à savoir quels scénarios de violence pourraient arriver en discutant avec des personnes informées de la situation ou avec la personne qui cause du tort, pour mieux savoir comment les prévenir.
- Se préparer au pire, voire à l'impensable, en espérant le mieux.
- Voir la Section 4.B. *Rester en sécurité.*

Leçon sept

Le changement est difficile, et la transformation prend du temps

Nous voulons toutes des solutions rapides, mais le changement prend du temps : il passe par des cycles, fait marche arrière, et peut parfois mener une situation à s'empirer avant qu'elle ne commence à s'améliorer.

Les gens prennent conscience de leurs comportements et schémas de violence au fil du temps, parfois à l'échelle d'une vie entière. On peut réagir à un acte de violence ponctuel, mais ce dernier s'inscrit plus souvent dans une dynamique de violences répétées qui s'est développée à travers le temps.

Le changement prend du temps, de la patience et de la fermeté. Parfois quand quelque chose ou quelqu'un·e nous décourage, on arrête d'essayer de créer ce changement. On peut aussi vouloir arrêter nos efforts quand un élément semble fonctionner. Cette évolution survient souvent dans ces zones grises au fil du temps.

Que pouvons-nous faire ?

- Créer des systèmes suffisamment flexibles pour permettre les processus d'évitement et de retardement prévisibles, et assez fermes pour leur résister et les faire diminuer au fil du temps.
- Créer des systèmes de soutien (personnes à qui parler, des moments pour vider son sac ou se plaindre, pour pleurer, pour partager un repas, etc.) pour toutes les personnes impliquées dans l'intervention : le·la survivant·e/victime, la personne qui a causé les souffrances, et ceux qui participent à l'intervention. Cela permet d'inscrire cette dernière dans la durée.
- Célébrer les réussites, tout en prenant en considération les choses qui se sont moins bien passées ou qui pourraient être améliorées.
- Il est facile, mais normal, d'être frustré·e ou impatient·e. Il faut faire preuve de compassion envers tout le monde.

Leçon huit

Le changement est difficile. Les petites étapes sont importantes

Le changement prend du temps, mais des petites actions ou éléments de réponses peuvent faire une grande différence.

Pensez à une fois où quelqu'un·e vous a confronté·e avec une remarque, une note ou une lettre, un appel ou une conversation et a créé un changement dans votre vie. Parfois c'est une confrontation franche, ou bien la perspective d'un·e proche, d'un·e inconnu·e ou même d'une personne que l'on n'apprécie pas qui nous amène à avoir un regard différent

sur notre propre attitude et comportement. Ces petits moments peuvent nous faire changer de manière significative.

Nous craignons souvent de nous risquer à dire des choses qui pourraient faire une différence. Nommer et confronter la violence peut nous effrayer, ou nous pouvons avoir peur d'embarrasser quelqu'un·e, de l'énervier ou d'empirer la situation. Pour certain·es d'entre nous, simplement dire quelque chose de gentil et d'honnête peut être difficile.

Que pouvons-nous faire ?

Nous pensons que la sécurité peut impliquer de prendre des risques. Simplement avouer à quelqu'un·e comment nous nous sentons et quelles informations nous avons peut constituer un grand risque, mais cela nous rapproche aussi d'une issue constructive au potentiel transformateur. Voici à quoi ces messages peuvent ressembler (pouvant venir de plusieurs parties différentes) :

- Je sais ce qu'il se passe, ou je me doute de quelque chose
- Je tiens à toi
- Je suis préoccupé·e
- Je me sens désemparé·e, confus·e
- Je suis responsable de la situation, ou de l'avoir empirée
- Je sais que ça peut être difficile et déroutant
- Tu n'es pas seul·e, et on est là pour te soutenir
- Ton comportement est inacceptable et nous allons t'accompagner vers un changement
- J'ai besoin d'aide

Leçon neuf Les enjeux de santé mentale et de dépendance compliquent l'intervention, mais ne la rendent pas impossible

Troubles de santé mentale

Ils sont communs : beaucoup de personnes en souffrent, et ils prennent différentes formes et différents degrés de gravité. Certains sont évidents, d'autres sont moins visibles. Certaines formes se gèrent facilement avec un traitement adapté, d'autres sont plus compliquées.

Les enjeux de santé mentale peuvent aussi être liés à un comportement violent

Ils peuvent considérablement augmenter le niveau de violence, ou rendre toute forme de soutien ou de processus de responsabilisation difficile ou impossible. Ça ne veut pas dire que les interventions communautaires en contexte de violence sont inappropriées pour les personnes qui vivent avec des enjeux de santé mentale. Mais il faudra peut-être revoir

les attentes et les objectifs d'une intervention, et reconnaître que les capacités d'une personne à s'engager dans un tel processus sont impactées par sa santé mentale (la nature du trouble, son cycle, sa gravité).

Les personnes avec des troubles de santé mentale graves ont parfois de plus grands risques de commettre des actes de violence, par exemple pendant certaines phases de leur état durant lesquelles elles sont moins en contrôle de leurs pensées et de leur comportement. Bien sûr, toutes les personnes avec des troubles de santé mentale ne sont pas violentes. On constate malheureusement que les programmes qui traitent de la violence prennent rarement en compte les questions de santé mentale, et il est difficile de trouver de l'aide incluant une compréhension globale de ces dimensions.

Par ailleurs, les troubles de santé mentale peuvent dégrader la capacité d'une personne à entretenir des liens de proximité avec son entourage, ce qui complique les interventions communautaires. Les processus de responsabilisation deviennent alors un véritable défi.

De ces troubles de santé mentale peuvent découler une vulnérabilité face à la victimisation/violence

Les personnes ayant des troubles graves peuvent être des cibles plus faciles pour les personnes violentes, ou peuvent plus facilement se retrouver dans des situations de violence intense. Selon la forme que prend leur trouble, le niveau de soutien dont elles ont besoin est parfois trop important pour les capacités de la communauté ; ces personnes peuvent avoir plus de difficultés à demander de l'aide, ou bien la demander puis la rejeter de manière inconsistante selon leur état de santé mentale. La honte liée à leurs troubles, ou le déni de ces derniers rendent les demandes de soutien plus difficiles ou incohérentes.

L'usage ou l'abus de substances

L'usage ou l'abus de substances est commun : beaucoup de personnes consomment de l'alcool et/ou des drogues, légales ou non.

L'usage ou l'abus de substances peut aussi être lié à des comportements violents.

Creative Interventions ne prend pas position contre la consommation d'alcool ou de drogues, peu importe la forme qu'elle prend. Cependant, cette consommation peut augmenter le niveau de violence de certaines personnes et compliquer le soutien et l'engagement dans un processus de responsabilisation. Ça ne veut pas dire que ces processus sont inappropriés pour les personnes qui usent ou abusent de substances, mais que les attentes et les buts d'une intervention, ou la capacité d'une personne à s'engager dans un tel processus, peuvent être limités (surtout durant les phases actives de la consommation). Bien sûr, toutes les personnes qui consomment des substances psychotropes ne sont pas violentes.

Les personnes qui vivent avec des enjeux de dépendance peuvent devenir violentes à des moments où elles sont moins en contrôle de leurs pensées et de leur comportement. Les militant·es qui luttent contre la violence domestique et les agressions sexuelles et/

depuis longtemps que la consommation de drogue ou d'alcool ne conduit pas à la violence, mais qu'elle sert d'excuse pour cette dernière et que les personnes violentes s'en servent pour se déresponsabiliser.

Ces porte-paroles constatent également que les personnes qui cessent d'abuser de ces substances demeurent souvent violentes.

Bien que ce soit souvent vrai, il existe un lien entre la consommation d'alcool et de drogues et la violence. Malheureusement, les programmes de traitement de la violence sont souvent séparés de ceux qui traitent de l'abus de substances, et il est difficile de trouver de l'aide qui intègre toutes ces dimensions.

Par ailleurs, l'usage ou l'abus de substances peuvent dégrader la capacité d'une personne à entretenir des liens de proximité avec son entourage, ce qui complique les interventions communautaires. Les processus de responsabilisation deviennent alors un véritable défi.

Santé mentale et consommation

Les troubles de santé mentale et l'usage ou abus d'alcool/drogues vont parfois de pair. Ce lien est compliqué et ne peut pas être généralisé. Par exemple, une personne qui vit avec un trouble de santé mentale peut avoir recours à l'automédication avec certaines substances. Le revers de la médaille est que l'usage de ces substances peut aggraver un trouble de santé mentale. Ensemble, ces deux enjeux contribuent aux gestes violents, ou à une plus grande vulnérabilité à les subir.

Que pouvons-nous faire ?

- Les personnes qui soutiennent des survivant·es souffrant de troubles de santé mentale et/ou de dépendance devraient recevoir une formation de base sur les enjeux qui affectent les victimes de violence. Elles bénéficieraient aussi d'une bonne coordination et d'un système de soutien solide. Vous pouvez faire appel à des ressources spécialisées en santé mentale/consommation de substances, et vous inspirer des valeurs et approches mises de l'avant dans cette Boîte à Outils, par exemple la philosophie de réduction des risques⁵.
- Les mêmes conseils s'appliquent pour les personnes qui soutiennent ceux qui commettent des violences et qui vivent avec un trouble de santé mentale et/ou de dépendance.
- Pour les personnes qui causent des préjudices et qui souffrent aussi de troubles de santé mentale et/ou de dépendance, un processus de responsabilisation peut inclure du self-care⁶ et un accompagnement pour traiter ces enjeux spécifiques. Cette approche offre de meilleurs résultats que la menace d'appeler la police, ou son intervention directe, qui ne fait souvent qu'aggraver la situation. Cette approche est également

⁵ NdT. Au Québec, on parle de « réduction des méfaits ». Nous avons priorisé la traduction française car elle nous paraissait moins péjorative.

⁶ NdT. Self-care : Stratégies et actions mises en place pour prendre soin de sa santé mentale et physique

plus efficace que les interventions basées sur la honte et la punition, qui peuvent faire empirer l'état mental fragile d'une personne ou son niveau de consommation, sans atteindre ni une diminution de la violence, ni une responsabilisation.

Leçon dix

Il n'y a rien qui rattrape le tort qui a été causé. Les interventions peuvent engendrer un changement positif, mais elles n'effaceront pas ce qu'il s'est passé

Des demandes de processus de responsabilisation sont parfois formulées dans l'espoir qu'elles fassent disparaître ou oublier le préjudice original et ses conséquences.

La responsabilisation ne peut pas effacer les souffrances causées. Elle ne peut pas réaliser l'impossible, mais ce qu'elle peut faire, c'est conduire à une guérison, une compensation et un changement positif.

Si ce que vous attendez d'un processus de responsabilisation est qu'il fasse disparaître les souffrances engendrées, vous ne serez jamais satisfait·e de ce qu'il pourra apporter.

Que pouvons-nous faire ?

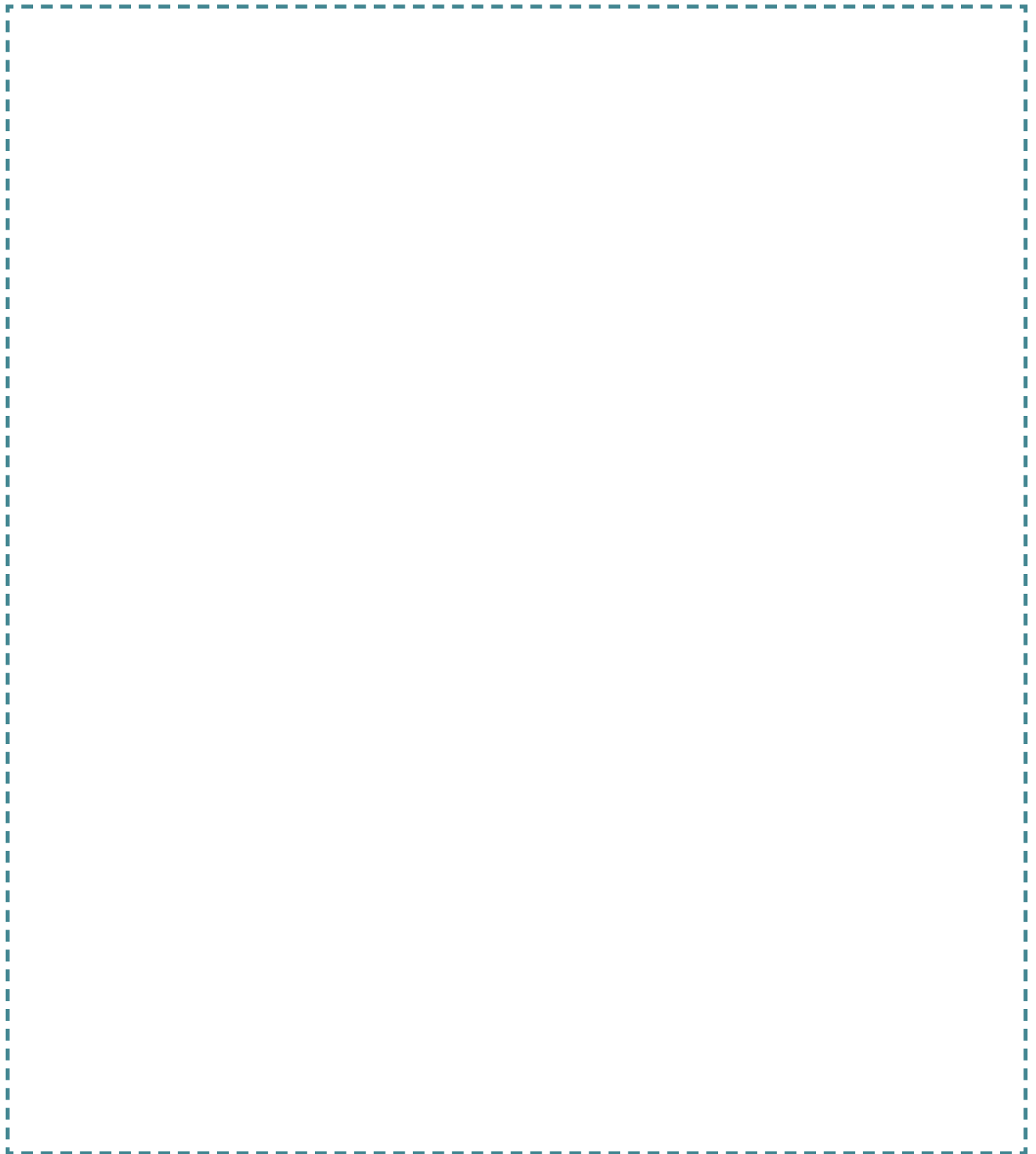
Nous demander comment accepter les torts qui ont été causés, et comment une responsabilisation et une reconnaissance de ce qu'il s'est passé peut nous amener vers des réparations et un changement afin de s'assurer que cette violence ne soit pas reproduite.

ATTENTION

Un commentaire sur le pardon. La responsabilisation n'implique pas nécessairement le pardon. Il appartient à un·e individu·e ou à une communauté d'accorder son pardon d'une façon qui est sincère et entière. Nous vous encourageons à explorer ce que le pardon signifie pour les personnes impliquées, et les avantages qu'il peut entraîner.

Nous vous encourageons également à considérer comment la pression à pardonner peut-être une autre forme d'exercice de pouvoir et de contrôle. Toutes les étapes d'un processus de responsabilisation peuvent être réalisées sans que le pardon ne soit jamais un objectif à atteindre.

NOTES



3

PRÉSENTATION DU MODÈLE EST-CE LA BONNE SOLUTION POUR VOUS ?

- 3.1. Aperçu de l'intervention communautaire en réponse aux violences interpersonnelles**
- 3.2. Ce que ce modèle N'EST PAS**
- 3.3. Baser un modèle sur des générations de sagesse**
- 3.4. Valeurs pour guider votre intervention**
- 3.5. Ce que nous cherchons à réaliser : 3 domaines clés d'intervention**
- 3.6. L'intervention au fil du temps : 4 phases**
- 3.7. Outils pour les interventions : 8 ensembles/ types d'outils**
- 3.8. Le modèle en un coup d'œil : les outils, phase par phase**
- 3.9. Outils à utiliser avant de commencer**
- 3.10. Étapes suivantes**



3.1. APERÇU DE L'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE EN RÉPONSE AUX VIOLENCES INTERPERSONNELLES

L'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE : UN APERÇU

Dans les Section 1 et 2.1, nous avons présenté ces interventions comme étant :

- **Collectives** – L'intervention implique les efforts coordonnés d'un groupe plutôt que d'une seule personne.
- **Orientées vers l'action** – Une communauté agit pour faire face à la violence interpersonnelle, la réduire, la prévenir et y mettre fin.
- **Communautaires** – L'intervention est organisée et menée par des ami·es, la famille, des voisin·es, des collègues ou des membres de la communauté plutôt que par les services sociaux, la police, les services de protection de l'enfance ou d'autres institutions gouvernementales.
- **Coordonnées** – L'intervention connecte personnes et actions pour nous permettre de travailler de façon coordonnée et d'atteindre les mêmes objectifs, ce qui assure que nos actions individuelles contribuent à la réalisation d'une cause commune. Nous sommes une équipe plutôt que des individus isolés travaillant en tant que héros solitaires ou sauveteur·ses – ou séparément, sans prendre en compte les actions que d'autres pourraient entreprendre.
- **Holistiques** – L'intervention voit le meilleur de chaque personne impliquée dans la situation de violence, tant les personnes ayant subi des violences (survivant·es ou victimes), que les personnes qui ont causé du tort et les membres de la communauté affecté·es par les violences. Elle construit également une approche dans laquelle toute personne impliquée dans une situation de violence peut participer à sa solution – même, dans la mesure du possible, la ou les personne(s) qui ont causé le préjudice.
- **Centrées sur les plus affecté·es par la violence pour créer du changement** – Les personnes les plus affectées par les violences sont au cœur de l'intervention. Elle fournit à toutes les personnes impliquées des moyens pour développer de nouvelles pratiques, des idées et de quoi mettre en place des solutions aux violences. Elle peut également créer un système qui, en plus de reconnaître les violences, réduit les chances qu'elles soient perpétrées.

- **Un soutien au difficile cheminement du changement et de la transformation** – sortir des violences, s'en remettre, s'en libérer et créer de nouvelles façons d'exister sans elles peut prendre du temps.
 - Pour les survivant·es/victimes, l'intervention se base sur les meilleures façons de les soutenir en faisant face ensemble aux violences et en partageant la responsabilité de les réduire, d'y mettre fin ou de les prévenir (rompre l'isolement et se responsabiliser), sans faire retomber la faute sur les survivant·es/victimes pour leurs choix (sans victim-blaming) et en soutenant leurs besoins et envies (soutenir l'autodétermination).
 - Pour les personnes ayant causé le préjudice, l'intervention se base sur les meilleures façons de les accompagner pour reconnaître les violences, y mettre fin et en assumer la responsabilité (ce que nous appelons la responsabilisation), sans leur donner des excuses (sans prendre leur parti) et sans nier leur humanité (sans les diaboliser).
- **Facilitées** – Ce type d'intervention fonctionne mieux lorsqu'une personne de la communauté agit comme facilitatrice, sert d'ancrage au processus ou nous aide à naviguer à travers les différentes parties de cette Boîte à Outils. C'est pour cela que nous parlons d'un modèle facilité. Ce rôle peut être endossé par plus d'une personne ou il peut alterner entre différents membres au fur et à mesure du processus. La personne qui facilite n'est pas obligée d'être professionnelle ou experte de l'intervention face aux violences. Elle doit simplement être capable de garder la tête froide, d'agir dans le cadre des valeurs et des lignes directrices adoptées par le groupe et de se trouver à une certaine distance de l'épicentre des violences pour réussir à surmonter la confusion et le chaos fréquents dans ces situations. Vous pouvez en lire plus sur le rôle de facilitateur·ice dans la Section 4.C. Dans les cas où l'on n'arrive pas à trouver de facilitateur·ice, on peut au minimum se référer à cet outil pour nous guider dans le processus d'intervention.

LE PROCESSUS D'INTERVENTION

Une intervention communautaire se fait rarement en une seule fois. C'est un processus qui peut prendre du temps, et qui peut parfois avoir l'air de ne faire qu'un pas en avant pour deux pas en arrière. Les valeurs partagées par cette Boîte à Outils prônent l'engagement à long terme, la créativité et la flexibilité pour être capables de rester mobilisé·es, au fil des méandres de l'intervention.

Une intervention en contexte de violences implique de mobiliser des personnes : ces personnes peuvent avoir leurs propres perspectives, individuelles et uniques, sur la situation ; elles peuvent avoir différents objectifs, des idées divergentes sur la bonne façon de mettre en place ce processus, et certaines pourraient fortement résister à l'idée du changement, du moins au début (et parfois sur le long terme).

Une intervention peut déclencher de fortes émotions. Celles-ci peuvent inclure de l'enthousiasme à l'idée que des personnes vont finalement reconnaître et faire face à la violence ; de la peur à l'idée que l'intervention échoue ; de la honte à l'idée que des gens puissent connaître les détails liés à des violences interpersonnelles ; de la crainte de subir des représailles ; de la déception ou de la frustration si les choses avancent lentement ; ou encore du soulagement en voyant une mobilisation destinée à apporter un changement positif.

Une intervention en contexte de violences peut comporter des imprévus. Les choses changent en permanence et ces changements peuvent avoir une forte influence sur l'intervention. Les personnes impliquées (y compris les personnes survivantes ou victimes, les allié·es et les personnes ayant fait du tort) peuvent subitement changer d'avis, d'attitude et de façon de faire. De nouvelles personnes et de nouveaux événements peuvent être à prendre en considération. Même des événements à première vue insignifiants peuvent complètement modifier les conditions d'une intervention.

Les outils et les valeurs présentées dans cette Boîte à Outils tentent de prendre en considération ces éléments et de concevoir une intervention en tant que processus. Définir les objectifs pendant les premières étapes de l'intervention aide à garder un but commun au fur et à mesure de son déroulement. Les outils proposés aident à rassembler et à coordonner des personnes parfois très différentes (des survivant·es ou des victimes, des membres de la communauté et des personnes ayant causé des préjudices) pour leur permettre de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS FACILITÉ

Le modèle de Creative Interventions fonctionne mieux quand il est facilité. Au fil de nos interventions communautaires, nous avons développé plusieurs idées sur le rôle de la facilitation. Cette Boîte à Outils revient sur les informations et outils élaborés au long de notre travail.



LE RÔLE DE FACILITEUR·ICE

QUEL EST LE RÔLE DE LA FACILITATION ?

Le ou la facilitateur·ice agit comme :

- Une ancre, un point de référence pour les personnes impliquées dans une situation de violence et/ou une intervention qui vient avec leur lot de confusion et de difficultés émotionnelles.
- Un·e guide qui aide à naviguer à travers les ressources disponibles (informations de base, témoignages, outils comme ceux que l'on trouve dans ce document).
- Une personne qui donne écho à la situation : quelqu'un·e qui peut poser le genre de questions qui amène les gens à trouver elleux-mêmes les réponses appropriées et les étapes à suivre (on retrouve des exemples de ces questions dans la Section 4).
- Un coordonnateur ou une coordonnatrice capable d'aider un groupe à communiquer, partager de l'information, prendre des décisions et naviguer à travers les étapes.
- Un·e chef.fe de bord, qui arrive à mener tout le monde dans une direction commune vers des objectifs partagés.

Qui peut offrir une bonne facilitation ?

Nous pensons que ce modèle fonctionne mieux si quelqu'un·e peut en assumer la facilitation. Ce rôle peut être pris par plus d'une personne, ou peut changer au sein d'un groupe pendant le déroulement du processus. Cette personne n'a pas besoin d'être un·e professionnel·le ni d'être un·e expert·e, ça peut être quelqu'un·e qui :

- Inspire confiance
- Communique bien
- Est proche ou fait partie de la communauté ou du groupe de personnes impliquées dans la situation de violence
- N'est pas trop impliqué·e dans la situation de violence et peut s'en distancier
- Travaille bien avec des groupes
- Veut bien utiliser cette Boîte à Outils et la transmettre à d'autres
- Partage les valeurs qui guident une intervention communautaire
- A suffisamment de temps et d'énergie à consacrer à ce processus

UN MODÈLE HOLISTIQUE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le modèle de Creative Interventions a pour ambition d'être un modèle holistique.

La violence interpersonnelle a lieu au sein de familles, réseaux d'amis, quartiers, organisations, lieux de travail et communautés qui sont supposés être des espaces sains et positifs pour ceux qui s'y trouvent. La violence interpersonnelle détruit la sécurité, la confiance et la santé. Elle divise les foyers, les quartiers et les communautés. Elle naît et se nourrit de systèmes d'inégalités, d'abus et d'oppressions.

Ce modèle cherche des solutions qui, au lieu de briser encore plus nos communautés (comme les arrestations, les centres de détention ou les prisons), offrent des réponses holistiques, c'est-à-dire qui :

- Prennent en considération la santé et le bien-être de toutes les personnes qui participent ou qui sont affectées par la violence, incluant la·le survivant·e/victime, les membres de la communauté, et la personne qui a causé le préjudice.
- Tentent de mettre sur pied une intervention dont les résultats espérés seront bénéfiques pour tout le monde, y compris la personne qui a causé le préjudice.
- Essayent d'amener un changement porté par du soutien, de la compassion et du lien.
- Soutiennent, respectent et maintiennent un lien avec la·le survivant·e ou victime tout au long de l'intervention.
- Même lorsqu'il n'est pas possible de traiter directement avec la personne qui a causé du tort, un processus holistique garde une place, même imaginaire, pour envisager la responsabilisation et la transformation positive de cette personne.
 - Par exemple, même si notre lien avec elle n'est pas suffisamment positif, on peut réfléchir à ce qu'on ferait si elle décidait de venir vers nous, vers quelles ressources on pourrait la·le diriger si on n'est pas en mesure de la·le rencontrer, quelles pourraient être ses préoccupations ou comment elle pourrait voir les choses différemment. Cet exercice mental nous aide à imaginer une issue transformatrice, même si on ne l'atteint pas.

UN MODÈLE HOLISTIQUE

- Il est parfois considéré comme nécessaire d'utiliser un moyen de pression, la force ou la menace de conséquences négatives pour obtenir d'une personne qu'elle cesse, au moins, d'infliger des violences (voir Section 4.F.). Ces premières étapes contraignantes peuvent être vues comme n'étant que le point de départ d'un processus d'accompagnement qui offre du soutien et un lien avec la personne qui a causé du tort, sans nécessairement reposer sur la menace de ces conséquences négatives.
- Un processus holistique peut ne pas toujours être doux à toutes ses étapes, mais il garde un grand espace pour la compassion et les relations interpersonnelles.
- Dans un tel processus, le soutien et la responsabilisation créent un lien direct et honnête avec les gens. Bien qu'on puisse parfois passer par des courriels, des appels, des lettres ou des réunions, rien ne remplace les connexions humaines et la communication honnête de ses émotions, notamment l'amour, la passion, la déception, la colère, la peur, bref, toute la gamme d'émotion que la violence et les interventions suscitent.

 SURVIVANT·E Se concentrer sur les survivant.es et les soutenir : autodétermination, sécurité, guérison	 PERSONNE QUI CAUSE LE PRÉJUDICE Impliquer et soutenir la personne qui a causé du tort dans la prise de ses responsabilités (processus de responsabilisation)	 ALLIÉ·ES DE LA COMMUNAUTÉ Transformer les communautés pour reconnaître et prévenir la violence, changer ses attitudes et promouvoir la libération
---	---	---

3.2. CE QUE CE MODÈLE N'EST PAS

Ce modèle et ces outils sont là pour accompagner des interventions communautaires qui visent à permettre aux personnes les plus affectées par la violence, ainsi qu'à nos communautés d'être acteur·ices du changement positif dont iels ont besoin. Au-delà de la vision pleine d'espoir portée par ce modèle, il est aussi important d'insister sur ce qu'il N'EST PAS.

1

Ce modèle N'EST PAS une recette à appliquer dans tous les cas de violence.

- Cette approche ne convient pas à tout le monde ni à toutes les situations. Parfois, il n'y a tout simplement pas assez de ressources disponibles pour garantir un minimum de sécurité aux personnes impliquées dans l'intervention ou pour espérer des résultats positifs. Parfois, les personnes ou les groupes ne partagent pas assez de valeurs communes pour que ce modèle soit le bon.
- Les lignes directrices de ce modèle sont basées sur l'expérience limitée de *Creative Interventions*. Mais nous souhaitons que ces principes puissent être adaptés à la réalité de la situation de violence, à la culture du groupe ou de la communauté menant l'intervention, aux caractéristiques uniques de chaque situation de violence et aux événements qui peuvent survenir durant l'intervention.

2

Ce modèle N'EST PAS la garantie d'une intervention communautaire réussie.

- Il n'y a aucun moyen d'assurer avec certitude qu'une intervention sera réussie ; surtout quand il s'agit de sujets aussi complexes que les violences. Les situations évoluent, les gens changent, les imprévus arrivent. Même les groupes qui fonctionnent bien ensemble et utilisent cette Boîte à Outils avec soin peuvent ne pas arriver au résultat souhaité ; surtout si c'est un changement à long terme qui est visé.

- Ce modèle et cette Boîte à Outils sont basés sur l'expérience limitée accumulée par *Creative Interventions* pendant 3 ans, ainsi que sur la sagesse et les expériences des autres organisations citées dans *Préfaces et Remerciements*. Bien que des interventions communautaires aient été mises en place tout au long de l'histoire, ce n'est que très récemment qu'elles ont commencé à être nommées, prises au sérieux et développées en modèles pragmatiques. Cette Boîte à Outils est une première étape dans le développement d'un de ces modèles. Elle ne contient pas toutes les réponses.

3

Ce modèle N'EST PAS un modèle de médiation.

- La médiation est le processus par lequel deux personnes ou plus se rencontrent, éventuellement par représentant·es interposé·es, pour régler un conflit avec l'aide d'une tierce personne médiatrice. Même si une personne ou un camp se sent lésé par un autre, il est généralement considéré que les deux bords sont égaux en termes de rapports de pouvoir et que le conflit peut être réglé par un seul processus de médiation.
- La médiation peut être un élément de l'intervention. Par exemple, deux allié·es avec des positions de pouvoir similaires peuvent avoir un conflit à propos d'une partie du processus. Une médiation peut être utilisée pour résoudre ce conflit.
- Une médiation entre la personne survivante/victime et la personne ayant causé le préjudice n'est pas recommandée. L'idée selon laquelle l'une et l'autre seraient à égalité en termes de rapports de pouvoir contredit notre vision des formes de violences interpersonnelles pour lesquelles cette Boîte à Outils a été conçue – les violences domestiques et les agressions sexuelles surviennent généralement dans des relations inégalitaires ou les engendrent. Ce modèle d'intervention, contrairement à la médiation, prend en compte ces inégalités. La médiation tend à mettre les survivant·es/victimes dans une situation dangereuse en les plaçant au même niveau de responsabilité que les personnes fautives, niant ainsi l'asymétrie des relations de pouvoir.

4

Même si ce modèle ouvre la possibilité d'interagir avec la personne ayant causé un préjudice, il NE REQUIERT PAS qu'elle participe à l'intervention. Par « interagir », nous voulons dire communiquer directement avec elle à propos de l'intervention, que ce soit en personne, par téléphone, par courriel, par lettre, via d'autres personnes, etc. De plus, ce modèle NE CONSIDÈRE PAS que les chances de succès de l'intervention sont moindres si la personne ayant causé le préjudice n'est pas incluse.

- Vous pouvez juger que cette interaction serait trop risquée ou dangereuse – physiquement, émotionnellement, financièrement, sexuellement ou pour n'importe quelle autre raison.
- La personne causant le préjudice pourrait ne pas vouloir participer, être contactée ou être approchée.
- Il pourrait être trop dangereux·se.
- Interagir avec ellui pourrait lui donner accès à des informations lui permettant de causer encore plus de tort.
- Il pourrait n'y avoir personne dans votre groupe d'intervention capable de contacter ou de créer un lien avec cette personne d'une manière permettant d'amener des changements positifs.
- Vous pouvez ne pas savoir qui est la personne ayant causé le préjudice ni où elle se trouve en ce moment.

5

Même si des alliés de la communauté décident de communiquer avec la personne faisant du tort, cela NE VEUT PAS DIRE que le·la survivant·e/victime doit également être en contact avec elle.

- Le·la survivant·e/victime ne devrait jamais être poussée à prendre contact. La culpabilité, le devoir, le besoin de pardonner, le besoin de paraître fort·e, de se montrer aimant·e et soucieux·se de l'autre ou le besoin de faire preuve d'esprit d'équipe ne sont jamais des raisons suffisantes pour pousser qui que ce soit à ce contact. C'est un choix qui doit être fait avec précaution et en prenant toutes les mesures de sécurité nécessaires avant, pendant et après.
- Les contacts entre le·la survivant·e/victime et la personne lui ayant causé du tort peuvent être trop risqués ou dangereux s'ils :
 - Réexposent plus que nécessaire le·la survivant·e/victime à des souvenirs de la violence qu'il·elle a vécue.
 - Réexposent le·la survivant·e/victime à des violences émotionnelles, physiques, sexuelles, économiques ou autres de la part de la personne causant le préjudice (ou potentiellement de la part d'autres personnes qui pourraient lui faire des reproches ou lui en vouloir).
 - Exposent le·la survivant·e/victime à des représailles.
 - Révèlent des informations sur la situation actuelle de la personne survivante ou victime qui auraient dû rester confidentielles ou secrètes.
 - Exposent le·la survivant·e/victime à un processus où sa sincérité et son intégrité pourraient être remises en question – et c'est pourquoi il est important de faire attention à ce que l'intervention n'attaque pas la personne survivante ou victime et ne remette pas en question son récit.
- Si le·la survivant·e/victime décide de prendre contact avec la personne lui ayant causé des souffrances, alors les risques potentiels doivent être pleinement considérés. Nous encourageons les personnes survivantes et leurs alliés à bien peser le pour et le contre avant d'envisager la prise de contact, à mettre en place des mesures de protection et à consulter d'autres sections de cette Boîte à outils ainsi que d'autres ressources pour aider à gérer les questions de sécurité (voir section 4.B.).

6

Même si ce modèle prévoit et encourage l'implication de la personne survivante ou victime dans l'intervention, ainsi que la possibilité pour elle d'y tenir une position centrale, ou de guider les objectifs adoptés par l'ensemble de l'équipe, une telle participation N'EST PAS REQUISE. En d'autres termes, ce modèle n'est pas obligatoirement centré sur la personne survivante ou victime ni dirigé par elle, même s'il peut l'être.

- La personne survivante ou victime peut être un enfant. Bien que les enfants doivent être encouragés à parler de leurs envies, de leurs peurs et de leurs objectifs, des adultes peuvent avoir à prendre la responsabilité de diriger l'intervention, de décider du processus utilisé et d'en fixer les objectifs. Les adultes sont encouragés à prendre en considération la perspective et les besoins de l'enfant tout au long de l'intervention, y compris ceux issus des conséquences complexes de l'intervention elle-même.
- Le processus et les objectifs de l'intervention peuvent être décidés collectivement : c'est-à-dire que l'équipe d'allié·es rassemblée pour l'intervention et les autres personnes clés affectées par la violence peuvent en discuter ensemble pour faire émerger une réponse commune. Dans cette situation, les vœux de la personne victime ou survivante peuvent être prioritaires. Cependant, il peut y avoir la place pour que les gens expriment leurs propres envies et inquiétudes, ou formulent des enjeux qui concernent la communauté de façon plus générale, afin de les prendre en compte dans l'élaboration des processus et des objectifs du groupe.
- La personne survivante ou victime (ou d'autres membres du groupe) peuvent souhaiter mettre en place des objectifs qui ne sont pas conformes aux valeurs du modèle de cette Boîte à Outils ou du groupe : par exemple, la vengeance, la violence ou l'humiliation publique ou, au contraire, ne pas faire grand-chose ou ne rien faire du tout. L'écart entre l'approche et les buts de la personne survivante ou victime et ceux des allié·es est un problème courant et il peut être résolu, la plupart du temps, avec de l'ouverture, de l'honnêteté et des discussions bienveillantes. Pour plus de détails là-dessus, voir les sections 4.D et 4.E.

3.3. CONSTRUIRE UN MODÈLE SUR DES GÉNÉRATIONS DE SAGESSE/ D'EXPÉRIENCE

Creative Intervention pense que le passé de nos communautés nous a légué de nombreuses leçons et des exemples d'interventions communautaires face à la violence. Cependant, beaucoup ont été perdues, car notre société ne les a pas valorisées et y a porté peu d'attention.

Creative Intervention et toutes les autres organisations qui développent des réponses communautaires face à la violence se sont construites sur une histoire riche de manières positives, créatives et courageuses de remettre en cause les violences.

Dans le but de transmettre à nouveau ces leçons à nos communautés et d'en faire des savoirs pratiques et utilisables, nous avons regroupé ce que nous avons appris sur les réponses communautaires face aux violences et l'avons organisé en étapes, concepts et outils qui, nous l'espérons, vous seront utiles. Nous avons écouté et enregistré des histoires de personnes ordinaires qui peuvent fournir des exemples du fonctionnement des interventions. Certaines de ces histoires sont incluses dans cette Boîte à Outils. D'autres sont disponibles à travers le projet Story Telling & Organizing Project (Projet de Récits et d'Organisation) sur le site web www.stopviolenceeveryday.org.

Nous avons également essayé d'utiliser un langage général qui puisse convenir à différentes communautés, bien qu'il ne convienne parfaitement à aucune.

Même si vous ne suivez pas toutes ces étapes, ou si vous trouvez votre propre manière de répondre collectivement aux violences, nous pensons qu'au moins certaines parties de cette Boîte à Outils pourront vous être utiles. Nous espérons aussi qu'en développant votre propre réponse aux violences, vous trouverez dans votre communauté des manières créatives de penser et de parler de certains des concepts abordés dans ce guide.

3.4. LES VALEURS DE L'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Creative Interventions a développé ce modèle, non seulement pour mettre fin à la violence, mais aussi pour ouvrir la voie à des façons plus saines de faire communauté.

Nous avons jugé important d'explicitier les valeurs qui allaient guider notre travail afin de pouvoir nous assurer que nous agissions bien en accord avec celles-ci tout au long du processus. Nous sommes revenu·es régulièrement sur cette liste de valeurs pour nous assurer qu'elle reflétait vraiment ce en quoi nous croyons et sans rien oublier d'important pour nous.

Ci-dessous, la liste des valeurs qui sous-tendent la vision et les pratiques de *Creative Interventions*.

LES VALEURS DE CREATIVE INTERVENTIONS (VERSION LONGUE) :

- 1. Créativité.** Les réponses face à la violence peuvent émerger d'un processus créatif.
- 2. Responsabilité collective ou communautaire.** Nous croyons que le problème de la violence et les solutions pour y répondre ne sont pas un enjeu individuel. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions mettre fin à la violence. Les actions d'un groupe, lorsqu'elles sont bien réalisées, peuvent être bien plus sages, saines, efficaces et pérennes que celles d'un individu.
- 3. Holisme.** Intervenir en contexte de violences implique de prendre en compte la santé et le bien-être de toutes les personnes concernées – c'est-à-dire les survivant·es ou victimes, les personnes qui causent du tort, les ami·es, la famille et la communauté. Nous voulons également que les solutions apportées préservent l'intégrité de la communauté. Nous ne pensons pas que les familles ou les relations abusives doivent forcément être préservées. En revanche, nous croyons que les membres d'une famille ou les partenaires d'une relation peuvent coexister paisiblement au sein d'une même communauté, ou nouer des relations plus saines, coopératives et respectueuses.

4. Sécurité. Nous souhaitons restaurer la sécurité dans toutes les sphères où elle a pu être mise à mal (physique, émotionnelle, sexuelle, économique, spirituelle, etc.).

5. Prise de risque. Tout en priorisant la sécurité, nous pensons également qu'il faut parfois prendre des risques pour assurer sa pérennité. Atteindre une sécurité à long terme exige parfois des actions qui augmentent temporairement le risque ou le danger à court terme.

6. Responsabilisation. Nous avons tou·tes un rôle à jouer et une responsabilité à prendre dans l'élimination de la violence. Dans le cadre d'une réponse communautaire, il est attendu que chacun·e s'implique, progresse et se questionne sur les façons dont iel a pu permettre ou contribuer à la violence ; reconnaisse cette implication et répare ses torts en conséquence ; agisse pour y mettre fin et pour faire place à des alternatives plus saines.

7. Transformation. Nous pensons que toutes les personnes impliquées dans des violences sont capables de s'améliorer pour le mieux. Nous avons besoin d'un modèle d'action qui croie en cette possibilité – tout en étant réaliste et capable de mettre en place des mesures parfois difficiles qui permettent de créer et soutenir ce changement sur le long terme.

8. Flexibilité. À l'image des situations de violences, les étapes qui mènent au changement à long terme sont souvent complexes. Nous essayons de rester flexibles afin de pouvoir ajuster nos actions et créer de nouvelles stratégies si nécessaire.

9. Patience. La violence prend du temps à se mettre en place, tout comme les façons d'y répondre. Nous demandons aux personnes impliquées de ne pas s'attendre à des résultats immédiats, mais plutôt de prendre le temps de créer des solutions réfléchies qui résistent à l'épreuve du temps.

10. Tirer parti de ce que nous savons. Nous croyons qu'en tant qu'individus, familles, réseaux d'amitié, communautés et cultures, nous avons une longue histoire de manières créatives et communautaires de répondre aux violences. Nous voulons nous souvenir, honorer et nous appuyer sur les choses positives que nous avons vécues et nos réalisations passées.

11. Durabilité. Nous devons nous soutenir les un·es les autres pour créer les changements durables nécessaires à la réussite de l'intervention. Nous encourageons la mise en place de solutions conçues pour perdurer au-delà, non seulement de l'intervention, mais également de nos vies et à travers les générations.

12. Régénération. Nous pouvons tou·tes contribuer à notre libération commune en multipliant les façons de confronter la violence. Bien que nous puissions avoir notre propre situation de violence en tête lorsque nous élaborons une réponse communautaire à la violence, nos succès mènent à des changements et des transformations nouvelles pour toutes les personnes impliquées. Nos histoires peuvent être transmises aux autres pour qu'ielles apprennent de nos expériences. Nous vous demandons de penser à partager vos récits d'intervention et les leçons apprises sur le site web de CI (www.creative-interventions.org), celui du projet *StoryTelling & Organizing Project* (STOP) (www.stopviolenceeveryday.org) ainsi que dans d'autres espaces communautaires.

NOTE

Vous trouverez une version courte des valeurs de *Creative Interventions* listées plus loin dans cette section. Vous trouverez également une liste de valeurs créée par *Communities Against Rape and Abuse* (CARA) dans la section 5.4 dont vous pourrez vous inspirer pour vos futures interventions.

3.5. CE QUE NOUS CHERCHONS À RÉALISER : 3 DOMAINES CLÉS D'INTERVENTION

Pour *Creative Intervention*, l'intervention est une manière « de reconnaître, de réduire, de mettre fin ou de prévenir la violence ». Mais concrètement, qu'est-ce que c'est ? À quoi ça ressemble ? Quels genres d'activités est-ce que ça implique ? – et pour qui ?

En général, à *Creative Intervention*, nous avons vu les interventions se diviser en trois domaines clés :

DOMAINE D'INTERVENTION #1 SOUTIEN AUX VICTIMES/SURVIVANT·ES

Soutenir les victimes ou survivant·es de violences, c'est leur assurer l'existence d'un espace où leur sécurité ainsi que leur santé physique et émotionnelle (ou tout autre besoin) sont pris en charge.

Ces besoins peuvent concerner les enfants, les membres de la famille, les animaux de compagnie ou d'autres individus qui dépendent des survivant·es/victimes, et dont la santé et la sécurité pourraient être affectées par la situation de violence. Ce soutien peut s'étendre à d'autres personnes dont la prise en charge pourrait soulager le·la survivant·e/victime qui pourrait alors se concentrer sur ses propres besoins et désirs. Par exemple, aider un·e survivant·e/victime à s'occuper de ses enfants, de ses parents âgés, ou de ses responsabilités professionnelles, peut très bien être considéré comme un acte de soutien.

Soutenir un·e survivant·e peut ne pas aboutir à une « guérison ». La guérison est un processus profondément personnel. Elle n'est pas forcément un objectif à atteindre ou même un désir de le·la survivant·e ou victime, de la personne ayant causé le préjudice, ou de toute autre personne impliquée dans le processus d'intervention. La guérison peut être un objectif qui n'est pas du tout relié à l'intervention – mais qui est plutôt poursuivi d'une autre manière. Bien que n'importe quel aspect de cette intervention puisse conduire à la guérison, et qu'il puisse s'agir d'un but choisi, *Creative Intervention* ne part pas du principe que l'intervention aboutira à une guérison.

Dans ce modèle, le soutien à la personne survivante ou victime fonctionne mieux si :

- Vous apportez suffisamment de soutien pour permettre à la personne survivante ou victime de comprendre et de nommer ce dont iel a besoin (même si vous ne pouvez pas les satisfaire).
- Vous soutenez le·la survivant·e ou victime sans qu'iel ait constamment à vous le demander ou vous le rappeler.
- Vous vous sentez concerné·e et ressentez de la compassion pour ellui (si vous ne pouvez pas ou si quelque chose vous en empêche sérieusement, alors vous pourrez aider à trouver quelqu'un·e qui pourra apporter ce soutien, et vous permettra d'endosser un rôle différent).
- Vous avez d'autres personnes dans la communauté qui peuvent se réunir pour offrir du soutien.
- Vous parcourez cette Boîte à Outils, en portant spécialement attention à la Section 2. et la Section 4.E. Lisez également la Section 4, en portant attention aux Considérations spéciales pour survivant·es ou victimes qui se trouvent dans chaque ensemble d'outils.

Si vous êtes le·la survivant·e ou victime :

- Prenez le temps de penser à vos propres désirs et besoins – recherchez du soutien pour y réfléchir.
- Prenez le temps de penser à vos objectifs et de séparer ceux qui pourraient être des fantasmes de ceux qui sont plus réalisables (par exemple, vous pourriez avoir les objectifs irréalistes, mais compréhensibles que les choses s'arrangent d'elle-même, que la personne ayant causé du tort change complètement avec peu d'efforts, d'obtenir une revanche ou d'être quitte). Voyez la Section 4.D pour de l'aide à ce sujet.
- Donnez cette Boîte à Outils à vos allié·es si vous pensez que ça les aiderait à mieux savoir comment vous soutenir.
- Lisez cette Boîte à Outils, en portant une attention particulière à la Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir et la Section 4.E Lisez également la Section 4., en portant attention aux Considérations spéciales pour survivant·es ou victimes qui se trouvent dans chaque ensemble d'outils.

Voir la Section 4.E pour plus d'informations.

DOMAINE D'INTERVENTION #2

RESPONSABILISATION

La responsabilisation de la personne qui a causé un préjudice consiste à reconnaître la violence, y mettre fin, assumer sa responsabilité dans le tort qui a été causé (qu'il ait été intentionnel ou non) et enfin, changer son comportement et son attitude pour que la violence ne se reproduise pas.

Dans ce modèle, la responsabilisation fonctionne si les critères suivants sont remplis :

- Vous maintenez un équilibre entre d'une part, le soutien et d'autre part, la fermeté et les conséquences possibles
- Vous condamnez les attitudes et les comportements problématiques sans diaboliser la personne
- Vous confrontez les justifications
- Vous encouragez la possibilité d'un changement au moins sur le long terme, même si vous ne parvenez jamais à l'atteindre.
- Vous comprenez que les changements immédiats sont rares et que des signes de changements rapides sont souvent suivis par des résistances
- Vous comprenez qu'une certaine résistance au changement est normale et doit être prise en compte dans un processus de responsabilisation
- La personne qui a causé un préjudice a un minimum de bienveillance et de respect pour les personnes qui collaborent avec elle
- La personne qui a causé un préjudice est capable de voir en quoi le changement lui sera bénéfique (c'est-à-dire qu'elle ne s'engage pas uniquement dans ce processus pour éviter les conséquences négatives qui la menacent)

Si tu es la personne qui a causé du tort, ce modèle fonctionnera si :

- Tu comprends que reconnaître la violence, y mettre fin et prendre tes responsabilités est un acte de courage et non une honte
- Tu comprends que ce processus peut être douloureux et difficile, mais que tu en retireras quelque chose de bénéfique
- Tu connais des gens qui pourront te remettre en question et te soutenir dans le cheminement vers le changement (au lieu de t'aider à justifier ton comportement)
- Tu partages cette Boîte à Outils avec des allié·es potentiel·les
- Tu parcoures cette Boîte à Outils, en portant une attention particulière aux sections suivantes : Section 4.F., Section 4., notamment les Considérations spéciales pour les personnes qui ont causé du tort qui se retrouvent dans chacun de ces ensembles d'outils.

Voir la Section 4F. pour plus d'informations.

DOMAINE D'INTERVENTION #3

RESPONSABILISATION COMMUNAUTAIRE OU CHANGEMENT SOCIAL

L'expression « responsabilisation communautaire » peut être comprise comme une approche, ou une réponse face à la violence interpersonnelle qui est ancrée dans la communauté. Le mot « communauté » indique que la violence n'affecte pas que les individus, mais aussi la communauté tout entière, et ne peut donc pas être traitée comme un problème individuel.

La communauté peut être un quartier, une organisation, un lieu de travail, ou encore une famille étendue dont les membres ont été confrontés à la violence. On pense généralement que la personne qui a causé du tort est la seule responsable de la violence, mais la responsabilisation communautaire nous rappelle que les communautés sont aussi parfois responsables d'avoir ignoré, minimisé ou encouragé la violence. Les communautés doivent-elles aussi reconnaître, mettre fin à et prendre leurs responsabilités face à la violence qui a eu lieu. Elles peuvent jouer ce rôle en acquérant des savoirs et des outils spécifiques, en acceptant d'intervenir dans les situations de violence et en incarnant des normes sociales et des façons d'être qui préviennent l'émergence de la violence.

Dans ce modèle, la responsabilisation communautaire fonctionne si :

- La communauté reconnaît avoir directement contribué au préjudice ou l'avoir laissé se produire, tout en tenant la personne qui a causé du tort responsable de ses actes
- La communauté accepte sa responsabilité concernant les différentes manières dont elle a pu participer au préjudice. Concrètement, cela peut signifier :
 - Reconnaître les façons dont elle y a participé
 - Modifier les conditions qui ont permis l'émergence de la violence
 - Soutenir le·la survivant·e ou victime
 - Proposer des dédommagements à la personne survivant·e/victime
 - Soutenir la personne qui a causé un préjudice à travers le processus de responsabilisation
 - Développer et mettre en place des règles, pratiques et compétences qui permettront de changer ces comportements et attitudes à l'égard de la violence
 - Maintenir ces changements sur le long terme

Si tu es membre d'une communauté dans laquelle un préjudice a été causé, ce modèle te demande de comprendre que :

- Reconnaître la violence commise, y mettre fin et se responsabiliser contribue à construire une communauté saine : l'objectif n'est pas d'humilier ou de blâmer
- Ce processus peut être douloureux et difficile, mais il sera ultimement bénéfique pour tou·tes les membres de la communauté
- La responsabilisation communautaire soutient le processus de responsabilisation de la personne ayant causé le préjudice, elle ne la déresponsabilise pas de ses actes.
- Une communauté qui prend publiquement ses responsabilités peut servir d'exemple pour les personnes qui ont causé du tort
- Nous te recommandons également de distribuer cette Boîte à Outils aux membres de ta communauté.

Voir la Section 4.F. pour plus d'informations.

3.6. LES INTERVENTIONS AU FIL DU TEMPS : 4 PHASES

Chez *Creative Interventions*, nous avons appris que chaque intervention face à la violence est unique. Il est impossible de fournir un modèle avec des étapes et une chronologie précises qui conviendra à toutes les interventions.

Nous avons établi 4 phases d'intervention :

1. Démarrer
2. Planifier/préparer
3. Passer à l'action
4. Faire le suivi

LA BASE DES 4 PHASES

Les interventions sont des processus composés de nombreuses étapes. Ces étapes peuvent se répéter de manière cyclique tout au long d'une intervention, c'est-à-dire que vous pouvez démarrer la situation, planifier/préparer, passer à l'action et faire le suivi plusieurs fois durant l'intervention.

Vous pouvez aussi voir cela comme une intervention globale. Le démarrage peut être l'étape initiale de votre intervention, et le suivi peut correspondre à la fin de celle-ci.

Pour certain·es d'entre vous, la nature de l'intervention ressemblera davantage à un processus à court terme bien défini. Votre cheminement sera clairement linéaire, partant du démarrage vers la planification/préparation, l'action et le suivi.

Pour d'autres, le chemin sera plus long et complexe, avec beaucoup de départs et d'arrêts en cours de route.

Certain·es planifieront une intervention sans jamais se sentir prêt·es à passer à l'action.

D'autres avanceront dans leur intervention, mais n'auront jamais l'impression d'avoir atteint leur objectif. Auquel cas, un suivi pourrait être nécessaire, ne serait-ce que pour établir des stratégies de sécurité, ou bien pour être en mesure de se rassembler à nouveau si la situation change dans le futur.

Quoi qu'il en soit, la réflexion autour de ces phases démontre qu'il est possible de commencer de bien des façons ; qu'un certain travail de planification/préparation est nécessaire pour une intervention réfléchie et efficace ; que la prise de mesures concrètes peut arriver rapidement et est une étape importante de ce modèle d'intervention axé sur l'action (quoique l'on puisse ne jamais atteindre un stade où on trouvera qu'il y a suffisamment de ressources, de mesures de sécurité, ou de personnes volontaires pour agir) ; et que le suivi, souvent négligé, est une étape centrale pour la réussite du processus d'intervention.

PHASE #1 DÉMARRER

On peut commencer une intervention à tout moment au cours d'une situation violente. La violence elle-même peut correspondre à un événement isolé ou être présente depuis des jours, des mois ou des années. Elle peut s'être passée il y a longtemps, récemment, ou se dérouler au moment présent.

En dépit de ces différences, l'intervention débute lorsque quelqu'un·e commence, ou du moins envisage de commencer à traiter, prévenir ou mettre fin à la violence.

Dans ce modèle :

- Le démarrage peut être initié par n'importe qui : le·la survivant·e ou victime; un·e ami·e, un·e membre de la famille, un·e voisin·e, un·e collègue, la personne ayant causé le préjudice, ou tout membre ou allié·e de la communauté.
- Le démarrage implique souvent des premiers pas tels que mettre des mots sur la violence (voir Section 4.A.); faire la liste des potentielles personnes et ressources qui pourraient aider (Voir Section 4.C.); poser des limites (Voir Section 4.C.) et établir les objectifs initiaux (Voir Section 4.D.)
- Le démarrage devrait inclure, comme toutes les étapes, une réflexion approfondie sur les risques et les manières d'assurer la sécurité (Voir Section 4.B.)

Quelques suggestions pour bien démarrer :

- Chercher de l'aide sur internet et trouver cette Boîte à outils
- Parler à une personne de confiance de la situation de violence et réfléchir à des solutions
- Prévenir une personne de la famille d'une situation de violence et demander son aide
- Repenser à une situation de violence survenue dans le passé et décider de prendre des mesures à son égard
- La personne causant du tort pourrait reconnaître qu'elle a besoin d'aide pour confronter et stopper cette violence

On peut décider de prendre la situation en main à tout moment. Une forme de violence vient tout juste d'être identifiée et quelqu'un·e veut intervenir avant que cela n'empire ; une situation violente peut avoir atteint un tel niveau de danger que quelqu'un·e estime essentiel de faire quelque chose ; famille, ami·es, voisin·es, collègues ou membres de la communauté peuvent avoir découvert des violences et vouloir agir ; la police ou quelque autre autorité peut avoir été contactée, déclenchant la nécessité d'agir ; quelqu'un·e pourrait être enfin sorti·e d'une crise et être en mesure de réfléchir plus clairement à une éventuelle action ; quelqu'un·e pourrait avoir lu cette Boîte à Outils et réalisé qu'il a assez de soutien pour entamer une action positive ; les réponses à la violence peuvent juste survenir spontanément – personne n'en connaît la raison exacte, mais les choses commencent à avancer.

Des personnes peuvent avoir tenté des interventions auparavant et utiliser cette Boîte à Outils afin de voir si elle peut les aider à cheminer dans une nouvelle étape ou un nouveau type d'intervention face à la violence.

PHASE #2 PLANIFICATION/PRÉPARATION

Cette phase demande un travail spécifique de planification et de préparation afin de renforcer les capacités de l'intervention à faire face à la violence, la réduire, la prévenir ou y mettre fin.

Dans ce modèle, la planification/préparation :

- Peut impliquer de réunir plus de personnes pour participer à l'intervention (voir la Section 4.C)
- Peut impliquer d'établir des objectifs communs pour l'intervention (voir la Section 4.D) ou des rôles adaptés à chacun·e (voir la Section 4.C). Si la responsabilisation est l'un de ces objectifs, elle peut permettre d'organiser un plan de responsabilisation (voir la Section 4.F)
- Devrait, comme dans toutes les étapes du processus, inclure une réflexion approfondie des risques et des moyens d'assurer la sécurité (voir la Section 4.B)

Quelques suggestions pour la planification/préparation :

- Déterminer qui d'autre peut aider l'intervention
- Organiser une rencontre avec les allié·es susceptibles d'aider
- Réfléchir aux risques et dangers potentiels lorsqu'on veut agir, et élaborer un plan de sécurité
- Organiser un emploi du temps pour les personnes qui peuvent rester auprès des survivant·es ou victimes et leurs enfants, pour leur offrir soutien et sécurité
- Réfléchir à qui alerter d'une situation de violence domestique pour s'assurer que les enfants soient protégés à l'école, chez des ami·es, ou en garderie
- Préparer un plan de responsabilisation pour la personne ayant causé le préjudice, en incluant les torts causés, les personnes qui vont soutenir le changement, les requêtes des survivant·es ou victimes et de la communauté, ainsi que les conséquences si les requêtes ne sont pas respectées

PHASE #3 PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

On commence à passer à l'action lorsqu'on prend des mesures concrètes pour faire face à la violence, la réduire, la prévenir ou y mettre fin. C'est une étape centrale de cette approche orientée vers l'action. Il est également possible que vous et votre groupe n'atteigniez jamais le stade où vous aurez suffisamment de ressources, de protections, ou de personnes désireuses et capables de prendre des mesures.

Prendre des mesures c'est passer de la planification à l'action.

Dans ce modèle, passer à l'action :

- Est une étape ou une série d'étapes réfléchies s'insérant dans l'intervention contre la violence.
- Peut être réalisé par n'importe qui : le·la survivant·e ou victime ; un·e ami·e ou membre de la famille, voisin·e, collègue ou membre de la communauté (allié·e communautaire) ; ou la personne à l'origine du préjudice.
- Peut impliquer de prendre des mesures pour soutenir les survivant·es ou victimes, confronter la personne causant le préjudice, rapprocher les communautés pour créer du soutien, améliorer activement la compréhension et les réactions des ami·es, de la famille, ou des membres de la communauté.
- Devrait inclure, comme dans toutes les étapes, une prise en considération approfondie des risques et des moyens d'accroître la sécurité (voir la Section 4.B)

Quelques suggestions pour le passage à l'action :

- Rester auprès d'un·e survivant·e ou victime à son domicile pour offrir soutien et sécurité.
- Contacter la personne causant le préjudice pour demander une rencontre.
- Organiser une ou des rencontres avec la personne causant le préjudice.
- Pour la personne ayant causé le préjudice, en assumer la responsabilité et agir en conséquence.
- Organiser une rencontre collective pour parler de la violence survenue et des mesures à prendre par le groupe pour y répondre.
- Se rendre à l'école d'un enfant pour parler à le·la principale et aux professeur·es d'une situation de violence domestique, et solliciter que des mesures soient mises en œuvre par l'école pour assurer la sécurité de l'enfant.
- Rencontrer la mère de le·la survivant·e ou victime pour lui parler des dynamiques de violences domestiques et discuter avec elle de comment être une meilleure alliée pour son enfant.

PHASE #4 FAIRE LE SUIVI

Le suivi intervient une fois que les actions et mesures ont été prises (phase 3). C'est une étape du processus plus coordonnée, dans le but de s'assurer que les actions menées évoluent positivement, en accord avec les valeurs et les objectifs de l'intervention ; pour déterminer si des modifications doivent être mises en place pour améliorer le processus ; pour voir si de nouveaux événements ou changements sont entrés en jeu ; pour voir à quelle distance nous sommes de l'objectif de l'intervention ; pour voir si l'intervention est arrivée à un stade où il faudrait faire une pause, accélérer le processus, changer de stratégie, tout arrêter ou terminer l'intervention.

Dans ce modèle, le suivi :

- Est un processus plus coordonné et réfléchi qui suit chaque action, une phase particulière de l'intervention, ou la fin de l'intervention (voir la Section 4.G)
- Peut inclure toutes les personnes impliquées dans l'intervention, ou un groupe de personnes plus restreint.
- Est une étape importante pour s'assurer que l'on avance dans la bonne direction (voir la Section 4.H)
- Peut inclure l'organisation d'une procédure à déclencher si la violence recommence (voir la Section 4.B)
- Peut se poursuivre après la fin de l'intervention, pour se tenir informé·es de l'évolution de la situation (voir la Section 4.E et 4.H)
- Devrait être mis en place même si aucune action n'a été entreprise, ou si les choses ne se déroulent pas comme prévu.
- Devrait inclure, comme dans toutes les étapes, une prise en considération approfondie des risques et des moyens d'accroître la sécurité (voir la Section 4.B)

Quelques suggestions de suivi incluent :

- Prendre des nouvelles des personnes qui s'apprêtaient à passer à l'action pour voir ce qu'il s'est passé.
- Étudier les actions et résultats d'une étape spécifique pour s'assurer que les valeurs de l'intervention, ses objectifs et ses besoins en termes de sécurité sont satisfaits.
- Étudier les actions et résultats de l'intervention globale pour s'assurer que les valeurs de l'intervention, ses objectifs et ses besoins en termes de sécurité sont satisfaits.

3.7. OUTILS UTILES POUR LES INTERVENTIONS : 8 CATÉGORIES

Creative Interventions a développé son approche d'intervention communautaire en travaillant pendant trois ans avec des gens à la recherche de manières alternatives de confronter, réduire, prévenir et mettre fin à la violence interpersonnelle. Plusieurs de ces outils prennent la forme de séries de questions que nous avons utilisées pour guider les personnes à travers leurs interventions.

Quelques-uns de ces outils ont été développés par la suite, alors que nous étions dans une démarche de réflexion à propos des types d'outils qui auraient pu nous être utiles et de ce que les gens pourraient rechercher dans une *Boîte à Outils* comme la nôtre, s'ils ne disposaient pas d'une organisation telle que *Creative Interventions*.

Nous appelons ces outils : Outils à combiner parce qu'ils peuvent être utilisés en même temps et/ou à plusieurs reprises pendant une intervention, et peuvent être organisés de différentes manières à travers le processus d'intervention.

Les Outils à combiner de la *Section 4* sont répartis dans les catégories suivantes :

- 4. A. Faire le point : que se passe-t-il ?
- 4. B. Rester en sécurité : comment rester en sécurité ?
- 4. C. Cartographier les alliés·es et les obstacles : qui peut aider ?
- 4. D. Fixer les objectifs : que voulons-nous ?
- 4. E. Soutenir les survivant·es/victimes : comment peut-on les aider ?
- 4. F. Responsabilisation : comment transformer la violence ?
- 4. G. Travailler ensemble : comment travailler en équipe ?
- 4. H. Garder le cap : comment aller de l'avant ?

OUTILS, DÉFINITIONS ET QUESTIONS CLÉS

Ce qui suit est une introduction aux outils de la *Section 4* accompagnée de brèves définitions et de questions clés.

A. Faire le point : que se passe-t-il ?

Clarifier une situation signifie prendre le temps d'observer, d'analyser et de réfléchir à ce qu'il se passe.

Les questions clés sont :

- Que se passe-t-il ?
- À quel type de préjudice/violence/abus êtes-vous confronté·es ?
- Qui est la personne subissant le tort
- Qui est la personne causant le tort
- Qu'est-ce qui peut être fait ?

B. Rester en sécurité : comment rester en sécurité ?

Rester prudent·es inclut les préoccupations, les plans et les actions ayant pour but de réduire le niveau de danger (présent, potentiel ou futur) ou d'augmenter le niveau de sécurité. Concrètement, c'est : 1) une évaluation des risques pour identifier le niveau de danger ou les dangers potentiels ; 2) un plan de sécurité pour prévoir les étapes et les rôles qui permettent de réduire le danger ; et 3) des actions de sécurité à entreprendre pour réduire le danger.

Les questions clés sont :

- Quels sont les risques et les dangers en ce moment ?
- Qui est concerné par ces risques ?
- Quel est le niveau de risque ? (aucun, faible, moyen, fort ou urgence)
- Quels sont les risques et les dangers si vous n'entrez aucune action ?
- Quels sont les risques et les dangers si vous entreprenez des actions ?
- Qui a besoin de sécurité et de protection ?
- Quels plans pouvez-vous créer afin d'assurer une sécurité et une protection ?
- Quelles sont les prochaines étapes ?

C. Cartographier les alliés et les obstacles : qui peut aider ?

Cartographier les alliés et les obstacles implique d'identifier les personnes susceptibles de nous aider ainsi que les ressources communautaires (alliés). Cette étape demande aussi de réfléchir à ce qui pourrait empêcher le bon déroulement de l'intervention (obstacles). Cela pourrait également impliquer d'identifier des personnes « entre-deux », c'est-à-dire des personnes qui, avec un peu d'aide, pourraient devenir de meilleures alliées.

Les questions clés sont :

- Qui peut aider ?
- Qui peut faire obstacle ?
- Qui est dans une bonne position pour soutenir le·la survivante/victime ?
- Qui est dans une bonne position pour soutenir la ou les personnes ayant causé du tort ?
- Qui peut devenir un·e allié·e ou devenir un·e meilleur·e allié·e avec un peu d'aide ?
- Quel type d'aide est nécessaire et qui peut la donner ?

D. Fixer les objectifs : que voulons-nous ?

L'établissement d'objectifs comprend les étapes que des individus et le groupe adoptent afin de progresser vers un ou des résultats qui pourraient ressortir de leur action.

Les questions clés sont :

- Qu'est-ce que vous voulez ?
- Qu'est-ce que vous ne voulez pas ?
- Qu'est-ce qui peut être fait pour se rapprocher de ces objectifs ?
- Est-ce que le groupe s'entend sur ces objectifs ?
- Qu'est-ce que vous pouvez faire en tant que groupe pour atteindre ces objectifs ?
- Est-ce qu'ils sont réalistes ?
- Quelles sont les étapes concrètes à mettre en place pour les atteindre ?

E. Soutenir les survivant·es/victimes. Comment peut-on aider ?

Soutenir les survivant·es/victimes consiste à répondre aux besoins de ces dernier·es, qu'il s'agisse de leur santé, de leur sécurité, ou de tout autre besoin.

Les questions clés sont :

- Quelle est la violence ou l'abus dont le·la survivant·e/victime a fait l'expérience ?
- Quels torts ont été causés ?
- Quel type d'aide les personnes concernées souhaitent-elles recevoir ?
- Qui est bien placé pour offrir ce soutien ?
- Comment assurer la mise en place d'un soutien continu ?

F. Se responsabiliser : comment transformer la violence ?

Se responsabiliser est un processus par lequel une personne ou une communauté en vient à reconnaître la violence qui a été exercée, y mettre fin et en prendre la responsabilité.

Les questions clés sont :

- Quelles attitudes et quels comportements ont conduit à la violence ?
- Qui a directement causé cette violence ?
- Qui a permis à cette violence de se produire – même s'ils ne l'ont pas directement commise ?
- À qui a-t-on porté préjudice ?
- Quelles sont les conséquences de ces torts – même si elles sont involontaires ?
- De quoi/de qui se soucie la personne ayant causé le tort ?
- Quelles sont les personnes qui peuvent influencer et soutenir un changement ?
- Comment pouvons-nous privilégier une approche favorisant le soin et le lien humain plutôt que la punition ?
- Quels changements spécifiques souhaitez-vous voir ?
- Quelles réparations spécifiques souhaitez-vous voir et à qui s'adressent-elles ?
- Quels indicateurs vous permettent de savoir qu'un changement s'est effectivement produit ?
- Comment pouvez-vous soutenir et encourager un changement à long terme ?

G. Travailler ensemble : comment travailler en équipe ?

Travailler ensemble implique toutes les façons dont plusieurs personnes peuvent coopérer vers un but commun. Dans cette *Boîte à Outils*, le but est de confronter, réduire, prévenir et mettre fin à la violence interpersonnelle.

Les questions clés sont :

- Qui peut travailler ensemble ?
- Est-ce que tout le monde sait quels sont les objectifs et les approuve ?
- Qui a quel rôle ?
- Comment allez-vous communiquer et vous coordonner ?
- Comment allez-vous prendre des décisions ?

H. Garder le cap : comment aller de l'avant ?

Garder le cap inclut des outils pour vérifier que dans l'ensemble, l'intervention se déroule bien, que des objectifs sont en place et que les personnes avancent dans la bonne direction. Vous trouverez également des outils individuels pour que chaque personne puisse faire le point sur son état personnel et puisse déterminer si elle fait de son mieux pour contribuer à l'intervention de manière positive.

Les questions clés sont :

- Êtes-vous prêt·es à passer à la prochaine étape ?
- Comment la dernière étape s'est-elle déroulée ?
- Qu'avez-vous accompli
- Avez-vous pris le temps de célébrer vos accomplissements (même les petits)
- Qu'est-ce qui doit changer ?
- Quelle est votre prochaine étape ?

3.8. LE MODÈLE EN UN COUP D'ŒIL : LES OUTILS À TRAVERS LES 4 PHASES

1 : Démarre	2 : Planifier et Préparer
a. CLARIFIER Que se passe-t-il ? À quel type de préjudice/violence/abus sommes-nous confronté·es ? Qui est la personne subissant le tort Qui est la personne causant le tort Qu'est-ce qui peut être fait ?	a. CLARIFIER Que s'est-il passé depuis la dernière fois ? Qu'est-ce qui a changé ? Quels sont les nouveaux obstacles ? Quelles sont les nouvelles opportunités ? Quelle est la prochaine chose que nous devons faire ?
b. RESTER PRUDENT·E/ÉVALUER LES RISQUES Quels sont les risques et les dangers en ce moment ? Quels sont les risques et les dangers si nous n'entreprenons aucune action ? Quels sont les risques et les dangers si nous entreprenons des actions ? (risques physiques, émotionnels, sexuels, relationnels, financiers, professionnels, familiaux, liés au logement, au statut d'immigration, à la garde des enfants, etc.) Risque nul • faible • moyen • élevé • urgence	b. RESTER PRUDENT·E/ÉVALUER LES RISQUES Quels sont les risques et les dangers en ce moment ? Est-ce qu'il y a de nouveaux risques ? Quels risques nos prochaines actions impliquent-elles ? (risques physiques, émotionnels, sexuels, relationnels, financiers, professionnels, familiaux, liés au logement, au statut d'immigration, à la garde des enfants, etc.) Risque nul • faible • moyen • élevé • urgence
b. RESTER PRUDENT·E/PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ Quels sont les besoins en termes de sécurité en ce moment ? Quels plans pouvons-nous développer afin de maximiser la sécurité et la protection ? Qui peut jouer quel rôle ? Les considérations par rapport à la sécurité peuvent concerner la personne survivante, les allié·es, la personne ayant causé du tort, les enfants, etc.	b : RESTER PRUDENT/PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ Comment notre plan se déroule-t-il ? Quels sont les nouveaux besoins liés à la sécurité ? Qui peut jouer quel rôle ? Les considérations par rapport à la sécurité peuvent concerner la personne survivante, les allié·es, la personne ayant causé le mal, les enfants, etc.
c. CARTOGRAPHIER LES ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES Qui peut aider ? Qui peut faire obstacle ? Qui est en mesure de soutenir la personne survivante ou la victime ? Qui est en mesure de soutenir la personne ayant causé du tort ? Qui peut devenir un·e allié·e ou devenir un·e meilleur·e allié·e avec un peu d'aide ? Quel type d'aide est nécessaire et qui peut la donner ?	c. CARTOGRAPHIER LES ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES Qui peut aider ? Qui va contacter les allié·es ? Qui a accepté d'aider ? Qui s'avère faire obstacle ? Qui peut devenir un·e allié·e ou devenir un·e meilleur·e allié·e avec un peu d'aide ? Quel type d'aide est nécessaire et qui peut la donner ?
d. ÉTABLIR LES OBJECTIFS Qu'est-ce que vous voulez ? Qu'est-ce que vous ne voulez pas ? Qu'est-ce que vous considérez comme un succès ?	d. ÉTABLIR LES OBJECTIFS Est-ce que tout le monde a connaissance des objectifs et s'entend sur ceux-ci ? Sommes-nous arrivés à un consensus sur ces objectifs ? Est-ce que ces objectifs sont réalistes ? Quelles étapes concrètes découlent de ces objectifs ?
e. SOUTENIR LES SURVIVANT·ES OU VICTIMES Quelle est la violence ou l'abus dont la personne survivante ou la victime a fait l'expérience ? Quels torts en ont résulté ? Quel type d'aide ou de soutien, les personnes concernées souhaitent-elles recevoir ? Qui est bien placé·e pour offrir ce soutien ? Comment assurer la mise en place d'un soutien continu ?	e. SOUTENIR LES SURVIVANT·ES OU VICTIMES De quelle manière la personne survivante ou victime souhaite-t-elle être impliquée dans l'intervention ? De quel type d'aide a-t-elle besoin ? Qui est bien placé·e pour offrir ce soutien ? Comment assurer la mise en place d'un soutien continu ?
f. SE RESPONSABILISER Qu'est-ce qui pourrait arrêter la violence ? Qu'est-ce qui pourrait prévenir de futures violences ? Qu'est-ce qui est important et/ou qui est important·e pour la personne ayant causé du tort ?	f. SE RESPONSABILISER Quel est l'objectif de l'implication ? Quelles réparations sont demandées/offertes ? Qui offre du soutien ? Qui fait quoi ? Quand ? Avons-nous simulé différents scénarios de réponses possibles ?
g. TRAVAILLER ENSEMBLE Qui doit être là ? Qui est disposé à être là ? Qui va contacter qui ? Quels sont leurs besoins ? Qui ne devrait pas savoir que nous sommes là ?	g. TRAVAILLER ENSEMBLE Qui peut travailler ensemble ? Est-ce que tout le monde est au courant et d'accord avec les objectifs ? Quels sont les rôles de chacun·e ? Comment allons-nous communiquer et nous coordonner ? Comment allons-nous prendre des décisions ?
h. GARDER LE CAP Sommes-nous prêt·es à entamer la prochaine étape ? Comment cela s'est-il passé ? Qu'avons-nous accompli ? Avons-nous pris le temps de célébrer nos accomplissements ? Quelle est notre prochaine étape ?	h. GARDER LE CAP Comment la dernière étape s'est-elle passée ? Qu'avons-nous accompli ? Avons-nous célébré nos accomplissements ? Quelles sont les prochaines étapes ? Qui va faire quoi ? Quand ? Comment ?

3 : Passer à l'action	4 : Faire un suivi
a. CLARIFIER Que s'est-il passé depuis la dernière fois ? Qu'est-ce qui a changé ? Quels sont les nouveaux obstacles ? Quelles sont les nouvelles opportunités ? Quelle est la prochaine chose que nous devons faire ?	a. CLARIFIER Quels événements se sont produits depuis le début de l'intervention ? Quels changements ont été opérés ? Avons-nous fait tout ce que nous pouvions ?
b. RESTER PRUDENT·E/ÉVALUATION DES RISQUES Quels sont les risques et les dangers en ce moment ? Y a-t-il de nouveaux risques ? Quels risques nos prochaines actions impliquent-elles ? (risques physiques, émotionnels, sexuels, relationnels, financiers, professionnels, familiaux, liés au logement, au statut d'immigration, à la garde des enfants, etc.) Risque nul • faible • moyen • élevé • urgence	b. RESTER PRUDENT·E/ÉVALUATION DES RISQUES Est-ce que la personne survivante est en sécurité ? Est-ce que la personne survivante se sent en sécurité ? Qu'en est-il des enfants, des alliés et de la personne ayant causé du tort ?
b. RESTER PRUDENT·E/PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ Notre plan de sécurité fonctionne-t-il ? Quels sont les nouveaux besoins liés à la sécurité ? Qui peut jouer quel rôle ? Les considérations concernant la sécurité peuvent porter sur la personne survivante, les alliés, la personne ayant causé le tort, les enfants, etc.	b. RESTER PRUDENT·E/PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ Quels sont nos plans de sécurité à long terme ? Quelles autres mesures peuvent être prises pour assurer la sécurité ?
c. CARTOGRAPHIER LES ALLIÉS ET LES OBSTACLES Qui est prêt·e et disposé·e à aider ? Reste-t-il des rôles à remplir ? Est-ce que des alliés peuvent remplir ces rôles ? Est-ce que des alliés se sont transformés en obstacles ? Qui peut devenir un·e allié·e ou devenir un·e meilleur·e allié·e avec un peu d'aide ? Quel type d'aide est nécessaire et qui peut la donner ?	c. CARTOGRAPHIER LES ALLIÉS ET LES OBSTACLES Y a-t-il de nouveaux/nouvelles alliés pour aider avec la phase de suivi ? Pour assurer un suivi continu ? Pour évaluer l'intervention ? Est-ce que de nouveaux obstacles sont apparus pendant la phase de suivi ?
d. ÉTABLIR LES OBJECTIFS Les objectifs sont-ils toujours réalistes ? Tout le monde est-il au courant et d'accord avec les objectifs ? Quels objectifs avons-nous atteints ?	d. ÉTABLIR LES OBJECTIFS Quels buts avons-nous atteints ? Quels buts n'avons-nous pas réussi à atteindre ? Pourquoi ? Est-ce que quelque chose peut encore être fait pour atteindre ces objectifs ? Pouvez-vous renoncer aux objectifs non atteints ?
e. SOUTENIR LES SURVIVANT·ES OU LES VICTIMES De quelle manière la personne survivante ou la victime est-elle impliquée dans l'intervention ? Comment est-elle affectée par l'intervention ? De quel type d'aide a-t-elle besoin ? Qui est bien placé pour offrir ce soutien ? Comment assurer la mise en place d'un soutien continu ?	e. SOUTENIR LES SURVIVANT·ES OU LES VICTIMES Est-ce que suffisamment de soutien a été offert à la personne survivante ou la victime pendant l'intervention ? Quel type de soutien a été offert ? Qu'est-ce qui a été le plus utile ? Quel type de soutien est nécessaire en ce moment ? Comment assurer la mise en place d'un soutien continu ?
e. SE RESPONSABILISER L'équipe est-elle en faveur d'un processus de responsabilisation ? Cela inclut-il des personnes en lien avec la personne ayant causé du tort ? Est-ce que la personne ayant causé du tort a arrêté la violence ? A-t-elle reconnu la violence ? A-t-elle reconnu les torts qu'elle a causés ? Travaille-t-elle à les réparer ? Ses attitudes et ses actions changent-elles ?	e. SE RESPONSABILISER Est-ce que la personne ayant causé du tort a arrêté la violence ou l'a réduite jusqu'à un niveau acceptable ? Avons-nous un plan pour éviter de futures violences ? La personne ayant causé du tort assume-t-elle clairement la responsabilité de la violence ? A-t-elle entamé une démarche de réparation suite à l'intervention ? Un soutien à long terme a-t-il été mis en place pour continuer le processus de responsabilisation ?
f. TRAVAILLER ENSEMBLE Avons-nous un système de coordination efficace ? Avons-nous un système de communication efficace ? Avons-nous un système de prise de décision efficace ? Est-ce que tout le monde travaille vers les mêmes objectifs ? Quelles améliorations peuvent être faites ?	f. TRAVAILLER ENSEMBLE Qui peut travailler ensemble ? Est-ce que tout le monde est au courant et d'accord avec les objectifs ? Quel est le rôle de chaque personne ? Comment allons-nous communiquer et nous coordonner ? Comment allons-nous prendre des décisions ?
g. GARDER LE CAP Comment la dernière étape s'est-elle passée ? Qu'avons-nous accompli ? Avons-nous célébré nos accomplissements ? Quelles sont les prochaines étapes ? Qui va faire quoi ? Quand ? Comment ?	g. GARDER LE CAP Est-ce que d'autres interventions sont nécessaires ? Est-ce que le processus peut se terminer ? Pour quand est prévu le prochain suivi ? Quelles sont les prochaines étapes ? Avons-nous célébré nos accomplissements ?

3.9. OUTILS À UTILISER AVANT DE COMMENCER

Si vous faites face à une situation de violence (passée, présente ou future) et que vous envisagez une intervention communautaire, nous vous demandons de lire la Section 1 de cette Boîte à Outils, la *Section 2*, et la *Section 3*. Après avoir lu ces sections, vous pouvez utiliser les outils suivants afin de déterminer si ce modèle est approprié pour vous.

Si vous n'avez pas encore lu les *Sections 1* et *2*, mais que vous voulez rapidement déterminer si ce modèle pourrait être approprié à votre situation, vous pouvez également utiliser les outils suivants afin de décider si vous souhaitez continuer votre lecture.

Outils dans cette section :

Outil 3.1 : Ce modèle est-il approprié pour vous ? Check-list.

Outil 3.2 : Les valeurs qui guideront votre intervention. Check-list.

Outil 3.3 : Les valeurs qui guideront votre intervention (avec vos propres mots).
Questions directrices.

Outil 3.4 : Les valeurs qui guideront votre intervention (avec vos propres mots).
Check-list.

OUTIL 3.1. CE MODÈLE EST-IL APPROPRIÉ POUR VOUS ? CHECK-LIST

Les affirmations suivantes soulignent quelques points clés du modèle présenté dans cette Boîte à Outils.

- ☐ Vouloir reconnaître, réduire, mettre fin ou prévenir une situation de violence.
- ☐ Rechercher des solutions impliquant la famille, le réseau d'ami·es, le voisinage, le milieu professionnel ou d'autres groupes, organisations ou institutions
- ☐ Pouvoir penser à au moins une autre personne qui serait capable de travailler avec vous dans cette intervention
- ☐ Vouloir autant que possible trouver un moyen d'aider la personne qui fait du tort à reconnaître sa violence, à y mettre fin et à en assumer la responsabilité (responsabilisation) sans lui trouver des excuses (sans prendre son parti) et sans nier son humanité (sans diabolisation)
- ☐ Être prêt·e à travailler en équipe avec d'autres membres de votre communauté
- ☐ Être prêt·e à s'engager dans un travail à long terme et à assurer la pérennité des solutions

Si vous avez coché toutes les cases, vous êtes prêt·es à continuer avec cette Boîte à Outils. Si vous avez des hésitations ou des questions à propos de ces affirmations, nous vous encourageons à lire les parties correspondantes de la Boîte à Outils ou à parler avec d'autres personnes pour voir si cette approche correspond à vos convictions, à vos besoins ou aux ressources dont vous disposez.

Veuillez continuer avec l'outil 3.2 afin de déterminer si vos valeurs sont en accord avec celles véhiculées dans cette Boîte à Outils.

OUTIL 3.2. LES VALEURS QUI GUIDERONT VOTRE INTERVENTION CHECK-LIST

Creative Interventions a développé ce modèle non seulement pour mettre un terme à la violence, mais également pour trouver des manières plus saines de vivre ensemble. Vous pouvez lire la version longue des valeurs de Creative Interventions dans la *Section 3.4*. La version courte est détaillée ci-dessous.

Vous pouvez déterminer si ces valeurs sont en accord avec celles de votre groupe. Vous pouvez également créer votre propre guide de valeurs en utilisant l'outil 3.3 : Les valeurs qui guideront votre intervention (dans vos propres mots). Questions directrices et check-list.

NOS VALEURS

Nous _____ avons adopté les valeurs suivantes pour nous guider dans notre processus visant à reconnaître, réduire, mettre fin ou prévenir la violence. Nous demandons à toutes les personnes souhaitant s'impliquer de lire cette liste (ou de trouver quelqu'un pour vous la lire) et de penser à ce que ces valeurs signifient pour vous. Nous espérons que vous serez en accord avec ces valeurs et que vous les laisserez guider votre implication dans cette intervention.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces valeurs, réfléchissez aux changements qui vous paraissent souhaitables et à ceux qui vous paraissent absolument nécessaires. Assurez-vous d'être clair·e quant aux changements proposés et aux conséquences de ces changements sur votre implication. Certaines personnes pourraient être prêtes à considérer votre proposition. Mais il se peut aussi qu'il en émerge un désaccord sérieux appelant un dialogue plus poussé.

Note : vous pouvez également vous référer aux principes des *Communities Against Rape and Abuse* (CARA) qui se trouvent dans la *Section 5*. Cet ensemble de valeurs fonctionne également très bien avec ce modèle et les outils présentés dans cette Boîte à Outils.

Je comprends les valeurs suivantes et j'y adhère :

- ☐ Responsabilité collective ou communautaire (travailler en équipe)
- ☐ Holisme (prendre en compte le bien-être de toutes les personnes concernées)
- ☐ Sécurité et prise de risque (réaliser que la sécurité requiert parfois une prise de risque)
- ☐ Responsabilisation (prendre un niveau de responsabilité approprié pour mettre un terme à la violence)
- ☐ Transformation (travailler vers un changement positif pour tou·tes)
- ☐ Flexibilité et Créativité (être prêt·es et en mesure de s'adapter à de nouveaux défis et opportunités)
- ☐ Patience (reconnaître que créer du changement nécessite du temps et de la patience)
- ☐ Appui sur ce que nous savons (s'appuyer sur nos valeurs, expériences et forces)
- ☐ Durabilité (trouver des moyens de créer des changements durables)
- ☐ Étendre notre travail (améliorer nos pratiques et en tirer des leçons qui peuvent aider les autres)
- ☐ Autres : _____

OUTIL 3.3. LES VALEURS QUI GUIDERONT VOTRE INTERVENTION (AVEC VOS PROPRES MOTS). QUESTIONS DIRECTRICES.

Nous ne nous attendons pas à ce que vos valeurs correspondent parfaitement aux nôtres. Nous les avons élaborées en pensant d'abord à nous, en tant que groupe qui a fait face à de nombreuses interventions en contexte de violence. Ainsi, votre groupe se réunira peut-être le temps d'une seule intervention (et c'est déjà beaucoup). Et vous trouverez peut-être des termes et des expressions plus adaptées à votre groupe que celles utilisées dans cette Boîte à Outils.

Utilisez cet espace pour réfléchir à vos propres valeurs (individuelles et/ou collectives) qui pourraient vous guider dans vos futures planifications, préparations et actions pour faire face à la violence. Voici quelques questions pour guider votre réflexion :

1. Qu'est-ce qui est important pour vous ?
2. Lorsque vous avez tenté de changer votre propre comportement, qu'est-ce qui vous a aidé ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
3. Nommez quelques principes directeurs qui vous ont guidé et aidé au cours de votre vie.
4. Nommez quelques valeurs auxquelles vous tenez, et ce, même si elles se sont parfois avérées difficiles à maintenir.
5. Selon vous, quelles valeurs ont le potentiel de conduire à un changement durable et positif ?

Vous pouvez écrire vos propres valeurs en utilisant l'outil 3.4 *Valeurs pour guider votre intervention (dans vos propres mots). Check-list*. Si cela s'avère utile pour vous, vous pouvez les comparer à celles de Creative Interventions dans la *Section 3.4* ou à celle de CARA dans la *Section 5*. C'est à vous de déterminer celles que vous souhaitez garder.



OUTIL 3.4. LES VALEURS QUI GUIDERONT VOTRE INTERVENTION (AVEC VOS PROPRES MOTS). CHECK-LIST.

NOS VALEURS

Nous _____ avons adopté les valeurs suivantes pour nous guider dans notre processus visant à reconnaître, réduire, mettre fin ou prévenir la violence. Nous demandons à toutes les personnes souhaitant s'impliquer de lire cette liste (ou de trouver quelqu'un pour vous la lire) et de penser à ce que ces valeurs signifient pour vous. Nous espérons que vous serez en accord avec ces valeurs et que vous les laisserez guider votre implication dans cette intervention.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces valeurs, réfléchissez aux changements qui vous paraissent souhaitables et à ceux qui vous paraissent absolument nécessaires. Assurez-vous d'être clair·e quant aux changements proposés et aux conséquences de ces changements sur votre implication. Certaines personnes pourraient être prêtes à considérer votre proposition. Mais il se peut aussi qu'il en émerge un désaccord sérieux appelant un dialogue plus poussé.

NOS VALEURS

_____ :	_____
	(Description)
_____ :	_____
	(Description)
_____ :	_____
	(Description)
_____ :	_____
	(Description)
_____ :	_____
	(Description)

3.10. ÉTAPES SUIVANTES

Si vous avez pris le temps de remplir les outils de la section précédente, vous pouvez maintenant lire ou relire les autres sections de la Boîte à Outils incluant :

Section 1 : Introduction & questions fréquentes

Section 2 : Les informations de bases que tout le monde devrait avoir

Vous pouvez aussi vous tourner vers les outils présentés dans la *Section 4*. Un bon endroit pour commencer est la *Section 4.0* où vous trouverez une présentation de tous les outils, suivie de la *Section 4. A*, qui contient le premier ensemble d'outils vous permettant de mieux comprendre la situation de violence à laquelle vous faites face et comment aller de l'avant.

Les outils présentés dans la *Section 4 : Outils à combiner* incluent :

- A. Faire le point
- B. Rester en sécurité
- C. Cartographier les alliés·es et les obstacles
- D. Fixer les objectifs
- E. Soutenir les survivant·es ou les victimes
- F. Responsabilisation
- G. Travailler ensemble
- H. Garder le cap

4 OUTILS À COMBINER

- 4.A. Faire le point. Que se passe-t-il ?**
- 4.B. Rester prudent·e. Comment rester en sécurité ?**
- 4.C. Cartographier les allié·e·s et les obstacles. Qui peut aider ?**
- 4.D. Fixer les objectifs. Que voulons-nous ?**
- 4.E. Soutenir les survivant·e·s ou les victimes. Comment peut-on aider ?**
- 4.F. Se responsabiliser. Comment changer la violence ?**
- 4.G. Travailler ensemble. Comment travailler en équipe ?**
- 4.H. Garder le cap. Comment aller de l'avant ?**



COMMENT EST ORGANISÉE CETTE SECTION

Les sections 4.A. à 4.H. décrivent des ressources selon le plan suivant :

1. Qu'est-ce que c'est ?

- Définitions
- Pourquoi c'est important
- Utiliser les outils de cette section
- Autres questions importantes

2. Outil au cours des 4 phases

- Décrit des questions ou des préoccupations qui émergeront probablement à propos de cet ensemble d'outils, selon que l'intervention est dans la phase 1) Démarrer, 2) Planifier/préparer, 3) Passer à l'action ou 4) Faire le suivi (voir *Section 3.6. Les interventions au fil du temps* pour plus de détails sur les 4 phases)
- Relie cette catégorie aux autres catégories avec lesquelles elle interagit

3. Conseils pratiques

- Points particuliers à surveiller ou dont il faut être conscient·e

4. Considérations particulières

- Points qui peuvent être particulièrement importants du point de vue des
 - Survivant·es/victimes de violence
 - Allié·es de la communauté ou participant·es à l'intervention
 - Personnes ayant causé le préjudice

5. Notes pour faciliter

- Conseils pratiques et suggestions destinées aux facilitateur·ices

6. Histoires vécues et exemples

- Courtes histoires vécues qui illustrent des situations où ces outils peuvent être utiles

7. Outils

- Guide de questions pour commencer le processus
- Feuille de travail pour une réflexion plus approfondie et une exploration plus détaillée
- Tableau pour organiser des informations qui deviennent complexes
- Listes qui aident des individus ou des groupes à penser aux prochaines étapes

COMBINER LES RESSOURCES

Flexibilité dans les étapes de l'intervention

Les interventions se déroulent rarement en ligne droite du début jusqu'à la fin. Elles font intervenir de nombreuses personnes qui ont des intérêts et des priorités diverses. Elles doivent être assez flexibles pour s'adapter aux emplois du temps et aux disponibilités variables des gens. Elles doivent s'ajuster à l'humeur changeante des gens, au fait qu'ils sont plus ou moins disposé·es à suivre le plan prévu, et aux changements tout à fait inattendus et soudains qui peuvent se produire quand des gens sont confrontés à la violence et réagissent émotionnellement.

Lorsque les groupes progressent dans l'intervention, ils reviennent régulièrement à ces 8 catégories. Ces catégories sont là pour rappeler les points que le groupe doit considérer et reconsidérer pendant le déroulement de l'intervention. Elles contiennent aussi des outils qui aident les groupes à se coordonner et à clarifier des situations de violence ou d'intervention qui semblent confuses ou qui déclenchent des émotions.

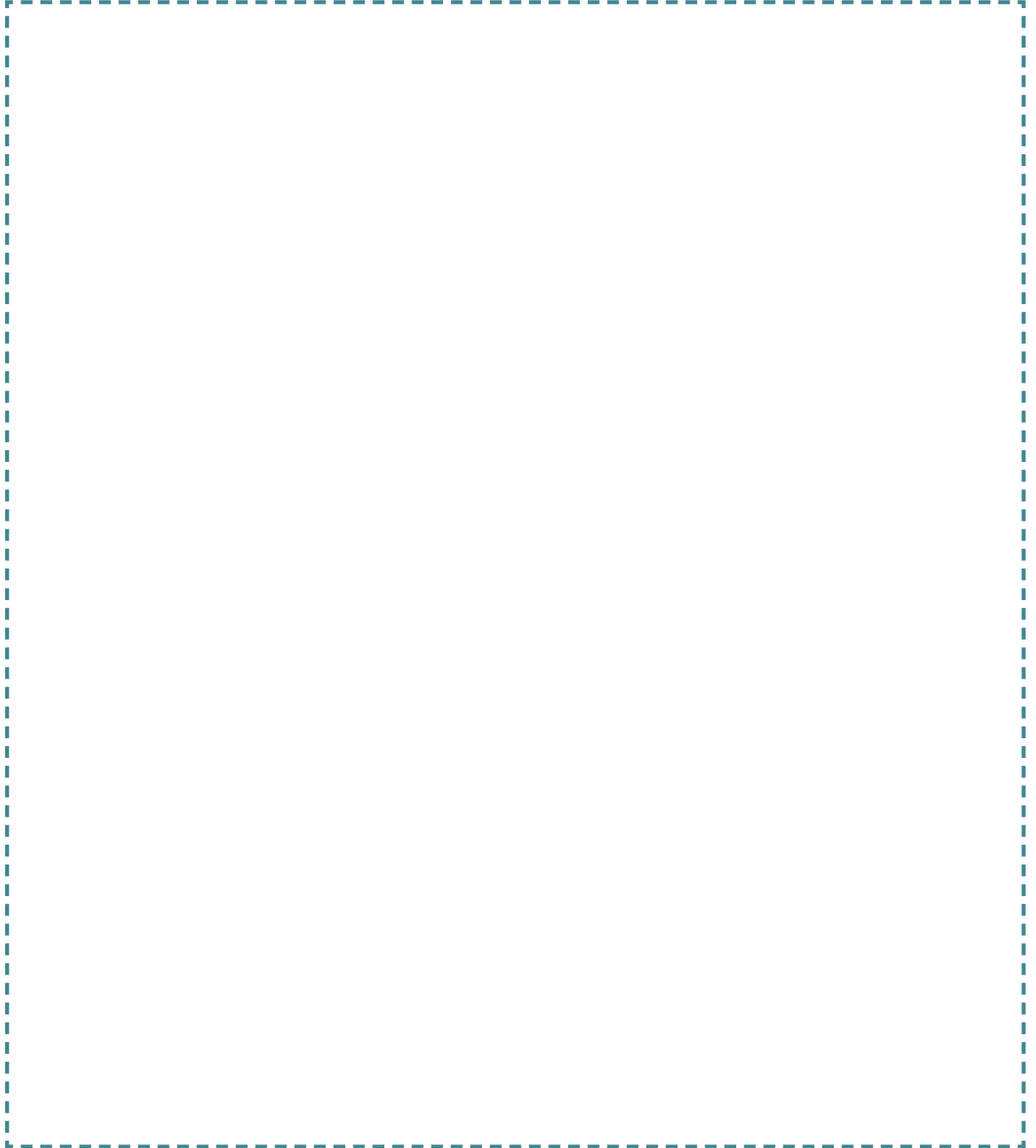
Usage individuel ou collectif de ces outils

Certains de ces outils sont destinés à des individu·es qui réfléchissent à des étapes du processus. D'autres sont plus efficaces pour des groupes. Parfois, des personnes peuvent réfléchir individuellement à ces questions puis comparer leurs idées à celles d'autres membres du groupe. De cette manière, elles peuvent guider les discussions de groupe et mener à des accords qui passent éventuellement par des compromis. Elles peuvent aussi faire que les groupes prennent conscience de leur désaccord, au point parfois qu'aucun compromis n'est possible.

Les outils prennent plus ou moins longtemps

Les listes sont les plus rapides à faire. Les feuilles de travail et les tableaux prennent plus de temps. Cependant, il est difficile de prévoir combien de temps prendra chaque étape. Cela dépend de la situation, de sa complexité, du niveau d'émotion et du nombre de personnes impliquées.

NOTES



4A FAIRE LE POINT

QUE SE PASSE-T-IL ?

A.1. Qu'entend-on par « faire le point » ?

A.2. Faire le point dans les 4 phases

A.3. Faire le point : quelques conseils

A.4. Considérations particulières

A.5. Notes pour faciliter

A.6. Histoire vécue et exemple

A.7. Outils de clarification



A.1. QU'ENTEND-ON PAR « FAIRE LE POINT » ?

Questions clés :

- Que se passe-t-il ?
- Quel type de violence ou de maltraitance a eu lieu ou a lieu en ce moment ?
- Qui est visé par les violences ?
- Qui commet ces violences ?
- Que peut-on faire ?

Qu'est-ce que « faire le point » ?

Faire le point veut dire prendre le temps de regarder ce qu'il se passe autour de nous, prendre du recul et réfléchir. On peut faire un arrêt sur image et se demander ce qu'il se passe en ce moment, ou bien essayer d'avoir une vision plus globale et de voir la situation sous différents angles, de penser à comment on en est arrivé là et vers où on se dirige.

Pourquoi est-ce important ?

Cette étape est particulièrement importante en temps de crise ou de confusion. Avoir une compréhension claire d'une situation donnée vous aide quand vous démarrez une intervention et quand vous avez besoin d'un point de départ clair pour passer à l'action. Au fur et à mesure que les choses changent, il sera nécessaire de constamment réévaluer la situation, un arrêt sur image après l'autre.

Assembler les pièces du puzzle

Quand on fait le point, on doit penser à ce qu'on sait déjà de ce qu'il se passe et apprendre des personnes qui ont vu ou vécu la situation.

Partager ces informations permet d'avoir une vision d'ensemble. On peut penser à l'histoire des personnes qui regardent chacune un éléphant d'un angle différent : une voit la trompe, une la queue, une le flanc. Ce n'est qu'ensemble qu'elles pourront avoir une image juste de l'animal. De la même manière, il est fréquent que des personnes qui font face à une même situation la décrivent et la comprennent de manière totalement différente : il faut échanger ces informations et comprendre que vos différents points de vue forment une réalité plus large.

Souligner les points importants

La violence interpersonnelle est déroutante : on fait face à des histoires compliquées qui impliquent des relations avec des gens très proches, parfois connus de longue date, des émotions contradictoires et des dynamiques de violence souvent complexes. Le processus de clarification de la situation exige de faire le tri dans une masse de détails. Étalez toutes les pièces du puzzle devant vous avant de commencer à intervenir vous permettra de mieux comprendre les aspects critiques, et les structures les plus importantes sur lesquelles agir.

Partager les informations sans se répéter ni rabâcher

Cette étape est utile, car elle permet à d'autres personnes de mettre la main à la pâte. Mettre en place une action collective qui vise un changement demande que plusieurs personnes contribuent au processus de clarification. Parfois, ça implique de partager des détails sur la situation de violence avec les personnes à qui vous demandez de l'aide. Bien que tout le monde n'ait pas besoin de connaître ces détails par souci de confidentialité ou de sécurité, beaucoup voudront en savoir plus avant de décider de s'impliquer ou non. Des informations de qualité aident tout le monde à prendre des décisions éclairées sur les choses à faire.

Il est utile de trouver une manière d'écrire, d'enregistrer ou de se souvenir de ces détails sans demander à une personne de constamment les répéter. Cela permet notamment d'éviter aux survivant·es/victimes de revivre la situation en la racontant encore et encore. Cela vous aide aussi à garder une trace de ces détails pour ne pas les perdre au fur et à mesure que les gens se fatiguent de répéter la même histoire, ou pensent que tout le monde est déjà au courant.



UTILISER LES OUTILS DE CETTE SECTION

La *Section 4.A. Faire le point* offre des informations de base ainsi que des outils pour vous aider à clarifier et comprendre ce qui est en train de se passer à chaque étape du processus. Si vous avez plutôt besoin d'outils courts et simples utilisables dans une situation de crise ou si vous avez peu de temps, consultez l'*Outil A1. Faire le point : Guide de questions rapides*. Pour une évaluation complète au début d'une intervention, ou si vous disposez de plus de temps, référez-vous à l'*Outil A2. Faire le point : Feuille de travail*. Ces outils sont utilisables à toutes les étapes du processus, qui peut être long.

L'*Outil A3. Tableau de qualification des violences* et l'*Outil A4. Feuille de travail des violences* vous aideront à préciser quel type de violence est présent, quels sont les détails à garder en tête et dans quel but.

L'*Outil A5. Faire le point : Tableau des facteurs d'intervention et checklist* vous donnera des informations plus approfondies sur le type de violence auquel vous faites face, quelques points sur la façon de parler de la situation avec d'autres personnes, de l'aide pour identifier vos forces et vos faiblesses, et d'autres informations dont vous pourriez avoir besoin pour aller de l'avant.

A.2. FAIRE LE POINT DANS LES 4 PHASES

Dans la Section 3.6. L'intervention au fil du temps : les 4 phases, cette Boîte à Outils a présenté l'idée d'une intervention en quatre phases : 1) Démarrer 2) Planifier/Préparer 3) Passer à l'action 4) Faire un suivi.

Comprendre ce qui se passe, ou clarifier la situation, prend des formes différentes selon la phase du processus d'intervention.

PHASE 1 : DÉMARRER

Dans ce modèle, les premiers efforts pour faire le point sur une situation sont particulièrement importants. C'est l'occasion de vraiment penser à ce qui est en train de se passer et à ce qui peut être réalisé. Faire le point sur les détails (en répondant aux questions de Guide de questions rapides ou Feuille de travail) peut mener à des actions qui répondent réellement au problème. Écrire ces détails ou les enregistrer d'une quelconque façon permettra à d'autres de comprendre la situation sans avoir à demander qu'on leur répète les choses.

PHASE 2 : PLANIFIER/PRÉPARER

Il est rare que les interventions se terminent après une action. Il est utile de continuer à faire le point et à clarifier une situation au fur et à mesure qu'elle évolue : les choses peuvent sembler différentes si de petits gestes sont posés, si une réaction advient, si de nouveaux facteurs entrent dans l'équation ou si de nouvelles personnes s'impliquent. Vous aurez besoin de faire plusieurs arrêts sur image de la situation à différents moments.

PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

En vous préparant à passer à l'action, que vos plans soient petits ou grands, vous aurez besoin de continuer à évaluer la situation, car les choses peuvent changer ou de nouvelles informations peuvent entrer en jeu.

PHASE 4 : FAIRE LE SUIVI

En avançant dans votre processus d'intervention ou quand il touche sa fin, vous pouvez continuer à faire quelques arrêts sur image pour regarder où les choses en sont, et ce qui a changé dans la situation de violence.



OUTILS CONNEXES

Les outils pour identifier les personnes qui peuvent vous aider ou qui ont un lien avec la situation se trouvent dans la *Section 4.C. Cartographier les alliés-es et les obstacles*, et la *Section 4.G. Travailler ensemble*.

Les outils pour vous aider à penser à vos objectifs sont dans la *Section 4.D. Fixer les objectifs*.

Les outils permettant de déterminer si vous êtes prêt-es à passer à l'action et ce dont vous avez besoin pour être prêt-es sont présentés dans la *Section 4.H. Garder le cap*.

A.3. CONSEILS POUR *FAIRE LE POINT*

1 LISEZ LES INFORMATIONS QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

La violence interpersonnelle est compliquée. Bien qu'aujourd'hui nous en sachions plus sur les violences conjugales et les agressions sexuelles, beaucoup d'incompréhension existe encore quant à leur nature et à comment les aborder. Lisez la *Section 2. Quelques informations que tout le monde devrait avoir* et accordez une attention particulière à la *Section 2.2. La violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* afin de mieux comprendre une situation donnée. La *Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence* fournit des informations importantes tirées de l'expérience de Creative Interventions.

Communiquez ces informations aux personnes qui pourraient être impliquées dans des situations de violence et auraient besoin de ressources pour savoir quoi faire.

2 TRAVAILLEZ SUR « QUOI » ET « COMMENT », MÉFIEZ-VOUS DES « POURQUOI »

Quand on se retrouve dans une situation de violence, il est normal de se demander pourquoi. Pourquoi la personne ayant causé le préjudice se comporte-t-elle de cette manière ? Pourquoi est-ce que ça tombe sur moi ? etc. Il est impossible de répondre à toutes ces questions, et elles peuvent avoir tendance à vous bloquer, à vous empêcher d'agir. Éloignez-vous de ces questionnements et concentrez-vous plutôt sur le quoi ? (qu'est-ce qu'il se passe ?) et sur comment changer la situation.

3 APPRENEZ DU POINT DE VUE DES AUTRES

Évaluez la situation avec des gens en qui vous avez confiance. Vous apprendrez peut-être que vous n'avez qu'une pièce du puzzle, une pièce qui manque peut-être à d'autres. Ensemble, vous pourrez vous distancer des émotions qui vous mélangent, et apprendre à mieux travailler en groupe. Il est aussi possible que vous réalisiez que vos différences sont si grandes et immuables qu'il vaut mieux ne pas travailler ensemble.

#4 ATTENTION AUX SIGNES DE DANGER

Bien que toutes les formes de violence puissent être dangereuses (même celles qui ne sont pas physiques), certains signes devraient attirer notre attention, car ils indiquent un plus haut degré de danger :

- l'accès à des armes, des antécédents de violence,
- un passé de violences

- des menaces de suicide ou de meurtre,
- des tentatives d'étranglement,
- un abus d'alcool et/ou de drogues qui contribuent à la violence
- un sentiment de perte de contrôle ou de pouvoir de la part de la personne violente (par exemple quand un·e survivant·e/victime s'apprête à quitter la relation, si les violences commencent à être connues, ou si d'autres personnes se préparent à intervenir)

5 COMPRENEZ QUE L'EXPÉRIENCE DE LA VIOLENCE PAR CHAQUE SURVIVANT·E/VICTIME EST UNIQUE

Si ce n'est pas vous qui avez vécu la violence, demandez à la personne victime/survivant·e de nommer ce qui lui est arrivé. Pourquoi ? Premièrement, il est possible qu'elle soit la seule à connaître l'ampleur de la violence qui a eu lieu, cette dernière se produisant souvent à l'écart, ou d'une manière si subtile qu'elle n'est pas remarquée par les autres.

Il arrive qu'une personne ne soit violente qu'une fois, mais qu'elle utilise cet unique acte de violence pour continuer à effrayer l'autre. Cette menace peut persister longtemps, même si la violence ne se reproduit pas, et l'entourage ne comprend pas toujours comment un événement du passé peut encore avoir du pouvoir et causer de la peur chez la personne qui l'a vécu.

D'autre part, un·e survivant·e/victime peut avoir vécu de la violence en étant isolé·e, ou sans que son entourage ne la croie. Le déni, la minimisation et le fait de rejeter la faute sur la victime sont des réactions très communes dans les situations de violence interpersonnelle.

Faire en sorte qu'un·e survivant·e/victime mette ses mots sur la violence subie et qu'il soit écouté·e, compris·e et validé·e peut être une première étape importante dans le processus d'action et de réparation, et pour prévenir de futurs actes de violence. Ça peut aussi constituer l'entièreté d'une intervention.

6 RESTEZ CONCENTRÉ·E SUR LE SCHÉMA DE VIOLENCE

Il est fréquent qu'après avoir identifié une violence, on se mette à scruter et analyser le comportement de toutes les personnes impliquées, notamment quand un·e survivant·e/victime est en relation proche et durable (intime, familiale ou autre) avec la personne ayant causé le préjudice. Si vous les connaissez bien, vous serez peut-être capable d'établir une longue liste de reproches que l'on pourrait faire à chacun·e d'entre eux. Ces enjeux ou les émotions et pensées qu'ils génèrent peuvent avoir besoin d'être nommés pour crever l'abcès, mais il est important de revenir au sujet principal, qui est de faire face et de mettre fin à la violence.

Cette Boîte à Outils n'a pas pour objectif de créer des relations parfaites : elle vise à changer fondamentalement les comportements problématiques, le plus souvent à sens unique, qui causent des torts significatifs et/ou répétés à une personne, à un groupe de personnes ou une série de personnes qui sont blessées les unes après les autres.

7 VISEZ UNE COMPRÉHENSION COMMUNE, SURTOUT LORSQUE VOUS N'ÊTES PAS SÛR-ES DE QUI EST RESPONSABLE DE LA VIOLENCE OU DE QUELS SONT LES TORTS

Il y a de grandes différences de perception d'une personne à une autre quand il s'agit de déterminer qui est responsable de la violence dans une relation, qui a fait quoi et qui est la personne la plus affectée. En d'autres mots, le processus de clarification peut révéler des perspectives complètement différentes sur une même situation. Il est alors important de revenir à la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* afin de développer une compréhension commune de ce qu'est la violence et des interventions nécessaires.

Il est fréquent qu'un·e survivant·e/victime ait elle aussi fait preuve d'attitudes ou de gestes problématiques ou même de maltraitements. Cette situation peut vous amener à vous demander si un·e survivant·e/victime n'a pas provoqué l'autre, ou contribué à la dynamique de violences. Vous pourriez vouloir protéger le·la principal·e responsable de la violence en équilibrant la liste des torts avec toutes les choses problématiques que l'autre personne aurait faites. On se demande alors qui est réellement le·la survivant·e/victime, et s'il ne s'agit pas plutôt d'une relation malsaine où toutes les parties partagent des torts. Dans ces situations, posez-vous les questions suivantes :

- qui a le plus peur ?
- qui commence la violence ?
- qui finit par être blessé·e ?
- qui a tendance à changer et à s'adapter à l'humeur et aux besoins de l'autre ?
- qui est le·la plus vulnérable ?
- qui fait usage de violence pour maintenir son pouvoir et son contrôle ? Qui fait usage de violence pour se protéger (autodéfense) ?
- qui a besoin de gagner ?

Voir aussi la *Section 5.6. Distinguer la maltraitance de la violence* pour plus d'informations sur ce sujet, notamment dans les relations queers.

8

DÉTERMINEZ QUI A BESOIN D'AVOIR ACCÈS À CERTAINES INFORMATIONS ET DANS QUEL BUT

Le processus de clarification est un processus de collecte et d'enregistrement d'informations, qui peut avoir différents objectifs pour différentes personnes. Au cours de cet enregistrement et de ce partage, réfléchissez à différentes versions de ces informations et à leur rôle respectif. Voici une liste des raisons et des résultats de ce processus :

- faire le point sur la situation de violence
- se rappeler les détails et faire le tri des informations importantes
- clarifier ce que l'on veut nommer et changer
- partager de l'information avec ceux qui vous aideront à intervenir
- éviter la tendance à ignorer ou minimiser la violence
- nommer les torts qui ont été commis pour se préparer à confronter la ou les personne(s) responsables
- nommer les torts pour que la personne qui les a commis puisse commencer à reconnaître sa responsabilité

A.4. FAIRE LE POINT CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Le processus de clarification peut être différent selon votre relation à la violence, et les relations que vous entretenez avec les personnes les plus impliquées dans une situation donnée. Cette Boîte à Outils fait la promotion d'un processus qui rassemble différents points de vue afin de créer une vision plus claire de ce qu'il se passe vraiment. C'est un processus qui peut et qui devrait être fait régulièrement au long de l'intervention. Il est aussi important de garder en tête certaines considérations, en fonction du rapport que la personne entretient avec la violence.

SURVIVANT·E VICTIME

Un·e survivant·e/victime est souvent la personne la plus à même de comprendre les dynamiques et les impacts de la violence. Iel est aussi probablement la personne la plus affectée par cette violence. La nature du préjudice est parfois subtile ou cachée, particulièrement dans les cas de violence interpersonnelle : la violence peut s'être développée au cours du temps, en commençant par de petites agressions qui mènent à un schéma de violences. Il peut aussi s'agir d'un seul incident particulièrement violent qui laisse planer la menace de se reproduire.



Les personnes en dehors de la relation peuvent ne pas voir ou ne pas comprendre ces dynamiques. Par exemple, une personne qui vit des violences conjugales peut être capable de savoir qu'un certain regard annonce qu'elle sera bientôt battue. Les gens de l'extérieur ne remarqueront pas ce regard, ou ne le prendront pas en considération. Ielles peuvent parfois aller jusqu'à accuser le·la survivant·e/victime d'être trop sensible ou d'exagérer, sans réaliser que ce·tte dernier·e sait parfaitement ce que signifie un tel regard.

D'un autre côté, il arrive que ce soit les survivant·es/victimes qui minimisent ou nient la violence qu'ielles vivent, pour protéger leur relation ou pour se défendre des sentiments de honte ou de vulnérabilité qui les assaillent. Leur compréhension de cette dynamique peut changer au fur et à mesure qu'ielles commencent à parler des violences subies à se sentir en sécurité en constatant qu'on les croit et les protège.

Parfois, un·e survivant·e/victime est forcé·e de répéter constamment ce qui lui est arrivé. Ça peut être extrêmement fatigant d'avoir à se rappeler des événements traumatiques à chaque fois qu'on répond aux questions des gens sur ce qui s'est passé, où et pourquoi. On leur pose souvent des questions qui tendent à leur faire porter la responsabilité de ces violences. Avec la fatigue grandissante, leurs réponses peuvent devenir de plus en plus courtes et moins descriptives, ce qui donne des informations incomplètes aux personnes qui essayent de mettre en œuvre l'intervention, leur compliquant ainsi la tâche.

Le processus de clarification est important, surtout au début. Ça peut être l'occasion d'écrire les choses ou de les enregistrer, pour éviter d'avoir à les répéter constamment. Les outils présentés dans cette section peuvent aider à mener à bien ce processus en étant rigoureux·se.

Dans cette Boîte à Outils, nous ne disons pas que la perspective des survivant·es/victimes est la seule et est toujours la plus importante, bien qu'elle puisse l'être. C'est le discours de certaines organisations féministes ou anti-violence dont la philosophie est centrée sur les survivant·es. En revanche, nous pensons que la perspective de la victime est unique et doit être prise en compte très sérieusement. Dans certains cas, vous pouvez considérer que c'est la perspective centrale ou la seule qui compte. Pour plus de détails sur la perspective centrée sur les survivant·es, consultez la *Section 4.G. Travailler ensemble*.

Si vous êtes survivant·e/victime, le processus de clarification peut être très difficile. Si vous en avez la possibilité, commencez votre étape de clarification en vous asseyant dans un endroit sûr et confortable, ou avec un ami en qui vous avez confiance, un membre de votre famille ou de votre communauté, un·e thérapeute ou un·e militante pour clarifier la situation de violence. Les outils de cette section peuvent vous aider à passer en revue les détails – en les écrivant sur un papier, en les disant à une personne qui va les écrire ou les enregistrer.

Se remémorer les détails des violences et des torts subis peut prendre beaucoup de temps et causer des souvenirs, des nuits blanches ou des cauchemars. Vous pouvez alterner entre différentes versions de ce qui vous est arrivé. Vous pouvez éprouver des regrets et de la honte quand vous révélez certains détails, parfois à vous-même. Préparez-vous à éprouver des émotions fortes et parfois confuses. Sachez que c'est normal.

Comme cette Boîte à Outils est orientée vers les interventions, ces informations sont aussi là pour aider les participant·es à effectuer les bonnes actions au bon moment. Cela vous permet de partager des détails intimes avec des proches qui vous aideront à déterminer quels éléments devront être révélés selon ce que vous voulez accomplir, qui doit être informé et pourquoi. Les interlocuteur·ices possibles peuvent être des personnes aimées, des personnes touchées par la violence, des participant·es à l'intervention, la personne ayant causé le préjudice, ou un public plus large.

Le processus par lequel vous rappelez des souvenirs peut être différent du processus par lequel vous déterminez les informations qu'il faut communiquer et à qui. Les questions à se poser sont : qu'est-ce qui est important maintenant ? Qui a besoin d'être informé·e et pourquoi ?

Essayez de trouver des personnes de confiance qui vous apporteront une aide durable dans ce processus. Montrez-leur cette Boîte à Outils et d'autres ressources pour qu'ils puissent mieux vous soutenir.

Respirez profondément, parcourez ces outils et trouvez de l'aide.



Un·e allié·e de la communauté (famille, ami·e, voisin·e, collègue, membre de la communauté) peut aussi être en mesure de voir des choses importantes qui se passent. Il est souvent important que vos allié·es disposent d'informations rassemblées au cours de la clarification pour l'aider à jouer un rôle positif dans l'intervention.



Si vous êtes un·e allié·e de la communauté, vous pouvez observer des façons dont les survivant·es/victimes sont maltraité·es ou mis·es en danger sans que la personne ayant causé le préjudice s'en aperçoive. Vous pouvez observer d'autres aspects de la situation qui sont importants pour comprendre ce qui se passe et ce qui doit être fait. Vous pouvez aussi apprendre des choses qui sont importantes pour les survivant·es/victimes ou pour d'autres personnes impliquées dans les violences. Nous vous invitons à vous renseigner sur les dynamiques de la violence en lisant la Section 2. Les bases, et les conseils de cette section qui décrivent des leçons que d'autres ont apprises en s'engageant dans des interventions de lutte contre les violences. Respirez profondément, parcourez ces outils et trouvez de l'aide.



Dans cette Boîte à Outils, nous prenons en compte le point de vue de la personne causant du tort. Cela constitue une différence avec de nombreuses organisations anti-violences qui écartent automatiquement ce point de vue qu'elles considèrent comme une tentative de manipuler la situation ou de faire retomber la faute sur les survivant·es/victimes. L'expérience montre que les personnes causant du tort cherchent souvent à fuir la responsabilité de leur violence par le déni, la minimisation ou en rejetant la faute sur la victime.



Les personnes causant du tort continuent souvent les violences et les justifient en minimisant leur rôle dans ces violences, en rejetant la faute sur les victimes et en essayant de convaincre les autres d'ignorer ces violences ou de les considérer comme justifiées. C'est particulièrement vrai quand la personne causant du tort occupe une position de pouvoir par rapport à celle qui subit les violences ou qui est accusée de les subir. Il est important de garder cette éventualité à l'esprit, même si ce n'est pas toujours le cas et si un des objectifs des interventions est d'essayer de changer peu à peu ce comportement. L'histoire racontée par la personne causant du tort peut être très différente de celle qui est racontée par les survivant·es des violences. La voix des personnes qui ont subi les violences joue souvent un rôle prioritaire dans la façon de faire face à des inégalités de pouvoir et de mettre un terme à la violence.

Si vous êtes une personne ayant causé un préjudice ou si vous êtes accusé·e de l'être, nous vous recommandons vivement de vous ouvrir au point de vue des survivant·es/victimes et à celui des participant·es à l'intervention. Cette ouverture peut vous sembler dangereuse, mais un changement de votre point de vue et la compréhension des torts que vous avez causés mènent souvent à des évolutions positives pour vous et pour les autres. Respirez profondément, parcourez ces outils et trouvez de l'aide.

A.5. FAIRE LE POINT NOTES POUR FACILITER



Cette Boîte à outils fonctionne mieux quand une personne assure la facilitation de l'intervention. Cette personne peut être un·e ami·e, un membre de la famille ou de la communauté, un·e professionnel·le serviable ou quelqu'un qui travaille dans une organisation et qui accepte d'agir en accord avec les valeurs et l'approche qui sous-tend ce modèle.



Nous indiquons à nouveau que cette Boîte à outils propose une approche unique pour faire face à la violence, qui peut donc paraître inhabituelle à des personnes qui travaillent sur ce sujet. Vous pouvez présenter cette Boîte à outils à des participant·es qui vous semblent capables de jouer un rôle de facilitation et voir si iels sont à l'aise avec cette perspective et ce modèle.

Si vous facilitez ou si vous souhaitez aider une personne ou un groupe en les guidant dans cette Boîte à outils, les notes suivantes sont là pour vous.

1

INVITEZ ET AIDEZ LES PARTICIPANT·ES À COMMENCER PAR PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS FONDAMENTALES

Cette Boîte à Outils est longue et peut sembler impressionnante. Des éléments importants de cette Boîte à Outils sont dans la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*. Une partie essentielle est la *Section 2.2. Violences interpersonnelles : Quelques bases que tout le monde devrait avoir*, qui discute plus en détail la dynamique de la violence et les incompréhensions qu'elle suscite.

Il est utile de vous familiariser avec les différents chapitres de cette Boîte à Outils et de lire plus attentivement ces sections. Encouragez aussi les autres à les lire. Si la lecture n'est pas la meilleure option, ou si iels ne lisent pas le français ou ne comprennent pas le langage de cette Boîte à Outils, vous pouvez leur présenter cette section et d'autres dans un langage qu'ils comprennent ou utiliser d'autres formats pour transmettre ces informations.

2

AIDEZ LES PARTICIPANT·ES EN PARCOURANT CES INFORMATIONS DE CLARIFICATION ET LES OUTILS QUI PARAISSENT UTILES

Quand des personnes traversent une crise, il est particulièrement utile de décomposer cette section en parties facilement assimilables. Les participant·es peuvent jeter un coup d'œil sur toute la section puis travailler sur *Que se passe-t-il ? : guide de questions rapides* ou *Que se passe-t-il ? : feuille de travail*. Si vous connaissez bien cette section et l'ensemble de la Boîte à outils, vous pourrez guider en fournissant les informations nécessaires à chaque étape.

3 ENCOURAGEZ UN PROCESSUS COLLECTIF

Nous encourageons les participant·es à se joindre à d'autres personnes de confiance pour collaborer à l'intervention. Vous pouvez rassembler les informations de *Faire le point* en travaillant avec quelques personnes ou même un petit groupe. Vous pouvez travailler toutes ensemble si cela a du sens, ou rassembler les informations en allant voir chaque personne individuellement.

Soyez conscient·e du fait que tout processus qui rassemble des gens différents peut aussi créer de nouveaux risques ou dangers. Un groupe peut déjà exister ou être un groupe avec lequel il est évident qu'il faut travailler. Nous vous recommandons aussi de lire la *Section 4.B. Rester en sécurité* ou la *Section 4.C. Cartographier les allié·es et les obstacles* avant d'agrandir votre groupe.

Si vous travaillez en groupe, il est utile d'organiser l'information visuellement pour que tout le monde puisse voir. Utilisez par exemple

- un tableau blanc ou un tableau noir
- un chevalet de conférence
- des Post-its ou des papiers découpés collés au mur
- des objets que vous pouvez déplacer sur une table ou sur le sol

4 TROUVEZ DES MOYENS SÛRS ET EFFICACES DE CONSERVER LES INFORMATIONS POUR QUE RIEN NE SOIT PERDU

Il est utile de conserver les informations de manière permanente pour s'y référer plus tard, pour les comparer et voir ce qui a changé avec le temps, et pour tenir au courant les personnes qui n'ont pas assisté aux réunions.

Utilisez par exemple

- des notes écrites
- des dessins
- des photos de notes, de Post-it, d'objets
- des résumés ou des feuilles de chevalet de conférence

À nouveau, assurez-vous que ces documents sont conservés dans un endroit sûr et que les personnes les plus impliquées dans les violences ou dans l'intervention ont participé à la décision de qui va conserver et comment. Cela veut dire que, même si d'habitude vous partagez tout ce qui vous arrive avec votre partenaire, votre ami·e proche, votre mère ou autre, vous ne pouvez plus le faire dans ce cas.

Gardez en tête que les emails peuvent facilement être transférés. Les notes écrites peuvent être trouvées et lues par des personnes qui risquent de mettre en danger les participant·es, même si ce n'est pas intentionnel. Pensez à la façon dont des bavardages peuvent aggraver une situation et essayez de déterminer avec qui vous pouvez communiquer sans danger et comment faire en sorte que les personnes s'engagent à garder les informations en sécurité. D'autre part, partager des informations peut aussi faire partie de votre plan pour faire participer d'autres personnes à l'intervention.

A.6. HISTOIRE VÉCUE ET EXEMPLE

Histoire A : J'entends des cris dans mon immeuble. Que se passe-t-il ?

Je vis dans un petit immeuble dans une ville du Sud, près de la frontière avec le Mexique. Il y a plusieurs immigrés de différents pays qui vivent dans l'immeuble. Certains restent entre eux, tandis que d'autres ont noué des liens d'amitié avec des résidents. Il n'y a pas beaucoup de bagarres et de violence ici. Mais s'il y en a, au moins quelqu'un les entendra – le voisin d'à côté ou les personnes qui se trouvent directement à l'étage supérieur ou inférieur.

Je traînais avec certains de mes voisins. Nous ne nous connaissons pas très bien, mais nous aimons nous retrouver de temps en temps. Parfois, nos conversations tournent autour de ragots sur les autres habitants de l'immeuble. Une fois, l'un d'eux a parlé des voisins qui vivent juste à côté de chez eux, un couple qui s'est disputé. Le couple a une fille de 5 ans. Le mari vit dans l'immeuble depuis quelques années – un homme apparemment sympathique et réservé. Il a épousé une femme qui a emménagé il y a environ 6 ans. Sa femme parle surtout espagnol. Elle est amicale, mais la communication est généralement assez limitée si vous ne parlez pas espagnol, ce qui est le cas de la plupart d'entre nous. Je les appellerai « Marcos » et « Maria », même si ce ne sont pas leurs vrais noms. Mon voisin a continué l'histoire en disant qu'il les avait entendu se disputer et que le mari criait à sa femme, Maria, « Vas-y, appelle la police. Tu n'es même pas foutue de parler anglais. ».

Moi-même, je n'avais jamais entendu de cris. Mais quand j'ai entendu l'histoire, je me suis demandé pourquoi Marcos avait mentionné la police. J'ai immédiatement pensé qu'il avait peut-être frappé Maria et qu'elle avait peut-être menacé d'appeler la police, mais je n'en étais pas sûre. Lorsque j'ai appris qu'il avait parlé de son anglais, j'ai été encore plus inquiète. Pourquoi l'insulte-t-il à propos de son anglais ? Est-il en train de lui dire qu'elle ne peut pas demander de l'aide même si elle le voulait ? Pourquoi lui dit-il que la police ne fera rien ? Pourquoi crie-t-il ainsi sur la mère de sa fille qui a probablement entendu tout ce qu'il a dit ? Tous ces comportements sont maltraitants et sont le signe de maltraitance plus grave. Je sais également que ce type de violence ne se produit généralement pas qu'une seule fois. Il est probable qu'elle se répète et qu'elle s'aggrave. Je me suis dit que cette histoire ne s'arrêterait pas là.

Nous nous sommes demandé ce qui se passait, mais nous n'avons rien planifié.

Plus tard, j'ai discuté avec des personnes qui vivaient à l'étage au-dessus d'eux. Je les appellerai Tom et Grace, même si ce ne sont pas leurs vrais noms. Ils entendaient vraiment des cris, qui venaient surtout de Marcos. La voix de Maria était beaucoup plus calme et elle semblait pleurer. Ils ont cru entendre des objets jetés et se sont inquiétés. Ils entendaient la fille pleurer pendant ces moments-là. Je leur ai raconté ce que j'avais entendu de la part des autres voisins. Comme ils semblaient eux aussi très inquiets, nous avons essayé de comprendre ce que nous savions et ce que nous avons entendu.

Voir l'Outil A.1. *Faire le point : Questions rapides* pour savoir comment utiliser cet outil dans le cadre de cette histoire.

OUTILS

4.A FAIRE LE POINT : QUE SE PASSE-T-IL ?



Outil A1. Faire le point : Guide de questions rapides

Outil A2. Faire le point : Feuille de travail

Outil A3. Tableau de qualification des violences

Outil A4. Feuille de travail des violences

Outil A5. Tableau des facteurs d'intervention et checklist



OUTIL A1 : GUIDE DE QUESTIONS RAPIDES

Vous pouvez utiliser ce guide de questions rapides pour démarrer et pour faire des états des lieux en cours d'intervention. Il s'agit seulement de questions simples qui permettent d'avoir une vision claire du problème.

- Que se passe-t-il ?
- Qui subit des violences ?
- Quel genre de violences ?
- Qui inflige les violences ?
- Quelles sont les conséquences de ces violences ?
- Qui sait ce qui se passe ?
- Qui d'autre ou quelle dynamique est en mesure d'arranger les choses ?
- Qui d'autre ou quelle dynamique a causé des torts ou ont fait empirer les choses ?
- Y a-t-il d'autres choses importantes à savoir ?
- Est-ce qu'il y a des changements importants ?
- Quelle est la prochaine étape ?



EXEMPLE DE L'OUTIL A1 : QUE SE PASSE-T-IL ? GUIDE DE QUESTIONS RAPIDES

Cet exemple est tiré de :

Histoire A : J'entends des cris dans mon immeuble. Que se passe-t-il ?

Lisez l'histoire A dans la *Section A.6. Histoire vécue et exemple*.

Pour cet exercice, la personne qui a raconté l'histoire a rempli elle-même le guide des questions rapides. C'est une chose qu'elle aurait aussi pu faire avec les deux groupes de voisin·es qui ont parlé de Marcos et Maria.

Que se passe-t-il ?

Marcos vit dans l'immeuble depuis un moment. Quelques-un·es d'entre nous le connaissent mais pas très bien. Maria a emménagé il y a environ six ans. Personne de l'immeuble ne sait grand-chose d'elle. Elle parle espagnol et très peu anglais. Les cris et les bruits rapportés par différent·es voisin·es montrent qu'il y a des violences. Il semble qu'elles ont commencé il y a quelques mois.

Qui subit ces violences ?

Maria semble être la personne qui subit les violences. Et aussi leur fille, bien qu'il ne soit pas clair qu'elle soit directement battue. Mais leur fille est blessée par le fait de voir ce qui se passe, d'entendre des cris et des insultes contre sa mère.

Quel genre de violences ?

Il y a au moins le genre de violence psychologique de crier pendant des disputes. Des objets sont jetés, ce qui est physiquement menaçant. Nous pensons que cela pourrait mener à des violences physiques ou au moins à quelque chose qui pourrait mener à des violences physiques. La référence à la police nous fait aussi penser qu'il y a des violences physiques. Il y a le genre de violence où la mère est insultée parce qu'elle ne parle pas anglais. Il y a les violences envers la fille qui doit assister aux cris, aux insultes et aux objets jetés un peu partout.

Qui inflige les violences ?

La principale personne qui cause les violences semble être Marcos.

Quelles sont les conséquences de ces violences ?

Je ne connais pas bien cette famille et je dois donc deviner les conséquences de ces violences. Je sais que Maria est bouleversée pendant que les cris se produisent. Leur fille est clairement bouleversée et pleure. Je sais que les conséquences de la violence peuvent aller bien au-delà d'être bouleversé·e pendant qu'elles se produisent – elles peuvent causer un cycle complet de violences dans la famille.

En tant que voisin·e, je suis très touché·e que cette famille vive des violences. Quand je vois Maria et sa fille, je pense à la violence. Je ne crois pas que Marcos tire des bénéfices de cette violence. Je trouve que ces violences dans mon immeuble portent atteinte à mon propre sentiment de paix.

Qui sait ce qui se passe ?

Jusqu'à présent, les voisin·es de palier savent, iels ont été les premier·es à en parler. Les personnes qui vivent au-dessus de Marcos et Maria savent, et je sais. Je ne sais pas si d'autres personnes sont au courant.

Qui d'autre ou quelle dynamique est en mesure d'arranger les choses ?

Les voisin·es à qui j'en ai parlé semblent au moins préoccupé·es. C'est positif, même si nous ne faisons que bavarder sans nécessairement évoquer des actions concrètes à ce sujet. Je ne suis pas proche de Marcos ou Maria, mais nous entretenons des relations amicales. C'est un point positif. Bien que Marcos soit violent avec sa femme et au moins indirectement avec sa fille, il semble être un père aimant, ce qui aussi un point positif. Cela fait longtemps qu'il vit dans l'immeuble et il aimerait probablement conserver son logement et garder des relations amicales avec ces voisin·es, ce qui encore un point positif.

Qui d'autre et quelle dynamique ont causé des torts ou ont fait empirer les choses ?

À l'heure actuelle, nous ne connaissons pas grand-chose sur la situation et ce qui pourrait être négatif. Mais le fait que Maria semble avoir immigré récemment et que nous ne voyions pas d'autres membres de sa famille nous fait craindre qu'elle soit isolée. Nous ne savons pas non plus si elle a des papiers, ce qui pourrait faire une grande différence si nous appelons la police. De nos jours, la police pourrait la signaler aux services de l'immigration, ce qui mènerait probablement à son arrestation et à sa séparation de sa fille née États-unienne.

Y a-t-il d'autres choses importantes à savoir ?

Il y a clairement des violences psychologiques. Et jeter des objets est une forme de violence physique. Est-ce qu'il y a aussi des violences physiques directes ? Est-ce que Maria a cherché de l'aide auprès de quelqu'un ? Accepterait-elle d'être aidée ? Est-ce que Marcos accepterait d'être aidé ? Quelles ressources existe-t-il pour elleux ? Nous ne sommes pas sûr·es.

Est-ce qu'il y a des changements importants ?

Le changement le plus important que nous connaissons est que nous, en tant que voisin·es, avons commencé à remarquer ce qui se passe et à en parler.

Quelle est la prochaine étape ?

À ce stade, mes voisin·es Tom et Grace semblent être suffisamment inquiet·es pour passer à l'action si nécessaire. Je suis aussi dans cet état d'esprit. Mais nous ne sommes pas certain·es de ce qu'il faut faire. Nous nous disons seulement que nous nous tenons mutuellement informé·es et que nous réfléchissons aux prochaines étapes. Nous voulons aussi essayer de limiter cette affaire à l'immeuble et de ne pas impliquer la police parce que cela pourrait faire empirer la situation. C'est particulièrement vrai car nous ne savons pas si Maria a des papiers. Nous pensons qu'agir en interne peut arrêter les choses au début du conflit et nous nous soutenons les un·es les autres.

La prochaine étape consistera à parler avec Tom et Grace et à partager cette Boîte à outils avec elleux. Je vais peut-être juste photocopier quelques pages pour qu'ils ne se sentent pas débordé·es.



OUTIL A2. FAIRE LE POINT : FEUILLE DE TRAVAIL

Vous pouvez utiliser cette *Feuille de travail* quand vous avez plus de temps ou quand vous pouvez collaborer avec d'autres personnes si c'est utile. Elle vous aidera à déterminer quels sont les éléments clés des violences auxquelles vous ou vos proches font face.

Nous vous prions de prendre le temps de réfléchir aux points suivants.

- Comment décrire les violences qui se produisent ?
- Qui subit ces violences ? De quelles manières ?
- Qui inflige ces violences ? De quelles manières ?
- Depuis quand durent ces violences ?
- Est-ce qu'elles sont constantes ? Est-ce qu'elles surviennent périodiquement ?
- Est-ce qu'elles empirent ? Deviennent plus fréquentes ? Plus graves ?
- Que se passe-t-il maintenant, qu'est-ce qu'il pourrait se passer maintenant ou dans l'avenir ?
- Est-ce qu'il y a des mots ou des termes particuliers qui décrivent correctement ces violences ?
- Est-ce qu'il y a des personnes, des choses ou des circonstances qui font empirer ces violences ? Ou qui les atténuent ?
- Est-ce que certaines personnes ont déjà essayé de trouver de l'aide ? Qui ? Quelle sorte d'aide ? Que s'est-il passé ?
- Qui est au courant de ces violences ?
- Quelles sont les autres choses importantes à connaître ?
- Est-ce qu'il y a encore des choses importantes que vous avez besoin de connaître ? Si oui, quelles sont les prochaines étapes pour les découvrir ?
- Qu'est-ce qu'il est important de faire ensuite ?



OUTIL A3. TABLEAU DES VIOLENCES

Si vous avez déjà commencé ce travail, c'est probablement parce qu'au moins une personne s'est rendu compte qu'une forme de violence a lieu. Elle peut être identifiée, ou il peut y avoir une vague impression que certains problèmes doivent être pris en compte.

Pouvez-vous identifier ces violences ? Quel nom pourriez-vous leur donner ? En quoi est-il important de les nommer ?

Même si ces violences correspondent à des violences conjugales, une agression sexuelle ou une autre forme de violence, il peut être plus confortable ou pratique d'utiliser ses propres mots pour les désigner.

Par exemple : « Je ne peux plus rien faire. » « Il n'a pas respecté mes limites. » « Elle a trahi ma confiance – maintenant je n'ai même plus confiance en moi-même. » « Il me fait me sentir nulle, sans valeur. » « Ma communauté est détruite – ce qui était ma maison où je me sentais en sécurité s'est transformé en un lieu où personne ne se sent en sécurité. »

Bien que certaines des phrases précédentes puissent évoquer des actes considérés comme des violences conjugales ou des agressions sexuelles, les survivant·es/victimes de violence peuvent trouver plus puissant ou plus précis d'utiliser leurs propres mots pour décrire ce qui est arrivé et les conséquences qui en ont résulté.

Qualifier les violences constitue une première étape utile. Pour certain·es d'entre nous, donner un nom aux violences peut être effrayant et causer un sentiment de gêne, de honte, de culpabilité ou de vulnérabilité. Si vous êtes survivant·e/victime, vous pouvez craindre que nommer les violences va entraîner plus de violence, en représailles. Si vous êtes la personne ayant causé le préjudice, vous n'admettrez peut-être pas les violences que vous avez commises. Si vous êtes des membres de la communauté, des ami·es ou de la famille, vous risquez de penser que vous ne disposez pas d'assez d'informations pour juger ou que ce n'est pas à vous de qualifier les violences.

Pour nommer les violences vous pouvez utiliser vos propres mots. Ou vous pouvez aussi consulter la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* pour vous aider.

Le tableau suivant *Qualifier les violences* est une autre façon de considérer les violences. Il montre que les violences peuvent prendre de nombreuses formes : psychologiques, sexuelles ou économiques, viser la famille, les ami·es, les enfants et les animaux de compagnie, jouer sur le statut migratoire, ou des menaces. Les violences peuvent aussi venir d'ami·es, de la famille, de membres de la communauté qui regardent ailleurs pendant les violences, qui rejettent la faute sur la victime ou qui prennent part aux violences. Ce tableau rappelle les formes de violences. Il peut s'agir de violences qui ont eu lieu dans le passé, ou qui se produisent maintenant. Ce tableau est aussi utile pour imaginer quelles violences existent à l'état de menace ou pourront être exercées dans l'avenir.



EXEMPLE A3 : TABLEAU DES VIOLENCES

Voici une liste des différentes violences que quelqu'un·e peut subir de la part de la personne principalement responsable de ces violences. Elle peut aider à formuler : « J'ai subi ces formes de violence de ta part. Tu m'as infligé... »

PSYCHOLOGIQUE

- Isolement des survivant·es/victimes
- Mise à l'écart des ami·es et de la famille
- Humiliation par des regards ou des insultes
- Cris
- Tentative de contrôle de ce que font les survivant·es/victimes
- Tentative de contrôle des pensées des survivant·es/victimes
- Tentative ou menace de nuire à la réputation des survivant·es/victimes
- Surveillance, notamment par des textos et des appels téléphoniques constants
- Création d'une constante insécurité qui oblige les survivant·es/victimes à « marcher sur des œufs ».

PHYSIQUE

- Violences physiques exercées en poussant, giflant, frappant, en tirant les cheveux ou en étranglant
- Menaces de violences physiques
- Menaces physiques en jetant des objets ou frappant les murs
- Usage ou menace d'usage d'armes
- Abandon des survivant·es/victimes dans des endroits ou des situations dangereuses
- Actes ou menaces de violence contre soi-même ou menaces de suicide
- Empêcher de dormir
- Conduite de véhicule imprudente ou dangereuse

SEXUELLE

- Regards ou gestes à caractère sexuel non souhaités
- Création d'un environnement sexuel inquiétant
- Actes sexuels contraints
- Actes sexuels de type non consenti
- Actes sexuels contraints avec d'autres personnes
- Exposition non consentie à la pornographie

FAMILLE, AMI·ES, ENFANTS & ANIMAUX

- Violence ou menace de violence envers la famille, des ami·es ou autres
- Violence ou menace de violence envers des enfants
- Violence exercée en présence des enfants
- Fait peur aux enfants
- Incite les enfants à dénigrer ou à manquer de respect à l'égard des survivant·es/victimes
- Menace d'obtenir la garde exclusive des enfants
- Menace d'enlever les enfants
- Violence ou menace de violence envers les animaux de compagnie

ÉCONOMIQUE

- Rétention de l'argent
- Vol de l'argent
- Destruction ou menace de destruction de propriété ou d'objets de valeur
- Ne donne pas assez d'argent pour survivre
- Menaces visant l'emploi
- Interdiction de travailler
- Travail contraint dans des conditions injustes
- Jeu d'argent ou dépenses inconsidérées

AUTRE

- Menace d'appeler les services d'immigration
- Refus d'aider à obtenir un permis de séjour ou de travail
- Menaces de révéler qu'une personne est lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre ou en questionnement
- Participation contrainte à des actes non souhaités tels qu'un vol, des violences envers d'autres personnes, etc.

ATTENTION

La présence d'armes ou les menaces de suicide sont des indices d'une situation de grave danger. Notez aussi que le danger augmente quand la personne ayant causé du tort sent qu'elle perd du pouvoir ou le contrôle de la situation. Les formes précédentes de violence peuvent devenir plus graves ou changer de forme. Même si nous ne considérons pas automatiquement les menaces de suicide comme des violences, nous soulignons que les menaces de suicide ou d'exercer des violences contre soi-même sont souvent utilisées pour manipuler et contrôler les autres. Pour plus de détails, consultez la *Section 2.3. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir.*

EXEMPLE : LES VIOLENCES DES AMI-ES, DE LA FAMILLE, DE LA COMMUNAUTÉ

Voici une liste des différentes violences causées par des ami·es, la famille ou des membres de la communauté. Elle décrit comment des personnes ont renforcé les violences au lieu de vous aider. Elle peut aider à formuler : « J'espérais recevoir de l'aide et du soutien de votre part, mais au lieu de cela vous (n')avez... »

PSYCHOLOGIQUE

- pas cru le récit des violences
- insulté ou humilié les survivant·es/victimes
- reporté la responsabilité des violences sur les survivant·es/victimes
- trop bavardé sur la situation
- minimisé les violences
- nié que des violences avaient eu lieu
- soutenu seulement les personnes en position de pouvoir
- critiqué les survivant·es/victimes pour être parti·es ou avoir tenté de le faire
- critiqué les survivant·es/victimes pour être resté·es ou avoir tenté de le faire

PHYSIQUE

- laissé les violences se poursuivre
- fait semblant de ne pas voir les violences physiques et leurs traces
- dit des choses à la personne ayant causé le préjudice qui ont rendu la situation plus dangereuse pour les survivant·es/victimes
- pas permis aux survivant·es/victime de s'enfuir ou de se mettre à l'abri
- essayé de faire en sorte que les survivant·es/victimes minimisent les violences subies

SEXUELLE

- laissé les violences sexuelles se poursuivre
- fait comme si les survivant·es/victimes demandaient des violences sexuelles
- fait comme si les survivant·es/victimes avaient le devoir d'accepter des relations sexuelles
- rien voulu entendre à propos de sujets sexuels
- aimé entendre parler de violences sexuelles

FAMILLE, AMI-ES, ENFANTS, ANIMAUX

- retourné des ami·es ou la famille contre les survivant·es/victimes
- rien fait pour que vous-mêmes, les ami·es ou la famille comprennent la dynamique des violences
- pas porté secours aux enfants

ÉCONOMIQUE

- pas proposé une aide financière raisonnable
- accepté que la dépendance financière vis-à-vis de la personne ayant causé le préjudice empêche de recevoir de l'aide

AUTRE

- menacé d'appeler les services d'immigration
- pas compris qu'appeler la police peut augmenter les violences, par exemple en entraînant une obligation de quitter le territoire



OUTIL A3 : TABLEAU DES VIOLENCES

Consultez chacune des catégories suivantes et utilisez-les pour décrire les violences commises. Vous pouvez utiliser les tableaux précédents pour vous guider.

Chaque ligne correspond à un type de violence.

Les colonnes correspondent aux personnes affectées. Les violences peuvent être directes ou indirectes. Elles peuvent concerner des individu·es ou des lieux de travail, des associations, des voisinages, etc.

QUI SUBIT LES VIOLENCES ?				
	Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Psychologique insultes, isolement, humiliations, menace de suicide, etc.				
Physique pousser, gifler, tirer les cheveux, frapper, menacer de coups, etc.				
Sexuelle rapports sexuels imposés, actes sexuels non consentis, etc.				
Économique vol d'argent, jeux d'argent, interdiction de travailler, etc.				
Famille, ami·es, enfants et animaux menaces envers les ami·es, la famille, les enfants, etc.				
Autres menaces d'« outer » quelqu'un·e, d'appeler les services de l'immigration, etc.				



OUTIL A4 : FEUILLE DE TRAVAIL DU BILAN DES VIOLENCES

Une fois que la feuille de travail de la clarification et le tableau des violences sont remplis, il est utile de préparer un bilan simplifié des violences, ou un ensemble de bilans. Ces bilans serviront différents objectifs. D'une part, il peut être bon pour sa santé mentale d'être au clair avec les violences qui se sont produites. D'autre part, ces bilans clairs et lisibles permettront aux alliés-es de comprendre la situation dans laquelle iels s'engagent. Enfin, il peut être utile de montrer ce bilan à la personne ayant causé le préjudice ou de le révéler au public.

Comme ces bilans auront des objectifs différents et s'adresseront à des publics différents, cette Boîte à outils propose quelques catégories de bilans pour vous guider dans leur écriture.

BILAN DES VIOLENCES NON CENSURÉ. Peut inclure un langage exagéré, des insultes, des choses qui ont été faites et comment elles ont blessé des gens.

BILAN DES VIOLENCES À PARTAGER AVEC DES ALLIÉ-ES OU UN GROUPE. Peut encore utiliser des mots forts, mais inclut des détails précis sur ce qui a été fait, combien de temps cela a duré, est-ce que la durée du cycle des violences a changé, ou d'autres choses que vous aurez notées en réfléchissant à la clarification (voir l'*Outil A2. Faire le point : feuille de travail*).

BILAN DES VIOLENCES À PARTAGER AVEC LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT. Peut encore utiliser des mots forts, mais doit inclure des détails précis et concrets sur ce qui a été fait et sur les responsabilités que vous souhaitez que cette personne assume.

BILAN DES VIOLENCES QUE LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT DOIT RÉDIGER. Il peut constituer une étape dans le processus de responsabilisation, il doit être précis, détaillé et inclure les conséquences que ces violences ont eues pour différentes personnes, même si les violences n'étaient pas intentionnelles. (Consultez la *Section 4.F. Responsabilisation*)

BILAN DES VIOLENCES POUR LE PUBLIC. En fonction de l'objectif poursuivi, il peut être utilisé pour rendre publiques la situation de violence et les mesures qui ont été prises afin de prendre cette situation en charge. Il peut être très détaillé ou très général, selon ce que vous considérez être la manière la plus positive d'informer le public

OUTIL A5. LISTE DES FACTEURS DE L'INTERVENTION

Une intervention comprend de nombreux facteurs. La liste suivante décrit des facteurs qui sont souvent importants pour penser aux violences, pour penser aux personnes qui pourraient participer à l'intervention, et pour penser à vos objectifs, à ce que vous voulez voir arriver, et aux moyens de motiver des gens vers les buts positifs de l'intervention.

En général, les facteurs deviennent plus difficiles quand vous avancez dans la liste.

1. Quelles sont les relations avec les personnes impliquées dans les violences ?

- ☐ Violences par une personne inconnue
- ☐ Violences par un·e ex-partenaire ou connaissance que vous ne voyez plus
- ☐ Violences par une personne de votre communauté
- ☐ Violences dans une relation actuelle

2. Quelle est l'époque des violences ?

- ☐ Sur une longue durée dans un passé lointain
- ☐ Incident isolé dans un passé lointain
- ☐ Incident isolé récent
- ☐ Cycle de violences qui émerge
- ☐ Cycle de violence établi de longue date
- ☐ Réémergence ou retour d'un cycle de violence

3. Quelle est la visibilité des violences ?

- ☐ Violences publiques ou privées observées par un·e ou plusieurs témoins
- ☐ Violences publiques ou privées connues de plusieurs personnes
- ☐ Incident isolé de violence privée sans témoin
- ☐ Cycle de violences privées sans témoin

4. Quel est le niveau de danger ?

- ☐ Usage connu ou probable d'armes (arme à feu, couteau, explosif, etc.) et/ou usage de formes très dangereuses de violence
- ☐ Menace d'usage d'armes ou de formes très dangereuses de violence
- ☐ Possibilité d'accès à des armes ou à des formes très dangereuses de violence (même si la personne n'en a pas fait usage dans le passé)
- ☐ Pas de volonté ou de capacité visible d'emploi de formes très dangereuses de violence
- ☐ Antécédents d'automutilations et/ou de tentatives de suicide
- ☐ Risques sérieux liés à des problèmes d'usage de substances ou de santé mentale
- ☐ Risques de représailles qui ne sont pas nécessairement fatales
- ☐ Faible risque de représailles violentes

5. Comment les survivant·es/victimes sont-elles impliqué·es dans l'intervention ?

- ☐ Survivant·e/victime comme personne clé dirigeant l'intervention
- ☐ Survivant·e/victime dirigeant l'intervention, mais avec l'aide d'autres personnes
- ☐ Survivant·e/victime très engagé·e, mais partageant la direction avec d'autres
- ☐ Survivant·e/victime dans la boucle, mais gardant une certaine distance par rapport aux détails de l'intervention
- ☐ Survivant·e/victime peu ou pas du tout engagé·e dans l'intervention par choix ou pour d'autres raisons (par exemple parce qu'il est un·e enfant)

6. Dans quelle mesure la personne ayant causé le préjudice pourrait s'engager ?

- ☐ La personne ayant causé le préjudice n'a pas d'amis ni de relations sociales
- ☐ Iel a des problèmes de dépendance aux substances ou de santé mentale qui entravent sérieusement sa capacité à avoir de véritables relations sociales
- ☐ Iel a des amis et des copains mais qui s'entendent avec ellui sur les violences (ou y participent)
- ☐ Iel a des amis et des copains mais lutte contre eux et les quitte quand ils lui reprochent ses violences
- ☐ Iel n'a de relations qu'avec les survivants/victimes
- ☐ Iel connaît des gens qui ne sont pas des amis proches, mais qu'iel respecte ou dont iel respecte les opinions
- ☐ Iel est proche de gens qu'iel respecte ou dont iel respecte les opinions
- ☐ Iel est proche de membres de la communauté qui peuvent l'aider à mettre un terme aux violences et adopter de nouveaux comportements, iel est capable d'aborder des sujets difficiles au moins avec certaines personnes

7. Dans quelle mesure des alliés de la communauté pourraient s'engager dans l'intervention ?

- ☐ Pas de relation ni de communauté
- ☐ Il y a des relations et une communauté, mais qui excuseront ou même encourageront les violences
- ☐ Il y a une ou deux personnes qui sont prêtes à s'engager positivement et qui ont des relations avec au moins un·e survivant·e/victime ou la personne ayant causé du tort
- ☐ N'est pas membre d'une communauté de proches, mais peut recourir à son voisinage, sa ville, sa communauté ethnique où des gens ou une organisation accepteraient de s'engager
- ☐ Au moins une ou deux personnes influentes ou un groupe de gens pourraient s'engager

8. Quelles sont les valeurs partagées par les survivants/victimes, les alliés de la communauté et la personne ayant causé le préjudice ?

- ☐ Aucune valeur partagée ou des valeurs en conflit
- ☐ Quelques valeurs communes
- ☐ D'assez nombreuses valeurs communes
- ☐ Membre d'une communauté fondée sur des valeurs (par exemple une congrégation, un collectif, un groupe politique, etc.)



OUTIL A5. TABLEAU DES FACTEURS DE L'INTERVENTION

Une intervention comprend de nombreux facteurs. La liste suivante décrit des facteurs qui sont souvent importants pour penser aux violences, pour penser aux personnes qui pourraient participer à l'intervention, et pour penser à vos objectifs, à ce que vous voulez voir arriver, et aux moyens de motiver des gens vers les buts positifs de l'intervention.

NOTE : LA DIFFICULTÉ AUGMENTE EN DESCENDANT LA LISTE

RELATIONS AVEC LES PERSONNES CAUSANT DU TORT

- Violences par une personne inconnue
- Violence par un·e ex-partenaire ou connaissance que vous ne voyez plus
- Violence par une personne de votre communauté
- Violence dans une relation actuelle

ÉPOQUE DES VIOLENCES

- Sur une longue durée dans un passé lointain
- Incident isolé dans un passé lointain
- Incident isolé récent
- Cycle de violences qui émerge
- Cycle de violence établi de longue date
- Réémergence ou retour d'un cycle de violence

VISIBILITÉ DES VIOLENCES

- Violences publiques ou privées observées par un·e ou plusieurs témoins
- Violences publiques ou privées connues de plusieurs personnes
- Incident isolé de violence privée sans témoin
- Cycle de violences privées sans témoin

NIVEAU DE DANGER

- Faible risque de représailles violentes
- Pas de volonté ou de capacité visible d'emploi de formes très dangereuses de violence
- Risques de représailles, mais avec un niveau de violence probablement bas
- Possibilité d'accès à des armes ou à des formes très dangereuses de violence (même si aucun usage n'en a été fait dans le passé)
- Usage connu ou probable d'armes (arme à feu, couteau, explosif, etc.) et/ou usage de formes très dangereuses de violence
- Menace d'usage d'armes ou de formes très dangereuses de violence
- Antécédents d'automutilations et/ou de tentatives de suicide
- Risques sérieux liés à des problèmes d'usage de substances ou de santé mentale

NOTE : LA DIFFICULTÉ AUGMENTE EN DESCENDANT LA LISTE

IMPLICATION DES SURVIVANT·ES DANS L'INTERVENTION

- Survivant·e/victime peu ou pas du tout engagé·e dans l'intervention par choix ou pour d'autres raisons (par exemple parce qu'il est un·e enfant)
- Survivant·e/victime dans la boucle, mais gardant une certaine distance par rapport aux détails de l'intervention
- Survivant·e/victime très engagé·e, mais partageant la direction avec d'autres
- Survivant·e/victime comme personne clé dirigeant l'intervention

IMPLICATION DE LA PERSONNE CAUSANT DU TORT

- Iel est proche de membres de la communauté qui peuvent l'aider à mettre un terme aux violences et à adopter de nouveaux comportements, iel est capable d'aborder des sujets difficiles au moins avec certaines personnes
- Iel est proche de gens qu'il respecte ou dont il respecte les opinions
- Iel connaît des gens qui ne sont pas des ami·es proches, mais qu'il respecte ou dont il respecte les opinions
- Iel n'a de relation qu'avec le·la survivant·e/victime
- Iel a des ami·es et des copain·es mais lutte contre eux et les quitte quand ils lui reprochent ses violences
- Iel a des ami·es et des copain·es mais qui s'entendent avec ellui sur les violences (ou y participent)
- Iel a des problèmes de dépendance aux substances ou de santé mentale qui entravent sérieusement sa capacité à avoir de véritables relations sociales
- Iel n'a pas d'ami·es ni de relations sociales

IMPLICATION D'ALLIÉ·ES DE LA COMMUNAUTÉ

- Au moins une ou deux personnes influentes ou un groupe de gens pourraient s'engager
- N'est pas membre d'une communauté de proches, mais peut recourir à son voisinage, sa ville, sa communauté ethnique où des gens ou une organisation accepteraient de s'engager
- N'est pas membre d'une communauté de proches, mais peut recourir à son voisinage, sa ville, sa communauté ethnique où des gens ou une organisation accepteraient de s'engager
- Pas de relation ni de communauté

VALEURS PARTAGÉES

- Membre d'une communauté fondée sur des valeurs (par exemple une congrégation, un collectif, un groupe politique, etc.)
- D'assez nombreuses valeurs communes
- Quelques valeurs communes
- Aucune valeur partagée ou des valeurs en conflit

4B RESTER EN SÉCURITÉ

COMMENT RESTER EN SÉCURITÉ ?

B.1. Qu'est-ce que rester en sécurité ?

B.2. Rester en sécurité dans les 4 phases

B.3. Conseils

B.4. Considérations particulières

B.5. Notes pour faciliter

B.6. Histoire vécue et exemple

B.7. Outils pour rester en sécurité



B.1. QU'EST-CE QUE RESTER EN SÉCURITÉ ?

Rester en sécurité : Des questions clés :

- Quels sont les risques et les dangers en ce moment même ?
- Des risques pour qui ?
- Quel niveau de risque ? Élevé, moyen, bas, aucun, urgence ?
- Quels sont les risques et les dangers si nous n'agissons pas ?
- Quels sont les risques et les dangers si nous agissons ?
- Qui a besoin de sécurité et de protection ?
- Comment organiser la sécurité et la protection ?

Qu'est ce que c'est ?

Rester en sécurité comprend les préoccupations, les plans et les actions qui ont pour but de minimiser les préjudices actuels, potentiels et futurs, ou d'augmenter le niveau de sûreté. Lorsque vous agissez pour faire face à la violence, la réduire, y mettre fin et la prévenir, une des préoccupations premières est de rester en sécurité.

Dans cette Boîte à Outils, rester en sécurité se compose de trois parties :

1. **Évaluation des risques** afin d'identifier le niveau de danger, les potentiels dangers et préjudices
2. **Planification de la sécurité** pour préparer les étapes et les rôles afin de minimiser ce danger ou préjudice
3. **Actions de sécurité** pour agir pour minimiser le danger ou les préjudices

Pourquoi est-ce important ?

Rester en sécurité est la pièce maîtresse de la plupart des interventions face à la violence. Ce modèle est unique, car il comprend qu'agir en réponse à la violence est souvent risqué en soi. Cette Boîte à Outils vous permet de réfléchir à comment agir (ou ne pas agir) peut aboutir à des violences. Elle vous permet également de réfléchir à comment une action peut ne pas vous porter préjudice, mais impacter les autres. La possibilité de se trouver dans une situation dangereuse et que vous, ou la·e survivant·e/victime (si vous n'êtes pas un·e survivant·e/victime) risquez des représailles, sont des considérations importantes à chaque étape. Des représailles pouvant toucher d'autres proches, tels que des enfants, ou d'autres membres de la famille ou des ami·es, sont un danger réel. Et, dans certains cas agir peut déclencher des niveaux de violence et de danger envers la personne causant du tort (de sa part ou d'autres personnes) qui devraient aussi être pris en compte.

Dans ce modèle, nous savons que l'objectif d'une sécurité à long terme peut impliquer des risques à court terme. Nous vous conseillons vivement de penser attentivement à tous les risques, et aux actions que vous voulez prendre pour les minimiser, peu importe l'ampleur de votre action.

La sécurité prend plusieurs formes

Dans la *Section 2.2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir* de cette boîte à outils, nous avons vu que la violence peut prendre plusieurs formes et blesser de nombreuses personnes.

La sécurité peut aussi prendre plusieurs formes :

- **Psychologique**
 - Sentiments fondamentaux de valeur et d'intégrité
 - Capacité à prendre des décisions de base dans la vie
- **Physique**
 - Sécurité contre les atteintes physiques et la négligence ou les menaces d'atteintes physiques ; avoir les besoins fondamentaux que sont le logement, la nourriture, l'abri et les vêtements
- **Sexuelle**
 - L'absence de regards, de gestes ou de contacts sexuels non désirés.
 - Ne pas être exposé·e à un environnement sexualisé non désiré, y compris par le langage, les images, du matériel audio ou visuel.
 - Ne pas subir des pressions pour participer contre son gré à des activités sexuelles
 - Pour les enfants, une protection contre tous les types de regards sexuels, gestes, contacts ou expositions
- **Économique et financière**
 - La sécurité que nos besoins fondamentaux d'un foyer, de nourriture, d'un abri et de vêtements seront satisfaits
 - La sécurité que nous aurons un emploi décent et un revenu suffisant
- **Spirituelle**
 - La sécurité de pouvoir exprimer nos convictions et croyances spirituelles
- **Autre**
 - D'autres formes de sécurité, telles que la sécurité des immigrants face à la détention et à l'expulsion, la protection contre l'homophobie, la protection contre les persécutions politiques, et plus encore

Rester en sécurité peut impliquer à la fois planifier et agir

Les gens pensent souvent à faire des plans de sécurité — par exemple qui appeler en cas d'urgence ou quoi emporter au cas où vous ayez à partir. Mais parfois la sécurité requiert de prendre des mesures plus importantes — par exemple enlever des fusils ou d'autres armes afin de réduire le niveau de risque ; appeler des ami·es pour savoir qui peut s'occuper des enfants ou d'animaux de compagnies au cas où quelqu'un·e doit partir ; mobiliser des ami·es ou de la famille pour monter la garde à la maison, ou aider quelqu'un·e à déménager dans une maison plus sûre.

Cette section propose quelques informations de base pour que vous puissiez comprendre les risques lorsque vous passez à l'action (ou choisissiez de ne pas agir) et pour que vous mettiez en place des mesures de sécurité.



UTILISER LES OUTILS DE CETTE SECTION

Être en sécurité n'est jamais garanti, mais cette section propose des outils pour augmenter la sécurité ou pour réduire les risques et les préjudices.

L'*Outil B1. Tableau d'évaluation des risques* prend spécifiquement en compte les risques et le danger encourus quand on passe à l'action et quand on n'agit pas.

Les outils suivants, liés à la sécurité, examinent plus en détail comment planifier et vous préparer pour être en sécurité. L'*Outil B2. Plan de sécurité et fiche d'action* et l'*Outil B3. Plan de sécurité et tableau d'action* fournissent un guide pour élaborer un plan et des actions sur mesure en fonction des risques particuliers, des dangers et des ressources dont vous disposez pour être en sécurité.

Ces outils incluent aussi un plus conventionnel, l'*Outil B4. Checklist en cas de fuite* pour ceux qui ont besoin de se préparer pour des situations où la fuite est nécessaire.

Finalement, l'*Outil B5. Feuille de travail pour sécuriser la rencontre avec la personne ayant causé du tort* permet à ceux qui envisagent de rencontrer directement la personne ayant causé du tort de s'organiser.

B.2. RESTER EN SÉCURITÉ DANS LES 4 PHASES

Dans la *Section 3.6 L'intervention au fil du temps : 4 phases*, la Boîte à outils introduit l'idée des 4 phases possibles d'une intervention : 1) Démarrer, 2) Planifier, 3) Passer à l'action, et 4) Faire le suivi. La manière de déterminer comment rester en sécurité peut varier selon ces phases ou les niveaux d'intensité de crise.

PHASE 1 : DÉMARRER

Au moment où vous commencez l'intervention, vous ou quelqu'un·e que vous connaissez pouvez déjà vous trouver dans une situation dangereuse. Vous pourriez avoir besoin de penser à des besoins de sécurité très basiques tels que prévenir des personnes de confiance de la situation de violence. Prendre soin des besoins médicaux et de santé mentale peut être prioritaire. Pour certain·es, la priorité peut être de s'échapper de la situation de violences.

PHASE 2 : PLANIFIER

Si vous entrez dans une phase de planification et de préparation, les préoccupations en matière de sécurité peuvent être différentes. Par exemple, déterminer les allié·es de confiance et la manière d'assurer la sécurité des informations qui circulent entre eux pourrait devenir une question essentielle. Trouver des allié·es de l'intervention qui peuvent également soutenir la personne ayant causé le préjudice dans son processus de responsabilisation peut être important au début d'une phase de planification.

PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

Lorsque vous vous préparez à agir, qu'il s'agisse de grandes ou de petites actions, vous pouvez être confronté·e à de nouveaux risques et dangers. Passer à l'action peut augmenter les risques pour ceux qui sont impliqué·es dans l'intervention et peut déclencher des réactions qui peuvent compromettre davantage la sécurité. Il peut être important d'utiliser des outils pour évaluer les risques et un plan de sécurité qui se limitent à la prochaine étape à prendre.

L'évaluation des risques et l'établissement d'un plan de sécurité peuvent se concentrer autour des prochaines étapes à prendre, chaque action nécessitant sa propre prise en compte des risques et de la sécurité.

PHASE 4 : FAIRE LE SUIVI

Au fur et à mesure que vous avancez à travers les étapes de planification et d'action ou, peut-être, alors que vous arrivez à la conclusion d'une intervention, vous pourriez réfléchir à la création de systèmes pour établir une sécurité à long terme. Vous pourriez peut-être vous concentrer sur le maintien et la pérennisation de ces systèmes de sécurité ou vous baser sur les leçons tirées des phases précédentes pour créer des zones de sécurité plus larges au sein de la communauté.



OUTILS CONNEXES

Les outils permettant de vous faire une idée plus précise des personnes qui peuvent contribuer à la sécurité se trouvent à la *Section 4.C. Cartographier les alliés et les obstacles* et à la *Section 4.G. Travailler ensemble*.

Les outils permettant d'évaluer si et comment la sécurité est un objectif sont dans la *Section 4.D. Fixer les objectifs*.

Les outils pour réfléchir aux risques et à la sécurité lorsque vous vous préparez à passer à des étapes « d'action » sont dans la *Section 4.H. Garder le cap*.

B.3. CONSEILS POUR RESTER EN SÉCURITÉ

1 LIRE LES INFORMATIONS QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

La violence interpersonnelle est compliquée. Bien que nous entendions parler davantage de violence conjugale ou d'agression sexuelle de nos jours, de nombreux malentendus subsistent et de nombreuses fausses idées circulent sur ce qu'elle est et sur la façon de l'aborder. Lisez la Section 2. Quelques informations de base que tout le monde devrait connaître. Accordez une attention particulière à la Section 2.2. La violence interpersonnelle : Quelques notions de base que chacun devrait connaître afin d'avoir une idée plus claire de ce qui se passe. La Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence fournit également des notions importantes sur les interventions basées sur l'expérience de Creative Interventions.

Partagez ces informations avec d'autres personnes qui pourraient être impliquées dans une situation de violence et qui pourraient avoir besoin de ressources pour les aider à savoir quoi faire.

2 PENSEZ QUE LES RISQUES PEUVENT AUGMENTER LORSQUE VOUS AGISSEZ POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE

Notre modèle d'action communautaire reconnaît que prendre des mesures pour créer la sécurité peut parfois signifier prendre des risques supplémentaires, du moins à court terme. Ce qui est important, c'est que chacun·e comprenne les risques que vous êtes en train de prendre, les personnes qui pourraient être mises en danger et les précautions qui peuvent assurer une plus grande sécurité ou minimiser les dommages.

La violence interpersonnelle vise souvent à maintenir le contrôle sur les autres. Lorsque des personnes prennent des mesures pour mettre fin à la violence ou se mettre en sécurité, la violence ou les menaces de violence peuvent augmenter. Dans certaines situations, les menaces deviennent plus sérieuses. Les niveaux de violence peuvent s'intensifier au-delà des niveaux expérimentés dans le passé. Les personnes qui font du mal peuvent également menacer de se faire du mal, y compris de se suicider.

L'évaluation des risques doit tenir compte des réactions possibles de la personne ayant causé le préjudice. Il peut s'agir d'actes de représailles qui pourraient survenir lorsque l'agresseur ressent une perte de contrôle, une exposition par une divulgation publique ou d'autres conséquences négatives résultant de l'intervention. La planification et les mesures de sécurité doivent tenir compte de ces augmentations du risque.

3 PENSEZ À LA SÉCURITÉ DE TOUS

La sécurité peut concerner de nombreuses personnes différentes : la sécurité d'un·e survivant·e (ou de la victime primaire ou de la cible de la violence) ; la sécurité d'autres personnes

proches (enfants, ami·es, famille, collègues ou membres de la communauté); la sécurité des personnes effectuant une intervention et la sécurité de la personne ayant causé le préjudice. Dans la mesure du possible, essayez de trouver un plan d'action qui assure la sécurité de toutes les personnes concernées.

4 IMPLIQUER DES PERSONNES DE CONFIANCE POUR RESTER EN SÉCURITÉ

Étant donné que les actions d'intervention sont souvent entreprises dans des conditions de danger, toute démarche visant à passer à l'étape suivante doit impliquer au moins une autre personne et, si possible, d'autres personnes de confiance pour aider à la planification, au soutien et au suivi.

Les autres personnes de confiance peuvent aider des manières différentes :

- En faisant office de caisse de résonance.
- En collaborant à un plan de sécurité ensemble.
- En accompagnant la personne qui fait l'action, en attendant dans la voiture ou au coin de la rue jusqu'à ce que vous sachiez qu'elle est en sécurité.
- En restant à côté d'un téléphone pour recevoir un appel disant que tout s'est bien passé.
- En s'occupant des enfants impliqués pour s'assurer qu'ils sont en sécurité.
- En distrayant ou confrontant une personne qui peut être un danger.
- Même si quelqu'un·e doit agir tout·e seul·e, il peut être utile d'avoir un·e remplaçant·e ou d'utiliser une personne de soutien qui sait ce qu'il·elle va faire, quand et qui peut être en communication avec ellui (soit en l'accompagnant, soit en restant à proximité, soit en communiquant par téléphone ou par SMS).

5 FAIRE DES CONTRÔLES DE SÉCURITÉ UNE PARTIE RÉGULIÈRE DE VOTRE PLAN

Le niveau des risques et des dangers peut changer constamment. Veillez à ce que l'évaluation des risques et les plans de sécurité fassent partie intégrante de votre intervention et, si nécessaire, de votre vie quotidienne.

Une situation peut changer en raison d'un certain nombre de facteurs :

Les gens ont commencé à être informés de la violence et peuvent dire ou faire des choses qui provoquent un changement — par exemple, ils peuvent traiter différemment la personne ayant causé le préjudice. Les gens se sont rassemblés pour agir. Le simple fait que des gens commencent à se rassembler et à prendre des mesures peut changer la situation. Un·e survivant·e/victime de la violence peut avoir pris de l'assurance et vouloir agir avec détermination ou d'une autre manière pour modifier la dynamique du pouvoir; cela peut entraîner un changement positif, car le pouvoir commence à changer; cela peut aussi augmenter le danger si la personne ayant causé du tort réagit négativement à ce changement.

6 RAPPELEZ-VOUS DES SIGNES D'UN ACCROISSEMENT DES RISQUES

Le risque de violence et le niveau de violence sont, généralement, fortement augmentés si :

1. Des armes sont impliquées — armes à feu, couteaux, machettes et autres armes pouvant causer des dommages importants.
2. Une personne a des antécédents d'actes de violence.
3. Une personne menace de se suicider. Comme mentionné ci-dessus, les risques peuvent également augmenter lorsque la personne ayant causé le préjudice sent une perte de contrôle. La violence ou les menaces de violence peuvent s'intensifier dans ces situations.

Vous devrez peut-être prendre des mesures supplémentaires pour évaluer les risques et pour accroître la sécurité si vous êtes confronté·e à des niveaux de risque ou de danger plus élevés.

7 SÉPARER LA SÉCURITÉ DES AUTRES SENTIMENTS D'INCONFORT

Pour certains d'entre nous, le mot « dangereux » est devenu l'équivalent de « inconfortable », « anxieux », « nerveux ». La langue française et d'autres langues peinent à distinguer entre ces différentes formes d'insécurité. L'absence de sécurité ou d'exposition aux risques et aux violences est négative. Cependant, d'autres formes d'inconfort telles que l'anxiété, la vulnérabilité, la nervosité, l'embarras ou la honte peuvent constituer une étape nécessaire, mais difficile vers la création d'une sécurité à long terme.

Le fait d'exposer une personne à des situations qui sont en dehors de sa zone de confort, où ses pensées et ses actions peuvent être remises en question et où elle peut se sentir en danger parce que ces pensées ou ces actions ne lui sont pas familières, ne constitue pas nécessairement une menace pour sa sécurité, bien qu'il puisse en résulter un sentiment d'insécurité.

Par exemple, une personne à qui l'on demande d'assumer la responsabilité de ses actes peut ressentir un sentiment de vulnérabilité et donc d'insécurité. Un·e survivant·e/victime qui n'ose pas parler de son expérience de maltraitance et la partager avec des alliés peut ressentir un sentiment de gêne ou de honte qui le·la fait se sentir en danger. Les alliés de la communauté qui reconnaissent la nécessité de s'impliquer dans la lutte contre des violences qu'ils avaient jusque-là ignorées peuvent éprouver des sentiments de nervosité et d'incertitude qui les font se sentir en danger.

8 RAPPELEZ-VOUS DE PRIORISER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES

N'oubliez pas la sensibilité et la vulnérabilité éprouvées par les enfants et les jeunes. Si des actions ont lieu, iels en seront touchés. Les mesures prises pour la sécurité peuvent être vécues comme effrayantes et menaçantes par les jeunes. Il convient de penser à les inclure dans un plan avant que cela se produise (ou bien à les protéger de ce plan). Leur niveau de maturité et leur capacité à préserver la confidentialité des informations peuvent être pris en compte lors de l'examen de leur participation.

Indépendamment de la participation des enfants et des jeunes aux plans de sécurité ou d'intervention, il faut accorder une attention particulière à la sécurité émotionnelle, sexuelle et physique des enfants. Vous devriez réfléchir à la manière dont on peut s'occuper d'eux et assurer leur sécurité loin des situations de danger ou d'intervention. Vous pouvez envisager comment les personnes en qui iels ont confiance peuvent passer du temps avec eux pour leur permettre d'exprimer leurs sentiments de confusion ou de peur, leur assurer qu'ils continueront à être pris en charge et veiller à ce qu'ils puissent poursuivre les activités importantes pour leur bien-être : du temps pour jouer, une présence assidue à l'école, du temps pour faire les devoirs, des repas réguliers et un rythme de sommeil régulier.

Soyez au courant des lois sur le signalement obligatoire dans votre province ou région. Sachez que le personnel des écoles et des services sociaux, les personnes qui travaillent régulièrement avec des jeunes et des enfants, le personnel médical et parfois les chef-fes religieux peuvent être tenu-es de signaler aux autorités tout soupçon de violence physique ou sexuelle ou de négligence.

Si les enfants sont en sécurité loin de leurs parents ou tuteurs, assurez-vous de bien connaître les lois en matière de déplacement des enfants, de fuite devant la violence ou de ce qui est considéré comme un enlèvement. Assurez-vous de connaître le règlement de l'école en ce qui concerne les personnes autorisées à sortir les enfants des établissements scolaires. Vous pouvez vous mettre en contact avec les programmes locaux sur la lutte contre la violence domestique et les centres de conseil en cas d'agression sexuelle, la police ou bien les avocat-es spécialisé-es dans les problèmes de violence et de la garde des enfants. Il est aussi possible d'appeler, sans utiliser les noms réels des personnes impliquées, pour obtenir ces informations sans mettre en danger ni vous-même ni ces enfants.

Bien que cette Boîte à outils s'adresse davantage aux adultes, les jeunes peuvent également l'utiliser pour intervenir contre la violence. Si vous êtes un-e jeune et que vous lisez cette section, alors ces informations s'adressent aussi à vous.

B.4. EN SÉCURITÉ : CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Le processus pour rester en sécurité peut être différent selon votre relation avec la violence et les personnes les plus impliquées dans la violence. Cette Boîte à Outils encourage un processus qui rassemble différents points de vue afin de créer une meilleure image de ce qui se passe réellement. Cela peut, et doit, se produire régulièrement tout au long de l'intervention. Nous pensons que le fait de rassembler les gens de manière coordonnée peut créer une « sécurité par le nombre ». Cela signifie que les personnes qui agissent ensemble pour traiter ou mettre fin à des violences peuvent contribuer à créer un filet de sécurité. Cette Boîte à Outils favorise la sécurité de toutes les personnes impliquées dans la violence, y compris le·la survivant·e/victime, les allié·es de la communauté et la personne ayant causé le préjudice. Elle reconnaît également que des personnes occupant des fonctions différentes peuvent être confrontées à différents types de problèmes de sécurité. Elle utilise des rôles particuliers, des relations et des compétences de nombreuses personnes pour créer un filet de sécurité plus large.

SURVIVANT·E VICTIME

Le·la survivant·e/victime est souvent la personne qui comprend le mieux la dynamique et l'impact de la violence. Cette personne est également susceptible d'être la personne la plus touchée par la violence. En particulier lorsqu'il s'agit de violence interpersonnelle, la nature du préjudice peut être subtile ou cachée. Il peut s'être développé sur une période de temps, en commençant par de petits abus qui finissent par devenir un modèle d'abus. Il peut s'agir d'un incident particulièrement violent qui donne le message que cela peut toujours se reproduire.



De même, un·e survivant·e/victime peut avoir développé un sens aigu de la meilleure façon d'assurer sa sécurité dans des conditions dangereuses. Ce sens peut même apparaître aux yeux des autres comme une façon étrange ou imprudente de se protéger. Par exemple, les survivant·es/victimes dans des situations de violence sont connu·es pour provoquer de la violence afin de contrôler une situation qui se produira de toute façon. Les personnes impliquées dans un schéma régulier de violence peuvent commencer à sentir quand la tension monte. Les survivant·es/victimes de la violence peuvent parfois réagir à cette tension en faisant quelque chose pour provoquer la violence. Par exemple, quelqu'un peut même provoquer une bagarre ou défier quelqu'un en disant « viens ici et frappe-moi » puisqu'il sait qu'il sera frappé de toute façon. Avoir un certain contrôle sur le moment où cela se produit peut sembler irrationnel à ceux qui ne vivent pas dans cette peur, mais peut avoir du sens dans un monde où l'on a si peu de contrôle.

Cette Boîte à outils reconnaît que les personnes qui ont dû vivre pendant longtemps dans des conditions dangereuses peuvent avoir appris à nier ou à minimiser la gravité de la violence pour diverses raisons. La violence peut être devenue une condition normale. La minimisation de la violence peut devenir un mécanisme d'adaptation. Pour d'autres, il peut sembler qu'il n'y ait pas d'autre choix ou d'échappatoire — ce qui fait de la violence quelque chose à tolérer.

Les survivant·es/victimes primaires de la violence ont déjà vu leur sécurité violée.

Lorsque les gens commencent à entendre parler de la violence et à s'impliquer, les survivant·es/victimes peuvent risquer d'être jugé·es et considéré·es comme responsables par ceux qui entendent leur histoire. De nombreuses personnes ne comprennent pas les bases de la violence et font facilement retomber la responsabilité des violences sur les victimes. Cela peut créer une situation encore plus dangereuse et vulnérable. Les survivant·es/victimes qui ont cherché à se faire protéger par des ami·es, par des programmes ou de la police peuvent également craindre des représailles s'ils en parlent à d'autres. On peut leur avoir dit qu'ils seront encore plus blessé·es si ils essaient de demander de l'aide.

Si vous êtes un·e survivant·e/victime, votre expérience directe de la violence peut faire de la sécurité votre première préoccupation. Comme nous l'avons mentionné plus haut, vous pouvez avoir des sentiments et des rapports différents avec l'idée de sécurité. Le désir de sécurité peut vous avoir poussé·e à vous tourner vers cette Boîte à outils. La crainte pour votre sécurité peut également vous faire craindre d'agir. Il est également fréquent que les gens nient ou minimisent le danger pour faire face à un sentiment de peur accablant.

Il est normal de se sentir mitigé et confus. Il est normal de souhaiter le pire à une personne qui vous a fait du mal. Il est également normal de vouloir qu'elle soit protégée, surtout s'il s'agit d'une personne à laquelle vous tenez. Il est normal d'oublier et d'excuser les façons dont cette personne vous a blessé·e à un moment donné et de ne penser qu'à ces choses à un autre moment.

Ces préoccupations peuvent conduire à des critiques à double tranchant de la part des autres. On peut vous accuser de ne pas vous préoccuper de vous-même (de vos enfants, de votre famille ou d'autres personnes en danger). On peut aussi vous accuser d'être égoïste et de ne pas vous soucier de la personne qui fait du mal. Cette situation peut être très difficile.

L'utilisation de cette Boîte à outils vous donne l'occasion de réfléchir plus clairement à ce que la sécurité signifie pour vous et aux types de sécurité que vous recherchez. Elle vous incite à être aussi réaliste que possible quant aux dangers auxquels vous êtes confronté·e et aux dangers potentiels auxquels vous et les autres êtes confronté·es lorsque vous agissez. Elle vous encourage à réfléchir de manière réaliste aux risques et à faire des plans qui tiennent compte de ces risques. Elle vous rappelle que d'autres personnes proches de vous ou qui s'impliquent peuvent également prendre des risques.

La Boîte à outils peut également aider les autres à mieux vous soutenir. Vous pouvez trouver qu'au cours d'une intervention, votre sécurité semble devenir moins importante, alors que les gens concentrent leur énergie sur la personne qui a causé le préjudice. Vous pouvez avoir besoin d'une plus grande attention sur votre sécurité ou choisir deux personnes de confiance qui peuvent vous aider à réfléchir et à planifier votre sécurité et vous aider à faire en sorte que les autres restent attentif·ves aux problèmes de sécurité. Utilisez cette Boîte à outils pour y voir clair et pour vous protéger, vous et les autres, lorsque vous agissez.



Les alliés de la communauté peuvent avoir déjà vécu des violences ou être menacés de violences. Lorsque ces alliés s'engagent dans une intervention, ils s'exposent à des risques plus élevés. S'ils s'occupent de la sécurité des survivant·es ou victimes, ils doivent aussi prendre en compte leurs propres risques ainsi que l'organisation et les actions concernant leur propre sécurité.



Si vous êtes un·e allié·e de la communauté, vous savez peut-être déjà que votre participation comporte des risques. Vous pouvez avoir de nombreux sujets d'inquiétude. Comment être sûr·e que vos actions ne vont pas conduire à des représailles contre les survivant·es/victimes ? Comment être sûr·e que vos actions ne vont pas révéler des informations confidentielles qui vont mettre encore plus en danger les survivant·es/victimes ? Est-ce que vous allez devenir la cible de représailles ? Est-ce que vous pouvez faire l'objet de menaces visant à vous faire révéler où se trouvent les survivant·es/victimes, le lieu de refuge des enfants, les plans de l'intervention, etc. ?

Selon la situation de violence et le plan de l'intervention, les considérations liées à la sécurité peuvent être mineures. Mais dans les situations où il y a des risques de meurtre ou les situations où l'allié·e dépend physiquement, émotionnellement ou financièrement de la personne ayant causé le préjudice, les menaces sont graves.

Soyez conscient·e des risques que vous courez et de vos besoins en matière de sécurité. Soyez honnête avec vous-même et les autres au sujet de votre volonté de courir ces risques. Pensez à vos propres limites concernant les risques que vous êtes prêt·e à prendre et ce que vous êtes capable de faire. Informez les autres de vos limites et réfléchissez au meilleur rôle que vous pouvez jouer compte tenu de ces limites.

Rappelez-vous que vous êtes plus en sécurité si vous êtes nombreux·ses. Collaborez pour mettre en place des plans de sécurité qui s'appuient sur de nombreuses personnes en profitant de leurs différents rôles, lieux de vie et compétences afin de créer un large filet de sécurité. Utilisez ces outils pour vous protéger et protéger les autres pendant vos actions.



Pendant une intervention pour mettre un terme à des violences, la sécurité de la personne ayant causé le préjudice est souvent une priorité très basse. Cette Boîte à Outils incite à prendre soin de la sécurité de tout le monde. Quand nous pensons à la sécurité de la personne ayant causé le préjudice, nous ne voulons pas dire qu'il faut éviter toute action qui pourrait lui sembler négative ou menaçante. Parler de la violence, exiger d'arrêter la violence et demander de se responsabiliser peut sembler menaçant pour cette personne. Cela peut la mettre dans une position qui attire l'attention sur des choses qui ont blessé des gens et qui sont source de honte. Cela peut conduire d'autres personnes à la menacer ou à la maltraiter quand elles découvrent ce qu'elle a fait.



Cette Boîte à outils nous demande de mettre en place une intervention qui respecte l'intégrité de la personne ayant causé le préjudice et qui lui assure une sécurité suffisante pour qu'elle s'engage dignement dans un processus de responsabilisation si elle choisit de le faire. Éprouver des sentiments négatifs peut constituer une part essentielle de ce processus, au point qu'elle puisse se sentir menacée dans sa sécurité.

C'est différent des interventions qui emploient délibérément l'humiliation ou des formes de violence pour « rendre la pareille ». Les tentatives de vengeance ne sont pas encouragées dans cette Boîte à Outils. Cependant, le processus de responsabilisation passe souvent par des étapes où la personne ayant causé le préjudice ressent de la honte à cause de ce qu'elle a fait, à cause du jugement des autres ou parce qu'elle a quitté une position de pouvoir.

Si vous êtes un·e allié·e de la communauté, n'oubliez pas que les réactions habituelles à la violence, comme appeler la police, peuvent menacer la sécurité de l'intervention et nuire à ses objectifs. Imaginez des alternatives pour encourager la responsabilisation sans soumettre la personne aux épreuves de l'arrestation, de l'incarcération ou à des actions qui pourraient causer l'ingérence d'autres administrations telles que les services de l'immigration.

Si, en tant qu'allié·e de la communauté, vous avez des liens particuliers avec des survivant·es ou victimes de la violence, avec certain·es allié·es ou avec la personne ayant causé le préjudice, vous pouvez utiliser ces liens et ces relations pour les aider de manière spécifique. Votre compassion et votre compréhension pourront les aider à sortir de l'isolement et les amener à une expérience plus connectée et collective de l'intervention. Votre attention et votre soutien les aideront peut-être à créer une voie qui mène de la honte et de la colère jusqu'à la responsabilisation.

Si vous êtes la personne ayant causé le préjudice ou accusée de l'avoir fait, profitez de cette occasion d'éprouver de la honte, de subir le jugement de ceux que vous avez blessé·es, dégoûté·es ou horrifié·es par vos actions, ou de vous acquitter des réparations qui vous sont demandées. Essayez de comprendre comment vos actions, qu'elles soient intentionnelles ou pas, ont menacé la sécurité des autres.

Trouvez-vous des ami·es, des allié·es ou d'autres personnes qui vous aideront à parcourir le processus douloureux de reconnaître et d'analyser les actions qui vous ont amené·e à ce processus. Rappelez-vous que le rôle des allié·es n'est pas de vous trouver des excuses, mais de vous accompagner, d'une manière qui peut être parfois exigeante. Même si vous n'êtes pas d'accord avec tout, voyez si vous pouvez décaler votre perspective. Voyez si vous pouvez mener à bien quelques actions de responsabilisation et surmonter des sentiments négatifs et inconfortables, un sentiment de vulnérabilité et, peut-être, ce que vous considérez comme votre propre manque de sécurité. Voyez si ces actions vous conduisent à un plus grand sentiment d'humanité.

Demandez à d'autres de vous soutenir dans ce processus. Prendre la responsabilité d'essayer d'autres attitudes et d'autres actions peut être inconfortable et sembler très menaçant. Vous responsabiliser peut aussi vous mener à des relations plus saines avec vous-même et les autres.

Pour des outils permettant de vous responsabiliser et opérer des transformations importantes dans votre vie, voyez la *Section 4.F. Responsabilisation*.

B.5. NOTES POUR FACILITER

FACILITA- TEUR·ICE

L'évaluation des risques, la planification de la sécurité et les actions de sécurité sont très sensibles au changement des conditions. Elles peuvent exiger une analyse et une réanalyse permanentes. Elles peuvent être très spécifiques à une étape ou une action particulière.



En conséquence, la facilitation demande de jouer à la fois un rôle global pour évaluer les risques généraux et la planification de la sécurité, et un rôle précis pour vérifier que les plans de sécurité sont en place au fur et à mesure que les actions changent et que les gens effectuent de nouvelles actions.

Si vous êtes un·e facilitateur·ice ou si vous souhaitez aider une personne ou un groupe à mettre en œuvre cette Boîte à outils, les notes suivantes sont là pour vous aider.

1

ENCOURAGER ET SOUTENIR LES PERSONNES À APPRENDRE EN PREMIER LIEU DES INFORMATIONS FONDAMENTALES S'IELS NE L'ONT PAS DÉJÀ FAIT

Cette Boîte à Outils est longue et peut sembler impressionnante. Des parties importantes de cette Boîte à Outils sont dans la Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir. Une section particulièrement importante est la Section 2.2. Violences interpersonnelles : Quelques bases que tout le monde devrait avoir, qui discute plus la dynamique de la violence et les incompréhensions que les gens peuvent avoir.

Il est utile de vous familiariser avec les différents chapitres de cette Boîte à Outils et de lire plus attentivement ces sections. Encouragez aussi les autres à les lire. Si la lecture n'est pas la meilleure option, ou si iels ne lisent pas le français ou ne comprennent pas le langage de cette Boîte à Outils, vous pouvez leur présenter cette section et d'autres dans un langage qu'iels comprennent ou utiliser d'autres formats pour transmettre ces informations.

2

ASSUREZ-VOUS QUE LES PERSONNES PRENNENT LE TEMPS DE PENSER SÉRIEUSEMENT AUX RISQUES ET DE PLANIFIER UN CADRE SÉCURISÉ

Cette Boîte à Outils est longue et peut sembler impressionnante. Des parties importantes de cette Boîte à Outils sont dans la Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir. Une section particulièrement importante est la Section 2.2. Violences interpersonnelles : Quelques bases que tout le monde devrait avoir, qui discute plus en détail la dynamique de la violence et les incompréhensions que les gens peuvent avoir.

Il est utile de vous familiariser avec les différents chapitres de cette Boîte à Outils et de lire plus attentivement ces sections. Encouragez aussi les autres à les lire. Si la lecture n'est pas la meilleure option, ou si iels ne lisent pas le français ou ne comprennent pas le langage de cette Boîte à Outils, vous pouvez leur présenter cette section et d'autres dans un langage qu'ils comprennent ou utiliser d'autres formats pour transmettre ces informations.

3 RASSEMBLER LES GENS POUR ÉTABLIR UN PLAN DE SÉCURITÉ

Vous serez plus en sécurité si vous êtes un certain nombre. Même si quelqu'un doit agir tout seul, il peut être utile d'avoir un renfort ou d'utiliser une organisation d'équipe avec quelqu'un qui sait ce qu'il va faire, quand et qui peut être en communication avec ellui (soit en l'accompagnant, soit en restant à proximité, soit en communiquant par téléphone ou par SMS).

4 ASSUREZ-VOUS QUE L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LA PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ EST UNE PARTIE INTÉGRANTE DE L'INTERVENTION

Les risques, et donc les plans de sécurité, peuvent souvent changer au fur et à mesure que la situation évolue et que des actions sont accomplies.

Faites régulièrement un plan de sécurité afin de diminuer les risques pour tou·tes.

B.6. HISTOIRE VÉCUE ET EXEMPLE

Histoire B. Confronter la personne qui m'a violée

Une jeune femme immigrée est venue chercher de l'aide auprès d'une organisation pour les droits des immigré-es. Elle était allée à une soirée avec son ancien employeur, propriétaire d'un bar. Ce soir-là, il a essayé de la violer. Elle a pu se débattre et s'échapper. Il n'en reste pas moins que cette expérience a été clairement traumatisante. Révoltée par l'acte de cet homme, elle a décidé qu'elle voulait le confronter. Elle a parlé à l'avocate de son projet d'entrer dans le bar et de le confronter directement, convaincue que sa colère et son indignation ne pourraient qu'être apaisées par ce geste téméraire.

L'avocate, émue par le courage de cette femme, répondit en lui offrant d'aller avec elle dans le bar, proposition remise en cause par ses collègues. Cette proposition allait au-delà des pratiques habituelles de cette organisation et bien au-delà de ce que la plupart des organisations « anti-violence » recommandent. Souhaitant approfondir le travail sur la demande de cette femme, l'organisation a considéré qu'il pourrait s'agir d'une bonne occasion pour tenter une intervention communautaire. Les autres options ne semblaient pas pouvoir s'appliquer. Elle était déjà allée à la police qui lui avait dit qu'une plainte ne pourrait pas aboutir. Elle n'avait pas d'argent et ne parlait pas anglais. À qui pourrait-elle s'adresser pour une « thérapie », si ce n'est à cette organisation ? De plus, il semblait qu'elle était en recherche de son propre chemin de guérison qui, pour elle, signifiait de faire face à son agresseur.

L'avocate décide finalement de ne pas l'accompagner pour confronter l'homme. Elle décide plutôt de se positionner comme soutien ou facilitatrice pour voir si elle peut fournir à cette femme un cadre pour mener à bien son plan d'action. L'autodétermination est devenue la valeur directrice des travailleurs et travailleuses de l'organisation. La sécurité était également au cœur de leur réflexion. Comment pouvaient-ils prioriser la sécurité sans déposséder cette femme de son autodétermination ?

L'équipe a discuté de ce à quoi ressemblerait une intervention communautaire facilitée dans cette situation. Comment l'avocate pourrait-elle poser des questions exploratoires sans essayer de convaincre cette femme de ne pas y aller ou de l'effrayer ? L'intervenante a rencontré à nouveau cette jeune femme. Cette fois, elle l'a aidée à explorer les objectifs qu'elle s'était fixés en affrontant cet homme. Ses objectifs pourraient-ils être atteints d'une autre manière ? A-t-elle pensé à la sécurité ? Il est apparu clairement que l'objectif de cette femme était la confrontation directe, même après toutes les questions posées. Mais elle était également disposée à discuter de plans de sécurité et à jouer son rôle dans une répétition de cette action. Elle appréciait le soutien qui lui était apporté pour y parvenir.

L'intervenante a fait des jeux de rôle sur la base de sa connaissance de la dynamique de l'agression sexuelle. Elle a présenté les dangers possibles ainsi que les réactions de rejet de la faute sur la victime, de déni, de menaces et de violence. Elle a aidé la femme à déterminer qui, parmi ses amis et sa famille, pourrait être disposé à l'aider. Le jeu de rôle a fait apparaître de nombreuses situations que cette femme n'avait pas envisagées. Elle a reconnu qu'il était trop dangereux d'entrer dans le bar seule ou avec d'autres. Elle n'avait pas pensé à la possibilité qu'il nie les faits ou qu'il les

manipule en disant que c'était de sa faute ou son imagination. Après avoir participé au jeu de rôle, elle s'est rendu compte que toutes ces réactions étaient possibles et a apprécié l'occasion qui lui avait été donnée de passer par ce processus. Elle a pris cela comme une information utile qui l'a aidée à clarifier un plan plus sûr qui répondait toujours à ses objectifs.

Comme l'avocate souhaitait également aider cette femme à découvrir ses autres alliés, elle lui a posé des questions à ce sujet. Bien que l'avocate ait d'abord été convaincue de marcher à ses côtés, elle y a réfléchi davantage. C'était dangereux. Elle ne « connaissait » pas cet homme, ni ses réactions possibles, ni comment sa présence pouvait rendre la situation plus dangereuse. Il était plus logique d'aider cette femme à centrer cette « intervention » au sein de sa propre communauté. Ils sont ses soutiens de première ligne. Ils la connaissent, ainsi que la situation dans laquelle elle travaille. L'avocate était prête à les aider à réfléchir à leurs rôles possibles et à leur sécurité, ainsi qu'à la sienne.

Lorsque ce plan a été discuté pour la première fois, cette femme n'a pu identifier personne au sein de sa communauté pour l'aider. Mais la question a semblé faire son effet. Lorsqu'elle a décidé d'aller confronter l'homme, elle avait parlé à une amie qui avait accepté de rester près de son téléphone en cas de danger.

Après avoir réfléchi au plan de sécurité et s'être livrée à un jeu de rôle, elle a appelé son ancien employeur pour qu'il la rejoigne dans un restaurant. Il a accepté. Lorsqu'elle s'est préparée pour la réunion, elle a parlé au serveur du restaurant et lui a demandé de surveiller de près la situation au cas où quelque chose se produirait. Ce sont deux alliés, l'amie et le serveur, qu'elle a organisés pour contribuer à sa sécurité.

La femme a fini par rencontrer son ancien employeur et l'a confronté en nommant son action et en exprimant son indignation. En peu de temps, il a reconnu sa culpabilité et s'est excusé sans autre incident. Elle a appelé l'organisation à la suite de cette confrontation avec beaucoup de satisfaction, de soulagement et un sentiment d'apaisement.

Cette histoire illustre les principes de base du modèle d'intervention communautaire, le rôle essentiel de l'aide apportée à la survivante pour qu'elle identifie ses propres objectifs et un plan d'action pour atteindre ces objectifs. Elle souligne également l'importance d'explorer une réponse collective et la possibilité qu'elle offre d'un ensemble différent d'options résultant de l'implication d'autres personnes. Il offre également un exemple d'engagement avec la personne ayant causé le préjudice et le pouvoir de transformation de cette possibilité pour le survivant. Nous pouvons penser que les pouvoirs de « guérison » de cette action étaient plus profonds et plus puissants que tout ce que la police ou les professionnels pouvaient offrir.

Histoire adaptée de Kim, M. « Alternative Interventions to Intimate Violence : Defining Political and Pragmatic Challenges ». p. 193 - 217 in Ptacek, J. (Ed.), *Feminism and Restorative Justice*, (NY : Oxford Press, 2010).

OUTILS

4.B COMMENT RESTER EN SÉCURITÉ ?



Outil B1. Tableau d'évaluation des risques

Outil B2. Plan de sécurité et fiche d'action

Outil B3. Plan de sécurité et tableau d'action

Outil B4. Checklist en cas de fuite

Outil B5. Feuille de travail pour sécuriser la rencontre avec la personne ayant causé le préjudice



OUTIL B1. TABLEAU D'ÉVALUATION DES RISQUES

Évaluation des risques : qu'est-ce que c'est ?

Une évaluation des risques est une sorte de mesure du préjudice, de la violence et du danger. Elle prend en compte ce qui a été fait dans le passé, ce qui se passe maintenant et ce qui pourrait se passer dans le futur.

L'évaluation des risques doit aussi prendre en compte des conditions en évolution. Il peut s'agir de risques qui augmentent lorsque des personnes commencent à apprendre que de la violence a eu lieu ou lorsque des personnes se rendent compte qu'une intervention se met en place. Ces nouveaux éléments peuvent déclencher toute une série de réactions. Il est important de réfléchir à tous les scénarios possibles.

Il est aussi important de penser aux risques que courent toutes les personnes impliquées ; un·e survivant·e/victime de violence ; les personnes proches telles que la famille, les ami·es et, particulièrement, les enfants ; et la ou les personnes ayant causé le préjudice.

Qu'est ce qui peut augmenter le risque ?

En général le danger augmente de façon importante quand

1. Des armes sont impliquées — armes à feu, couteaux, machettes et autres armes pouvant causer des blessures importantes.
2. Une personne a des antécédents d'actes de violence.
3. Une personne menace également de se suicider.

Les risques peuvent aussi augmenter quand des gens commencent à confronter la violence. Des personnes qui ont quitté des relations violentes ont remarqué que le niveau de violence ou de menace augmentait souvent quand iels essayaient de fuir ou de reprendre le contrôle de leur vie. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas fuir ni faire face à une relation abusive. Cela signifie qu'il faut s'organiser pour prendre conscience des dangers et assurer sa sécurité. Cette organisation augmente la sécurité, mais ne la garantit pas.

1. Tenez compte de toutes les violences déjà vécues. Consultez l'*Outil A3. Tableau des violences* de la section 4A.
2. Passez en revue l'Outil A3. pour voir ce qui peut constituer un risque présent ou futur
3. Répondez aux questions du tableau suivant pour mesurer les risques

COLONNE 1 : RISQUE, DANGER OU PRÉJUDICE

Dans la première colonne, vous pouvez nommer le risque, le danger ou le préjudice avec vos propres mots. Ce qui suit est une liste qui peut servir à déterminer les catégories de violences. Vous pouvez utiliser des mots spécifiques pour décrire les risques particuliers de votre situation.

- Violence physique ou menace sur votre corps ou votre vie
- Violence physique ou menace envers d'autres comme des enfants, des membres de la famille, des ami·es des voisin·es, des collègues
- Violence physique ou menace envers iel-même, menace de suicide
- Menace physique utilisant une arme
- Menace physique ou psychologique par espionnage ou harcèlement utilisant le téléphone, des textes, des emails
- Violence psychologique ou verbale visant la réputation, outter ou partager des informations confidentielles, mentir à des amis, à la famille ou à la communauté, isolement
- Violence psychologique ou verbale par la menace de porter atteinte aux relations avec la famille, les ami·es ou les enfants
- Violence psychologique ou verbale par des insultes, des menaces, des humiliations.
- Violences sexuelles incluant viol, brutalités, actes sexuels contraints, exposition à la pornographie, etc.
- Violence économique par destruction ou vol de vos biens
- Violence économique par perte d'emploi
- Violence économique par retrait d'argent de votre compte en banque
- Violence économique par refus de rembourser des emprunts ou des dettes, par jeu d'argent ou par usage inconsidéré de la carte bancaire
- Autres violences telles que des menaces de dénonciation aux services de l'immigration
- Autres

COLONNE 2 : QUI OU CE QUI CAUSE LE PRÉJUDICE

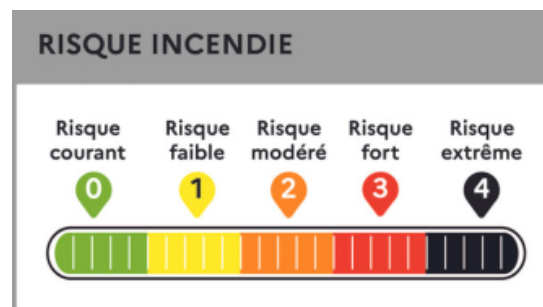
Dans cette deuxième colonne, vous pouvez nommer la personne ou la situation qui pourrait causer le préjudice. Une personne ou tout un système (par exemple une communauté) peuvent constituer une menace de violence.

COLONNE 3 : CIBLE DU RISQUE, DU DANGER OU DES VIOLENCES

Dans cette troisième colonne, vous pouvez nommer la personne ou la chose qui est ciblée par le risque, danger ou les violences. Pensez à toutes les personnes impliquées qui pourraient avoir subi un préjudice. Il peut s'agir des survivant·es/victimes direct·es ou d'autres personnes telles que des ami·es, des membres de la famille ou de la communauté. La menace peut viser votre maison ou votre travail ou votre statut migratoire ou un animal de compagnie, mais aussi les personnes qui s'engagent dans l'intervention.

COLONNE 4 : QUEL EST LE NIVEAU DE DANGER

Il y a de nombreuses manières d'exprimer les niveaux de danger. Le service des Eaux et forêts utilise le système suivant :



Cette Boîte à outils suggère :

Risque extrême (urgence)

Risque fort

Risque modéré

Risque faible

Risque courant (pas de risque particulier)

Plus d'information est requise

Vous pouvez utiliser les couleurs ou les noms ou les symboles qui vous conviennent. Les points les plus importants sont quand le risque est si élevé qu'une action rapide est nécessaire (risque extrême, urgence), quand le danger a disparu (pour l'instant) ou quand plus d'information est requise.



TABLEAU D'ÉVALUATION DES RISQUES

COLONNE 1 Quel est le risque, le danger ou les violences ?	COLONNE 2 Quelle est la cause ?	COLONNE 3 Cible du risque, du danger ou des violences ?	COLONNE 4 Niveau de danger ?



OUTIL B2 : PLAN DE SÉCURITÉ ET FICHE D'ACTION

Quels sont les plans de sécurité ? Les mesures de sécurité ?

Après avoir évalué les violences et les risques potentiels, vous et votre équipe devrez mettre en place des plans et mesures pour renforcer le niveau de sécurité présent et futur.

Plans de sécurité

Les plans de sécurité sont souvent envisagés en fonction des risques potentiels. Il s'agit de définir qui appeler en cas d'urgence, quels signalements donner lorsqu'on a besoin d'aide, dans quels lieux sûrs mettre le matériel nécessaire en cas de fuite, comment récupérer les enfants et assurer leur sécurité.

Mesures de sécurité

Des mesures de sécurité peuvent être exécutées d'urgence pour mettre des personnes en sécurité. Des mesures de sécurité sont indispensables en cas de crise et lorsque le niveau de danger est élevé. Il ne s'agit pas toujours d'un risque de violence physique, mais également de violence psychologique, sexuelle et financière. Il peut s'agir de confisquer des armes ou de déplacer les enfants vers un endroit sûr. Cela peut signifier distraire une personne dangereuse afin de désamorcer une situation de violence ou de l'éloigner pendant que d'autres plans de sécurité sont en cours d'élaboration. Cela peut également signifier appeler les ami·es et la famille pour les impliquer dans la mise en place d'un réseau de sécurité.

Se mettre ensemble pour créer un réseau de sécurité

Étant donné que les plans et mesures de sécurité sont souvent élaborées dans des contextes de crises, il est important d'impliquer au moins une autre personne et de préférence plusieurs personnes de confiance dans le processus afin d'en assurer la planification, le soutien et le suivi. L'idéal est de constituer un groupe de personnes alliées au sein de la communauté dont les rôles sont de :

1. Évaluer les risques et établir les plans et mesures de sécurité
2. Définir les rôles au sein du réseau de sécurité
3. Identifier qui peut rejoindre le réseau ou quels sont les dangers potentiels
4. Assurer l'application du plan et des mesures de sécurité
5. Être un·e remplaçant·e en cas de besoin

COMMENT UTILISER LE PLAN DE SÉCURITÉ ET LA FICHE D'ACTION

1. Réunissez-vous avec une autre personne ou une équipe pour élaborer cette fiche Plan et mesures de sécurité.
2. Remplissez le tableau d'évaluation des risques ou prenez-en connaissance s'il a déjà été complété. Assurez-vous qu'il soit basé sur des informations actualisées. (Voir la section Assurer la sécurité. Tableau d'évaluation des risques)
3. Vérifiez que chaque risque est pris en compte par le plan de sécurité. Traitez en priorité les risques les plus élevés (urgents et très élevés).
4. Pour chaque risque ou ensemble de risques, élaborer un plan de sécurité :
 - a. *Que faire pour assurer la sécurité (ou réduire le risque) ?*

Par exemple :

- Prévoyez la fuite
- Informez les proches de la situation
- Demandez à des personnes de confiance de jouer certains rôles (Voir Section 4.C. Cartographier les alliés et les obstacles pour plus de rôles)

ROLES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Surveiller le niveau de danger• Être la personne à appeler en cas d'urgence• Aider à réfléchir en cas de crise et de confusion• Être là pour rappeler le plan et veiller aux détails• Prendre régulièrement des nouvelles par téléphone, sms, e-mail ou en passant dire bonjour.• Connaître le signal d'appel au secours en cas d'urgence• Offrir une protection physique• Offrir un soutien émotionnel ou spirituel | <ul style="list-style-type: none">• Être là pour agir en tant que témoin d'une situation de violence• Distraindre ou raisonner la ou les personnes causant du tort• Confronter la ou les personnes causant le tort pour qu'elles arrêtent• Aller chercher et prendre soin des enfants ou autres personnes à charge en cas de besoin• Allez chercher et s'occuper des animaux de compagnie en cas de besoin• Offrir sa maison, son bureau, son église ou tout autre endroit comme refuge• Garder le matériel d'urgence dans un endroit sûr |
|---|---|

- Cherchez des ressources supplémentaires, telles que des associations œuvrant à la prévention des violences, des conseiller·es, des membres de la famille ou des ami·es bien informé·es, des ressources en ligne, des avocat·es ou des services juridiques, etc.
- Préparez ou rassemblez les éléments nécessaires au passage à l'action
- Faites installer ou changer des serrures
- Mettez les objets nécessaires en sécurité : la maison d'un·e ami·e, un coffre-fort, etc.

b. Des moyens sûrs de contacter les gens

- Pensez à la confidentialité et assurez-vous que les informations ne fuient pas, car il est souvent très facile d'accéder aux ordinateurs, messages vocaux ou SMS d'autres personnes.

c. Des transport sûrs (si nécessaire)

- Itinéraires sûrs à emprunter si nécessaire
- Moyen de transport sûrs
- Endroit sûr pour garer la voiture
- Moyen de transport de secours si nécessaire
- Transports des allié·es, famille ou ami·es si nécessaire

d. Lieux de rencontre sûrs (si nécessaire)

- Pensez à la confidentialité et assurez-vous que les personnes peuvent parler en toute sécurité
- Si vous contactez la personne qui causé le tort ou quelqu'un qui est potentiellement dangereux, donnez-lui rendez-vous dans un espace public où il y a du monde

e. Des endroits sûrs pour s'échapper ou se cacher si nécessaire

- Selon la situation, les personnes peuvent avoir besoin d'endroits sûrs pour se cacher ou de lieux publics où elles pourraient être plus en sécurité

f. Détail du plan de communication

- Définir les signaux pour indiquer que tout va bien — ou mal
- Communiquer sur ce qui va bien — ou mal
- Communiquer sur les prochaines étapes
- Définir qui peut savoir quoi — et qui ne peut pas

5. Pensez à ce qui nécessite une action immédiate. Cette Boîte à Outils y fait référence en tant que mesures de sécurité. Celles-ci sont nécessaires pour assurer la base essentielle de sécurité. Les mesures de sécurité peuvent être déployées dans une situation d'urgence, à haut risque. Mais elles peuvent également être décidées en amont, parce que leur déploiement semble plus facile et propice à ce moment-là.

Exemples de situations dans lesquelles prendre une mesure de sécurité :

- Quelqu'un·e doit échapper à un risque immédiat important, y compris blessure, emprisonnement, agression physique ou sexuelle, enlèvement, arrestation, expulsion, mort
- Les enfants doivent être soustraits à tout risque de préjudice important
- Les armes doivent être retirées afin de réduire le niveau de danger
- Les urgences médicales (physique ou mentale)
- Une personne causant du tort doit être immédiatement éloigné·e, mis·e à l'écart, dissuadé·e de s'approcher, banni·e (au moins temporairement), physiquement retenu·e (si cela est nécessaire pour l'empêcher de causer du tort)



ATTENTION

Bien que cette Boîte à outils encourage une communication et une action transparentes et honnêtes entre les parties, cela ne sera pas toujours possible. En particulier durant les premières étapes du processus et avant que les termes de l'intervention n'aient pu être fixés. Faire diversion, dissimuler certaines informations et même faire preuve de malhonnêteté pure et simple sont parfois nécessaires, en particulier lorsque le niveau de danger est très élevé. Les plans et mesures de sécurité nécessitent parfois l'usage de la ruse ou d'un certain degré de force pour mener à bien l'action.

On peut parfois recourir à des tromperies, des menaces ou de la force à l'encontre de la personne ayant causé du tort.

Nous reconnaissons que la pratique de l'action doit équilibrer les valeurs les plus élevées avec la priorité de la sécurité. Au fil de l'intervention, alors que le niveau de coopération entre les parties se renforcera, y compris de la part de la personne ayant causé le préjudice, il sera sûrement possible de rétablir une forme de transparence et d'honnêteté. À ce moment-là, une discussion ouverte sur les raisons pour lesquelles ces méthodes discutables ont été choisies pourra probablement avoir lieu.



PLAN DE SÉCURITÉ ET FICHE D'ACTION

CE PLAN DE SÉCURITÉ EST POUR LA SITUATION SUIVANTE :

CE PLAN DE SÉCURITÉ COUVRE LA PÉRIODE SUIVANTE :

CE PLAN DE SÉCURITÉ EST LE SUIVANT. IL PEUT INCLURE

Quels sont les risques et les dangers ? Qu'est-ce qui peut mal tourner ?

Qui doit-on surveiller ? Qui ou quoi peut causer des risques et des dangers (personnes, situations, systèmes) ?

Qui peut être blessé ? Comment ?

Que peut-on faire pour rester en sécurité ?

Qui est responsable de quelle partie du plan de sécurité ?

Est-ce que tous les besoins de base sont assurés ? Avons-nous besoin de faire venir plus de monde ?

Existe-t-il un plan de secours d'urgence ? Lequel ? Comment saurons-nous que nous devons passer au plan de secours d'urgence ? Y a-t-il un signal ou un code ?

LE PLAN DE SUIVI EST LE SUIVANT. IL INCLUT :

Comment ça s'est passé ?

Qui doit communiquer et avec qui ?

Qu'avons-nous appris ?

Qui peut être mis au courant ?

Comment cela affecte-t-il notre plan de sécurité ? Notre intervention globale ?

Qui ne devrait pas savoir ?

**Y a-t-il des modifications à apporter ?
Lesquelles ?**

Quelles sont les prochaines étapes ?



OUTIL B3 : PLAN DE SÉCURITÉ ET TABLEAU D'ACTION

S'il vous est utile de disposer des informations du plan de sécurité des actions sous la forme d'un tableau, vous pouvez utiliser cet outil.

COLONNE 1 : RISQUE, DANGER, OU PRÉJUDICE

Dans la colonne 1, vous pouvez nommer le risque, le danger ou les violences avec vos propres mots. Comme ce Plan de Sécurité et Tableau d'Action est conçu pour des situations spécifiques, donnez assez de détails sur le risque et/ou la personne qui pourrait être en danger (colonne 3).

COLONNE 2 : QUI OU QU'EST CE QUI EST LA CAUSE

Dans la colonne 2, vous pouvez nommer la personne ou le système (par exemple une communauté) qui pourrait causer le préjudice ou constituer une menace de violence.

COLONNE 3 : CIBLE DU RISQUE, DU DANGER OU DE LA VIOLENCE

Dans la colonne 3, vous pouvez nommer la personne ou la chose qui est ciblée par le risque, danger ou préjudice. Pensez à toutes les personnes impliquées qui pourraient être en danger.

COLONNE 4 : QUI ASSURE LA SÉCURITÉ

Pensez à qui pourrait être responsable de protéger ou gérer un risque particulier. Cela peut vouloir dire que s'il y a un risque pour une personne particulière, alors c'est le travail de la personne responsable d'être sûre que la personne particulière en question est en sécurité. Par exemple, beaucoup de gens seraient en danger dans une situation de violence conjugale. Un enfant pourrait avoir besoin d'une attention particulière de quelqu'un qui s'assure que ses besoins ne sont pas oubliés pendant que l'on s'occupe d'une plus grande situation de violence. Si la tâche particulière d'une personne est de se concentrer sur l'enfant, il sera ensuite plus facile d'assurer qu'il ne soit pas abandonné·e ou ignoré·e, surtout dans des temps de crises.

COLONNE 5 : QUELLES ACTIONS DE SÉCURITÉ ET DANS QUELLES CIRCONSTANCES

Cela peut prendre la forme de petites actions, telles que :

- Regarder si un risque particulier ou une personne dangereuse est en train d'arriver
- S'assurer que les enfants soient dans un endroit sûr
- Distraire une personne particulièrement difficile ou dangereuse
- Rester dans la voiture, en surveillant les alentours
- S'assurer d'offrir un soutien psychologique à une personne particulière pendant et/ou après une action du plan de sécurité



PLAN DE SÉCURITÉ ET TABLEAU D'ACTION

CE PLAN DE SÉCURITÉ EST POUR LA SITUATION SUIVANTE :

CE PLAN DE SÉCURITÉ COUVRE LA PÉRIODE SUIVANTE :

COLONNE 1 Risque, danger ou préjudice?	COLONNE 2 Qui ou qu'est-ce qui est la cause ?	COLONNE 3 Cible du risque, du danger ou de la violence?	COLONNE 4 Qui assure la sécurité ?	COLONNE 5 Quelles actions de sécurité et dans quelles circonstances ?

ATTENTION

Est-ce qu'il y a un plan d'urgence ? Qu'est ce que c'est ?

Comment saurons-nous qu'il faut enclencher le plan d'urgence ? Est-ce qu'il y a un signal ou un code ?

LE PLAN DE SUIVI EST LE SUIVANT. IL PEUT INCLURE

Comment ça s'est passé ?

Qui a besoin de communiquer et avec qui ?

Qu'avons-nous appris ?

Qui peut être au courant ?

Quels effets cela a eu sur notre plan de sécurité ? Sur notre intervention globale ?

Qui ne devrait pas être au courant ?

Est-ce que des changements ont eu lieu ? Quels changements ?

Quelles sont les prochaines étapes ?

OUTIL B4 : CHECKLIST D'UN PLAN DE FUITE

Certaines personnes pourraient être dans une situation où elles doivent penser à s'enfuir. Pour beaucoup de programmes qui gèrent les violences domestiques, le plan de sécurité revient à un plan de fuite.

Même si cette Boîte à outils considère que la sécurité va au-delà d'un plan de fuite, il arrive que des gens aient besoin de trouver un moyen de s'enfuir.

Si vous avez des enfants et que vous pensez quitter votre partenaire, pensez à prendre vos enfants avec vous. Une fois que vous serez parti·e, il sera difficile de regagner la garde de vos enfants, s'ils sont avec votre partenaire.

Nous avons inclus un exemple d'un plan de fuite pour les personnes qui se trouveraient dans cette situation. Cela est adapté du site internet du National Coalition Against Domestic Violence (NCADV) ici : http://www.ncadv.org/protectyourself/SafetyPlan_130.html.

SI VOUS ÊTES ENCORE DANS LA RELATION :

- ☐ Pensez à un endroit sûr pour vous réfugier si une dispute a lieu — éviter les endroits sans sorties (salle de bains), ou des pièces munies d'armes (cuisine)
- ☐ Faites une liste de personnes sûres à contacter
- ☐ Gardez de l'argent liquide toujours sur vous
- ☐ Mémorisez les numéros de téléphone importants
- ☐ Établissez un « mot de code » ou un « signal » pour que votre famille, vos ami·es, professeur·es, collègues sachent quand vous appelez à l'aide
- ☐ Pensez à ce que vous allez dire si votre partenaire devient violent
- ☐ Autre : _____
- ☐ Autre : _____

RAPPEL : VOUS AVEZ DROIT À UNE VIE SANS PEUR NI VIOLENCE.

SI VOUS AVEZ QUITTÉ LA RELATION :

- ☐ Changez votre numéro de téléphone
- ☐ Filtrez les appels
- ☐ Sauvegardez et documentez tous les contacts, messages, blessures ou autres incidents impliquant la personne qui fait du tort
- ☐ Changez les serrures, si la personne qui fait du tort a les clés
- ☐ Parlez à vos voisins de vos besoins en matière de sécurité ; déterminez s'ils vont surveiller les personnes dangereuses ou bien si ils vous offriront un endroit de repli pour trouver une aide d'urgence
- ☐ Évitez de rester seul·e
- ☐ Réfléchissez à comment partir si vous êtes confronté·e à un partenaire violent
- ☐ Si vous avez rendez-vous avec votre partenaire, faites-le dans un endroit public
- ☐ Changez votre routine
- ☐ Prévenez l'école, le travail ou les autres personnes qui sont dans les endroits que vous fréquentez régulièrement
- ☐ Contactez les refuges pour personnes battues
- ☐ Autre _____
- ☐ Autre _____

SI VOUS AVEZ QUITTÉ LA RELATION (SUITE) :

Si vous quittez votre relation ou si vous pensez partir, vous devriez prendre vos papiers importants et autres documents qui vous permettront de faire appel à la justice ou de demander des allocations. Si vous avez prévu de partir ou pensez que vous devriez le faire, préparez ces documents dans un endroit facile d'accès au cas où vous devriez partir rapidement ou gardez des copies dans un endroit sûr, chez un·e ami·e, un·e collègue ou un·e voisin·e.

- ☐ Permis de conduire ou cartes d'identité pour vous et vos enfants
- ☐ Cartes de sécurité sociale et d'assurance pour vous et vos enfants
- ☐ Certificat de mariage
- ☐ Certificats de naissance pour vous et vos enfants
- ☐ Passeports pour vous et vos enfants
- ☐ Documents d'immigration pour vous et vos enfants
- ☐ Actes notariés, contrat de location à votre nom ou à vos deux noms (vous et votre partenaire)
- ☐ Médicaments et traitements
- ☐ Votre carnet de chèques
- ☐ Vos cartes de crédit/débit
- ☐ Vos relevés bancaires
- ☐ Vos polices d'assurance
- ☐ Preuves de revenu de vous et votre conjoint
- ☐ Documentation sur les violences passées (photos, rapports de police, rapports médicaux, etc.)
- ☐ Un jeu de clés pour votre maison/appartement ou/et voiture
- ☐ Carte grise de votre véhicule
- ☐ Autre _____
- ☐ Autre _____

 OUTIL B5 : SECURITE POUR LA RENCONTRE AVEC LA PERSONNE CAUSANT DU TORT

Beaucoup de programmes contre les violences conjugales ou les agressions sexuelles recommandent que la victime ne revoie plus jamais la personne ayant causé du tort, considérant que la séparation physique est la seule option sûre et qu'appeler la police ou passer par un avocat sont les seuls moyens d'avoir un contact avec la personne ayant causé du tort. Ces programmes demandent aussi aux autres de ne pas avoir de contact avec la personne ayant causé du tort.

Cela peut ne pas être réaliste ou désiré par des personnes ayant subi des situations violentes. Cette Boîte à outils explore les possibilités de rentrer en contact avec la personne ayant causé du tort, de communiquer avec elle et possiblement de travailler avec elle pour trouver une solution qui permette de faire face à la violence, de la réduire, d'y mettre un terme et de la prévenir.

Un·e survivante/victime peut avoir encore une forme de relation avec la personne ayant causé du tort. Iels peuvent encore vivre ensemble. Même si un·e survivant·e n'est plus en contact avec la personne ayant causé du tort, d'autres personnes peuvent être impliquées dans l'intervention et peuvent être en relation avec elle.

Ce genre de rencontre peut comporter des risques tels que :

- Danger de violence physique et/ou sexuelle
- Danger de violence psychologique ou verbale
- Menaces de différentes formes de violence
- Intimidation et utilisation de la peur pour faire revenir un·e survivant·e/victime ou arrêter toute forme d'intervention
- Manipulation (intentionnelle ou non) pour faire en sorte qu'un·e survivant·e/victime se plie aux désirs de la personne ayant causé le préjudice
- Manipulation (intentionnelle ou non) pour faire en sorte qu'un·e survivant·e/victime doute de ses propres convictions
- Mensonges qui font apparaître la personne ayant causé le préjudice comme innocente — ou qui présentent les survivant·es/victimes ou d'autres membres de la communauté comme responsables des violences

ATTENTION

Si quelqu'un (survivant·e/victime ou allié·e de la communauté) décide de rencontrer la personne ayant causé le préjudice en connaissant ces risques, alors vous trouverez ci-après quelques moyens d'assurer sa sécurité :

- Consultez les *Outils B1. Tableau d'évaluation des risques*, *B2. Plan de sécurité et fiche d'action* et *B3. Plan de sécurité et tableau d'action* ci-dessus avec au minimum deux autres personnes.
- Soyez tout à fait au clair·e avec vous-même sur les raisons de la rencontre, vos attentes et la possibilité de remplir ces attentes — pensez à tous les scénarios qui pourraient mal tourner et soyez au clair à propos de comment vous vous sentiriez dans chacun de ces scénarios, qu'est-ce que vous pourriez y gagner ou y perdre.
- Comprenez que le risque peut augmenter quand la personne ayant causé le préjudice perd le contrôle. Le danger peut grandir au-delà de ce que vous auriez pu penser possible.
- Comprenez que les promesses d'être coopératif·ve, de se voir juste une dernière fois, de rendre des affaires ou autre peuvent être des moyens hypocrites de regagner du contrôle ou de faire du mal à quelqu'un·e.
- Chaque fois que c'est possible, prenez rendez-vous dans un espace public où il y a du monde.
- Si pour certaines raisons le rendez-vous doit avoir lieu dans un espace privé, allez-y avec une autre personne ou ayez quelqu'un·e qui attend pas loin et restez en contact avec cette personne de confiance. Soyez sûr·e que la porte et les autres voies de sortie sont dans votre champ de vision.
- Ayez un code ou un message spécial convenu avec la personne qui attend et un plan prévu si vous ne pouvez pas sortir après un certain temps.
- Faites un jeu de rôle ou réfléchissez à toutes les possibilités avec au moins une autre personne et demandez à cette personne de jouer toutes les options possibles y compris le pire scénario de ce qui pourrait se passer — préparez-vous pour le prévisible et l'imprévisible.
- Sachez que vous pouvez toujours changer d'avis et ne pas aller au rendez-vous.
- Pensez à des manières plus sûres de communiquer comme les emails, les lettres, les ami·es de confiance ou la famille, un·e avocat·e ou un·e médiateur·ice plutôt qu'un rendez-vous en face à face.

 FICHE DE RENCONTRE AVEC LA PERSONNE CAUSANT DU TORT

Si plus d'une personne va au rendez-vous, remplacer « je » par « nous » et assurez-vous que toutes les personnes allant au rendez-vous sont en accord avec ce qui suit.

1. Je vais à un rendez-vous avec _____ dans les circonstances suivantes :
2. Je vais au rendez-vous pour les raisons suivantes ou pour atteindre les objectifs suivants :
3. Je prévois d'atteindre ces objectifs avec les mots et actions suivantes (assurez-vous que chaque raison et but du point n° 2 est en lien avec des mots et actions appropriées)
4. Je ne dirai et ne ferai pas les choses suivantes parce que cela mettra en danger ma sécurité et/ou m'empêchera d'atteindre mes objectifs :

5. L'endroit et le laps de temps le plus sûr pour notre rendez-vous sont les suivants :

6. Le moyen le plus sûr de contacter _____ est (inclure ici qui prendra contact, quel moyen de contact, les mots qui seront ou ne seront pas utilisés) :

7. Les autres problèmes de sécurité à prendre en compte dans la réflexion (comme le moment de la journée, si la personne est sobre, s'il est probable que cette personne ait une arme, si cette personne pourrait être avec une autre personne qui pourrait être en danger, si cette personne sera avec des enfants) sont :

8. Les autres personnes qu'il serait bon d'avoir dans les parages pour des raisons de sécurité sont (inclure ici leur rôle et leur niveau de participation — observateur·ice ou seulement témoin ; parler seulement de certains points ; ou prendre un rôle plus actif) :

9. Autres personnes qui devraient savoir que ce rendez-vous a lieu :

10. Autres personnes qui ne doivent pas savoir que ce rendez-vous a lieu :

11. Les choses que _____ peut penser qu'il peut tirer de ce rendez-vous sont les suivantes (elles peuvent ne rien avoir à voir avec vos propres raisons) :

12. Quand je fais ou dis les choses que j'ai prévues dans le point #3, les réactions possibles sont les suivantes :

(Si possible, faites un jeu de rôle pour chaque point. Réfléchissez ou invitez d'autres personnes à réfléchir à toutes les choses que la personne ayant causé le préjudice pourrait dire ou faire — y compris dans les pires scénarios. Les personnes bien informées peuvent être des personnes qui connaissent le sujet de la violence ou des personnes qui connaissent bien la personne ayant causé le préjudice, y compris ses défauts. Soyez préparé·e. Réfléchissez à comment vous allez répondre. Réfléchissez à ce que vous allez dire et ne pas dire. Assurez-vous que toutes les personnes qui viendront au rendez-vous sont d'accord.)

13. Une fois que le rendez-vous est terminé, les personnes peuvent être affectées de ces différentes manières (réfléchissez si la confiance de quelqu'un·e pourrait être brisée, s'il pourrait y avoir des représailles contre vous ou d'autres personnes une fois le rendez-vous terminé, quel type de réaction _____ pourrait avoir lieu, quel genre d'autres réactions pourraient suivre et s'il y a des soutiens mis en place) :

14. Les suivis en termes de communication et de soutien pour chaque personne affectée qui peuvent exister sous différentes formes :

15. Pendant le rendez-vous, je vais m'en tenir aux mots et aux actions suivantes (le mieux est de s'en tenir à 1 ou 2 points principaux).

16. Pendant le rendez-vous, je ne dirai et ne ferai pas les choses suivantes, peu importe ce qu'il arrive :

17. Les situations d'urgences pourraient inclure les choses suivantes :

18. J'ai un plan pour réagir à chaque situation d'urgence de la manière suivante :

19. J'ai besoin de plus d'informations sur les choses suivantes afin de rendre ce rendez-vous sûr et efficace :

20. Mes prochaines étapes dans la préparation de ce rendez-vous sont les suivantes : (inclure ici les plans pour se mettre en lien avec les autres personnes ou ressources, le soutien adéquat pour après le rendez-vous et les informations supplémentaires nécessaires).

21. J'ai parcouru cette fiche et j'ai :

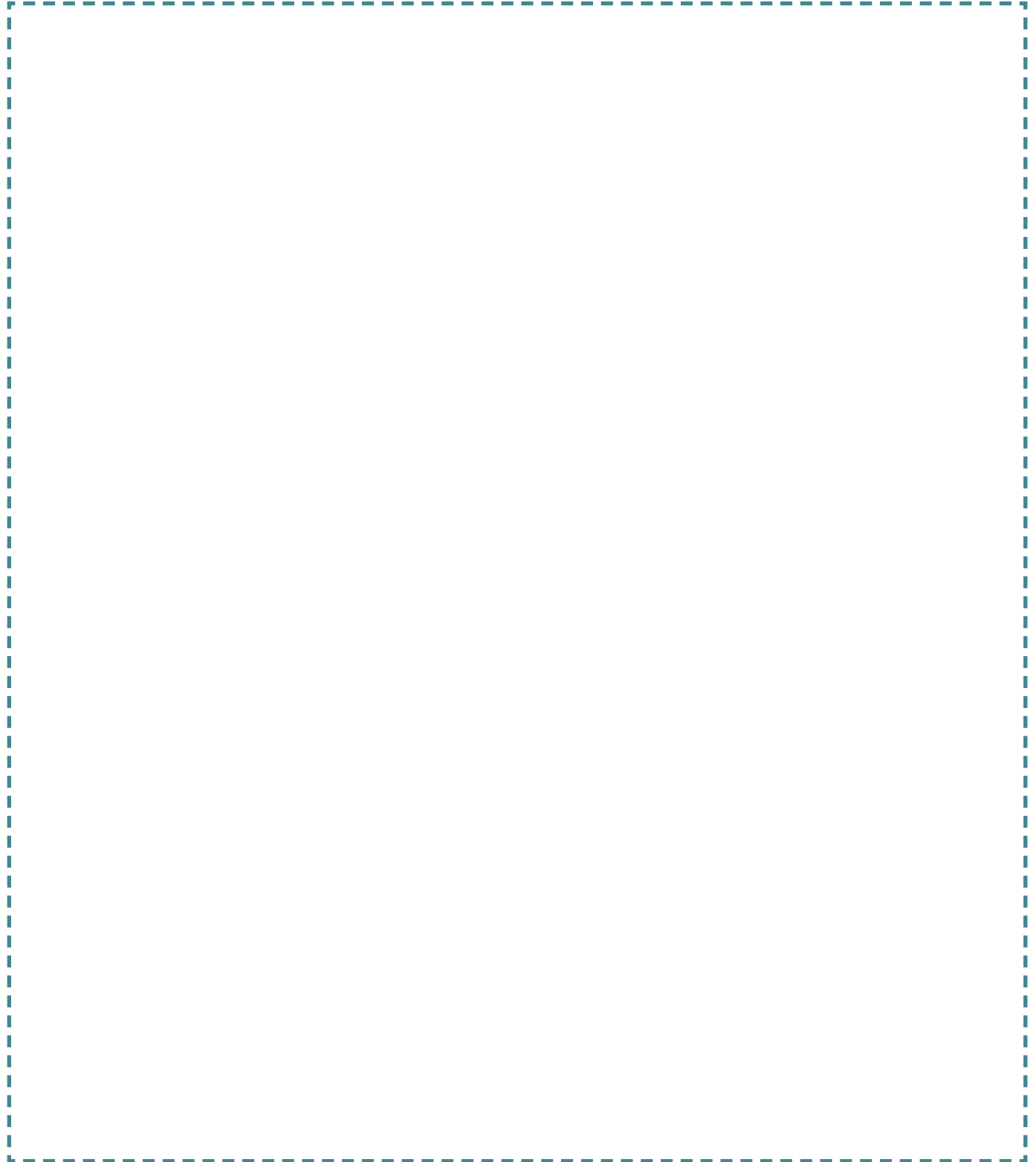
- ☐ Lu la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*
- ☐ Lu toute la *Section 4.B. Rester en sécurité*
- ☐ Répondu soigneusement à chaque question de cette fiche de travail avec l'aide d'au moins une personne appropriée
- ☐ Terminé tous les préparatifs (voir question 20)
- ☐ Réfléchi à toutes les réponses potentielles que _____ pourrait avoir
- ☐ Soigneusement réfléchi à toutes mes réponses potentielles
- ☐ Partagé cette fiche avec toutes les autres personnes qui iront au rendez-vous et je me suis assuré·e de leur accord. S'il est prévu qu'ils parlent ou agissent durant le rendez-vous, alors ils doivent aussi avoir répondu activement à toutes les questions de cette fiche de travail
- ☐ Considéré les pires scénarios et préparé un plan d'urgence pour chacun d'eux
- ☐ Confiance que ce rendez-vous vaut la peine d'avoir lieu et que les risques valent la peine d'être pris
- ☐ Quelqu'un·e en qui j'ai confiance avec qui faire le point et de qui recevoir du soutien avant et après le rendez-vous



ATTENTION

Si vous n'avez pas réussi à cocher toutes ces cases, nous vous invitons vraiment à reconsidérer ce rendez-vous et à prendre plus de temps pour voir s'il est possible d'assurer plus de sécurité avant de continuer.

NOTES



4C CARTOGRAPHIER LES ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES

C.1. Que signifie cartographier les alli·es et les obstacles ?

C.2. Cartographier les alli·es et les obstacles à travers les 4 étapes

C.3. Conseils pour cartographier les alli·es et les obstacles

C.4. Considérations particulières pour cartographier les alli·es et les obstacles

C.5. Notes pour faciliter

C.6. Histoire vécue et exemple

C.7. Outils pour cartographier les alli·es et les obstacles



C.1. CARTOGRAPHIER LES ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES ?

Questions clés

- Qui peut apporter son aide ?
- Qui peut être une entrave au processus ?
- Qui est en bonne position pour soutenir un·e survivant·e/victime ?
- Qui est en bonne position pour soutenir une personne ayant causé le préjudice ?
- Qui peut devenir un·e allié·e, ou devenir un·e meilleur·e allié·e avec un peu d'aide ?
- De quel type d'aide a-t-on besoin, et qui peut la fournir ?

Qu'est-ce que c'est ?

Cartographier les allié·es et les obstacles implique de se donner une idée de qui pourrait jouer un rôle de soutien et de ressource au sein de la communauté (allié·es). Cela implique également d'identifier les personnes qui pourraient compliquer le bon déroulement de l'intervention (obstacles) et aussi d'identifier les personnes qui pourraient être de meilleur·es allié·es avec un peu d'aide. Cela peut même parfois être des personnes-obstacles, qui pourraient devenir allié·es.

Les allié·es au sein de la communauté peuvent jouer de nombreux rôles dans une intervention de prise en charge de situation de violence. Iels peuvent apporter du soutien (logistique/matériel, émotionnel...) à la personne lésée ; iels peuvent contribuer à l'implication, au soutien et à la responsabilisation de la personne ayant causé le préjudice ; iels peuvent soutenir d'autres allié·es plus impliqué·es ou plus exposé·es à des risques dans l'intervention ; et iels peuvent apporter un soutien logistique ou interpersonnel à l'équipe d'intervention.

Pourquoi c'est important ?

Ce modèle est fondé sur l'idée que le travail collectif permet plus de soutien, de pouvoir, de ressources et de bonnes idées que le travail en solo. Il est aussi fondé sur l'idée que les communautés se doivent de prendre en charge les violences et que nous bénéficions tou·tes de la création de communautés plus sûres et plus saines.

Trouver et cartographier les allié·es et les obstacles au sein de la communauté implique d'identifier les organisations préexistantes. Qui peut jouer un rôle ? Cela peut être des gens proches, ou des personnes qu'on connaît peu, mais qui ont des ressources importantes pour prendre en charge une situation particulière. Cela peut être des personnes qui s'engagent sur le long terme, ou des personnes qui pourront être utiles ponctuellement.

Quand on constitue des équipes avec du soin et du respect, on crée des équipes qui construisent le moral et la motivation de ses membres et de l'intervention dans son ensemble. On crée des équipes durables.



UTILISER LES OUTILS DE CETTE SECTION

La *Section Cartographier les alliés et les obstacles* fournit des informations de base et des outils pour vous aider à voir qui pourrait être amené·e à vous aider (les alliés) et qui vous devrez éviter ou contourner (les obstacles).

Si vous avez besoin d'outils simples et rapides pour répondre à une crise immédiate, reportez-vous à l'*Outil C1. Cartographier les alliés et les obstacles : Guide de questions rapides*.

Si vous avez plus de temps, utilisez l'*Outil C2. Fiche : cartographier les alliés et les obstacles*.

L'*Outil C3. Checklist des rôles d'alliés* et l'*Outil C4. Checklist des bonnes alliés* vous aident à réfléchir aux différents rôles que les alliés peuvent jouer et aux caractéristiques qui définissent un·e bon·ne allié·e.

Les alliés qui sont appelé·es à s'occuper de la personne ayant causé le préjudice font l'objet de considérations particulières. L'*Outil C5. Alliés travaillant avec la personne ayant causé le préjudice* pourra vous aider.

L'*Outil C6. Checklist des obstacles* permet de déterminer ce qui pourrait entraver l'intervention.

Quand vous êtes prêt·es à faire le bilan des personnes qui pourraient être des alliés et/ou des obstacles, utilisez l'*Outil C7. Tableau résumé des alliés et des obstacles*.

Enfin, l'*Outil C8. Invitation à participer à l'intervention*, vous aide à imaginer les étapes visant à inviter d'autres personnes et à savoir quoi faire si elles refusent ou ne peuvent pas vous rejoindre. Il donne un exemple de texte à leur envoyer pour qu'ils voient comment devenir un·e meilleur·e allié·e, même s'ils choisissent de ne pas participer.

C.2. ALLIÉ·ES ET OBSTACLES DANS LES 4 PHASES

Dans la *Section 3.6. L'intervention au fil du temps : les 4 phases*, cette Boîte à outils a présenté l'idée d'une intervention en quatre phases : 1) Démarrer 2) Planifier/Préparer 3) Passer à l'action 4) Faire un suivi.

La cartographie des allié·es et des obstacles peut prendre différents aspects selon les étapes ou le niveau de crise. Cela nécessite de construire une équipe et d'assigner des rôles spécifiques aux différent·es allié·es. Cela peut se faire à n'importe quelle étape de l'intervention parce qu'après chaque action entreprise, on fait le point sur comment cela s'est passé, ce qu'il faudrait faire ensuite et qui est en mesure d'apporter son aide (ou ne serait pas en mesure, pour qui cela pourrait être compliqué, ou pourrait être une entrave, ou aurait besoin d'une vérification en seul à seul, etc.). La cartographie des allié·es et des obstacles peut changer de visage entre le moment où on commence à discuter, où on construit l'équipe initiale, et le moment où on commence à planifier l'intervention et à entreprendre des actions.

PHASE 1 : DÉMARRER

Quand on commence à parler de remédier à une situation de violence, il arrive que ce soit avec juste une autre personne (un·e ami·e proche, un·e membre de la famille, un·e personne témoin des violences, une personne affectée par les violences, etc.) pour réfléchir à qui pourrait aider et qui pourrait faire obstacle.

On peut initialement penser que personne n'est en mesure d'aider. Ou on peut penser à une ou deux personnes soutenant, et identifier des personnes qui seraient en mesure d'aider plus tard dans le processus, en fonction de ce qu'on décide de faire. Parfois, cela peut aider de penser à toutes les personnes qui pourraient potentiellement jouer un rôle dans l'intervention, et de les séparer en différents groupes :

1. Les personnes qui pourraient faire partie de l'équipe principale dès maintenant ;
2. Les personnes qui pourraient être sollicitées plus tard pour une contribution spécifique, selon les objectifs du groupe ;
3. Les personnes qui pourraient soutenir les survivant·es et communiquer avec elleux ;
4. Les personnes qui pourraient entamer un dialogue avec la personne ayant causé le tort ;
5. Les personnes qui pourraient agir positivement sur le processus d'intervention, mais qu'il faudrait accompagner, encourager ou éduquer pour devenir des allié·es ;
6. Les personnes qui pourraient saboter les efforts du groupe.

PHASE 2 : PLANIFICATION/PRÉPARATION

On peut construire l'équipe principale avec les personnes naturellement impliquées et soutenant·es dès le départ, et poser les objectifs initiaux avec ces quelques personnes, qui déterminent qui d'autre pourrait rejoindre l'équipe. Par exemple, une petite équipe de base peut se constituer et s'organiser pour recruter des allié·es ou créer une équipe principale. Il peut être nécessaire de chercher des nouveLLaux allié·es au fur et à mesure que l'intervention progresse. Ou on peut se rendre compte que de nouveLLaux allié·es ont pris part à l'intervention.

PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

Quand on passe à l'action, cela peut être dans le but d'intégrer de nouveLLaux allié·es, ou alors de soutenir les survivant·es et entamer le dialogue avec les personnes ayant causé le préjudice. À ce moment, il est possible qu'on se rende compte que :

1. Certaines des personnes qu'on avait identifiées comme allié·es ne sont pas prêtes à être des allié·es ;
2. Une personne qu'on avait identifiée comme obstacle est fait prête à prendre un rôle positif dans l'intervention ;
3. Un·e membre de l'équipe principale ou allié·e, qui était en accord avec les objectifs du groupe, se rend compte que c'est trop difficile et qu'iel n'est pas en mesure de participer à l'action ;
4. Sous la pression, un·e allié·e ne suit pas le plan établi, ou prend des décisions qui affectent la relation de confiance avec les autres membres du groupe et leur opinion sur son statut d'allié·e ;
5. Un·e allié·e assigné·e à un rôle spécifique a une expérience positive et souhaite s'impliquer davantage.

PHASE 4 : FAIRE UN SUIVI

Faire le bilan de la façon dont s'est déroulée une action et dont cela a affecté les personnes impliquées, c'est l'occasion d'en apprendre beaucoup sur notre cartographie d'allié·es et d'obstacles.

Parfois, on se rend compte que des allié·es potentiel·les ne participent pas de la façon espérée ou voulue. Parfois, il est nécessaire de réévaluer la situation, identifier et planifier la prochaine étape nécessaire pour atteindre l'objectif du groupe, et ensuite identifier et contacter d'autres allié·es potentiel·les qui pourraient participer à cette prochaine étape.



OUTILS ASSOCIÉS

La *Section 4.A. Faire le point* fournit des outils pour communiquer les informations nécessaires aux allié·es

La *Section 4.G. Travailler ensemble* propose des outils pour que les allié·es collaborent mieux.

La *Section 4.D. Fixer les objectifs* aide votre collectif à définir vos objectifs.

C.3. CONSEILS POUR LES ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES

1 LIRE LES INFORMATIONS QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

La violence interpersonnelle, c'est complexe. Bien qu'on en entende plus parler ces dernières années, il reste de gros malentendus et des conceptions biaisées sur ce que peuvent être les violences conjugales ou les agressions sexuelles et sur comment les aborder. Lisez la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir* et en particulier la *Section 2.2. Violences interpersonnelles. Quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* pour avoir une meilleure idée de ce qui se passe. La *Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence* présente aussi des constats importants sur l'organisation d'interventions tirés des expériences de Creative Interventions.

Diffusez ces informations aux personnes qui pourraient être impliquées dans des situations de violence et qui auraient besoin de ressources pour y faire face.

2 MÉFIEZ-VOUS DES EXTRÊMES : « PERSONNE NE PEUT AIDER » OU « TOUT LE MONDE DEVRAIT AIDER » POUR IDENTIFIER LES ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES

Le premier extrême peut ressembler à cela : « Il n'y a absolument personne qui puisse aider ». On peut reprendre les objectifs pour que l'équipe existante puisse trouver de nouveaux alliés, utiles à des objectifs spécifiques. D'autres ressources apparaissent souvent quand on se concentre sur des étapes intermédiaires, plutôt qu'en ayant en tête une transformation totale comme l'objectif unique ou l'objectif immédiat de l'intervention.

Le deuxième extrême peut ressembler à : « Rassemblons une immense équipe ! Il faut que tout le monde soit impliqué ! Organisons un meeting communautaire ! » Assurez-vous d'être vraiment prêt·es, que les objectifs sont clairs et que vous avez des exemples ou des idées de la façon dont les personnes peuvent s'impliquer et contribuer au processus. Est-ce que vous avez pensé à l'impact à court et moyen terme de la façon dont l'équipe se construit ? Est-ce que de nouvelles personnes peuvent être intégrées à différentes étapes ?

3 CHERCHEZ À TROUVER DES ALLIÉ·ES PARMI LES PERSONNES QUI SEMBLENT ÊTRE DES OBSTACLES

Pour la plupart d'entre nous, on ne nous a pas appris à être de bon·es alliés – surtout dans des situations de violence. Mais c'est un apprentissage qui peut se faire grâce à des ressources utiles et le soutien d'autres personnes. Imaginez comment vos ressources, soutiens et les outils donnés dans cette Boîte à Outils pourraient transformer en bon·es alliés des personnes « limites », considérées initialement comme des obstacles ou de « mauvais·es » alliés. Pensez aux personnes qui sont les plus à même de transmettre ces ressources et à la meilleure façon d'utiliser les outils dont vous disposez.

4 PRIORISEZ LA SÉCURITÉ

S'il n'y a vraiment pas d'allié·es s'engager auprès de la personne ayant causé le préjudice pour qu'elle opère des changements positifs, ou si les risques pour les survivant·es/victimes ou les autres personnes impliquées sont trop élevés, prenez une pause et observez. S'il n'y a pas d'allié·es sûr·es, reformulez les objectifs et le cadre de l'intervention. Demandez-vous s'il vaut mieux attendre que plus d'allié·es soient disponibles. Pensez peut-être à faire appel à des ressources anti-violence plus traditionnelles, qui ne reposent pas sur des personnes proches, ami·es, famille ou membres de la communauté.

5 FAITES ATTENTION AUX PROBLÈMES COURANTS CHEZ LES ALLIÉ·ES

a. Soyez vigilant·e vis-à-vis des allié·es qui ont soutenu un·e survivant·e/victime (ou une personne perçue comme telle) et qui en viennent à ressentir tellement de colère, de dégoût, d'impatience ou de désir de vengeance envers la personne ayant causé le préjudice qu'elles ne peuvent plus se distancier de ces sentiments. Ces allié·es peuvent avoir du mal à reconnaître l'avancée du processus dans son ensemble, ou peuvent minimiser les actions positives entreprises par la personne ayant causé le préjudice. Il est important d'aider ces personnes à comprendre que, bien que leurs réactions soient courantes et compréhensibles, elles ne sont probablement pas les meilleures. Les personnes qui ne peuvent pas prendre du recul par rapport à ces réactions intenses peuvent assumer un autre rôle, ou se retirer temporairement du processus.

b. Soyez vigilant·e vis-à-vis des allié·es qui ont soutenu la personne ayant causé le préjudice et qui commencent à 1) protéger cette personne de l'intervention ; 2) saboter l'intervention ; 3) faire valoir que les survivant·es ont une responsabilité dans la situation de violence qui est comparable à celle de la personne ayant causé le préjudice, et qu'elles devraient en être tenu·es responsables à parts égales ; ou 4) poussent d'autres personnes à penser que les survivant·es/victimes sont « folles ». Posez des questions et essayez de comprendre ce qui se passe pour ces allié·es. Demandez-lui de lire ou relire les outils de la *Section 4.E. Soutenir les survivant·es/victimes* et de la *Section 4.F. Responsabilisation*.

c) Soyez vigilant·e vis-à-vis des membres de l'équipe ou allié·es potentiel·les qui seraient affecté·es trop profondément et intimement par la situation de violence pour être en mesure de contribuer au processus d'une façon constructive, ou pour mettre de la distance entre leur réaction ou expérience personnelle et leur participation à l'intervention. Cherchez des façons d'intégrer des moments d'introspection dans toutes les réunions ou conversations sur l'intervention. Voir les outils d'introspection dans la *Section 4.H. Garder le cap*.

6 ESSAYEZ D'INCLURE AU MOINS QUELQUES ALLIÉ·ES QUI NE SONT PAS FORTEMENT IMPACTÉ·ES PAR LA VIOLENCE

Il peut être utile d'intégrer des personnes qui ont une certaine distance par rapport aux violences perpétrées, et qui pourront apporter de nouvelles perspectives au groupe. Évitez de penser seulement à des personnes proches de la situation de violence pour remplir le rôle d'allié·e ou de membre de l'équipe. Avec un peu d'imagination, vous pourrez penser à des personnes dont la participation n'est pas une évidence – mais qui pourraient s'avérer très efficaces.

C.4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Dans une intervention en situation de violence, les allié·es peuvent jouer différents rôles, pour différentes personnes. Certain·es allié·es peuvent être particulièrement utiles au soutien d'un·e survivant·e/victime. Ils peuvent aussi être là pour soutenir les personnes qui travaillent sur la situation de violence – c'est-à-dire que les allié·es peuvent être allié·es les un·es des autres. C'est particulièrement important de penser à qui peut être un·e allié·e « de choix » pour la personne ayant causé le préjudice. Voilà quelques questions qui permettent de réfléchir à qui peut être un·e bon·ne allié·e et comment faire bon usage des allié·es.

SURVIVANT·E VICTIME

Quand les interventions se complexifient et se prolongent, on risque d'isoler les survivant·es/victimes si iels ne sont pas pleinement impliqué·es, de faire retomber la faute sur elleux ou de compter sur elleux à tel point qu'iels finissent par porter tout le poids de l'intervention.

C'est bien qu'il y ait des personnes en qui le·la survivant·e/victime a confiance et qui seront là pour s'assurer qu'iel soit soutenu·e tout au long du processus et que ses besoins de compassion et de soin soient remplis. Les interventions ne mènent pas toujours directement à un sentiment de guérison. Elles peuvent laisser les survivant·es/victimes blessé·es et les nerfs à vif. Même si on n'arrive pas toujours à éviter une telle situation, il est important de s'entourer d'allié·es fort·es, qui ne font pas qu'accomplir des tâches, mais prennent aussi soin des survivant·es/victimes et se montrent chaleureux·ses, rassurant·es et compréhensif·ves.



Si vous êtes un·e survivant·e/victime, vous pouvez vous poser les questions suivantes. Vers qui allez-vous chercher du soutien ? Qui est à l'écoute de vos expériences ? Qui peut vous aider à vous recentrer dans les moments où vous vous sentez pris·e dans des schémas, des sentiments ou des actes négatifs ?

Au fur et à mesure que de nouveaux allié·es intègrent l'équipe ou s'engagent à jouer un rôle spécifique dans l'intervention, demandez-vous quelles informations sur votre expérience voulez-vous leur donner (ou pas) ? Lesquelles sont nécessaires ? Si c'est difficile pour vous de répéter ces informations, qui pourrait les communiquer à votre place ? (La Section 4.A.Faire le point fournit des outils pour comprendre quelles informations sont importantes et comment les documenter pour éviter que vous ayez à les répéter).

Quand l'équipe commencera à parler de qui pourrait être un·e allié·e pour la personne ayant causé le préjudice, préparez-vous à des conversations qui risquent d'être difficiles. Les allié·es désigné·es pour soutenir la responsabilisation de la personne ayant causé le préjudice ne seront peut-être pas les mieux placé·es pour être vos propres allié·es. Comment pouvez-vous vous préparer à ces conversations difficiles ? Est-ce que vous voulez participer à toutes ? Prenez le temps de réfléchir et de communiquer ce à quoi vous voulez participer ou ne pas participer.

Comme c'est un modèle collectif, pensez à la façon dont vous réagirez si d'autres ne sont pas du même avis que vous. Cherchez du soutien pour traverser ces difficultés.

Aux moments où c'est vraiment difficile et où vous avez besoin d'une pause, est-ce qu'il y a des allié·es dans l'équipe à qui vous pourriez parler de vos inquiétudes et de vos idées pour qu'iels puissent en discuter avec le reste de l'équipe ou le groupe de soutien ?

Les questions à se poser sont :

Est-ce que vous avez des demandes particulières envers les allié·es qui travaillent sur l'intervention ?

Est-ce que vous avez besoin de soutien pour faire entendre vos préoccupations au groupe pendant le processus ? Qui pourrait vous aider à le faire ?

Quel·les ami·es ou soutiens avez-vous en dehors de l'intervention, qui pourraient vous aider à prendre soin de vous et à vous reconstruire dans un autre contexte que celui de l'intervention ?

Utilisez les outils proposés ici pour vous aider à penser aux allié·es (et aux obstacles) et à des façons de construire de bonnes alliances.



Les allié·es de la communauté sont généralement ceux qui apportent leur soutien et prennent le rôle d'allié·es. Cette section se concentre sur les façons d'identifier et de motiver des allié·es communautaires fort·es. Les allié·es pourront aussi avoir besoin d'être soutenu·es par leurs propres allié·es. C'est pour cela qu'il est important de trouver des gens qui pourront être attentif·ves au bien-être de toutes les personnes impliquées.



Si vous êtes un·e allié·e communautaire, posez-vous les questions suivantes. Avec qui est-ce que vous voulez former une équipe ? De quelle façon est-ce que vous pouvez contribuer à installer une culture de groupe et une expérience collective qui vous donne envie de rester engagé·e ? Comment est-ce que vous pouvez éviter en amont d'impliquer des personnes qui n'ont pas les capacités de collaboration nécessaires, ou qui ont tendance à en venir rapidement à débattre, à se mettre les gens à dos, ou à rester bloquées dans une approche qu'elles estiment être la seule correcte ?

Utilisez les Outils de cette section pour penser aux allié·es (et aux obstacles) et à la façon dont on peut construire de bonnes relations entre allié·es.

PERSONNE CAUSANT DU TORT

Trouver des allié·es pour la personne ayant causé le préjudice est une partie importante du processus. Les allié·es ne sont pas des personnes qui excusent la violence, qui ont pitié de la personne qui a causé le tort ou qui adoptent « sa version de l'histoire ». Iels ne sont pas non plus là pour l'humilier ni pour la punir afin que « justice soit faite ». Iels sont là pour promouvoir sa responsabilisation et pour l'accompagner dans son processus de reconnaissance et de prise de responsabilité de la violence commise.



Si vous êtes la personne ayant causé le préjudice ou accusée de l'avoir fait, réfléchissez aux personnes qui pourraient jouer le rôle d'allié·es et vous aider à vous engager dans la responsabilisation du tort commis (et non pas aux personnes qui vous protégeront de votre responsabilisation). Il ne faut pas nécessairement penser aux allié·es comme à des ami·es, ce sont deux rôles complètement différents.

Réfléchissez aux personnes qui pourraient vous aider à vous sentir compris·e et considéré·e, sans vous encourager à reproduire les schémas de comportement dont vous essayez de vous débarrasser. À qui pouvez-vous vous adresser quand vous êtes sur le point de faire des bêtises, de retomber dans d'anciens schémas, et de faire à nouveau usage de la violence ? Comment pouvez-vous voir leurs objections comme une aide plutôt que comme une attaque ou un reproche ?

Rappelez-vous qu'une personne peut soutenir un·e survivant·e/victime sans devenir votre ennemi·e. Il est facile de s'imaginer que les gens « choisissent leur camp », mais essayez de voir les allié·es comme des personnes qui sont là pour vous aider à arrêter de faire usage de la violence et d'en subir les conséquences.

Utilisez les Outils de cette section pour penser aux allié·es (et aux obstacles) et à la façon dont on peut construire de bonnes relations entre allié·es.

C.5. NOTES POUR FACILITER

FACILITA- TEUR·ICE

Il est rare qu'une personne soit alliée à 100 % ou un obstacle à 100 %. Essayez de penser de façon créative plutôt qu'en « noir ou blanc » ou en « ou bien ou bien ». Quand on considère une personne comme 100 % alliée, on risque de ne pas réaliser qu'elle n'est pas la personne mieux adaptée pour remplir un certain rôle. Quand on considère une personne comme 100 % obstacle, on risque de passer à côté de rôles dans lesquels elle pourrait être utile et efficace. Il arrive qu'une personne qui participe à l'intervention soit alliée dans un des objectifs et obstacle dans un autre.



1

ENCOURAGEZ ET ACCOMPAGNEZ LES PERSONNES DANS LEUR APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX, SI ELLES NE L'ONT PAS DÉJÀ FAIT

Cette Boîte à outils est longue et peut sembler impressionnante. Des parties importantes de cette Boîte à outils sont dans la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*. Une section particulièrement importante est la *Section 2.2. Violences interpersonnelles : Quelques bases que tout le monde devrait avoir*, qui discute plus en détail la dynamique de la violence et les incompréhensions que les gens peuvent avoir.

Cela peut être utile de se familiariser avec différentes sections de cette Boîte à outils et de lire plus attentivement ces sections. Encouragez aussi les personnes à les lire. Si la lecture n'est pas une option accessible, ou si les personnes ne lisent pas le français ou une autre langue dans laquelle cette Boîte à outils existe, vous pouvez leur traduire les sections utiles ou les transmettre dans un format qui leur est accessible.

2

AIDEZ À EXPLORER LA CARTOGRAPHIE DES ALLIÉ·ES ET DES OBSTACLES AVEC LES INFORMATIONS ET LES OUTILS QUI VOUS SEMBLENT UTILES

Vous êtes peut-être en train d'accompagner des personnes dans ce processus de reconnaissance des alliés·es et des obstacles et de choix des alliés·es. Au fur et à mesure que l'intervention avance, il sera peut-être nécessaire de réviser cette cartographie des alliés·es et des obstacles. À ce moment, soyez attentif·ves à la façon dont les alliés·es et les obstacles ont évolué.

3 SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILANT·ES QUAND VOUS FAITES SE RENCONTRER LES ALLIÉ·ES DES SURVIVANT·ES ET LES ALLIÉ·ES DE LA PERSONNE AYANT CAUSÉ LE PRÉJUDICE

- a. Trouvez des façons de focaliser les efforts de l'équipe sur les objectifs de l'intervention et les moyens d'arrêter la violence. Les personnes ne doivent pas essayer de débattre de quelle version de l'histoire est vraie ou fausse, juste ou exagérée, ou de quelles dynamiques dans la relation étaient bizarres ou malsaines.
- b. Aidez les membres de l'équipe à se souvenir que leur rôle n'est pas de juger la situation ou la relation. Il leur est impossible de savoir ce qu'il s'est vraiment passé et comment. Ils sont là pour diminuer et arrêter la violence, pas pour comprendre comment les choses en sont arrivées là. Leur rôle n'est pas de faire la thérapie de toutes les personnes impliquées.

4 ASSUREZ-VOUS QUE LES NOUVELLEUX ALLIÉ·ES ONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR REMPLIR LEUR RÔLE

Quand de nouveaux alliés·es rejoignent l'équipe et se mélangent aux ancien·nes alliés·es, essayez de ne pas consacrer l'essentiel de la réunion à répéter tout ce qui s'est déjà passé. Pour cela, appuyez-vous sur la documentation de l'équipe.

Revenez aux fondamentaux de la *Section 4.A. Faire le point* et utilisez l'*Outil A3 : Tableau de qualification des violences* et l'*Outil A4 : Feuille de travail des violences* de la *Section 4.A. Faire le point* pour déterminer les informations qu'il faut communiquer aux nouveaux membres. Organisez un temps dédié à ce partage d'informations si cela prendrait trop de temps pendant une réunion de l'équipe. Ou alors profitez de cette occasion pour rappeler aux ancien·nes la situation qui les a amené·es à se rassembler. Cela sera probablement bon pour le moral et la persévérance de l'équipe et permettra de profiter de l'expérience des ancien·nes alliés·es et de l'énergie des nouveaux.

C.6. HISTOIRE VÉCUE ET EXEMPLE

Histoire C. Mon mari frappe notre fille : qui peut nous aider ?

La violence de mon mari à l'égard de notre fille aînée a commencé avant qu'elle n'ait un an. Il avait manifestement beaucoup de mal à gérer sa propre frustration et ne semblait pas savoir comment discipliner les enfants de manière appropriée. Il lui criait souvent dessus et lui donnait des fessées quand elle était petite. Ce type de violence s'est poursuivi jusqu'à ce que ma fille entre en sixième.

Un incident qui me vient à l'esprit est survenu lorsque ma fille avait environ cinq ou six ans. Sur le canapé du salon, mon mari essayait de lui arracher une dent qui tremblait fortement. Ma fille était manifestement effrayée et ne voulait pas le faire. Même si je savais qu'il s' impatientait avec elle, j'ai décidé de ne pas intervenir à ce moment-là, car cela ne faisait qu'empirer les choses. J'ai entendu ma fille pleurer et la voix exaspérée de mon mari. Et soudain, ma fille s'est mise à pleurer encore plus fort. Je suis restée dans ma chambre. Mon mari est sorti peu après, alors je suis sortie pour voir si ma fille allait bien. Quand je lui ai demandé ce qui s'était passé, elle m'a simplement répondu : « Papa m'a frappée. » « Où ? » ai-je demandé. Elle a pointé son doigt vers son visage. Lorsque j'ai vu la marque de sa main sur son visage, je suis devenue furieuse.

Le schéma était toujours le même. Il demandait à notre fille de faire quelque chose ou de lui apporter quelque chose. Si elle ne le faisait pas immédiatement, il s'énervait. Puis il criait et lui répétait sa demande. Si elle se plaignait ou essayait d'expliquer pourquoi elle ne pouvait pas le faire, il se mettait en colère et l'accusait de lui répondre. Puis il la frappait. La situation avait tendance à empirer si j'essayais d'intervenir ou si ma fille me regardait.

Un soir, mon mari et moi, nous nous sommes disputés à propos de la fois où il l'avait frappée alors qu'il essayait de lui arracher une dent. Nous nous disputons dans la voiture en revenant de l'église. Il insistait sur le fait qu'il ne l'avait pas frappée du tout. J'étais tellement en colère que je suis sortie de la voiture et je me suis éloignée. J'ai ensuite appelé mon ami·e pour qu'il·elle vienne me chercher. Entre-temps, j'ai découvert qu'il avait dit à ma fille aînée que tout était de sa faute. Il lui reprochait que j'aie quitté la famille ce soir-là. Cela a eu un impact important sur ma fille ; elle se souvient encore des années plus tard des mots exacts qu'il a prononcés.

Je suis rentrée à la maison ce soir-là et je me suis à nouveau disputée avec mon mari qui a crié qu'il ne l'avait pas frappée. J'ai réfléchi à la prochaine étape et j'ai commencé à casser des objets dans la cuisine. Le lendemain, j'ai coupé toutes ses chaussures avec des ciseaux.

J'ai alors décidé d'appeler mon père, la sœur aînée de mon mari et l'un de nos bons amis/mentors communs. J'ai appelé mon père et la sœur aînée de mon mari afin de contacter la personne ayant autorité de chaque côté de la famille. Ils l'ont appelé séparément et l'ont confronté. J'ai ainsi tenté de le rendre responsable de son comportement. J'ai également appelé notre ami/mentor commun qu'il respecte, en espérant que cela aurait un impact sur lui à long terme.

Mon père a appelé mon mari et lui a dit que ce n'était pas bien de frapper un enfant et que cela ne devait pas se reproduire. Lorsque notre ami/mentor a appris ce qui s'était passé, il est immédiatement venu chez nous. Il a vu le visage de ma fille et a interrogé mon mari sur le fait qu'il l'avait frappée. Mon mari était manifestement bouleversé et embarrassé face aux personnes ayant autorité dans sa famille.

Pendant ce temps, j'ai dit à ma fille que ce n'était pas de sa faute et je lui ai dit, ainsi qu'à mon fils, de ne pas s'inquiéter s'ils entendaient des voix fortes. Mon objectif ce soir-là était vraiment de lui faire regretter ce qu'il avait fait afin d'éviter ou de réduire considérablement les abus à l'avenir.

Ce n'est pas comme si j'avais un plan pour ce genre de situation. J'ai dû réfléchir intensément et rapidement pour faire tout ce qui était en mon pouvoir pour que son comportement cesse. Bien que les personnes que j'ai appelées m'aient soutenue et aient fait ce qu'elles pouvaient pour lui faire comprendre que ce n'était pas bien de frapper un enfant, je doutais que cela ait un effet durable sur lui. J'ai suivi mon instinct et j'ai essayé d'impliquer d'autres personnes. Ce que je pensais depuis le début, cependant, c'est qu'il est nécessaire pour lui d'expérimenter un changement plus profond en lui pour vraiment changer.

Lorsque mon père, sa sœur et notre ami/mentor ont appelé, mon mari a d'abord nié avoir frappé notre fille. Il m'en voulait d'en avoir parlé à d'autres personnes. Il a dit que je « faisais toute une histoire pour rien ». Au fur et à mesure qu'ils continuaient à le confronter, ses dénégations ont peu à peu disparu. Il était contrarié par le fait que j'avais contacté plusieurs personnes, mais il est devenu plus penaud au fil du temps.

L'intervention a aidé. Il a cessé de frapper notre fille après cette période, mais les changements profonds n'ont eu lieu que plus tard. Deux choses semblent avoir eu l'impact le plus profond. Tout d'abord, l'un de ses amis a raconté sa propre histoire, à savoir que sa fille adulte souhaitait garder ses distances avec lui en raison des violences verbales et physiques qu'il lui avait infligées pendant son enfance. Cette confidence a eu un impact important sur mon mari qui a toujours voulu avoir des relations étroites avec ses enfants. Ensuite, mon mari a connu une révélation spirituelle et a commencé à examiner différents aspects de sa vie. Il a beaucoup changé depuis.

Avec le recul, je pense que l'un des principaux effets de mes interventions a été que ma fille aînée s'est sentie plus en sécurité à la maison, sachant que je ne fermais jamais les yeux sur le comportement violent de son père. Bien qu'il ait fallu de nombreuses années avant que mon mari ne parvienne à maîtriser son tempérament et à mettre fin à son comportement violent, il a compris que je ne tolérerais pas qu'il maltraite nos enfants.

Je pense que toute forme d'intervention est importante. Elle n'empêchera peut-être pas la violence de se reproduire, mais elle aide presque toujours les enfants.

OUTILS

4.C CARTOGRAPHIER LES ALLIÉ·ES ET OBSTACLES



Outil C1. Cartographier les allié·es et les obstacles : guide de questions rapides

Outil C2. Fiche : cartographier les allié·es et les obstacles

Outil C3. Checklist des rôles d'allié·es

Outil C4. Checklist des bon·nes allié·es

Outil C5. Allié·es travaillant avec la personne ayant causé le préjudice

Outil C6. Checklist des obstacles

Outil C7. Tableau résumé des allié·es et des obstacles

Outil C8. Invitation à participer à l'intervention



OUTIL C1. ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES : GUIDE DE QUESTIONS RAPIDES

Vous pouvez utiliser ce guide de questions rapides pour commencer à réfléchir aux allié·es et aux obstacles et pour réaliser des aperçus de la situation au cours de l'intervention. Il s'agit seulement de questions de base pour penser à qui pourrait s'engager dans l'intervention et à qui il faudrait éviter.

- Qui peut aider ?
- Qui peut potentiellement rendre la situation plus difficile ?
- Qui est en bonne position pour soutenir un·e survivant·e/victime ?
- Qui est en bonne position pour soutenir la personne ayant causé le préjudice ?
- Qui peut devenir un·e allié·e, ou devenir un·e meilleur·e allié·e avec un peu d'aide ?
- De quel type d'aide a-t-on besoin, et qui peut la fournir ?



OUTIL C2. FICHE : CARTOGRAPHIER LES ALLIÉ·ES

Qu'est-ce que c'est et comment l'utiliser ?

Voilà quelques questions exploratoires en lien avec la cartographie des allié·es et des obstacles et avec la formation de l'équipe. Passez-les en revue et répondez à celles qui vous semblent claires et utiles ! Il ne faut pas se sentir obligé de répondre à toutes les questions tout de suite. Vous pourrez y revenir plus tard.

Voici quelques questions de base :

- Qui peut aider ?
- Vers qui vous tournez-vous d'habitude pour demander de l'aide ? Est-ce qu'ils pourraient aider dans cette situation ?
- Qui peut aider les survivant·es/victimes ?
- Qui pourrait influencer et aider la personne ayant causé le préjudice ? Qui peut l'aider à arrêter d'avoir recours à la violence, à reconnaître sa responsabilité, à réparer le tort causé, et/ou à adopter un nouveau comportement ?
- Qui est directement ou indirectement impliqué·e dans la situation et est en mesure d'aider d'une façon ou d'une autre ?
- Qui n'est pas impliqué·e, mais pourrait quand même aider ?
- Qui semble à première vue pouvoir aider, mais risque en fait de poser problème ou de s'opposer à l'intervention ?
- Qui pourrait apporter son soutien s'il avait les bonnes informations et un bon accompagnement ?
- Qui dans votre entourage sait faire fonctionner des groupes et qui a l'esprit d'équipe ?
- Qui dans ton entourage sait travailler dans des situations complexes, sans prendre de décision hâtive et en consultant les autres ?
- Qui dans ton entourage a de bonnes capacités de communication ?
- Qui dans ton entourage est doué pour rassembler des personnes qui ont des opinions très différentes ?
- Qui dans ton entourage est doué pour encourager les gens, leur remonter le moral, mettre en avant leurs points forts ou reconnaître ce qui a été accompli, et aider une équipe à garder le moral ?
- Qui dans ton entourage n'a pas peur du conflit ou de la confrontation, ou sait rester calme dans des situations stressantes ?

- Qui dans ton entourage a des ressources qu'il pourrait partager (une voiture, un salon, des grandes feuilles et des stylos, un endroit sûr où dormir, un téléphone de rechange, etc. ?
- Est-ce que ces personnes seraient de bon·nes allié·es dans l'intervention ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- Sinon ou si tu n'es pas sûr, est-ce qu'il y a des choses à faire pour qu'ils deviennent de meilleur·es allié·es ? Quoi ?
- Quel rôle pourraient-ils jouer ?
- Pourraient-ils jouer un rôle important dans une équipe qui se réunit régulièrement ? Ou sur le long terme ?
- Accepteraient-ils de se réunir pour parler de l'intervention ?
- De quoi auraient-ils besoin pour que cette réunion soit possible ?
- Est-ce qu'il leur serait utile de lire des parties de cette Boîte à Outils (ou que quelqu'un leur en transmette le contenu) ?
- Quelles parties seraient importantes ? Qui pourrait s'en charger ?

OUTIL C3 : CHECKLIST DES RÔLES D'ALLIÉ-ES

Voilà une checklist qui peut aider à penser à la façon d'attribuer des rôles aux potentiel·les allié·es au sein de la communauté. Parcourez la liste. Qu'est-ce que vos réponses vous apprennent sur vous-même ?

Voici quelques rôles d'allié·es potentiels (si vous envisagez de devenir un·e bon·ne allié·e, parcourez-les avec votre propre cas en tête) :

- | | |
|--|---|
| ☐ Faciliter l'intervention | ☐ Offrir des ressources (argent, nourriture, transport, logement, espace de stockage, etc.) aux survivant·es/victimes ou à d'autres personnes affectées par les violences (par exemple, des enfants) |
| ☐ Coordonner la logistique à propos du lieu et de la date des réunions, du matériel requis | ☐ Offrir des ressources (argent, nourriture, transport, logement, espace de stockage, etc.) aux personnes actives dans l'intervention |
| ☐ Prendre des notes | ☐ Offrir des ressources (argent, nourriture, transport, logement, espace de stockage, etc.) à la personne ayant causé le préjudice |
| ☐ Assurer le suivi des objectifs | ☐ Pouvoir bien communiquer avec un·e survivant·e/victime, ou avec d'autres personnes affectées par les violences (par exemple, des enfants) |
| ☐ Assurer le suivi des décisions prises par le groupe | ☐ Pouvoir bien communiquer avec la personne ayant causé le préjudice |
| ☐ Assurer le suivi du temps (dates limites, dates de réunion et d'action, début et fin des réunions) | ☐ Pouvoir bien communiquer avec des personnes engagées dans l'intervention |
| ☐ S'assurer que les prochaines étapes seront effectuées en relançant les personnes concernées | ☐ Conduire quand c'est nécessaire |
| ☐ Vérifier que les risques et la sécurité des participant·es sont pris en compte (voir <i>Section 4.B. Rester en sécurité</i>) | ☐ Aller chercher du matériel si c'est nécessaire |
| ☐ Vérifier la faisabilité des décisions | ☐ Accueillir l'équipe pour les réunions chez soi ou dans un espace auquel on a accès quand c'est nécessaire |
| ☐ Réduire les disputes physiques | ☐ Cuisiner ou fournir de la nourriture pour les réunions |
| ☐ Réduire les conflits émotionnels | ☐ Répondre aux besoins spirituels (par exemple, diriger une prière, bénir l'espace, proposer un encadrement spirituel aux personnes impliquées dans l'intervention...) |
| ☐ Partager des informations pertinentes sur les dynamiques de violence (et sa propre expérience, si on se sent à l'aise avec cela) | ☐ Autres _____ |
| ☐ Être un soutien émotionnel pour les survivant·es/victimes, ou pour d'autres personnes directement affectées par la situation de violence (par exemple, des enfants) | |
| ☐ Être un soutien émotionnel pour les personnes actives dans l'intervention | |
| ☐ Être un soutien émotionnel pour la personne ayant causé le préjudice | |

☒ OUTIL C4 : CHECKLIST DES BON·NES ALLIÉ·ES

Pensez à un·e allié·e potentiel·le et cochez les cases si cette personne a les qualités suivantes (si vous envisagez d'être un·e allié·e, cochez les cases avec votre propre cas en tête) :

- ☐ A une bonne capacité d'écoute
- ☐ A une bonne compréhension des dynamiques de violence ou est prêt·e à apprendre
- ☐ Ne cherchera pas à blâmer la personne ayant causé le préjudice ou comprend que blâmer n'arrangera pas la situation
- ☐ Est capable d'avoir de la compassion pour la personne ayant causé le préjudice (même s'il est scandalisé·e, en colère, dégoûté·e, etc.)
- ☐ N'a pas toujours besoin d'avoir raison (peut participer à des prises de décisions en groupe)
- ☐ N'a pas toujours besoin d'être le centre d'attention (a l'esprit d'équipe)
- ☐ Sait tenir sa langue ou au moins sera discret·e à propos de l'intervention
- ☐ A de bonnes capacités de communication ou a envie d'apprendre
- ☐ Va au bout des choses ou en sera capable pour cette situation
- ☐ A du temps, sera disponible pour des conversations, des réunions, etc.

EN EXAMINANT LES CASES À COCHER VOUS DIRIEZ...

☐ CETTE PERSONNE FERAIT UN·E BON·NE ALLIÉ·E :

Qualités :

Rôles potentiels :

Étapes suivantes :

☐ CETTE PERSONNE FERAIT UN·E ALLIÉ·E IMPORTANT·E, MAIS :

I·el aurait besoin d'aide avec :

De bonnes façons de fournir cette aide seraient :

Les personnes qui pourraient l'aider seraient :

Prochaines étapes :

☐ CETTE PERSONNE NE SERAIT PROBABLEMENT PAS UN·E BON·NE ALLIÉ·E, VOIRE SERAIT UN DANGER POUR L'INTERVENTION (VOIR L'OUTIL C6 : CHECKLIST DES OBSTACLES)

☐ CETTE PERSONNE NE SERAIT PROBABLEMENT PAS UN·E BON·NE ALLIÉ·E MAIS N'EST PAS DANGEREUSE POUR L'INTERVENTION — ON PEUT LA GARDER EN TÊTE POUR LA SUITE



OUTIL C5. ALLIÉ·ES TRAVAILLANT AVEC LA PERSONNE AYANT CAUSÉ LE PRÉJUDICE

Dès le début de l'intervention, il est recommandé de penser aux allié·es dont le rôle spécifique sera d'interagir avec la personne ayant causé le préjudice. C'est un rôle particulièrement important, mais qui peut aussi être difficile à tenir.

En général, il est difficile de se responsabiliser et de changer ses comportements néfastes (pensez à la dernière fois où vous avez réussi à changer quelque chose d'important dans votre propre comportement!). Et c'est particulièrement difficile quand d'autres personnes te demandent ouvertement de le faire. Cela devient quasiment impossible quand il faut le faire seul, sans soutien et en risquant d'être jugé·e, critiqué·e ou méprisé·e.

En conséquence, quand on vise à encourager la responsabilisation de la personne ayant causé le préjudice, il est crucial de bien évaluer les allié·es et les obstacles en jeu.

Quand on prévoit de soutenir quelqu'un·e dans sa responsabilisation, ou simplement quand on essaie de la rendre possible, il est important de réfléchir à qui est le mieux placé dans la communauté pour aider et inversement qui fera obstacle ou rendra la responsabilisation plus compliquée. Pour cela, il faut observer les contextes communautaires dans lesquels les situations de violences ont eu lieu. Ces contextes peuvent être très divers.

1. Parfois une communauté évidente existe autour de la situation. Il peut s'agir des voisin·es, de membres de la famille, de témoins dans la sphère professionnelle, d'un groupe d'ami·es, etc.
2. Parfois la personne ayant causé du tort a peu de relations sociales ou a coupé les ponts avec son passé (et détruit ses liens passés), ce qui fait que personne ne souhaite ou n'est bien placé pour la soutenir.
3. De façon similaire, les survivant·es peuvent aussi être extrêmement isolé·es et/ou avoir perdu leurs ami·es et leurs soutiens lorsque la situation de violence et ses impacts sur leur vie ont pris de l'ampleur.
4. Dans d'autres situations encore, en particulier quand les violences ont eu lieu en dehors du cercle de connaissances, il peut y avoir très peu (ou pas du tout) de recoupement entre les personnes qui connaissent les survivant·es et celles qui connaissent la personne ayant causé du tort. La détermination des allié·es et les obstacles prendra des formes différentes en fonction de ces situations.

En général, il y a quelques tendances de base :

1. Il est souvent plus facile de trouver des allié·es pour soutenir les survivant·es/victimes, les membres du groupe ou le processus dans son ensemble que de trouver du soutien pour la personne ayant causé le préjudice.

2. Hélas, il est aussi souvent facile pour des allié·es de protéger la personne ayant utilisé la violence en lui trouvant des excuses, en justifiant ses comportements ou en critiquant ceux qui essaient de stopper ou de faire face à la violence.

3. Il est plus difficile de trouver et garder des allié·es qui peuvent et veulent s'engager auprès de personnes ayant fait usage de la violence et pour les soutenir dans le fait de stopper et transformer cette violence.

Il est difficile d'aider nos propres ami·es, des membres de notre famille ou nos connaissances à se responsabiliser face à leurs violences et à utiliser de nouvelles stratégies d'adaptation et de communication. Comment savoir qui peut aider et qui pourrait aggraver la situation ? Quelques conseils pour cartographier les allié·es et les obstacles en lien avec les questions de soutien et de responsabilisation sont présentés ci-dessous. N'oubliez pas de penser de manière créative ! Parfois, les personnes clés ne sont pas celles auxquelles nous pensions au départ.

Un·e allié·e d'une responsabilisation peut être une personne qui...	Quelqu'un·e peut freiner la responsabilisation et la transformation mais peut quand même participer à l'intervention en prenant d'autres rôles si c'est une personne qui...
Compte pour la personne causant du tort.	N'a pas de lien ou est en conflit avec la personne causant du tort.
Considère la personne causant du tort comme un être humain qui mérite respect et compassion.	Ressent de la colère, du dégoût, du dédain, de la rage ou du mépris envers la personne causant du tort au point de ne pas pouvoir l'aborder sans la critiquer, la juger ou la rudoyer.
Comprend les impacts douloureux de la violence infligée par la personne causant du tort, même quand on y a répondu par de la colère, des larmes, une posture défensive ou un effondrement émotionnel.	Minimise ou nie l'impact douloureux de la violence, en particulier quand iel observe la colère, les pleurs, la posture défensive ou l'effondrement émotionnel de la personne causant du tort.
Sait communiquer de manière claire et précise.	Se laisse facilement déstabiliser par la réponse des autres, fait de grandes généralisations, n'est ni clair·e ni précis·e dans sa communication.
Perçoit quand il est nécessaire de faire une pause pour donner à quelqu'un·e le temps et l'espace d'intégrer de nouvelles informations.	Va droit au but, ou jusqu'au bout quoi qu'il arrive et ne remarque pas quand 1) la personne n'est plus capable d'entendre ; 2) sa communication a des impacts négatifs sur les buts à atteindre.
Arrive à obtenir du soutien pour supporter l'expérience difficile d'être rejeté·e par la personne causant du tort ou de devenir la (peut-être nouvelle) cible de la colère ou des critiques de cette personne.	Si elle est rejetée ou prise pour cible par la personne causant du tort : 1) répond avec colère, aggravant les tensions ; 2) ne reçoit pas de soutien et finit par ne pas supporter la façon dont la personne lutte contre sa propre responsabilisation ; 3) cède à l'intimidation, aux critiques et aux représailles de la personne causant du tort.
Peut manifester de la compréhension et de la compassion pour les émotions et l'expérience de la personne causant du tort sans pour autant tolérer ni encourager son usage de la violence.	Manifeste de la compréhension et de la compassion pour les émotions et l'expérience de la personne causant du tort et au point de : 1) justifier son usage de la violence ; 2) critiquer les comportements maladroits des survivant·es et leurs tentatives d'arrêter la violence.
Peut encourager la personne causant du tort à accepter que la communauté s'engage et le dénonce, à ne pas rejeter tout le monde et à accomplir des transformations positives.	Ordonne : « dis ce que tu as à dire » ou « dis la vérité » sans aider la personne causant du tort à trouver une voie de transformation.
Peut reconnaître que la façon dont la personne causant du tort agit avec ellui (pendant les périodes calmes, avec des personnes qui ne sont pas la cible de ses comportements oppressifs ou violents, etc.) n'est pas représentative de la façon dont cette personne se comporte en toute occasion.	Entretient une relation positive avec la personne causant du tort et en déduit que son comportement n'a pas pu être si grave.
Peut communiquer clairement et régulièrement avec les autres membres du groupe, même s'il y a des désaccords ou des conflits.	Fuit les conflits et les désaccords en évitant de communiquer avec la personne causant du tort, ce qui peut saboter l'intervention.

OUTIL C6. CHECKLIST DES OBSTACLES

Cet outil sert à aider identifier des personnes ou des organisations qui freinent ou bloquent une intervention. Des questions clés sont : qui ne devrait pas avoir connaissance de cette intervention ? Qui ne devrait pas être impliqué-e ? Peut-on faire quelque chose pour les changer en allié-es ou en personne neutre (plutôt qu'un obstacle) ?

Pensez aux potentiels freins à l'intervention. (Si tu penses à être un-e allié-e toi-même alors remplis les cases avec toi-même en tête.) Remplis la case si cette personne ou organisation :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">☐ Parlera de cette intervention à des personnes qui ne devraient pas être mises au courant – même si dans l'idée d'aider (ceci pourrait inclure la personne causant du tort, d'autres susceptibles de le répéter à la personne causant du tort, la police ou d'autres autorités qu'on ne voudrait pas impliquer – en tout cas pour le moment –, etc.).☐ Bénéficie considérablement de la violence ou en tout cas le pense☐ Pourrait souffrir de conséquences négatives d'être impliquée dans l'intervention contre la violence.☐ Croit que la violence est acceptable.☐ Est dépendant-e (financièrement, émotionnellement, du fait d'un statut d'immigré, etc.) de la personne causant du tort. | <ul style="list-style-type: none">☐ Est susceptible de se sentir menacé-e si des gens tentent d'intervenir contre la violence.☐ Accusera et culpabilisera la victime.☐ Pourrait d'une manière ou d'une autre faire du mal aux survivant-es ou augmenter leur vulnérabilité.☐ Est susceptible de s'en prendre à la personne causant du tort si iel apprend qu'une intervention est planifiée.☐ Aime trop colporter des ragots au point de pouvoir mettre en péril l'intervention.☐ Essaierait d'entraver l'intervention si iel en avait connaissance.☐ Sans trop savoir identifier pourquoi, vous donne l'impression qu'iel pourrait mettre en péril l'intervention. |
|--|--|

RÉSUMÉ DE LA CHECKLIST DES OBSTACLES

Si cette personne ou cette organisation semble constituer une entrave potentielle, quelle est la marche à suivre ? Regardez les suggestions de mesures ci-dessous et voyez si elles conviennent à votre situation.

1. Assurez-vous qu'iel n'en sache rien

- Convincez les gens de ne rien lui dire
- Assurez-vous que cette personne n'ait pas accès à vos canaux de communication (emails, notes, écoute des conversations, etc.)

2. Créez une diversion pour diminuer les chances qu'iel l'apprenne ou cause du tort.

3. Créez des plans de secours au cas où iel l'apprendrait ou causerait du tort.

- (Voir Section 4.B. Rester en sécurité)

☒ CHECKLIST DES AUTRES BLOCAGES D'UNE INTERVENTION

Il n'y a pas que des gens qui peuvent bloquer une intervention. Il y a aussi des éléments comme le temps, les ressources, la loi.

Cet outil est là pour vous aider à identifier ces autres blocages et à réfléchir à mettre en place des mesures pour les contourner.

RESSOURCES

- ☐ Pas de moyen de transport pour se réunir.
- ☐ Pas de lieu de rencontre adéquat : trop petit, trop public, trop chaud, trop froid, etc.
- ☐ Besoin de babysitting ou de gardiennage d'enfants pour se libérer.
- ☐ Besoins financiers tellement urgents que rien d'autre ne peut être envisagé.
- ☐ Autre :

TEMPS

- ☐ Délai ou échéance imminente, par exemple : il faut aider la personne à échapper à son partenaire qui revient dans deux jours.
- ☐ Les gens n'arrivent pas à trouver un créneau commun.
- ☐ Les gens n'ont pas le temps de se rencontrer du tout, par exemple : envoyez-moi des messages ou des emails, mais je ne peux rien faire d'autre.
- ☐ Les gens peuvent seulement contribuer à court terme, par exemple : je peux être présent·e la semaine ou le mois qui vient, mais ensuite je suis indisponible.
- ☐ Autre :

LOI OU AUTRE RÉGLEMENTATION

- ☐ Traiter de la maltraitance infantile sans vouloir la signaler – il faut alors penser qui serait dans l'obligation de signaler l'abus à la protection de l'enfance, par exemple un·e enseignant·e, un·e membre de services sociaux.
- ☐ Vouloir ou avoir besoin d'assistance médicale tout en sachant que les instances de soin sont dans l'obligation légale de signaler un abus sur personne mineure ou majeure à la police.
- ☐ Une personne impliquée est sans papiers et court le risque d'être débusqué·e par la police et d'être déporté·e.
- ☐ Une personne impliquée a des soucis avec la loi et court le risque d'être arrêté·e.
- ☐ Vouloir mettre au courant le lieu de travail, mais ne pas être certain·e de leur politique interne en matière de (risque de) violence – que font-ils en ce qui concerne les victimes et les personnes causant du tort ?
- ☐ Autre :



OUTIL C7. TABLEAU RÉSUMÉ DES ALLIÉ·ES ET OBSTACLES

Allié·e potentiel·le	Forces/rôles possibles	Risques/difficultés possibles	Point de contact	Sont-ils d'accord ? (Oui, non, besoin de plus d'info)

ÉTAPES SUIVANTES EN CE QUI CONCERNE LES ALLIÉ·ES :

Obstacles potentiels Nom de la personne/de la situation	Nuisible pour quelles raisons ?	Stratégies pour réduire le risque de nuisibilité

PROCHAINES ÉTAPES EN CE QUI CONCERNE LES OBSTACLES :

OUTIL C8. INVITER À PARTICIPER À UNE INTERVENTION

(Ceci peut être envoyé à un·e potentiel·le allié·e ou utilisé comme script pour s'adresser à un·e potentiel·le allié·e)

BONJOUR, JE VOUDRAIS TE PARLER DE...

(Insérer un résumé de la situation)

NOUS TE DEMANDONS SI TU ENVISAGERAIS DE TE JOINDRE À NOTRE GROUPE QUI...

(Insérer un résumé de la potentielle intervention)

NOUS PENSONS QUE TU POURRAIS ÊTRE LA BONNE PERSONNE POUR...

(Insérer un résumé du potentiel rôle à jouer)

NOUS AVONS PENSÉ À TOI COMME ALLIÉ·E POTENTIEL·LE PARCE QUE...

(tes connaissances, tes compétences, ton réseau, tes ressources, etc.)

NOUS TE DEMANDONS DE RESPECTER LES CHOSES SUIVANTES (MÊME SI TU DÉCIDES DE NE PAS PARTICIPER) :

Les personnes à qui c'est OK d'en parler :

Les personnes à qui ce n'est pas OK d'en parler :

Les requêtes de la personne survivante :

Les considérations particulières en ce qui concerne la personne causant du tort :

Les autres considérations particulières :

LES CHOSES QUE TA PARTICIPATION POURRAIT IMPLIQUER :

LES ÉTAPES SUIVANTES POUR PARTICIPER :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS DE QUESTIONS :

AUTRES INFORMATIONS POUR VOUS AIDER À VOUS PRÉPARER :



Informations en matière de violence : (pourrait inclure la *Section 2.2. Violence interpersonnelle* : les informations de base que tout le monde devrait avoir).

Informations concernant cette approche de la violence : (pourrait inclure la *Section 1. Introduction & FAQ*, la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir* et la *Section 3. Présentation du modèle, est-ce la bonne solution pour vous ?*)

4D FIXER LES OBJECTIFS

QUE VOULONS-NOUS ?

D.1. Que signifie fixer les objectifs ?

D.2. Définition des objectifs en 4 étapes

D.3. Conseils

D.4. Considérations spéciales

D.5. Notes pour faciliter

D.6. Histoire vécue et exemple

D.7. Outils pour fixer les objectifs



D.1. QUE SIGNIFIE FIXER LES OBJECTIFS ?

Questions clés

- Qu'est-ce que vous voulez ?
- Qu'est-ce que vous ne voulez pas ?
- Qu'est-ce que vous considérez comme un succès ?

Qu'est-ce que c'est ?

L'établissement d'objectifs comprend les mesures que les individus et le groupe prennent pour avancer vers un résultat ou un ensemble de résultats qui pourraient découler de leur action. L'établissement d'objectifs est le processus utilisé pour nommer un objectif ou un ensemble d'objectifs qui :

1. Peut être suffisamment consensuel pour que tout le monde avance ;
2. Aide à guider les prochaines étapes et actions ;
3. Crée des moyens pour que tout le monde puisse évaluer le succès ;
4. Peut guider la personne ou les personnes ayant causé du tort vers des mesures et des actions qui leur montreraient, à elles-mêmes et aux autres, qu'elles assument la responsabilité de lutter contre la violence, de réparer les torts et de changer leurs attitudes et leur comportement, en s'éloignant de la violence et en devenant responsable.

Pourquoi est-ce important ?

L'établissement d'objectifs définit une direction claire vers laquelle vous vous dirigez. C'est un guide pour montrer la voie durant les périodes de confusion. Cela permet également aux autres personnes impliquées dans l'intervention d'avoir une meilleure idée de ce pour quoi elles travaillent et de ce que l'on attend d'elles. Cela peut également inclure la personne ayant causé un préjudice.

Alors que tout le monde peut convenir qu'il faut mettre fin à la violence, nous, à Creative Interventions, avons constaté que le consensus s'arrête souvent là. Ce que des personnes entendent par là et comment iels pensent que cela devrait se produire peuvent être des points de conflit qui font échouer une intervention. Les outils d'établissement d'objectifs vous aident à comprendre qu'en tant qu'individus, vous pouvez entrer dans une intervention avec des idées différentes sur les objectifs, mais que ces différences peuvent être discutées et qu'un accord commun peut être trouvé. Cela vous aide également à transformer des objectifs vagues en quelque chose de plus concret, afin que vous puissiez avoir une idée plus précise du moment où les objectifs sont réellement atteints.

Fixer les objectifs en six étapes fondamentales :

L'établissement d'objectifs peut se composer de diverses étapes, notamment :

- #1** Nommer les objectifs. Établir concrètement quels sont les résultats qu'un individu ou un groupe veut et ne veut PAS – nous appelons ces résultats souhaités « objectifs ».
- #2** Nommez les limites. Établir concrètement les limites qu'un individu ou un groupe pourrait avoir, des choses qu'ils n'accepteront pas, une ligne qu'ils ne franchiront pas – nous appelons cela des « limites ».
- #3** objectifs et les limites déterminé-es (des individu pour parvenir à un accord).
- #4** Différencier les objectifs à court et à long terme. Différencier les objectifs immédiats ou à court terme des objectifs à plus long terme.
- #5** Prioriser les objectifs les plus importants. Hiéar ou deux qui sont les objectifs les plus importants. également aux objectifs les plus faciles à atteindre au moins au début.
- #6** Transposer les objectifs en plans d'action. Transposer ces objectifs en un plan ce plan peut être révisé ou modifié au fil du temps.

Différentes situations peuvent nécessiter différents types d'objectifs :

Lors de la définition des objectifs, il peut être utile de catégoriser également le type de relation dans laquelle la violence a eu lieu et ce que pourrait être l'issue de la relation. Les objectifs peuvent inclure quelque chose définissant la relation souhaitée comme résultat d'une intervention. Par exemple, voulez-vous rester en relation étroite avec la personne ayant causé du tort ? Voulez-vous coexister, mais ne pas rester en relation étroite ? Voulez-vous que la relation s'arrête ? Les différentes situations au sein desquelles la violence peut surgir comprennent :

- #1** Violence au sein d'une relation existante intime ou proche – avec intention de rester ensemble.
 - Le but peut être de rester ensemble dans une relation saine
- #2** Violence au sein d'une relation intime ou proche – sans intention de rester ensemble.
 - L'objectif peut inclure la séparation en toute sécurité
 - L'objectif peut inclure la possibilité de coexister dans la même communauté sans rester dans une relation intime
- #3** Violence résultant d'une ancienne relation – sans intention de rester ensemble ou de se remettre ensemble.
 - L'objectif peut inclure la séparation en toute sécurité
- #4** Relation non intime continue (collègue, ami·e, membre de la même organisation) – peuvent ne pas rester étroitement lié-es, mais peuvent encore partager la même communauté, le même espace ou les mêmes cercles.
 - L'objectif peut inclure de coexister en paix dans la même communauté

- #5 Violence causée par une connaissance dans la communauté, pas une relation étroite et ne partage pas le même espace ou les mêmes cercles.
 - La relation peut ne pas faire partie de l'objectif
- #6 Inconnu·e, ne sait pas ou ne peut pas identifier la personne
 - La relation peut ne pas faire partie de l'objectif

À quoi peuvent ressembler les objectifs ?

Dans la *Section 3.5. Ce que nous cherchons à réaliser : 3 domaines clés d'intervention*, nous avons introduit trois domaines fondamentaux d'intervention. On pourrait aussi dire que cela représente trois types d'objectifs :

- #1 Soutien aux survivant·es/victimes. Il s'agit d'assurer la santé d'une personne qui a été survivant·e/victime de violences et de répondre à ses besoins, notamment son besoin de sécurité. Cela peut également s'étendre aux enfants, aux membres de sa famille, à ses animaux de compagnie et à d'autres personnes qui dépendent d'un·e survivant·e/victime et de son bien-être.
- #2 Responsabilisation de la personne ayant causé le préjudice. Il s'agit d'inciter la personne ayant causé le préjudice à reconnaître ses violences, à y mettre fin et à en assumer la responsabilité, que ces violences soient intentionnelles ou non. Il s'agit également de changer ses attitudes et ses comportements afin que la violence cesse.

Si la responsabilisation n'est pas possible, il s'agit peut-être moins de responsabilisation que de prendre des mesures pour s'assurer que la violence cesse et ne se reproduit pas.
- #3 Responsabilisation communautaire ou changement social. Il s'agit de travailler avec les communautés pour reconnaître dans quelle mesure elles sont responsables des violences et pour y apporter des changements afin que les violences ne continuent pas. Cela pourrait faire référence à des violences directement causées par des communautés ou à des violences tolérées par des communautés qui n'ont pas fait assez pour s'assurer que ces violences ne se produisent pas.

Les objectifs peuvent être rattachés à un, deux ou à ces trois domaines. Cela peut être un moyen utile de réfléchir aux objectifs.

Nous voudrions peut-être aussi penser aux objectifs de manière plus spécifique pour qu'ils répondent à un besoin particulier et correspondent plus étroitement à notre propre situation et nos propres mots. Ce qui suit est une liste de certains domaines d'objectifs possibles. Certains de ces objectifs peuvent se chevaucher – les objectifs de mettre fin à la violence peuvent se chevaucher avec la sécurité, etc. Certains de ces objectifs peuvent provenir d'un·e survivant·e de la violence. D'autres peuvent provenir d'amis·es, de la famille et des membres de la communauté d'un·e survivant·e. Les objectifs peuvent également être définis par la personne qui a causé un préjudice, comme le montrent certains de ces exemples.

#1

Les objectifs concernant les premières étapes pour changer la situation de violence peuvent inclure de vouloir :

- Informer au moins une personne de confiance de ce qui se passe
- Trouver et prendre contact avec un numéro à appeler en cas d'urgence.
- Partager cette boîte à outils avec des ami·e·s proches.
- Prendre un premier rendez-vous d'admission avec le programme d'intervention pour les auteur·ices de violences, afin d'obtenir de l'aide pour mettre fin à ma propre violence.

#2

Les objectifs concernant la violence peuvent inclure de vouloir que :

- La violence physique cesse complètement.
- Toute violence verbale cesse complètement.
- Mes enfants soient libéré·es de la violence.
- Je puisse débattre sans craindre la violence physique.
- Je puisse refuser sans crainte un rapport sexuel.

#3

Les objectifs pour échapper au contrôle sont de pouvoir :

- Sortir sans avoir à le dire à mon partenaire.
- Obtenir un emploi sans être menacé·e ou traité·e de « mauvaise mère ».

#4

Les objectifs de sécurité sont de vouloir :

- Un plan d'urgence et au moins deux personnes à appeler en cas d'urgence.
- Que mes enfants se sentent en sécurité.
- Vivre sans peur la plupart des jours de la semaine.

#5

Les objectifs sur la relation sont de vouloir :

- Être dans cette relation sans que ma partenaire ait peur de moi.
- Mettre fin complètement à cette relation.
- Mettre fin à cette relation intime, mais rester ami·es si possible.
- Mettre fin à cette relation, mais assurer une coparentalité à nos enfants.
- Que mes ami·es comprennent la dynamique de la violence et soient de mon côté.
- Être entouré·e de gens en qui je peux avoir confiance.

#6

Les objectifs sur la façon dont l'intervention est menée sont de vouloir :

- Rencontrer la personne ayant causé du tort en face-à-face.
- Ne pas rencontrer la personne ayant causé du tort en face-à-face.
- Que la personne ayant causé du tort soit traitée avec compassion.
- Que la police ne soit pas impliquée.

#7

Les objectifs concernant les attentes vis-à-vis de la personne qui a causé du tort sont de vouloir :

- Qu'elle reste à l'écart et qu'elle arrête tout contact avec moi.
- Qu'elle reste à l'écart et qu'elle arrête tout contact jusqu'à ce que la sécurité soit établie.
- Qu'elle comprenne et admette ce qu'elle a fait.
- Des excuses sincères.
- Une réparation sous la forme de _____.
- Qu'elle respecte un espace sûr en évitant les endroits suivants : _____.
- Qu'elle recherche l'aide suivante et aille jusqu'au bout de ce travail : _____.

#8

Les objectifs concernant ce que nous attendons de la communauté (par exemple la famille, des ami-es, une organisation) sont de vouloir :

- Que la communauté comprenne comment elle a soutenu la violence et admette ce qu'elle a fait.
- Des excuses sincères de la part de la communauté.
- Que la communauté mette en place des mesures concernant la sécurité et la violence afin que cela ne se reproduise plus.

QUE SIGNIFIENT LES LIMITES ?

Les limites peuvent être des frontières que vous vous fixez afin de rester impliqué·e dans l'intervention. Il peut s'agir de limites personnelles telles que le temps que vous pouvez y consacrer.

Elles peuvent être des limites à la façon dont l'intervention se déroule.

Cette Boîte à outils vous invite à déterminer s'il y a des limites que vous ne voulez pas dépasser dans le cadre de l'intervention, et si c'est le cas, à les expliquer clairement afin que les autres les connaissent.

Par exemple :

- Je peux être impliqué·e dans cette intervention, mais je ne rencontrerai pas la personne ayant causé le préjudice.
- Je peux consacrer uniquement les soirs de la semaine à ces rencontres.
- Je veux savoir ce qui est mis en place pour ne pas gêner ce que le groupe essaie d'atteindre, mais je ne veux pas être impliqué·e autrement.
- Je serai impliqué·e, mais seulement tant que nous ne commettons pas d'actes de violence contre la personne ayant causé le préjudice.
- Je serai impliqué·e, mais je ne veux pas faire appel à la police.



UTILISATION DES OUTILS DE CETTE SECTION

Les outils de cette section proposent des guides pour nous aider en tant qu'individus et en tant que groupe à mieux comprendre ce que nous voulons et ce que nous espérons obtenir de notre intervention. Pour commencer, l'*Outil D1. Faire face aux sentiments négatifs et aux fantasmes* vous aide à faire le tri entre ce que vous voulez vraiment et ce qui est vraiment faisable.

L'*Outil D2. Guide de questions et tableau* peut être utilisé par des individus ou des groupes pour réfléchir aux objectifs de cette personne pour l'intervention. Une fois que les individus se sont réunis en groupe, l'*Outil D3. Tableau des objectifs combinés* et l'*Outil D4. Tableaux des objectifs collectifs* peuvent vous aider à passer d'objectifs individuels à des objectifs de groupe que vous pouvez toutes soutenir. Étant donné que l'établissement d'objectifs peut parfois être un processus compliqué, en particulier lorsque vous travaillez ensemble en tant que grand groupe, l'*Outil D5. Liste de vérification des objectifs collectifs et des prochaines étapes* peut vous aider à rassembler tous ces objectifs dans une seule liste.

Enfin, l'*Outil D6. Transformer les objectifs en actions* vous aide à passer des objectifs généraux aux étapes concrètes pour faire de ces objectifs une réalité.

D.2. FIXER LES OBJECTIFS DANS LES 4 PHASES

Dans la *Section 3.6. Les interventions au fil temps : 4 étapes*, la Boîte à outils propose de penser l'intervention en 4 phases : 1) Démarrage, 2) Planification/Préparation, 3) Passage à l'action et 4) Suivi.

L'établissement d'objectifs est une étape importante dans l'intervention en cas de violence. Au fil du temps, les objectifs peuvent changer. Se référer régulièrement aux objectifs définis permet de s'assurer qu'ils correspondent toujours à ce que vous voulez, de vérifier qu'ils sont réalistes et de permettre aux personnes avec lesquelles vous travaillez de rester sur la même longueur d'onde.

PHASE 1 : DÉMARRAGE

Lorsque vous commencez, vos objectifs les plus importants peuvent être des objectifs à court terme, notamment garantir une sécurité immédiate, rassembler des personnes pour vous aider ou trouver quelqu'un·e à appeler pour obtenir de l'aide.

Les objectifs à long terme peuvent être importants pour définir votre direction et voir comment la situation a pu évoluer ou comment vos sentiments sur ce que vous voulez peuvent changer.

Si seulement une ou deux personnes sont impliquées au début de cette intervention, alors les objectifs peuvent être un processus individuel plutôt que collectif.

PHASE 2 : PLANIFICATION/PRÉPARATION

Au fur et à mesure que vous planifiez une intervention et que vous rassemblez éventuellement plus de personnes, vos objectifs peuvent commencer à se développer. Vous devrez peut-être clarifier vos objectifs à long terme afin de mieux orienter vos plans. Vous devrez peut-être faire un travail de groupe pour parvenir à un consensus sur les objectifs. Si vous avez commencé par vous fixer des objectifs à vous-même, les objectifs peuvent s'étendre pour inclure le groupe ou vous devrez peut-être communiquer vos objectifs à d'autres et vous assurer qu'ils comprennent et acceptent ces objectifs.

PHASE 3 : PASSAGE À L'ACTION

Au moment où le groupe commence à agir, il est bon d'avoir un ensemble solide d'objectifs que toutes les participant·es comprennent, approuvent et ont en mémoire.

PHASE 4 : SUIVI

Lorsque votre groupe commence à clore un processus d'intervention ou une phase du processus, vous pouvez revenir aux objectifs pour mesurer votre succès, célébrer les objectifs que vous avez pu atteindre et vous rappeler ce que vous devez continuer à faire à l'avenir.



OUTILS ASSOCIÉS

Le processus de la *Section 4.A. Faire le point* peut impliquer de clarifier ce que peuvent être les objectifs de quelqu'un·e.

Les outils d'aide à la prise de décision, y compris l'établissement d'objectifs, se trouvent à la *Section 4.G. Travailler ensemble*.

Les outils permettant de lier les objectifs aux façons dont vous vous attendez à ce que la personne ou les personnes ayant causé le préjudice assument la responsabilité de la violence se trouvent dans la *Section 4.F. Responsabilisation*.

Les outils pour vous aider à prendre des mesures pour atteindre les objectifs se trouvent dans la *Section 4.H. Garder le cap*.

D.3. CONSEILS POUR FIXER LES OBJECTIFS

#1 LIRE LES INFORMATIONS DE BASE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

La violence interpersonnelle est compliquée. Bien que nous entendions peut-être davantage parler de violences conjugales ou de violences sexistes et sexuelles en ce moment, de nombreux malentendus et de nombreuses idées fausses subsistent encore à propos de la violence interpersonnelle et de comment l'aborder. Lisez la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*, et en particulier la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* pour acquérir une image plus claire de ce qui se passe. La *Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence*, présente également des bases importantes sur les interventions issues de l'expérience de Creative Interventions.

Partagez ces informations avec d'autres personnes qui peuvent être impliquées dans une situation de violence et qui peuvent avoir besoin de ressources pour les aider à savoir quoi faire.

#2 LES OBJECTIFS PEUVENT ÊTRE ÉNONCÉS EN TERMES DE CE QUE LES GENS VEULENT ET NE VEULENT PAS

Demandez à la fois ce que vous voulez et ce que vous ne voulez pas pour obtenir une idée plus complète des objectifs.

#3 NE PRÉSUMEZ PAS QUE LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT ENSEMBLE PARTAGENT LES MÊMES OBJECTIFS, CONCRÉTISEZ LE PROCESSUS DE PARTAGE DES OBJECTIFS

De nombreuses personnes s'accordent à dire qu'elles ne veulent pas de violence, mais peuvent ne pas être d'accord sur les détails. Il est important de s'assurer que les gens connaissent clairement leurs propres objectifs, les objectifs des autres et comment ils peuvent se réunir pour s'entendre sur ces objectifs.

#4 DISTINGUEZ LES OBJECTIFS FANTASMÉS DES OBJECTIFS RÉELS

Il y a de la place pour que les gens rêvent de ce qu'ils voudraient dans un monde idéal, y compris des mondes imaginaires de vengeance ou le fantasme d'une fin parfaite. Cela peut être une étape importante vers des objectifs plus réalistes, des objectifs qui ne causeront pas plus de mal ou des objectifs plus adaptés à vos valeurs supérieures. Prenez le temps de séparer les objectifs imaginaires des objectifs réels. Voir l'*Outil D1. Faire face aux sentiments négatifs et aux fantasmes* pour obtenir de l'aide.

#5 LES OBJECTIFS PEUVENT ÊTRE ET DEVRAIENT ÊTRE REVUS

À un certain stade, vous souhaitez fixer les principaux objectifs sur lesquels vous vous accordez et que vous garderez à l'esprit. Même si ces objectifs restent identiques, il est bon de vérifier qu'ils sont toujours pertinents quand la situation évolue.

#6 COMMUNIQUEZ LES OBJECTIFS QUAND DE NOUVELLES PERSONNES S'IMPLIQUENT

Il est facile d'oublier de partager des objectifs ou de supposer que les gens ont les mêmes objectifs lorsque de nouvelles personnes s'impliquent. N'oubliez pas d'expliquer soigneusement les objectifs pour vous assurer que les nouvelles personnes les connaissent et les acceptent.

#7 DISTINGUEZ LES OBJECTIFS ATTENDUS DE L'INTERVENTION DES OBJECTIFS QUI PEUVENT ÊTRE ATTEINTS PAR D'AUTRES MOYENS

Les interventions n'atteignent pas toujours leurs objectifs. Par exemple, des participant·es peuvent viser une guérison émotionnelle qui peut n'être que partiellement satisfaite par les gens qui sont en soutien, mais qui peut être satisfaite avec le temps, une thérapie, un soutien spirituel, le soin de soi ou d'autres moyens extérieurs à l'intervention.

#8 ANTICIPEZ LES CONFLITS D'OBJECTIFS

Alors que les gens voudront généralement un bon résultat, les objectifs spécifiques et les limites peuvent différer et même être contradictoires. Les outils aident les individus à réfléchir à leurs propres objectifs et à se réunir pour voir si les objectifs des gens : a) ne sont pas en conflit ; ou b) peuvent être acceptés après des compromis. S'il y a trop de désaccord, il est possible que quelqu'un·e décide de quitter l'intervention ou que le groupe se dissolve. Il existe des outils pour vous aider à franchir ces étapes.

#9 RÉFLÉCHISSEZ AUX OBJECTIFS QUI SERAIENT « ASSEZ BON »

Il est bon de viser haut en termes d'objectifs – de penser à ce que vous voulez vraiment. Il peut également être important de réfléchir à ce qui serait « assez bon ». Que pourrions-nous considérer comme un succès – même si nous n'atteignons pas tous nos objectifs ?

D.4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Les objectifs peuvent provenir de différents individus ou groupes impliqués dans une situation de violence. Par exemple, les objectifs peuvent être proposés par :

- Un·e survivant·e/victime
- Des allié·es communautaires
- La personne (ou les personnes) ayant causé le préjudice
- Une équipe composée de personnes mentionnées ci-dessus

Les objectifs peuvent également être destinés à différents individus ou groupes impliqués dans une situation de violence. Par exemple, les objectifs peuvent viser :

- La sécurité ou le bien-être des survivant·es/victimes
- La sécurité des enfants ou d'autres personnes vulnérables
- La sécurité communautaire ou le sens des responsabilités de la communauté
- Des personnes ayant causé le préjudice qui se responsabilisent
- Des personnes ayant causé le préjudice pour les soutenir et assurer leur sécurité

On peut s'attendre à ce que les objectifs soient atteints grâce à l'intervention. Mais les objectifs peuvent également être atteints grâce à des choses qui se produisent en dehors de l'intervention.

Voir l'*Outil D1 : Faire face aux sentiments négatifs et aux fantasmes*, pour savoir comment séparer les fantasmes de la réalité. Une évolution vers des objectifs qui correspondent davantage aux valeurs du groupe peut ainsi permettre de les atteindre de manière réaliste.

De nombreuses interventions calqueront leurs objectifs sur ceux énoncés par les survivant·es/victimes.

De nombreuses organisations anti-violence ont pour philosophie d'être centrées sur les survivant·es. Cela signifie qu'elles croient que les survivant·es devraient être les personnes qui déterminent les objectifs et ce qui doit être fait pour atteindre ces objectifs.

Cette boîte à outils ne suppose pas que les interventions seront nécessairement dirigées par les survivant·es, bien que ce soit une possibilité. Cependant, les objectifs des survivant·es/victimes constituent une partie importante des interventions. Ils doivent être sérieusement pris en considération parce que les survivant·es/victimes ont souvent subi le préjudice le plus grave.



Ce sont souvent les survivant·es/victimes qui comprennent le mieux la dynamique de la violence. Les violences ont souvent imposé aux survivant·es/victimes une perte de contrôle de leur vie, faisant du contrôle des résultats ou des objectifs de l'intervention une partie importante de la solution à la violence.

Il est important que le groupe ne crée pas une situation dans laquelle un·e survivant·e/victime soit isolé·e et voie ses objectifs jugés par un groupe qui peut avoir des buts clairement différents. Dans le même temps, un environnement dans lequel les allié·es de la communauté peuvent énoncer leurs objectifs, même s'ils sont différents ou en conflit avec celui du·de la survivant·e, devrait également être pensé et autorisé. L'établissement d'objectifs est finalement un processus de négociation. Les allié·es de la communauté peuvent facilement et naturellement en venir à concevoir les objectifs des survivant·es comme étant les leurs. Le processus peut conduire à un dialogue dans lequel les objectifs de chacun·e évoluent vers un accord mutuel (ou un consensus) ou dans lequel le processus de groupe finit par créer des objectifs collectifs qui sont en fait meilleurs et plus solides que ceux de n'importe quel individu.

Si vous êtes un·e survivant·e/victime, vous voudrez peut-être réfléchir à vos objectifs par vous-même avant de les présenter au groupe. Vous voudrez peut-être demander à quelqu'un·e de vous soutenir dans ce processus afin que vous puissiez déterminer s'ils représentent vraiment ce que vous voulez et que vous puissiez vous préparer aux désaccords ou aux défis du groupe. Vous pouvez séparer les objectifs très importants à vos yeux et ceux sur lesquels vous êtes ouvert·e aux compromis.



L'approche de cette Boîte à Outils est communautaire. Elle prend en compte les préjudices subis par les communautés, qui sont également lésées par la violence tout en ayant la responsabilité de lutter contre celle-ci. Par conséquent, il est possible que les objectifs définis par les survivant·es/victimes soient compris et respectés par les allié·es de la communauté tout en étant complétés par les objectifs communautaires.



Si vous êtes un·e allié·e de la communauté, vous pensez peut-être qu'il serait plus approprié de suivre les objectifs du·de la survivant·e/victime. Vous souhaitez peut-être aussi réfléchir à vos propres objectifs et aux objectifs qui pourraient répondre à quelque chose qui relève davantage d'une préoccupation au niveau communautaire. L'important est d'être clair·e sur les objectifs qui sont importants pour vous en tant qu'individu et d'être conscient·e de ce que vous ressentez à propos de tout compromis qui pourrait survenir dans un processus de groupe. De cette façon, vous pourrez avancer avec confiance dans le processus de groupe et ne pas laisser les différences entraver votre capacité à avancer en tant que membre d'une équipe stable ou d'un processus de groupe solide.

**PERSONNE
CAUSANT
DU TORT**

Le groupe peut également avoir l'occasion de soutenir la personne ayant causé le préjudice dans un processus de définition d'objectifs séparé de celui des survivant·es, mais qui peuvent finalement se rejoindre dans le cadre des objectifs collectifs. S'il s'agit du début d'un processus, on peut alors soutenir et permettre à la personne ayant causé le préjudice de nommer des objectifs qui peuvent être à l'opposé de la responsabilisation, tels que « faire en sorte que le processus soit rapide », « vouloir que les survivant·es assument une grande part de responsabilité », « pouvoir s'excuser et passer à autre chose » ou « ne pas vouloir du tout de ce processus ». Mais il faut recevoir ces objectifs dans un espace séparé où ils mèneront ensuite à des buts plus productifs qui seront en accord avec le processus d'intervention et qui pourront inclure la responsabilisation.



Si vous êtes une personne ayant causé du tort ou qui est accusé·e de l'avoir fait, le processus d'établissement d'objectifs peut être difficile. Les objectifs du groupe, y compris ceux des survivant·es, peuvent au moins au début sembler injustes ou oppressants. Vous pouvez vous sentir jugé·e et avoir l'impression d'avoir peu de contrôle. Vous pouvez recevoir une liste d'objectifs de groupe que vous n'avez pas aidé à établir, mais qui peut inclure des choses que vous devez faire. Cela peut être un processus très difficile et pourtant important de voir comment vos propres objectifs personnels peuvent changer tout au long de ce processus. Vous pouvez réfléchir à la façon dont vous pouvez nommer vos objectifs personnels, tels que réfléchir à la raison pour laquelle les gens perçoivent vos attitudes ou vos actions comme nuisibles, penser à son impact sur les autres, assumer vos responsabilités, rester connecté·e aux personnes qui vous sont chères ou mettre fin à votre propre schéma de violence. Il est utile de demander et d'obtenir du soutien pour vous aider dans ce processus.

D.5. NOTES POUR FACILITER

FACILITA- TEUR·ICE

Aider le groupe dans le processus de détermination des objectifs est une étape très importante, et qui peut être difficile. Votre tâche n'est PAS de faire en sorte que tout le monde soit d'accord sur tout, mais de guider le groupe à travers un processus qui rend les accords possibles et qui permet une discussion franche des désaccords. Nous donnons ci-dessous des conseils pour faciliter une discussion de groupe qui cherche à fixer les objectifs.

Les objectifs du groupe peuvent provenir de la mise en commun des objectifs individuels que les participant·es ont conçus en dehors des réunions. Vous pouvez aussi prendre du temps pendant les réunions pour demander aux participant·es de s'asseoir seul·e ou par petits groupes afin de réfléchir à des objectifs individuels qui pourront être présentés à l'ensemble du groupe.



#1

RÉFLÉCHISSEZ À LA MANIÈRE DONT LES GENS PEUVENT PENSER AUX OBJECTIFS INDIVIDUELS POUR SE PRÉPARER À SE METTRE D'ACCORD SUR LES OBJECTIFS DU GROUPE

Vous pouvez organiser un processus en dehors du groupe ou bien, lors d'une réunion, accorder du temps à chacun·e pour réfléchir et écrire sur leurs objectifs individuels.

#2

COMPRENEZ LA SINGULARITÉ DES OBJECTIFS DES SURVIVANT·ES

Il est important d'accorder une attention particulière aux objectifs des survivant·es/victimes dans toutes les interventions. Cela est vrai que les survivant·es/victimes mènent l'intervention, soient au centre de celle-ci ou bien restent plus en retrait.

Quand un processus est dirigé par un·e survivant·e ou qu'un·e survivant·e y est activement impliqué·e, la facilitation devrait se faire de façon que ses objectifs soient exprimés en premier et rédigés de manière que tout le monde puisse les comprendre et les mémoriser. Assurez-vous que les participant·es aient bien compris quels étaient ces objectifs et qu'ils n'aient pas besoin de clarification supplémentaire.

#3 AIDEZ LES PARTICIPANT·ES À REPÉRER LES FANTASMES

Il est normal de venir avec des objectifs qui sont des fantasmes, qui sont par exemple des fantasmes de vengeance ou de résolution rapide et parfaite des problèmes. Vous devez arriver à des objectifs qui soient réalistes et qui n'entraînent pas plus de violence. Aidez-vous de l'Outil D1 : *Faire face aux sentiments négatifs forts et aux fantasmes*.

#4 CONCEVEZ UN PROCESSUS OÙ CHACUN·E PUISSE EXPRIMER SES OBJECTIFS INDIVIDUELS COMME UNE ÉTAPE VERS L'ÉTABLISSEMENT DE BUTS COMMUNS AUXQUELS TOU·TES ADHÈRENT

- a. Mettez en place une procédure où chaque personne pense à ses objectifs personnels et voit comment ils sont conformes aux buts des autres, s'y ajoutent ou entrent en conflit avec eux. Vous pouvez par exemple demander à chaque personne d'énoncer ou de rédiger ses objectifs. Elle peut toujours passer son tour si elle le souhaite.
- b. Rassemblez tous ces objectifs de façon que tout le monde puisse les voir, par exemple en demandant aux participant·es d'écrire leurs objectifs sur un tableau ou sur un chevalet de conférence ou en leur demandant de les écrire sur des Post-its et de les coller sur un mur. Vous pouvez imaginer d'autres façons créatives de les rendre visibles par tout le monde.
- c. Aidez le groupe à déterminer quels objectifs coïncident (vous pouvez les marquer d'une étoile).
- d. Aidez le groupe à identifier les objectifs qui sont individuels sans être collectifs. Aidez-les à déterminer les objectifs minimum non négociables.
- e. Aidez le groupe à identifier comment les objectifs individuels ou non négociables peuvent être maintenus sans entraver les objectifs généraux (marquez-les d'une croix).
- f. Aidez le groupe à voir quels objectifs individuels ou non négociables contradictoires pourraient être abandonnés pour conserver des objectifs sur lesquels tout le monde est d'accord (marquez-les d'un point d'interrogation)
- g. Aidez le groupe à déterminer et à clarifier les objectifs collectifs. Attendez-vous à des changements d'opinion et à des discussions pour convaincre les autres.
- h. Vérifiez que tout le groupe adhère à ces objectifs. Regardez s'il reste des points d'interrogation et s'ils peuvent être abandonnés ou remplacés par des croix ou des étoiles.
- i. Écrivez les objectifs communs et les objectifs non négociables ainsi que les questions ou les réserves les concernant. Vous pourrez y revenir plus tard.

D.6. HISTOIRE VÉCUE ET EXEMPLE

Histoire D : Une communauté répond à la violence conjugale

Il y a deux ans, j'ai épousé un homme avec qui j'étais depuis dix ans et notre relation avait des problèmes. Pendant la dernière année de notre mariage, mon ex-mari suivait une formation d'officier de police et, en même temps, nous avons déménagé dans un autre État. Nous étions confrontés à de graves difficultés dans notre mariage et la situation empirait. Je commençais à craindre de plus en plus une personne avec qui je m'étais sentie vraiment en sécurité.

J'ai trois enfants de 10, 6 et 4 ans, qui étaient témoins de beaucoup de disputes, de beaucoup de cris, de beaucoup de portes qui claquaient et de nombreuses choses dont le spectacle leur donnait un sentiment d'insécurité. Mon foyer semblait de plus en plus dangereux. J'avais peur de quitter la maison. J'avais peur de rentrer à la maison. J'avais peur de dormir dans mon lit.

La goutte qui a fait déborder le vase s'est produite un soir où j'étais allée chez des amis et mon partenaire m'avait suivi dans sa voiture. Et quand je suis arrivé à la maison de mes amis, il pila et sortit de sa voiture en hurlant des choses horribles sur moi. J'avais très peur, mais je ne savais pas quoi faire. Je savais qu'il me suivrait partout où j'irais. J'ai décidé d'aller sur mon lieu de travail qui était tout proche et qui était vide, car c'était la nuit. J'y suis finalement entrée, j'ai attendu quelques minutes et il est parti.

J'ai appelé une amie qui m'a rejointe au bureau. Elle m'a suggéré d'appeler une autre amie qui avait une maison où je pourrais aller le temps de décider ce que je devais faire, et c'est ce que j'ai fait. Quand nous y sommes arrivées, elles se sont assises autour de moi dans le salon et m'ont assuré que j'étais en sécurité dans cette maison, que j'y étais la bienvenue et qu'elles me comprenaient. À ce moment-là, je fuyais un homme qui était furieux et armé et je me sentais encore mal. J'avais l'impression d'exposer des gens à une chose que je ne contrôlais pas et qui me terrifiait. Mais je ne savais pas quoi faire d'autre et elles me disaient que c'était là qu'elles voulaient que je sois.

Mes amies m'ont demandé s'il y avait d'autres gens que je pouvais rassembler, que je pouvais appeler, qui pourraient me soutenir à ce moment-là. Je dois dire que je faisais partie d'une organisation communautaire dédiée à la lutte contre les violences sexuelles, ce qui signifie que je pouvais répondre que je connaissais des gens qui seraient en mesure de former un groupe de soutien. Je savais que, si j'avais besoin d'aide, des gens viendraient, me parleraient et que nous pourrions résoudre le problème ensemble. Et donc cela ne m'a pas paru bizarre de rencontrer ou d'appeler des gens et de leur dire, « Hé, j'ai besoin d'aide, et voilà ce qui se passe. »

Et en même temps, faire moi-même l'expérience de ces choses me faisait sentir que les gens allaient me voir différemment, me juger, penser que je suis hypocrite, penser que je suis faible. Et je me souviens que cela m'inquiétait vraiment pendant les premiers jours. Mais les gens m'ont rassurée en me disant que c'était exactement à cela que l'organisation servait, et que subir des violences n'avait rien à voir avec être fort ou faible, mais que c'était simplement subir des violences. C'était comment nous choisissons d'y faire face qui était important.

Nous avons donc passé quelques coups de téléphone et demandé à des gens de nous rejoindre. Sept ou huit personnes se sont jointes à nous et nous avons commencé à discuter de ce qu'il fallait faire. À ce moment-là, je me sentais complètement désespérée. J'étais encore à me demander : « Est-ce que cela m'arrive vraiment à moi ? » et « Qu'est-ce que je peux faire pour arranger ça ? » plutôt qu'à penser au lendemain ou à la semaine prochaine.

Mais je crois que mes demandes étaient quelque chose comme : je veux être chez moi ; je veux que mes enfants se sentent en sécurité ; et je crois que j'ai dit « Je veux qu'il parte. »

Je crois que c'était tout à ce moment-là, et ensuite nous avons réfléchi pour savoir ce qu'il fallait faire tout de suite, dans une heure, dans un jour, dans une semaine pour que ces demandes soient satisfaites. Nous avons examiné la question : alors si je veux être chez moi, comment pouvons-nous arriver à ça ? Comment s'assurer que j'y serai en sécurité ? Et je crois qu'une des réponses à cette question a été, au moins dans un futur proche, d'avoir des gens à la maison avec moi.

Nous avons finalement établi un emploi du temps. Nous avons envoyé un courriel avec un emploi du temps pour la semaine, avec des blancs que les gens pouvaient remplir, et j'ai été stupéfaite parce que des gens l'ont effectivement rempli. Et ils sont venu·es chez moi. Ils sont venu·es tous les jours pour s'installer dans le salon, et apporter de la nourriture, et s'asseoir ensemble. J'en étais stupéfaite. C'est ainsi que nous sommes parvenu·es à faire de ma maison un espace à nouveau sûr.

Quand nous avons réfléchi pour savoir s'il fallait appeler la police ou pas, j'ai senti que j'avais besoin d'aide pour calmer la situation, mais je ne savais pas quoi faire parce que si je ne pouvais pas appeler ses amis au travail, je ne pouvais pas les faire venir... Et ce n'était pas correct de les appeler de manière non officielle, parce que qui sait ce qui aurait pu arriver. Et on n'était pas sûr non plus du résultat si on les appelait de manière officielle.

Nous avons donc réfléchi à qui pouvait lui parler. Et nous avons trouvé quelqu'un dans la communauté à qui il pourrait parler s'il était prêt à le faire. Ma mère lui a parlé et elle était prête à s'occuper de lui. Il était totalement en rage, et pour une raison qui m'échappe elle n'était pas intimidée par lui et elle a réussi à lui parler très calmement.

J'avais des gens qui vérifiaient que j'allais bien, des gens qui passaient la journée avec moi, d'autres qui restaient la nuit pendant le week-end, et je me sentais bien. Je me sentais tellement bien d'avoir cette maison pleine, vous savez, cette maison où des gens arrivaient, jouaient avec les enfants, faisaient de l'art dans la cuisine, il y avait toujours quelqu'un qui faisait du thé et je ne me sentais jamais seule.

Si on doit parler de succès, je pense que le plus grand est que j'ai obtenu les trois choses que j'ai demandées, que j'ai identifiées comme ce que je voulais. Que mes enfants ont traversé cette

période en se sentant en sécurité ; qu'il a quitté la maison ; que j'ai pu retourner chez moi ; et tout cela est arrivé assez rapidement. Donc en termes de succès je dirais que, pour moi en tant que survivante, ce sont les succès les plus importants.

Un autre succès en matière de communication est d'avoir immédiatement fait une liste de numéros de téléphone. C'est une des premières choses que nous avons faite et je savais que j'avais toujours quelqu'un à appeler. Et les gens m'appelaient et vérifiaient que tout allait bien. À cette époque, je pense que c'était dur. Je craignais que les gens fassent un burn-out. Je m'inquiétais que les gens puissent se sentir submergés par moi et mes affaires.

Je n'avais pas à constamment demander de l'aide, d'heure en heure, parce que nous avons identifié mes besoins à l'avance et il y avait suffisamment de personnes impliquées. Je sentais que personne ne portait toute la charge ni ne portait plus qu'elle ne pouvait le faire. Ce n'était certainement pas que les choses semblaient faciles. Elles étaient vraiment dures à supporter. Je pense que ce qui a aidé, c'était que nous ne menions pas une intervention du genre « Comment allons-nous nous débarrasser de lui ? » C'était plutôt « Comment nous assurer que personne ne subirait de préjudice dans la communauté ? Comment nous assurer que nous avons fait de notre mieux pour gérer cette situation ? » Le problème était constamment le préjudice. Le problème était constamment les événements, les comportements, les choses qui arrivaient et qui pouvaient porter préjudice. Mais ce n'était pas lui le problème ni le fait que je veuille rester à la maison aussi longtemps que nécessaire.

Cela m'a permis de sentir que je pouvais venir dans cet espace et dire ce dont j'avais besoin, et à cette époque j'avais besoin de ne pas lui causer du tort en mobilisant le pouvoir de l'État, que cela me soit profitable ou pas. Cela ne pouvait qu'avoir des conséquences négatives pour lui.

Ensuite, j'ai dû prendre des décisions à propos de ce dont j'avais vraiment besoin pour mener mon travail à bien, m'occuper de mes enfants, survivre à chaque journée, guérir.

Nous devons mettre notre confiance dans le fait que les gens sont expert·es de leur propre vie, les prendre au sérieux et nous fier aux gens pour qu'ils naviguent de la violence à la transformation. Je pense que le mieux est que cela vienne des gens qui subissent les préjudices et ont une vision de ce qu'ils veulent. Et donner aux gens le temps d'identifier ce qu'ils veulent et accepter l'inconfort de pas pouvoir sauver quelqu'un·e d'une manière simple et rapide. Je pense que ce sont les valeurs qui ont le plus contribué à ma guérison.



Adapté de la transcription de Community Responds to Domestic Violence disponible sur le site Story Telling & Organization Project (STOP) www.stopviolenceeveryday.org. La version audio de cette histoire est aussi téléchargeable (en anglais) sur ce site.

OUTILS

4.D FIXER LES OBJECTIFS



Outil D1 : Faire face aux sentiments négatifs et aux fantasmes

Outil D2 : Guide de questions et tableau

Outil D3 : Tableau des objectifs combinés

Outil D4 : Tableau des objectifs collectifs

Outil D5 : Fiche de vérification des objectifs collectifs et des prochaines étapes

Outil D6 : Transformer les objectifs en actions

OUTIL D1 : FAIRE FACE AUX SENTIMENTS NÉGATIFS ET AUX FANTASMES

Quand on fixe les objectifs d'une intervention dans une situation de violences, il est courant que des participant·es éprouvent des sentiments très négatifs ou expriment des fantasmes ou des attentes irréalistes. À un certain point de la phase de définition des objectifs, il est bon de laisser s'exprimer toute la gamme des sentiments, même s'ils vous paraissent excessifs. Envisager toute la gamme des objectifs possibles engendrés par une situation de violence est un moyen d'exprimer des sentiments négatifs et des fantasmes, mais aussi des objectifs plus réalistes.

Par exemple, un·e survivant·e pourrait exprimer ses objectifs de la manière suivante :

- J'aimerais que la personne ayant causé le préjudice soit morte ou expérimente la même souffrance qu'elle m'a fait subir.
- J'aimerais que la personne ayant causé le préjudice soit publiquement humiliée ou blessée pour qu'elle sache qu'elle ne le refera jamais.
- J'aimerais que ça ne me soit jamais arrivé.
- J'aimerais me sentir comme avant que cela arrive.

Les allié·es pourraient dire :

- J'aurais aimé que le·la survivant·e soit parti·e.
- J'aimerais que le·la survivant·e coupe tout contact avec la personne ayant causé le préjudice.
- J'aimerais que le·la survivant·e passe à autre chose.
- J'aimerais que quelqu'un d'autre gère tout ça.

La personne ayant causé le préjudice pourrait vouloir des choses comme :

- J'aimerais que tout le monde me pardonne et oublie tout ça.
- J'aimerais que tout le monde comprenne que j'étais sous une énorme pression et soit indulgent·e.
- J'aimerais que tout le monde sache que le·la survivant·e le méritait et que n'importe qui aurait fait la même chose à ma place.
- J'aimerais que ça ne soit jamais arrivé.

Bien que des réponses extrêmes et des fantasmes puissent être normaux, nous vous demandons de penser aux questions suivantes en étudiant si vous voulez atteindre un objectif ou pas :

- Valeurs. Est-ce que cet objectif correspond à vos valeurs ?
- Étude de risque. Est-ce qu'atteindre ces buts mènera à plus de violences pour vous ou les autres, va susciter des représailles, etc. ?
- Réaliste ou faisable. Est-ce qu'il est réellement possible d'atteindre ce but ?



OUTIL D2. GUIDE DE QUESTIONS ET TABLEAU

Il y a quelques questions basiques auxquelles penser en cherchant à définir les objectifs. Elles peuvent être posées individuellement ou en groupe.

Si le processus est dirigé par un·e survivant·e/victime, c'est-à-dire si le processus va mettre en priorité les objectifs de ce·tte survivant·e/victime, alors on devrait se concentrer sur ses besoins et ses désirs. D'autres peuvent aussi lire ces questions et y réfléchir pour elleux-mêmes et aussi se concentrer sur les besoins des survivant·es/victimes et de la communauté.

GUIDE DE QUESTIONS

Qu'est-ce que je veux ?

- Pour moi-même
- Pour les survivant·es/victimes (si ce n'est pas moi)
- Pour d'autres personnes importantes (enfants, autres membres de la famille, ami·es, collectif, etc.)
- Pour la personne ayant causé le préjudice (si ce n'est pas moi)
- Pour une communauté plus large (il peut être utile de préciser de qui nous parlons)

Qu'est-ce que je ne veux PAS (vous pouvez utiliser les catégories précédentes) ?

Qu'est-ce qui est important pour moi ? Il peut s'agir de valeurs ou de personnes ou de façons de faire les choses.

Quels sont vos besoins (ou objectifs) les plus importants ?

Est-ce qu'il y a quelque chose que vous devez absolument avoir ou faire ?

Est-ce que ces objectifs sont compatibles avec mes valeurs ? Est-ce qu'il y a quelque chose que je voudrais ajouter ou retirer après avoir réfléchi à cette question ?

Est-ce que certains objectifs sont plus faisables que d'autres ? Lesquels sont les plus faisables ? Est-ce qu'il y a quelque chose que je voudrais ajouter ou retirer après avoir réfléchi à cette question ?

Est-ce que la réalisation de certains de ces objectifs pourrait entraîner plus de violences envers moi, envers le·la survivant·e/victime, envers la personne ayant causé le préjudice ou envers d'autres personnes, est-ce qu'elle pourrait donner lieu à des représailles, ou d'autres choses ? Est-ce qu'il y a quelque chose que je voudrais ajouter ou retirer après avoir réfléchi à cette question ?

Est-ce que certains objectifs sont des fantasmes ? Est-ce qu'il y a quelque chose que je voudrais ajouter ou retirer après avoir réfléchi à cette question ?

Qu'est-ce que je considérerais comme un succès ?

Quels objectifs je considérerais comme « assez bons » ?

Est-ce que je peux classer ces objectifs en « à long terme » et « à court terme » ? (Si c'est le cas, vous pouvez le faire)



TABLEAU DE MISE EN PLACE DES OBJECTIFS

Après avoir répondu aux questions, regardez si vous pouvez écrire les objectifs dans le tableau suivant. Le tableau vous aidera à vous y référer et à les partager avec d'autres.

Objectifs/Besoins (ou à éviter) Marquez avec * si nécessaire ou important.	Pour qui ?	Cet objectif est-il réaliste ? (oui, non, peut-être)	Court terme ou long terme ?	Autre chose ?
Je veux				
Je ne veux pas				
Limites ou objectifs minimums				

RAPPELEZ-VOUS : Les limites et les objectifs minimums sont des limites que vous vous fixez pour rester engagé-e dans l'intervention. Il peut s'agir de limites personnelles, comme le temps que vous pouvez y consacrer et aussi de limites sur la façon dont l'intervention se déroule (voir *Section D. 1. Que signifie fixer les objectifs ?* pour plus de détails sur les limites).



OUTIL D3 : TABLEAU DES OBJECTIFS COMBINÉS

Après que les personnes impliquées dans l'intervention ont pu compléter la feuille de travail de leurs objectifs, ce tableau peut être utilisé pour aider à rassembler les réponses individuelles et à développer les objectifs partagés en tant que groupe.

Brainstorming des objectifs Listez les objectifs de tout le monde ici	Objectifs individuels Listez ce qui vous semble être des buts individuels (ajouter un nom/ des initiales pour dire à qui ils appartiennent)	Objectifs spécifiques aux survivant·es Listez les objectifs qui sont spécifiques aux survivant·es	Objectifs spécifiques à la personne ayant causé du tort Listez les objectifs de la personne ayant causé du tort	Objectifs généraux Listez les objectifs qui sont reliés à l'intervention plutôt qu'à une personne en particulier
Brainstorming des limites Listez les résultats indispensables du processus (ajoutez un +) ou qu'on ne veut absolument pas (ajoutez un –)	Limites individuelles Listez les limites individuelles (ajoutez le nom/les initiales pour dire à qui elles appartiennent)	Limites spécifiques des survivant·es Listez les choses spécifiques aux survivant·es	Limites spécifiques à la personne ayant causé du tort Listez les choses spécifiques à la personne ayant causé du tort	Limites générales Listez les choses spécifiques à toute autre personne, équipe, organisation, etc.



OUTIL D4 : TABLEAU DES OBJECTIFS COLLECTIFS

Après avoir rempli le tableau des objectifs du groupe, vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous pour documenter les objectifs « finaux » que le groupe accepte collectivement pour cette situation de violence. Ce tableau devrait être utilisé comme un point de référence et revisité souvent, au fur et à mesure que les conditions changent ou que les participants remettent en cause les objectifs initiaux.

Objectifs approuvés	
Limites approuvées	
Objectifs/limites/conflits/ désaccord/questions	
Objectifs/limites Besoin de plus d'informations	

☒ **OUTIL D5 : FICHE DE VÉRIFICATION DES OBJECTIFS COLLECTIFS ET DES PROCHAINES ÉTAPES**

Une fois que le groupe a achevé l'établissement des objectifs collectifs, vous pouvez utiliser la liste suivante pour déterminer les prochaines étapes. La question clé est : est-ce que nous sommes suffisamment d'accord pour avancer ?

Mettez une croix dans chaque cellule si, en tant que groupe :

- ☐ Vous êtes suffisamment d'accord sur les buts pour avancer
- ☐ Vous pouvez accepter des objectifs et les limites qui sont essentielles pour une personne, mais pas pour tous les membres du groupe
- ☐ Vous ne vous sentez pas en conflit ou en désaccord avec certains objectifs au point de ne pas pouvoir avancer
- ☐ Vous ne vous sentez pas en conflit ou en désaccord avec certaines limites au point de ne pas pouvoir avancer
- ☐ Vous n'avez pas besoin d'informations qui pourraient influencer notablement les objectifs ou les limites



OUTIL D5 : AGENDA DE LA PROCHAINE ÉTAPE DES OBJECTIFS

Si vous remplissez toutes les cases du tableau, vous pouvez avancer et remplir les prochaines étapes, qui est responsable et le calendrier.

Prochaines étapes	Qui est responsable	Calendrier et autres conditions



OUTIL D5 : CONFLIT IMPORTANT SUR LES OBJECTIFS DU GROUPE ET LES OPTIONS POUR AVANCER

Si vous ne remplissez pas toutes les cases (si vous n'arrivez pas à un accord ou à un consensus pour l'instant), vous devriez considérer les options suivantes :

OPTION 1 Planifier une autre réunion (le temps que les participant·es réfléchissent) :

☐ Oui ☐ Non

Si oui, où et quand sera la prochaine réunion ? _____

Qui pourra venir ? _____

Qui ne pourra pas venir ? _____

Pour les personnes qui ne pourraient pas venir, comment recevoir leur contribution ? _

À quoi tout le monde devrait réfléchir avant la prochaine réunion ? _____

Qu'est ce que les participant·es devraient amener à la prochaine réunion ? _____

OPTION 2 Planifier une autre approche pour continuer à construire un accord :

☐ Oui ☐ Non

Si oui, comment allez-vous communiquer (mail, téléphone, rencontres personnelles, etc.) ? _____

Qui va coordonner les résultats ? _____

Qui va s'assurer que tout le monde sera informé des résultats ? _____

Comment saurez-vous quand vous pourrez aller de l'avant ? _____

OPTION 3 Une personne dont les objectifs ou les limites bloquent un accord total décide qu'elle peut s'accommoder des objectifs ou limites du groupe même si elle n'est pas tout à fait d'accord.

☐ Oui ☐ Non

Si oui, y a-t-il des demandes ou des idées quant au fait de reparler des désaccords plus tard ? Si tel est le cas, quelles sont-elles ? _____

OPTION 4 Besoin de plus d'informations.

☐ Oui ☐ Non

Si oui, de quelle information avez-vous besoin ? _____

Comment les obtenir ? _____

Qui pourrait les obtenir ? _____

Comment le groupe en sera-t-il informé ? _____

Quelles sont les prochaines étapes ? _____

OPTION 5 Ce groupe se sépare à ce moment.

☐ Oui ☐ Non

Si oui et vous vous séparez, y aura-t-il une autre équipe qui va se former (incluant peut-être quelques personnes en commun) ? Si oui, comment ? _____

Si oui et vous vous séparez, accordez-vous sur comment les personnes vont sortir du processus sans créer plus de torts. (Par exemple, on peut causer plus de tort en disant à certaines personnes qu'un accord ne peut pas être réalisé – cela peut donner l'impression que personne ne pourra faire face à la violence, ni l'arrêter, ni la prévenir. Cela peut aussi augmenter les souffrances et/ou la vulnérabilité des survivant·es ou d'autres personnes impliquées dans le processus de cette intervention)

Questions de sécurité et de confidentialité à poser :

Qui peut être informé·e du processus pour l'instant ? _____

Qui ne peut pas être informé·e du processus pour l'instant ? _____

Est-ce que d'autres mesures de sécurité doivent être mises en place ? _____

Est-ce que d'autres considérations doivent être prises en compte ? _____

Faites la liste des accords :

Si « oui et vous vous séparez », signalez les manières par lesquelles certain·es d'entre vous vont continuer à s'occuper de la situation indépendamment du groupe. Dans ce cas, avez-vous des moyens de rester en contact et d'offrir de l'aide ? Ou des conditions pour que vous puissiez vous retrouver pour recréer un groupe ?

Faites la liste des moyens par lesquels quelques-un·es d'entre vous pourront continuer à s'occuper de la situation :

OUTIL D6 : TRANSFORMER LES OBJECTIFS EN ACTIONS

La clé de la réussite d'un plan d'action est de transformer les objectifs en actions. Considérez chaque objectif sur lequel le groupe s'est mis d'accord. Vous pouvez inclure ceux qui sont plus personnels ou individuels tant que personne n'est en désaccord avec eux ou les bloque (Allez voir la *Section D.2. Définition des objectifs* pour définir des objectifs communs).

Certains objectifs peuvent aussi se diviser en plusieurs étapes d'action.

Objectif	Étape de l'action (il peut y avoir plusieurs étapes pour un objectif)	Qui est responsable de l'action ?	Comment savoir que l'action est terminée ?
			De quoi ça a l'air ?

4E SOUTENIR LES SURVIVANT-ES/ VICTIMES : COMMENT AIDER ?

E.1. Qu'est le soutien aux survivant-es/victimes ?

E.2. Soutenir les survivant-es/victimes dans les 4 phases

E.3. Conseils pour soutenir les survivant-es/victimes

E.4. Considérations particulières

E.5. Notes pour faciliter

E.6. Histoire vécue et exemple

E.7 Outils pour soutenir les survivant-es/victimes



E.1. QU'EST LE SOUTIEN AUX SURVIVANT·ES/VICTIMES ?

Soutenir les survivant·es/victimes : questions clés

- Quelles sont les violences ou les abus subis par les survivant·es/victimes ?
- Quelles souffrances en ont résulté ?
- Qu'est-ce qui, selon elleux, pourrait leur être utile ?
- Qui est le plus à même de leur apporter ce soutien ?
- Comment bénéficient-ils d'un soutien continu ?

De quoi s'agit-il ?

L'aide aux survivant·es/victimes vise à assurer la santé, la sécurité et les autres besoins et désirs d'une personne qui subit ou a subi des violences.

Les besoins et les désirs peuvent s'étendre aux enfants, aux membres de la famille, aux animaux de compagnie et à d'autres personnes qui dépendent des survivant·es/victimes et dont la santé et la sécurité peuvent être affectées par les violences qu'ils ont subies. L'aide peut également s'étendre à d'autres personnes, car si les besoins des autres sont pris en charge, les survivant·es/victimes peuvent se concentrer davantage sur leurs propres besoins et désirs importants. Par exemple, aider un·e survivant·e/victime à s'occuper de ses parent·es âgé·es, de ses enfants ou de ses responsabilités professionnelles peut lui être d'un grand soutien. Ceci peut aussi apporter du soulagement afin que la personne puisse dévouer plus de temps et d'énergie à des tâches permettant d'avancer.

Remarque : Dans cette boîte à outils, nous utilisons à la fois les mots survivant·e et victime. Certain·es subissant/ayant subi des violences préfèrent penser d'elleux en tant que survivant·es et d'autres s'identifient comme victimes. Beaucoup de personnes vont préférer qu'on se réfère à elleux par leur nom et ne seront à l'aise avec aucun de ces termes. Cependant, vu que cette boîte à outils a besoin de mots permettant de clarifier le lien d'une personne avec la situation, nous avons fait le choix d'utiliser ces deux termes, survivant·e et victime, autant que possible. Lorsque la place manque, nous utilisons principalement le terme de survivant·e.

Pourquoi c'est important

Soutenir les survivant·es/victimes peut être la première étape dans la prise en charge des torts causés par la violence interpersonnelle. Ceci inclut les torts physiques, psychologiques, sexuels, spirituels et financiers. Certain·es survivant·es/victimes affirment que la souffrance qui blesse le plus est la souffrance psychologique, plus encore que la violence physique. La souffrance psychologique directe peut être provoquée par la peur constante, l'humiliation, les dénigrements et les tentatives de faire douter quelqu'un·e de son propre jugement et de sa propre valeur. Il arrive souvent que cette situation soit encore aggravée par l'isolement, la honte et le fait de se sentir coupable ou d'être accusé·e par d'autres personnes.

Comme la violence interpersonnelle implique souvent des personnes que l'on connaît ou auxquelles nous sommes même profondément attaché·es, la situation peut être rendue confuse par des sentiments contradictoires d'amour pour la personne ayant causé le préjudice ou par la crainte qu'une demande d'aide entraîne également des conséquences indésirables pour la personne ayant causé le préjudice. On peut avoir peur de perdre un proche, de blesser le parent de notre enfant, qu'il finisse en prison, qu'il soit expulsé·e par les services d'immigration s'il est sans papiers, qu'il perde son emploi ou que les autres méprisent autant la personne qui a causé le préjudice que les personnes qui ont été victimes de violence.

Même si les gens sont généralement beaucoup plus conscients de la violence conjugale, des agressions sexuelles et d'autres formes de violence interpersonnelle, l'incompréhension et la culpabilisation des victimes sont encore très importantes.

Remarque : Le soutien apporté à la victime n'aboutit pas nécessairement à une « guérison ». La guérison est un processus profondément personnel. Elle peut ne pas être un objectif ou un désir des survivant·es/victimes, de la personne ayant causé le préjudice ou de toute autre personne impliquée dans ce processus d'intervention. Il peut aussi s'agir d'un objectif qui n'a rien à voir avec cette intervention, mais qui est plutôt poursuivi d'une autre manière. Bien que la guérison puisse résulter de n'importe quel aspect de cette intervention et qu'elle puisse être choisie comme objectif, Creative Interventions ne présume pas que la guérison résultera nécessairement de l'intervention contre la violence. Par conséquent, nous laissons à ceux qui utilisent cette boîte à outils le soin de décider si le terme « guérison » vous est utile.

À quoi peut ressembler l'aide aux survivant·es/victimes ?

L'aide aux survivant·es/victimes peut inclure des choses telles que :

- Croire les survivant·es/victimes.
- Écouter l'histoire, les préoccupations et les besoins des survivant·es.
- Se mettre à la place des survivant·es – faire preuve d'empathie.
- Se retenir avant de dire aux survivant·es ce qu'ils doivent faire ou leur donner des conseils.
- Se retenir lorsque l'on sent que l'on devient juge, impatient ou que l'on éprouve d'autres sentiments négatifs.
- Offrir des conseils ou un retour d'information si les survivant·es le souhaitent et faire preuve d'humilité pour accepter que votre conseil ou votre retour d'information n'est peut-être pas le bon.
- Faire preuve de patience en cas de répétition.
- Être une caisse de résonance pour aider les survivant·es à clarifier ce qu'ils veulent et ce dont ils ont besoin.
- Faire preuve de patience et aider les survivant·es/victimes à surmonter les sentiments contradictoires et les confusions, notamment sur les points suivants :
 - S'il y a vraiment du danger
 - Ce qu'ils pensent de la personne qui leur a causé préjudice.
 - Ce qu'ils veulent faire à propos du préjudice.

- S'il faut ou non rester avec la personne causant le préjudice (s'il s'agit d'une personne avec laquelle iels entretiennent une relation proche ou intime).
- Ce que ressentent les survivant·es à l'idée que quelqu'un·e s'adresse ou confronte la personne causant le préjudice
- S'iels souhaitent que d'autres personnes soient informées de ce qui s'est passé.
- Aidez à réfléchir à votre rôle dans l'apport de choses telles que :
 - Le soutien émotionnel
 - La sécurité
 - La compagnie
 - L'aide pour se rendre aux réunions ou aux rendez-vous nécessaires
 - L'aide pour déterminer qui est un·e allié·e sûr·e et digne de confiance
 - L'aide en matière d'hébergement, de garde d'enfants, de transport, de nourriture, d'argent et d'autres besoins
 - L'aide pour contacter d'autres allié·es
 - L'aide à la sensibilisation des autres allié·es
 - L'aide à la construction d'un réseau de soutien
- Être un·e allié·e dans le cadre d'autres aspects d'une intervention communautaire, par exemple
 - Agir en tant que facilitateur·ice
 - Dialoguer avec la personne ayant causé le préjudice
 - Jouer d'autres rôles énumérés à la *Section 4.C. Cartographie des alliés et des obstacles* ou à la *Section 4.F. Travailler ensemble*.
 - Discuter avec la communauté pour organiser le soutien, éduquer la communauté ou remettre en question les dynamiques qui contribuent à la violence
- Être un·e allié·e actif·ve et cohérent·e
- Trouver son propre soutien pour éviter l'épuisement et le ressentiment – cela peut se faire avec d'autres allié·es en formant une équipe.
- Ne parler de cette histoire qu'à des personnes sûres
- S'abstenir de raconter leur histoire en faisant des potins
- Les aider à utiliser cette Boîte à outils
- Consulter cette Boîte à outils et d'autres ressources utiles



UTILISER LES OUTILS DE CETTE SECTION

La section 4.E. *Soutenir les survivant·es/victimes* souligne l'importance de soutenir les survivant·es/victimes et propose des outils pour réfléchir aux types de soutien qui pourraient le mieux répondre à leurs besoins.

Chaque personne et chaque situation est unique. L'*Outil E1. Checklist de quoi un·e survivant·e/victime a-t-iel besoin ?* Liste propose une liste des types de soutien qu'un·e survivant·e/victime pourrait souhaiter ou dont iel pourrait avoir besoin. Il est utile pour les allié·es de consulter cette liste, d'autant plus qu'elle peut contenir des éléments que les survivant·es/victimes ne sont pas en mesure d'exprimer ou qu'iels hésitent à demander.

Les survivant·es/victimes peuvent utiliser l'*Outil E2. Questions de quoi un·e survivant·e/victime a-t-iel besoin ?* qui pose des questions pour réfléchir plus attentivement au type de soutien qui pourrait leur être utile, à ce qu'iels pourraient demander et aux allié·es ou ressources qui pourraient être en mesure d'offrir ce soutien.

Enfin, les survivant·es/victimes peuvent être impliqué·es dans les interventions à des niveaux très différents, allant d'un rôle actif de premier plan à une absence totale d'implication. Cette Boîte à outils est d'autant plus efficace que les survivant·es/victimes sont impliqué·es à un certain niveau dans l'intervention. En fait, recevoir le soutien d'allié·es désireux·ses de travailler ensemble pour faire face à la violence, la réduire, y mettre fin ou la prévenir (intervention contre la violence) peut être une forme puissante de soutien. L'*Outil E3. Tableau de la participation des survivant·es/victimes à une intervention* aide les survivant·es/victimes et l'équipe d'intervention à mieux comprendre les types et les niveaux possibles de participation des survivant·es/victimes. Il donne également des conseils sur la façon dont le soutien peut être offert même si les survivant·es/victimes ne sont pas du tout impliqué·es dans l'intervention ou même s'iels ne sont pas d'accord avec l'intervention.

E.2. SOUTENIR LES SURVIVANT·ES/VICTIMES DANS LES 4 PHASES

Dans la *Section 3.6. Les interventions au fil du temps : 4 phases*, la Boîte à outils a introduit l'idée de 4 phases possibles d'interventions : 1) Démarrer 2) Planifier/Préparer 3) Passer à l'action 4) Faire le suivi

Le soutien aux survivant·es/victimes changera probablement tout au long de l'intervention. Il est difficile de déterminer comment, car les survivant·es/victimes sont impliqué·es dans les interventions de manières très diverses.

PHASE 1 : DÉMARRER

Très souvent, un·e survivant·e/victime de la violence est la première personne à initier une intervention. Cela peut se faire de manière très subtile – iel peut laisser entendre qu'il y a un problème de violence ou en parler à quelqu'un·e, mais revenir rapidement sur son histoire ou minimiser la violence. Les survivant·es/victimes de violence souhaitent souvent obtenir de l'aide, mais peuvent hésiter à s'adresser à d'autres personnes en raison de la honte, de la peur ou d'expériences antérieures au cours desquelles iels ont été rejeté·es ou humilié·es.

Certain·es survivant·es/victimes peuvent ne pas vouloir parler de la violence pour ces raisons et d'autres encore. Une intervention peut commencer parce que d'autres personnes reconnaissent la violence et veulent faire quelque chose, même si le·la survivant·e/victime n'est pas prêt·e ou n'est peut-être même pas conscient·e de ce qui se passe.

Les survivant·es/victimes peuvent vouloir parler de la violence, mais seulement s'ils sont encouragé·es et s'ils ont l'impression qu'ils pourraient obtenir de la sympathie et de l'aide. Le risque de parler peut être contrebalancé par le soutien que la personne peut espérer recevoir.

Mais d'autres survivant·es/victimes peuvent se montrer très loquaces, qu'ils reçoivent ou non le soutien d'autres personnes. Il est impossible de généraliser la manière dont un·e survivant·e/victime se sentira, s'exprimera ou s'impliquera dans une intervention communautaire.

La phase de démarrage peut être le moment où un·e survivant·e/victime commence à essayer d'aller vers les autres ou lorsque d'autres personnes lui proposent de l'aide. Le modèle d'intervention communautaire présenté dans cette Boîte à outils peut être un moyen pour les survivant·es/victimes d'exprimer avec leurs propres mots ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils veulent. S'il est utilisé avec soin, il peut leur donner un certain sentiment de contrôle – ce qui est généralement détruit dans l'expérience de la violence interpersonnelle. Obtenir un soutien solide de personnes proches, comme les ami·es, la famille, les voisin·es, les collègues de travail ou d'autres membres de la communauté, peut être un bon premier pas pour changer la situation de violence dans laquelle ielles se trouvent.

PHASE 2 : PLANIFIER/PRÉPARER

Là encore, il est difficile de déterminer dans quelle mesure un·e survivant·e/victime sera actif·ve dans la planification ou la préparation d'une intervention. Les survivant·es/victimes peuvent diriger la planification et la préparation. Un groupe d'allié·es peut également prendre la direction des opérations et s'assurer que les survivant·es/victimes jouent un rôle actif dans cette phase.

Si un·e survivant·e/victime décide de se mettre en retrait ou de s'impliquer moins, par exemple s'il s'agit d'un·e enfant, il peut être important de rester en contact avec ellui et de prendre régulièrement de ses nouvelles pour s'assurer qu'iel est au courant de ce qui se passe et qu'iel peut exprimer ses inquiétudes, poser des questions ou ajuster son niveau d'implication. Il est important de maintenir tous les niveaux de soutien, d'autant plus qu'il peut être facile de se détourner des besoins des survivant·es/victimes au fur et à mesure que les gens s'impliquent dans d'autres aspects de l'intervention.

PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

Comme pour la phase de planification et de préparation, il se peut qu'un·e survivant·e/victime prenne l'initiative ou joue un rôle très actif dans l'action. Si ce n'est pas le cas, il peut être important de s'assurer qu'iel est conscient·e de ce qui se passe et qu'iel est en mesure d'exprimer ses préoccupations ou de modifier son niveau de participation. Lorsque l'équipe d'intervention prend des mesures, en particulier s'il s'agit d'aborder, de réduire, de faire cesser ou de prévenir la violence de la personne qui a causé le préjudice, il est facile de perdre de vue le soutien à apporter aux survivant·es/victimes. Il est important de s'assurer qu'au moins certain·es allié·es restent en contact avec le·la survivant·e/victime et le·la soutiennent tout au long de l'intervention.

PHASE 4 : FAIRE LE SUIVI

Lorsque l'intervention entre dans la phase de suivi, un·e survivant·e/victime peut se trouver dans différentes situations. Iel peut avoir déjà tourné la page et être satisfait·e qu'une intervention ait eu lieu. Il est possible qu'un·e survivant·e/victime ait le sentiment de pouvoir passer à autre chose si l'intervention n'a finalement pas abouti. Pour certain·e, le fait qu'une tentative ait été faite peut être considéré comme un succès. L'équipe peut se contenter de faire le point sur un plan de suivi.

D'un autre côté, un·e survivant·e/victime peut être activement impliqué·e et être la personne centrale qui détermine si l'intervention a atteint ou non le point où il y a une certaine clôture. Le suivi peut être une phase au cours de laquelle une période de vérification concernant le soutien et la sécurité des survivant·es/victimes peut être planifiée afin de s'assurer que l'intervention a un effet à long terme.

OUTILS CONNEXES



Les outils permettant d'identifier la dynamique des préjudices subis par les survivant·es/victimes sont présentés dans la *Section 4.A. Faire le point*. La *Section 4.C. Cartographier les alliés et les obstacles* peut être utilisée pour trouver les bonnes personnes susceptibles d'apporter un soutien aux survivant·es/victimes. Les outils permettant de coordonner le soutien aux survivant·es/victimes avec les autres aspects de l'intervention sont présentés dans la *Section 4.G. Travailler ensemble*. Les outils permettant d'approfondir la réflexion sur la sécurité en tant que forme de soutien sont présentés dans la *Section 4.B. Rester en sécurité*. La *Section 4.D. Fixer les objectifs* permet de préciser d'autres façons de soutenir les survivant·es/victimes en tant qu'objectifs de l'intervention.

E.3. CONSEILS POUR SOUTENIR LES SURVIVANT·ES/VICTIMES

1 LIRE LES INFORMATIONS DE BASE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

La violence interpersonnelle est compliquée. Bien que nous entendions peut-être davantage parler de violences conjugales ou de violences sexistes et sexuelles en ce moment, de nombreux malentendus et de nombreuses idées fausses subsistent encore à propos de la violence interpersonnelle et de comment l'aborder. Lisez la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*, et en particulier la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* pour acquérir une image plus claire de ce qui se passe. La *Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence*, présente également des bases importantes sur les interventions issues de l'expérience de Creative Interventions.

Partagez ces informations avec d'autres personnes qui peuvent être impliquées dans une situation de violence et qui peuvent avoir besoin de ressources pour les aider à savoir quoi faire.

2 COMPRENEZ LES NOMBREUX OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LES SURVIVANT·ES/VICTIMES DE DEMANDER DE L'AIDE

Les survivant·es/victimes ne sont pas toujours très clair·es lorsqu'ils expriment leurs sentiments ou leurs besoins. La peur du jugement des autres, la peur des représailles de la part de la personne ayant causé le préjudice si elle l'apprend, la culpabilité et la honte d'être un·e victime, ces facteurs et bien d'autres encore peuvent rendre difficile le fait de parler de la violence et de demander de l'aide.

De nombreux·ses survivant·es/victimes ont demandé de l'aide à d'autres personnes et ont reçu une réponse négative ou pas de réponse du tout. Iels peuvent hésiter à réessayer ou craindre de recevoir à nouveau une réaction qui les fera se sentir encore plus impuissant·es et seul·es.

Il peut être facile de reprocher aux survivant·es/victimes de ne pas avoir demandé ce dont iels avaient besoin, d'avoir changé d'avis ou d'en avoir trop demandé. Il est facile de penser que c'est la faute des survivant·es/victimes. Nous avons de nombreuses façons de rejeter la faute sur les survivant·es/victimes et de nombreux mots pour le faire.

Soutenir les survivant·es/victimes nous demande d'être patient·es, indulgent·es et de ne pas porter de jugement. Cela nous demande de comprendre les nombreux obstacles auxquels iels sont confronté·es lorsqu'ils cherchent de l'aide.

3 NE PROMETTEZ PAS PLUS QUE VOUS NE POUVEZ DONNER ESSAYEZ DE DONNER CE QUE VOUS AVEZ PROMIS

Il est également tentant de promettre beaucoup de choses quand un·e survivant·e/victime vous raconte son histoire de violence. Réfléchissez à ce que vous pouvez faire – votre temps, votre énergie, vos capacités, votre propre sécurité. Collaborez avec d'autres pour qu'ensemble vous puissiez fournir une aide dont aucun·e d'entre vous n'est capable seul·e.

Si vous avez promis quelque chose que vous ne pouvez pas tenir, parlez-en honnêtement avec le·la survivant·e/victime et assumez la responsabilité de votre incapacité à tenir votre promesse. Voyez si vous pouvez la soutenir d'une autre façon.

Si vous commencez à rejeter sur les survivant·es/victimes ou d'autres personnes la responsabilité de votre incapacité à tenir vos promesses ou vos engagements, prenez du recul et soyez honnête avec vous-même sur ce que vous ressentez lorsque vous décevez quelqu'un·e. Encore une fois, il est préférable d'être honnête avec vous-même et avec les survivant·es/victimes plutôt que de dissimuler vos sentiments de culpabilité, de honte ou d'embarras derrière des reproches.

4 LE TYPE D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE PRÉSENTÉ DANS CETTE BOÎTE À OUTILS FONCTIONNE MIEUX LORSQUE LES SURVIVANT·ES/VICTIMES SONT IMPLIQUÉ·ES

Bien que de nombreuses interventions commencent et soient dirigées par un·e survivant·e/victime, ce n'est pas toujours le cas. Les survivant·es/victimes peuvent ne pas vouloir s'impliquer pour de nombreuses raisons. Il peut s'agir de jeunes enfants ou de personnes qui ne sont pas en mesure de participer directement à une intervention. Iels peuvent ne pas se reconnaître comme des survivant·es/victimes de la violence. Iels peuvent ne pas vouloir que leur situation change. Iels peuvent craindre des représailles ou de perdre leur relation. Iels peuvent craindre qu'une intervention n'attire l'attention sur leur situation et que cela n'entraîne la honte, la gêne ou la peur d'être jugé·es.

Dans d'autres situations, un·e survivant·e/victime peut souhaiter une intervention, mais sans vouloir y participer activement. Iel peut penser qu'il incombe aux autres d'intervenir et de faire quelque chose. Il se peut qu'iel soit complètement épuisé·e par la situation de violence, qu'iel en ait assez et qu'iel veuille s'abstenir de toute implication. Iel peut trouver qu'il est trop difficile, sur le plan émotionnel, de s'impliquer directement. Iel peut simplement penser que l'intervention serait plus efficace s'iel n'était pas impliqué·e.

Les allié·es peuvent également ne pas souhaiter l'implication du·de la survivant·e/victime parce qu'iels trouvent qu'iel est trop impliqué·e émotionnellement ou qu'iel semble trop partial. Iels peuvent ne pas être d'accord avec les souhaits ou le point de vue du·de la survivant·e/victime. Iels peuvent vouloir protéger le·la survivant·e/victime de toute implication ultérieure.

Dans cette approche de l'intervention contre la violence, Creative Interventions a constaté qu'il est utile que les survivant·es/victimes participent d'une manière ou d'une autre à l'intervention. Les niveaux de participation peuvent être les suivants :

- a. Diriger l'intervention ;
- b. Participer activement ;
- c. Prendre régulièrement des nouvelles pour obtenir des informations et donner son retour ;
- d. Obtenir très rarement des informations sur l'intervention et son déroulement ;
- e. Ne s'informer que sur le résultat final de l'intervention.

Chacun de ces niveaux est légitime tant qu'il y a un certain niveau de discussion et d'accord sur ce niveau de participation de la part de tou·tes.

5 AIDEZ À MAINTENIR LE SOUTIEN AUX SURVIVANT·ES/VICTIMES TOUT AU LONG DE L'INTERVENTION

Il est facile d'oublier le soutien aux survivant·es/victimes une fois que l'intervention active progresse, en particulier si les gens se concentrent sur la personne ayant causé le préjudice. Faites du soutien aux survivant·es/victimes un élément central du plan d'intervention. Veillez à ce qu'au moins une personne ait pour rôle principal de rester en contact avec les survivant·es/victimes, de voir ce qu'ils veulent ou ce dont ils ont besoin. Offrez un espace aux survivant·es/victimes pour qu'ils puissent exprimer leurs craintes ou leurs préoccupations. Veillez à ce que la sécurité des survivant·es/victimes soit assurée, ou veillez à ce que les autres personnes liées aux survivant·es/victimes, telles que les enfants ou les autres personnes à charge, soient également soutenues.

6 APPORTEZ UN SOUTIEN HONNÊTE AUX SURVIVANT·ES/VICTIMES

Il se peut que vous ne soyez pas toujours d'accord avec les valeurs, les opinions ou les objectifs des survivant·es/victimes. La présente Boîte à outils propose divers outils permettant de discuter et de parvenir à un consensus sur les valeurs et les objectifs de l'intervention. Elle propose des informations et des outils concernant les situations courantes dans lesquelles les personnes ne sont pas d'accord entre elles ou avec les survivant·es/victimes (voir la *Section 3.4. Valeurs pour guider votre intervention* et la *Section 4.D. Fixer les objectifs*). La Boîte à Outils aborde également les situations dans lesquelles les personnes ne savent pas très bien qui est le·la survivant·e/victime ou la personne qui cause le préjudice (voir la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir*, le Point #10 de la *Section 4.F. Soyez prêt·es : savoir qui est le·la survivant·e/victime et qui est la personne ayant causé le préjudice peut être compliqué* et la *Section 5.6. Distinguer la maltraitance de la violence*). Elle promeut une approche holistique qui prend en compte le bien-être de toutes les personnes impliquées dans la violence, y compris la personne ayant causé le préjudice.

Cette Boîte à outils encourage les gens à se retenir lorsqu'ils éprouvent des sentiments de jugement, de blâme et de frustration à l'égard des survivant·es/victimes. Elle encourage les gens à vérifier eux-mêmes l'origine de ces sentiments et à déterminer s'ils proviennent ou non d'un préjugé personnel à l'encontre de cette personne ou d'un autre aspect de cette personne, comme son sexe (homme, femme ou autre), sa race ou sa classe. Elle reconnaît également que le fait de travailler sur la violence et les sentiments de colère, de peur, de déception, de honte, etc., qui l'accompagnent peuvent facilement retourner les gens contre un·e survivant·e/victime. Une fois que vous aurez pris conscience de vos propres sentiments, il vous sera peut-être plus facile de les dissocier des opinions importantes que vous pouvez avoir sur le processus d'intervention. Dans la mesure du possible, prenez du recul et utilisez ces outils pour résoudre les divergences et parvenir à un consensus. L'honnêteté est un élément important de ce processus.

7 OFFRIR UN SOUTIEN PEUT ÊTRE TRÈS DIFFICILE. SOYEZ SÛR QUE VOUS DISEZ DE VOTRE PROPRE SOUTIEN

Offrir du soutien peut être difficile. Cela peut être épuisant, effrayant et décevant. Cela peut faire resurgir à la mémoire nos propres histoires de violences ou d'autres souvenirs liés.

Parfois, nos efforts de soutien peuvent être incompris ou ne pas être appréciés. Le·la survivant·e/victime peut trouver que le soutien que vous offrez n'est ni demandé ni confortable pour ellui. Vous pouvez être en train de faire erreur. Votre attitude ou vos actions peuvent blesser, même de manière involontaire. Vous pouvez décevoir ou énerver le·la survivant·e/victime.

Il faut comprendre que cette déception ou cet énervement est dû à une situation stressante de violence ou d'intervention. Cela peut aussi être une réponse réelle d'une lacune dans la manière dont vous offrez ce soutien.

Soyez désireux·se d'apprendre de ces expériences. Pardonnez-vous les erreurs que vous pourriez commettre. Et appuyez-vous sur d'autres allié·es de l'intervention ou sur vos propres alliés pour vous soutenir. Encouragez un processus collectif d'intervention qui permet d'avoir du temps pour prendre de la distance, réfléchir et offrir des retours pratiques et du soutien pour tou·tes ceux impliqué·es dans le processus.

8 LE SOUTIEN DES SURVIVANT·ES/VICTIMES PEUT ÊTRE DIFFICILE SI VOUS CONNAISSEZ LA PERSONNE AYANT CAUSÉ LE PRÉJUDICE

Certaines personnes offrant du soutien aux survivant·es/victimes vont être dans une forme de relation avec la personne ayant causé le préjudice. On peut être dans une position particulièrement bonne pour prendre soin de la personne ayant causé le préjudice et aussi soutenir les survivant·es/victimes. Avoir des gens qui peuvent prendre ces deux rôles peut aider une équipe d'une manière plus holistique.

Mais avoir une relation avec la personne ayant causé le préjudice peut aussi être source de conflit. On peut sentir que notre soutien aux survivant·es/victimes trahit la personne ayant causé le préjudice. On peut avoir l'envie de protéger la personne ayant causé le préjudice et considérer l'intervention comme injuste ou trop dure. On peut remettre en question nos propres loyautés et se demander quel côté on soutient.

Il peut être important de se rappeler qu'aider les survivant·es/victimes, à long terme, peut aussi être bénéfique à la personne ayant causé le préjudice. Pour mener une intervention holistique, on peut penser à maintenir un processus d'intervention qui soutient les survivant·es/victimes tout en étant connecté à la personne ayant causé du tort et en la soutenant.

Vous pouvez aussi trouver que vous jouez un meilleur rôle en aidant la personne ayant causé le préjudice tout en réduisant votre soutien aux survivant·es/victimes ou vice-versa. Ou vous pouvez avoir tant de difficultés à jouer ce double rôle que vous décidez de prendre du recul sur l'intervention dans son ensemble. Utiliser les outils de cette Boîte à Outils pour vous aider à trouver un moyen d'offrir un soutien qui minimise votre sentiment de conflit et tout en permettant un meilleur usage de votre compassion pour les survivant·es/victimes et la personne ayant causé le préjudice.

E.4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Soutenir les survivant·es/victimes peut être un élément central de beaucoup d'interventions face à la violence. Cependant, les dynamiques de soutien peuvent grandement varier selon beaucoup de facteurs.

Un de ces facteurs est le degré avec lequel un·e survivant·e/victime dirige l'intervention, y participe ou l'approuve. Bien que beaucoup d'interventions vont être déclenchées et dirigées par un·e survivant·e/victime, ceci n'est pas toujours le cas. Les points suivants sont des considérations spéciales pour soutenir les survivant·es/victimes.



La relation qu'un·e survivant·e/victime a avec ses soutiens peut beaucoup dépendre de sa personnalité, de son expérience de recevoir de l'aide dans le passé et de sa relation aux personnes qui apportent leur soutien.



En règle générale, la plupart des personnes victimes de violence veulent que leur situation change, que ce soit en réglant un problème du passé, en mettant fin à des violences actuelles ou en prévenant de futures violences. Il est également fréquent qu'un·e survivant·e/victime n'ait pas confiance dans le fait que le processus menant au changement améliorera les choses. Il est vrai que les interventions contre la violence ne sont pas nécessairement positives.

Elles peuvent, parfois, se retourner contre les victimes. Elles peuvent mener à plus de violence. Par exemple, elles peuvent exposer un·e survivant·e/victime aux ragots, aux jugements et à plus de violence si des personnes lui font porter la responsabilité de ces violences. Des aspects de l'intervention avec lesquels les gens ne sont pas d'accord peuvent exposer un·e survivant·e/victime à davantage de reproches concernant l'intervention. Il n'est pas étonnant qu'un·e survivant·e/victime n'ait pas confiance dans le fait qu'il·elle recevra le type de soutien dont il·elle a besoin.

En revanche, un soutien sensible, cohérent et non moralisateur, même s'il suscite la méfiance ou le rejet dans un premier temps, peut être accepté s'il est prolongé dans le temps. La confiance peut prendre beaucoup de temps à s'instaurer. La patience et la compréhension peuvent s'avérer très utiles.

Si vous êtes un·e survivant·e/victime, vous pouvez avoir du mal à croire que vous recevrez le soutien dont vous avez besoin. Vous pouvez trouver l'aide incohérente et parfois décevante.

Cette Boîte à outils vous encourage à commencer avec au moins une personne de confiance, parce que ce type d'intervention repose sur une communauté de personnes – même si cette communauté n'est composée que de vous et d'une seule autre personne. Utilisez ces informations ou ces outils pour réfléchir au type de soutien dont vous avez le plus besoin et identifier les personnes les mieux placées pour vous offrir au moins quelques éléments de soutien. Utilisez la Boîte à Outils pour aider vos ami·es, votre famille ou d'autres allié·es à savoir comment vous soutenir au mieux.

Faites confiance à vos propres impressions concernant le type de soutien que vous recevez. Est-il utile ou non ? Est-ce qu'il vous rend plus confus·e ou plus lucide ? Est-ce que vous vous sentez entouré·e ? Est-ce qu'il vous rend encore plus désespéré·e ?

Essayez d'identifier les sentiments que vous éprouvez à l'égard du soutien que vous recevez. Profitez-en pour parler honnêtement de vos sentiments, et changez les personnes qui vous aident ou le type de soutien que vous leur demandez.

Il se peut également que vous ayez à tolérer les défauts des autres ou le fait qu'aucun soutien ne semble suffisant. Cela ne signifie pas que vous devez rejeter le soutien qui vous est apporté, mais que vous pouvez l'utiliser à bon escient, même s'il n'est pas tout à fait approprié.

Creative Interventions a également constaté que des survivant·es/victimes peuvent souhaiter qu'une intervention ait lieu, mais sans y être impliqué·es de quelque manière que ce soit. Bien que cela soit compréhensible et puisse convenir aux personnes impliquées dans l'intervention, cela peut également rendre l'intervention difficile. La situation de violence peut être compliquée et difficile à comprendre pour elleux, même s'ils soutiennent une intervention. Il se peut qu'ils proposent une intervention qui, selon les survivant·es/victimes, passe complètement à côté de ce qui s'est passé. Bien que cela puisse sembler imposer aux survivant·es/victimes de prendre trop de décisions ou de les exposer à des détails dérangeants de l'intervention qui ne se passe pas toujours bien, leur participation peut être utile pour atteindre l'objectif global.

D'un autre côté, les personnes impliquées dans l'intervention peuvent ne pas vouloir que les survivant·es/victimes participent activement à cause de divergences d'opinions sur ce qui devrait être fait ou à cause d'un sentiment d'être trop surveillé·e sur ce qui est bien ou mal.

Ces deux situations extrêmes peuvent être difficiles à gérer. Si c'est possible, il vaut mieux se trouver quelque part au milieu et être assez flexible pour discuter et gérer les tensions quand l'intervention glisse vers l'un de ces deux extrêmes.

Voir l'*Outil E.3. Conseils pour soutenir les survivant·es/victimes*.

ALLIÉ·E DE LA COMMUNAUTÉ

Un·e allié·e de la communauté (famille, ami·e, voisin·e, collègue, membre de la communauté) est susceptible d'apporter son soutien aux survivant·es/victimes d'une manière ou d'une autre. Dans certaines interventions, le soutien aux survivant·es/victimes peut même être au centre de la totalité ou de la majeure partie de l'intervention, surtout si, pour une raison ou une autre, l'intervention n'implique pas du tout la personne ayant causé le préjudice.



Si vous êtes un·e allié·e de la communauté, le soutien aux survivant·es/victimes peut prendre différentes formes. Un·e survivant·e/victime peut être un membre de votre famille proche ou un·e ami·e et quelqu'un·e qu'il est facile de soutenir. Vous pouvez connaître exactement les besoins de cette personne. Cela peut aussi être une personne proche de vous, mais qu'il est difficile de soutenir. Vous pouvez le·la connaître bien, mais pas assez pour savoir quel soutien lui apporter. Ou cette situation de violence et l'intervention peuvent soulever de nouveaux problèmes.

Parfois, les allié·es de la communauté ne connaissent pas bien les survivant·es/victimes, mais ont été amené·es dans l'intervention parce qu'ils sont connectés d'une manière ou d'une autre, ou y ont été amené·es par d'autres personnes de l'équipe. Parfois, c'est une rencontre qui se passe tout de suite bien. D'autres fois, il faudra du temps pour comprendre quel est le meilleur moyen d'apporter son soutien.

Le soutien aux survivant·es est souvent un aspect essentiel d'une intervention et peut être compliqué. Voir *Sections 4.E.1. Qu'est-ce que le soutien aux survivant·es/victimes ?* et *4.E.3. Conseils pour soutenir les survivant·es/victimes* pour plus de suggestions sur la façon dont les allié·es peuvent aider à soutenir les survivant·es/victimes.

PERSONNE CAUSANT DU TORT

Dans cette Boîte à Outils, nous laissons le point de vue de la personne ayant causé le préjudice entrer dans la situation. Cette approche diffère de celle de nombreuses organisations de lutte contre les violences, qui voient souvent ce point de vue comme une tentative de manipuler la situation ou de faire retomber la faute sur la victime.

Creative Interventions a constaté que les personnes ayant causé le préjudice ont des approches très différentes pour soutenir les survivant·es/victimes.



À un extrême, certaines personnes ayant causé le préjudice ne souhaitent que continuer à faire du mal aux survivant·es/victimes. Une intervention peut alors représenter la plus grave menace et susciter des désirs de représailles de toutes sortes.

D'autres personnes ayant causé le préjudice cherchent à soutenir les survivant·es/victimes parce qu'elles espèrent qu'il en résultera une relation durable. Si les survivant·es/victimes souhaitent que la relation se poursuive, cela peut constituer la base d'une certaine forme de coexistence, voire de proximité. Si les survivant·es/victimes ne souhaitent pas poursuivre la relation, le soutien peut alors ressembler davantage à de la manipulation pour obtenir ce que veut la personne ayant causé le préjudice.

Les efforts pour soutenir les survivant·es/victimes peuvent également être sincères. Il est important de suivre l'initiative des survivant·es/victimes pour savoir s'il s'agit ou non du type de soutien qu'ils souhaitent. Il peut également être important que les allié·es veillent à ce que les efforts déployés par la personne ayant causé le préjudice pour soutenir les survivant·es/victimes ne soient pas utilisés pour se soustraire à leur responsabilité ou pour avoir accès aux survivant·es/

victimes afin de poursuivre une relation violente. Cela peut sembler une interprétation cynique d'un effort positif, mais, dans l'expérience de Creative Interventions, de tels événements se sont produits assez fréquemment pour inciter à la prudence.

Si vous êtes la personne ayant causé le préjudice ou qui est accusée de l'avoir fait, le plus grand soutien que vous puissiez apporter aux survivant·es/victimes peut être votre capacité à assumer votre responsabilité du tort que vous avez causé. Cela implique de mettre fin à toutes les formes de violence, de reconnaître le préjudice, de reconnaître et d'admettre les conséquences du préjudice même s'il est involontaire, de réparer les torts et de changer vos attitudes et vos comportements qui ont été néfastes et qui ont contribué aux violences.

Si vous avez été en position de causer du tort, il est très possible que votre interprétation du soutien ne soit pas la même que celle des survivant·es/victimes à qui vous avez fait du mal. La responsabilisation consiste en grande partie à passer d'une perspective centrée sur vous à une perspective centrée sur l'autre. Ce changement n'est pas facile à opérer.

Voir la *Section 4.F. Responsabilisation* et d'autres parties de cette Boîte à outils pour avoir une meilleure idée de comment vous pouvez assumer votre responsabilisation, apporter un soutien approprié et bienvenu aux survivant·es/victimes et aux autres personnes affectées par vos attitudes et vos actions, et parvenir à des résultats qui soient réellement positifs pour elleux. Soyez aussi ouvert·e à la façon dont la responsabilisation peut être utile pour vous-même.

E.5. NOTES POUR FACILITER

FACILITA- TEUR·ICE

Les gens sont rarement à 100 % des allié·es ou à 100 % des obstacles. Incitez le groupe à réfléchir de manière créative et à sortir d'une pensée en noir et blanc ou en alternatives exclusives (ou bien ceci ou bien cela). Quand nous pensons que les gens sont à 100 % des allié·es nous négligeons le fait que certains rôles ne leur conviennent pas. Quand nous pensons que les gens sont à 100 % des obstacles, nous ne voyons pas qu'ils pourraient assurer certaines tâches. Des participant·es à l'intervention sont parfois des allié·es pour un objectif et des obstacles pour un autre.



1

INVITEZ ET AIDEZ LES PARTICIPANT·ES À COMMENCER PAR PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS FONDAMENTALES

Cette Boîte à outils est longue et peut sembler impressionnante. Des éléments importants de cette Boîte à outils sont dans la *Section 2*. Les informations de base que tout le monde devrait avoir. Une partie essentielle est la *Section 2.2. Violences interpersonnelles : Quelques informations de base que tout le monde devrait avoir*, qui discute plus en détail la dynamique de la violence et les incompréhensions qu'elle suscite.

Il est utile de vous familiariser avec les différents chapitres de cette Boîte à outils et de lire plus attentivement ces sections. Encouragez aussi les autres à les lire. Si la lecture n'est pas la meilleure option, ou si iels ne lisent pas le français ou ne comprennent pas le langage de cette Boîte à outils, vous pouvez leur présenter cette section et d'autres dans un langage qu'ils comprennent ou utiliser d'autres formats pour transmettre ces informations.

2

CONSIDÉREZ LES SURVIVANT·ES/VICTIMES COMME DES RÉFÉRENCES DU PROCESSUS D'INTERVENTION

Si les survivant·es/victimes participent au processus d'intervention ou sont au moins en lien avec lui, vous occupez, en tant que facilitateur·ice, une bonne position pour vérifier que les membres du groupe prennent en compte le point de vue des survivant·es/victimes, leurs besoins, leurs attentes et leur sécurité. Vous pouvez le faire en leur demandant régulièrement leur opinion sur le processus pendant les discussions.

Si les survivant·es/victimes ne sont pas dans la pièce, vous pouvez les soutenir en rappelant aux participant·es que quelqu'un·e doit les contacter, voir comment iels vont, leur demander ce dont iels ont besoin et les informer du déroulement de l'intervention. Vous pourrez avoir à vous charger de cette tâche en tant que facilitateur·ice.

Vous pouvez aussi vous assurer qu'au moins une personne assure le rôle de soutien des survivant·es/victimes en restant en contact avec elleux, en vérifiant que leurs besoins sont satisfaits, qu'iels sont en sécurité, et que leurs craintes ou préoccupations sont prises en charge. Ce soutien peut s'étendre à leurs enfants, des membres de leur famille, leurs amis et leurs animaux de compagnie.

3 VEILLEZ À CE QUE LA SÉCURITÉ DES SURVIVANT·ES/VICTIMES SOIT ASSURÉE

Les survivant·es/victimes peuvent être dans une situation particulièrement vulnérable en ce qui concerne leur sécurité. Les mesures prises par l'équipe d'intervention peuvent mener à des représailles anticipées ou pas envers les survivant·es/victimes, car iels sont la principale cible des violences de la part de la personne ayant causé le préjudice.

Même si l'éventualité de représailles peut ne pas vous empêcher de poursuivre l'intervention, vous devez examiner et explorer tous les risques possibles avant de continuer. Des mesures de sécurité doivent être mises en place pour éviter que les survivant·es/victimes, les allié·es et les participant·es soient exposé·es à des violences à cause de l'intervention. Cette préoccupation doit parfois s'étendre à d'autres personnes vulnérables telles que des enfants, des membres de la famille, des amis, des animaux de compagnie ou toute personne impliquée de près ou de loin dans l'intervention.

E.6. HISTOIRE VÉCUE ET EXEMPLE

Histoire E : Obtenir le soutien de mes collègues de travail

Nous étions marié·es depuis un an et demi. Nous étions tous deux très engagé·es politiquement. J'avais un nouveau bébé, je restais à la maison. Je sais que j'ai commencé à avoir l'impression que ma vie m'échappait.

Mais son monde a commencé à changer. Il a commencé à s'impliquer beaucoup plus dans la communauté et moi de moins en moins. Cela a créé beaucoup de tensions dans notre relation, beaucoup de tensions parce que je restais à la maison et qu'il était plus ou moins dans le monde. Je pense que les disputes, les querelles et les défis verbaux ont commencé. Et cela s'est aggravé. Et c'est devenu très conflictuel, vous savez. La relation était très conflictuelle.

Donc je me souviens qu'il était sorti un soir et qu'il est rentré. Je me souviens qu'il est rentré et que nous avons commencé à nous disputer. J'ai pris un verre et je l'ai lancé sur lui, il l'a touché sur le côté du visage et c'est tout. Il m'a poursuivi dans le salon. Nous avons une cheminée en briques dans le salon. Il m'a poursuivie dans la maison, m'a attrapée, m'a jetée par terre et m'a frappée le visage contre le mur de briques. Quand j'y repense maintenant, je me demande comment j'ai pu survivre à ça. J'avais l'impression qu'il allait me tuer. J'ai eu l'impression que cet homme avait perdu la tête et que j'étais morte. Je me souviens qu'il m'a donné des coups de pied, qu'il m'a écrasé le visage contre le mur de briques, contre la cheminée, et... et qu'il est parti.

La première agression était quelque chose. Elle m'a choquée. La seconde l'était encore plus. Parce que la première fois, j'ai eu l'impression qu'il avait perdu les pédales, qu'il n'était pas conscient de ce qu'il faisait et qu'il avait réagi si violemment parce qu'il avait perdu le contrôle de lui-même. Pour moi, ce n'était pas aussi choquant que la deuxième fois, parce que j'ai eu l'impression que la deuxième fois était presque plus intentionnelle. J'ai donc été beaucoup plus choquée par ce qui s'est passé après nous être remis·es ensemble. Je me sentais toujours en état de choc et j'étais très déprimée.

Vous savez, j'étais déprimée après ce qui s'est passé. J'ai été déprimée pendant trois ou quatre mois. J'étais dans une profonde, profonde dépression. Surtout parce que j'avais l'impression de ne pas connaître cette personne. Je n'avais pas vu ce côté de lui.

Je ne pouvais pas aller travailler. Mes supérieur·es m'ont beaucoup soutenue. Je veux dire que tout mon visage était... Je ne pouvais pas aller travailler parce que mon visage était tellement abîmé que je ne pouvais pas quitter la maison avec l'apparence que j'avais. Mes collègues m'ont donc beaucoup soutenue et m'ont donné le temps d'arrêt de travail dont j'avais besoin.

Je ne pense pas que nous ayons appelé la police. Et je n'allais pas le faire. Pour moi, la police n'a jamais été une option. Je ne pense pas qu'elle aurait fait quoi que ce soit. Je n'étais pas nécessairement opposée à la police, mais je n'avais pas l'impression de connaître son rôle. Je ne l'ai donc pas appelée, mais il y avait beaucoup d'autres soutiens. Et je ne pense pas avoir jamais, je ne pense pas avoir eu l'impression que quelqu'un ne me soutenait pas. Je n'ai jamais entendu quelqu'un dire des choses comme « Tu dois quitter cet enfoiré » ou « Qu'est-ce que tu as fait pour le provoquer ? ». Je ne pense pas avoir entendu ce genre de commentaire de la part de qui que ce soit. J'ai reçu beaucoup de soutien, d'assurance et de nombreuses personnes désiraient m'aider.

Je pense que le premier niveau de soutien a été le souci de mon bien-être physique. Il s'agissait de s'assurer que je me sentais en sécurité. Où j'étais, étais-je en sécurité ? Et est-ce que je sentais que j'avais besoin d'un soutien pour me mettre en sécurité ? Je ne pense pas que mes ami·es aient eu l'impression que j'avais besoin d'un refuge pour victimes de violences conjugales ou d'autres choses de ce genre. Je pense que c'était plutôt : « Te sens-tu en sécurité dans ta maison ? Il n'est pas là, il est parti, te sens-tu en sécurité ? As-tu l'impression qu'il va revenir ? Et s'il revient, te sens-tu en sécurité ? » Je pense qu'on s'inquiétait beaucoup pour ma sécurité.

On s'inquiétait aussi beaucoup pour ma santé mentale et ce que cela signifiait en matière de prise en charge physique. Les gens m'apportaient de la nourriture. « Est-ce que tu manges ? » « As-tu besoin de quelqu'un pour t'accompagner ? » Je pense que le fait que je sois déprimée faisait vraiment peur aux gens. « As-tu besoin qu'on soit là pour s'assurer que tu manges ? » « Prends garde à ne pas penser au suicide ou à autre chose. » Il y avait donc beaucoup de choses comme ça. « Est-ce que tu as juste besoin de quelqu'un, est-ce que tu as juste besoin de quelqu'un qui vienne te préparer un dîner ou un déjeuner ou autre chose. » Des gens m'ont fait des courses, m'ont apporté de la nourriture, m'ont proposé de venir m'aider à faire le ménage. Et ce n'était pas du tout de la condescendance. C'était du genre : « Tu sais quoi, nous comprenons qu'en ce moment tu n'as peut-être pas l'énergie nécessaire pour faire toutes ces choses, alors laisse-nous nous occuper de toi. »

Au point que, et je ne l'oublierai jamais, nous avions du parquet à l'époque, je me souviens qu'une personne m'a dit : « Veux-tu que je vienne peindre tes murs ? » Je veux dire, c'était comme, « Nous allons peindre pour toi ! » Je pense qu'ils voulaient changer l'environnement ou créer un environnement dans lequel je me sentais à l'aise. « Y a-t-il autre chose que nous pourrions faire dans ta maison ? » Je me souviens que deux personnes sont venues peindre mon salon et ma salle à manger, et je me souviens d'avoir mis de nouveaux tapis sur le sol.

Mes ami·es s'inquiétaient donc davantage de mon bien-être, alors que j'avais une petite fille de neuf mois. Iels s'inquiétaient : « Est-ce que tu arrives à t'occuper d'elle et est-ce que tu as besoin d'aide pour le faire ». Les gens faisaient des actions concrètes pour moi. Et puis, les gens étaient tout simplement disposé·es à le faire. « Si tu as besoin de nous appeler au milieu de la nuit, appelle-moi. » Je veux dire que j'ai eu des gens qui m'ont dit : « appelle-moi » ou « tu as besoin de parler, tu m'appelles et tu parles. » J'avais l'impression d'être un fardeau, et je ne voulais pas imposer cela à mes ami·es, mais j'avais l'impression qu'ils étaient là. « Tu veux parler très longtemps, parle très longtemps. » J'ai donc eu l'impression qu'ils m'écoutaient, qu'ils étaient capables de m'écouter.

OUTILS

4.E SOUTENIR LES SURVIVANT·ES



Outil E1 : De quoi les survivant·es/victimes ont besoin ? Liste

Outil E2 : De quoi les survivant·es/victimes ont besoin ? Guide de questions

Outil E3 : Participation des survivant·es/victimes aux interventions. Tableau

✓ OUTIL E1 : DE QUOI LES SURVIVANT·ES/VICTIMES ONT BESOIN ? LISTE

Le soutien aux survivant·es/victimes peut prendre différentes formes avec différentes personnes. Cet outil propose différents types de soutien que des survivant·es/victimes ont considéré comme utile au fil du temps.

FAÇONS POSSIBLES DE SOUTENIR DES SURVIVANT·ES/VICTIMES DE VIOLENCE INTERPERSONNELLE

- ☐ Établissez un contact humain
- ☐ Faites-leur savoir que vous vous préoccupez d'eux
- ☐ Écoutez leur histoire
- ☐ Demandez-leur ce dont ils ont besoin
- ☐ Aidez-les à obtenir ce dont ils ont besoin
- ☐ Faites-leur savoir que les violences interpersonnelles sont courantes
- ☐ Félicitez-les pour tout ce qu'ils font en vue de faire face à la situation de violence, par exemple félicitez-les de vous parler
- ☐ Faites-leur savoir qu'ils ne sont pas seuls
- ☐ Vous pouvez proposer :
 - Une oreille attentive
 - Votre patience – par rapport à la possible incapacité à prendre une décision, à la confusion, aux changements d'avis, aux répétitions
 - Une personne sur qui s'appuyer ou une main tendue – pour traverser la peur, la honte, la confusion, la dépression, l'humiliation
 - Une caisse de résonance – pour écouter et faire des retours, pas nécessairement donner des conseils
 - La sécurité (voir la *Section 4.B. Rester en sécurité*)
 - Des soins médicaux
 - Une thérapie ou des soins de santé mentale
 - Un soutien religieux ou spirituel
 - Tenez-leur compagnie
 - Aidez-les à prendre soin des enfants ou des personnes à leur charge – garder des enfants, accompagner des enfants, organiser des activités avec les enfants, soutenir émotionnellement les enfants qui peuvent traverser une période difficile à cause des violences et de l'intervention

- Aidez-les à prendre soin des animaux de compagnie et d'autres animaux ou objets que les survivant·es/victimes prennent habituellement en charge
 - Aidez en éduquant et en informant les autres pour qu'ils deviennent de bon·es allié·es – amis de confiance, membres de la famille, voisin·es, collègues, membres de la communauté
 - Aidez à les protéger des personnes qui pourraient leur faire courir des risques ou leur infliger des violences – notamment celles qui prétendent aider, mais ne le font pas
 - Encouragez la personne ayant causé le préjudice à se responsabiliser – si vous êtes en position de le faire (voir la *Section 4.F. Responsabilisation*)
 - Trouvez des ressources et faites-leur connaître
 - Aidez à trouver un logement ou un refuge si nécessaire
 - Aidez à déménager, à stocker des choses, à emballer et déballer
 - Accompagnez-les, emmenez-les en voiture ou en transport, donnez-leur accès au téléphone ou à internet
 - Proposez-leur d'autres choses nécessaires (des vêtements, de la nourriture, de l'argent, une carte de transport)
 - Aidez-les à déterminer ce qu'ils veulent dire de leur situation, ce dont ils ont besoin, quelles sont leurs priorités
 - Faites des traductions ou de l'interprétation pour les personnes qui ne parlent pas (ou mal) français, pour les personnes malvoyantes ou malentendantes, et expliquez les facteurs culturels et le statut migratoire au personnel des services sociaux
 - Aidez à contourner les institutions telles que la police, le système pénal, les services d'immigration, ou l'aide à l'enfance, si ces institutions représentent des risques (par exemple dans le cas de personnes sans papier)
- ☐ Aidez-les à utiliser cette Boîte à outils
- Familiarisez-vous avec cette Boîte à outils
 - Faites-leur une introduction utile (pas trop détaillée) à cette Boîte à outils, notamment en lisant des pages, en faisant des photocopies, en traduisant des informations utiles
 - Faites une présentation efficace de la Boîte à outils à des alliés
 - Jouez le rôle d'allié·e tel qu'il est décrit dans cette Boîte à outils (Voir *Section 4.C. Cartographier les allié·es et les obstacles*)

❓ OUTIL E2 : DE QUOI LES SURVIVANT·ES/VICTIMES ONT BESOIN ? GUIDE DE QUESTIONS

Si vous êtes survivant·e/victime de violence et que vous souhaitez recevoir le soutien de personnes en qui vous avez confiance, voici quelques questions pour y réfléchir

QUI PEUT VOUS AIDER ?

1. Qui sont les personnes vers qui vous vous tournez habituellement ?
2. Qui vous a aidé·e et en quoi a consisté cette aide ?
3. Qui pourrait vous aider et vous soutenir dans la situation de violence que vous vivez ?
4. Si vous n'êtes pas sûr·e de pouvoir compter sur vos soutiens habituels, pourquoi et pourquoi pas ?
5. Quand vous pensez à des gens qui vous soutiennent dans la situation de violence que vous vivez, qu'est-ce qui est important pour vous ?
6. Quelles sont les personnes de confiance à qui vous pourriez parler (si elles ne sont pas vos soutiens habituels) ?
7. Si vous ne voyez personne pour le moment, quel genre de personne pourriez-vous chercher pour vous aider ?

QUEL GENRE DE SOUTIEN SOUHAITEZ-VOUS ?

1. Quand vous pensez au genre de soutien que vous souhaitez, vous pensez aux choses suivantes (faites une liste) :

(reportez-vous à la *Section 4.E. Soutenir les survivant.es/victimes*, et à l'*Outil E1 : De quoi les survivant.es/victimes ont besoin ?* Liste pour une liste d'idées qui pourraient vous aider.)

2. Quand vous regardez la liste ci-dessus, les points les plus importants sont (ou rangez la liste avec les choses les plus importantes en premier) :

3. Quelles sont les choses que vous ne voulez absolument pas ?

4. Pensez à la façon d'utiliser cet exercice pour demander de l'aide. Vous pouvez vous entraîner à demander ces choses. Vous pouvez rencontrer une personne de confiance et lui demander comment trouver plus de soutien. Vous pouvez utiliser cette liste pour écrire une lettre qui décrit ce que vous voulez (et ce que vous ne voulez pas).



OUTIL E3. PARTICIPATION DES SURVIVANT·ES/VICTIMES AUX INTERVENTIONS : TABLEAU

Bien que Creative Interventions encourage la participation des survivant·es/victimes à l'intervention, cet engagement peut se faire à divers degrés. Ce tableau vous aide à déterminer quel degré de participation décrit votre engagement en tant que survivant·e/victime, ou quel degré de participation vous souhaitez pour votre intervention.

	Survivant·e/victime dirigeant l'intervention	Intervention centrée sur les objectifs des survivant·es/victimes	Décisions et coordination avec les survivant·es/victimes	Communication avec les survivant·es/victimes
Plus haut degré de participation et de priorité	Survivant·e/victime dirigeant l'intervention	Les objectifs des survivant·es/victimes sont les objectifs de l'intervention	Survivant·e/victime prenant toutes les décisions importantes et coordonnant les allié·es individuellement ou dirigeant un groupe d'allié·es	Survivant·e/victime prenant toutes les décisions, disposant de toutes les informations et décidant de ce qu'il faut communiquer aux allié·es et à la personne ayant causé le préjudice
Prioritaire, mais le point de vue des autres est important	Survivant·e/victime dirigeant l'intervention, mais d'autres personnes assurent des rôles importants tels que la facilitation ou la coordination	Les objectifs des survivant·es/victimes sont prioritaires, mais le groupe a contribué et a donné son accord	Survivant·e/victime impliqué·e dans toutes les prises de décision, mais avec un processus pour connaître l'avis des autres.	Survivant·e/victime disposant de toutes les informations et impliqué·e dans toutes les décisions, mais avec l'engagement actif d'un groupe qui a aussi beaucoup d'informations
Important, mais à équilibrer avec le point de vue des autres	Un groupe a convenu d'une direction commune, même si un·e survivant·e/victime a initié le processus, ou si quelqu'un·e facilite ou coordonne	Les objectifs des survivant·es/victimes sont centraux, mais les objectifs d'allié·es et de la communauté sont aussi pris en compte – le groupe est arrivé à un consensus	Survivant·e/victime jouant un rôle essentiel dans les prises de décision coordonnées par un groupe	Un processus de groupe assure le partage et la communication des informations, notamment aux survivant·es/victimes
Important, mais principalement pour donner des retours	Survivant·e/victime gardant une certaine distance avec l'intervention et acceptant de donner son retour sur le processus	Survivant·e/victime ayant participé à la définition et approuvé les objectifs globaux, et ayant décidé d'être impliqué·e ou non dans les changements ultérieurs	Survivant·e/victime gardant ses distances, mais acceptant de donner des retours, dont il sera tenu compte	Survivant·e/victime gardant ses distances, mais avec un protocole pour recevoir des informations et donner des retours

Survivant·e/victime approuvant mais ne participant pas	Survivant·e/victime approuvant généralement l'intervention sans y participer	Survivant·e/victime ayant pu participer à la définition et approuver les objectifs globaux, et ayant décidé d'être impliqué·e ou non dans les changements ultérieurs	Survivant·e/victime ne participant pas à la prise de décision ni à la coordination	Survivant·e/victime pouvant recevoir ou pas des informations à des moments convenus ou peut-être à la fin de l'intervention
Survivant·e/victime désapprouvant et ne participant pas	Survivant·e/victime n'approuvant pas l'intervention et n'y participant pas	Survivant·e/victime n'approuvant pas l'intervention, mais le groupe prend en compte ses besoins (connus ou probables), notamment la sécurité	Survivant·e/victime ne participant pas à la prise de décision ni à la coordination	Survivant·e/victime n'approuvant pas l'intervention et pouvant recevoir ou pas des informations sur son déroulement
Survivant·e/victime ne participant pas du tout	Survivant·e/victime totalement indisponible	Le groupe prend en compte les besoins (connus ou probables) des survivant·es/victimes notamment la sécurité	Survivant·e/victime ne participant pas à la prise de décision ni à la coordination	Survivant·e/victime pouvant recevoir ou pas des informations sur son déroulement si iel est joignable

*QUE FAIRE SI AUCUN·E SURVIVANT·E/VICTIME NE PARTICIPE ?

Les trois dernières lignes du tableau décrivent une situation où les survivant·es/victimes ne sont pas impliqué·es dans le processus d'intervention. À nouveau, Creative Interventions a observé qu'il vaut mieux qu'ils participent. Pourtant, il est possible de mener à bien une intervention avec un engagement minimal ou même nul des survivant·es/victimes.

Par exemple, cela peut arriver dans une organisation qui s'est donné pour principe de toujours traiter les situations de violence qui se produisent en son sein ou entre ses membres. Dans ce cas, l'organisation peut avoir été informée d'une situation de violence, éventuellement par le témoignage des survivant·es/victimes. Ceux-ci peuvent demander que rien ne soit fait par rapport à cette violence. Si l'organisation a adopté une politique centrée sur les survivant·es, elle ne va rien faire même si c'est contre ses principes. En revanche, si l'organisation a décidé d'agir contre les violences dans tous les cas, par exemple à partir d'un certain degré de gravité, elle va informer les survivant·es/victimes qu'elle considère qu'il est de sa responsabilité de prendre des mesures, de préférence avec leur accord.

Les survivant·es/victimes peuvent alors décider de s'engager dans le processus, même si iels étaient hésitant·es au départ. Iels peuvent participer à différents niveaux, comme décrits dans le tableau précédent. Mais iels peuvent aussi désapprouver cette décision et demander de ne pas y participer, voire s'y opposer activement.

Si les survivant·es/victimes ne veulent pas participer au processus, l'organisation a quand même la responsabilité de les soutenir autant qu'elle le peut, compte tenu des circonstances. Dans une intervention holistique, le bien-être de tou·tes est pris en considération – même de ceux qui ne participent pas ou ne veulent pas participer. Bien qu'il s'agisse habituellement de la personne ayant causé le préjudice, il peut aussi s'agir des survivant·es/victimes.

Si les survivant·es/victimes ne participent pas, une intervention communautaire a quand même la responsabilité de les soutenir aussi bien que possible. Cela peut se faire notamment :

- En laissant la porte ouverte à leur participation ou à leur contrôle
- En trouvant le moyen de tenir compte de leurs objectifs ou de leurs objectifs probables dans l'intervention
- En leur proposant les nombreuses possibilités de soutien listées dans la *Section 4.E. Soutenir les survivant·es/victimes, Outil E1 : De quoi les survivant·es/victimes ont-ielles besoin ? Liste*
- En leur proposant des informations ponctuelles sur l'intervention, notamment :
 - Les demandes faites à la personne ayant causé le préjudice et/ou à la communauté qui en est complice
 - Les actions complémentaires que la personne ayant causé le préjudice ou la communauté s'est engagée à faire ou a déjà accomplies
 - Les résultats de l'intervention lors de moments particuliers (par exemple toutes les semaines, tous les mois, ou après certaines réunions importantes ou après certains événements, ou à la fin du processus)

Dans d'autres cas, les survivant·es/victimes peuvent être complètement inconnu·es ou indisponibles. Iels peuvent se cacher dans un refuge ou avoir besoin d'une confidentialité absolue. Iels peuvent être trop jeunes pour participer, ou trop blessé·es, ou malades, ou ne plus être en vie. Dans ce cas, un·e proche peut les représenter, par exemple un·e partenaire, un·e parent·e, un·e tuteur·ice, un·e proche peut assurer un lien avec cette personne ou la représenter autant que possible.

NOTES

4F RESPONSABILISATION

COMMENT TRANSFORMER LA VIOLENCE ?

F.1. Qu'est-ce que la responsabilisation ?

F.2. La responsabilisation dans les 4 étapes

F.3. Conseils

F.4. Considérations particulières

F.5. Notes pour faciliter

F.6. Histoires vécues et exemples

F.7. Outils de responsabilisation



F.1. QU'EST-CE QUE LA RESPONSABILISATION ?

La responsabilisation : questions clés

- Qu'est-ce qui permettrait de faire cesser la violence ?
- Qu'est-ce qui permettrait de prévenir de nouvelles violences ?
- De qui/de quoi se soucie la personne ayant causé du tort ?

Qu'est-ce que la responsabilisation ?

En bref, la responsabilisation est la capacité à reconnaître la violence, à y mettre fin et à en assumer la responsabilité. Nous pensons habituellement à la personne ayant causé du tort comme étant celle qui doit prendre la responsabilité de la violence commise. La responsabilisation communautaire veut dire que les communautés aussi sont responsables de parfois ignorer, minimiser ou même encourager la violence. Les communautés doivent également reconnaître la violence en leur sein, y mettre fin et en prendre la responsabilité en développant leurs connaissances, leurs compétences et leur volonté d'agir pour intervenir et soutenir les normes sociales et les conditions qui préviennent l'apparition de la violence.

Notez que cette Boîte à outils et cette section se concentrent en premier lieu sur la responsabilisation de la personne ayant causé du tort. Toutefois, cette information et ces outils peuvent aussi s'appliquer aux communautés qui ont directement causé du tort et/ou aux communautés qui ont permis au tort de se produire.

Notez aussi qu'une première étape de la responsabilisation peut être l'interruption de la violence. Selon les dispositions de la personne ayant causé du tort à prendre ses responsabilités, la capacité des survivant·es/victimes ou des allié·es à susciter ces changements, et d'autres facteurs tels que le degré de gravité de la violence, il est possible que l'étape de l'interruption de la violence soit mise en œuvre par la pression ou même par la force. Cette Boîte à Outils encourage un processus de responsabilisation qui repose sur des changements à la réalisation desquels la personne (ou la communauté) ayant causé du tort participe activement. Toutefois, le niveau de bonne volonté de la personne ayant causé du tort, ainsi que son degré de participation à sa responsabilisation, peuvent changer de façon significative au fur et à mesure qu'avance le processus d'intervention. Et la direction du changement, positive ou négative, peut changer radicalement au cours du temps, même lors d'une seule intervention et avec un même individu.

La responsabilisation signifie de nombreuses choses

La responsabilisation implique d'écouter, d'apprendre, de prendre ses responsabilités, et de changer. Cela implique de créer consciencieusement au sein de vos familles et de vos communautés des opportunités de communication directe, de compréhension et de réparation des torts, de réajustement du pouvoir visant l'empouvoirement et le partage égal du pouvoir, et de reconstruction de relations et de communautés visant la sécurité, le respect et le bonheur.

Bien que le monde serait certainement plus simple si la responsabilisation pouvait être résumée en une seule formule et être cernée en une seule discussion, la réalité de la responsabilisation est complexe. Un grand nombre de personnes différentes ont des idées différentes au sujet de la responsabilisation et de ce à quoi elle ressemble. Le mot responsabilisation a de nombreuses facettes. Ce qu'on entend par responsabilisation varie selon qu'on considère le court terme, le long terme, la façon dont on prend soi-même ses responsabilités, et la façon dont on encourage les autres à prendre leurs responsabilités.

Le mot « responsabilisation » peut aussi éveiller toutes sortes d'images et de sentiments selon les personnes et les moments. On pense souvent que la responsabilisation est liée à la punition, au fait de faire « payer » quelqu'un pour ce qu'il a fait, ou même au fait d'aller en prison.

Avec Creative Interventions, nous essayons d'envisager autrement la responsabilisation – d'une manière qui soit plus positive, qui soit liée à la responsabilité et au changement plutôt qu'à la punition et à la vengeance. D'une manière qui puisse être portée par la sollicitude, plutôt que seulement par la peur et la colère. Cela n'enlève rien au fait que la violence et les abus causent de la peur, de la colère et de l'indignation. C'est le cas. Et de telles émotions ont droit de cité.

Mais le changement qui mène de la violence à la compassion, à la sécurité, au respect et à des relations saines doit aussi venir des valeurs auxquelles vous tenez, même si elles peuvent être difficiles à respecter quand vous êtes confronté·es à la violence.

Les violences interpersonnelles ont lieu principalement dans les familles, les réseaux d'amis·es, le voisinage et les communautés. Elles se produisent parmi des personnes que vous connaissez et parfois parmi celles dont vous êtes les plus proches. Par conséquent, nous promouvons la responsabilisation comme une façon de : 1) faire cesser la violence ; 2) reconnaître la violence ; 3) reconnaître les torts résultant de la violence – même s'ils ne sont pas intentionnels ; 4) réparer ces torts ; et 5) changer fondamentalement les attitudes et les actions responsables de la violence.

Nous promouvons la responsabilisation comme une façon de préserver l'intégrité, la sécurité et la santé de nos communautés, plutôt que comme une façon de punir, de séparer et d'exclure.

Cela NE signifie PAS que les survivant·es/victimes doivent pardonner les personnes causant du tort, ou que nous demandons simplement à ce que des excuses soient faites et tout irait bien ensuite, ou encore que les relations doivent être maintenues et les familles rester ensemble. Rien de tout cela ne correspond à la définition de la responsabilisation, bien qu'il soit possible que le pardon, les excuses et même le maintien des relations fassent partie de ce que certaines personnes décident de vouloir et même de ce qu'elles parviennent à atteindre.

La clé réside dans le choix que fait une personne de changer. À cette fin, « prendre ses responsabilités » ou encore « se responsabiliser » sont des approches et des expressions fonctionnant mieux que « tenir quelqu'un responsable ». Quand nous disons « quelqu'un doit être tenu responsable », nous risquons de donner l'impression de vouloir punir et contrôler. La personne qu'on espère voir prendre ses responsabilités ne pourra jamais choisir d'être tenue responsable. Qui pourrait faire ce choix ? Personne. Et si nous voulons réussir, nous avons besoin que cette personne, quelque part à l'intérieur d'elle-même, veuille opérer un changement. Elle doit se sentir et être active. Cela peut simplement vouloir dire aider quelqu'un·e à apprendre quelque chose de nouveau et à changer d'anciens schémas de comportement.

LA RESPONSABILISATION COMPRISE COMME UN PROCESSUS

Nous pouvons penser la responsabilisation de différentes manières.

1. LA RESPONSABILISATION PEUT SE RÉALISER AU COURS D'UN CONTINUUM TEMPOREL

La responsabilisation est quelque chose qu'une personne peut mener sur le court terme. Nous pouvons :

- Arrêter de faire usage de la violence.
- Ralentir et écouter pour comprendre de quelle façon nos actions ont affecté celles et ceux qui nous entourent.
- Prendre des mesures pour réparer le tort que nos actions ont causé aux autres.
- Identifier et essayer de nouvelles manières de penser et de se comporter.
- Obtenir du soutien et des encouragements pour nos efforts et nos succès.

Se responsabiliser est aussi un processus de long terme se poursuivant tout au long de la vie. Nous pouvons :

- Développer la confiance dans notre capacité à affronter nos imperfections et à nous détourner de schémas de comportement qui font du tort aux autres (et finalement à nous-mêmes).
- Développer notre capacité à éprouver nos émotions sans en faire les guides de nos actions.
- Promouvoir et s'entraîner à adopter des comportements qui font honneur à nous-mêmes et aux autres.
- Encourager avec modestie les personnes qui nous entourent à faire la même chose.
- Apprendre de nos erreurs et de nos retours en arrière pour les surmonter.
- S'exercer à la conscience de soi et à la réflexion sur soi pour construire des relations de soutien mutuel qui sont agréables et joyeuses.

2. LA RESPONSABILISATION PEUT SE RÉALISER PAR UN APPROFONDISSEMENT GRADUEL

Tous les points suivants peuvent être considérés comme des aspects de la responsabilisation :

- Être confronté·e, ne serait-ce qu'une seule fois, à la violence qui a été commise.
- Comprendre et faire l'expérience que la violence a des conséquences naturelles négatives (par exemple, reconnaître que la violence d'une personne a choqué et effrayé ses

ami·es – en constatant que ses ami·es commencent à l'éviter).

- Cesser ou réduire la violence – même si c'est en réaction à des pressions sociales d'ami·es ou d'une communauté, ou à la menace de perdre des relations suite à un usage continué de la violence – et non en raison d'un changement profond.
- Écouter la personne qui a subi un tort parler de son expérience de la violence – sans être sur la défensive, sans l'interrompre ni s'opposer à son histoire.
- Reconnaître la réalité de l'expérience de la personne qui a subi un tort – même si cette expérience ne correspond pas du tout à l'intention de la personne qui a causé le tort.
- Reconnaître que l'usage de la violence était en dernière instance un choix – et non une chose causée par quelqu'un d'autre.
- Exprimer des excuses sincères, prendre ses responsabilités, et manifester de l'attention à la personne qui a subi un tort.
- Donner des réparations financières (ou dédommagements) à la personne qui a subi un tort.
- Donner d'autres réparations importantes, peut-être sous forme de service, de remplacement de biens, etc., à la personne qui a subi un tort.
- Accepter et faire tout son possible pour assurer que ces torts ne soient pas commis à nouveau.
- Savoir et accepter que tout tort futur entraînera certaines conséquences négatives.
- Parler aux autres de ses propres usages de la violence, non pour se gagner des soutiens ou des sympathisant·es, mais pour cesser de cacher la violence interpersonnelle privée.
- Parler aux autres de ses propres usages de la violence pour demander à être soutenu·e dans ses changements.
- Parler aux autres de ses propres usages de la violence pour montrer que se responsabiliser peut être un acte d'honneur et de courage.
- Faire ses propres choix, décider de ses propres engagements et objectifs pour traiter les causes profondes de la violence, acquérir de nouvelles compétences, et transformer radicalement les comportements violents.
- Montrer une évolution réelle dans les façons de penser et de se comporter dans les bons moments.
- Montrer une évolution réelle des façons de penser et de se comporter dans les moments difficiles et stressants.
- Encourager les autres personnes qui ont fait ou qui font usage de la violence à prendre des mesures pour se responsabiliser.

LA RESPONSABILISATION COMME UN PARCOURS

Dans cette Boîte à Outils, nous parlons de la responsabilisation comme d'un parcours. Vous pouvez commencer étape par étape, et vous pouvez mesurer vos progrès à chaque étape du parcours.

Bien que nous utilisions ce parcours pour montrer les étapes qui conduisent à la responsabilisation et la vision d'un changement positif et transformatif, il est possible qu'une intervention ne parvienne jamais à atteindre aucune de ces étapes. Il se peut que parmi les objectifs de l'intervention, atteindre l'étape 1 soit la seule réussite à laquelle il faille s'attendre.

Et, au lieu de parcourir ce chemin étape par étape, on peut considérer cette progression plutôt comme une danse – on peut parfois travailler sur plusieurs étapes en même temps et parfois revenir en arrière.



La responsabilisation se présente différemment dans chaque situation

Il n'existe pas de plans définis à l'avance concernant la responsabilisation. Les gens sont tous différents. Les situations et les types de violences ou de risques sont différents. Certains procédés fonctionnent bien si on y consacre beaucoup de temps et un investissement intense. D'autres procédés fonctionnent mieux s'ils sont brefs, vont droit au but, et laissent à leurs effets le temps de se déployer.

La responsabilisation n'a pas à être punitive, douloureuse, terrifiante, ou à prendre la forme de représailles. Nous pouvons la rendre claire, encourageante, constructive et utile. Nous pouvons faire en sorte que certains de ses aspects soient éprouvés comme un soulagement. La responsabilisation peut nous aider à être vu·es et compris·es par celles et ceux qui nous entourent. Elle peut nous aider à ne pas être ou nous sentir seul·es, et à développer les genres de relations que nous voulons dans nos vies.

Dans le même temps, il n'est pas pertinent de considérer la responsabilisation comme l'objectif principal pour toutes les situations violentes ou toutes les interventions. Parfois, une communauté n'a pas les ressources, le temps ou l'occasion d'impliquer une personne dans une démarche de responsabilisation concernant sa violence. Parfois, les personnes causant du tort ne sont pas prêtes à l'admettre ou ne le veulent pas, elles ne sont pas prêtes à faire des efforts pour changer leurs points de vue et leur violence ou ne le veulent pas. Parfois, la violence commise est pour nous si moralement abominable, ou est si extrême et dure depuis si longtemps que nous ressentons de la haine, de la colère et du dégoût, et que nous ne sommes pas en mesure de trouver quelqu'un susceptible de s'occuper de la personne ayant causé du tort sans avoir des envies d'agression ou de vengeance. Parfois, l'invitation à la responsabilisation même la plus attentionnée, la plus sincère, celle qui est la moins pénalisante et qui est entourée du plus grand soutien, qu'elle provienne d'un·e ami·e, d'un·e membre ou d'un·e dirigeant·e de la communauté, ne parvient pas à réaliser la plupart des niveaux de responsabilisation listés plus haut. Et parfois, les personnes causant du tort font la preuve que toute confrontation ou demande de responsabilisation ne fait qu'aggraver leurs comportements maltraitants.

Mais ces efforts ne comptent pas pour rien.

Bien que leurs résultats en termes de changements positifs puissent ne pas être immédiats, visibles, « suffisants » ou durables, ces efforts pour agir sur la violence sont d'une grande importance. Ils s'élèvent au-dessus du silence, de la passivité et de l'inaction, et ils font de la paix et du bien-être dans nos familles et nos communautés une chose à laquelle nous travaillons, pas une chose que nous nous contentons d'attendre.

Pourquoi est-ce important ?

Cette Boîte à Outils est basée sur la conviction que les communautés menant un travail collectif peuvent surmonter la violence, et sur la vision que chacun·e d'entre nous comme individu est capable de changements significatifs dirigés dans ce but. Notre vision de la responsabilisation comme un processus ou un parcours de changement, signifie que nous accordons de la valeur à chaque pas accompli vers la cessation ou la réduction de la violence, et que nous voyons que chaque petit pas peut conduire à notre vision plus large du bien-être de la communauté et même, en dernière mesure, à son émancipation.

UTILISER LES OUTILS DE CETTE SECTION

Cette section expose en détail des outils à mettre en œuvre dans le processus de responsabilisation. L'*Outil F1. Parcours de changement* introduit le concept de responsabilisation comprise comme un processus. Il vous offre un moyen de voir votre propre situation sous la perspective de ces étapes et vous permet de les adapter aux circonstances particulières dans lesquelles vous vous trouvez.



L'*Outil F2. Niveau de participation pour les survivant·es/victimes* tient compte du fait que les survivant·es/victimes peuvent avoir des niveaux d'implication très différents dans un processus de responsabilisation. Il met à plat l'ensemble de ces possibilités de façon à ce que vous puissiez garder plus clairement à l'esprit de quelle façon les survivant·es/victimes ont choisi de rester impliqué·es et de quel genre de communication vous aurez besoin pour permettre à cette implication de se poursuivre. L'*Outil F3. Réflexions à l'usage des survivant·es/victimes et des allié·es* offre des outils spécifiques permettant aux survivant·es/victimes de réfléchir à leur implication dans le processus de responsabilisation.

Les allié·es aussi ont des besoins spécifiques en ce qui concerne leur implication dans le processus de responsabilisation. L'*Outil F4. Réflexions personnelles et questions à l'usage des allié·es* propose des questions et des expressions utiles pour vous guider dans ce qui peut être une démarche difficile.

La responsabilisation peut être particulièrement difficile pour les personnes causant du tort. L'*Outil F5. Ne restez pas sur la défensive*. Questions pour guider la personne ayant causé le préjudice et l'*Outil F6. Préparation à la communication directe. Affirmations et questions pour guider la personne ayant causé le préjudice* offrent un soutien constructif à la personne ayant causé du tort lorsqu'elle est confrontée au schéma de comportement habituel de repli défensif.

F.2. LA RESPONSABILISATION DANS LES 4 PHASES

Dans la *Section 3.6. Les interventions au fil du temps : 4 phases*, la Boîte à outils a présenté l'idée de quatre phases possibles d'intervention : 1) Démarrer, 2) Planifier/Préparer, 3) Passer à l'action, 4) Faire le suivi.

La responsabilisation peut prendre des formes très différentes selon la phase de l'intervention où on se situe

PHASE 1 : DÉMARRER

Les interventions commencent généralement avec le besoin de faire face à la violence, de la réduire, d'y mettre un terme ou de la prévenir. Les interventions suivront sans doute un, deux ou trois des domaines d'intervention suivants (voir la *Section 3.5. Ce que nous cherchons à réaliser : 3 zones clés d'intervention*) :

1. Le soutien aux survivant·es/victimes (voir *Section 4.E. Soutenir les survivant·es/victimes*).
2. La responsabilisation de la personne ayant causé du tort,
3. La responsabilisation communautaire ou le changement social.

Il se peut que la responsabilisation de la personne ayant causé du tort ou de la communauté qui a permis aux violences de se produire ne fasse pas partie d'une intervention. Cela peut sembler trop dangereux : la personne ayant causé du tort peut être inconnue, ou simplement être incapable de penser à quelque forme de participation que ce soit à un processus de changement. D'un autre côté, il se peut que la responsabilisation soit un objectif principal depuis le commencement. Il est même possible qu'une intervention débute à l'initiative de la personne ayant causé du tort, parce qu'elle veut changer et entamer un processus de responsabilisation en vue de ce changement.

Bien qu'il soit impossible de généraliser la manière de prendre en compte la responsabilisation dans une intervention à ses débuts, il y a tout lieu de penser que si on poursuit cet objectif, cela commencera par une communication difficile avec la personne ayant causé du tort. Elle peut se présenter sous la forme d'une résistance énergique à la violence, d'une confrontation, d'une conversation éprouvante. Même si cette communication initiale se fait avec amour, compassion et soutien, ce sera sans doute un échange délicat dont les résultats seront peut-être incertains. Elle rencontrera peut-être des résistances, du déni, de la minimisation, la culpabilisation de la victime, ou même de la violence. Il se peut qu'elle soit bien accueillie sur le moment, pour être refusée plus tard. Le processus de responsabilisation est dans la plupart des cas difficile. Vous avez besoin d'un processus qui prend en compte cette difficulté tout en restant suffisamment exigeant pour inciter à faire grandir la responsabilisation.

PHASE 2 : PLANIFIER/PRÉPARER

Si la responsabilisation fait partie de l'intervention, une période de planification et de préparation est recommandée pour communiquer efficacement et travailler avec la personne ayant causé

du tort. Une part de cette préparation peut être consacrée à décider quels sont les objectifs attendus de l'intervention, quels sont précisément les torts que vous voulez traiter, quelles actions particulières vous attendez qu'entreprene la personne ayant causé du tort, et quelles seront les conséquences si ces attentes ne sont pas satisfaites. Il peut être utile d'identifier la personne la plus apte à entrer directement en relation avec la personne ayant causé du tort, qui a suffisamment confiance dans sa capacité à gérer une démarche qui peut être très difficile, et qui est respectée de la personne ayant causé du tort. Il peut également être utile de déterminer la façon dont le processus peut garantir la sécurité des personnes qui y interviendront, des survivant·es/victimes et de la personne ayant causé du tort, ainsi que le meilleur processus pour parler avec cette personne et la soutenir.

PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

Le passage à l'action peut faire référence au temps passé avec la personne ayant causé du tort ; à des discussions concernant l'intervention, les attentes, et les issues possibles ; au soutien apporté à la personne ayant causé du tort pour qu'elle passe par un processus de changement ; à prendre connaissance de ressources utiles ; et à une démarche de retour d'information à destination de la personne ayant causé du tort, concernant les changements qu'il a entrepris.

PHASE 4 : FAIRE LE SUIVI

S'il est mis fin à l'intervention parce que ses objectifs sont accomplis, la responsabilisation peut se prolonger en une démarche de préservation des changements positifs qui ont été atteints, et viser à vérifier qu'il n'y a pas de retour à des attitudes ou comportements violents. Des systèmes de vérification régulière peuvent être mis en place.

Il est aussi possible de mettre un terme à l'intervention même si ses objectifs ne sont pas accomplis. Le groupe peut manquer de ressources pour continuer, les survivant·es/victimes peuvent passer à autre chose et choisir une voie ou une stratégie différente, ou bien la personne ayant causé du tort peut refuser de s'impliquer. Dans toutes ces situations, il se peut malgré tout que l'intervention soit considérée comme réussie dans certains de ses aspects. La fin de l'intervention peut, dans ce cas, inclure une démarche au cours de laquelle les personnes identifient les domaines de réussite et les aspects de l'intervention pouvant nécessiter un suivi. Des plans peuvent être établis quant à la façon de mener à bien ces nouvelles étapes.

OUTILS CONNEXES



Un processus de responsabilisation est souvent accompagné du soutien aux survivant·es/victimes, ou constitue une partie de ce soutien. Voir la *Section 4.E. Soutenir les survivant·es/victimes pour des informations et des outils*. La *Section 4.B. Rester en Sécurité* offre des outils aidant à déterminer les risques et à planifier la sécurité. Il peut être important de passer par ces étapes lorsqu'on travaille avec une personne ayant causé du tort au cours d'une intervention. Pour réfléchir aux personnes et organisations susceptibles d'être utiles pour communiquer avec une personne ayant causé du tort et pour la soutenir, voir la *Section 4.C. Cartographier les alliés et les obstacles*. Ces outils peuvent servir à déterminer quelles personnes seront particulièrement aptes à communiquer de manière positive avec la personne ayant causé du tort et à travailler avec elle. Cette section permet également d'identifier qui est susceptible de continuer à soutenir ou excuser sa violence et qui pour cette raison constitue un obstacle pour une intervention.

F.3. CONSEILS POUR LA RESPONSABILISATION

#1

LA RESPONSABILISATION EST UN PROCESSUS : ELLE PEUT REQUÉRIR DE CHANGER DE STRATÉGIE EN COURS DE ROUTE

Dans cette Boîte à outils, nous présentons la responsabilisation sous la forme d'un parcours. La première étape de ce parcours est l'arrêt de la violence – ou un arrêt qui soit suffisant pour permettre d'accéder à la deuxième étape. Il est difficile que quelqu'un se responsabilise en cours de violence ou au cours d'un cycle de violence qui continue encore et encore. Il est difficile de demander un changement et de s'attendre à ce qu'un changement perdure dans un schéma de comportement ou un cycle de violence.

Cette Boîte à outils vous invite à prendre en considération la résistance à la responsabilisation. Comme nous serons amené·es à le répéter, vous devez créer des systèmes suffisamment flexibles pour s'accommoder des processus prévisibles d'esquive et d'ajournement de la responsabilisation, mais suffisamment forts pour résister à ces tactiques et réduire progressivement leur usage.

Les stratégies peuvent inclure :

- a. Communiquer et manifester de la sollicitude
- b. Rassembler les personnes et les capacités pour étendre le réseau communautaire, changer les normes de la communauté, augmenter les moyens d'action, la sollicitude et le soutien.
- c. Faire usage de moyens de pression, de menaces, de la force ou de la coercition si aucune autre mesure n'est possible, ou si c'est nécessaire pour éviter davantage de violence. Nous n'entendons pas par là l'usage de la violence physique, mais des actions telles que demander à quelqu'un de se tenir à l'écart ou de partir, faire savoir à quelqu'un qu'il y aura des conséquences si la violence continue, ou maîtriser physiquement quelqu'un pour l'empêcher d'agir violemment sur le moment.

Quelle que soit la stratégie adoptée ou le degré de résistance, créez des options et laissez une porte ouverte à la possibilité qu'une personne devienne un·e « participant·e » à l'intervention, et ne soit pas seulement une « cible » de l'intervention.

Dans certaines circonstances, la violence doit simplement être interrompue avant que toute autre action significative puisse avoir lieu. Dans certaines circonstances, la violence doit être interrompue immédiatement pour éviter de nouveaux torts, des blessures ou même la mort. Dans certaines circonstances, la responsabilisation ne commence pas par un acte volontaire. Parfois, elle commence par l'usage de la force.

Mais nous vous exhortons à la prudence. Si la force ou n'importe laquelle de ces actions est employée comme une punition, une vengeance, un moyen d'être quitte, de faire savoir ce qu'on ressent, de blesser dans le but de faire éprouver de la souffrance, alors cet emploi de la force n'est pas justifié. Toutefois, si un certain degré de force est le seul moyen raisonnable et disponible pour conduire quelqu'un à cesser la violence et pour tenter d'éviter davantage de violence, alors ce peut être considéré comme une forme d'autodéfense.

Dans certains cas, la personne ayant causé du tort peut être prête et volontaire, dès le début, pour prendre ses responsabilités concernant ses actions et pour changer de comportement. Ce n'est toutefois pas souvent le cas. Plus couramment, le changement et la responsabilisation font l'objet de résistance, au moins au commencement et souvent de façon durable.

Orienter les attitudes, les valeurs et les options vers la compassion et le lien plutôt que vers la punition et la vengeance peut aider à maintenir ouvert un chemin conduisant à une solution holistique – c'est-à-dire qui prenne en compte le bien-être et la participation des survivant·es/victimes, des allié·es de la communauté et de la personne ayant causé du tort.

#2 N'OUBLIEZ PAS LE CONTEXTE, IL EST IMPORTANT

Il est important de penser au contexte de la relation où a lieu la violence au travers du prisme de la responsabilisation. N'oubliez pas de vous demander : quel genre de situation violente êtes-vous en train de traiter ?

Dans notre expérience, nous avons rencontré 4 contextes fréquents de relations. Ils sont énumérés ci-dessous. Lorsque vous réfléchissez avec d'autres à la manière de soutenir un·e survivant·e, de conduire une personne ayant recours à la violence dans un processus de responsabilisation et/ou d'impliquer une communauté dans une amélioration de la sécurité et la diminution ou l'arrêt de la violence, souvenez-vous de toujours garder à l'esprit le contexte propre à votre situation et la manière dont cela affecte votre approche et vos objectifs.

4 types fréquents de contextes de relation

- a. Le·la survivant·e/victime et la personne ayant causé du tort sont dans une relation intime ou sont proches et s'efforcent tou·tes deux de rester dans une relation qui a été violente et qui peut continuer à l'être. L'objectif principal pourrait être de transformer la violence et de modifier les dynamiques de pouvoir au cours du temps. Un autre objectif envisageable est qu'ils vivent ensemble paisiblement, ou assez paisiblement.
- b. Le·la survivant·e/victime et la personne faisant du tort ne sont pas dans une relation intime et ne sont pas proches, mais vivent au sein d'une même communauté. Iels ont besoin de construire de la compréhension, de la responsabilité, et de la réparation à un degré suffisant pour permettre à l'un·e comme à l'autre de fonctionner au sein de cette même communauté, mais pas dans le contexte d'une relation suivie et intime ou proche. Un objectif possible est qu'ils coexistent sans conflit au sein de la même communauté.
- c. Le·la survivant·e/victime et la personne faisant du tort ne vivent pas au sein d'une même communauté et/ou ne sont plus proches ou dans une relation intime. La violence s'est produite il y a de cela un moment et iels n'ont ni l'intention de reconstruire une relation, ni le besoin de trouver un moyen de bien fonctionner dans des espaces partagés par les membres d'une même communauté. L'objectif ne peut pas inclure quoi que ce soit à propos de leur relation en cours – ou peut simplement consister à mettre un terme définitif à une relation antérieure.

- d. Un·e inconnu·e ou une connaissance éloignée commet un acte de violence interpersonnelle. Il se peut que des voisin·es ou des membres de la communauté aient été témoins et ne soient pas intervenu·es ou n'aient pas créé de sécurité ou de soutien pour la personne ayant subi le tort, ou qu'ils aient aggravé des dynamiques de violence interpersonnelle par leur traitement de la personne lésée une fois la violence commise. Un objectif possible de la communauté est qu'elle se responsabilise à propos de son action insuffisante pour assurer la sécurité, pour faire cesser le tort ou pour s'assurer que ce genre de tort ne se reproduise plus.

#3

ASSUREZ-VOUS DE RESTER EN RELATION AVEC LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT

Si l'intervention entreprend sérieusement la démarche de responsabilisation, il est important de rester en lien avec la personne qui fait du tort. Étant donné que les gens sont souvent mal à l'aise avec le fait d'échanger directement avec la personne ayant causé du tort, cette personne peut être tenue à l'écart et laissée dans l'expectative. Les gens étant souvent dans l'incertitude quant à la manière de gérer la responsabilisation, les choses peuvent avancer lentement.

Les gens peuvent facilement oublier de se tenir informé·es de ce qui se passe et vouloir gérer la communication de la façon la plus impersonnelle possible – par exemple par courriels. La personne ayant causé du tort qui veut participer peut commencer à développer de l'anxiété s'il n'y a aucune communication ou si cette communication est uniquement vague et apparemment impersonnelle.

Restez en relation. Vous pourriez avoir besoin de choisir quelqu'un dont le rôle est de tenir informée la personne ayant causé du tort, de rester en relation avec elle, et pour lui faire savoir que, même si l'arrêt de la violence est important, soutenir la personne faisant du tort dans un changement à long terme est aussi important.

#4 GARDEZ UN ŒIL SUR LA SÉCURITÉ

Si le groupe travaille avec la personne ayant causé du tort, la sécurité peut alors être une préoccupation majeure. La personne ayant causé du tort peut réagir avec violence à un processus de responsabilisation. Soit sur le moment, lorsque la personne est incitée à entreprendre des changements, soit dans les coulisses. Par exemple, elle peut essayer de retourner les gens contre les survivant·es/victimes en guise de représailles ; elle peut essayer de nuire à la réputation des personnes travaillant sur l'intervention ; elle peut trouver ses propres soutiens pour infliger certains dommages.

Dans certaines situations, la sécurité peut être minimale. Dans d'autres, même si la personne semble coopérer au processus et n'a pas fait preuve d'un haut niveau de violence par le passé, elle peut toujours être en mesure de causer des violences importantes.

Il est facile d'être trop préoccupé par la sécurité – tellement préoccupé qu'aucune action n'est entreprise. Il est aussi facile d'oublier que la sécurité est un problème – et d'agir de façon imprudente, peut-être en s'exposant soi-même à des torts, ou en y exposant les survivant·es/victimes.

Être exposé·e à des violences peut aussi être un problème pour la personne ayant causé du tort. Des gens peuvent s'en prendre à elle, espérant que le processus de responsabilisation soit douloureux et punitif – ou ne le jugeant pas suffisamment punitif. Les gens peuvent viser la personne ayant causé du tort pour la punir ou se venger.

5 RAPPELEZ-VOUS QUE LES COMMUNAUTÉS SONT AUSSI RESPONSABLES DE LA VIOLENCE. PORTEZ ATTENTION À LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

La responsabilisation communautaire nous rappelle que la violence interpersonnelle est un problème communautaire, pas uniquement un problème individuel. Elle nous rappelle que les communautés ont une responsabilité pour traiter, réduire, faire cesser et prévenir la violence, et qu'elles ont à la fois la responsabilité et le pouvoir de changer la violence.

Elle nous rappelle aussi que les communautés (y compris celles qui travaillent activement sur cette intervention) ont joué un rôle dans le fait de permettre à la violence de se produire.

Organiser un processus de responsabilisation à l'échelle d'une communauté pour reconnaître comment nous avons causé la violence ou permis à la violence de se produire, pour en identifier les conséquences même involontaires, pour prendre des mesures de réparation du préjudice, et pour changer les attitudes et les actions de la communauté, est une part importante de la responsabilisation.

Ce processus de responsabilisation communautaire peut servir de modèle de responsabilisation important pour la personne ayant causé du tort. Et il peut montrer à la communauté élargie (cela peut être au niveau de la famille, du réseau d'amis·es, d'une organisation, d'une communauté locale et ainsi de suite) les changements importants que les communautés doivent accomplir pour prévenir la violence dans le futur.

#6 CONCENTREZ-VOUS SUR LA RESPONSABILISATION DE LA VIOLENCE ET PAS DE TOUT CE QUE VOUS N'AIMEZ PAS OU JUGEZ PROBLÉMATIQUE

En travaillant à rendre possible la responsabilisation et le renoncement à la violence, souvenez-vous qu'il est question d'encourager un modèle communautaire concernant la violence, et pas de dicter la vie et les relations des gens, ni de faire du micromanagement. Il y a peut-être des foules de choses qui ne vous plaisent pas à propos de la personne ayant causé du tort, ou à propos des autres personnes ou de leurs réactions dans cette situation. Vous pouvez trouver frustrantes, inutiles ou problématiques de nombreuses actions et comportements de la personne ayant causé du tort. Vous pouvez avoir les mêmes sentiments à propos des survivant·es/victimes de violence.

Si vous constatez que vous-même ou d'autres personnes impliquées commencent à dresser la liste de toutes les choses que vous n'approuvez pas, que vous ne pouvez pas supporter ou que vous voulez voir changer, trouvez un moyen de prendre du recul par rapport à votre rigueur morale ; souvenez-vous d'être humble ; et concentrez-vous à nouveau sur les objectifs de l'intervention.

S'attendre à ce que les gens changent leur personnalité profonde suite à une seule intervention communautaire est déraisonnable et irréaliste. Il est très improbable que des gens changent radicalement leurs manières d'entrer en relation avec les autres après une seule conversation. Souvenez-vous qu'il y a mille manières différentes et non violentes d'être dans une relation avec d'autres personnes, sans pour autant être nécessairement de parfaits modèles de communication claire, de résolution de conflits, d'amour, et d'égalité. En tant que membres d'une communauté, nous n'avons pas besoin de « répondre » de nos différences auprès des autres. Nous devons répondre, auprès de notre communauté, de la violence dont nous faisons usage, puis poursuivre notre parcours d'apprentissage concernant les manières d'établir avec les autres des relations respectueuses, responsables, épanouissantes et durables.

#7 CHERCHEZ LE JUSTE MILIEU

Lorsqu'on travaille à aider les gens à se responsabiliser, il peut être facile de se diriger vers les extrêmes : soit avoir des exigences de responsabilisation extrêmement élevées (irréalistes, rigides, etc.), soit avoir des attentes très limitées et penser que la plus petite action suffit à témoigner d'un changement. Il est utile de faire le point avec soi-même et avec toute autre personne impliquée, afin de ne pas attendre trop ou trop peu de la réponse que nous voulons voir apporter par une personne ayant causé du tort.

#8 LES OBJECTIFS DE LA RESPONSABILISATION : INCLUEZ-Y CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE VOUS-MÊME

Nous sommes parfois si concentré·es sur les autres personnes et sur ce que nous voulons qu'elles fassent ou arrêtent de faire, que nous en oublions que les objectifs de la responsabilisation que nous devons atteindre incluent ce que nous-mêmes ferons pour rendre la responsabilisation et le changement possibles. Lorsque vous travaillez à inciter les personnes à mettre un terme à la violence, à se responsabiliser, et à faire de nouveaux choix, évitez que vos objectifs reflètent la façon dont vous aimeriez que les autres réagissent à votre égard et à vos attentes. Évitez de penser que le succès se limite à ce que vous parvenez à obtenir de l'autre personne, qu'il s'agisse de ce qu'elle arrête de faire, de ce qu'elle commence à faire ou de tout autre changement. Vous ne pouvez jamais garantir les réactions de quelqu'un d'autre. Et vous ne pouvez jamais contrôler chacun de ses faits et gestes. Souvenez-vous que vos propres efforts pour rendre la responsabilisation possible peuvent servir d'exemples pour certains objectifs de responsabilisation de votre intervention. Ces objectifs peuvent avoir des répercussions positives dans votre communauté.

#9 LES OBJECTIFS DE LA RESPONSABILISATION : LE PLUS N'EST HABITUELLEMENT PAS LE MIEUX

Si vos objectifs de responsabilisation sont modestes ou circonscrits, ce n'est pas parce que vous êtes faibles, pas assez exigeant·es, pas assez acharné·es, ou parce que vous ne laissez pas de place pour la transformation. C'est parce que vous adaptez vos actions à la situation. C'est parce que vous ne concevez pas votre plan sur la base d'une pensée magique. Un petit changement, mais qui se produit réellement, est transformationnel ! Dans les interventions communautaires incluant des efforts de responsabilisation, vous voulez prendre des risques réfléchis qui ouvrent

la possibilité d'un changement durable – et pas des risques inconsidérés (pour l'amour du risque ou pour la gloire d'une action rapide et vertueuse), susceptibles de rendre votre intervention et les personnes impliquées vulnérables et de les exposer à un danger sérieux.

Si vous fixez un objectif énorme ou très englobant que vous ne pouvez pas atteindre de façon réaliste, vous risquez de perdre le sentiment d'avoir accompli quelque chose, de perdre votre cap et de désespérer. Si vous fixez un but modeste et que vous le réalisez, vous pouvez en fixer un autre, et après celui-là encore un autre. Votre dynamique se renforce.

#10 SOYEZ PRÊT·ES : IL EST PARFOIS DIFFICILE DE SAVOIR QUI EST LE·LA SURVIVANT·E/VICTIME ET QUI EST LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT

Parfois, les dynamiques de violences sont très claires et évidentes. Être en mesure de dire qui est la personne à l'origine de l'usage de la violence et qui est la personne lésée peut être tout à fait évident. Bien entendu, comme nous l'avons appris dans la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir*, même lorsque les choses sont évidentes, certaines personnes continuent de choisir le déni ou de rejeter la faute sur la victime – cela reste vrai même quand les gens sont mieux informés sur la violence conjugale et les violences sexistes et sexuelles.

Dans d'autres cas, les dynamiques de violence peuvent être embrouillées et causer d'intenses débats. Deux personnes (ou plus) peuvent raconter leur version de l'histoire à leurs ami·es et à leur communauté, conduisant à élever deux camps opposés pour les défendre. Chaque personne peut clamer qu'elle est la victime des méfaits de l'autre et que l'autre doit être « tenue pour responsable ». Particulièrement dans les situations de violence conjugale, il arrive que la personne appelant bruyamment la communauté en renfort soit en fait la personne ayant causé du tort. Parfois, elle le fait pour s'assurer que le·la survivant·e/victime de sa violence n'ait aucun accès au soutien et aux ressources de la communauté. Parfois, elle appelle à une réaction massive à l'encontre d'un acte de violence ou de résistance auquel a finalement recouru son·sa partenaire pour se défendre, pour riposter ou pour enfin dire « non » à la violence en faisant usage de la violence en tant qu'autodéfense.

La plupart du temps, il est facile de dire qui est responsable de la violence au début, quand les personnes se rassemblent pour soutenir l'ami·e ou le membre de la famille qui leur a raconté son expérience de violence interpersonnelle. Mais plus tard, quand ces mêmes personnes envisagent d'entamer un dialogue avec la personne qui a fait usage de la violence afin qu'elle se responsabilise, elles peuvent décider de faire appel à d'autres allié·es susceptibles de développer une perspective différente.

Par exemple, faire appel à un·e allié·e qui peut établir un lien positif et influent avec la personne ayant causé du tort peut être utile pour l'intervention. Cependant, lorsque cet·te allié·e discute

avec la personne ayant causé du tort, iel peut entendre une autre histoire – peut-être une histoire qu'elle invente ou exagère, afin de faire retomber la faute sur la victime ou d'échapper à la responsabilisation. Cela se produit très fréquemment.

Ce membre de la communauté peut alors avoir une opinion différente de celle des autres personnes qui sont à l'origine de l'intervention ou qui l'ont invité·e. Iel peut penser que l'intervention est injuste ou même qu'elle vise la mauvaise personne. Cela se produit parfois quand l'appréciation de la situation devient plus compliquée – quand les gens racontent un autre côté de l'histoire.

Voilà une liste de scénarios possibles :

- a. Les personnes entreprenant une intervention n'ont aucun doute au sujet de qui est le·la survivant·e/victime et qui est la personne ayant causé du tort. Même si d'autres membres de la communauté peuvent le contester, en particulier si iels n'ont pas de clé de compréhension concernant la violence interpersonnelle, les personnes qui mènent l'intervention n'ont pas de doute et s'accordent sur leur manière de voir la dynamique fondamentale de la violence et sur l'identité de la personne qui doit se responsabiliser.
- b. Il n'y a pas de doute au sujet de qui est le·la survivant·e/victime et qui est la personne ayant causé du tort. Cependant, les participant·es ont aussi des questions ou des problèmes concernant le·la survivant·e/victime. Iel n'est pas la victime « parfaite ». Iel s'est comporté·e de façon agaçante ou semble même maltraitante. Peut-être ont-iels mené l'intervention d'une manière que le·la survivant·e/victime n'approuve pas. Malgré tout, iels n'ont aucun doute au sujet de qui est le·la survivant·e/victime et qui est la personne ayant causé du tort.
- c. Le groupe est divisé. Certaines personnes pensent qu'il y a un schéma de comportement violent clairement identifié, et qu'il n'y a aucun doute au sujet de qui est le·la survivant·e/victime et qui est la personne ayant causé du tort. D'autres pensent que les deux personnes ou parties ont une responsabilité significative ou égale dans la situation violente.

Vu que la situation n'est pas claire, utilisez les questions de la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* :

- Qui est plus effrayé·e ?
- Qui commence les violences ?
- Qui finit par être blessé·e ?
- Qui change et s'adapte aux besoins et humeurs de l'autre ?
- Qui est plus vulnérable ?
- Qui se sert de la violence pour exercer un pouvoir et un contrôle (abus) ?
- Qui se sert de la violence pour se protéger face à une situation déjà violente (autodéfense) ?
- Qui a toujours besoin de gagner ?

Les différents aboutissements suivants sont possibles :

- Après de nouvelles discussions (et une relecture de la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir*), le groupe perçoit ce qui relève de la culpabilisation de la victime et conclut que la violence est bien le fait d'une personne contre une autre.
- Le groupe parvient à la conclusion que la situation implique réellement un schéma de comportement malsain dans lequel les deux personnes font un usage significatif de l'intimidation, du contrôle, de la manipulation, et/ou de violences réciproques.
- Parfois, la situation sera trop difficile à clarifier. Parfois, vous ferez une erreur que vous découvrirez plus tard, au moment où vous obtiendrez des informations supplémentaires concernant la situation ou les personnes impliquées.

Si vous essayez d'aider tout le monde à apprendre à ne pas faire usage de la violence ni de tactiques de contrôle dans leurs relations interpersonnelles, que ferez-vous si les deux personnes font usage de la violence l'une contre l'autre ? Vous pouvez être amené·e à travailler avec deux personnes ou plus. Vous aiderez peut-être une personne à faire face à la violence et à en guérir sans recourir à des représailles. Vous aiderez peut-être une autre personne à prendre conscience qu'elle ne peut pas adopter des comportements et des attitudes de domination et de maltraitance à l'encontre des autres pour gérer ses sentiments d'insécurité ou son besoin de se sentir puissant·e ou en contrôle.

Soyez simplement préparé·es à réaliser que découvrir qui est le·la survivant·e/victime et qui est la personne ayant causé le préjudice – et se mettre d'accord à ce sujet – n'est pas toujours facile. Cela peut rendre les choses plus compliquées lorsque vous avez besoin de trouver des allié·es capables de s'adresser à la personne ou aux personnes faisant usage de violence.

#11 SOUVENEZ-VOUS QUE LE COMPORTEMENT IMPARFAIT DES SURVIVANT·ES/VICTIMES N'EXCUSE PAS LA VIOLENCE

Bien qu'il soit possible que les deux personnes (si deux personnes sont directement impliquées) utilisent la violence comme une tactique de contrôle sur l'autre, ce n'est pas la situation habituelle. Dans les relations impliquant violence et maltraitance, une des deux personnes y recourt d'habitude plus que l'autre ; elle adopte des comportements malveillants plus souvent que l'autre ; elle a besoin de gagner ou d'avoir raison ; tandis que l'autre se sent généralement plus effrayée que la première.

Il est courant qu'un·e survivant·e/victime agisse également de façon agressive, qu'il recoure à la manipulation ou ne paraisse pas complètement être une « victime innocente ». Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les survivant·es/victimes ressemblent à des victimes innocentes et pures, comme le seraient des chiots ou les enfants sans défense qu'on voit à la télévision. Et pourtant, cela ne les empêche pas d'être des survivant·es/victimes de violences interpersonnelles. À ce titre, elles méritent d'être soutenues, et on doit en priorité intervenir contre ces violences en demandant aux personnes leur ayant causé du tort de prendre leurs responsabilités. (*Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir*).

#12 MÉFIEZ-VOUS DES APPELS À LA RESPONSABILISATION QUI SERVENT À ÉVITER UNE COMMUNICATION DIRECTE

Nous avons aussi remarqué que dans les communautés où les idées de responsabilisation communautaires sont devenues communes ou populaires, la responsabilisation communautaire et les processus de responsabilisation deviennent parfois un substitut à la communication directe. Nous vivons dans un monde où nous sommes souvent insensibles, où nous faisons des erreurs, où nous ne sommes pas conscient·es des effets de nos actions sur les autres. Si certaines de ces attitudes et comportements justifient les types d'interventions dont nous parlons dans cette Boîte à outils, il y a aussi des situations où les personnes peuvent commencer par une communication directe. Elles peuvent réfléchir aux attitudes et comportements ayant causé du tort et s'adresser directement à leur auteur·e. Elles peuvent chercher de l'aide et du soutien pour se faire une idée plus claire de ce qu'elles veulent dire afin de se préparer à cette communication. Elles peuvent choisir d'être accompagnées par quelqu'un·e lors de cette communication, pour s'assurer qu'une tierce personne entende et voie la réaction de la personne ayant causé du tort – ou pour disposer d'une sécurité psychologique et physique. Elles peuvent lui énoncer le tort qu'il a causé, parler de ce qu'elles ont éprouvé, et demander à l'auteur·e du tort d'écouter sans s'excuser, sans interrompre et sans discuter. Elles peuvent lui demander de réfléchir à ce qu'elles ont dit et de se revoir plus tard afin de poursuivre la discussion.

Cela peut être considéré comme une intervention à petite échelle. Et dans certains cas, c'est un bon point de départ. Même avec ces interventions à petite échelle, il est important d'appliquer les mesures suivantes : recherchez des alliés capables de vous aider, pensez à votre sécurité, et assurez-vous que le choix de ce type d'intervention est approprié pour avancer. À cette fin, les outils développés dans cette section sur la responsabilisation pourront vous être utiles.

Vous pourriez vouloir regarder la *Section 4.B. Rester en sécurité* pour trouver des outils qui vous aideront à déterminer si la communication directe est une approche raisonnable et suffisamment sûre, et à prendre des précautions. Il est sage et raisonnable de rester prudent·e. Toutefois, dans certaines situations, la nervosité ressentie à l'idée de faire quelque chose de difficile et le malaise engendré par les situations de conflit peuvent n'avoir que peu de rapport avec les questions de sécurité. Dans ces cas-là, il vous faut peut-être sortir de votre zone de confort et prendre des risques sains susceptibles de conduire à des changements positifs – tout en acceptant la possibilité bien réelle que les changements que vous attendez des autres ne se produisent pas.

#13 L'IMPORTANCE DE L'ÉTAT D'ESPRIT : LES PERSONNES AYANT CAUSÉ DU TORT NE SONT PAS TOU-TES IDENTIQUES

Les stratégies pour créer de la responsabilisation ont plus de chances de réussir quand elles s'adressent aux personnes ayant causé du tort en prenant en considération leurs particularités et leurs situations. Bien que les personnes faisant usage de la violence utilisent souvent des tactiques étonnamment similaires pour blesser, contrôler et manipuler, elles ne sont pas toutes identiques. Certaines différences sont plus importantes que d'autres, et leur examen peut vous aider à mieux réussir dans vos efforts pour motiver les personnes ayant causé du tort à désapprendre la violence.

Les énoncés suivants sont des exemples de différents états d'esprit ou de situations de départ dans lesquelles peut se trouver une personne ayant causé du tort. Ils renvoient à différentes manières possibles, pour cette personne, d'être en relation avec les autres, à ses attitudes violentes, à ses propres valeurs et comportements.

- « Mes plus proches ami·es, ma communauté et moi-même trouvons ma violence acceptable et normale. Je ne vois aucun problème à ma violence, mais j'en vois un à ce que quelqu'un la remette en question. »
- « Je trouve ma violence acceptable et normale. Ce n'est peut-être pas le cas des autres, mais je ne me soucie pas d'eux ni de ce qu'ils pensent. »
- « Je n'ai pas une capacité émotionnelle ou un niveau de maturité suffisants pour reconnaître ou gérer des sentiments de gêne ou une honte saine sans me livrer à une auto-destruction et/ou à une destruction violente des autres. Pour cette raison, je te détruirai avant que tu aies la chance de me blesser. »
- « Je rends les autres responsables de ma violence. Même si quelque part au fond de moi, je peux me sentir mal à l'aise et savoir que ma violence n'est pas acceptable, je ne l'admettrai ni ne le montrerai jamais à personne. Je ne l'ai jamais fait et je ne le ferai jamais – même si j'aimerais parfois le pouvoir. »
- « Je rends toujours ou presque les autres responsables de ma violence, bien qu'en de rares occasions il me soit arrivé d'exprimer de l'embarras ou de la honte. Bien que j'accuse les autres, je m'interroge parfois sur ma responsabilité. Mais je ne l'admettrai jamais devant qui que ce soit. »
- « Je rends habituellement les autres responsables de ma violence. Mais parfois je peux voir que c'est de ma faute et même l'admettre. Néanmoins, je hais ce sentiment de culpabilité et je hais encore plus que quelqu'un·e commence à m'accuser – et ainsi, tôt ou tard, je me mets à accuser les autres. Je ne change donc que pendant de courtes périodes, jamais durablement. »
- « Je suis fondamentalement convaincu·e que la violence n'est pas une bonne chose. J'assume une part de responsabilité pour mes actions violentes, mais je me mets rapidement sur la défensive. Je veux changer, mais je suis mal à l'aise à l'idée des efforts que cela me coûterait. »
- « Je ne veux pas avoir un impact négatif sur les autres, ce qui se passe me fait éprouver une saine honte (ou m'en ferait éprouver si je comprenais juste un peu mieux la situation). J'ai besoin d'aide, mais je ne sais pas comment en obtenir ou je ne crois pas que quelqu'un sache comment s'y prendre pour m'aider. »
- « Je réalise que mon comportement a un coût qui est plus élevé que ce que je suis prêt·e à payer. J'aimerais changer. »
- « J'ai fait des choses que je n'aurais jamais cru possibles – et qui vont à l'encontre de mes valeurs. J'ai peut-être peur de changer, mais je suis décidé·e à relever le défi et à faire tout ce qu'il faudra pour parvenir à ce changement. »

Examiner différents types d'états d'esprit tels que ceux-ci peut vous aider à décider si vous devez entrer en relation avec la personne ayant recours à la violence, et comment. Cela peut modifier votre évaluation des changements possibles à court terme, des étapes à parcourir, et de votre manière d'ancrer dans la réalité vos discussions et vos attentes concernant la responsabilisation. Cela peut aussi vous aider à comprendre ce qui est important pour la personne ayant causé du tort, et ce qui pourrait être le moyen le plus efficace de l'atteindre.

#14 DÉTERMINEZ LA PROBABILITÉ D'ÉTABLIR UN LIEN RÉEL ET POSITIF AVEC LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT

Souvenez-vous que les interventions communautaires doivent établir un lien (communiquer avec, travailler avec, et soutenir) la personne ayant causé du tort en fonction de la situation. Si ce modèle valorise l'implication de la personne ayant causé du tort, ce n'est PAS exigé. Dans certains cas, ce sera simplement trop dangereux ; la personne peut être trop réfractaire ou trop difficile à atteindre ; ou nous ne disposons pas des bonnes personnes ou des bonnes conditions pour entrer en relation avec la personne ayant causé du tort.

Le niveau de la violence commise dans le passé par la personne ayant causé du tort peut ou non affecter sa capacité à changer. L'intensité de sa violence et sa capacité à changer sont évidemment liées, mais elles ne sont pas équivalentes. Par exemple, une personne qui dans le passé a fait usage d'armes ou d'un haut degré de violence contre quelqu'un peut raisonnablement être considérée comme très dangereuse. Mais cela ne signifie pas nécessairement que cette personne est moins capable de changer qu'une personne moins dangereuse. Les situations variant du tout au tout, les valeurs et la qualité des relations sociales d'une personne peuvent nous apprendre beaucoup sur sa capacité à s'engager.

Pour déterminer sa capacité d'engagement dans votre propre situation, prenez en considération la présence ou l'absence des facteurs suivants.

Facteurs liés à la capacité d'engagement de la personne ayant causé du tort

- La personne ayant causé du tort n'a ni ami·es ni relations sociales – sa capacité d'engagement peut être faible.
- Des problèmes liés à l'abus de substances et/ou à la maladie mentale compromettent la capacité de la personne ayant causé du tort à nouer des relations sociales significatives – et/ou le·la rendent incapable de concevoir et de mettre en œuvre un changement positif. Sa capacité d'engagement peut être faible ou susceptible de changer en fonction de l'état de sa maladie mentale et de sa consommation de substances.
- La personne ayant causé du tort a des ami·es, mais iels sont tou·tes complices de la violence, soit directement en la soutenant et en l'encourageant, soit en l'excusant ou en ne faisant rien pour la faire cesser. Sa capacité d'engagement peut être faible.
- La personne ayant causé du tort a des ami·es, mais qui se détournent de toute personne les interpellant au sujet de sa violence – iels se retournent contre cette personne ou mettent fin à leur relation avec elle. Sa capacité d'engagement peut être faible.

- Le seul et unique lien avec autrui qu'a la personne ayant causé du tort est avec les survivant-es/victimes. Cela peut être positif si sa sollicitude pour les survivant-es/victimes devient une motivation pour changer. Mais cela peut aussi simplement vouloir dire que cette relation est fondée sur une dynamique de violence, avec pour conséquence de mettre les survivant-es/victimes dans une situation impossible où il leur faut assumer la responsabilité de changer une violence qu'ils n'ont pas causée. Sa capacité d'engagement peut être faible.
- Il y a des personnes soutenant sa responsabilisation qui ne sont pas nécessairement des ami-es proches de la personne ayant causé du tort, mais qu'iel respecte et dont l'opinion lui importe. Sa capacité d'engagement peut être moyenne ou élevée.
- La personne ayant causé du tort a des liens forts avec des membres de la communauté désireux et capables d'établir un lien avec elle afin qu'elle cesse de faire usage de la violence et adopte de nouveaux comportements; la personne ayant causé du tort est capable de parler de sujets difficiles et supporte d'être en situation de vulnérabilité. Sa capacité d'engagement peut être moyenne ou élevée.

Plus la personne ayant causé du tort entretient de relations interpersonnelles et plus iel leur accorde d'importance, plus est élevée la probabilité de trouver un point d'accès ou un levier dans la communauté pour encourager cette personne à changer. En général, les personnes qui n'ont plus rien à perdre n'ont aucune motivation pour changer.

#15 TROUVEZ LES ALLIÉ-ES LES PLUS CAPABLES D'ENTRER EN RELATION AVEC LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT POUR LA RESPONSABILISER

Dans ce modèle d'intervention, se responsabiliser est plus facile avec le soutien des autres. Qui est capable d'encourager la personne ayant causé du tort à faire des choix en direction de la responsabilisation et du changement? Cela peut être des personnes très différentes de celles qui soutiennent plus directement les survivant-es/victimes.

La responsabilisation est un défi. Cela peut impliquer de changer ses manières les plus fondamentales de penser, de prendre des décisions et d'agir. La responsabilisation peut être attendue dans une situation où les émotions sont vives. Les gens peuvent être en colère ou effrayés. Iels peuvent ressentir du dégoût ou du mépris pour la personne ayant causé du tort. Et la personne ayant causé du tort peut se sentir acculé-e, humilié-e et exposé-e. Cela peut lui rappeler d'autres situations où iel s'est senti-e menacé-e. Ou cela peut être la première fois qu'iel est confronté-e à une situation où iel est désigné-e comme l'auteur-e d'un tort, ce qui peut aussi être éprouvé comme une menace.

Il peut donc être important de s'assurer d'une recherche plus en profondeur des opportunités (et des personnes) propices à encourager la personne ayant causé du tort à apprendre et à changer, et à ne pas faire marche arrière lorsque la responsabilisation devient difficile.

Reportez-vous à la *Section 4.C. Cartographier les allié-es et les obstacles* et à l'*Outil C5. Allié-es travaillant avec la personne ayant causé le préjudice* pour des conseils concernant la recherche d'allié-es capables de travailler avec la personne ayant causé du tort.

ATTENDEZ-VOUS À CE QUE LES GENS RÉSISTENT À LA RESPONSABILISATION. CRÉEZ DES SYSTÈMES SUFFISAMMENT FLEXIBLES POUR PERMETTRE L'ÉVITEMENT ET L'AJOURNEMENT DE LA RESPONSABILISATION ET ASSEZ SOLIDES POUR RÉSISTER À CES TACTIQUES ET RÉDUIRE LEUR USAGE AU COURS DU TEMPS

La plupart d'entre nous connaissent des difficultés avec la responsabilisation, et la vivent comme un rejet, une menace, et une contrainte injuste. Nous devons créer des réponses qui prennent en compte ces difficultés.

Chacun·e d'entre nous a eu l'occasion d'assumer la responsabilité de ses actes. Même si au début nous présentons des excuses et nous commençons à nous responsabiliser, nous voulons souvent éviter d'aller au bout de la responsabilisation en utilisant des tactiques telles que :

- quitter la communauté, la relation ou l'organisation afin d'éviter la responsabilisation
- montrer des changements précoces dans l'espoir que les personnes cessent de nous tenir responsables – puis revenir à nos anciens comportements une fois la pression retombée
- espérer que les personnes oublient
- espérer que les personnes aient pitié de nous, de manière à ce qu'elles nous laissent tranquilles ou accusent les autres
- faire que les autres aient peur de nous ou de notre colère
- faire en sorte que les personnes dépendent de nous, de manière à ce qu'elles se sentent trop coupables ou effrayées pour nous faire face
- créer des tactiques pour retarder la responsabilisation
- créer des diversions
- accuser les autres
- accuser notre passé
- accuser le·la survivant·e/victime
- accuser celles et ceux qui essaient de nous tenir responsables
- considérer que le problème est le processus de responsabilisation, pas nos attitudes blessantes, nos comportements et nos schémas de pensée et d'action
- vouloir que notre version de la responsabilisation soit la bonne – contrôler le processus de responsabilisation

Les attentes suivantes sont irréalistes, et sont donc des recettes pour parvenir à de la frustration et à l'échec : s'attendre à ce que le changement se produise grâce à une seule conversation ou réunion ; s'attendre à ce qu'un changement d'attitude et de comportement survienne rapidement ; ou croire que des changements positifs précoces vont perdurer sur le long terme. Si ce n'est pas impossible, c'est rarement le cas.

À la place de telles attentes, nous devons créer des systèmes suffisamment flexibles pour permettre l'évitement et l'ajournement de la responsabilisation, et assez solides pour résister à ces tactiques et réduire leur usage au cours du temps.

Nous devons compter sur nous-mêmes et sur le soutien de celles et ceux qui comprennent la violence interpersonnelle et la nature de la responsabilisation (ce à quoi peut servir cette Boîte à Outils), pour maintenir un système capable de soutenir le changement dans la durée.

#17 IL N'Y A PAS DE PROBLÈME À RAPPELER À UN·E MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ LES CONSÉQUENCES DE L'USAGE DE LA VIOLENCE

Pour guider une personne sur la voie de la responsabilisation, il est parfois nécessaire de l'informer que sa violence entraîne des conséquences négatives pour ellui et même parfois de lui faire subir ces conséquences. Bien que cette Boîte à outils ne cautionne pas l'usage de la punition, de la vengeance ou de l'humiliation comme moyens de responsabilisation, elle reconnaît que la violence peut conduire à des conséquences négatives pour son auteur·e.

Ces conséquences peuvent inclure la perte de respect, la perte de prestige, la perte de la confiance, la perte d'une position de responsabilités, la perte des relations et des ami·es. Dans certains cas, la violence peut conduire à la perte du logement et de la communauté. Même si nous ne cautionnons pas la punition et la vengeance, nous ne pouvons pas non plus forcer les personnes à continuer d'aimer et de respecter la personne ayant causé du tort. Peut-être qu'iel ne pourra jamais regagner la confiance des autres même si iel change. Iel doit réaliser que ces conséquences possibles et d'autres peuvent être le prix à payer pour ses attitudes et comportements blessants.

Mettre en évidence les conséquences sociales ou communautaires de l'usage de la violence ne revient pas à faire peser une menace sur la tête de quelqu'un·e. Il arrive que les personnes ayant causé du tort soient dans le déni ou l'ignorance complète du fait que leur violence a des répercussions négatives sur elleux. Parfois iels peuvent rendre les autres responsables de ces répercussions (les survivant·es/victimes, les membres de sa famille, les personnes impliquées dans l'intervention, etc.). Parfois iels pensent que les autres vont juste finir par oublier ou moins se soucier de la violence. Parfois iels se sont persuadé·es (sérieusement) de leur invincibilité – et que, contrairement aux êtres humains ordinaires, iels ne sont pas sujet·tes aux répercussions et aux conséquences de leurs actes.

Et souvent, les communautés vont protéger les auteur·es de violences pour qu'iels ne fassent pas l'expérience des conséquences communautaires de leurs actions. Les gens ne peuvent pas se responsabiliser pour leur violence et faire de nouveaux choix si iels sont protégé·es des conséquences de leur propre comportement. Il est important de les aider à faire le lien entre les torts qu'elles infligent aux autres par leur violence et le risque de perdre le respect des autres, la compassion, la confiance, les faveurs, les relations, les amitiés, leurs emplois, etc. Quand leur violence les conduit à perdre quelque chose, il est important de ne pas les protéger du regret, de la tristesse, de la peur ou du sentiment de perte qu'iels peuvent éprouver. Une fois de plus, ce ne sont pas nécessairement des punitions. Ce sont les coûts humains qui résultent du fait d'infliger des torts et des souffrances.

Pour certaines personnes, regarder en face ces conséquences de la violence peut leur donner le sentiment que le changement n'en vaut pas la peine. Quitte à tout perdre, pourquoi changer ? Il se peut que leur seule motivation à changer soit l'espoir de certaines récompenses : le maintien des relations, de la confiance, de l'emploi ou du respect. Bien que ce soit possible dans certains cas, ce n'est nullement garanti.

Finalement, quand on se responsabilise on doit accepter ces pertes sur lesquelles on n'a pas le contrôle, et essayer de créer de nouvelles attitudes et comportements qui conduiront au respect de soi, à la confiance en soi et à la possibilité de vivre des relations nouvelles et constructives.

#18 ATTENTION AUX CIBLES MOUVANTES : UN·E ALLIÉ·E PEUT DEVENIR LA CIBLE DE LA COLÈRE DE LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT

Préparez-vous à ce que, après avoir été appelé·e par son allié·e à se responsabiliser pour sa violence, la personne ayant causé du tort puisse tourner contre cet·te allié·e la colère qu'iel avait envers la victime. Faites attention à ses tentatives de considérer l'allié·e comme un·e nouvel·le « ennemi·e », et de faire un faux récit de l'histoire de sa relation avec le·la survivant·e/victime, dans lequel cette relation n'aurait pas été le vrai problème. Réfléchissez à l'avance aux manières de soutenir les allié·es et d'assurer leur sécurité après qu'iels aient appelé la personne ayant causé du tort à se responsabiliser.

En tant que survivant·e/victime, soyez attentif·ve à ne pas céder à cette même dynamique qui vise à faire de quelqu'un d'autre le problème et la cible de la personne ayant causé du tort. Ce changement peut en effet être vécu comme un grand soulagement, et éveiller des sentiments positifs semblables à ceux éprouvés par le passé avec la personne ayant causé du tort. Demandez-vous combien de temps durera ce sentiment de proximité et de soulagement – et comment cette alliance avec la personne ayant causé du tort risque de vous coûter la perte de vos propres allié·es. Même si vous acceptez temporairement de profiter d'une période de soulagement, faites attention à ne pas prendre cette situation pour la réalité, et soyez réaliste au sujet du schéma de violences ou de maltraitances vécues par le passé.

#19 SOUVENEZ-VOUS QU'ON NE PEUT EXERCER DE CONTRÔLE QUE SUR SOI-MÊME

Nous ne pouvons contrôler ou garantir les réactions de personne d'autre. Notre intervention peut avoir des buts spécifiques portant sur les types d'attitudes et de comportements attendus de la personne ayant causé du tort. Toutefois, tenter d'exercer un contrôle strict sur quelqu'un d'autre, ou exiger des réactions verbales ou comportementales très précises est généralement irréaliste. Dans les interventions communautaires et particulièrement dans les conversations invitant quelqu'un à réfléchir sur soi et à se responsabiliser, nous devons être persévérant·es et patient·es afin d'aider la personne à faire de petits pas dans la bonne direction.

Si vous êtes un·e survivant·e/victime et que vous essayez de maintenir une relation avec la personne ayant causé du tort, il est important d'être conscient·e des types d'attitudes et de comportements de base que vous espérez et méritez. Exprimer ces attentes de façon précise à la personne ayant causé du tort est une part importante de sa responsabilisation. Il peut être difficile de tracer une ligne claire entre être patient·e et laisser quelqu'un dépasser les bornes. Cherchez l'aide de vos allié·es pour rester sur la bonne voie concernant vos objectifs et pour savoir s'ils sont atteints ou non.

#20 RESTEZ PRÉCIS·ES DANS VOS ATTENTES ET SOYEZ PATIENT·ES

Les interventions communautaires qui incluent des efforts pour inviter une personne à se responsabiliser et à changer positivement peuvent être épuisantes, et il est important de faire tout son possible pour rester précis·e, se concentrer sur les comportements que l'on veut voir changer et sur ceux qu'on veut voir advenir, et ensuite de laisser le temps au changement. Prenez soin de vous et des êtres qui vous sont chers ! Se concentrer à 100 % sur l'intensité de la souffrance causée par la violence, le stress de la confrontation, l'angoisse du rejet, les difficultés qui surviennent lorsque les points de vue divergent au sein de nos communautés, c'est intenable pour n'importe quelle personne ou groupe. Quand vous traversez des moments, des heures, des jours qui semblent impossibles à supporter, sachez qu'avec le temps cela changera. Cherchez toujours des occasions de vous remémorer les bonnes choses – les forces, les opportunités, le plaisir, la résilience, et toutes les autres joies de la vie. Dans les interventions communautaires, ces efforts sont aussi importants que tous les autres.

F.4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

La responsabilisation est un processus difficile, qui peut être long et compliqué. Elle peut alterner entre avancées et retours en arrière, ce qui peut facilement engendrer de la confusion et de l'épuisement. Il peut aussi prendre des aspects très différents en fonction de votre position par rapport à la situation de violence.

Quelle que soit votre relation à la responsabilisation, nous vous recommandons de lire cette section en entier, car elle contient des informations qui vous seront utiles.

Répetons-le, le processus de responsabilisation ne peut pas se résumer à un événement ponctuel. Il requiert souvent la création de systèmes suffisamment flexibles pour permettre l'évitement et l'ajournement de la responsabilisation, et assez solides pour résister à ces tactiques et réduire leur usage au cours du temps.

Ce système soutient la personne ayant causé du tort au long d'un processus de responsabilisation qui peut commencer par des éléments de force et de contrainte pour conduire à une réflexion sur soi et à de profonds changements.

Ce système soutient le·la survivant·e/victime pour qu'elle puisse faire face aux torts subis et commence à se réparer, en agissant collectivement et en brisant l'isolement de la victimisation, en participant à un processus susceptible d'aider la personne ayant causé du tort à se responsabiliser, et en tirant des bénéfices de cette participation.

Ce système encourage la communauté à adopter un rôle plus actif, en reconnaissant que les niveaux de violence personnelle et interpersonnelle sont un problème communautaire. Il organise le pouvoir de la communauté pour soutenir les survivant·es/victimes, et pour encourager activement les personnes ayant causé du tort à devenir les auteur·es d'un changement positif.

Une fois de plus, toute intervention n'a pas à prendre pour objectif la responsabilisation. Mais si elle le fait, voici quelques considérations particulières à prendre en compte.

SURVIVANT·E VICTIME

Concernant la responsabilisation, les survivant·es/victimes peuvent être dans des positions très différentes les unes des autres. Un facteur à prendre en compte est la relation de la victime à la personne ayant causé du tort. Si c'est une relation intime ou proche, un·e survivant·e/victime peut vouloir rester en relation avec la personne ayant causé du tort. L'un·e et l'autre peuvent aussi n'avoir jamais entretenu de relation, ou même ne pas se connaître. Iels peuvent aussi avoir été en relation par le passé, mais ne plus être lié·es. Iels peuvent être membres d'une même communauté sans être en relation l'un·e avec l'autre, rendant ainsi possible un objectif de co-existence sans conflit (voir la *Section F.3. Conseils concernant la responsabilisation*).



Un·e survivant·e/victime peut aussi être dans des positions très différentes les unes des autres concernant son niveau de participation dans l'intervention. Iel peut adopter un rôle de premier plan dans tous les aspects de l'intervention ; les objectifs qu'iel fixe peuvent être considérés comme prioritaires sur tous les autres, mais être poursuivis avec la participation des autres personnes. Un·e survivant·e/victime peut avoir un haut niveau de participation, mais avec des objectifs partagés avec d'autres personnes. D'autres fois encore, iel peut rester à l'arrière-plan et se contenter de donner des retours, ou ne pas être impliqué·e du tout, ou même être en désaccord avec l'intervention (voir *Section 4.E. Soutenir les survivant·es/victimes*).

Dans tous ces cas, la Boîte à outils encourage les interventions à porter une attention particulière aux objectifs et à la sécurité des survivant·es/victimes. Même si iels ne connaissent pas la personne ayant causé du tort ou n'ont plus de relation avec ellui, l'intervention et les différentes étapes du processus de responsabilisation peuvent provoquer de la résistance, des représailles ou d'autres formes de torts de la part de la personne ayant causé du tort et aussi d'autres personnes en désaccord avec l'intervention. Cela peut aussi éveiller de vives émotions chez les survivant·es/victimes et affecter leur bien-être et leur capacité à se concentrer sur leur vie quotidienne et à la gérer. Étant donné que chaque situation est unique et que chaque survivant·e/victime va vivre l'intervention d'une manière qui lui est propre, les conséquences de l'intervention sur un·e survivant·e/victime et le soutien qu'il faut lui apporter doivent être réévalués tout au long de l'intervention.

Par exemple, si un·e survivant·e/victime entretient actuellement une relation avec la personne ayant causé du tort, la responsabilisation peut être rendue compliquée en raison des émotions puissantes liées à l'expérience de la violence et des maltraitements, et des émotions liées à la promesse d'un changement. Il est courant d'éprouver de la colère et de la peur au sujet de la violence ou du souvenir de la violence. Il est aussi commun de se sentir coupable de soumettre quelqu'un·e à un processus de responsabilisation. Les échecs dans la poursuite de la responsabilisation ou peut-être le retour à des attitudes et des comportements maltraitants – ce qui est habituel – peuvent éveiller des sentiments de colère, de frustration et de peur. La personne ayant causé du tort est souvent parfaitement consciente des émotions et des vulnérabilités d'un·e survivant·e/victime. Il lui est facile de tirer avantage de ces émotions et de les utiliser pour parvenir à ses fins ou pour esquiver la responsabilisation, même si elle n'est pas complètement consciente de le faire.

Un·e survivant·e/victime intéressé·e par les changements que promet la responsabilisation peut donc être la proie d'émotions puissantes et déroutantes. En réalité, ne pas espérer de changement ou ne pas s'en soucier permet au moins de se préserver des hauts et des bas émotionnels résultant d'un espoir de changement. Et l'enjeu est encore plus sérieux si c'est la sécurité ou la survie de la personne qui dépend d'un changement positif.

Il peut être difficile de dire si les attentes d'une personne sont trop élevées, inatteignables dans un court laps de temps ou même dans l'absolu – ou si, au contraire, ces attentes sont trop modestes, conduisant ainsi à voir chaque petit changement comme la preuve d'une transformation, ou à excuser chaque recul ou chaque retour à la violence, comme si cela finirait forcément par changer.

Si vous êtes un·e survivant·e/victime, vous pouvez envisager certaines mesures qui vous aideront à rester stable et à ne pas faire dépendre votre présent et votre futur de chacun des hauts et des bas traversés par la personne ayant causé du tort au cours de sa responsabilisation.

Si vous êtes toujours proche (physiquement et/ou émotionnellement) de la personne ayant causé du tort, le processus de responsabilisation peut être pour vous particulièrement déroutant. Vous pouvez prendre ces quelques mesures :

1. Établissez vos objectifs et vos limites avec vos allié·es, en l'absence de la personne ayant causé du tort (voir *Section 4.D. Fixer les objectifs*)
2. Écrivez ces objectifs et limites et relisez-les régulièrement avec l'aide d'un·e allié·e ou d'un groupe d'allié·es
3. Consacrez du temps à des gens et des activités dans votre vie qui n'ont pas de lien avec la personne ayant causé le préjudice.
4. Assurez-vous de ne pas prendre sur vous la charge de la responsabilisation de la personne ayant causé le préjudice. Assurez-vous que le processus de responsabilisation est assumé par d'autres personnes indépendamment de vous, même si vous pouvez y participer de loin.
5. Cherchez des soutiens qui vous aident à dissiper la confusion de sentiments tels que l'espoir, la peur, la colère, la culpabilité et la déception.
6. Prenez garde à une situation où le processus d'intervention ou les allié·es de ce processus deviendraient le nouvel ennemi pour vous et la personne ayant causé le préjudice. C'est une dynamique courante qui apporte un soulagement, une perspective partagée, et même du plaisir quand vous et la personne ayant causé le préjudice partagent un ennemi commun. Mais cela met aussi en danger le processus de responsabilisation et votre sécurité. Si vous ne pouvez pas y résister, efforcez-vous de ne prendre que de petites doses de ce soulagement, profitez du bref sentiment de repos et de plaisir qu'il apporte, et reprenez-vous rapidement. Si vous êtes conscient·e de ce que vous faites, cela devient votre moyen de le contrôler. Ne comptez pas sur la personne ayant causé le préjudice pour le faire à votre place. On peut s'attendre à ce qu'elle résiste et vous teste. Une partie de son processus de responsabilisation consiste à reconnaître ses résistances et à y mettre un terme. Mais c'est aussi votre responsabilité de ne pas céder à cette dynamique – une fois que vous l'avez reconnue pour ce qu'elle est.

Bien sûr, vous pouvez désapprouver le processus de responsabilisation et commencer à le considérer comme un ennemi. Dans ce cas, réfléchissez aux questions suivantes : 1) Vous êtes frustré·e du fait que les changements sont trop lents et vous voulez retirer la responsabilisation de l'intervention ? 2) Vous êtes frustré·e parce que la personne ayant causé le préjudice ne prend pas ses responsabilités et vous voulez retirer la responsabilisation de l'intervention ? 3) Si vous rencontrez de réelles difficultés avec le processus de responsabilisation, est-ce que vous pouvez le faire savoir en parlant avec le groupe ou avec une personne de confiance ou un soutien ? Est-ce que cela peut être un retour que vous donnez sur le processus – afin que l'équipe d'intervention sache ce qui marche et ce qui ne marche pas ?



Dans notre approche de l'intervention, les allié·es de la communauté peuvent communiquer très activement avec la personne ayant causé le préjudice et travailler avec elle pour accompagner le processus de responsabilisation. En particulier, les survivant·es/victimes ne sont pas obligé·es de communiquer en face à face avec elle parce que : 1) cela peut être dangereux ; 2) elles peuvent être incapables de ressentir ou d'exprimer un lien positif avec la personne ayant causé le préjudice ; 3) la communauté a pris en charge cet aspect de l'intervention.

Afin d'accompagner le processus de responsabilisation, il vaut mieux faire appel à des gens pour qui la personne ayant causé le préjudice éprouve du respect – qui peuvent à la fois pousser les demandes de la communauté et constituer un modèle à suivre en lien avec la communauté. Ces gens doivent connaître la personne ayant causé le préjudice et comprendre les expériences et les valeurs personnelles qui peuvent faciliter le lien entre la responsabilisation et ce que cette personne considère comme important – ce que cette personne pourrait gagner ou renforcer en s'engageant dans la responsabilisation et aussi ce qu'elle pourrait perdre en ne le faisant pas.

Il est important que les gens qui collaborent pour accompagner la responsabilisation partagent des objectifs et des valeurs, ou au moins aient une base commune suffisante pour ne pas viser des buts contradictoires. Il est aussi important qu'ils éprouvent une certaine forme d'attention et même de respect pour la personne ayant causé le préjudice – même si ce qu'elle a fait les révolte.

Et enfin, il est important que ceux qui travaillent au plus près et en communication directe avec la personne ayant causé le préjudice restent en lien avec elle et s'engagent à long terme à accompagner ce changement, qu'elle soit capable de l'atteindre ou pas.

Si vous êtes un·e allié·e de la communauté, vous pouvez jouer un rôle très important en soutenant le processus de responsabilisation. Mais cela peut être un rôle très difficile. Le processus peut durer longtemps. Il peut connaître des avancées et des reculs. Il peut vous conduire à un fort engagement émotionnel où votre espoir de changement est frustré, où vous oscillez entre la confiance et la méfiance envers la personne ayant causé le préjudice, où vous êtes déçu·e par des survivant·es/victimes ou par des allié·es.

En tant qu'allié·es de la communauté accompagnant le processus de responsabilisation, vous aurez probablement besoin de vous entraider, en vous donnant les moyens de préparer et de faire le bilan des rencontres avec la personne ayant causé le préjudice, en prenant des nouvelles les un·es des autres pendant les périodes difficiles, afin de maintenir le cap et de rester en bonne santé.

Si vous participez activement au processus de responsabilisation, vous pouvez réfléchir aux points suivants :

1. **Revenez aux objectifs et aux valeurs de l'intervention pour guider le processus de responsabilisation.** Si ces objectifs ou ces valeurs ne vous semblent pas convenir, ou vous emmènent sur une voie qui ne vous semble pas correcte, revenez vers le groupe et demandez que le groupe les revoie.

2. **N'agissez pas seul·e.** On cherche parfois un héros solitaire pour confronter la personne ayant causé le préjudice et redresser les torts. Même s'il vous arrive de rencontrer cette personne et de prendre en main certains aspects du processus, assurez-vous que vous avez le soutien du groupe, de certains membres du groupe, ou de ressources pour vous préparer et tout vérifier au fur et à mesure du processus.

3. **Pensez à la sécurité des survivant·es/victimes, de vous-même, des allié·es et de la personne ayant causé le préjudice.** Il peut s'agir de la sécurité physique immédiate, de choses qui pourraient mettre en danger les survivant·es/victimes et donner lieu à des représailles, ou de choses qui pourraient compromettre l'intervention. Pensez aux informations que vous partagerez, à ce qui doit rester confidentiel, à une équipe de soutien pour la sécurité. Assurez-vous que votre point de vue sur la sécurité est compatible avec celui des autres personnes impliquées dans cette intervention. Consultez la *Section 4.B. Rester en sécurité* et employez les outils de sécurité.

4. **Souvenez-vous que le soutien ne consiste pas toujours à prendre la défense de la personne ayant causé le préjudice.** Il peut consister à remettre en question son point de vue sur ce qui s'est passé, à dénoncer ses mensonges, à vérifier qu'il satisfait les demandes ou qu'il fait ce qu'il a dit. Accompagner quelqu'un·e dans la responsabilisation est fondé sur l'idée qu'arrêter la violence bénéficie à long terme non seulement aux survivant·es/victimes ou à la communauté, mais aussi à la personne ayant causé le préjudice.

5. **Prenez garde de ne pas séparer le processus de responsabilisation du processus de soutien des survivant·es/victimes.** Il est courant que le processus de responsabilisation commence à vivre sa vie et devienne le centre de l'intervention, laissant le·la survivant·e/victime isolé·e et seul·e – sans soutien actif ou avec un accompagnement qui est complètement déconnecté du reste de l'intervention. L'intervention commence à s'écarter de l'objectif holistique qui priorise ou prend en compte les besoins et buts des survivant·es/victimes.

Celleux qui travaillent directement avec la personne ayant causé le préjudice peuvent commencer à être sensibles à sa version de l'histoire et à ressentir plus de sympathie pour elle que pour les survivant·es/victimes. Ils peuvent entendre d'autres récits qui semblent présenter un point de vue différent de celui qu'ils connaissent. Ils peuvent se voir comme des membres de l'équipe de la personne ayant causé le préjudice et travailler avec elle plutôt que travailler pour l'intervention dans son ensemble.

Les termes de leur engagement commencent à être fixés par la personne ayant causé le préjudice qui peut utiliser des pressions, de la coercition ou du chantage émotionnel au moyen de pleurs, d'appels à la sympathie, d'histoire horribles à propos des survivant·es/victimes pour rendre les allié·es plus complaisant·es, pour les déstabiliser, ou même pour qu'ils commencent à considérer que c'est le·la survivant·e/victime qui a causé les torts. Et la personne ayant causé le préjudice peut tout à fait être sincère. Cela peut être sa vérité. Elle peut aussi être manipulatrice – et employer tous les moyens pour éviter la responsabilisation et se venger des survivant·es/victimes.

Ces dynamiques sont des aspects très courants des interventions sur les violences interpersonnelles. Elles doivent être anticipées et devenir une partie du processus d'intervention et de responsabilisation – dans la mesure du possible. Et si ces comportements apparaissent au cours du processus, ce sont des points qu'il est important que les allié·es de la communauté observent, étudient et partagent pour rester sur un chemin de responsabilisation suffisamment souple pour s'accommoder de manœuvres d'évitement ou de retard et suffisamment solide pour résister à ces tactiques et les atténuer au cours du temps.

6. Préparez et donnez une place à la réflexion et au suivi de chaque étape de la responsabilisation. Le processus de responsabilisation est généralement un chemin sinueux. Il est important de déterminer ce qui a avancé, quels sont les obstacles et comment les surmonter pour atteindre vos objectifs à long terme. Aidez-vous des outils de cette *Section 4.F. Responsabilisation* et de la *Section 4.H. Garder le cap*.

Les inquiétudes de la personne ayant causé le préjudice et vos propres inquiétudes sont peut-être simplement des tactiques normales d'évitement et de retard dans le processus de responsabilisation. Mais elles peuvent aussi correspondre à des craintes profondes.

Écoutez les inquiétudes de la personne ayant causé le préjudice et prenez garde à ne pas avoir de réaction qui pourrait être interprétée comme un accord de votre part. Notez ces inquiétudes et partagez-les avec le groupe. Cherchez si cette Boîte à Outils ou d'autres ressources pourraient vous aider à les traiter. Vous pouvez communiquer ces inquiétudes à votre équipe, qui peut inclure le·la survivant·e/victime, pour y réfléchir et y répondre. Elles peuvent servir à mesurer où en est le processus de responsabilisation ; à mieux répondre à la personne ayant causé le préjudice ; à réorienter l'intervention.

7. Préparez-vous au fait que les relations personnelles avec la personne ayant causé le préjudice affectent l'intervention et vice versa. Il arrive que des ami·es proches de la personne ayant causé le préjudice soient les plus disposé·es à s'engager dans le processus. Ils se soucient le plus de cette personne, la connaissent bien et connaissent ses valeurs, et lui inspirent du respect.

Toutefois, une intervention, surtout si elle dure longtemps, peut avoir un sérieux impact sur une amitié. Est-ce que votre amitié se transforme en une série de réunions de responsabilisation ? Est-ce que vous appréciez de moins en moins cette personne ? Ou est-ce que vous détestez de plus en plus cette intervention ? Parfois, découvrir les violences commises par quelqu'un que vous aimez vous conduit à vous interroger sur cette amitié.

Si vous vous posez des questions sur votre amitié, mais arrivez à l'entretenir en participant à cette intervention, cela peut être un véritable témoignage d'amitié. Cherchez de l'aide pour affronter les sentiments de confusion, de colère, de déception et de tristesse qui peuvent accompagner le processus.

Si vous ne pouvez simplement pas poursuivre une relation avec cette personne (notamment en participant à l'intervention), essayez de comprendre pourquoi. Cela peut être une information utile pour la personne ayant causé le préjudice – même si c'est difficile à dire et à entendre.

Si vous ne parvenez pas à entretenir plus longtemps cette amitié, mais restez engagé·e dans l'intervention, réfléchissez au rôle que vous pouvez jouer pour que les fortes émotions qui accompagnent la fin d'une amitié ne deviennent pas une barrière dans l'intervention.

PERSONNE CAUSANT DU TORT

Dans cette Boîte à Outils, nous prenons en compte le point de vue de la personne ayant causé le préjudice. Cela constitue une différence avec de nombreuses organisations anti-violences qui écartent automatiquement ce point de vue qu'elles considèrent comme une tentative de manipuler la situation ou de faire retomber la faute sur les survivant·es/victimes. Creative Interventions a constaté que les personnes ayant causé le préjudice ont des façons très différentes de soutenir les survivant·es/victimes.



Dans ce type d'intervention, nous incitons la personne ayant causé le préjudice à jouer un rôle positif dans le processus. Nous sommes aussi conscient·es que cela exige une série d'étapes – et que dans certains cas ce but ne sera jamais atteint.

Dans la mesure où nous nous occupons de violences interpersonnelles, un·e survivant·e/victime et une personne ayant causé le préjudice peuvent entretenir des relations amoureuses et être proches l'un·e de l'autre et alterner entre de puissants sentiments d'amour et de haine.

La personne ayant causé le préjudice n'est pas seulement et exclusivement une personne violente. C'est pourquoi cette Boîte à outils évite les mots tels qu'agresseur, violeur, auteur, prédateur, criminel, mis en cause ou tout terme couramment utilisé dans le système judiciaire. Ce sont des gens qui font partie de nos familles, de notre cercle amical et de notre communauté.

Toutefois, nous prenons les violences interpersonnelles au sérieux et nous pensons qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème entre individus ou d'un problème secondaire que l'on peut ignorer. Les violences interpersonnelles sont un problème grave. Les violences commises parmi nos proches peuvent être extrêmement destructrices et causer des blessures au plus profond de notre être.

Cette Boîte à outils invite la personne ayant causé le préjudice à participer au changement. Elle reconnaît aussi que ce changement est difficile – c'est un long cheminement. Cette transformation demande à la personne ayant causé le préjudice d'accepter de voir le changement comme un objectif. Comme nous ne sommes pas des individu·es isolé·es (même s'il nous arrive de le penser), mais des personnes en relation avec une famille, des amis, des collègues, des connaissances, des voisins, nous avons besoin du soutien des autres pour nous aider à atteindre cet objectif de changement à long terme.

Si vous êtes la personne ayant causé le préjudice ou si vous êtes accusé·e de l'être, cette *Section 4.F. Responsabilisation* propose un grand nombre d'informations et d'outils que vous et d'autres pouvez utiliser dans le processus.

Si vous lisez ceci ou que quelqu'un vous a donné cette information, nous espérons que des allié·es vous aideront à changer.

Mais nous savons aussi que ce type d'aide est difficile à trouver. Nous vous demandons d'au moins essayer les outils de cette Boîte à outils (que vous trouverez aussi à www.creative-interventions.org) afin de réfléchir et de déterminer un chemin de transformation. Si une personne

vous demande de changer ou vous offre son aide, alors vous pouvez combiner cette Boîte à outils et cette aide pour vous responsabiliser et vous transformer.

Si aucune assistance locale n'est disponible, reportez-vous à cette Boîte à outils et utilisez-la pour vous guider. Allez dans une bibliothèque locale et consultez des livres sur la violence et comment sortir de la violence pour vous aider.

Si vous rencontrez d'autres personnes qui ont le même problème que vous, ou des guides spirituels locaux ou des responsables de communautés, vous pouvez leur parler de cette Boîte à outils pour leur donner les informations de base qui leur permettront de vous aider. Iels peuvent devenir facilitateur·ice – une autre personne qui sert d'ancrage – pour vous aider à parcourir ce chemin.

Transformer votre violence ne rétablira pas toujours les relations que vous avez perdues. Vos actions peuvent n'être jamais pardonnées – au moins par les personnes que vous avez blessées. Vous pouvez ne jamais regagner leur confiance.

Cependant, vous pouvez réaliser des transformations profondes et devenir capable d'honorer et de respecter vous-même et les autres – et d'apporter votre contribution à la communauté.

F.5. NOTES POUR FACILITER

FACILITA- TEUR·ICE

Le processus de responsabilisation peut être particulièrement difficile à faciliter. Il peut être long et épuisant. Il peut monopoliser l'attention et l'énergie de tout le monde, et laisser ainsi les survivant·es/victimes isolées et sans soutien. Et comme la personne ayant causé du tort y résiste généralement, cela rend le processus de responsabilisation confus et frustrant.

En tant que facilitateur·ice, vous aurez le rôle de maintenir l'intervention sur la bonne voie et vous devrez vous assurer que les participant·es ne commencent pas à agir avec des buts contradictoires.

Si votre intervention comprend une phase de responsabilisation, les conseils suivants pourront vous aider :

1

LISEZ CETTE SECTION (4.F. LA RESPONSABILISATION) ATTENTIVEMENT ET PROPOSEZ DES INFORMATIONS ET DES OUTILS QUI PEUVENT AIDER LE PROCESSUS

La responsabilisation est un processus très difficile. Les personnes les plus engagées dans ce processus (notamment les allié·es, les survivant·es/victimes, et la personne ayant causé le préjudice) peuvent facilement se retrouver désorientées. Vous êtes en bonne position pour remarquer les questions et les problèmes qui apparaissent et pour agir en utilisant les ressources de cette Boîte à outils.

2 VEILLEZ À LA SÉCURITÉ

Le processus de responsabilisation peut paraître menaçant aux personnes qui ont causé le préjudice. Leur mentalité peut les conduire à penser qu'elles doivent résister au fait de reconnaître leurs erreurs et de se transformer. Un semblant de coopération de leur part peut s'accompagner de tentatives de menace des survivant·es/victimes, d'intimidation d'allié·es ou de sabotage de tout le processus de responsabilisation.

Consultez la *Section 4.B. Rester en sécurité* pour d'autres outils qui augmenteront la sécurité au cours du processus.



3

RAPPELEZ AUX PARTICIPANT·ES LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES ET ASSUREZ-VOUS QU'ILS GUIDENT LE PROCESSUS

Le chemin de la responsabilisation peut connaître de nombreux détours. Le progrès d'une personne ayant causé un préjudice au cours du processus de responsabilisation ne peut en fin de compte pas être conduit par un individu ou un groupe. Les choses peuvent changer du tout au tout en cours de route, ce qui vous amène à revenir à des directives simples. Consultez la *Section 4.D. Fixer les objectifs* pour plus d'informations.

En tant que facilitateur·ice, vous pouvez avoir à rappeler aux participant·es les valeurs et les objectifs qui guident le processus. Si ces valeurs ou ces objectifs n'aident plus ou ne sont plus adaptés, vous pourrez aider le groupe à réfléchir à des valeurs et des objectifs qui conviennent mieux.

4

ASSUREZ-VOUS QUE LE SOUTIEN EST AU CENTRE DU PROCESSUS

Le processus de responsabilisation peut être difficile et épuisant. Tout le monde a besoin d'être soutenu·e par son environnement pour pouvoir tenir le coup aussi longtemps que nécessaire.

Incitez les participant·es à trouver du soutien auprès de leurs proches ou entre elleux. Créez un environnement positif pour leur permettre de compenser la frustration par de la gratitude. Et assurez-vous que les survivant·es/victimes ne sont pas oublié·es quand le groupe commence à mettre de l'énergie dans la responsabilisation.

5

GARDEZ UNE VISION HOLISTIQUE DU PROCESSUS

Le processus de responsabilisation peut devenir le centre de toute l'intervention. Il est souvent préférable de détacher ce processus du travail de soutien aux survivant·es/victimes et de séparer les personnes qui s'occupent de cet aspect de l'intervention de celles qui s'occupent de l'autre. On peut aisément oublier les besoins des survivant·es/victimes ou les laisser en dehors du processus de responsabilisation. On peut aisément concentrer toute notre attention sur la personne ayant causé le préjudice et oublier le contexte communautaire.

En tant que facilitateur·ice vous pouvez avoir une vue d'ensemble et vous assurer que les participant·es communiquent et restent en relation les un·es avec les autres. Vous pouvez faire attention aux aspects de l'intervention qui sont oubliés et les réintroduire dans le processus.

F.6. HISTOIRES VÉCUES ET EXEMPLES

Histoire F.1. Une organisation culturelle gère une agression sexuelle

Au cours de l'été 2006, un professeur de tambour de Corée du Sud a été invité à donner un atelier de tambour d'une semaine dans un centre culturel coréen d'Oakland, en Californie. Après une soirée de chants, de contes et de beuveries, plusieurs étudiants ont passé la nuit à se reposer et à récupérer pour le lendemain. Depuis plus de vingt ans, le centre culturel avait créé un espace sûr pour l'enseignement du tambour et de la danse coréenne, les spectacles communautaires et les échanges culturels et politiques. Cette nuit-là, la sécurité a volé en éclats lorsque le professeur de tambour a agressé sexuellement l'une des étudiantes.

Les personnes séjournant au centre ont immédiatement appris ce qui s'était passé, et les dirigeants du centre ont rapidement organisé une confrontation directe entre les membres et le conseil d'administration dirigé par la communauté. Le lendemain, les membres et le conseil d'administration se sont réunis au centre pour dénoncer l'agression sexuelle et soutenir la victime. Dans cette situation, la victime a refusé de se nommer « survivante », estimant que le terme « victime » décrivait mieux son expérience de la violence.

Liz, présidente du centre culturel d'Oakland à l'époque, se souvient de la réunion du lendemain. « Lorsque nous sommes arrivées, le professeur s'est agenouillé devant nous, ce qui est le signe de respect le plus profond. Puis il nous a demandé, supplié, de ne pas en parler à son organisation chez lui. Nous lui avons répondu que nous ne pouvions pas faire cela. Nous ne sommes pas là pour vous demander des excuses. Nous sommes ici pour vous dire ce qui s'est passé, ce que nous allons faire, et c'est tout. » Il a fait un grand signe de remords, a pris sa baguette de tambour et l'a cassée. Il l'a posée sur le sol en disant : « Je vais abandonner le tambour pour ça. » La plupart d'entre nous étaient dégoûtées. »

Il s'en est suivi une série d'actions, notamment une série d'ateliers de sensibilisation aux agressions sexuelles pour les membres du centre et les membres d'autres groupes de percussionnistes locaux. Le conseil d'administration a immédiatement téléphoné au responsable du centre de percussion en Corée. Le chef du centre a exprimé sa profonde consternation et ses excuses inconditionnelles. Cet appel a été suivi d'une lettre contenant une liste de demandes.

L'organisation d'Oakland a exigé que l'institution coréenne mette en place des formations de sensibilisation aux agressions sexuelles pour l'ensemble de ses membres, des étudiant·es aux fermiers les plus âgés du village, qu'elle s'engage à envoyer au moins une femme enseignante lors de ses futurs échanges avec les États-Unis et qu'elle demande à l'enseignant de quitter son poste de direction pour une période initiale de six mois et de participer à des séances de thérapie féministe

portant directement sur l'agression. Même s'il était culturellement difficile pour le groupe américano-coréen d'exiger quelque chose de leurs aîné·es en Corée, tout le monde a décidé que c'était ce qu'il fallait faire. Le groupe coréen n'a pas non plus remis en question ces exigences. Il les a respectées et ne s'est pas plaint.

L'organisation américano-coréenne a également pris contact avec un groupe de percussionnistes coréen, qui avait fait l'expérience d'une agression sexuelle dans le passé. Cette organisation avait demandé à ses cent membres de traiter une agression sexuelle qui s'était produite parmi elleux. Dans cette situation, la personne qui avait commis l'agression a suivi une formation approfondie avec les dirigeant·es et les membres du groupe, a quitté l'organisation, mais a présenté des excuses publiques sur leur site web et a conservé des relations avec les membres du groupe de percussionnistes.

Inspirée par cette histoire de responsabilité communautaire, par le fait qu'elle ait été rendue publique et par un processus au cours duquel la personne ayant causé le préjudice a assumé sa responsabilité et présenté des excuses publiques, l'organisation d'Oakland a organisé une série d'événements qui ont permis de rompre avec le silence et le fait de rejeter la faute sur les victimes qui accompagnent habituellement les agressions sexuelles. Le festival annuel d'octobre a été consacré au thème de la guérison des violences sexuelles. Les faits relatifs à l'incident ont été imprimés dans le programme et diffusés dans le cadre de la soirée du festival, non pas pour faire honte à l'enseignant, bien que cela ait pu être le cas, mais pour inciter la communauté à prendre la responsabilité collective de mettre fin aux conditions qui perpétuent la violence, y compris la complicité par le silence.

Cette histoire révèle d'autres leçons douloureuses sur la violence communautaire et les limites de nos processus communautaires. Le centre culturel coréen s'est uni pour répondre à la violence, mais s'est divisé au fur et à mesure que le processus se poursuivait. Ce qui est devenu une longue période de réflexion et d'engagement institutionnels a sapé l'énergie et l'esprit de l'organisation, ainsi que les amitiés qui l'avaient soudée. La victime n'est jamais revenue. La présence continue de l'enseignant aux festivités communautaires en Corée du Sud a été perçue avec ressentiment et suspicion par les visiteurs américains d'origine coréenne qui participaient à des événements de percussion en Corée. Le retrait de l'enseignant de l'institution n'a pas nécessairement donné lieu au sentiment de justice que les gens souhaitaient.

Liz, la présidente du centre, a réfléchi à cette série d'événements et aux incertitudes qui accompagnent le processus de responsabilisation de la communauté. « Certaines personnes nous ont demandé plus tard pourquoi nous n'avions pas appelé la police. Personne n'y a pensé. Je sais que quelques personnes, ses amis proches, ont essayé d'entrer par effraction, de lui botter le cul, mais ils ne l'ont pas trouvé. Heureusement, ils ne l'ont pas trouvé. Heureusement pour lui et pour l'organisation, parce que je pense que s'ils l'avaient fait, nous aurions été dans un putain de pétrin. Je ne veux pas dire "heureusement", car la victime a même pensé à un moment donné que nous aurions peut-être dû lui botter le cul. Maintenant, j'ai l'impression de n'avoir rien obtenu. Je n'ai pas de rapport de police. Nous ne l'avons pas jeté en prison. Nous ne lui avons pas donné de coup de pied au cul. Nous n'avons rien fait.

Nous avons discuté avec la victime et lui avons dit : "Nous n'avons rien fait sans votre consentement". Nous lui avons demandé ce que nous pouvions lui offrir d'autre. Nous lui avons proposé de suivre des séances de thérapie. Nous lui avons proposé tout ce que nous pouvions faire à l'époque. Rétrospectivement, j'aurais aimé que nous passions plus de temps à l'embrasser et à nous rapprocher d'elle.»

L'histoire explore également le rôle de la force et de la violence dans notre réponse à la violence. La frustration engendrée par un processus long et complexe de responsabilisation a donné lieu à des discussions entre les membres de l'organisation d'Oakland sur les avantages potentiels de la violence. Liz a réfléchi à la remarque d'un membre alors qu'ils envisageaient des représailles. «C'est ce que voulait le professeur. C'est ce qu'il voulait. Lorsqu'il s'est excusé, il n'a pas nécessairement dit "frappez-moi", mais il a dit "faites-moi ce que vous voulez, je le mérite". Ainsi, une fois que vous l'aurez fait, il pourra s'éloigner et dire : "Bon, j'en ai fini, je m'essuie les mains et je m'en vais". Ils ont déjà fait tout ce qu'ils pouvaient». Si certains craignent une réponse violente, d'autres pourraient aussi se réjouir d'une vengeance rapide, mais symbolique. «Donner un coup de pied au cul» peut également se substituer à un processus de réparation et de changement.

(Adapté de Kim, M. (2012). « Moving beyond critique : Creative Interventions and reconstructions of community accountability ». Social Justice 37(4). Pour l'audio et la transcription de l'histoire de Liz, visitez www.stopviolenceeveryday.org)

Histoire F.2. Des femmes se rassemblent pour confronter les chefs de leur communauté

J'ai une histoire pour vous, et elle concerne la responsabilité communautaire. Cette femme Hmong de Wausau a été tuée par son mari, qui s'est ensuite suicidé. Il a également tiré sur son amant, qui est maintenant à l'hôpital dans un état critique.

La raison pour laquelle beaucoup de femmes Hmong ne quittent pas une relation violente, ou partent et reviennent, est que lorsque vous êtes mariée, vous appartenez au clan de votre mari dans le monde des esprits. Lorsque vous mourez, ils vous enterrent et vous avez un endroit où aller. Si vous êtes dans un entre-deux, personne ne vous enterrera, personne ne paiera vos funérailles et vous n'aurez nulle part où aller dans le monde des esprits. C'est pourquoi tant de femmes restent ou ne font rien.

Le clan de son mari ne voulait pas l'enterrer parce qu'il disait que c'était une « salope ». Puis le clan de son amant a dit : « Elle ne nous appartient pas, alors on ne va pas l'enterrer. » Et la famille de ses parents a dit : « Si elle nous avait écoutés, cela ne serait pas arrivé. » Alors ils ne l'ont pas enterrée non plus. Donc personne ne la réclame et personne ne va l'enterrer ou payer pour l'enterrement. Nous sommes trois semaines plus tard.

Alors, une femme m'appelle, qui travaillait avec une avocate de la Communauté des femmes de Wausau et aussi avec la femme qui a été tuée. Cela faisait un moment que nous parlions avec ces avocates pour essayer de savoir ce qu'il fallait faire. J'avais déjà prévu d'aller là-bas pour parler de la violence domestique et de la responsabilité de la communauté à un grand groupe de Hmongs lors d'une conférence qu'ils organisaient.

Je dis donc : « Retournez voir ce clan et dites-lui que s'il ne l'enterre pas et ne paie pas les funérailles, nous allons lui faire honte publiquement. Ils ont jusqu'à mercredi, et s'ils ne le font pas, nous irons écrire un article au niveau national et nous dirons à tout le monde que nous n'enterrons même pas nos morts. Nous irons voir toutes les organisations de femmes et nous ferons honte à la communauté. Nous leur ferons savoir qu'il y a dix-huit clans là-bas et que personne ne l'a enterrée. »

J'ai dit qu'il fallait toujours revenir au problème, à savoir que c'est la raison pour laquelle les femmes ne partent pas ou ne font pas l'aller-retour – parce qu'elles ont peur de n'avoir personne pour les enterrer à leur mort. Vous l'enterrez lui en premier, alors que c'est lui qui l'a tuée. Et vous l'abandonnez, elle, en disant qu'elle est morte parce que c'est une salope. Elle n'est pas morte parce c'est une salope, elle est morte parce que ce type la maltraitait et vous le saviez tous. Elle a été tuée parce que les Hmongs la considéraient comme la propriété de quelqu'un, et maintenant elle est morte et ne peut même pas être enterrée. Ce n'est pas une traînée. Les hommes Hmong couchent avec d'autres femmes tout le temps, et personne ne meurt.

Tout le monde savait qu'elle était traitée comme de la merde par ce type. S'ils ne font rien, nous allons le dire à tout le monde et faire honte à toute la communauté.

L'une des avocates qui travaillait avec le chef de clan leur a raconté cela, et vous savez quoi ? Ils ont réuni l'argent nécessaire et l'ont enterrée. Le clan de son mari a pris la responsabilité de l'enterrer. C'est une responsabilisation communautaire.

Histoire F.3. Arrêter la violence comme première étape

J'ai eu une relation avec Karen pendant 3 ans. Bien que j'aie commencé à percevoir les signes avant-coureurs, j'ai accepté de vivre avec elle. Nos disputes ont commencé à s'aggraver et à devenir plus régulières. Chaque jour, je me réveillais avec la crainte que la journée ne commence par une dispute. Je faisais tout pour éviter qu'elle ne se mette en colère, mais tout ce que je faisais semblait l'énervier.

Après chaque dispute ou bagarre, elle et moi réfléchissions à la manière dont elle gérait la frustration. Elle avait jeté un gobelet contre le mur si fort que le plastique s'était fendu et avait volé en éclats. Elle était sortie de la voiture dans laquelle j'étais assise et avait frappé avec ses mains sur le toit de la voiture de toutes ses forces. Elle s'est cogné la tête contre le mur de la salle de bain et a frappé le lavabo avec ses mains. Elle a agité ses jambes sous les couvertures du lit et a donné un coup de genou au mur lorsqu'elle était furieuse que je ne me sois pas brossé les dents. Elle criait, jurait et s'enfuyait littéralement en courant lors d'un désaccord ou d'une dispute.

Nous avons longuement réfléchi à la question et avons eu des moments de compréhension partagée sur les raisons pour lesquelles elle vivait les choses et se comportait comme elle le faisait, comment elle l'avait appris, ce à quoi elle réagissait, etc. Elle a compris que, bien qu'elle ne m'ait jamais fait de mal physiquement et qu'elle ne soit pas une « agresseuse » utilisant des comportements menaçants ou contrôlants à mon égard, son comportement me rendait anxieuse, mal à l'aise et, finalement, pleine de mépris.

Elle a compris que cela nuisait à notre relation. Mais toutes ces discussions n'ont pas abouti à un changement réel. Finalement, quelques années plus tard, après un incident, je lui ai dit que je la quitterais certainement si elle ne changeait pas cet aspect de son comportement. Je lui ai demandé ce qu'elle pensait être efficace, ce qui l'amènerait à changer de comportement, puisque le fait d'en parler ensemble ne fonctionnait pas. Nous avions depuis longtemps dépassé le stade où la discussion pouvait l'empêcher d'aggraver sa colère.

Elle ne voulait pas que je parte et savait que j'étais sérieuse. Elle a trouvé elle-même une solution et nous avons convenu d'une règle. Si elle commençait à s'énervier, elle essaierait d'utiliser des méthodes d'apaisement pour elle-même. Et si elle exprimait sa colère et sa frustration par la violence physique, ne serait-ce qu'une seule fois – y compris en jetant des objets contre le mur ou en tapant sur des objets sans nécessairement me toucher – elle s'arrangerait pour rester dans un motel cette nuit-là, et prendrait en charge les frais et le transport. Elle prendrait un taxi et ne marcherait pas jusqu'à un motel la nuit (même si elle voulait marcher), parce que la laisser seule dans la rue la nuit, en tant que femme homosexuelle, ne faisait pas partie du plan. Elle pourrait être blessée. Et même si elle ne l'était pas, je m'inquiérais tellement que je ne pourrais pas me reposer. Elle a accepté de prendre le taxi pour être en sécurité et pour que je n'aie pas à m'inquiéter. Toute la décision autour de ces conséquences semblait si petite, mais elle a fait une grande différence dans son comportement.

Nous avons fini par rompre. Le fait qu'elle ait accepté de mettre fin à ses violences et qu'elle ait prévu de prendre des mesures pour éviter d'en commettre d'autres a fait la différence. Je pense que cela l'a également aidée à comprendre qu'elle pouvait réellement prendre des mesures pour contrôler ses comportements. Il m'a fallu des années pour lui expliquer ce que je ressentais et des années pour tolérer ce que je considère aujourd'hui comme une situation intolérable. Mais elle a fini par admettre que ce qu'elle faisait était mal, ou du moins mal à mes yeux. Elle a enfin pris des mesures pour modifier son comportement. Elle a mis fin à la violence la plus immédiate et a pris la responsabilité d'élaborer des plans pour s'assurer qu'elle arrêterait ou au moins qu'elle quitterait notre maison si elle ne parvenait pas à s'arrêter d'une autre manière.

C'était un premier pas, et un pas important. Elle a enfin pu reconnaître, grâce à mon insistance répétée, que son comportement violent n'était pas correct. Nous avons pu faire une pause dans le cycle de la violence pendant un certain temps.

Mais elle a choisi de ne pas aller plus loin. Elle ne voulait pas changer ses attitudes et ses comportements sous-jacents. Elle a refusé d'admettre à quel point ces problèmes étaient profonds et que le simple fait d'arrêter les comportements les plus immédiats ne suffirait pas pour que je lui fasse confiance et que je me détende suffisamment pour profiter de notre relation ensemble. Nous avons eu un moment de soulagement, mais sans changement plus profond, je savais que ce ne serait qu'une question de temps avant qu'elle ne recommence.

Pour mettre fin à la violence, il faut franchir de nombreuses étapes. Changer la violence et devenir une personne qui peut vraiment apprécier les relations humaines, aimer sans contrôle, communiquer sans devoir faire de chaque conversation une dispute ou un concours, et être ouverte, curieuse et apprécier sa partenaire sont des choses que je recherche maintenant.

Histoire F.4. Survivre à des violence s sexuelles et en infliger : une histoire de responsabilisation et de guérison

Introduction

Ce qui suit est une histoire racontée par une personne ayant causé du tort, une personne qui a également survécu à des maltraitements. Dans son histoire, ces deux dynamiques sont intimement liées. Comme il existe très peu de récits du point de vue de la personne ayant causé un préjudice, nous avons inclus beaucoup de détails survenus au cours des nombreuses années de lutte, estimant que certains éléments peuvent être importants pour les personnes ayant causé un préjudice, pour les survivant·es et pour les allié·es, afin de mieux comprendre la dynamique de la responsabilisation.

Actuellement, les récits publics de personnes qui ont causé des préjudices et qui prennent leurs responsabilités au sérieux restent rares. Il ne s'agit ici que d'une histoire racontée en détail. Les sentiments et l'évolution de cette personne peuvent ou non être similaires à ceux d'autres personnes ayant causé un préjudice. La capacité de cette personne à trouver des ressources et des groupes politiques qui pratiquent la responsabilisation avec des valeurs non punitives et non criminalisantes, n'est peut-être pas à la portée de tout le monde, même si notre objectif est que ces ressources deviennent de plus en plus accessibles.

Notez que cette histoire est partagée par une personne qui reste anonyme. Il s'agit non seulement de protéger la confidentialité, mais aussi de veiller à ce que cette histoire ne devienne pas un moyen pour cette personne d'obtenir une reconnaissance publique ou que sa responsabilisation lui confère un sentiment d'héroïsme. Il est courant que les personnes qui ont causé des dommages et qui ont fait des efforts pour changer soient placées au-dessus des personnes qui ont survécu à ces dommages, en particulier s'il s'agit d'hommes. Le narrateur a expressément demandé à ne pas recevoir de reconnaissance pour les contributions qu'il a apportées à ce projet ou à la Boîte à Outils. La modestie et l'humilité sont des éléments essentiels du processus de responsabilisation. L'histoire nous montre que le processus de responsabilisation a été long et difficile. Mais, en fin de compte, c'est la responsabilisation envers soi-même et envers les autres qui a rendu possibles la guérison et la transformation de cette personne.

Si des personnes sont en mesure de le reconnaître ou d'identifier d'autres personnes à travers les détails inclus dans cette histoire, l'auteur demande que vous fassiez preuve de compassion à l'égard des personnes avec lesquelles vous partagez ces identités. Si vous le reconnaissez, il vous demande de bien vouloir parler avec lui de cette histoire, ne serait-ce que pour lui dire que vous connaissez cette partie de son histoire ; il ne veut pas que cette histoire reste un secret inavoué parmi ceux qui le connaissent.

Pourquoi je raconte mon histoire

Pendant toutes les années où j'ai cherché des ressources, je n'ai trouvé que trois histoires de personnes qui avaient causé des préjudices et une seule d'entre elles donnait suffisamment d'information sur l'histoire vécue pour m'être utile. Je veux raconter mon histoire pour aider les personnes qui cherchent à travailler sur la merde qu'ils ont commise et aussi pour aider les personnes qui

soutiennent ce processus et pour donner des idées sur ce qui se passe chez les personnes qui ne se comprennent pas elles-mêmes – pour aider les gens à mieux accompagner les processus de responsabilisation.

Nommer les violences

Vous savez, pour la plupart des méfaits que j’ai commis, on ne m’a jamais vraiment critiqué, donc je ne sais pas comment les autres appellent ça, j’ai juste mes propres mots. Je considère que j’ai agressé sexuellement des gens, que je n’ai pas respecté les limites sexuelles de personnes sans que ce soit une agression, et que j’ai eu un comportement patriarcal en général. Et puis la dernière chose dont il m’est toujours difficile de parler, c’est que j’ai aussi brutalisé un de mes proches quand j’étais jeune.

Les premiers pas vers la responsabilisation

Mon processus de responsabilisation a commencé au début de ma vingtaine. La violence et le mal que j’avais fait n’étaient pas une erreur ponctuelle, mais un schéma permanent, chronique, qui se répétait sans cesse dans ma vie. Quelquefois, j’ai pu m’arrêter au moment où je faisais du mal, comme lorsque je maltraçais une personne à qui je tenais beaucoup, en la voyant pleurer lorsque j’ai dépassé ses limites sexuelles, ce que je considère comme une agression sexuelle, j’ai dit : « Merde. J’ai besoin d’arrêter tout de suite. » Mais même à ce moment-là, cette sorte d’horreur n’était pas suffisante pour me permettre d’agir sur mes comportements chroniques. Il a fallu beaucoup plus pour que je puisse commencer à changer, même si je reconnaissais les schémas chroniques du mal que je faisais dans ma vie et que je détestais faire cela.

À ce moment-là de ma vie, j’étais une épave totale. Pendant des années et des années, mon esprit n’avait été rempli que d’images de violence horrible envers moi-même. J’avais du mal à garder ma vie en ordre. Je subissais d’énormes quantités de stress, je faisais régulièrement des dépressions et tout me déchirait de l’intérieur. Et j’étais aussi déchiré par le fait d’essayer de m’empêcher de savoir ce que j’avais fait. C’était trop pour moi, même pour y penser. Pourtant j’avais vraiment envie d’en parler aux gens, mais j’avais peur de le faire à cause du genre de chose que j’avais faite. Vous savez, les gens qui agressent sexuellement sont les monstres les plus maléfiques de notre mythologie culturelle. Et tout le monde est d’accord pour ne leur infliger que de la violence. Et une si grande partie de ma vie a été organisée pour essayer de me protéger que ce n’était pas un risque que je pouvais prendre. Ce n’était même pas une question de choix. Ce n’était tout simplement pas une possibilité, même si c’était ce que je voulais le plus.

À un moment donné, j’ai commencé à passer plus de temps avec des personnes impliquées dans la politique radicale et la politique féministe. Et donc une personne que je connaissais, je l’appellerai Griffin (ce n’est pas son vrai nom), avait un de ses amis agressé sexuellement. Je me suis retrouvé par hasard à une table où Griffin avait une conversation sur ce que les gens allaient faire à ce sujet. Et c’est la première fois que j’ai entendu parler de Philly Stands Up. L’endroit où je vivais à l’époque était très loin de Philadelphie, donc ce n’était qu’un nom et une idée. Mais tu sais, cette minuscule graine d’idée a suffi pour me faire réaliser que c’était possible. Qu’il y avait des gens à qui je pouvais parler et qui n’allaient pas me détruire.

C’était quelques mois plus tard. Il se passait beaucoup de choses dans ma vie, où mon histoire de violence envers les gens et mon histoire de survie à la violence revenaient sans cesse dans ma vie.

Mais je refusais toujours de les reconnaître. Et ce n'était pas une chose consciente. Je ne sais pas exactement ce que c'était, mais je n'avais pas encore eu la révélation que c'était mon histoire. J'ai fini par parler avec ce même ami, Griffin, qui avait mentionné Philly Stands Up, et juste dans cette conversation, toute mon histoire est sortie. C'était la première fois que je parlais à quelqu'un de mon passé d'agression et de viol ou de mon passé de violence sexuelle envers d'autres personnes. C'est à ce moment-là que j'ai cessé de fuir mon passé. Ces deux choses dans ma vie, survivre à la violence et infliger de la violence, sont inséparables. J'ai commencé à accepter les deux au même moment. C'est la première fois que j'ai brisé mon propre silence. Et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à essayer de trouver un moyen de me responsabiliser.

Cela a été possible en partie grâce à la relation particulière que j'entretenais avec l'une des personnes que j'avais blessées, June (ce n'est pas son vrai nom), une personne que j'aimais énormément et que j'aime toujours énormément, même si je ne l'ai pas vue depuis des années et que je ne la reverrai probablement jamais. Et donc la douleur de blesser quelqu'un que j'aimais autant a contribué. Et puis je pense que c'est aussi parce que j'avais quelqu'un à qui parler. Je n'avais jamais été capable de communiquer avec les gens sur quoi que ce soit dans ma vie auparavant. Et puis, les choses ont tellement empiré à un moment donné que je n'avais plus le choix de ne pas chercher de soutien. J'ai fait une dépression pendant laquelle quelqu'un est entré dans ma vie et m'a écouté, et je ne pouvais plus me retenir. Et donc j'ai commencé à apprendre comment communiquer à partir de ça. Et puis Griffin, la personne avec qui j'ai eu cette conversation, a vraiment lancé mon propre processus de responsabilisation. Je pense que pour moi, c'était à cause de cet ami·e. Je ne me sentais pas menacé par ellui. J'avais confiance en ellui, je savais que si je lui parlais, iel continuerait à se soucier de moi et à me considérer comme une personne. Mais tout cela fait partie d'un contexte beaucoup plus large. Ce n'est pas seulement cette amitié particulière qui a fait la différence, c'est tout l'arc de toutes ces choses énormes qui se passaient dans ma vie, toutes ces ruptures et changements et nouveaux engagements et nouvelles compréhensions qui se développaient ensemble et qui m'ont amené à ce point.

En fait, maintenant que j'y pense, il y a eu un moment, quelques années auparavant, qui a été la première fois que j'ai rompu mon silence, mais d'une manière très différente. Quelques années avant ce moment, j'avais commencé à m'intéresser à la politique féministe et à d'autres choses de ce genre. Et pour la première fois, j'ai su qu'une personne que j'aimais et à laquelle je tenais avait survécu à un viol. Pendant un certain temps, j'ai eu du mal à comprendre comment réagir à cette situation. J'ai commencé à chercher des informations sur la manière de soutenir les survivant·es de violences sexuelles, mais je n'avais pas vraiment fait le lien avec ma propre vie. J'ai commencé à comprendre l'importance de la reconnaissance de la violence qui vous a été faite et j'ai décidé que je devais faire un pas en avant dans ma propre vie. La première fois que j'ai rompu le silence sur le mal que j'avais fait, c'est lorsque j'ai parlé à la personne que j'avais agressée. Je l'ai abordé·e et lui ai dit : « Hé, j'ai fait ça. » Mais je n'avais pas encore la capacité de m'engager dans cette voie. J'en ai donc parlé avec cette personne et j'ai totalement craqué, la mettant dans une position où elle devait s'inquiéter de prendre soin de moi, comme c'est le cas si souvent. Je lui ai donné quelques ressources, comme un numéro d'appel pour les victimes de viol et d'autres choses de ce genre. Cette personne m'a demandé si elle pouvait en parler à un adulte en particulier, et je lui ai dit : « Tu peux en parler à qui tu veux ». Mais je n'avais pas encore la capacité dans ma vie de vraiment travailler sur tout ce que cela signifiait, et j'ai donc simplement fermé les volets, les murs et tout le reste, et j'ai coupé cette partie de ma vie à nouveau. Après cela, je me suis renfermé sur moi-même et je suis devenu totalement insensible, totalement vide, pendant des mois.

À ce moment-là, quelques années plus tard, j'avais deux ami·es à qui j'ai fini par parler, à qui j'ai révélé la situation, Griffin et mon ami, Stephen (ce nom n'est pas le vrai). Je n'ai rien dit de plus à personne parce que j'avais peur, j'avais peur de tout ce qui pouvait arriver. Avant que Griffin ne me parle de Philly Stands Up, la seule chose que j'avais entendue dans le milieu dont je faisais partie, c'était que tous les auteurs de violence devaient être expulsés. Cette situation, ainsi que ma propre peur de la violence que je portais depuis au moins dix ans à ce moment-là, m'a vraiment empêché d'en parler avec quelqu'un d'autre. Il n'y avait que Griffin et Stephen. Ces deux-là étaient les seuls avec qui j'avais parlé de tout cela pendant une année.

Le processus de responsabilisation : un début difficile

Au cours de cette année, j'ai fini par découvrir que j'avais franchi les limites de deux autres personnes, alors que je m'étais engagé à faire tout ce qu'il fallait pour m'assurer que je ne franchissais pas les limites des autres. Par exemple, la première fois, je pensais que je demandais le consentement, mais ce n'était pas le cas. Ou bien je n'ai pas été capable de communiquer suffisamment pour obtenir un véritable consentement. Lorsque j'ai franchi les limites de cette personne, elle m'a confronté sur place à ce sujet. Iel m'a dit : « C'était sexuel pour toi ? » Et j'étais comme « Oh putain ! », mais j'étais comme, « Ouais, ouais, ça l'était ». Et iel m'a dit : « Je n'ai pas consenti à ça, et c'était vraiment difficile pour moi à cause de ça et de ça et de ça. » Et plus tard, cela s'est reproduit, alors que je pensais avoir fait tout ce qu'il fallait pour obtenir le consentement.

Ce qui se passait à ce moment-là, c'est que j'avais encore beaucoup de culpabilité, de honte et de réactions traumatiques face à la vulnérabilité. Mais après la deuxième fois où j'ai dépassé les limites de quelqu'un, j'ai réalisé que ce que je faisais ne fonctionnait pas et que je devais aller plus loin dans la responsabilisation. J'ai décidé de tout révéler aux personnes de ma vie. Lorsque j'ai fait ces révélations, je n'ai pas pu être présent du tout. Je me forçais à le faire, encore et encore, et j'étais totalement débordé émotionnellement et épuisé. Je n'ai pas pensé à la façon dont je le faisais et à l'impact que cela aurait sur les autres. Parce que je voulais être sûr à 100 % de ne pas franchir les limites de quelqu'un, j'ai tout laissé tomber et je me suis isolé socialement.

Il semblait également que tout le monde était tout à fait ravi que je m'isole totalement et que je laisse tout tomber. Personne ne m'a tendu la main ou, pour autant que je sache, les gens n'ont pas vraiment parlé entre eux ou quoi que ce soit d'autre. Je pense que les gens ne savaient pas quoi faire de l'information, alors ils n'ont rien fait. Griffin et Stephen avaient quitté la ville, ils n'étaient donc plus là pour me soutenir. Pendant cette période, les deux seules personnes qui m'ont tendu la main étaient des personnes dont j'avais franchi les limites. Iels m'ont offert leur soutien, mais je me suis dit : « Non, je ne peux pas te mettre dans une situation où tu dois t'occuper de moi. » Parce qu'à ce moment-là – pendant l'année où j'ai gardé le silence sur les choses et essayé d'y faire face tout seul, j'ai commencé à lire beaucoup de zines sur le soutien aux survivant·es, des histoires de survivant·es qui racontent la vérité et ce genre de chose. À ce stade, j'en avais appris suffisamment pour savoir qu'il existe un schéma selon lequel les survivants doivent s'occuper émotionnellement des personnes qui leur ont fait du mal. J'ai donc posé une limite et j'ai dit : « Merci, mais je ne peux pas accepter votre soutien. »

Je faisais toutes ces choses qui étaient de l'autopunition, je n'avais aucune compassion pour moi-même – juste cette combinaison d'un désir d'être sûr à 100 % que je n'allais pas franchir les limites de quelqu'un et cette destructivité qui provenait d'une intense haine de moi-même. Et puis ça a continué, mais j'ai quitté la ville. J'ai dépassé le stade de l'épuisement professionnel ; je n'avais

plus de force, seulement de la volonté. Mais je n'ai franchi les limites de personne !

Responsabilisation : les étapes de ma transformation

Quelles ont été les étapes du changement pour moi ? La première étape, que je ne recommande pas d'inclure dans les processus de responsabilisation, était celle de l'autodestruction, au cours de laquelle je prenais du recul. Une partie de ce processus peut être bénéfique, mais pas dans une optique d'autopunition et de destruction. Mais c'était vraiment la première étape, m'isoler de tout. Ensuite, je me suis informé et j'ai fait de l'autoéducation en même temps. Je suivais également une thérapie et j'arrivais à mieux comprendre ma propre histoire, ce qui m'a permis de comprendre que ce dont j'avais vraiment besoin, c'était de me contrôler, de trouver les limites que je devais m'imposer pour m'assurer que je ne ferais de mal à personne. Il m'a fallu un certain temps pour comprendre qu'en raison de la manière dont les hommes sont socialisés dans cette société, on ne s'attend jamais à ce qu'ils affirment des limites à leur propre sexualité. À la fois du point de vue de « je ne veux pas faire ça », mais aussi du point de vue de la recherche active des limites des autres, où on cherche à comprendre quelles sont les limites des autres. Toute la première période a donc consisté à m'observer, à déterminer dans quels états émotionnels j'étais le plus susceptible de franchir les limites de quelqu'un et ce que je ressentais lorsque je le faisais ; quels types de situations étaient susceptibles de déclencher ce comportement et aussi, dans les interactions quotidiennes, quels types de limites je devais affirmer pour moi-même afin de m'assurer que je ne me rapprochais d'aucune de ces choses.

Puis, une fois que j'ai compris ce qu'était la maîtrise de soi et que j'ai trouvé un espace où je me faisais confiance pour ne pas franchir les limites des autres, il y a eu de la place dans ma vie pour me tourner vers l'intérieur et commencer à travailler sur l'autotransformation et la guérison. Cela s'explique en partie par le fait que je franchissais encore régulièrement les limites des gens. Chaque fois que cela se produisait, c'était une crise pour moi. Parfois, j'avais des pensées suicidaires. Parfois, je paniquais, j'étais paranoïaque et j'avais d'énormes poussées de culpabilité et de honte. Lorsque je ne respectais pas les limites des gens, il n'y avait pas d'espace émotionnel pour que ce type de transformation et de guérison ait lieu. J'avais besoin de créer cette sorte de contrôle, non seulement dans le but louable de ne pas faire de mal, mais aussi pour m'assurer que j'avais la capacité, l'espace émotionnel, pour pouvoir travailler à cette guérison et à cette transformation. C'était donc la deuxième phase, lorsque je travaillais avec un groupe de responsabilisation que j'avais trouvé. Il y a eu beaucoup de guérison et de transformation de soi.

Aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir réglé suffisamment de choses pour pouvoir commencer à me tourner à nouveau vers l'extérieur et commencer à m'impliquer dans l'organisation ou peut-être à avoir des relations. Pendant tout ce temps, je me suis imposé une règle stricte en matière d'abstinence et de célibat, et je n'ai pas eu de relation avec les gens parce que – parce que je sais qu'à chaque fois que cela se produirait, toutes ces choses que je n'ai pas abordées ressurgiraient. Et une fois que tous ces traumatismes non résolus refont surface, la partie est pratiquement perdue pour moi. À ce stade, j'ai l'impression d'avoir suffisamment appris sur l'origine de tout cela et d'avoir suffisamment guéri pour pouvoir communiquer à ce sujet de manière à comprendre mes limites et mes frontières et à tendre la main en même temps.

Un autre changement qui s'est produit, c'est qu'au début, c'était comme si je devais révéler mon état à toutes les personnes dans ma vie. Il y avait quelques personnes qui étaient soit des connaissances, soit des personnes qui avaient un certain pouvoir sur moi et qui faisaient partie de ma vie

et à qui je ne disais rien. Mais en fait, chaque personne avec qui je devenais ami devait un jour ou l'autre en être informée, ce qui faisait partie du processus d'amitié. Lorsque je décidais que je voulais être ami avec elles ou eux, je devais le leur dire. Aujourd'hui, alors que je fais courir moins de risques aux gens, j'ai l'impression de retrouver un peu plus le privilège de conserver mon anonymat. Il est toujours très important pour moi d'informer les gens, et il y a certaines situations dans lesquelles je vais probablement toujours informer les gens très tôt. Par exemple, chaque fois que je souhaite m'impliquer dans un travail de lutte contre la violence, j'en parlerai dès le départ, avant de m'engager. Mais j'ai l'impression de retrouver une partie du privilège de l'anonymat.

Responsabilisation et guérison : naviguer à travers la culpabilité, la honte et les réponses traumatiques à la vulnérabilité

Maintenant, cela fait des années que je cherche du soutien auprès de groupes politiques qui travaillent sur la responsabilisation et la thérapie et que je reste engagé dans le processus. Ce que je comprends maintenant de la guérison, dans la globalité de mon expérience, à la fois comme survivant et comme agresseur, est très différent de ce que j'ai lu ou de ce dont les gens m'ont parlé, où il s'agit uniquement de guérir d'une maltraitance ou d'une violence.

Je pense que les trois plus grandes émotions auxquelles j'ai dû faire face au cours de cette guérison et de cette transformation – et c'est quelque chose que je n'ai formulé qu'au cours mois dernier – je pense que les trois plus grandes choses auxquelles j'ai dû faire face sont la culpabilité, la honte et une réponse traumatique à la vulnérabilité.

Je pense que ces trois choses – chez moi en tout cas – sont à l'origine de la haine de soi. Il m'a fallu beaucoup de temps pour comprendre ce que sont la culpabilité et la honte. Quelles sont ces émotions, à quoi elles ressemblent. Je lisais souvent ces mots, mais sans être capable d'identifier le sentiment. Quelqu'un m'a dit que beaucoup de mes actions semblaient motivées par la culpabilité. Et cela m'a paru étrange, car je n'avais jamais pensé que j'avais ressenti de la culpabilité auparavant. Je me disais : « Oh, j'ai des remords, mais je ne me sens pas coupable. » Il a fallu des années de réflexion avant que je comprenne ce qu'était la culpabilité et comment je l'éprouvais. Une fois que j'ai compris, je me suis dit : « Bon sang ! C'est en fait tout ce que je ressens. » Je n'avais pas encore compris ce que je ressentais, alors je ne savais pas comment l'identifier.

Selon moi, la culpabilité est le sentiment de mériter une punition. Cette culpabilité apparaît lorsque je prends conscience du mal que j'ai fait. Je peux essayer de faire disparaître ce mal en le minimisant, pour ne plus ressentir cette culpabilité, pour ne plus mériter d'être puni. Je pourrais essayer de le nier – même genre de chose. Peut-être vais-je essayer de m'engourdir pour ne plus ressentir cela – pour ne plus avoir ce sentiment. Ou peut-être que je vais faire en sorte que la punition vienne à moi – simplement en étant dans cet endroit où il y a ce sentiment que la botte va frapper, et qu'elle devrait frapper, pour résoudre ce sentiment de punition imminente en me faisant du mal.

Et une autre chose que je peux voir en moi est d'essayer de sortir de ce sentiment que le mal va m'arriver en consacrant ma vie à amender le mal. Mais le fait est que c'est différent de la compassion, essayer de réparer les torts par culpabilité plutôt que par compassion. Si je le fais par culpabilité, je remarque que je ne peux pas m'imposer de limites. C'est comme une compulsion, et cela me conduit à l'épuisement, parce que chaque fois que j'arrête, ce sentiment revient, et c'est comme si le mal allait arriver. J'apprends à rester présent avec ce sentiment difficile et à respirer à travers lui. Cela m'aide beaucoup.

Et puis, en ce qui concerne la honte, je comprends la honte comme le sentiment que je suis quelqu'un que je ne peux pas supporter d'être. J'étais à cet atelier où quelqu'un parlait de son expérience de la dépendance et disait : « Toute ma vie, quand j'étais au milieu de cette dépendance, j'avais cette combinaison de sentiment de grandeur et de complexe d'infériorité. » Vous savez, comme ce sentiment que j'étais meilleur que tout le monde et que j'étais la pire ordure de la terre. Je pense que c'est la manifestation de la honte – que c'est ce que je devrais être et que c'est ce que je suis vraiment. Quand je me trouve dans ce genre de situation, je réagis généralement à la honte en essayant d'étouffer la conscience de la partie de moi qui est une ordure, et l'une des principales façons de le faire était de trouver des moyens de ressentir une frénésie sexuelle ou quelque chose comme ça. Et l'autre chose que je me suis vu faire est d'essayer d'éradiquer cette partie de moi qui est la racaille. Et la plupart du temps, cela passait par des fantasmes de violence envers moi-même, envers cette partie de moi que je détestais, cette partie de moi que je ne supportais pas, et j'essayais de me déchirer en deux. Je pense que c'est en grande partie ce qui alimentait mon désir de suicide, aussi.

L'une des choses qui se sont produites avec le processus de responsabilisation, c'est qu'une fois que j'ai commencé à parler aux gens des choses dont j'avais le plus honte, et à les rendre publiques, alors ce sentiment de grandeur a disparu. Et au lieu de cela, j'ai dû accepter cette autre compréhension de moi-même qui n'était pas aussi prise dans des illusions de grandeur et qui était plutôt cette humilité forcée. Comme, je suis une personne et je ne suis pas meilleur que les autres. Ou, je suis une personne et je peux aussi changer. Ainsi, en parlant des choses dont j'ai le plus honte, cette honte s'est transformée pour moi. C'était un aspect très important de la guérison pour moi. Et cela a nécessité beaucoup de deuils, beaucoup de pertes. Et c'est quelque chose que j'ai vécu au cours de cette première année, lorsque j'en parlais aux gens.

Alors que j'en parlais avec d'autres personnes, toutes ces possibilités se refermaient dans ma vie. Je ne serais jamais capable de faire cette chose maintenant. Je ne pourrais jamais avoir ce type de relation maintenant. Le monde était moins ouvert pour moi. Je ne peux plus me voir de la même façon. Bien souvent, je n'avais pas vraiment la capacité d'y faire face. Mais dans les moments de lucidité que j'ai eus, lorsque j'ai accepté la situation, j'ai vraiment fait mon deuil, j'ai pleuré sur les choses que je perdais à cause de la responsabilisation. C'était une grande partie de la guérison pour moi, trouver le chagrin, s'y connecter et l'exprimer. Et aussi le chagrin de tout ce que j'avais fait.

Il y a encore des choses que je vais probablement devoir laisser tomber, mais dont je n'ai pas encore fait le deuil, des possibilités auxquelles je m'accroche encore. J'ai constaté que, souvent, lorsque je me sens puissant et dans une attitude de contrôle, l'une des choses qui résolvent le problème est de trouver un moyen de faire le deuil. Les accès de pouvoir, les attitudes de contrôle, ont tendance à se produire lorsque j'essaie de contrôler des choses qui changent. Si je peux juste accepter le changement et faire le deuil des possibilités qui changent, alors je me rétablis. Je veux dire, je suis venu à bout de beaucoup de choses que je pleurais quand j'ai commencé à en parler avec les gens. Je commence à être capable de trouver des chemins différents dans ma vie pour atteindre certaines des mêmes choses que je voulais pour ma vie, mais des chemins qui ont beaucoup plus d'humilité. Et je pense que c'est l'une des choses les plus précieuses que la responsabilisation m'a apportées. À chaque fois que je commence à voir grand, je ramène ça à cette responsabilisation et ça m'a beaucoup aidé à trouver des chemins liés à l'humilité. C'est quelque chose que j'apprécie vraiment.

La troisième est une réponse traumatique à la vulnérabilité. Et c'est une réponse que je ne comprends pas encore très bien, car je commence tout juste à la comprendre. Mais comme je l'ai déjà

dit, à cause de la violence que j'ai subie dans ma propre vie, une grande partie de ma vie a été consacrée à me protéger. Et pour moi, ces comportements m'ont été imposés par ce même type de haine de soi et de violence. Donc si je laisse une ouverture où je suis vulnérable, alors cette haine de soi vient la refermer. Si je fais une erreur qui me rend vulnérable, je commence à avoir des fantasmes de violence envers moi-même. C'est une façon de me forcer à ne jamais laisser cela se reproduire. Je ne le comprends pas très bien. L'une des choses sur lesquelles j'ai travaillé récemment est d'apprendre à m'ouvrir à la vulnérabilité. Et c'est la dernière partie de la haine de soi que j'ai le moins guérie.

Mon passé de survivant de la violence a aussi engendré une énorme détermination à m'assurer de n'être jamais vulnérable dans ma vie. Par le passé, il m'a été totalement impossible de permettre aux gens de voir que j'étais un être sexuel, quel qu'il soit, et il m'a également été impossible de parler d'émotions importantes, quelles qu'elles soient. Ou simplement demander le consentement, il y a une sorte de vulnérabilité qui est impliquée dans cela. Cela a donc créé un mur qui m'a empêché d'avoir des interactions sexuelles consensuelles avec qui que ce soit. Dans ma famille, nous n'avions aucune communication sur quoi que ce soit. Je n'avais aucun modèle de communication. Maintenant que je suis dans un monde où la communication est possible, il m'est difficile de faire comprendre aux gens ce que c'est que d'être dans un monde où ce n'est pas possible. Pendant une grande partie de ma vie, il n'y avait même pas une lueur de possibilité. Les choses que je ressentais n'étaient pas du domaine du possible. Cela signifiait que je ne pouvais jamais être suffisamment présent aux émotions pour apprendre à intervenir. Chaque fois qu'elles apparaissaient, j'essayais de les éradiquer avec toute cette violente image de moi, sans même me rendre compte de ce que je faisais.

La responsabilisation comme cadeau

J'ai un ami qui a été impliqué dans beaucoup de travail de responsabilisation, et il a insisté sur le fait que ce que je fais n'est pas de la responsabilisation parce qu'il n'y a pas de survivant-e quelque part qui fait une liste d'exigences ou ce genre de chose. Mais pour moi, ce n'est qu'un aspect de la responsabilisation. Il y a un autre aspect qui consiste à être responsable envers moi-même, à m'assurer que je vis les valeurs qui sont importantes pour moi dans le monde. En fin de compte, la responsabilisation pour moi est un engagement à faire ce que je dois faire pour m'assurer que je ne répète pas ces schémas, qu'ils cessent avec moi. Une partie de ce travail a consisté à créer des limites pour moi-même. Une partie de ce travail a été la guérison et la transformation. Et une partie de ce travail consiste également à m'engager dans le monde, à ne pas le voir comme une affaire individuelle, mais à me considérer comme faisant partie d'une lutte sociale. J'ai besoin de m'engager dans le monde pour contribuer à mettre fin à toutes ces violences sexuelles qui existent partout.

La responsabilisation a ce don d'humilité. L'une des choses qui sont vraiment précieuses pour moi dans cette humilité est la quantité de compassion qu'elle m'a permis d'avoir pour les autres. J'ai toujours un sentiment de supériorité, mais pas autant qu'avant. À ce stade de ma vie, je suis capable de me comprendre comme étant le même genre d'être humain que tant d'autres personnes. Je ne me mets pas à un niveau différent d'eux. J'ai donc l'impression d'avoir une bien meilleure capacité à comprendre la lutte et la douleur des gens, à en tirer des leçons et à aimer les gens, grâce à cette compassion et à cette lutte partagée.

Cette capacité pour un amour réel et authentique est quelque chose que je n'ai jamais eu. Je pensais que l'amour était une chose obsessionnelle. Et quand j'ai réalisé que je devais arrêter ça, j'ai eu ce moment de deuil, de perte et de doute, parce que je me suis dit : « Si j'arrête ça, est-ce que je ressentirai à nouveau l'amour ? » Cela a nécessité un changement énorme. Une fois que ça s'est calmé, une fois que j'ai arrêté ça, tout le paysage est devenu silencieux. Il m'a fallu un certain temps pour adapter mon ouïe afin que ce ne soit pas seulement le rugissement de cette obsession, mais que je puisse entendre les oiseaux, les insectes et la brise. De là, j'ai appris une sorte d'amour qui est basé sur la résilience, l'engagement partagé et le sacrifice. C'est un vrai cadeau qu'on m'a fait.

Une autre chose aussi, c'est que je peux supporter de vivre avec moi-même. Je ne le pouvais pas avant. La plupart du temps, je suis bien dans ma peau. C'est énorme – même si j'ai traversé des périodes extrêmement sombres et difficiles où la dépression dans laquelle j'avais vécu pendant si longtemps dans ma vie est devenue dans un abîme. Sortir de cet abîme, grâce à un engagement continu à la responsabilisation, c'est comme la première fois de ma vie où je commence à sentir que je suis libéré de cette sorte de dépression et de cette anxiété et paranoïa paralysantes. J'ai une capacité émotionnelle maintenant, comme si je pouvais ressentir des choses. Je n'en suis pas encore à un stade où la joie occupe une place importante dans ma vie, mais cela semble possible maintenant. À travers tout ce deuil et tout ce que j'ai fait, j'ai aussi eu quelques moments de clarté et de légèreté que je n'avais jamais connus auparavant dans ma vie.

Je pense qu'une autre chose qui a été un vrai cadeau pour moi, sur le plan de la responsabilisation, est la possibilité d'avoir des relations intimes durables avec des gens, que ce soit sexuellement ou non. Et d'avoir une certaine capacité à prendre du plaisir – même du plaisir sexuel, parce qu'avant, j'étais tellement prisonnier de la honte, de la culpabilité et des souvenirs traumatiques que je ne me sentais jamais qu'horrible. Maintenant, je n'ai pas l'impression d'être condamné à cela pour le reste de ma vie. Je sens qu'il y a une possibilité de s'en libérer.



(Cette histoire est disponible sur le site www.stopviolenceeveryday.org de StoryTelling & Organizing Project (STOP))

OUTILS

4.F RESPONSABILISATION



Outil F1 : Parcours de changement

Outil F2 : Tableau du niveau de participation des survivant-es/victimes

Outil F3 : Réflexions à l'usage des survivant-es/victimes et des allié-es

Outil F4 : Réflexions personnelles et questions à l'usage des allié-es

Outil F5 : Ne restez pas sur la défensive. Questions pour guider la personne ayant causé du tort

Outil F6 : Préparation à la communication directe. Affirmations et questions pour guider la personne ayant causé du tort

OUTIL F1 : PARCOURS DE CHANGEMENT

Notre vision de la responsabilisation

- Part du principe qu'une transformation est possible, même pour les auteurs des actes de violence les plus graves
- Se concentre sur la responsabilité plutôt que la punition
- Considère que la responsabilité du changement n'incombe pas seulement aux individus, mais aussi à la communauté
- Considère la responsabilisation comme un processus de transformation

Le processus de transformation vu comme un parcours. Cette Boîte à Outils décrit le processus de transformation comme un chemin. Cette image nous indique que

- La transformation se produit étape par étape
- Chaque étape est importante
- Nous pouvons viser le bout du chemin sans toujours l'atteindre
- Dans chaque situation particulière, une étape correspondra à des actions différentes et des transformations différentes.
- Nous pouvons être incapables de voir l'étape suivante tant que nous n'avons pas atteint l'étape qui la précède.



ÉTAPE 1 : ARRÊTER LA VIOLENCE IMMÉDIATE

Dans certains cas, l'étape 1 : Arrêter la violence immédiate peut être le but ultime de l'intervention. L'approche de cette Boîte à Outils vise à transformer la personne ayant causé le préjudice et/ou la communauté qui a commis ou laissé commettre des violences. Mais l'étape 1 est souvent nécessaire pour atteindre ces objectifs plus ambitieux.

L'étape 1 peut avoir diverses significations et être atteinte de nombreuses façons.

Parfois, l'étape 1 de la responsabilisation consiste à faire cesser un certain acte de violence ou suffisamment l'arrêter pour qu'on puisse commencer à envisager l'étape suivante (voir l'*Histoire F.3. Arrêter la violence comme première étape*).

Bien que nous ayons une vision grandiose de la responsabilisation – menant à l'égalité, au respect mutuel et au partage du pouvoir – les étapes pratiques peuvent commencer par une chose très simple. Mettre un terme à la violence.

Il arrive que la personne qui cause le préjudice refuse catégoriquement de cesser la violence. Il peut être nécessaire d'utiliser une certaine forme de pression, de menace, de force ou de coercition pour que la violence s'arrête (voir *Section F.3. Conseils concernant la responsabilisation* pour plus de détails sur l'usage de la force). Nous ne parlons pas de recourir à la violence physique, mais à des actions telles que demander à la personne de se tenir éloigné·e ou de partir, lui dire que la poursuite de la violence aura des conséquences, ou l'empêcher physiquement d'être violent·e.

Il peut être nécessaire d'agir immédiatement, quand on fait face à une situation de violence grave, de blessure ou même de mort, ou quand il s'agit de protéger des enfants. La personne causant le préjudice peut absolument refuser d'arrêter – ou on peut ne pas avoir le temps de lui demander d'arrêter.

Il arrive que fuir soit la seule façon de mettre un terme à la violence, au moins temporairement.

ÉTAPE 2 : RECONNAÎTRE LA VIOLENCE

L'étape 2 est de reconnaître la violence. Pour certaines personnes qui ont causé des préjudices, cette étape peut demander un effort considérable. Elles ne veulent pas reconnaître les choses qu'elles ont faites. Elles peuvent ne pas même être conscientes qu'elles étaient violentes. Ou elles peuvent le savoir, mais nier ou minimiser les faits.

Reconnaître la violence, c'est dire « Oui, j'ai fait cela. » (voir *Section 4.A. Clarifier la situation* pour savoir comment qualifier les violences) :

« Oui, je t'ai frappé·e. »

« Oui, c'est vrai. Je ne t'ai pas laissé·e aller au travail. »

ÉTAPE 3 : RECONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE, MÊME SI ELLE EST INVOLONTAIRE, SANS SE CHERCHER D'EXCUSE

Dans l'étape 3, on passe de la reconnaissance de la violence à la reconnaissance des conséquences de la violence – sans se trouver des excuses. Cela inclut les conséquences que la personne ayant causé le préjudice n'a pas souhaitées.

Quand la personne (ou la communauté) ayant causé le préjudice a atteint l'étape 3, elle a pris du recul et réfléchi à ce qu'elle a fait. Elle a écouté d'autres partager leur expérience de la violence et commence à prendre conscience de l'impact de son attitude et de ses actions sur les autres et peut-être aussi sur elle-même.

Elle a arrêté de se chercher des excuses et de demander aux autres de lui trouver des excuses. Elle reconnaît que la violence et les mauvais traitements sont de sa responsabilité.

Elle ne se met plus en colère quand on lui parle de ce qu'elle a fait. Elle ne va plus chercher des gens pour attirer leur sympathie et leur raconter sa version de l'histoire.

Elle commence à ressentir des regrets et des remords pour ce qu'elle a fait. Elle commence à surmonter les difficultés qu'elle rencontre à propos de ses sentiments de regret, de malaise et de honte. Elle commence à accepter ces sentiments sans les combattre, se trouver des excuses, être autodestructeur·ice ou s'en prendre aux autres parce qu'elle ne peut pas gérer sa culpabilité ou montrer ses défauts.

Elle commence à comprendre que ses actes ont des conséquences. Elle peut avoir perdu confiance, des ami·es ou plus encore. Elle ne rend pas les autres responsables de ces pertes – elle les voit comme le résultat de ses propres attitudes et actions.

Voici quelques exemples de la façon dont quelqu'un·e peut se responsabiliser.

- « Oui, je t'ai frappée. Je t'ai frappée avec mon poing et j'ai essayé de te frapper à un endroit qui ne laisserait pas de traces visibles. Je n'ai pas cessé de dire et de croire que c'était de ta faute, mais je comprends maintenant que j'avais le choix. C'est ma faute, pas la tienne.
- Je vois qu'en te frappant je t'ai fait peur. Je t'ai poussée à me haïr, à te méfier de moi – à peut-être ne plus jamais me faire confiance. Je t'ai causé des douleurs physiques, mais je vois surtout à quel point je t'ai blessée profondément.
- Maintenant que je comprends ce que j'ai fait, je me souviens de ton regard – à quel point tu étais effrayée, bouleversée et puis en colère. Tu as dû cacher tes bleus pour que personne ne les voie. Nous avons fait semblant que rien ne s'était passé. Je t'ai empêchée d'en parler en te menaçant de te frapper à nouveau si tu le faisais. Parfois, je ne te l'ai pas dit, mais je t'ai jeté des regards qui signifiaient "fais attention ou sinon..." »
- « Oui, je t'ai insultée devant les enfants. Je savais que cela te blessait et t'humiliait. En y repensant, c'est pour cela que je l'ai fait. J'étais furieux et j'ai passé ma colère sur toi. Je n'ai pas fait attention aux enfants. En fait, je souhaitais peut-être qu'ils pensent que tu es une mauvaise mère et qu'ils se retournent contre toi.

- Je n'ai pas vu à quel point cela blessait mes enfants. Cela m'était égal. Je vois maintenant que notre fils se comporte comme moi – il terrorise sa sœur et te traite de salope, comme je l'ai fait. Et je vois que ma fille me hait. Elle ne me regarde même pas. J'en rejetais la faute sur elle ou sur toi ou n'importe qui sauf moi. Je n'ai jamais voulu avouer que c'était de ma faute – même à moi-même. J'étais fier que mon fils prenne mon parti. Mais je vois maintenant qu'il a peur de moi lui aussi. »

ÉTAPE 4 : RÉPARER LES TORTS

Au cours de l'étape 4, la personne causant le préjudice tente sincèrement de réparer le mal qu'elle a fait – et pas seulement par des réparations qu'elle peut faire rapidement et sans que cela lui coûte. Ce sont des réparations demandées par les victimes ou par la communauté. Il peut aussi s'agir de réparations auxquelles la personne est arrivée après avoir profondément réfléchi aux dégâts qu'elle a produits.

Ces réparations peuvent parfois ne jamais redresser les torts causés parce que c'est impossible. Mais ce sont des tentatives réelles et symboliques d'agir pour améliorer notablement la vie des personnes touchées par les violences.

Ces réparations peuvent être

- Des excuses sincères
 - donnant des détails spécifiques et complets sur les torts infligés (étapes 1 et 2)
 - ne se cherchant pas d'excuses (étape 2)
 - reconnaissant pleinement les conséquences négatives créées pour les individus et la communauté (étape 2)
 - proposant des réparations (étape 3)
 - s'engageant à ne plus jamais répéter ces violences envers les survivant·es/victimes ou qui que ce soit (étape 5)
 - reconnaissant que la répétition de ces violences donnerait lieu à des représailles (étape 5)
 - ne cherchant à se faire passer pour un héros ou un martyr ni à tirer d'autre bénéfice personnel que le fait d'avoir réparé les torts commis
- Des excuses publiques sous les différentes formes suivantes, à condition qu'elles soient approuvées par les survivant·es/victimes et les participant·es à l'intervention :
 - en personne aux survivant·es/victimes ou à leurs représentant·es
 - en personne à d'autres gens affectés par les violences ou leurs représentant·es
 - en personne à un groupe plus large envers lequel on est responsable : la famille et/ou les ami·es des survivant·es/victimes, sa propre famille et/ou ses propres ami·es, une association dont on est membre, une communauté plus large
 - communiquées par d'autres moyens tels qu'une visioconférence, une lettre, une page sur un site internet, etc.

- Des services tels que : aider à réparer les objets cassés ; cuisiner ; nettoyer ; faire quelque chose d'utile ; rendre des services acceptés et considérés comme utiles par les survivant-es/victimes, la communauté ou d'autres personnes ou organisations
- Des réparations financières telles que : de l'argent pour subvenir aux besoins des survivant-es/victimes ; de l'argent pour réparer les dégâts ; de l'argent pour payer une chose précieuse pour les survivant-es/victimes ; le remboursement de sommes volées, prises, perdues au jeu ou dépensées inconsidérément ; la prise en charge de paiements par carte bancaire, de remboursements d'emprunts, d'impôts ou de dettes diverses ; de l'argent pour que les survivant-es/victimes puissent se faire soigner ou suivre une thérapie ; de l'argent pour que les survivant-es/victimes puissent prendre du bon temps
- Un engagement à arrêter les violences maintenant et dans le futur ainsi que des actions pour confirmer cet engagement

EXEMPLE DE LETTRE DE RESPONSABILISATION

« Je reconnais les torts que j'ai causés à L et j'en informe sa famille et nos amis. Bien qu'elle m'ait demandé d'écrire ceci, je suis également d'accord pour dire qu'il est de ma responsabilité de partager ceci avec vous tous. Ce n'est qu'une étape pour rendre compte de la façon dont je l'ai blessée et, de ce fait, je vous ai tou·tes blessé·es.

Comme vous le savez, L et moi nous sommes rencontrés il y a 8 ans. Je l'ai aimée, je l'ai respectée et je la respecte encore aujourd'hui. Mais j'ai agi d'une manière qui était à l'opposé de l'amour et du respect.

Les mauvais traitements que je lui ai infligés ont commencé par ma jalousie. J'étais jaloux chaque fois qu'elle regardait quelqu'un d'autre. J'étais même jaloux lorsqu'elle était avec ses ami·es. J'ai commencé à contrôler son comportement, à la mettre mal à l'aise chaque fois qu'elle sortait sans moi. Je l'interrogeais sur ce qu'elle faisait, sur les personnes à qui elle parlait, sur ce qu'elle ressentait. Je savais que c'était mal, mais je le justifiais en me disant que j'étais une personne aimante ou que je ne pouvais pas la perdre et que je devais donc la surveiller en permanence.

Lorsqu'elle ne répondait pas comme je le souhaitais ou qu'elle sortait quand même ou faisait ce qu'elle voulait, je commençais à perdre mon sang-froid. Au début, je criais. Puis j'ai commencé à lancer des objets et à frapper des choses près d'elle. Une fois, je l'ai frappée, laissant la marque de ma main sur son visage. Je l'ai suppliée de ne rien dire à personne et j'ai promis de ne plus jamais recommencer. Elle est restée à la maison pendant quelques jours – et j'ai arrêté pendant un certain temps.

Mais cela ne s'est pas arrêté là. La fois suivante, je savais qu'il ne fallait pas la frapper à un endroit où l'on verrait la marque. J'ai commencé à la frapper sur la tête ou sur le corps, là où les gens ne le verraient pas. Au début, cela se produisait tous les six mois environ. Mais cela a commencé à empirer et je l'ai frappée ou menacée tous les deux mois. Je me suis excusé à chaque fois et je l'ai suppliée de me pardonner. J'ai promis de changer et de suivre une thérapie. Mais je ne l'ai jamais fait. Je ne me suis pas fait aider et j'ai espéré qu'elle oublierait. J'espérais que j'arrêterais ou que les choses changeraient. Je me suis dit que je ne l'avais pas frappée trop fort – que c'était compréhensible parce qu'elle continuait à faire des choses que je lui avais demandé de ne pas faire. J'ai toujours trouvé des excuses à mon comportement ou j'ai rejeté la faute sur elle.

Elle a essayé de m'en parler, mais je n'ai jamais voulu aborder le sujet. Je ne voulais pas en parler et, à chaque fois, je la menaçais, je sortais de la maison ou je lui disais qu'elle était folle.

Je ne pensais pas à la façon dont cela l'affectait. Je ne pensais qu'à ce que je ressentais, à la façon dont tout et n'importe quoi m'affectait.

Elle a finalement menacé de me quitter et cette fois, je l'ai crue. Je l'ai frappée et j'ai cassé les choses qui lui étaient les plus précieuses. J'en suis arrivé à ne plus m'excuser. Je quittais la maison et revenais plus tard en espérant que tout serait oublié.

Certains d'entre vous sont venus me voir à ce moment-là. Je sais que j'ai menti à l'époque. J'ai dit que ce n'était arrivé que quelques fois. J'ai dit qu'elle était folle et qu'elle exagérait. Je ne voulais pas faire face à ce que j'avais fait. Je me sentais incroyablement honteux, mais je lui reprochais d'avoir parlé de notre affaire à d'autres personnes.

Ces derniers mois ont été mon plus grand défi. Mais je dois aussi vous remercier de m'avoir arrêté. Je ne sais pas ce que j'aurais fait ensuite.

Tu n'as pas reculé, et L, tu n'as pas reculé même si je le voulais. Je sais maintenant que si vous n'étiez pas intervenu·es – en particulier la sœur de L et son mari – je n'aurais pas arrêté. D'une certaine manière, je ne savais pas quoi faire et je continuais à faire la même chose, encore et encore.

J'espère que L et moi pourrions poursuivre notre relation. Mais je sais aussi qu'il est peut-être trop tard. J'ai fini par accepter que je ne peux pas contrôler notre relation, mais seulement me contrôler moi-même. Je vais en thérapie chaque semaine et je commence à découvrir ce que signifie être un adulte et assumer la responsabilité de mes actes.

Je suis profondément désolé. Je m'excuse auprès de vous tou·tes. L, je m'excuse auprès de toi et je sais que je t'ai blessée tant de fois et de tant de façons. J'espère que tu pourras à nouveau faire confiance aux gens et que tu guériras de tout ce que je t'ai fait. Je sais que la confiance est quelque chose que je dois mériter et que cela peut prendre beaucoup de temps. J'accepte cette responsabilité et j'espère pouvoir l'honorer quoi qu'il arrive – même si tu décides que tu ne peux plus rester dans cette relation. Si c'est le cas, sache que je ne ferai rien pour t'en empêcher ou pour te blesser. C'est ton choix.

Je m'excuse auprès de ta famille. J'ai blessé votre fille. J'ai fait souffrir ta sœur. Je sais que j'ai causé tant de douleur et de souffrance alors que vous vous inquiétiez pour la sécurité et la dignité de L. Je sais que vous l'avez vue passer d'une personne aimante et confiante à une personne vivant dans une peur constante. Je sais aussi que rien ne peut compenser cette perte.

J'ai discuté avec vous tou·tes et, comme vous le savez, je m'engage à faire ce qui suit :

Je traiterai L avec respect et gentillesse.

Je ne menacerai jamais L de lui faire du mal. Je ne jetterai rien, je ne frapperai rien. Je ne la toucherai pas d'une manière blessante ou non désirée. Je ne l'insulterai jamais et ne la traiterai pas de tous les noms. Je ne lui dirai pas ce qu'elle peut faire ou ne pas faire, qui elle peut voir ou ne pas voir. Je communiquerai avec elle et discuterai de ce qu'elle veut et de ce dont elle a besoin. Je l'écouterai et ne l'interromprai pas.

Je continuerai à chercher de l'aide pour changer mes attitudes et mes comportements. Je comprends mieux aujourd'hui que jamais dans ma vie et j'en suis reconnaissant. Et je sais que le changement prend du temps. Je ne cesserai pas de me faire aider. J'ai trouvé un groupe qui propose un programme pour les personnes violentes. J'ai commencé à y participer et je continuerai jusqu'à la fin.

Je soutiendrai L pour qu'elle obtienne ce dont elle a besoin pour se rétablir et j'accepte de payer sa thérapie.

Je parlerai aussi d'autres choses avec L – comment nous partageons le travail à la maison, les décisions concernant ce que nous faisons ensemble, les décisions concernant nos finances. Ce sont des choses que je sais maintenant que nous devons partager.

Je crois que j'ai changé et je remercie L et vous tous de m'avoir aidé à mettre fin à ma violence. Et je sais qu'il me reste encore beaucoup de chemin à parcourir. »

ÉTAPE 5 : CORRIGER SES ATTITUDES ET COMPORTEMENTS MALTRAITANTS POUR NE PAS RÉPÉTER LES VIOLENCES

L'étape 5 amène la personne ayant causé le préjudice à un niveau de changement plus profond. Elle va au-delà des torts spécifiques jusqu'aux causes plus profondes de la violence. Elle rend la personne responsable, non seulement des préjudices passés, mais aussi d'un futur dénué de violence.

Corriger ses attitudes et ses comportements maltraitants demande une analyse approfondie de soi-même et des attitudes et comportements qui sont reliés à la violence. Cela prend des formes différentes pour chaque personne, mais cela peut inclure des changements fondamentaux tels que :

- Transformer un sentiment de supériorité sur les autres en un sentiment d'égalité et d'humilité.
- Transformer le sentiment qu'on doit obtenir tout ce qu'on désire en un sentiment qu'on doit partager, donner et recevoir.
- Régler le sentiment d'insécurité et la faible estime de soi pour prendre confiance en soi.
- Se faire aider pour gérer sa dépendance à l'alcool et aux drogues qui mènent à maltraiter soi-même et les autres.
- Se faire aider pour des problèmes liés au jeu et aux dépenses irréflechies.
- Se faire aider pour traiter ses propres expériences de maltraitance sexuelle ou physique dans l'enfance et leurs liens avec la violence.
- Abandonner sa volonté de tout contrôler pour s'ouvrir à des relations d'échange, de spontanéité et de curiosité.
- Considérer les autres comme des partenaires ou des compagnons et pas des objets.
- Voir la communauté comme un espace de partage et de réciprocité.

ÉTAPE 6 : CRÉER UNE COMMUNAUTÉ PLUS SAIN

Les étapes 1 à 5 sont une évolution vers le fait de devenir un membre sain de sa communauté. Au bout d'un certain temps, les efforts de responsabilisation peuvent se transformer en une aisance et une confiance dans sa capacité à être équilibré et respectueux en tant que partenaire, membre de la famille, ami, collègue, voisin ou membre de la communauté.

Une personne qui a réussi à se responsabiliser et à terminer sa transformation est en bonne position pour aider des gens qui ont causé des préjudices et les faire bénéficier du soutien de quelqu'un-e qui a traversé les mêmes choses.

Enfin, en tant que membre sain de sa communauté, on peut participer à la transformation du processus de responsabilisation qui, au lieu d'être associé à la honte, va devenir un signe d'honneur et de courage. C'est notre mission à toutes, quelle que soit notre position dans la situation de violence.

VOTRE CHEMIN VERS LE CHANGEMENT : À QUOI RESSEMBLE-T-IL ?

Cet outil peut servir à quiconque se demande à quoi ressemble un chemin vers la responsabilisation dans une situation donnée. Quelles étapes montrent qu'une personne progresse dans le processus de responsabilisation ?

Pour un-e survivant-e/victime ou allié-e, vous pouvez utiliser cet outil pour voir ce que vous pouvez demander à une personne (ou une communauté) qui a causé du tort. N'oubliez pas que l'étape 1 est importante et que votre intervention n'ira peut-être pas plus loin. Vous pouvez considérer que votre objectif vis-à-vis de la communauté s'arrête à l'étape 1.

Vous pouvez aussi souhaiter aller plus loin. Vous pouvez fixer des objectifs qui incluent l'étape 2, c'est-à-dire que la personne (ou la communauté) ayant causé le préjudice explicite les torts qu'elle a causés et reconnaisse ses attitudes et ses actions blessantes.

Vous pouvez souhaiter aller jusqu'à l'étape 3 et demander que la personne (ou la communauté) ayant causé le préjudice reconnaisse pleinement les conséquences de ses actes sans se trouver d'excuses, que ces actes aient été volontaires ou non.

On peut aussi espérer atteindre l'étape 4 et vouloir que la personne (ou la communauté) ayant causé le préjudice agisse et fournisse des ressources et des services pour contribuer à la réparation des torts.

Les processus de responsabilisation peuvent s'arrêter à l'étape 4. Il est plus facile de proposer des actes concrets que les gens peuvent accomplir.

Les étapes 5 et 6 sont importantes, mais difficiles à décrire par des mesures spécifiques. Vous pouvez en indiquer l'idée générale, mais pas dire précisément à quoi cela ressemble.

Consultez la figure du début de la section *Outil F1. Parcours de changement* pour avoir une vue d'ensemble du processus de responsabilisation.

ÉTAPE 1 : ARRÊTER LA VIOLENCE IMMÉDIATE

Quelles actions blessantes, maltraitantes ou violentes doivent cesser? (Voir *Section 2.3. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* et *Section 4.A. Clarifier la situation*)

Est-ce qu'il y a des besoins absolus, des limites ou des exigences minimums?

Est-ce qu'il y a des priorités?

Est-ce que l'arrêt de certaines actions blessantes, maltraitantes ou violentes est moins prioritaire – ou peut même être sacrifié, ou remis à une phase ultérieure du processus?

Dans quelle mesure pensez-vous que ces types particuliers de violences ou de préjudices peuvent cesser?

ÉTAPE 2 : RECONNAÎTRE LA VIOLENCE

Quelles actions blessantes, maltraitantes ou violentes voulez-vous que la personne ayant causé le préjudice nomme explicitement et reconnaisse?

Est-ce qu'il y a des besoins absolus, des limites ou des exigences minimums?

Est-ce qu'il y a des priorités?

Est-ce que la reconnaissance de certaines actions blessantes, maltraitantes ou violentes est moins prioritaire – ou peut même être sacrifiée, ou remise à une phase ultérieure du processus?

ÉTAPE 3 : RECONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE, MÊME SI ELLE EST INVOLONTAIRE, SANS SE CHERCHER D'EXCUSE

Quelles sont les conséquences de la violence? (Voir *Section 2.3. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir*)

Quels individus, familles, groupes ou organisations ont été blessé·es ou affecté·es par la violence?

Quelles en ont été les conséquences immédiates (blessures, peurs, arrêts de travail, etc.)?

Quelles en sont les conséquences à long terme (impossibilité de faire confiance à autrui, nervosité, cauchemars, flashbacks, perte de confiance en soi, perte de la relation avec ses enfants, incarcération)?

ÉTAPE 4 : RÉPARER LES TORTS

Que peut-on faire pour réparer les torts (étant entendu que certains torts sont irréparables)?
Compensations financières? Services? Excuses? Excuses publiques ou d'autres types de réponses?

Qui bénéficiera de ces réparations?

Pendant combien de temps?

ÉTAPE 5 : CORRIGER SES ATTITUDES ET COMPORTEMENTS MALTRAITANTS POUR NE PAS RÉPÉTER LES VIOLENCES

Quelles attitudes ou comportements profonds ont contribué à la violence?

Quelles transformations profondes des attitudes et des comportements sont nécessaires?

ÉTAPE 6 : CRÉER UNE COMMUNAUTÉ PLUS SAIN

Comment pouvez-vous contribuer à une communauté globalement plus saine et moins violente?

Quelles sont les situations de violence dans ma communauté dont j'ai été témoin, ou informé·e, mais où je n'ai pas pu intervenir?

Quelles sont les dynamiques sociales ou communautaires qui m'ont aidé·e à intervenir? Ou qui m'ont empêché·e d'intervenir?

Quels sont les autres membres de ma communauté qui pourraient avoir besoin de se transformer et comment pourrais-je les aider?

PARCOURS DE CHANGEMENT

Utilisez vos propres mots pour décrire à quoi ressemblent vos étapes vers la responsabilisation.

Étape 6	
Étape 5	
Étape 4	
Étape 3	
Étape 2	
Étape 1	

OUTIL F2 : NIVEAU DE PARTICIPATION POUR LES SURVIVANT·ES/VICTIMES

Si vous êtes survivant·e/victime, vous pouvez décider de votre niveau d'implication dans le processus de responsabilisation.

Vous pouvez avoir déjà une vision assez claire de ce que vous voulez grâce au processus de la *Section 4.D. Fixer les objectifs*. Mais au fur et à mesure de l'intervention, vous pouvez changer d'idée sur la responsabilisation ou vous pouvez avoir certaines demandes spécifiques.

La responsabilisation et la personne ayant causé le préjudice

Dans cette Boîte à Outils le processus de responsabilisation implique un certain niveau de relation entre les survivant·es/victimes et la personne ayant causé le préjudice. Cette Boîte à Outils décrit le parcours de changement en considérant la responsabilisation comme une série d'étapes, un processus. Elle s'appuie aussi sur l'idée que la responsabilisation s'obtient, non pas par la punition ou la revanche, mais par la compassion, le lien et le soutien de la personne ayant causé le préjudice. Elle soutient que le changement peut être bénéfique non seulement pour vous et pour la communauté, mais aussi pour la personne ayant causé le préjudice. Nous ne voulons pas dire qu'elle pourra en tirer des bénéfices calculés : améliorer sa réputation, éviter la punition ou la prison, apparaître comme un héros ou un martyr. Nous voulons dire qu'elle pourra mieux interagir avec les autres, vivre une vie meilleure, construire des relations respectueuses et saines plutôt que maltraitantes et violentes.

Si vous ne croyez pas à ce type de responsabilisation, il est préférable que vous choisissiez un autre type d'intervention – qui ne figure peut-être pas dans cette Boîte à Outils, mais qui se trouve dans des programmes de traitement des violences conjugales ou des agressions sexuelles. Voir la *Section 3. Présentation du modèle*. Est-ce la bonne solution pour vous ?

Quel sera votre degré d'implication ?

Notre approche de l'intervention contre les violences fonctionne mieux quand les survivant·es/victimes y prennent part. Cependant, le degré de participation peut être très variable en fonction de la situation et de ce que souhaitent les survivant·es/victimes. Les différents niveaux d'engagement dans l'intervention dans son ensemble sont décrits dans la *Section 4.E. Soutenir les survivant·es/victimes, Outil E3. Tableau de la participation des survivant·es/victimes à une intervention*.

Le processus de responsabilisation exige des conditions particulières, car il se fonde sur l'engagement de la personne ayant causé le préjudice. Il peut arriver que ce processus reproduise l'exposition au danger, les manipulations et les dynamiques de violence et de maltraitance qui vous ont initialement amené·es à lancer cette intervention. Il est donc important que les survivant·es/victimes pèsent soigneusement leur contribution à ce processus. Leur degré de participation peut être différent dans cet aspect de l'intervention que dans les autres.

Voici un schéma qui représente les différents niveaux de participation et d'engagement des survivant·es/victimes dans le processus de responsabilisation. Notez que ce niveau peut varier au fur et à mesure du parcours de changement. Par exemple, un·e survivant·e/victime peut être très actif·ve dans la reconnaissance de la violence et de ses conséquences. Mais iel peut préférer que la personne ayant causé le préjudice fasse elle-même la liste des réparations qui lui semblent appropriées, et donner son opinion sur la liste proposée.

Iel peut participer à fixer les objectifs et à réfléchir aux réparations, mais préférer que les allié·es se chargent de la plus grande partie de ce processus.

À nouveau, le Parcours de changement de cette Boîte à Outils est :



Envisagez chaque étape (si cela vous semble utile) et réfléchissez à la manière dont vous souhaitez y participer.

Une intervention comporte plusieurs parties ; rappelez-vous que votre participation peut être importante dans certaines parties et faible dans d'autres. Les facteurs à considérer sont :

1. **Présence physique.** Est-ce que vous souhaitez être physiquement présent·e à toutes les étapes de la responsabilisation de la personne ayant causé le préjudice ? Y a-t-il un moment ou un dispositif particulier où vous pourriez avoir intérêt à être présent·e en personne ? Si oui comment ? Quelles conditions doivent être réunies pour que vous vous sentiez en sécurité – physique, émotionnelle ou autre ? Sinon, quelles sont les options possibles ?
2. **Direction.** Dans quelle mesure souhaitez-vous diriger le processus ? Comment voulez-vous en fixer les termes ? Voulez-vous collaborer avec les allié·es pour en fixer les termes – jusqu'à quel point pourriez-vous collaborer même si c'est inconfortable ? Comment pensez-vous que la personne ayant causé le préjudice va participer activement à en fixer les termes ?
3. **Engagement auprès de la personne ayant causé le préjudice.** Notre approche considère que la personne ayant causé le préjudice pourrait participer à son propre processus de responsabilisation, au moins à certaines étapes du processus, même si c'est un chemin semé d'embûches. Nous anticipons des résistances, mais notre devise est que nous créons un processus suffisamment souple pour s'accommoder de manœuvres d'évitement ou de retard dans la responsabilisation et suffisamment fort pour résister à ces tactiques et les atténuer au cours du temps. Même si une intervention commence nécessairement par un acte qui implique une forme de pression, de force ou de coercition, elle laisse aussi un espace pour la compassion et le lien envers la personne ayant causé le préjudice
4. **Information et communication.** Le dernier élément que nous présentons dans cet outil est l'information et la communication. Elles sont particulièrement importantes quand la participation d'un·e survivant·e/victime devient moins directe ou à distance. Quelles informations sont attendues, désirées ou nécessaires pour un·e survivant·e/victime et par quels moyens de communication ? Le tableau suivant propose diverses options possibles.



OUTIL F2 : NIVEAU DE PARTICIPATION DES SURVIVANT-ES/ VICTIMES DANS LE PROCESSUS DE RESPONSABILISATION

Bien que Creative Interventions encourage la participation des survivant·es/victimes dans l'intervention, cet engagement peut se faire à divers degrés. Ce tableau vous aide à déterminer quel degré de participation décrit votre engagement en tant que survivant·e/victime, ou quel degré de participation vous souhaitez pour votre intervention.

Niveau	Présence physique	Direction	Engagement avec l'auteur	Information et communication
Maximum	Je veux être présent·e en personne et impliqué·e en tant qu'acteur·ice principal·e.	Je veux diriger et fixer les termes de la responsabilisation.	Je veux que mon engagement soit prioritaire et visible et que l'auteur écoute, obéisse et ne prenne aucune décision.	Je veux tout décider et tout savoir.
Élevé	Je veux être présent·e en personne, prioritaire et l'objet d'une attention particulière, mais pas nécessairement l'acteur·ice principal·e.	Je veux jouer un rôle important et que mon point de vue soit prioritaire. Je ne dois pas toujours diriger.	Je veux que mon engagement soit prioritaire et visible. Les suggestions et les commentaires de l'auteur peuvent être pris en compte.	Je veux tout savoir, mais pas nécessairement toujours décider.
Moyen	Je veux être présent·e en personne, mais au même niveau que les autres.	Je veux participer autant que les autres.	Je veux que mon apport et ma participation soient importantes, mais j'attends que celles de l'auteur le soient aussi, et qu'il y ait un échange.	Je veux connaître les informations les plus importantes.
Faible	Je veux être présent·e, mais dans une position protégée.	Je veux donner mon avis et mes retours, mais je ne veux pas participer activement.	Je veux que l'auteur et les allié·es proposent un processus de responsabilisation sur lequel je ferai des commentaires et proposerai des modifications.	Je veux des informations à des moments clés ou à intervalles réguliers, mais je n'ai pas besoin de savoir tout ce qui se passe.
Minimum	Je veux être présent·e, mais dans une autre pièce ou communiquer par téléphone, visioconférence ou autre.	Je veux donner mon avis et mes retours puis me retirer du processus.	Je laisse mes allié·es travailler avec l'auteur pour décider du processus de responsabilisation. Je veux savoir ce qui se passe et donnerai mon retour.	Dites-moi ce qui s'est passé à la fin ou s'il y a des changements importants. Autrement, je ne veux pas savoir.
Aucun, mais vous approuvez	Je ne veux pas être présent·e.	Je fais confiance au groupe et ne veux pas m'impliquer.	Je laisse mes allié·es travailler avec l'auteur pour décider du processus de responsabilisation. Je me retire du processus.	Je n'ai pas besoin d'autres informations.
Aucun et vous condamnez	Je ne serai pas présent·e ou si je le suis je m'opposerai.	Je ne m'en occuperai pas, ou bien je manifesterai mon désaccord ou je m'opposerai à l'intervention.	Je ne m'en occuperai pas ; je mènerai un autre type d'intervention ; je travaillerai avec l'auteur pour m'opposer à l'intervention.	Je ne souhaite aucune communication ; j'utiliserai les informations pour contrôler le processus auquel je m'oppose.

❓ OUTIL F3. RÉFLEXIONS À L'USAGE DES SURVIVANT·ES/ VICTIMES ET DES ALLIÉ·ES



Le processus de responsabilisation peut être particulièrement éprouvant pour les survivant·es/victimes. Comme il implique un certain niveau d'engagement (communication, collaboration, soutien) avec les personnes ayant causé le préjudice, il crée de nombreuses occasions de revivre les dynamiques de maltraitance et de violence qui ont conduit les survivant·es/victimes à faire appel à une intervention.

Dans la mesure où un processus de responsabilisation cherche à opérer des transformations profondes, il peut être long et difficile et susciter des résistances de la part de la personne ayant causé le préjudice.

À nouveau, nous créons un système suffisamment souple pour s'accommoder de manœuvres d'évitement ou de retard dans la responsabilisation et suffisamment fort pour résister à ces tactiques et à les atténuer au cours du temps. Au cours du processus, on peut s'attendre à des résistances diverses qui peuvent être menaçantes ou dangereuses pour les survivant·es/victimes, mais aussi pour toutes les personnes vulnérables à la violence, notamment celles qui participent à l'intervention.

Cette Boîte à Outils cherche à inverser la dynamique qui nourrit la violence interpersonnelle. Elle essaie aussi de proposer aux communautés des moyens efficaces de provoquer des changements significatifs – au lieu de compter sur la fuite et la punition pour résoudre la violence. Cependant, l'alternative que nous formulons n'en est qu'à ses débuts et, comme nous le précisons dans la Section 3.2. Ce que ce modèle n'est PAS, elle n'est pas une garantie de succès.

Cette approche a aussi un intérêt pour les survivant·es/victimes. Elle vous permet de formuler vos objectifs, de trouver comment les atteindre, et vous propose des outils pour rassembler des allié·es pour les réaliser. Mais cette approche présente aussi des risques et n'offre pas de garantie. Elle vous demande, en particulier, de prendre le risque d'interagir avec la personne ayant causé le préjudice si la responsabilisation est un des buts que vous vous êtes fixés.

Cette section présente des outils qui aident les survivant·es/victimes, les allié·es et la personne ayant causé le préjudice à parcourir le chemin courageux et exigeant qui mène à une transformation. Nous vous proposons des questions que vous et vos allié·es pouvez vous poser pour vous guider dans la préparation de votre degré de participation au processus de responsabilisation.

Si vous ne vous sentez pas suffisamment préparé·e ou si vous n'avez pas assez de soutien pour participer à la responsabilisation ou même pour proposer que ce soit une partie de votre engagement dans l'intervention, nous vous demandons de reconsidérer cette étape de l'intervention. Nous avons observé que le simple fait de vous poser la question peut être un puissant moyen de retrouver un sentiment de pouvoir et de maîtrise de votre vie.

VOTRE RÔLE PARTICULIER EN TANT QUE SURVIVANT·E/VICTIME



Si vous êtes survivant·e/victime de violence, vous avez probablement une relation à la violence très différente de celle de la personne ayant causé le préjudice. Ce que vous considérez comme des objectifs vis-à-vis de la violence et de cette personne peut fortement dépendre de votre relation avec elles. Par exemple, est-ce une personne avec qui vous êtes en couple, et voulez-vous rester ensemble ? Est-ce quelqu'un que vous souhaitez quitter ? Est-ce une personne dont vous vous êtes séparée et dont vous voulez rester séparée ? Est-ce une personne avec qui vous devez coexister dans votre communauté ? Voir la *Section 4.D. Fixer les objectifs* pour plus d'informations sur ces questions.

Si vous lisez cette Boîte à Outils, il est possible que vous envisagiez de participer activement à l'intervention ou que vous le fassiez déjà. Si vous êtes survivant·e/victime, vous pouvez jouer un rôle majeur dans la conduite du processus. Vous êtes probablement la personne qui sait le mieux ce qui est arrivé, la nature de la violence, les dommages causés par cette violence et ce qu'il faut faire. D'autres personnes peuvent avoir une certaine compréhension de la violence, mais sans être capable de formuler toutes les stratégies nécessaires pour changer la situation, ni être conscientes de tous les détails qui peuvent être remis en question si et quand elles rencontrent la personne ayant causé le préjudice.

En même temps, cela fait reposer sur vos épaules la lourde responsabilité de traiter la violence alors que vous en êtes survivant·e/victime. C'est une position difficile que vous pouvez légitimement choisir de ne pas assumer.

Travailler avec des allié·es peut alléger cette charge et vous aider à trouver de meilleures idées et stratégies. Cette Boîte à Outils vous aidera peut-être à clarifier ce que vous attendez du processus de responsabilisation et comment le préparer au mieux.

Cela ne vous dispense pas de la responsabilité de peser les coûts et les bénéfices de votre engagement, d'autant plus que vous ne savez pas comment tout cela va finir. Gardez cela à l'esprit en parcourant cet outil et au fur et à mesure de l'intervention.

QUESTIONS GÉNÉRALES

- Quels sont vos objectifs ? Que voulez-vous ?
- Comment chaque étape de la responsabilisation ou du Parcours de changement est-elle liée à vos objectifs ?
- Qu'est-ce qui pourrait amener la personne ayant causé le préjudice à changer ?
- Qu'est-ce qui lui tient à cœur ? Il peut s'agir de choses positives telles que des personnes ou de choses plus contestables telles que sa réputation. Tout peut être utile, mais les stratégies vont dépendre de ce qui compte pour ellui.
- Est-ce que vous avez identifié ses potentiels de changements ?
 - Si c'est le cas, est-ce que les moments de changement (excuses, remords, etc.) font partie d'un cycle qui mène à un retour de la violence ?
 - Est-ce que ces moments de changement (excuses, remords, etc.) sont utilisés par la personne comme un outil pour obtenir ce qu'elle souhaite (votre retour avec lui, le contrôle de la situation, la sympathie des autres, que vous pensiez qu'il a changé) ?
- Même si les choses qui lui tiennent à cœur sont égoïstes, est-ce qu'elles pourraient vous aider à atteindre vos objectifs ?
- Si c'est le cas, quelles stratégies pourraient utiliser ces choses comme ancrage ou levier pour atteindre vos objectifs ?
- Est-ce que la personne ayant causé le préjudice pourrait dire ou faire des choses qui compromettraient votre crédibilité, votre version des faits ?
 - Est-ce qu'il y a des informations importantes que vous n'avez pas divulguées aux participant·es de l'intervention – des choses que la personne ayant causé le préjudice pourrait révéler ?
 - Pouvez-vous anticiper les accusations que la personne ayant causé le préjudice pourrait lancer contre vous ? Êtes-vous prêt·e à y faire face ?
- Est-ce qu'il y a des choses que d'autres personnes, notamment des allié·es ou des allié·es potentiel·les, pourraient dire ou faire et qui compromettraient votre crédibilité, votre version des faits ?
- Quel peut être le pire résultat de cette demande de responsabilisation ?
- Comment pouvez-vous vous protéger contre ce résultat ? Est-ce que vous pourriez supporter ce résultat ?

VOULEZ-VOUS CONTINUER ?

Il y a beaucoup d'autres moyens d'approcher ces questions. Dans la prochaine section, nous allons progresser le long du Parcours de changement et poser des questions qui en accompagnent les étapes.

QUESTIONS LE LONG DU PARCOURS DE CHANGEMENT

ÉTAPE 1. ARRÊTEZ LA VIOLENCE IMMÉDIATE OU DIMINUEZ-LA SUFFISAMMENT POUR PASSER À L'ÉTAPE 2

Comme nous l'avons déjà dit, l'étape 1 peut être l'objectif ultime de l'intervention. Arrêter la violence peut être un défi difficile en soi. Dans certains cas, cela peut être le mieux que nous puissions espérer. Dans d'autres, cette étape peut ne plus avoir de sens. La violence peut être terminée depuis longtemps. Ce que nous voulons maintenant est une réponse.

Quand nous parlons de force ou de coercition, nous ne voulons pas forcément dire un acte de violence. Cela peut être demander à une personne d'arrêter, le faire en criant, le faire avec un groupe de gens, ou bien menacer de représailles violentes, ou de graves conséquences, ou d'appeler la police.

Arrêter la violence avec force peut consister à confisquer une arme, jeter la personne hors de la maison, lui interdire d'approcher ou de visiter des enfants qu'il a blessé·es, le·la suspendre de son travail, le·la maîtriser quand il bat son·sa partenaire. Cela peut être quitter la personne causant le préjudice, changer les serrures pour qu'il ne puisse plus entrer, l'empêcher de s'approcher.

Le but de l'arrêt de la violence peut être très simple ou très complexe. Cela peut consister à prendre de très grands risques avec la personne ayant causé le préjudice, qui n'a possiblement encore jamais été confrontée, qui peut être très appréciée dans votre cercle social, notamment par ceux qui pourraient mettre en place une intervention.

Une intervention qui a accompli l'étape 1 est considérée comme un succès. Souvent, ce sera l'objectif final. Aller au-delà peut être simplement impossible à ce moment précis et avec les ressources dont vous disposez. Aller au-delà peut se faire des années plus tard, ou pas du tout.

L'étape 1 est un palier important. La puissance de cette étape ne doit pas être sous-estimée.

QUESTIONS

- Quelles formes particulières de violence voulez-vous traiter, réduire, arrêter ou prévenir ?
- Voulez-vous la traiter, la réduire, l'arrêter ou la prévenir ? Qu'est-ce qui a le plus de sens ?
- Comment pourrait-on atteindre ces objectifs ?

- Comment peut-on les atteindre avec la participation ou l'accord de la personne ayant causé le préjudice ? Est-ce possible ?
- Quels types de pression ou de force serait nécessaire ? Sous quelle forme ?
- Est-ce que cette pression ou cette force serait une punition, une revanche, une compensation ? Si une pression est nécessaire, pouvez-vous l'imaginer sans que ce soit une punition, une revanche ou une compensation ? Quelle forme prendrait-elle alors ?
- Quel pourrait être votre rôle pour que cela arrive ou au moins soit tenté ?
- Devez-vous assumer ce rôle ? Quels en seraient les bénéfices ? Quels en seraient les coûts ?
- Quels dangers courez-vous en étant physiquement présent·e ? Comment assurer votre sécurité ? (Voir *Section 4.B. Rester en sécurité*)
- Quels sont vos objectifs et le minimum à atteindre en ce qui concerne l'arrêt de la violence ? (Voir la *Section 4.D. Fixer les objectifs*)
- Est-ce que vous considérerez comme un succès le fait de réaliser l'étape 1 sans aller plus loin ?
- Comment vous sentirez-vous si vous ne réalisez pas l'étape 1 ?
- Si vous ne réalisez pas l'étape 1, est-ce que vous et vos alliés·es mettrez en œuvre d'autres mesures à l'encontre de la personne ayant causé le préjudice ?
- Quelles seraient ces mesures ? Est-ce que vous en informerez la personne ayant causé le préjudice ? Comment l'en informerez-vous et qui s'en chargera ? Est-ce que ces mesures pourront être communiquées efficacement et en toute sécurité ? Est-ce que vous allez vraiment mettre en place ces mesures ? Quelles pourraient en être les conséquences ? Que se passerait-il si vous ne mettiez pas en place ces mesures ?
- Qu'est-ce qui vous inquiéterait si l'étape 1 n'était pas réalisée ? Réfléchissez en termes de sécurité, d'une possible augmentation des violences, ou de capacité à exercer des violences, ou d'autres possibilités ? Comment pouvez-vous assurer votre sécurité et celle des autres ? (Voir *Section 4.B. Rester en sécurité*)

ÉTAPE 2 : RECONNAÎTRE LA VIOLENCE

À cette étape de la responsabilisation, la personne (ou la communauté) ayant causé le préjudice doit reconnaître qu'elle est responsable de certains actes ou comportements de violence.

QUESTIONS

- De quelles formes particulières de violence voulez-vous que la personne ayant causé le préjudice assume la responsabilité ?
- Quels mots utilisez-vous pour les décrire ?
- Quels mots attendez-vous que la personne qui a causé le préjudice utilise ? Est-ce que ce doit être les mêmes mots que vous ?
- Est-il important pour vous que la personne ayant causé le préjudice réfléchisse elle-même (ou avec un·e allié·e) à ces mots ? Est-ce que vous accepteriez qu'elle utilise votre version des faits et vos mots ?
- Que considérez-vous comme le minimum que la personne ayant causé le préjudice doit reconnaître
- Est-ce que vous considérerez comme un succès le fait de réaliser l'étape 1 et l'étape 2 sans aller plus loin ?
- Comment vous sentirez-vous si l'étape 2 n'est pas accomplie ?
- Quelles seraient les conséquences de l'échec de l'étape 2 ?
- Si l'étape 2 n'est pas accomplie, est-ce que vous et vos allié·es mettrez en œuvre des mesures à l'encontre de la personne ayant causé le préjudice ?
- Quelles seraient ces mesures ? Est-ce que vous en informerez la personne ayant causé le préjudice ? Comment l'en informerez-vous et qui s'en chargera ? Est-ce que ces mesures pourront être communiquées efficacement et en toute sécurité ? Est-ce que vous allez vraiment mettre en place ces mesures ? Quelles pourraient en être les conséquences ? Que se passerait-il si vous ne mettiez pas en place ces mesures ?
- Qu'est-ce qui vous inquiéterait si l'étape 2 n'était pas réalisée ? Réfléchissez en termes de sécurité, d'une possible augmentation des violences, ou de capacité à exercer des violences, ou d'autres possibilités ? Comment pouvez-vous assurer votre sécurité et celle des autres ? (Voir *Section 4.B. Rester en sécurité*)

ÉTAPE 3 : RECONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE, SANS SE CHERCHER D'EXCUSES, MÊME SI ELLE EST INVOLONTAIRE

Il faut que la personne ayant causé le préjudice ait atteint un degré bien plus élevé de responsabilisation pour qu'elle arrive à identifier toutes les personnes et tous les groupes qui ont été affecté·es par ses actes ou comportements violents et comment iels en ont été affecté·es – à court et long terme.

QUESTIONS

- Qui a été affecté par les actes ou comportements violents de la personne ayant causé le préjudice ?
- Quels sont les effets de ces violences ? À court ou long terme ?
- Quels mots utilisent les personnes affecté·es pour décrire ces effets ?
- Quels mots attendent-elles que la personne qui a causé le préjudice utilise ? Est-ce que ce doit être les mêmes mots qu'elles ?
- Quels genres d'excuses a fait la personne ayant causé le préjudice – et quels genres d'excuses elle doit cesser de faire ?
- Quelles sont les conséquences minimums que la personne ayant causé le préjudice doit reconnaître
- Est-ce que vous considérerez comme un succès le fait de réaliser les étapes 1, 2 et 3 sans aller plus loin ?
- Comment vous sentirez-vous si l'étape 3 n'est pas accomplie ?
- Quelles seraient les conséquences de l'échec de l'étape 3 ?
- Si l'étape 3 n'est pas accomplie, est-ce que vous et vos allié·es mettrez en œuvre des mesures à l'encontre de la personne ayant causé le préjudice ?
- Quelles seraient ces mesures ? Est-ce que vous en informerez la personne ayant causé le préjudice ? Comment l'en informerez-vous et qui s'en chargera ? Est-ce que ces mesures pourront être communiquées efficacement et en toute sécurité ? Est-ce que vous allez vraiment mettre en place ces mesures ? Quelles pourraient en être les conséquences ? Que se passerait-il si vous ne mettiez pas en place ces mesures ?
- Qu'est-ce qui vous inquiéterait si l'étape 3 n'était pas réalisée ? Réfléchissez en termes de sécurité, d'une possible augmentation des violences, ou de capacité à exercer des violences, ou d'autres possibilités ? Comment pouvez-vous assurer votre sécurité et celle des autres ? (Voir *Section 4.B. Rester en sécurité*)

ÉTAPE 4 : RÉPARER LES TORTS

Les réparations peuvent consister à offrir de l'argent, des services et d'autres choses qui contribuent à réparer les torts commis. Les réparations sont sincères et demandent de réels efforts. Ce ne sont pas seulement des réparations faites rapidement et à moindre coût. Voir l'étape 4 de l'*Outil 1 Parcours de changement* pour des exemples de réparation.

Ces réparations peuvent parfois ne jamais redresser les torts causés parce que c'est impossible. Mais ce sont des tentatives réelles et symboliques d'agir pour améliorer notablement la vie des personnes touchées par les violences.

Pour beaucoup d'interventions ou de tentatives de responsabilisation, il est raisonnable de s'arrêter à l'étape 4. Les étapes 5 et 6 sont plus abstraites. Ce sont des processus qui durent toute une vie et qu'il est plus difficile de formuler en termes de demandes spécifiques.

QUESTIONS

- Pensez aux torts que vous, d'autres et la communauté avez subis. Que pourrait faire la personne ayant causé ces préjudices pour les réparer ? (Argent, services, excuses)
- Consultez l'étape 4 de l'*Outil 1. Parcours de changement*. Quelles réparations vous semblent adaptées à votre situation, qu'est-ce qui pourrait vous être offert ?
- Dans quelle mesure est-il important pour vous que ce soit la personne ayant causé le préjudice (et ses allié·es ou soutiens) qui propose les réparations ?
- Préférez-vous que cette personne réponde à vos demandes spécifiques de réparation ? Préférez-vous répondre à ses propositions de réparation ? Préférez-vous un processus où vous faites une demande, elle fait une proposition, et que vous tentiez de tomber d'accord ?
- Est-ce que certaines réparations doivent être rendues publiques ? Par exemple, est-ce qu'une des réparations serait des excuses publiques ou un engagement public à se responsabiliser ? Si c'est le cas, quels aspects serait-il important de rendre publics ? Qui sera le public ?
- Il est impossible d'obliger quelqu'un à être sincère. Est-ce qu'une réponse qui chercherait à satisfaire vos demandes sans être tout à fait sincère vous paraîtrait acceptable ?
- Quelle forme minimale de réparation vous semblerait constituer un succès ? Essayez d'être spécifique : combien, pour quelle durée ?
- Quelle forme minimale de réparation vous semblerait acceptable ?
- Comment vous sentirez-vous si l'étape 4 n'est pas accomplie ?
- Quelles seraient les conséquences de l'échec de l'étape 4 ?
- Si l'étape 4 n'est pas accomplie, est-ce que vous et vos allié·es mettront en œuvre des mesures à l'encontre de la personne ayant causé le préjudice ?

- Quelles seraient ces mesures ? Est-ce que vous en informerez la personne ayant causé le préjudice ? Comment l'en informerez-vous et qui s'en chargera ? Est-ce que ces mesures pourront être communiquées efficacement et en toute sécurité ? Est-ce que vous allez vraiment mettre en place ces mesures ? Quelles pourraient en être les conséquences ? Que se passerait-il si vous ne mettiez pas en place ces mesures ?
- Qu'est-ce qui vous inquiéterait si l'étape 4 n'était pas réalisée ? Réfléchissez en termes de sécurité, d'une possible augmentation des violences, ou de capacité à exercer des violences, ou d'autres possibilités ? Comment pouvez-vous assurer votre sécurité et celle des autres ? (Voir *Section 4.B. Rester en sécurité*)

ÉTAPE 5 : CORRIGER SES ATTITUDES ET COMPORTEMENTS MALTRAITANTS POUR NE PAS RÉPÉTER LES VIOLENCES

Il serait plus difficile de faire des demandes précises au-delà de l'étape 4. Les transformations envisagées dans les étapes 5 et 6 demandent à la personne ayant causé le préjudice une motivation, un engagement à long terme et un soutien qui sont fondamentaux pour atteindre ces plus hauts degrés de changement.

Si vous ne connaissez pas bien la personne ayant causé le préjudice et que vous ne comptez pas rester en contact avec elle, ou alors seulement parce que vous coexistez dans la même communauté, alors il suffira peut-être de s'arrêter à l'étape 4.

Si vous êtes en relation intime ou proche avec la personne ayant causé le préjudice, il peut être important de réfléchir à l'étape 5. Cela peut être aussi parce que vous vous souciez d'elle ou que vous avez un lien avec elle. Mais aussi parce que ces étapes sont importantes pour garantir que la violence ne se répétera pas et que cette personne sera capable d'instaurer une relation saine et respectueuse avec elle-même, avec vous et avec vos proches.

QUESTIONS

- Quelles attitudes et quels comportements voulez-vous voir changer ? Cela peut être les mêmes que dans la liste de l'étape 1.
- Quelles seraient des attitudes et des comportements nouveaux et positifs ?
- Est-ce que vous pouvez les décrire précisément ? Notez qu'il sera difficile de savoir ce que vous voulez dire si votre demande est « Tu seras gentil ». Explicitiez la gentillesse en demandant plutôt « Tu ne m'insulteras plus jamais – tu ne me traiteras plus de tous les noms (vous pouvez proposer ce que vous voulez). »
- Comment saurez-vous que la personne a atteint l'étape 5 ?
- Comment vous sentirez-vous si l'étape 5 n'est pas accomplie ?
- Quelles seraient les conséquences de l'échec de l'étape 5 ?
- Si l'étape 5 n'est pas accomplie, est-ce que vous et vos alliés mettez en œuvre des mesures à l'encontre de la personne ayant causé le préjudice ?
- Quelles seraient ces mesures ? Est-ce que vous en informerez la personne ayant causé le préjudice ? Comment l'en informerez-vous et qui s'en chargera ? Est-ce que ces mesures pourront être communiquées efficacement et en toute sécurité ? Est-ce que vous allez vraiment mettre en place ces mesures ? Quelles pourraient en être les conséquences ? Que se passerait-il si vous ne mettiez pas en place ces mesures ?
- Qu'est-ce qui vous inquiéterait si l'étape 5 n'était pas réalisée ? Réfléchissez en termes de sécurité, d'une possible augmentation des violences, ou de capacité à exercer des violences, ou d'autres possibilités ? Comment pouvez-vous assurer votre sécurité et celle des autres ? (Voir *Section 4.B. Rester en sécurité*)

ÉTAPE 6. CONTRIBUER À UNE COMMUNAUTÉ PLUS SAINES

Creative Interventions ne croit pas seulement à des personnes saines, mais aussi à des communautés saines. Nous incluons donc l'étape 6 comme un objectif élevé de la responsabilisation. Toutes les étapes précédentes avancent dans cette direction.

Au bout d'un certain temps, les efforts de responsabilisation peuvent se transformer en une aisance et une confiance dans sa capacité à être équilibré et respectueux en tant que partenaire, membre de la famille, ami, collègue, voisin ou membre de la communauté.

Une personne qui a réussi à se responsabiliser et à terminer sa transformation est en bonne position pour aider des gens qui ont causé des préjudices et les faire bénéficier du soutien de quelqu'un·e qui a traversé les mêmes choses.

Il peut être irréaliste de demander un tel degré de responsabilisation à une personne ayant causé le préjudice. Cela peut être plutôt un but que la personne elle-même se fixe, peut-être avec l'aide de ses allié·es. Ou bien un objectif qu'elle choisit d'attendre en dialogue avec un·e survivant·e/victime. Ou encore un objectif que tous les membres de la communauté se fixent.

QUESTIONS

- Comment l'étape 6 peut-elle être un objectif pour toutes les personnes engagées dans l'intervention – non seulement la personne ayant causé le préjudice, mais aussi les survivant·es/victimes, les allié·es et les autres membres de la communauté ?
- Qu'est-ce que ça veut dire ? À quoi cela ressemble ?
- Que pouvez-vous faire maintenant pour avancer vers cet objectif ?
- Comment ce que vous avez appris et accompli entre l'étape 1 et l'étape 5 et au-delà peut servir à aider d'autres membres de la communauté à s'engager dans le processus de responsabilisation ?
- Pouvez-vous partager votre exemple de réussite pour devenir un exemple à suivre ? Par exemple, vous pouvez raconter votre histoire sur www.creative-interventions.org ou stopviolenceeveryday.org.



OUTIL F4 : RÉFLEXIONS PERSONNELLES ET QUESTIONS À L'USAGE DES ALLIÉ·ES

Être un·e allié·e qui soutient le processus de responsabilisation peut se révéler éprouvant. Cette section propose des outils de réflexion personnelle qui peuvent aider les allié·es.

Réflexions sur soi 1 : Comment puis-je surmonter ma peur des conflits ?

Nous avons tous vécu des moments où nous ne voulions pas élever la voix, intervenir, ou faire directement face à de dures réalités – que ce soit quand des gens nous faisaient du tort ou faisaient du tort à d'autres. Nous ne voulons pas être impliqué·es ou alors nous voulons seulement avancer en nous disant que les choses s'arrangeront mieux si nous n'intervenons pas. Nous savons que des torts sont commis, mais par gêne, manque de confiance et/ou peur du conflit, nous nous disons des choses telles que :

- Qui suis-je pour juger ?
- Nous n'avons pas entendu la version de l'autre personne
- Cela n'est pas bien grave
- Comme je ne connais pas tous les détails, je ne peux rien dire sur la situation
- Je pense qu'ils vont régler le problème à leur rythme
- La personne causant le préjudice ne supportera pas la contradiction. Je ne crois pas qu'elle soit prête. Je crois qu'elle a besoin de beaucoup de soutien pour être prête.

J'ai déjà parlé avec la personne causant le préjudice – je ne vois pas en quoi recommencer pourrait changer quelque chose.

- Ce n'est peut-être pas le bon moment
- C'est juste une crise – ce n'est pas un comportement habituel. Ce n'est pas mon rôle d'intervenir.
- Je suis trop occupé·e et débordé·e pour m'occuper de ça. Les gens doivent gérer leur propre vie.

Si vous avez ce genre de réflexion, vous pouvez vous demander si :

- J'ai peur du conflit et j'ai ces pensées parce que j'évite le conflit. Dans ce cas, soyez conscient·e de votre manière d'aborder les conflits et voyez si vous pouvez la changer.
- Je suis stressé·e et j'ai besoin de prendre du recul et de faire une pause. Dans ce cas, prenez du temps pour réfléchir, retirez-vous et reprenez votre souffle, ou faites-vous aider pour prendre soin de vous. Si votre stress nécessite plus qu'une courte pause, faites-le savoir au groupe.

- J'ai encore des questions sur ce qui s'est passé et je me sentrais mieux si j'avais des réponses. Si c'est le cas, informez-en le groupe ou essayez de vous informer auprès d'un membre du groupe ou d'un·e facilitateur·ice pour voir si vous pouvez obtenir des réponses. D'autres personnes pourraient avoir des questions similaires, ou vous serez dans la situation de devoir accepter que certaines questions restent sans réponse.
- J'ai tellement de désaccords avec cette situation et le rôle qui m'est donné que je ne peux pas le jouer correctement. Dans ce cas, informez-en le groupe et voyez si vous pouvez assumer un rôle qui vous conviendra mieux dans le processus.

Réflexions sur soi 2 : Comment puis-je distinguer la compassion de la connivence – ou présenter des excuses ?

Notre approche au traitement des violences nous demande de viser la transformation à travers la compassion. La colère, le dégoût, la tristesse et la peur sont des réactions courantes à la violence et peuvent nous pousser à participer à une intervention.

Cependant, soutenir un processus de responsabilisation demande de la compassion, de la compréhension et la volonté de créer un lien avec la personne ayant causé le préjudice.

Il peut être difficile de dissocier d'une part la compassion et la compréhension et d'autre part la connivence et le fait de trouver des justifications. On peut estimer que soutenir la personne ayant causé le préjudice consiste à écouter sa douleur, sa peur et peut-être même ses reproches envers les autres, et à considérer son point de vue sur l'histoire.

Il n'est souvent pas facile de voir la lutte contre la violence comme un acte de compassion. Les questions suivantes vous invitent à identifier le côté positif de la personne ayant causé le préjudice et de ses capacités à changer :

- Quel lien positif avons-nous ?
- Dans quelle mesure puis-je voir mon soutien à ce processus de responsabilisation comme un don pour la personne ayant causé le préjudice – même si c'est un défi difficile ?
- Dans quelle mesure puis-je voir ce soutien comme un don pour moi-même – même si c'est un défi difficile ?
- Quels signes de santé puis-je voir dans la personne ayant causé le préjudice ?
- Quelles valeurs a-t-elle manifesté qui pourraient révéler une aptitude au changement ?

EXERCICE PRATIQUE : QUE DIRE À LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT ?

Que vous travailliez avec une seule personne ou un groupe, prononcez ces phrases simples pour vous entraîner à assumer votre rôle et vous aider à surmonter les situations figées et paralysées que vous craignez.

Mettez par deux, face à face, des alliés·es ou des membres de l'équipe et des personnes impliquées dans la situation. Demandez à quelqu'un·e de lire la liste à haute voix et à une personne de chaque paire de répéter la phrase, tout en regardant l'autre personne et avec une voix normale. Nous ne sommes ni en colère, ni ennuyé·es, ni menacé·es ou quoi que ce soit pendant cet exercice. Vous pouvez proposer vos propres phrases qui conviennent à votre situation. Elles sont données ici comme exemples.

1. Je me fais du souci pour toi.
2. Je ne te rejette pas.
3. Je veux que tu aies de bonnes relations dans la vie.
4. Je veux comprendre ce que tu ressens.
5. Je veux te soutenir dans ta lutte contre la violence.
6. Je veux t'aider à trouver de nouvelles réponses, mieux adaptées à ta situation.
7. Je veux comprendre comment tu es.
8. Comment ça va ?
9. J'ai l'impression que tu fais des reproches au processus afin de ne pas avoir à dire des choses très difficiles. Est-ce que je me trompe ?
10. Je ne crois pas que ce genre de violence soit acceptable. Comment pourrais-tu exprimer ce qui est important pour toi de manière non violente ?
11. Je sais qu'il peut être difficile de décrire vraiment ce que tu vis.
12. S'il te plaît, parle plus doucement.
13. Est-ce que tu veux faire une pause ?
14. Je suis désolé·e que ce soit si dur.
15. Je suis sûr·e que les choses vont s'améliorer même si elles sont très dures pour l'instant.
16. Allons moins vite.
17. Comment cela pourrait être pour ____ (l'autre personne) ?
18. Pourquoi veux-tu faire un autre choix la prochaine fois ?
19. Qu'est-ce que tu as peur de perdre ?
20. Je vois que tu te concentres à nouveau sur l'autre personne et ses erreurs.
21. De quoi es-tu responsable dans cette situation ?
22. Dans quelle mesure veux-tu que je partage mes pensées et observations avec toi ?
23. J'ai besoin de faire une pause.
24. Qu'est-ce que tu pourrais faire cette semaine et qui serait un pas dans la bonne direction ?
25. Revoyons-nous. Reparlons.

OUTIL F5 : NE RESTEZ PAS SUR LA DÉFENSIVE. QUESTIONS POUR GUIDER LA PERSONNE AYANT CAUSÉ DU TORT

Si vous êtes la personne à qui on a demandé d'entrer en responsabilisation, nous savons que ce processus peut être difficile. Vous serez probablement confronté à des gens en colère. Vous pouvez vous sentir seul·e, noyé·e dans une mer d'accusations.

Il est facile de rester sur la défensive – d'essayer de vous protéger en pensant que :

- Ce n'est pas leur affaire.
- Iels n'étaient pas là et n'ont aucune idée de ce dont iels parlent.
- Qui sont-iels pour juger ?
- Et ma version de l'histoire ? Je crois que c'est moi la victime.
- Je ne supporte pas qu'on me critique. Je vais faire tout ce que je peux pour échapper à ça.
- Tout ça est la faute de ____ (pas moi)!

Vous pouvez vous sentir vraiment sur la défensive et attaquer les autres par des mots ou des actes. Vous pouvez être furieux quand vous découvrez que des gens parlent derrière votre dos, ou que des ami·es ou des amant·es ont révélé ce que vous considérez comme confidentiel. Vous pouvez avoir envie de vous éloigner d'eux complètement, de construire votre propre groupe de défenseur·euses ou d'utiliser la violence pour vous venger avant qu'iels vous blessent encore plus.

En plus, tout cela peut vous sembler inconnu. Se responsabiliser – par des moyens qui ne passent pas par la punition ou l'incarcération – n'est pas une chose courante. Vous n'avez probablement aucune idée de ce qui va se passer. La peur, la confusion, la colère et une attitude défensive sont compréhensibles.

Il faut du courage et des efforts pour ralentir, pour se rendre compte que vous n'allez pas en mourir ni en être détruit.

Ces questions vous aideront à réfléchir. Elles ont pour but de surmonter vos barrières de défense afin que vous puissiez relever ce défi, apprendre de lui, et acquérir de nouvelles compétences. Voyez dans quelle mesure ces questions peuvent vous aider.

C'est peut-être le bon moment de voir une personne qui vous soutient, mais qui ne vous soutient pas seulement en disant que vous avez raison et que votre violence est justifiée. Trouvez une personne qui à la fois vous soutient et vous remet en question. Consultez la *Section 4.C. Cartographier les alliés et les obstacles* pour vous aider à trouver des soutiens et des alliés.

ESSAYEZ DE VOUS POSER CES QUESTIONS :

1. Quand je me sens en colère ou sur la défensive, je me raconte cette histoire pour expliquer pourquoi ces gens me parlent de violence et me confrontent sur ce sujet...
2. Est-ce que je pourrais me raconter une histoire plus positive (à propos de pourquoi ces gens me parlent de violence)? Quelle histoire?
3. Est-ce que je peux m'imaginer comme une personne en train d'écouter ce qu'on dit sans être sur la défensive? Comment est cette personne? Quand est-ce que j'ai été comme ça?
4. Quand j' imagine ce que cela a été pour ____ (la personne qui a reçu la violence) de subir mes actions et mes attitudes violentes, je vois...
5. Qu'est-ce que je peux partager avec les personnes qui me confrontent pour qu'elles me connaissent mieux et m'aident à établir un lien avec elles – au lieu de me rejeter? Qu'est-ce que je peux partager qui n'est ni me trouver des excuses ni rejeter la faute sur d'autres?

❓ OUTIL F6. PRÉPARATION À LA COMMUNICATION DIRECTE : AFFIRMATIONS ET QUESTIONS POUR GUIDER LA PERSONNE CAUSANT DU TORT

Quand une personne ayant causé le préjudice est entrée dans un processus de responsabilisation, cet outil vise à la préparer à une rencontre directe avec un·e survivant·e/victime, ou ses représentant·es, ou des allié·es de la communauté qui peuvent communiquer le genre de changement qu'ils demandent.

Cet outil propose des affirmations qui peuvent aider la personne ayant causé le préjudice à s'ancrer dans une position plus ouverte et des questions la guident pour se préparer.

L'outil consiste à parcourir 4 étapes qui peuvent être répétées dans le temps et qui peuvent être accomplies séparément, en fonction des discussions prévues. Vous pouvez ajouter vos propres mots ou dire ces choses à votre manière pour qu'elles aient plus de sens pour vous.

ÉTAPE 1 : JE CROIS

Je vais retenir les messages suivants. Repenser à ces messages peut m'apporter un sentiment de calme et de paix – au moment où j'aborde une situation difficile.

1. Je suis une bonne personne
2. Comme tout le monde, je ne suis pas parfait·e, je commets des erreurs.
3. Je suis plus fort·e quand je suis conscient·e de mes forces et de mes faiblesses.
4. J'ai la force d'écouter les gens me dire comment je les ai affecté·es (même si ce n'était pas intentionnel) – sans les interrompre.
5. J'ai la force d'ouvrir mon esprit à des personnes qui ne pensent pas comme moi.
6. Mes erreurs ne me définissent pas. Elles ne sont puissantes que si je refuse de les reconnaître.
7. Je suis, même si elles sont fâchées contre moi, que d'autres personnes perçoivent mes bons côtés et mes bonnes intentions.
8. Je suis assez fort·e pour comprendre les autres même quand ils sont différent·es de moi et pour reconnaître la compréhension des autres.
9. Je crois que je serai assez fort pour vous laisser raconter votre version de l'histoire et pour comprendre que cette version est votre vérité.
10. Je crois que je serai assez fort pour rester calme même si ma version de l'histoire n'est pas acceptée ou est remise en question.

Question : Quelles sont les trois affirmations précédentes qui résonnent le plus en moi ? Comment m'aident-elles à être plus calme et plus ouvert·e ? Est-ce que d'autres mots me conviendraient mieux tout en restant fidèles à ces affirmations ?

ÉTAPE 2 : JE PEUX ÉCOUTER

1. Je peux écouter avec l'intention de comprendre. Si je trouve des erreurs, si je veux me défendre ou attaquer, je me souviens qu'il faut arrêter et écouter.
2. Même si j'ai déjà entendu dire tout cela auparavant, j'écoute avec un esprit plus ouvert et je vois si je comprends quelque chose de nouveau.
3. Je me détends, et je vois ce qui arrive si je laisse ce qui est dit entrer dans ma vision de ce qui est arrivé. Cela n'effacera pas ce que je pense, mais y ajoutera des éléments nouveaux.
4. Après avoir écouté, je prends le temps de réfléchir à ce qui a été dit. Je peux demander de l'aide pour faire cela. Je peux utiliser ces questions pour m'aider :
 - Comment ma compréhension de l'expérience de ____ a modifié ma propre version de l'histoire ou mes sentiments sur ce qui est arrivé ?
 - D'après ce que j'ai entendu, qu'est-ce qui a le plus affecté ____ ?
 - Quelles sont les choses les plus importantes pour ____ ?
 - Qu'est-ce qui m'a frappé·e comme particulièrement « réel » dans ce qu'a dit ____ ?

ÉTAPE 3 : J'ESSAIE SINCÈREMENT DE RÉPARER

1. Je suis assez fort pour reconnaître le mal que j'ai causé à d'autres.
2. Je suis assez raisonnable pour voir les conséquences de ma violence, et comprendre qui elle a blessé, même si ce n'était pas mon intention.
3. J'ai assez d'honneur pour m'excuser pour tout ce que j'ai fait sans chercher à me justifier.
4. Je peux présenter mes excuses comme des cadeaux, sans rien attendre en retour.
5. Je sais que les réparations vont me demander de l'énergie et des efforts. Les excuses sont importantes et sont la première étape des réparations.
6. Je vais consacrer du temps et demander l'aide de mes allié·es si c'est à moi de trouver quelles réparations je dois faire.
7. Je comprends que les réparations que j'ai imaginées et les demandes de ____ peuvent être différentes. Nous allons trouver une solution.
8. Je comprends que rien de ce que je ferai ne réparera complètement les préjudices que j'ai causés. Certaines des choses qui ont été prises ne peuvent pas être rendues.
9. Ces mesures de réparation sont une étape importante vers un changement sain.

Question : Si je suis honnête avec moi-même, quelles sont les trois choses que je peux reconnaître à propos de mon rôle dans cette situation ?

ÉTAPE 4 : JE CHANGE MES COMPORTEMENTS SUR LE LONG TERME

1. Je m'engage à changer profondément mes attitudes afin de ne pas répéter mes comportements violents.
2. Je resterai en contact avec les personnes, les choses, les lieux et les activités qui me soutiennent dans ces changements. Notamment
 - Personnes :
 - Choses :
 - Lieux :
 - Activités :
 - Autres
3. Je m'engage à réfléchir sur mes attitudes en me basant sur ce que m'ont dit _____ et à voir quelles attitudes je dois remettre en question et transformer.
4. Je m'engage à réfléchir sur mes comportements et mes actes en me basant sur ce que m'ont dit _____ et à voir ce que je dois remettre en question et transformer.
5. Si j'ai du mal à changer ou si je reviens en arrière, je ferai les choses suivantes :
6. Si je récidive dans la violence, je ferai les choses suivantes :
7. Si je récidive dans la violence, j'attends les conséquences suivantes :

Question : Quelles sont les deux ou trois choses que je fais (maintenant ou dans le passé) quand je suis stressé·e ou en conflit et que _____ a trouvées problématique (ou qui sont problématiques pour toute la situation) ?

Quelle stratégie je vois pour gérer cela dans le futur ?

Si nous restons en lien, quelle question je peux me poser ?

Quels sont les deux comportements minimaux auxquels j'aimerais que nous nous engagions l'un·e envers l'autre dans de futures situations de stress ou de conflit ?

4G TRAVAILLER ENSEMBLE

COMMENT TRAVAILLER EN ÉQUIPE ?

G.1. Qu'est-ce que travailler ensemble ?

G.2. Travailler ensemble dans les 4 phases

G.3. Conseils pour travailler ensemble

G.4. Considérations particulières

G.5. Types de prise de décisions et modèles

G.6. Histoire vécue et exemple



G.1. QU'EST-CE QUE TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Travailler ensemble : Questions clefs :

- Qui peut travailler ensemble ?
- Est-ce que tout le monde connaît et valide les objectifs ?
- Quels sont les différents rôles dans l'équipe ?
- Comment allez-vous communiquer et vous coordonner ?
- Comment allez-vous prendre des décisions ?

Qu'est ce que c'est ?

Travailler ensemble concerne les manières dont deux ou plusieurs personnes peuvent travailler positivement et de manière coopérative pour avancer vers un objectif commun. Dans cette Boîte à Outils, l'objectif est de faire face aux violences interpersonnelles, de les arrêter, de les réduire et de les prévenir.

Travailler Ensemble repose sur la conviction que la violence interpersonnelle n'est pas simplement un problème individuel, mais plutôt un enjeu communautaire qui requiert une solution à un niveau communautaire. Pour certain·es d'entre nous, la communauté rassemblée peut être assez restreinte, il peut s'agir simplement de quelques personnes. Pour d'autres, la communauté peut être plus large.

Cette Boîte à Outils offre quelques manières de penser la façon dont nous pouvons travailler ensemble en équipe et fournit quelques outils pour nous aider à mieux faire cela. Travailler ensemble consiste à trouver un bon groupe, qui s'accorde sur les objectifs, qui prend des décisions collectives, qui communique bien et procède à des vérifications régulières pour s'assurer que tous ses membres agissent dans un esprit de coopération.

Cette section tente de corriger les tendances à ne rien faire ou à se concentrer sur des actions individuelles sans tenir compte de la façon dont cela affecte la situation dans son ensemble. Elle nous incite à faire preuve de compassion et de patience envers nous-même et les autres tout au long du travail difficile qui est nécessaire pour faire face à la violence, l'arrêter, la réduire et la prévenir.

Pourquoi est-ce important ?

Travailler ensemble – plutôt que seul ou séparés – peut offrir :

- Du soutien pour ceux qui sont le plus affecté·es par la violence.
- Du soutien pour ceux qui sont impliqué·es dans cette intervention.
- Du soutien réciproque – afin de contrer la manière dont la violence divise et blesse tous les membres de la communauté.

- Plus de personnes détiennent davantage de connaissances et de ressources.
- Plus de sagesse et de savoir à propos de la situation de violence et des façons de la changer.
- Plus de personnes ayant diverses relations d'attachement et de sollicitude pour les survivant·es/victimes, la personne ayant causé du tort et les autres.
- Une approche collective qui réduit l'isolement.
- Une plus puissante incitation à une transformation positive.
- Moins de failles dans la communauté par lesquelles des personnes peuvent échapper à leurs responsabilités.
- La construction d'un collectif ou d'une communauté avec une nouvelle expérience, des compétences et des pratiques qui peuvent prévenir la violence dans le futur.

UTILISER LES OUTILS DE CETTE SECTION

Ces outils sont à utiliser avec ceux proposés dans la *Section 4.C. Cartographier les allié·es et les obstacles. Qui peut aider?* pour aider à démarrer un processus de réflexion autour des allié·es en présence. Même si vous et vos allié·es n'atteignez jamais la taille d'une équipe et êtes même juste quelques personnes, cette section peut aider à penser les types de rôles que vous pourriez avoir à jouer et aide à clarifier d'autres aspects du travail collectif tels que la communication et les processus de décision.

Pour une introduction aux équipes et une liste rapide de questions à se poser par rapport au fonctionnement de la vôtre (petite ou grande), voir l'*Outil G1 : Travailler ensemble. Instantané : Guide de Questions*.

L'*Outil G2 : Les rôles dans l'équipe* liste les noms de quelques rôles typiques dans les équipes (tel que initiateur·ice, facilitateur·ice, bienveillant·e, meneur ou meneuse de claque, et ainsi de suite) et quel type de personnalité s'adapte bien à ce rôle. Cet outil inclut une liste pour vous aider à trouver qui pourrait jouer quel rôle tout en gardant en tête que chaque personne joue souvent plusieurs rôles.

L'*Outil G3 : Des principes pour se maintenir dans la durée* offre quelques exemples de principes fondamentaux qui peuvent aider votre groupe à aller de l'avant, et notamment lorsque les choses semblent bloquées.

Une bonne communication est importante pour que tout le monde puisse bien travailler ensemble. L'*Outil G4 : Feuille de route de la communication* fait une liste de questions pour vous aider à analyser vos principes de communication afin que chacun·e reçoive bien les informations dont iel a besoin.

L'*Outil G5 : Types de prise de décision et modèles* expose les différentes manières dont un groupe peut prendre des décisions. Ainsi vous pouvez choisir celle qui a du sens pour votre groupe et/ou clarifier comment votre groupe prend déjà des décisions. Il fait quelques remarques sur des modèles de prise de décision tels que le vote et le consensus peuvent être peu familiers à votre groupe, mais peuvent vous aider, en particulier si votre groupe est grand.



G.2. TRAVAILLER ENSEMBLE DANS LES 4 PHASES

Dans la *Section 3.6. L'intervention au fil du temps : 4 Phases*, la Boîte à Outils introduit l'idée de 4 phases possibles d'interventions : 1) Démarrer, 2) Planifier/préparer, 3) Passer à l'action, 4) Faire le suivi.

Trouver comment travailler ensemble peut être différent suivant les différentes phases ou les différents niveaux de crise.

PHASE 1 : DÉMARRER

Une intervention contre la violence peut démarrer avec une seule personne ou un groupe de personnes ayant identifié une situation de violence interpersonnelle et ressentant que quelque chose doit être fait. Cela peut démarrer avec un·e survivant·e/victime de violence. Cela peut aussi démarrer avec quelqu'un·e en lien avec une situation de violence – un·e ami·e, un·e membre de la famille, un·e collègue de travail ou un·e voisin·e ou ce que l'on appelle un·e « allié·e de la communauté ». Cela peut être la personne ou le groupe ayant causé du tort qui décide de changer et qui a besoin de soutien pour atteindre ce but.

PHASE 2 : PLANIFIER/PRÉPARER

Cette Boîte à Outils encourage les personnes qui commencent une réflexion pour passer à l'action à repérer d'autres personnes qui pourraient prendre un rôle à l'intérieur de cette intervention contre la violence. L'équipe peut être plus grande. Les personnes peuvent prendre le rôle spécifique qui leur convient. Iels peuvent penser aux autres personnes qui peuvent les rejoindre. Lorsque le groupe ou l'équipe commence à planifier et à se prépare à aller de l'avant, l'équipe peut avoir besoin de travailler plus étroitement ensemble – en passant notamment au travers des autres étapes de cette Boîte à Outils, telles qu'identifier les allié·e·s, créer des objectifs communs, et sortir un plan d'action. Les groupes et équipes peuvent se rencontrer fréquemment ou pour de plus longues périodes de temps à mesure qu'ils créent une relation de travail plus solide, surmontent des différences qu'ils peuvent rencontrer et travaillent à une plus grande compréhension commune.

PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

La prise d'action se construit en fonction des plans et des préparations que le groupe ou l'équipe ont bâties ensemble. À mesure que les objectifs se transforment en actions, différent·es membres du groupe ou de l'équipe peuvent prendre des rôles plus actifs. Certain·es peuvent davantage prendre des rôles de soutien ou de conseil. Les réunions d'équipe peuvent ne plus concerner les clarifications, mais les prochaines étapes à mettre en œuvre. Au fur et à mesure que le groupe passe à l'action, il peut devenir clair que d'autres personnes doivent le rejoindre ou que vous avez besoin de retourner en arrière et de revenir à cette section ou d'autres sections de cette Boîte à Outils pour mieux travailler ensemble. Il est possible que les personnes qui étaient résistantes dans un premier temps, y compris ceux ayant causé du tort, vous rejoignent à mesure que l'intervention avance. Les actions du plus grand groupe ou de l'équipe peuvent commencer à créer une meilleure collaboration pour travailler entre elleux. Aussitôt que les personnes résistantes, telles que la personne ayant causé du tort, commencent à comprendre les bénéfices du travail collectif, iels peuvent se mettre à adopter des rôles plus actifs et coopératifs.

PHASE 4 : FAIRE LE SUIVI

En cas de succès, il arrive un moment où l'intervention s'achève. Le groupe ou l'équipe ou un ensemble plus petit peut alors décider de continuer à se rencontrer sur une base régulière afin d'effectuer des suivis et de s'assurer que le changement s'enracine dans le long terme. L'équipe peut rester ensemble. Elle peut aussi décider que les rôles actifs n'ont plus lieu d'exister et qu'elle doit être dissoute ou qu'il faut un changement dans sa nature même.



OUTILS EN LIEN

Un groupe ou une équipe peut démarrer avec les outils présentés à la *Section 4.A. Faire le point*. Simplement pour bien comprendre ce qu'il se passe et pour s'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde.

Un groupe ou une équipe peut avoir commencé à utiliser la *Section 4.C. Cartographier les alliés et les obstacles. Qui peut aider?* et construire plus de relations alliées en utilisant cette même section.

La *Section 4.B. Rester en sécurité* est toujours essentielle, mais avec un nombre croissant de personnes qui s'ajoutent à l'intervention il est possible que d'autres enjeux de sécurité apparaissent. Dans ce cas, s'assurer que les personnes coopèrent et ont une compréhension commune concernant des points comme la confidentialité ou la planification de la sécurité peut être nécessaire.

Une clé pour bien *Travailler Ensemble* est de faire travailler le groupe ou l'équipe sur le processus de la *Section 4.D. Fixer les objectifs*. Des différences d'opinions au sein d'un groupe peuvent être identifiées et travaillées afin que chacun·e puisse accepter les objectifs communs et les manières collectives de les atteindre.

G.3. CONSEILS POUR TRAVAILLER ENSEMBLE

#1 LIRE LES INFORMATIONS DE BASE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

La violence interpersonnelle est compliquée. Bien que nous entendions peut-être davantage parler de violences conjugales ou de violences sexistes et sexuelles en ce moment, de nombreux malentendus et de nombreuses idées fausses subsistent encore à propos de la violence interpersonnelle et de comment l'aborder. Lisez la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*, et en particulier la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* pour acquérir une image plus claire de ce qui se passe. La *Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence*, présente également des bases importantes sur les interventions issues de l'expérience de Creative Interventions.

Partagez ces informations avec d'autres personnes qui peuvent être impliquées dans une situation de violence et qui peuvent avoir besoin de ressources pour les aider à savoir quoi faire.

Ce dialogue peut vous procurer une occasion de voir comment le groupe fonctionne et vous inciter à réfléchir, écouter et apprendre ensemble.

#2 PRENEZ LE TEMPS DE VOUS RENCONTRER EN PERSONNE

Construire une équipe demande de passer du temps ensemble. La plupart des gens n'ont pas appris à répondre à la violence. Il y a peu de points de vue communs sur la façon de le faire correctement. Il est utile de déterminer quelles sont les priorités particulières des gens, ce qui les préoccupe ou ce qui est le minimum indispensable pour eux. Parfois, ces différences n'apparaissent que quand tout le monde est dans la même pièce, en écoutant ce que les autres disent et en échangeant leurs opinions.

Il est aussi utile de construire la confiance et des liens dans le groupe. Cela peut être particulièrement important quand les choses tournent mal et qu'on est tenté de rejeter la faute sur les autres ou de quitter le groupe par frustration ou colère. Les choses vont probablement mal tourner. La confiance et la compréhension du point de vue particulier des autres peuvent grandement aider le groupe à surmonter les épreuves des interventions.

Nous comprenons qu'il peut y avoir des membres de l'équipe qui habitent loin, mais qui jouent un rôle important. Assurez-vous de bien communiquer avec eux. L'*Outil G4 : Feuille de route de la communication* vous aidera à décider quelles informations il est particulièrement utile de partager avec des gens que vous ne pouvez pas rencontrer en personne. Des solutions telles qu'un chat, une plateforme de visioconférence ou des réseaux sociaux permettent d'inclure des personnes dans des réunions ou des actions. Faites attention à la confidentialité quand vous utilisez des réseaux sociaux.

#3

PRENEZ LE TEMPS DE VOUS RENCONTRER TOU-TES ENSEMBLE, SURTOUT LORSQUE DES INFORMATIONS IMPORTANTES SONT DONNÉES ET/OU DES DÉCISIONS IMPORTANTES DOIVENT ÊTRE PRISES

Si l'intervention s'engage sérieusement dans le processus de responsabilisation, il est important de rester en lien avec la personne ayant causé le préjudice. Comme on trouve souvent inconfortable d'avoir à faire avec la personne ayant causé le préjudice, elle n'est pas informée et attend sans savoir ce qui se passe. Et comme on ne sait pas comment mettre la responsabilisation en œuvre, les choses avancent lentement.

On peut facilement oublier de tenir au courant la personne ayant causé le préjudice et on peut souhaiter communiquer avec ellui sous la forme la moins personnelle : par exemple par email. Cette personne, si elle souhaite participer au processus, peut devenir de plus en plus anxieuse, surtout si on ne communique pas avec elle ou si la communication est vague et impersonnelle.

Restez en lien. Il sera peut-être nécessaire de choisir quelqu'un-e qui aura pour rôle de tenir informée la personne ayant causé le préjudice, de maintenir son lien avec le groupe et d'expliquer au groupe que, s'il est important d'arrêter les violences, il l'est aussi de soutenir les efforts que fait la personne ayant causé le préjudice pour se transformer à long terme.

#4

ATTENDEZ-VOUS À DES DIFFÉRENDS, PRENEZ-LES AU SÉRIEX ET FAITES UN TRAVAIL ACHARNÉ POUR TROUVER UN SOCLE COMMUN

Confronter la violence, la réduire, y mettre fin et la prévenir sont des tâches importantes et difficiles. Les dynamiques de la violence sont complexes et souvent cachées. Les réactions à la violence sont souvent émotionnelles. Et les façons de répondre à la violence peuvent être très différentes.

Même si tout le monde est d'accord sur ce qui s'est passé et qui en est responsable, les avis diffèrent souvent sur ce qu'il faudrait faire et comment. Si ces divergences ne sont pas reconnues, prises au sérieux et travaillées pour arriver à une décision commune que tout le monde accepte, elles peuvent être des sources d'erreurs et d'incompréhensions qui risquent de devenir non seulement frustrantes, mais même dangereuses.

#5

PARFOIS, TRAVAILLER ENSEMBLE PASSE PAR DES COMPROMIS MAJEURS

Pour se mettre d'accord, il faut décider ce qui est le plus important pour atteindre l'objectif du groupe. Il est possible que certain-es doivent transiger sur des points de désaccord afin d'atteindre l'objectif commun. Il est rare que tout le monde se sente à 100 % à l'aise lors d'une intervention. Les personnes qui travaillent ensemble doivent se mettre d'accord et décider si elles peuvent supporter les compromis nécessaires. Cette section propose différentes méthodes de prise de décision pour aider le groupe à prendre ces décisions difficiles.

#6

TOUT LE MONDE PEUT AVOIR DIFFÉRENTS NIVEAUX D'IMPLICATION, CERTAIN·ES JOUENT UN PETIT RÔLE SPÉCIFIQUE

Cette Boîte à Outils privilégie des réunions en personne qui rassemblent tou·tes les membres activement impliqu·es pour partager les informations et prendre des décisions. Il y a pourtant des situations où des personnes interviennent pour un rôle bref et spécifique et qui n'ont besoin que des informations nécessaires pour bien jouer leur rôle. Par exemple, elles peuvent assurer un transport, fournir un lieu de réunion ou disposer de certaines informations particulières, mais leur niveau d'information ne doit pas compromettre la sécurité et la confidentialité requises.

#7

LIRE LES INFORMATIONS DE BASE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

Utilisez la *Section 4.C. Cartographier les alli·es et les obstacles* pour déterminer qui fera un·e bon·ne membre de l'équipe. Vous pourrez avoir la surprise de trouver des alli·es là où vous vous y attendiez le moins et vous devrez parfois cantonner des proches à des rôles mineurs ou même les écarter complètement. Certain·es devront aussi quitter le groupe parce qu'ils ne sont pas suffisamment en accord avec vos objectifs.

#8

SOYEZ PRÊT·E À ENDOSSER PLUSIEURS RÔLES

Cette section met en évidence les différents rôles qui font qu'une équipe fonctionne bien. La plupart des équipes n'auront pas le luxe de disposer de la personne parfaite pour chacun de ces rôles. Il est probable que certaines personnes joueront plusieurs rôles, échangeront leurs rôles, ou prendront un rôle quand les circonstances l'exigeront.

#9

SI UNE ORGANISATION EST CONCERNÉE PAR LA VIOLENCE, RÉFLÉCHISSEZ À QUI DOIT ÊTRE INFORMÉ DE CETTE INTERVENTION OU DES DÉTAILS DE CETTE INTERVENTION ET QUI DOIT FAIRE PARTIE DE L'ÉQUIPE

Cette Boîte à Outils encourage l'utilisation de la pensée créatrice pour trouver qui fera partie de l'équipe. Cependant, quand la violence surgit dans une organisation, les règles et la culture de l'organisation peuvent influencer la façon dont une équipe se structure. Par exemple, il peut être attendu que l'équipe soit le conseil d'administration ou le management ou les ressources humaines ou l'organisation dans son ensemble. Elle peut être un groupe d'anciens de la congrégation. Si la violence se produit dans un collectif, il peut être raisonnable de créer un autre type de groupe pour travailler sur l'intervention. Souvent, l'organisation n'a pas réfléchi à la façon de traiter la violence et peine à savoir quel rôle elle peut jouer.

Nous invitons les organisations à consulter cette Boîte à Outils et à voir dans quelle mesure elle peut leur servir à déterminer quel·les membres de votre organisation pourront constituer la meilleure équipe. Les organisations peuvent aussi penser à inclure des personnes extérieures

– des ami·es ou des membres de la famille des survivant·es ou victimes, ou des personnes ayant causé le préjudice.

Des personnes extérieures à l'organisation peuvent aussi mettre en œuvre leur propre intervention. Il pourra être utile de discuter pour s'assurer que les équipes visent les mêmes objectifs ou au moins ne sont pas en conflit.

#10

INTÉGREZ LE SOIN ET LA JOIE ET TENEZ LA DISTANCE DANS LE PROCESSUS DE TRAVAIL DE GROUPE

Les interventions liées à la violence impliquent beaucoup de travail et des émotions douloureuses.

Afin d'avancer vers les transformations positives que nous voulons réaliser, il est important d'inclure le soin et la joie dans ce travail et de tenir dans la durée. Cela peut passer par de petites choses telles que :

- Vérifier l'état d'esprit des personnes au début et à la fin des réunions.
- Laisser place aux pratiques spirituelles qui ont un sens pour le groupe.
- Saluer les personnes qui entrent dans les discussions et qui les quittent, en s'assurant que les nouveaux sont bien accueilli·es et mis·es à l'aise.
- S'assurer qu'il y a de la nourriture et des boissons pour « casser la croûte » ensemble, remplir les estomacs vides et ajouter un autre élément de joie dans la réunion.
- Veiller à éviter un profond sentiment d'amertume et de déception. Rire de soi-même, rappeler les valeurs et objectifs à long terme, traiter avec compassion et humour les erreurs que tout le monde commet en cours de route.
- Prêter attention au fait que des personnes sont en burnout ou ont des difficultés personnelles sur lesquelles elles doivent se concentrer. En parler avec elles et leur permettre de prendre soin d'elles-mêmes quand il le faut.
- Célébrer les réussites, les grandes comme les petites.

G.4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Tout au long de l'histoire, des gens sont intervenus pour traiter les violences. Mais ces interventions sont souvent basées sur une incompréhension de la dynamique des violences. Les gens agissent souvent individuellement, sans tenir compte des opinions et des actions des autres personnes concernées. Malgré de bonnes intentions, l'absence de coordination et de coopération peut produire des messages ambigus, de la confusion et, parfois, davantage de violence.

La section *Travailler ensemble* cherche à coordonner des efforts bien intentionnés pour en faire un travail d'équipe efficace. Cela implique des rôles qui conviennent à chaque personne, un bon processus de communication et de prise de décision et une adaptation de ces rôles à des actions bien réfléchies.



Un·e survivant·e ou victime est souvent la première personne (ou une des premières) à commencer une intervention sur la violence. En cherchant de l'aide, iel construit les premières étapes de la création d'un travail commun et d'une équipe. Cette recherche d'aide ne semble souvent pas aussi évidente que certaines autres étapes de cette Boîte à Outils. Mais c'est grâce à ces petits pas que, avec un peu de soutien, on peut arriver à Clarifier la situation, Cartographier les allié·es et les obstacles, Établir des objectifs, etc.



Contrairement à beaucoup d'autres approches de la violence conjugale ou des agressions sexuelles, cette Boîte à Outils ne part pas du principe que la·le survivant·e ou victime est partie prenante d'une intervention. Une communauté d'allié·es peut lancer une intervention pour beaucoup de raisons – parfois sans que le·la survivant·e ou victime en soit informé·e ou sans son accord. Cela peut être le cas par exemple pour les violences sur des enfants. Des enfants victimes de violence ont besoin d'aide et de soutien, mais ce sont des adultes qui doivent trouver le moyen de mettre fin à ces violences.

Les survivant·es ou victimes peuvent aussi initier l'intervention, mais choisir de prendre un rôle moins actif une fois que l'intervention se déploie. Ayant déjà supporté le poids des violences, iels peuvent souhaiter que d'autres jouent un rôle plus actif dans le travail de transformation. Iels peuvent avoir quitté le lieu des violences et ne pas être disponibles pour s'engager. Ou, dans certains cas, les victimes peuvent ne pas être en mesure d'intervenir parce qu'ils sont blessé·es ou mort·es.

Les survivant·es ou victimes peuvent choisir de s'engager dans certaines parties de l'intervention et pas dans d'autres. Iels peuvent être actif·ves dans certaines séances de partage d'information ou de prise de décision et pas dans d'autres. Cette Boîte à Outils est un guide de prise de décision et de travail collaboratif qui prend en compte ces considérations particulières.

Cette Boîte à Outils ne s'inscrit pas dans un modèle centré ou déterminé par la victime, bien que cette approche soit possible. En revanche, elle considère comme prioritaires l'expérience, le savoir et les décisions de la victime, sachant que la·le survivant·e ou victime est souvent la personne la plus impactée par la violence. Elle reconnaît aussi que les effets de la violence et la responsabilité de confronter la violence s'étendent à d'autres membres de la communauté. En conséquence, le fait de Travailler Ensemble peut révéler des désaccords, et même des conflits entre les différentes personnes concernées, qui doivent être traités en vue d'atteindre des objectifs communs. À la différence du modèle centré sur la victime qui est souvent utilisé dans les programmes de lutte contre les violences conjugales ou les agressions sexuelles, et bien que les besoins et désirs du·de la survivant·e ou victime doivent être pris très au sérieux et puissent même être au centre, cela signifie que ces besoins peuvent être inclus dans un ensemble plus large de considérations.

Si vous êtes survivant·e ou victime, vous pouvez éprouver des sentiments contradictoires par rapport à votre implication dans l'intervention et aux décisions prises par l'équipe qui collabore. Comme c'est un modèle basé sur le groupe, on peut parfois vous demander de partager des informations qui sont désagréables ou répétitives. Vous pouvez être créatif·ve pour trouver la façon de partager ces informations qui soit la plus confortable pour vous. Vous pouvez entendre des questions et des réponses de vos allié·es qui sont blessantes. Le groupe peut ne pas être toujours tout à fait d'accord avec ce qui, à votre avis, doit être fait ou pas fait. Cette Boîte à Outils propose différents outils pour que le processus respecte votre expérience, vos besoins et vos désirs.

Si vous souhaitez avoir un contrôle complet du processus d'intervention, vous pourrez trouver que la participation d'autres personnes vous donne le sentiment d'être ignoré·e ou exclu·e du processus.

Si vous souhaitez que le processus soit entièrement pris en charge par d'autres, vous pourrez être gêné·e par le fait que des gens continuent à vous demander ce qui s'est passé, ce que vous voulez ou ce qu'ils doivent faire.

Même si vous trouvez que le travail fait par les autres est compatible avec ce qui vous semble confortable, vous vous sentirez probablement parfois en désaccord avec le processus.

Il peut être difficile de distinguer un processus qui se passe mal d'un processus qui prend en compte les besoins de la communauté et même de la personne ayant causé le préjudice. Pour vous aider, demandez-vous si le processus semble conduire à une transformation globalement positive.

Utilisez des éléments de cette Boîte à Outils, faites-vous aider par des allié·es de confiance, et voyez si vous pouvez exprimer vos besoins et surmonter ce qui semble inconfortable ou même douloureux. Sachez aussi que vous pouvez contacter des organisations plus traditionnelles de lutte contre les violences conjugales et les agressions sexuelles, pour obtenir des ressources à destination des victimes. Vous pouvez les appeler ou leur rendre visite pour vous renseigner sur leurs services si vous pensez que cela vous convient mieux que l'approche communautaire adoptée par cette Boîte à Outils. Cela peut aussi constituer un soutien supplémentaire pendant le déroulement d'une intervention communautaire.

ALLIÉ·E DE LA COMMUNAUTÉ

À la différence de la plupart des approches de la violence interpersonnelle, l'allié·e de la communauté joue un rôle actif dans *Travailler ensemble*. Alors que d'autres programmes de lutte contre les violences conjugales ou les agressions sexuelles ne travaillent directement qu'avec le·la survivant·e ou victime, cette approche communautaire considère que l'intervention la plus efficace doit rassembler au moins quelques ami·es, des collègues, des voisin·es et des membres de la famille ou de la communauté qui collaborent avec le·la survivant·e ou victime et peut-être aussi avec la personne ayant causé le préjudice.



Cela peut vouloir dire que vous apporterez vos connaissances et vos compétences et que vous agirez pour aider le processus. Cela peut inclure des réunions en personne pour s'assurer que le rôle que vous jouez est basé sur des informations solides et que vos actions sont cohérentes avec celles de l'équipe.

Si vous êtes un·e allié·e de la communauté, on vous a peut-être proposé ou demandé de participer à un processus d'intervention communautaire. Vous pourriez même faire partie des premières personnes qui agiront pour répondre à la situation de violence et qui utiliseront cette Boîte à Outils pour constituer une équipe.

Reportez-vous notamment aux outils de la *Section 4.C. Cartographier les allié.es et les obstacles*. Qui peut aider? et de la présente section pour déterminer les rôles les mieux adaptés et pour travailler de manière collaborative avec les autres.

PERSONNE CAUSANT DU TORT

Il peut arriver que les personnes qui ont causé le préjudice soient les premières à agir pour provoquer des transformations positives. Elles peuvent avoir trouvé ou reçu cette Boîte à Outils pour commencer un processus de responsabilisation, mettre fin à la violence et prévenir d'autres violences. *Travailler ensemble* peut les aider à rassembler une équipe qui participera à un processus de transformation sain.



Il peut aussi arriver que les personnes ayant causé le préjudice ne soient pas en mesure de faire partie de l'équipe. Elles peuvent continuer à blesser ou refuser résolument tout changement. Une grande partie de l'intervention pourra être consacrée à agir pour faire face à leur violence et y mettre fin, avec ou sans leur coopération.

Le but de cette Boîte à Outils est de coopérer en tant que communauté afin de faire collaborer les personnes ayant causé le préjudice et d'engager un processus de responsabilisation et de transformation à long terme. Au début ou pendant un certain temps, les personnes ayant causé le préjudice peuvent refuser de travailler avec l'équipe. Il est possible qu'elles ne collaborent jamais ou que leur engagement varie avec le temps. Dans la *Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence* et la *Section 4.F. Responsabilisation*, nous

remarquons que la plupart d'entre nous ont des difficultés à se responsabiliser. Nous vous invitons à proposer des réponses qui tiennent compte de ces difficultés. Nous savons aussi que, même si l'équipe travaille bien, la responsabilisation de ceux qui ont causé le préjudice n'est pas toujours possible.

Avec cette Boîte à Outils, nous approchons les personnes ayant causé le préjudice avec l'intention d'obtenir leur soutien et leur coopération, tout en sachant que c'est très difficile et parfois impossible. Dans la *Section 4.F. Responsabilisation*, nous décrivons un processus de responsabilisation qui crée un chemin permettant de travailler vers l'objectif commun de mettre un terme à la violence, de la prévenir et de la guérir. En même temps, nous savons que nous ne pourrions peut-être pas atteindre ce but. Diminuer les préjudices peut être le mieux que nous puissions faire.

Si vous êtes une personne ayant causé le préjudice ou accusée de l'avoir fait, nous vous invitons à réfléchir à comment vous pourriez participer à ce processus. Même si c'est vous qui avez lancé le processus ou si vous l'avez rejoint très tôt, il peut arriver qu'on vous dise ce que vous devez faire. Vous pouvez recevoir une liste de demandes et vous sentir forcé·e d'être dans une position où vous n'avez pas l'impression que l'on travaille ensemble. Vous pouvez ne pas être d'accord avec ce qu'on vous demande ou la manière dont on communique avec vous.

Collaborer exige parfois une grande humilité, ce qui peut vous paraître honteux ou effrayant, qui peut vous faire sentir vulnérable ou même victimisé.

Votre attitude et/ou vos actes peuvent avoir engendré beaucoup de méfiance. Il vous faudra peut-être travailler dur et longtemps pour que les gens reconnaissent votre transformation. Vous pouvez avoir blessé les autres sans le vouloir. Ce qu'on vous reproche ne correspond peut-être pas vraiment avec ce que vous pensez avoir fait. Mais la responsabilisation demande parfois que vous considériez le point de vue des autres et que vous acceptiez des compromis difficiles.

Coopérer consiste largement à travailler vers un bien commun et à accepter des compromis. C'est peut-être vous qui devrez faire le plus de compromis, notamment parce que ce processus concerne des préjudices que vous avez causés à d'autres, même s'ils n'étaient pas intentionnels ou que vous n'aviez pas réalisé leurs conséquences. Prendre ses responsabilités, se responsabiliser et se transformer peuvent demander des transferts de pouvoir dans lesquels votre pouvoir individuel est considérablement réduit. Cela peut être inconfortable, même écrasant, et exiger une longue période de réflexion et d'acceptation. Cela peut aussi vous apporter un soulagement et vous permettre d'éprouver de la compassion pour vous-mêmes et pour les personnes à qui vous avez causé des torts. Nous vous demandons de coopérer pour réaliser cette transformation.

Reportez-vous à la *Section 4.F. Responsabilisation*, pour avoir des outils d'aide à la responsabilisation.

G.5. NOTES POUR FACILITER

FACILITA- TEUR·ICE

Si vous êtes facilitateur·ice, vous jouez le rôle crucial de guider la collaboration dans le groupe ou l'équipe.



#1

INVITEZ ET AIDEZ LES PARTICIPANT·ES À COMMENCER PAR PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS DE BASE

Cette Boîte à Outils est longue et peut sembler impressionnante. Des éléments importants de cette Boîte à Outils sont dans la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*. Une partie essentielle est la *Section 2.2. Violences interpersonnelles : Quelques bases que tout le monde devrait avoir*, qui discute plus en détail la dynamique de la violence et les incompréhensions qu'elle suscite.

Il est utile de vous familiariser avec les différents chapitres de cette Boîte à Outils et de lire plus attentivement ces sections. Encouragez aussi les autres à les lire. Si la lecture n'est pas la meilleure option, ou si iels ne lisent pas le français ou ne comprennent pas le langage de cette Boîte à Outils, vous pouvez leur présenter cette section et d'autres dans un langage qu'ils comprennent ou utiliser d'autres formats pour transmettre ces informations.

#2

DÉTERMINEZ OU FAITES-VOUS AIDER POUR DÉTERMINER LE PÉRIMÈTRE DE VOTRE TRAVAIL DE FACILITATION

Cette Boîte à Outils considère que le rôle fondamental de la facilitation est d'aider à guider le processus, d'encourager les participant·es à utiliser ces outils, et de s'assurer que tout le monde a accès aux bonnes informations, consulte les autres et travaille en coordination avec les autres.

Vous pouvez assurer d'autres rôles. Vous pouvez être la personne qui lance le processus (initiateur·ice), qui le conduit (chef·fe de bord), qui note tout (secrétaire) ou qui est le soutien principal d'une autre personne. Il peut aussi arriver que vous ne soyez qu'un petit nombre à travailler sur cette intervention, ce qui signifie que vous aurez à jouer plusieurs rôles à la fois.

Si d'autres personnes peuvent jouer ces rôles, vous serez probablement plus dans l'organisation

concrète, à renvoyer les gens à cette Boîte à Outils quand c'est nécessaire, à pointer les tâches qui ne sont pas encore accomplies et à vous assurer que tout le monde travaille ensemble pour mener à bien ces tâches.

Si vous n'êtes pas en nombre suffisant et que vous êtes débordé·e par tous ces rôles, mettez le processus en pause et essayez de recruter d'autres allié·es pour jouer ces rôles.

#3 ASSUREZ-VOUS QUE TOUT LE MONDE EST PRÊT À S'EXPRIMER

Le processus de responsabilisation peut paraître menaçant aux personnes qui ont causé le préjudice. Leur mentalité peut les conduire à penser qu'elles doivent résister au fait de reconnaître leurs erreurs et de se transformer. Un semblant de coopération de leur part peut s'accompagner de tentatives de menace des survivant·es ou victimes, d'intimidation d'allié·es ou de sabotage de tout le processus de responsabilisation.

Consultez la *Section 4.B. Rester en sécurité* pour d'autres outils qui augmenteront la sécurité au cours du processus.

#4 INVITEZ LES GENS À METTRE EN ŒUVRE LES OUTILS DE *TRAVAILLER ENSEMBLE*

Un·e facilitateur·ice jouera probablement un rôle majeur pour déterminer les principaux rôles que les autres peuvent jouer, les méthodes de prise de décision les mieux adaptées au groupe, et les outils de communication.

Vous pouvez vous trouver en présence de personnes qui n'ont encore jamais travaillé en groupe. Elles peuvent avoir du mal à comprendre certaines de ces démarches collectives.

Remarquez qui a des difficultés et aidez-les à apprendre ces démarches et à se familiariser avec elles. Si quelqu'un·e n'arrive pas à travailler en groupe, même avec de l'aide, alors vous devrez trouver un moyen de demander à cette personne de jouer un autre rôle qui ne demande pas de collaborer, ou même de quitter le groupe si ce n'est pas possible

G.6. HISTOIRE VÉCUE ET EXEMPLE

Histoire G. Une petite histoire (He Korero Iti)

Nous vivons dans une ville, mais une grande partie de la famille étendue (whanau) de mon mari vit dans la vallée où nous avons grandi, à environ 40 km de distance. Mon mari et son frère sont célèbres pour plusieurs choses – notamment comment ils prolongent la vie des autos et des camionnettes en utilisant des objets de haute technologie tels que de la ficelle et du fil de fer – un autre de leurs talents est la façon dont ils partagent ces véhicules pour une variété de tâches telles que déménager des meubles, transporter des gens, des matériaux de construction, des pièces de tracteurs, des herbes médicinales traditionnelles (rongoa), des anguilles, des légumes, des chiens et des cochons (vivants ou morts). Ils sont aussi connus pour être des gens sur qui les gens peuvent compter, ceux qu'on peut appeler en cas d'ennui ou de mort, ceux qui vont résoudre le problème et s'organiser. Ils font des allers et retours en ville, vers la côte pour pêcher des fruits de mer, vers des réunions interminables, pour visiter leur famille étendue (whanau) – le long de kilomètres de routes de terre dans et autour de la vallée, à travers les inondations ou la poussière selon les saisons, dans des autos rafistolées, cabossées et très prisées.

Il y a un certain nombre de choses à savoir à propos de la vallée – l'une est que les 33 derniers enfants au monde de cette sous-tribu (hapu ririki) à grandir et être éduqué·es sur leur propre terre sont scolarisés là, en dépit des efforts du gouvernement pour fermer l'école. Une autre est que cette vallée est connue des habitants et des étrangers comme « patu wahine » – littéralement « battre les femmes » et ce n'est pas une blague. La montagne autour de cette vallée est désignée comme la porte par laquelle les esprits passent quand ils quittent cette vie. Cette vallée est aussi la vallée où mon mari et ses frères et sœurs ont été battus à l'école parce qu'ils parlaient leur langue paternelle. C'est la vallée où leur mère les a envoyé·es pour les protéger de leur père, un retour vers son peuple à elle. C'est là qu'ils ont trait des vaches, ont labouré et nourri des cochons, mais ont souvent eu faim et ont été fouetté·es, battu·es à coups de bâton et pire encore.

Mon beau-frère vit encore dans la vallée, dans un groupe de maisons proches de l'école. Il n'est donc pas surprenant que l'une de nos autos était garée près de ces maisons – juste à côté de là où jouent les enfants. Il n'est peut-être pas non plus surprenant que, en jouant à ce bon vieux jeu international qui consiste à jeter des pierres, notre neveu de 8 ans a brisé la vitre arrière de l'auto. Si j'avais écouté j'aurais probablement entendu les « oh » et « ah » des autres enfants qui accompagnaient le bruit de la vitre qui se brisait, et si j'avais été vraiment attentive j'aurais entendu le battement rapide et effrayé du cœur de ce garçon.

Sa mère est la cousine de mon mari – et elle nous a appelé·es aussitôt. Elle était impatiente de nous assurer que ce garçon serait puni quand son père rentrerait à la maison. Son père est un homme grand avec des mains de tueurs de cochons qui accroche tout seul ses cochons sur les crochets de bouchers. C'est un homme de mouvement et d'action, pas un homme qui parle. Ces mains porteraient toute la force nécessaire pour prouver qu'il était un homme qui savait comment remettre son enfant à sa place. Frapper ce garçon serait sa manière de nous dire qu'il avait bien appris les leçons de son enfance.

Alors avant qu'il rentre à la maison nous avons fait chauffer les lignes téléphoniques – de sœur à sœur, de cousin·e à cousin·e, de beau-frère à belle-sœur, d'épouse à époux, de frère à frère. Parce que mon mari et son frère savaient qu'il y avait des leçons enseignées pendant l'enfance qu'il ne fallait pas transmettre. Le son des mains calleuses sur la chair tendre, les plaintes des sœurs qui assistent au spectacle, l'odeur de sa propre peur, le goût de son propre sang et votre propre sueur quand on est couché dans la poussière – on ne vaut rien, on ne vaut rien et on aurait préféré ne pas être né. C'est un programme d'étude sans pareil. Un ensemble de leçons destinées à se répéter jusqu'à ce que vous soyez touchés par la grâce d'une révélation et fassiez le choix d'un autre apprentissage.

Quand le père de ce garçon est rentré à la maison et a entendu l'histoire de la vitre, ce garçon était protégé par notre amour collectif (aroha), notre bonne humeur, par la présence d'un oncle âgé, par les invitations à décider comment réparer la vitre le plus rapidement et le moins cher possible. Une fois encore, des coups de téléphone ont été échangés et un accord a été trouvé pour une compensation raisonnable. Comment un baril de gazole s'est transformé en vitre d'auto est une autre histoire.

Quand mon mari est retourné dans la vallée pour chercher l'auto, ce garçon était un témoin inquiet de son arrivée. Mon mari a aussi de très grandes mains, les mains d'un homme qui a passé le plus clair de sa vie dehors. Ces mains se sont tendues vers ce garçon pour lui faire un câlin et pas pour le frapper.

Il arrive encore de mauvaises choses dans la vallée, mais elles sont de plus en plus souvent nommées et font l'objet de résistances. De nombreux adultes qui ont appris ces leçons pendant l'enfance ne reviendront jamais. Pour les gens de ce pays (tangata whenua) c'est une perte profonde – ce qui nous identifie dans une réunion n'est pas notre nom, mais celui de nos montagnes, rivières, sous-tribu (hapu) et tribu (iwi). Être totalement séparé de cela est un bouleversement de l'esprit pour ceux qui sont déjà blessés. Ce n'est qu'une petite histoire qui s'est passée dans une petite vallée, visible sur aucune carte. Quand ces petites histoires sont dites et répétées pour que nos vies se rejoignent et se lient, quand nous choisissons d'embrasser de nouveaux apprentissages et d'utiliser notre grandeur pour guérir et pas pour blesser, alors nous faisons pousser la grâce et la sagesse sur cette terre.

Di Grennell

Whangarei, Aotearoa – Nouvelle-Zélande

OUTILS

4.G TRAVAILLER ENSEMBLE



Outil G1 : Travailler ensemble. Instantané : Guide de courtes questions

Outil G2 : Les rôles dans l'équipe

Outil G3 : Des principes pour se maintenir dans la durée

Outil G4 : Feuille de route de la communication.

Outil G5 : Types de prise de décision et modèles

OUTIL G1 : BASES ET GUIDE DU TRAVAIL EN GROUPE

Cette Boîte à Outils parle de « construire une équipe », mais vous pouvez penser à d'autres moyens de décrire la création d'un groupe pour coopérer en vue d'objectifs communs.

Certaines questions fondamentales sont : Comment l'équipe va rester une équipe ? Combien de réunions devons-nous faire ? Où ? Est-ce que nous nous réunirons tous ensemble ou pouvons-nous faire des réunions à deux, au téléphone, par email ?

Les équipes peuvent être de taille différente :

- Seulement moi et la Boîte à Outils, à la recherche d'allié·es ou d'autres membres
- Quelques personnes qui s'entraident
- Quelques membres de la famille disposé·es à aider
- Un groupe d'amis
- Quelques personnes de notre immeuble ou du voisinage
- Notre organisation, notre congrégation, notre lieu de travail
- Un groupe de personnes dans différentes villes
- Des gens reliés de manière différente

Les équipes peuvent adopter des formes ou des structures différentes

- Nous nous réunissons régulièrement et nous travaillons toujours ensemble
- Une personne coordonne l'équipe pour assurer que nous suivons le même plan – le reste de l'équipe fait sa part, mais en général indépendamment des autres
- Un grand nombre de personnes participent, mais un noyau se réunit régulièrement pour assurer la coordination
- Une équipe qui travaille ensemble, avec d'autres personnes de confiance pour jouer certains rôles

Pourquoi et quand est-il nécessaire de faire une grande réunion ?

Les étapes Clarifier la situation, Rester en sécurité et Fixer les objectifs peuvent concerner le plus grand groupe de personnes qui participeront et seront affectées par l'intervention.

Ces étapes fonctionnent mieux quand il y a de nombreux savoirs partagés conformément à Faire le point et un haut degré de consensus comme proposé dans Fixer les objectifs.

Les occasions où il peut être essentiel de réunir tout le groupe en personne :

1. Faire le point (Section 4.A.)
2. Rester en sécurité (Section 4.B.)
3. Fixer les objectifs (Section 4.D.)
4. De grandes réunions régulières ou semi-régulières pour faire une mise à jour, passer en revue des objectifs et des actions, et se proposer du soutien et des retours les un·es aux autres – ou bien périodiquement, par exemple tous les mois, ou après une étape clé ou un événement important.
5. Des réunions spécifiques requises par des changements importants, des urgences ou des opportunités
6. Des réunions de clôture fixées périodiquement ou une fois qu'une partie ou la totalité des actions et des résultats a été atteinte

Il faut aussi maintenir des échanges dans le groupe pendant les périodes entre les réunions.

Mener à bien un plan d'action se fait parfois mieux grâce à des réunions de plus petits groupes ou même interpersonnelles. Pour les personnes qui réalisent les actions et celles qui sont le plus impactées par l'intervention, il faut toujours qu'il y ait quelqu'un·e qui les rencontrent, les soutiennent, vérifient comment elles vont, surtout si le grand groupe ne s'est pas réuni depuis longtemps.



OUTIL G1 : INSTANTANÉ ET GUIDE DE COURTES QUESTIONS

Cette liste doit vous aider à déterminer quel type d'équipe vous convient, qui est dans votre équipe et avec quelle fréquence vous prévoyez les réunions.

1. Qui est dans votre équipe (ou tout autre mot que vous souhaitez utiliser) ?
2. Avec quelle fréquence ferez-vous des réunions ?
3. Qui doit participer à ces réunions régulières ?
4. Est-ce qu'il y a un groupe noyau qui se réunit plus souvent ? Qui en fait partie ? Avec quelle fréquence ? Où ? Quel est le rôle de chacun-e ?
5. Est-ce que d'autres personnes vous soutiennent – des personnes sur qui vous pouvez compter, mais qui ne pourront pas participer aux réunions régulières ?
6. Où se font ces réunions ?
7. De quoi avez-vous besoin pour ces réunions – du matériel de bureau, de la nourriture, des boissons, des provisions spirituelles ?
8. Comment est déterminé l'ordre du jour de ces réunions ? Qui le fait ?
9. Quels genres de discussions ou de décisions nécessitent que tout le monde soit présent à la réunion ?

✓ OUTIL G2 : FICHE DES RÔLES DANS L'ÉQUIPE

Quand vous concevez vos équipes, cherchez à identifier les personnes qui ont les compétences, les connaissances et les ressources pour bien jouer les rôles requis dans l'équipe.

Bien Travailler Ensemble demande

- ☐ Des idées sur quels sont les rôles requis
- ☐ Des réflexions sur les qualités dont vous et vos allié·es disposez
- ☐ La détermination de rôles qui vous manquent et de qui pourrait les assurer
- ☐ L'invitation d'autres personnes ou organisations
- ☐ La coordination de tous les membres de l'équipe par des réunions de groupe ou des conversations séparées

Quelques rôles de base dans une équipe :

La liste suivante décrit quelques rôles que les gens adoptent naturellement. Réfléchissez à qui joue déjà ce rôle, si iel se sent bien dans ce rôle, et si quelqu'un·e doit être recruté·e pour ce rôle.

Initiateur·ice – La personne qui lance le processus

Si vous lisez cela maintenant, vous êtes peut-être l'initiateur·ice ou une personne qui a participé au lancement du processus. L'initiateur·ice peut être un·e survivant·e ou victime ou la première personne motivée pour démarrer le processus.

Il est possible que l'initiateur·ice ne joue ce rôle qu'au début – iel peut lancer les choses et jouer un autre rôle au cours du processus.

Les qualités d'un·e initiateur·ice

- Si vous avez lancé ce processus, vous êtes probablement un·e initiateur·ice naturel·le

Facilitateur·ice – La personne qui maintient le processus

Un·e facilitateur·ice joue un rôle clé dans cette Boîte à Outils. Certain·es préfèrent parfois appeler ce rôle porteur ou porteuse, parce qu'un·e facilitateur·ice soutient les choses en « portant » le processus et en s'assurant que les personnes impliquées dans l'intervention sont accompagnées et guidées par cette Boîte à Outils.

Les qualités d'un·e facilitateur·ice

- ☐ Être une personne de confiance
- ☐ Ne pas être trop impliqué·e dans le processus, mais être compétent·e
- ☐ Avoir un caractère posé
- ☐ Avoir en tête la situation d'ensemble tout en suivant les détails
- ☐ Avoir une assez bonne mémoire ou un bon moyen d'enregistrer les choses

Coordinateur·ice – La colle

Il peut y avoir un·e coordinateur·ice dans le processus, qui ne doit pas nécessairement prendre toutes les décisions, mais doit s'assurer que tous les membres de l'équipe sont engagé·es, travaillent bien ensemble, disposent des bonnes informations et jouent efficacement leur rôle. Ce rôle peut aussi être assuré par un·e facilitateur·ice.

Les qualités d'un·e coordinateur·ice

- ☐ Être une personne de confiance
- ☐ Avoir en tête la situation d'ensemble tout en suivant les détails
- ☐ Être sensible aux autres
- ☐ Capable d'être inclusif·ve et de ne laisser personne de côté
- ☐ Capable de travailler avec différents types de personnes et de caractères

Logisticien·ne – S'occuper des détails de temps et de lieu

Il peut y avoir une personne qui s'occupe de trouver un lieu pour se réunir et qui s'assure qu'il y aura de la nourriture et à boire pendant la réunion, ainsi que du papier, des mouchoirs en papier et les fournitures nécessaires.

Les qualités d'un·e logisticien·ne

- ☐ Être responsable
- ☐ Être attentif·ve aux détails
- ☐ Être organisé·e

Secrétaire – Conserver les détails

Pendant que l'intervention progresse, il peut être utile de prendre des notes ou de garder des traces de points importants tels que :

- ☐ Des informations de base sur ce qui est arrivé (voir *Faire le point*)
- ☐ Les objectifs
- ☐ Le plan de sécurité
- ☐ Des messages importants à destination ou reçus d'un·e survivant·e ou de la personne ayant causé le préjudice ou d'autres personnes impliquées dans l'intervention
- ☐ Des étapes clés au cours du processus

Les qualités d'un·e secrétaire

- ☐ Être attentif·ve aux détails
- ☐ Avoir une bonne mémoire
- ☐ Savoir conserver des notes de manière organisée et en lieu sûr

Bienveillant·e – Aide les participant·es à se sentir bien

Intervenir sur les violences est un travail difficile et épuisant. Un·e bienveillant·e assure un environnement attentionné et sensible et encourage les participant·es à prendre en compte, non seulement les tâches à accomplir, mais aussi l'esprit de compassion qui sous-tend ces tâches.

Les qualités d'un·e bienveillant·e

- ☐ Être une personne de confiance
- ☐ Être dans le soin et la compassion

Vérificateur·ice de faisabilité – S'assure que nous visons des objectifs réalistes

Il est facile de fixer des objectifs ambitieux et des calendriers très serrés. Un·e vérificateur·ice de faisabilité réfléchit à ce qui va probablement arriver et essaie d'éviter toute attente déraisonnable qui pourrait finir en frustration et burnout.

Les qualités d'un·e vérificateur·ice de faisabilité

- ☐ Bien comprendre les gens et la situation
- ☐ Pouvoir ramener les gens à la réalité sans perdre de vue les objectifs
- ☐ Être réaliste sans sombrer dans la négativité

Communicant·e – S’assure que les gens s’écoutent les un·es les autres, fait le contrôle et le suivi

Le rôle d’un·e communicant·e est proche de celui d’un·e coordinateur·ice ou d’un·e facilitateur·ice, mais iel se concentre sur la communication – verbale, écrite, email, etc. Un·e communicant·e s’assure que tout le monde dispose des bonnes informations et les partage, dans un délai raisonnable, et a un bon suivi.

Les qualités d’un·e communicant·e

- ☐ Être une personne de confiance
- ☐ Comprendre que des personnes différentes puissent donner et recevoir des informations de manière différente
- ☐ Être capable d’assurer un bon suivi

Vigie – Nous aide à ne pas perdre de vue nos objectifs les plus élevés

La vigie garde un œil sur nos objectifs les plus ambitieux et les rappelle aux participant·es quand leur moral baisse ou quand des personnes sombrent dans la haine, le désir de revanche ou d’autres motivations négatives.

Les qualités d’une vigie

- ☐ Être visionnaire
- ☐ Avoir des idéaux élevés

Meneur ou meneuse de claqué – Maintient tout le monde dans une humeur énergique et positive

Le meneur ou la meneuse de claqué tient les membres de l’équipe d’humeur énergique et positive. Iel assure un esprit d’équipe positif.

Les qualités d’un·e meneur·euse de claqué

- ☐ Être enthousiaste
- ☐ Être inspirant·e
- ☐ Être drôle

Les supporteur·ices – Soutiennent les membres du groupe, les défendent et plaident en leur faveur

Une équipe solide s'entoure de personnes qui peuvent soutenir le·la survivant·e ou victime et d'autres personnes vulnérables, par exemple des enfants, et qui peuvent aussi venir en aide à l'organisation quand elle souffre sous le poids des violences et du processus d'intervention, ainsi qu'à la personne ayant causé le préjudice et à d'autres membres de l'équipe qui assurent un rôle particulièrement stressant ou difficile.

Un·e supporteur·ice repère cette personne ou cette organisation, s'inquiète de ses besoins, et plaide en sa faveur auprès des autres membres de l'équipe s'ils ne font pas assez attention à elle. Un·e supporteur·ice s'assure que les informations sont bien transmises à cette personne, qu'elle participe au processus de décision et que l'on répond à ses besoins émotionnels.

Les qualités d'un·e supporteur·ice

- ☐ Être une personne de confiance
- ☐ Être capable de compassion
- ☐ Savoir équilibrer les besoins d'une personne avec ceux de l'équipe
- ☐ Savoir soutenir une personne sans augmenter les divisions du groupe et travailler à constituer un groupe solide et uni

Liste des rôles :

Est-ce qu'il y a quelqu'un·e pour jouer ces rôles ? (Certain·es peuvent assurer plusieurs rôles).
Sinon, pouvez-vous bien travailler sans cela ? Avez-vous besoin de trouver des personnes pour combler les manques ?

- ☐ Facilitateur·ice _____
- ☐ Coordinateur·ice _____
- ☐ Logisticien·ne _____
- ☐ Secrétaire _____
- ☐ Bienveillant·e _____
- ☐ Vérificateur·ice de faisabilité _____
- ☐ Communicant·e _____
- ☐ Vigie _____
- ☐ Meneur ou meneuse de claque _____
- ☐ Soutien de survivant·e ou victime _____
- ☐ Soutien d'enfant _____
- ☐ Soutien de personne ayant causé le préjudice _____
- ☐ Soutien d'autres personnes _____

Ajoutez d'autres rôles :

- ☐ _____
- ☐ _____
- ☐ _____

OUTIL G3 : DES PRINCIPES POUR SE MAINTENIR DANS LA DURÉE

Maintenir une équipe unie est une tâche difficile. Voici quelques principes de base qui ont été utilisés dans ce but.

1. Vérifier ce que chacun·e pense et ressent à propos de la situation sur laquelle vous travaillez – faites place à la confusion, aux doutes et aux questionnements.
2. Si vous avez un doute, posez des questions
3. Prenez des notes – vous ne vous souviendrez pas de tout et les choses deviennent de plus en plus confuses avec le temps (vous pouvez nommer un·e secrétaire)
4. Passez en revue et clarifiez les décisions – assurez-vous que tout le monde est d'accord sur ce qui a été décidé
5. Félicitez les efforts et célébrez les réussites. Célébrer même les petites choses peut vous amener très loin
6. Si vous êtes absent, demander à quelqu'un·e de faire le suivi
7. Pardonnez-vous les un·es les autres, faites preuve d'indulgence – et – en même temps, trouvez le moyen de réaliser les étapes nécessaires
8. Assurez-vous que les étapes et les objectifs sont réalisables et compatibles avec les capacités de l'équipe
9. Faites des critiques spécifiques et constructives
10. Visez la résolution des problèmes et des conflits. Évitez les ragots et les rumeurs.

Ajoutez vos propres principes



OUTIL G4 : FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMUNICATION

Maintenir la communication est un des éléments les plus importants d'un travail d'équipe. La communication aide le processus d'intervention à bien se dérouler. Elle permet de rappeler aux gens les objectifs et les plans d'action, de les informer des changements de plan et des réunions d'équipe, surtout quand les choses ne se passent pas comme prévu.

La communication est particulièrement délicate dans les situations de violence parce que les détails de l'intervention sont souvent confidentiels et le travail d'équipe est informel. Les réseaux sociaux peuvent ne pas être des moyens de communication appropriés pour des raisons de confidentialité. Les réunions en présentiel sont parfois impossibles parce que tout le monde est occupé ou habite dans des endroits différents.

Des urgences peuvent surgir, ou des opportunités nouvelles. Les autres peuvent avoir besoin d'informations clés pour que leurs actions correspondent à la situation.

Voici quelques questions qui vous aideront à construire un système de communication sain :

1. Est-ce qu'il y a une personne-ressource pour diriger la communication ou s'assurer que les participant-es sont au courant de ce qui se passe ?

- Vous pouvez penser à un·e facilitateur·ice, un·e communicant·e, un·e secrétaire
- Vous pouvez penser à une personne qui a une bonne capacité à communiquer
 - Direct·e et diplomate
 - Prudent·e et précis·e
 - Qui a un bon jugement
 - Qui a du temps et accès à des ressources telles que le téléphone, l'email, etc., pour maintenir un bon flux de communication
 - Qui a une bonne mémoire ou sait prendre des notes
 - Qui a une vision claire des valeurs, des objectifs, du minimum requis et du plan d'action
 - Qui informe sans faire de ragots

2. Qui doit disposer de quel type de connaissance ?

- Pensez aux rôles et aux personnes clés. Que peuvent-ils savoir ? Que doivent-ils savoir ? Y a-t-il des choses qu'ils ne devraient pas savoir ?
 - Facilitateur·ice
 - Survivant·e ou victime
 - Personne(s) ayant causé le préjudice
 - Parents ou gardiens en particulier si des enfants sont impliqués
 - Tou·tes les participant·es à l'intervention
 - Les membres réguliers de l'équipe, mais pas nécessairement d'autres allié·es qui aident
 - Sous-groupe, noyau, comité de pilotage
 - Toute la communauté

3. Quelles sont les choses essentielles à communiquer ?

- Les objectifs, le minimum requis et les mises à jour
- Le plan d'action et ses mises à jour
- Les étapes de l'action déjà réalisées et leurs résultats
- Les changements nouveaux et inattendus tels que :
 - Des questions de risque ou de sécurité
 - De nouvelles opportunités d'action ou de nouvelles personnes à ajouter à l'équipe ou aux allié·es
 - Des changements majeurs dans le ressenti des participant·es à propos de l'intervention ou des étapes prévues – un temps pour réfléchir et modifier la marche à suivre
 - Des changements majeurs dans la capacité des participant·es à mener à bien l'intervention ou des étapes prévues – un temps pour accélérer, ralentir ou modifier la marche à suivre
 - Les demandes de soutien – psychologique, financier, autre

4. Quelles sont les considérations liées à la sécurité et comment cela joue sur la communication ? (Voir Section 4.B. Rester en sécurité)

- Quels sont les risques ou les dangers encourus par des personnes si ces informations sont découvertes ?
 - Voir la liste des risques et dangers dans la *Section 4.B. Rester en sécurité*
- Peut-il y avoir des risques pour l'intervention – est-ce qu'elle peut échouer ou être mise en danger si quelqu'un découvre cette information ?
- Y a-t-il des risques ou des dangers si le « système » apprend cette information ? La police, l'école, des journalistes, les services de protection de l'enfance, les services de l'immigration ?

5. Quelles sont les meilleures méthodes pour que les personnes qui doivent savoir puissent communiquer ?

- Pensez à des moyens de communication pratiques, fiables, qui renforcent la confiance et l'esprit d'équipe. Il peut s'agir de moyens différents pour des gens et des situations différentes.
 - En tête à tête ?
 - En présentiel ?
 - Appels téléphoniques, visioconférences ?
 - Notes écrites ? Si elles doivent rester privées, comment s'assurer qu'elles ne tombent pas dans les mains de personnes dangereuses ?
 - Emails ? Serveurs de listes ? Doivent-elles être privées ou protégées ?
 - Blogs ? Doivent-ils être privés et protégés ?
- Est-ce qu'il y a un moyen de communication qui convient à votre groupe ? Voici quelques alternatives :
 - Tout le monde communique avec tout le monde (c'est le plus simple quand le groupe n'est pas très nombreux)
 - Une personne communique avec tout le monde et vérifie que tout le monde reçoit l'information requise
 - Les membres de l'équipe choisissent avec qui ils communiquent – cela peut dépendre de la fréquence des échanges, de leur proximité, etc.

- Considérations particulières. À moins que le·la survivant·e ou victime et/ou la personne ayant causé le préjudice joue un rôle clé dans l'intervention, il est facile de les laisser en dehors des boucles de communication. Iels peuvent commencer à se sentir isolé·es ou angoissé·es parce qu'iels doivent combler les vides de communication avec leur imagination. Vous pouvez vous assurer qu'une personne en qui iels ont confiance vérifie qu'iels reçoivent les informations qu'iels souhaitent et dont iels ont besoin.
 - Survivant·e ou victime : Est-ce que vous vous êtes mis·es d'accord sur quelles informations doivent être communiquées aux survivant·es ou victimes, qui les communique, à quelle fréquence et sous quel format ?
 - Personne ayant causé le préjudice : Est-ce que vous vous êtes mis·es d'accord sur quelles informations doivent être communiquées à la personne ayant causé le préjudice ? Qui les communique, à quelle fréquence et sous quel format ?

OUTIL G5 : TYPES DE PRISE DE DÉCISIONS ET MODÈLES

Qui doit prendre les décisions ? Comment les prend-on ? Est-ce qu'il y a des décisions importantes qui doivent être prises collectivement et d'autres par certaines personnes ? Est-ce qu'il y a des décisions qui sont prises en cours de route et qui doivent être transmises au reste du groupe ?

La prise de décision est étroitement liée à la communication. Les groupes qui communiquent bien devraient aussi communiquer sur la façon dont ils prennent des décisions. Même s'il est décidé qu'un membre du groupe aura plus d'autorité pour prendre des décisions.

DÉCISION

Types de prise de décision

1. Par consensus collectif
2. Par comité exécutif ou comité de direction
3. Dirigée par une autorité (avec apport collectif)
 - a. Dirigée par un·e survivant·e ou centré sur un·e survivant·e
 - b. Menée par un·e chef·fe de bord en accord avec tout le monde parce qu'il mérite leur confiance, est plus neutre, ou a des qualités de meneur ou de meneuse
 - c. Menée par un·e chef·fe de bord à cause de son rôle dans le groupe ou l'institution
 - Par exemple dans une famille il peut s'agir d'un parent, d'un grand-parent ou d'un·e aîné·e
 - Dans une congrégation, il peut s'agir d'un membre du clergé ou d'un·e ancien·ne de la congrégation

Différents styles de prise de décision :

Note : Les différentes manières de mesurer un engagement collectif listées à la fin de cette section sont : 1) la technique des cinq doigts ; 2) le vote ; 3) le tour de table.

CONSENSUS

La prise de décision par consensus demande que tous les membres de l'équipe (ou au moins de l'équipe initiale) prennent part aux décisions de manière égale et partagée. Ce type de prise de décision exige une relation de confiance entre tou·tes les participant·es, ou de travailler à construire une telle relation de confiance. Le consensus collectif peut être facilité par les guides proposés dans cette Boîte à Outils, qui indiquent des points à prendre en considération et des processus qui peuvent accompagner le groupe vers des décisions collectives.

On parle parfois de consensus modifié quand le groupe abandonne l'idée que tout le monde soit d'accord à 100 % avec la décision. Reportez-vous à l'outil du consensus à cinq doigts ci-dessous pour voir comment des groupes arrivent à un consensus sans être unanimes.

COMITÉ EXÉCUTIF OU COMITÉ DE DIRECTION

Parfois, un grand groupe peut se rassembler pour prendre des décisions essentielles telles que les objectifs, les alliés et les obstacles, les plans d'action. Il peut être plus efficace qu'une plus petite équipe prenne des décisions au fur et à mesure du processus, notamment la décision de transmettre certaines questions au grand groupe. Le grand groupe peut déterminer quelles décisions doivent être prises en groupe ou par la petite équipe.

CHEF-FE DE BORD

Les groupes ont souvent un·e chef·fe officiel·le ou inofficiel·le, une personne qui a un poids plus fort dans les prises de décision. Bien que certains groupes puissent avoir un·e chef·fe qui décide tout sans se préoccuper du groupe, ce type de direction fonctionne mal dans un modèle communautaire. S'il s'agit d'un processus collectif, et même si une personne a plus d'autorité ou a une influence plus importante, elle doit être à l'écoute du groupe et tenir compte de ses retours.

Certains groupes se choisissent un·e chef·fe ou un·e chef·fe émerge naturellement. Un·e chef·fe ne doit pas simplement être la personne qui parle le plus fort, ni la plus indignée, ni la plus agressive, ni la plus péremptoire. Un·e chef·fe ne doit pas être nécessairement la personne qui détient traditionnellement l'autorité dans le groupe. Par exemple, bien que les pères ou les aînés jouent traditionnellement le rôle d'autorité dans les familles, le·la chef·fe peut être une personne respectée qui n'est pas nécessairement le chef de famille. Ou alors, bien que les congrégations aient souvent un membre du clergé à leur tête, une intervention qui a lieu dans une congrégation ou qui est aidée par ses membres peut choisir comme chef·fe une personne de confiance qui n'est pas son autorité traditionnelle.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS À PROPOS DES CHEF-FES DE BORD

Voici quelques compétences et qualités qui font un·e bon·ne chef·fe de bord. Un·e chef·fe doit inspirer confiance, avoir un jugement sûr, et prêter attention aux opinions et aux préoccupations de toutes celles qui sont touchées par la violence et par l'intervention. Un·e chef·fe de bord doit être sensible à toutes les opinions exprimées dans l'équipe.

Un·e chef·fe doit avoir une bonne connaissance des violences interpersonnelles ou prendre le temps d'en apprendre plus à propos des violences en parlant avec le·la survivant·e qui a souvent une grande expertise des violences qu'il·elle a subies. Un·e chef·fe peut aussi faire des recherches sur internet ou parler avec une personne d'un centre spécialisé. Nous invitons fortement le·la chef·fe et les participant·es les plus important·es à lire la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*.

Certains groupes peuvent choisir de mettre en œuvre un processus centré sur ou dirigé par un·e survivant·e, lorsque le groupe se sent plus à l'aise si c'est le·la survivant·e qui prend les décisions. C'est souvent une décision politique prise pour plusieurs raisons : 1) Comme le·la survivant·e est souvent la personne la plus impactée par les violences, il peut être politique-

ment important que cette personne prenne en main l'intervention. 2) La nature des violences interpersonnelles fait que le·la survivant·e ou victime est réduit·e à l'impuissance. Prendre en main l'intervention peut être vu comme un moment clé de l'inversion des rapports de pouvoir. 3) Le groupe peut considérer l'autodétermination du·de la survivant·e ou victime et sa gestion du processus comme un des principaux objectifs de l'intervention.



La technique des cinq doigts est un outil utile pour le consensus collectif. À la suite de la discussion d'un aspect de l'intervention, si une décision doit être prise, un·e facilitateur·ice peut demander un consensus.

En utilisant cinq doigts, tout le groupe peut voir ce que chaque personne décide sur une question, même si elle garde le silence. Cela aide la prise de décision à être claire et transparente plutôt que de dépendre d'une impression de ce que les autres pensent. Cela permet d'empêcher les personnes qui ont une opinion très affirmée de dominer la décision, même si elles ont dominé la discussion. Cela aide les personnes discrètes à exprimer leur opinion même si elles n'ont pas parlé.

La technique des cinq doigts permet aussi au groupe de prendre des décisions rapides. Elle réduit la nécessité de demander à chaque personne de dire ce qu'elle pense. Bien que cela puisse être parfois nécessaire et utile, cela prend un temps précieux s'il faut le faire pour chaque décision.

La technique des cinq doigts est préférable au vote parce que la règle de majorité peut dissimuler de grands désaccords – désaccords qui réapparaîtront plus tard sous la forme d'un mécontentement à propos des actions menées, de divisions dans le groupe, d'une rupture de confidentialité, etc.

COMMENT UTILISER LA TECHNIQUE DES CINQ DOIGTS

Assurez-vous que tout le monde connaît le consensus par la technique des cinq doigts. Il peut paraître étrange, mais avec un peu d'habitude il rend les décisions plus rapides tout en restant équitables. Après avoir discuté de la situation sur laquelle une décision doit être prise, un·e facilitateur·ice ou quelqu'un·e d'autre peut demander un vote par consensus – vous pouvez choisir d'autres mots pour cette procédure. Par exemple en demandant : « Est-ce que nous sommes prêt·es à prendre une décision ? Est-ce qu'on peut voir si on a un consensus ? »

Tout le monde lève la main et montre son opinion. Si le·la facilitateur·ice n'est pas une personne extérieure, mais fait partie de l'équipe qui prend la décision, iel peut aussi indiquer son opinion.

1. Un doigt (l'index) – Je suis tout à fait d'accord
2. Deux doigts (l'index et le majeur) – Je suis d'accord
3. Trois doigts (l'index, le majeur et l'annulaire) – J'ai quelques réserves, mais j'accepte

4. Quatre doigts (l'index, le majeur, l'annulaire et l'auriculaire) – Je ne suis pas favorable, mais je suivrai – je ne bloquerai pas le processus
5. Cinq doigts (toute la main ouverte) – Je suis assez opposé pour empêcher cette décision
6. Six doigts (toute la main plus l'index de l'autre main) – Attendez, j'ai des questions ou j'ai besoin d'éclaircissements

Si tout le monde lève de un à quatre doigts, le consensus est atteint. Si vous préférez un meilleur consensus (un ou deux doigts), demandez aux trois et quatre doigts pourquoi iels hésitent. Cela entraîne des discussions qui mènent à un consensus plus fort ou une proposition alternative qui permet d'attendre un consensus plus fort.

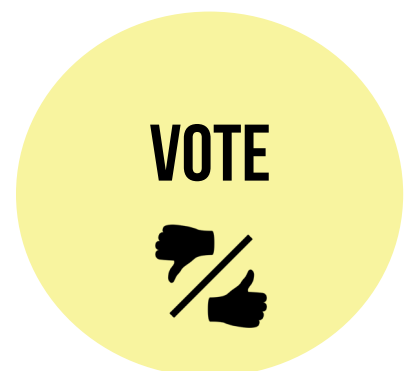
Si quelqu'un·e lève cinq doigts, le consensus est bloqué. C'est une position très ferme, et les personnes qui la prennent signifient qu'elles sont tellement opposées à cette décision qu'elles veulent la bloquer. La discussion doit continuer jusqu'à ce que les personnes qui bloquaient changent d'avis. Si les blocages sont fréquents, un·e facilitateur·ice peut aider le groupe à découvrir si une autre dynamique est présente. Est-ce que l'équipe avance sans tenir compte d'importants conflits d'opinions ? Est-ce que certaines personnes ne peuvent simplement pas travailler dans cette structure d'équipe ?

Si quelqu'un·e lève six doigts, le processus est interrompu pour répondre à ses questions. Si votre groupe a souvent des six, il est probable que les discussions sont trop rapides et que les décisions sont précipitées.

Lors d'un vote, on demande aux gens de lever la main si iels sont d'accord. On compte les votes et on adopte généralement la règle de majorité, où on prend la décision si plus de la moitié des mains sont levées.

Les interventions collectives ne sont pas favorables au vote parce qu'il peut empêcher de repérer de graves conflits au sein du groupe. Si certaines personnes ne sont pas d'accord avec une décision, cela peut amener la création de factions, qui peuvent réaliser des actions différentes ou même opposées. Cela peut amener des participant·es qui sont mécontent·es d'une décision à rompre la confidentialité pour révéler aux autres ce que le groupe a décidé. Cela peut mener des gens à quitter le groupe ou à abandonner à cause de graves désaccords.

Parfois, un collectif qui fonctionne bien ne peut simplement pas arriver à un consensus à propos d'une décision et acceptera que le vote soit le seul moyen d'aller de l'avant. Si le groupe a essayé le consensus et est au moins tombé d'accord sur le fait de recourir à un vote, alors un vote peut être acceptable dans ces situations particulières.



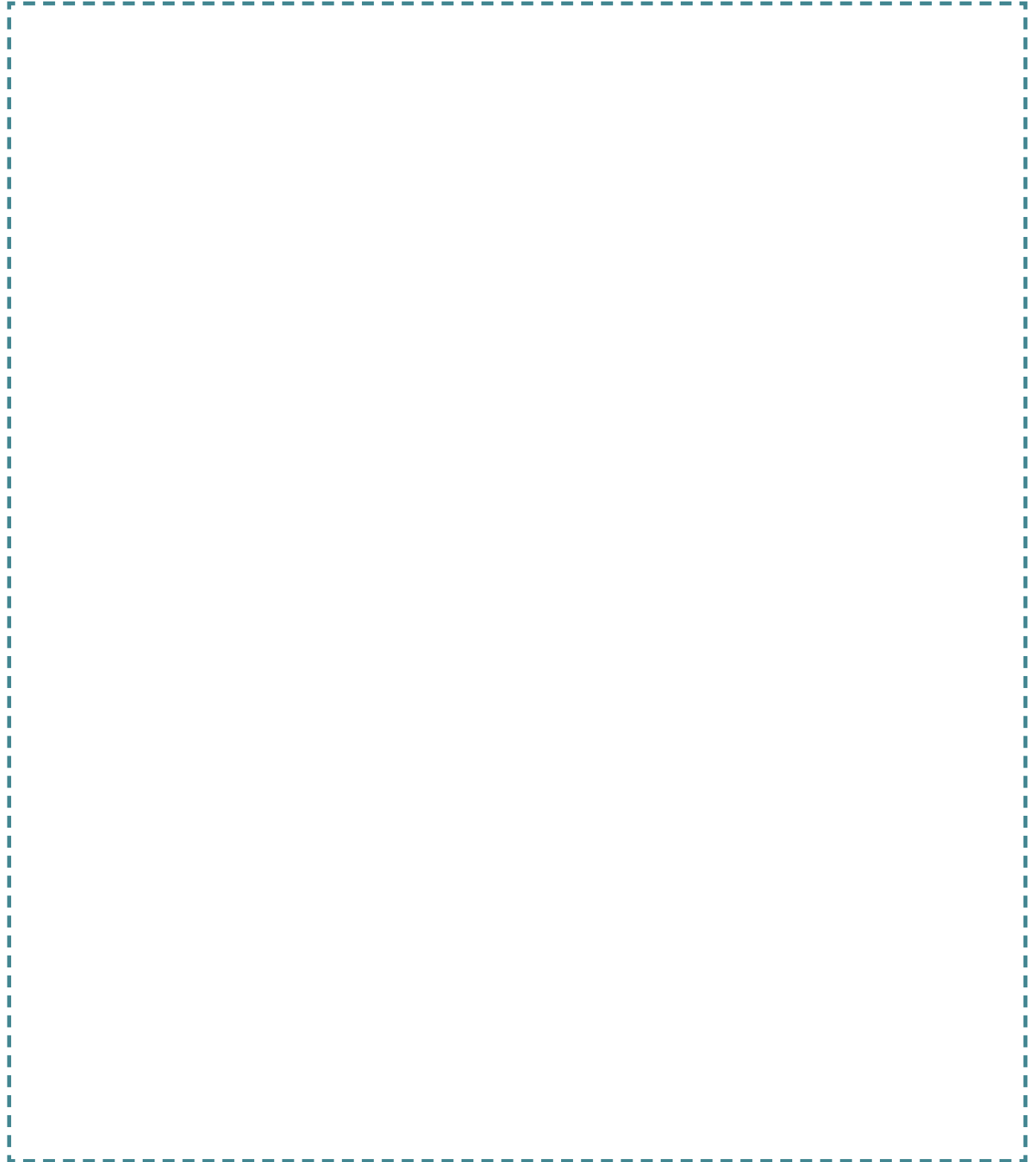
TOUR DE TABLE



Dans certaines circonstances, il est utile que tout le monde s'exprime pour prendre une décision. Le tour de table est un moyen pour que chaque personne partage son opinion, ses préoccupations et ses questions. C'est le moyen d'obtenir une image de la place occupée par chacun·e, de voir s'il y a d'importantes convergences et différences, et de découvrir des points qui peuvent avoir complètement échappé à d'autres.

Le tour de table est utile quand le groupe apprend à se connaître et peut être un moyen de se familiariser avec la situation de violence à laquelle on fait face. C'est particulièrement vrai pendant la phase où on fixe les objectifs, lorsqu'il est important de s'assurer que chacun·e exprime ses propres idées à propos de ce qui devrait être fait et comprend les perspectives des autres.

NOTES



4H GARDER LE CAP

COMMENT ALLER DE L'AVANT ?

- H.1. Qu'est-ce que Garder le cap ?**
- H.2. Garder le cap sur les 4 phases**
- H.3. Conseils**
- H.4. Considérations particulières**
- H.5. Notes pour la facilitation**
- H.6. Témoignages et exemples**
- H.7. Outils pour garder le cap**



H.1. QU'EST-CE QUE GARDER LE CAP ?

Questions clés :

- Sommes-nous prêt·es à passer à l'étape suivante ?
- Comment cela s'est-il passé ?
- Qu'avons-nous réalisé ?
- Avons-nous célébré nos victoires (même les plus petites) ?
- Qu'est-ce qui doit changer ?
- Quelle est la prochaine étape ?

Qu'est-ce que c'est ?

Un processus d'intervention face à la violence est susceptible d'être composé de nombreux moments où des décisions sont prises, des actions sont entreprises et les prochaines étapes sont planifiées et passées en revue. Garder le cap permet de s'assurer que l'intervention globale se déroule bien, que les objectifs sont en place et que le processus avance dans la bonne direction. Il comprend des autocontrôles à la fois pour les groupes et pour les individus afin de s'assurer que tout le monde progresse vers les objectifs. Il offre des possibilités d'ajustements à mesure que des actions sont entreprises en cours de route et que les situations changent.

En bref, Garder le cap nous aide à comprendre :

1. Sommes-nous prêt·es à passer à l'étape suivante ?
2. Comment ça s'est passé ?
3. Quelle est la prochaine étape ?

Ces étapes peuvent se dérouler de manière cyclique au fur et à mesure que le processus d'intervention avance. Ces questions peuvent donc être posées à plusieurs reprises en cours de route.

Pourquoi c'est important ?

Étant donné que la dynamique de la violence interpersonnelle et celle des interventions sont compliquées et souvent en constante évolution, même les meilleurs plans de départ nécessitent un certain degré de contrôle et d'évaluation. Avoir un moyen de vérifier continuellement le niveau d'avancement nous aide à apporter les changements appropriés au processus au fur et à mesure que nous avançons.

UTILISER LES OUTILS DE CETTE SECTION

Les outils de cette section sont organisés autour de situations typiques : 1) au début ou à la fin d'une réunion ; et 2) avant et après une action.

Souvent, une réunion au sujet d'une intervention se termine par la planification des prochaines étapes. S'assurer que celles-ci sont claires et avoir un plan pour les réaliser est un élément important pour rester sur la bonne voie et aller de l'avant. L'*Outil H1. Questions clés pour définir les prochaines étapes* peut aider à s'assurer que ces prochaines étapes auront lieu.



Pour comprendre les prochaines étapes en général, utilisez l'*Outil H2. Questions clés pour savoir si nous sommes prêts pour les prochaines étapes*. Si vous êtes sur le point de passer aux étapes suivantes, vous pouvez utiliser l'*Outil H3. Où en sommes-nous ? Questions clés pour clore une réunion*.

Ensuite l'*Outil H4. Questions clés pour une auto-évaluation individuelle* peut être utile pour réfléchir à la façon dont l'intervention s'est passée. Certaines personnes appellent cela une évaluation.

Il peut être utile – individuellement ou collectivement – de prendre occasionnellement du recul pour voir comment ça s'est passé au sein du groupe. L'*Outil H5. Questions clés pour une auto-évaluation collective* peut être utile pour que les personnes réfléchissent au processus et voient comment elles y contribuent. Pour les groupes, cela peut être fait avec l'*Outil H6. Questions clés pour faire le bilan d'une action*.

Enfin, la phase d'intervention laisse place à une phase de suivi. Que les objectifs aient été atteints ou non, l'*Outil H7. Questions clés pour clore une intervention* peut aider le groupe à franchir cette étape.

H.2. GARDER LE CAP DANS 4 PHASES

Dans la *Section 3.6. Interventions au fil du temps : 4 phases*, la Boîte à Outils a introduit l'idée de 4 phases successives d'intervention : 1) Démarrer, 2) Planifier/Préparer, 3) Passer à l'action et 4) Faire le suivi.

Garder le cap comprend des outils qui peuvent être utilisés à n'importe quelle étape de l'intervention.

PHASE 1 : DÉMARRER

Au départ, vous allez assembler les pièces qui formeront la base de votre intervention. Bien que les choses puissent radicalement changer en cours de route, vous pouvez utiliser les outils de cette section pour revenir à l'essentiel et vous assurer que vous suivez une procédure sérieuse.

PHASE 2 : PLANIFIER/PRÉPARER

Lorsque vous planifiez et préparez vos actions, ces outils peuvent servir de points de contrôle utiles pour avancer. Si vous êtes principalement impliqué·e dans la planification des réunions durant cette étape, les outils peuvent vous aider à vous assurer que vous avez clarifié les prochaines étapes à la fin de chaque réunion.

PHASE 3 : PASSER À L'ACTION

Cette section contient des outils pour vous préparer à passer à l'action. Elle propose des questions clés pour vous aider à être clair·e et préparé·e juste avant de passer à l'étape suivante. Lorsque vous avez terminé l'action, elle peut vous aider à déterminer si celle-ci s'est bien déroulée ou si des modifications doivent être apportées.

PHASE 4 : FAIRE LE SUIVI

Ces outils peuvent vous aider à voir quel suivi effectuer lorsque vous approchez de la fin d'une intervention ou à décider si c'est le moment de vous arrêter.



OUTILS ASSOCIÉS

Des outils pour faciliter le travail collectif se trouvent à la *Section 4.G. Travailler ensemble*.

Des outils pour déterminer les enjeux de sécurité avant de passer d'une étape à l'autre se trouvent à la *Section 4.B. Rester en sécurité*.

H.3. CONSEILS POUR GARDER LE CAP

#1 LIRE LES INFORMATIONS DE BASE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

La violence interpersonnelle est compliquée. Bien que nous entendions peut-être davantage parler de violences conjugales ou de violences sexistes et sexuelles en ce moment, de nombreux malentendus et de nombreuses idées fausses subsistent encore à propos de la violence interpersonnelle et de comment l'aborder. Lisez la *Section 2. Les informations de base que tout le monde devrait avoir*, et en particulier la *Section 2.2. Violence interpersonnelle : quelques informations de base que tout le monde devrait avoir* pour acquérir une image plus claire de ce qui se passe. La *Section 2.3. Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence*, présente également des bases importantes sur les interventions issues de l'expérience de Creative Interventions.

Partagez ces informations avec d'autres personnes qui peuvent être impliquées dans une situation de violence et qui peuvent avoir besoin de ressources pour les aider à savoir quoi faire.

#2 TOUT AU LONG DU PROCESSUS, UTILISEZ LES OUTILS DE CETTE SECTION COMME DES AIDE-MÉMOIRE LORSQUE VOUS VOUS PRÉPAREZ À PASSER À L'ACTION

Même si vous avez une bonne compréhension de vos objectifs généraux, chaque action entreprise peut donner lieu à des préoccupations particulières à tout moment du processus, en particulier en matière de sécurité. Ces outils peuvent être utilisés comme une référence rapide pour vous assurer que vous commencez une action avec une liste claire de choses à faire et à éviter ainsi que des plans de secours d'urgence bien définis.

#3 APRÈS UNE ACTION, FAITES UN BILAN POUR ÉVALUER CE QUI S'EST PASSÉ, CE QUE VOUS AVEZ APPRIS ET COMMENT VOUS POUVEZ VOUS AMÉLIORER

Les interventions se déroulent rarement exactement comme prévu. Elles contiennent souvent de nombreuses inconnues sur la façon dont les gens réagiront, comment les équipes se seront préparées et auront communiqué entre elles, ou encore sur les réactions émotionnelles de chacun·e lors du passage à l'action. Les outils pour jeter un regard rétrospectif et en tirer des leçons sont utiles pour s'assurer que des ajustements peuvent être faits.

#4 CÉLÉBREZ CHAQUE RÉUSSITE

Les interventions sont difficiles. Elles peuvent être douloureuses, lentes et frustrantes. Beaucoup d'interventions n'atteignent pas les objectifs prévus. Ça ne signifie pas qu'il n'y a rien à célébrer. Au contraire !

Le simple fait de convoquer une réunion peut être une première étape à saluer. Établir une liste d'objectifs peut être une occasion de se réjouir. Rester en sécurité pendant une journée ou une semaine, éviter la violence pendant un mois, toutes ces petites victoires sont autant de bonnes raisons de se féliciter.

Pour certaines personnes, célébrer est une chose facile et naturelle. Pour d'autres, ce sera plus inconfortable. Les critiques, le pessimisme ou le silence sont des réactions courantes lorsqu'une personne traverse une étape difficile.

Même si vous ne vous sentez pas à l'aise avec l'idée de célébration, essayez de le faire, même à petite échelle. Félicitez les autres pour les tâches accomplies. Félicitez-vous. Applaudissez. Chantez une chanson. Faites une petite danse. Ou dites simplement « bien joué! ».

Célébrer les petites victoires est un principe nécessaire pour garder le cap et aller de l'avant.

H.4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Garder le cap est une étape qui peut être vécue de différentes manières selon votre lien à la situation de violence. Toutefois, parmi les outils de cette Boîte à Outils, ceux de cette section ont l'application la plus générale.

Ces outils vous seront utiles pour élaborer les prochaines étapes, que vous soyez un·e survivant·e, la personne ayant causé le préjudice ou un·e participant·e au processus. Il n'y a pas de recommandation particulière pour ces outils. Ils peuvent être utilisés par n'importe qui pour n'importe quelle partie du processus d'intervention.

H.5. NOTES POUR FACILITER

FACILITA- TEUR·ICE

Les outils de *Garder le cap* sont très utiles aux facilitateur·ices pour maintenir le processus sur une voie positive.

En tant que facilitateur·ice, vous pouvez garder ces outils sous la main pour accompagner les participant·es à toutes les étapes de l'intervention. Ils peuvent maintenir le processus en bonne santé et servent aux individus comme aux groupes et à l'intervention dans son ensemble comme à une activité particulière.



#1

GARDEZ LES OBJECTIFS FINAUX À L'ESPRIT ET UTILISEZ LES OUTILS DE SUIVI POUR AVANCER

Si une intervention se déroule sur une longue période, il est facile de perdre le fil sur la finalité de vos actions. Ces outils vous aident à passer à l'étape suivante. Les avoir constamment en tête est un moyen efficace de garder le cap.

#2

CONSERVEZ CES OUTILS À PORTÉE DE MAIN À CHAQUE RÉUNION ET À CHAQUE ÉTAPE

Ces outils peuvent vous aider à préparer les prochaines étapes après une réunion, après une action ou simplement en cours de processus. Ils peuvent être utilisés de manière individuelle ou collective. Vous pouvez par exemple utiliser les questions clés lorsque vous animez une réunion. Ou vous pouvez rappeler à tout le monde que ces outils sont là comme une référence pour chacun·e.

#3

N'OUBLIEZ PAS DE CÉLÉBRER CHAQUE RÉUSSITE

Une intervention à la violence interpersonnelle est un travail difficile. Il est facile de se sentir confus·e, déçu·e et de douter de l'issue ou de l'efficacité du processus. Ces outils vous permettent de faire le point sur où vous en êtes et comment passer à l'étape suivante. Un aspect important du processus est de porter une attention particulière à toutes les victoires, aussi petites soient-elles, par exemple une chose que quelqu'un a réussie, ou une action qui a apporté de la joie. Célébrer les petits et les grands pas en cours de route est essentiel pour permettre au groupe de progresser vers des objectifs plus ambitieux.

Il est possible que dans une intervention, il n'y ait que des petites victoires. Chez Creative Interventions, nous célébrons chaque étape. Nous vous encourageons à faire de même.

H.6. HISTOIRES VÉCUES ET EXEMPLES

Écrivez ici votre propre histoire.

OUTILS

4.H GARDER LE CAP



Outil H1. Questions clés pour définir les prochaines étapes

Outil H2. Questions clés pour savoir si nous sommes prêt-es pour les prochaines étapes

Outil H3. Où en sommes-nous ? Questions clés pour clore une réunion

Outil H4. Questions clés pour une auto-évaluation individuelle

Outil H5. Questions clés pour une auto-évaluation collective

Outil H6. Questions clés pour faire le bilan d'une action

Outil H7. Questions clés pour clore une intervention

❓ OUTIL H1 : QUESTIONS CLÉS POUR DEFINIR LES PROCHAINES ÉTAPES

À la fin de chaque réunion, coup de fil, discussion par email ou toute autre forme de communication, assurez-vous d'être au clair sur les prochaines étapes. Celles-ci peuvent avoir été évoquées tout au long de l'échange. Résumez-les à la fin de chaque discussion pour vous assurer que : 1) vous les avez bien en tête ; 2) vous vous êtes mis·es d'accord sur les étapes ; et 3) vous avez un plan clair pour aborder chacune d'entre elles.

Pour organiser les étapes, vous pouvez utiliser cette liste de questions :

1. **Allez-vous vous revoir ou vous reparler ? Quand ? Où ?**
2. **Communiquerez-vous avant la prochaine réunion ?**
 - Qu'allez-vous communiquer ?
 - Comment allez-vous communiquer ?
 - Qui initiera la communication ?
 - Dans quel délai communiquerez-vous ?
3. **Quelles tâches auront dû être réalisées d'ici la prochaine étape ?**

CONSEIL : Si certaines tâches sont assignées à certaines personnes, écrivez leur nom ou leurs initiales à côté de l'étape.

Quoi (tâches/actions) ?	Par qui ?	Commentaires (délai, type de suivi, etc.)

❓ OUTIL H2 : QUESTIONS CLÉS POUR SAVOIR SI NOUS SOMMES PRÊT·ES POUR LES PROCHAINES ÉTAPES

Il est parfois utile de prendre un moment pour vous assurer que vous êtes prêt·es à passer à l'étape suivante de votre plan. Voici quelques questions que vous pouvez vous poser quand vous vous apprêtez à passer à l'étape suivante.

1. **La prochaine étape est-elle clairement définie ?**
 - Qu'est-ce que nous sommes sur le point de faire ?
 - Quelles étapes concrètes cela implique-t-il ?
 - Qui va faire quoi ?
2. **Sommes-nous clair·es sur les raisons pour lesquelles nous faisons cela ?**
 - Pourquoi décidons-nous cette prochaine étape ?
 - Qu'espérons-nous réaliser ?
 - Quel est l'objectif plus large auquel nous sommes lié·es ?
3. **Sommes-nous clair·es sur la manière dont nous voulons passer à l'étape suivante ?**
 - Comment passons-nous à l'étape suivante ?
 - Y a-t-il des choses à faire et à ne pas faire pour passer à l'étape suivante ?
4. **Savons-nous clairement qui est responsable de l'étape suivante ?**
 - Qui est responsable dans l'ensemble ?
 - Qui va l'initier ou la faire démarrer ?
 - Qui est impliqué et quels sont leurs rôles ?
 - Qui va servir de soutien si les autres personnes ne peuvent pas faire leur part ?
5. **Sommes-nous clair·es sur le moment où l'étape doit avoir lieu ?**
 - Quand est-ce que nous commençons l'étape suivante ?
 - L'étape suivante comporte-t-elle des phases ? Si oui, quand commencent-elles ?
 - Y a-t-il une date limite à laquelle nous voulons ou devons achever l'étape suivante ?
6. **Le suivi de l'étape suivante est-il clairement défini ?**
 - Quand cette prochaine étape est-elle terminée, que va-t-il se passer ? Qui en est responsable ?
7. **Lorsque l'étape suivante est achevée, que se passe-t-il ensuite ? Quelles sont la ou les prochaines étapes ?**
8. **Y a-t-il d'autres choses qui sont importantes ?**

❓ OUTIL H3 : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

QUESTIONS CLÉS POUR CLORE UNE RÉUNION

Voici quelques bonnes questions à se poser à la fin d'une réunion. Elles peuvent aider à améliorer vos réunions pour qu'elles soient productives, constructives et vous permettent d'atteindre vos objectifs.

1. Avons-nous atteint les objectifs de la réunion ?
2. Est-ce que les participant·es ont un bon sentiment général de la réunion ?
3. Y a-t-il eu des désaccords ou des conflits ? Si oui, à quels sujets ? (Par exemple, des perspectives différentes, des valeurs différentes, des styles de communication différents, des conflits de personnalités ?)
4. S'il y a eu des désaccords ou des conflits, avons-nous pu trouver un terrain d'entente pour aller de l'avant ?
5. Y a-t-il eu une personne qui prenait beaucoup trop d'espace ? Trop peu d'espace ? Que pouvons-nous faire à ce sujet ?
6. Avons-nous veillé à répondre aux besoins particuliers des survivant·es, de la personne causant un préjudice ou d'autres personnes ?
7. La réunion a-t-elle été bien facilitée ? Est-ce qu'elle s'est déroulée sans heurt ?
8. Est-ce que quelque chose a besoin d'être changé ? Si oui, que faut-il changer ? Quel est notre système ou notre plan pour changer ?
9. Quels ont été les résultats obtenus (même les plus petits) ? Avons-nous célébré ces réussites ?
10. Avons-nous défini clairement les prochaines étapes ? Quelles sont ces prochaines étapes ?

❓ OUTIL H4 : QUESTIONS CLÉS POUR UNE AUTO-ÉVALUATION INDIVIDUELLE

L'évaluation du processus est importante à chaque étape du chemin. Voici une liste de questions à se poser en tant qu'individus lorsque nous sommes en train de travailler sur une intervention.

1. **Comment ce processus fait-il écho à ce qui est important pour moi ?**
2. **Qu'est-ce que j'apporte à ce processus ?**
 - Des choses que j'apprécie ou dont je me soucie
 - Des choses ou des personnes que je connais
 - Des choses que j'ai à offrir – cela peut inclure du transport, de la cuisine, une bonne écoute, des lieux de rencontre, etc.
 - Autre ?
3. **Quels sont les aspects négatifs auxquels je dois faire attention ?**
 - Attitudes (par exemple la négativité, l'impatience, la tendance aux potins, la tendance à se battre ou rabaisser des gens, la tendance à rester silencieux·ses et ne pas dire ce que je pense)
 - Les manières de communiquer qui rabaisser ou découragent les personnes
 - Les manières d'être dans un groupe qui sont contre-productives
4. **Il s'agit de mettre fin à la violence. Est-ce que j'ai bien lu la Section 2 : Les informations de base que tout le monde devrait avoir ? Comment puis-je étudier cette section ou demander à quelqu'un·e de m'en parler ?**
5. **Ai-je connaissance des objectifs collectifs et du plan d'action ? Si ce n'est pas le cas, comment puis-je les demander ?**
6. **Il s'agit d'un processus collectif. Comment est-ce pour moi ?**
 - Qu'est-ce qui me fait du bien et me soutient ?
 - Qu'est-ce qui est difficile ?
 - Comment puis-je aider ?
 - Qu'est-ce que je fais qui peut gêner le processus ?
 - Comment puis-je améliorer les choses ?
7. **Comment ai-je contribué au processus de groupe ou à la réalisation des objectifs ?**
8. **Que puis-je faire d'autre pour contribuer ?**

9. Est-ce qu'il y a quelque chose qui me pose problème ou avec lequel je ne suis pas d'accord que j'ai besoin d'exprimer au le groupe (et que je n'ai pas fait jusqu'à maintenant) ? Est-ce qu'il y a des secrets ou des choses que les gens ne savent pas et que je dois partager ?

- De quoi s'agit-il ?
- Y a-t-il une difficulté à les partager ? Pourquoi ?
- Est-ce que cela a besoin d'être partagé ? Si oui, comment puis-je le faire de la meilleure façon possible ?
- À qui puis-je m'adresser pour obtenir du soutien ?

10. Y a-t-il d'autres choses qui sont importantes ?

❓ OUTIL H5 : QUESTIONS CLÉS POUR UNE AUTO-ÉVALUATION COLLECTIVE

Voici des questions générales à poser durant le processus pour vérifier que les choses se passent bien.

1. **Avons-nous des objectifs clairs et des buts minimaux à atteindre ? Quels sont-ils ?**
2. **Sommes-nous guidé-es par des valeurs claires ? Quelles sont-elles ?**
3. **Est-ce que nous sommes tou·tes sur la même longueur d'onde ? Sinon, qui l'est ? Qui ne l'est pas ? Que peut-on faire pour être tou·tes sur la même longueur d'onde ?**
4. **Traversons-nous les désaccords et les conflits d'une bonne manière ?**
5. **Recevons-nous tou·tes assez de soutien ?**
6. **Offrons-nous assez de soutien ?**
7. **Restons-nous en contact avec les survivant-es et les soutenons-nous ?**
8. **Restons-nous en contact avec la personne ayant causé du tort et la soutenons-nous ?**
9. **Prenons-nous soin des personnes vulnérables ou demandant des soins particuliers ? (par exemple des enfants, etc.)**
10. **Faisons-nous régulièrement un suivi des risques et une planification de sécurité ?**
11. **Avons-nous un plan d'action clair avec les bonnes personnes responsables de chaque élément, tâche spécifique ou attente, et des délais raisonnables ?**
12. **Sommes-nous assez flexibles pour prendre en compte de nouvelles opportunités ou des embûches non prévues ?**
13. **Faut-il changer des choses ? Quelles sont-elles ?**
14. **Avons-nous un bon système ou un plan pour changer ? Sinon, quels changements sont nécessaires ?**
15. **Quelles sont les prochaines étapes ?**

❓ OUTIL H6 : QUESTIONS CLÉS POUR FAIRE LE BILAN D'UNE ACTION

Une intervention va impliquer des actions dans la durée. Il est utile de faire une analyse après l'action pour déterminer comment elle s'est passée, ce que vous pouvez en apprendre et ce que vous devez faire dans le futur.

Ces questions vous guident au travers d'interrogations utiles concernant l'action.

1. L'action était-elle bien planifiée ?

- a. Assez spécifique ?
- b. Impliquait-elle les bonnes personnes ?
- c. Impliquait-elle le bon nombre de personnes ? Trop ? Pas assez ?
- d. Les personnes travaillaient-elles bien ensemble ?
 - Si oui, pour quelles raisons ?
 - Sinon, pourquoi ?
 - Qu'est-ce qui peut être amélioré ?
- e. L'action était-elle adaptée aux objectifs ?

2. Est-ce que les risques possibles et la planification de sécurité ont été pris-es en considération ?

3. L'action s'est-elle déroulée comme prévu ? Si non :

- a. Pourquoi pas ? Une amélioration est-elle possible si l'action est répétée ? Ou dans l'avenir ?
- b. Avons-nous été capables de faire des changements pour corriger ça ?

4. L'action a-t-elle eu l'effet voulu ?

- a. Oui, non, peut-être ?
- b. Comment le savons-nous ?
- c. Devons-nous obtenir plus d'informations ? Lesquelles ?

5. Qu'avons-nous appris ?

- a. En positif ?
- b. En négatif ?

6. Quelque chose doit-il changer ? Si oui, avons-nous un bon système ou un plan pour changer ?

7. L'action a-t-elle changé quelque chose de significatif pour les autres parties de l'intervention ? Quoi ?

8. Quels retours devons-nous faire aux autres ? À qui ?

9. Quelles sont les prochaines étapes ?

? OUTIL H7 : QUESTIONS CLÉS POUR CLORE UNE INTERVENTION

Toutes les interventions ont une fin. Ce peut être parce que tout s'est bien passé et les objectifs ont été atteints. Ou ce peut être parce que vous devez mettre un terme à l'intervention même si les objectifs n'ont pas été atteints.

Voici des questions que vous pouvez vous poser concernant l'ensemble de l'intervention.

- 1. Comment l'intervention s'est-elle passée globalement ?**
- 2. Comment le groupe a-t-il collaboré ?**
- 3. Les objectifs généraux ont-ils été atteints ? Sinon lesquels l'ont été ?**
- 4. Les objectifs des personnes impliquées ont-ils été atteints ? Sinon lesquels l'ont été ?**
- 5. Est-ce que l'intervention a respecté les valeurs de l'équipe et les objectifs minimums ? Lesquelles ont été particulièrement significatives ? Lesquelles ne l'ont pas été ?**
- 6. Est-ce que l'équipe a bien travaillé collectivement ?**
 - a. A-t-elle eu suffisamment de soutien ?
 - b. Comment s'est passée la communication ?
 - c. Comment s'est passée la prise de décision ?
 - d. Est-ce que le groupe est resté soudé assez longtemps pour atteindre ses objectifs ?
- 7. Quels changements sont survenus dans le groupe ou la communauté ? Qu'est-ce qui est positif ? Qu'est-ce qui n'a pas changé ? Qu'est-ce qui est négatif ?**
 - a. Quel est le niveau de confiance ?
 - b. Comment l'esprit de communauté a-t-il été affecté ?
 - c. Comment la sécurité de la communauté a-t-elle été affectée ? A-t-elle augmenté ? Diminué ?
 - d. Est-ce que nous serions capables de refaire l'intervention si c'était nécessaire ?

- e. Pouvons-nous partager ces leçons avec les autres ?
- f. Quoi d'autre ?

8. Quels changements sont survenus chez les survivant·es/victimes ? Lesquels sont positifs ? Lesquels sont négatifs ? Qu'est-ce qui n'a pas changé ?

- a. Quel est le niveau de confiance envers les autres ?
- b. Comment leur sentiment de sécurité a-t-il été affecté ?
- c. Comment leur santé (physique, émotionnelle, spirituelle, etc.) a-t-elle été affectée ?
- d. Est-ce qu'ils se sentent réparé·es ?
- e. Est-ce qu'ils se sentent soutenu·es et intégré·es dans la communauté ?
- f. Pouvons-nous partager ces leçons avec les autres ?
- g. Quoi d'autre ?

9. Quels changements sont survenus chez la personne ayant causé le préjudice ? Lesquels sont positifs ? Lesquels sont négatifs ? Qu'est-ce qui n'a pas changé ?

- a. Quel est le niveau de confiance envers les autres ? Quel est le niveau de confiance des autres envers cette personne ?
- b. Comment son sentiment de sécurité a-t-il été affecté ? Comment cette personne affecte-t-elle maintenant la sécurité des autres ?
- c. Comment sa santé (physique, psychologique, spirituelle, etc.) a-t-elle été affectée ? Comment la santé des personnes touchées par les violences a-t-elle été affectée ?
- d. Comment cette personne comprend-elle maintenant les violences qu'elle a commises et l'impact de ces violences sur les autres ou sur elle-même ?
- e. Comment ses attitudes blessantes ont-elles été modifiées ?
- f. Comment ses comportements blessants ont-ils été modifiés ?
- g. Est-ce que cette personne a été soutenue pour effectuer ces changements – pour éprouver un sentiment de communauté ?

- h. Pouvons-nous partager ces leçons avec les autres ?
- i. Quoi d'autre ?

10. Quels changements sont survenus chez d'autres personnes (en faire la liste) ? Lesquels sont positifs ? Lesquels sont négatifs ? Qu'est-ce qui n'a pas changé ?

- a. Quel est leur niveau de confiance envers les autres ?
- b. Comment leur sentiment de sécurité a-t-il été affecté ?
- c. Comment leur santé (physique, émotionnelle, spirituelle, etc.) a-t-elle été affectée ?
- d. Est-ce qu'ils se sentent réparé·es ?
- e. Est-ce qu'ils se sentent soutenu·es et intégré·es dans la communauté ?
- f. Pouvons-nous partager ces leçons avec les autres ?
- g. Quoi d'autre ?

11. Considérez-vous cette intervention comme un succès ?

- a. Quels sont les succès ?
- b. Quels sont les échecs ?
- c. Est-ce que c'est un succès dans l'ensemble ?

12. Félicitations ! Pouvez-vous transmettre votre histoire (succès et limitations) à d'autres ? Pensez à envoyer votre histoire au Projet d'histoires et d'organisation (www.stopviolenceeveryday.org).

NOTES

5 AUTRES RESSOURCES

5.1. Lexique des mots clés et définitions

5.2. Histoires vécues et exemples de la Boîte à outils

5.3. Politique anti-oppression (anti-discrimination/anti-harcèlement) de Creative Interventions

5.4. Atelier sur les réponses apportées par l'approche communautaire aux violences interpersonnelles

5.5. Prendre des risques : mise en œuvre de stratégies de responsabilisation communautaire, par CARA

5.6. Distinguer la maltraitance de la violence, par Connie Burk

5.7. Portrait d'une pratique par Philly Stands Up : Anatomie de la responsabilisation, par Esteban Lance Kelly et Jenna Peters-Golden

5.8. Faire face à une agression sexuelle : la justice transformatrice sur le terrain à Philadelphie

5.9. Non traduit (explication p. 15 du chapitre 1. Introduction)

5.10. Comment trouver un-e thérapeute efficace

5.11. Liste de ressources



5.1. LEXIQUE DES MOTS CLÉS ET DÉFINITIONS

Mots que nous utilisons et leur sens pour Creative Interventions

Âgisme : ensemble des attitudes, actions ou structures qui dénigrent ou minimisent les qualités d'une personne en raison de sa jeunesse – réelle ou apparente – ou de son manque d'expérience supposé.

Agresseur ou auteur : voir Personne ayant causé du tort.

Allié·e : voir Allié·e de la communauté.

Allié·e de la communauté : une personne qui est de la même communauté que celle à qui un tort a été causé et qui peut s'impliquer comme acteur·ice actif·ve d'une intervention. Il s'agit d'une personne qui amène de l'énergie, des compétences ou d'autres ressources pour aider à l'avènement d'une situation de changement bénéfique.

Approche communautaire : une approche qui s'appuie sur les ressources de la communauté. Cette manière de procéder peut aussi désigner le fait de promouvoir le partage de la connaissance, l'acquisition de compétences, de valeur ou de ressources au sein d'une communauté, souvent non dominante ou défavorisée.

Approche émancipatrice : une approche qui a pour but de prendre en compte les violences, la manière dont elles se manifestent et se perpétuent, afin de lutter contre elles en ne recourant pas aux institutions étatiques en premier lieu, mais en se basant sur la capacité d'action des communautés. Cette approche fait du groupe un élément central pour mettre un terme aux phénomènes de violence.

Auteur ou coupable : voir Personne ayant causé du tort.

Autodétermination : concept qui décrit la capacité d'une communauté de choisir des pratiques et des solutions qui lui semblent les plus adaptées pour gérer son fonctionnement et ses dysfonctionnements, sans être contrôlées ou restreintes par des forces extérieures. C'est un terme qui peut aussi être utilisé pour décrire un droit individuel à faire ses propres choix face à d'autres personnes.

Bisexualité : c'est le fait d'avoir des relations sexuelles avec des personnes des deux sexes ou de deux genres, mais pas nécessairement de manière égale ou simultanée.

Bispiritualité : est la traduction du terme anishinaabemowin niizh manidoowag, qui se réfère aux personnes s'identifiant comme ayant un esprit masculin et un esprit féminin. L'activiste Albert McLeod développe le terme anglais en 1990 pour désigner la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre et allosexuelle (LGBTQ) autochtone. Le terme « bispirituel » est utilisé par certaines personnes autochtones pour décrire leur identité sexuelle, spirituelle et de genre.

Collectif : une approche collective est basée sur le développement de collaborations, le partage et le développement de la capacité d'action des membres d'une communauté donnée, ainsi que sur des principes de distribution équitable des ressources et la mise en œuvre de processus

décisionnels égalitaires.

Communauté : désigne un regroupement de personnes qui sont liées par une expérience commune qui peut inclure une origine géographique commune, des intérêts ou des valeurs identiques, des identités communes, etc. Le fait de parler de communauté ou de membre d'une communauté ne veut pas dire que les personnes qui en sont membres sont toutes homogènes et/ou d'accord entre elles. D'ailleurs, les auteur·ices soulignent que les communautés n'ont pas que des dynamiques positives, mais qu'elles visent surtout à désigner un état de fait relationnel qui se constitue autour de certaines caractéristiques.

Complexe carcéral industriel : un terme qui considère les prisons et les centres de détention comme faisant partie d'un vaste système qui lie l'État ou le gouvernement avec les industries qui construisent les prisons, celles qui bénéficient du travail des prisonniers, et celles qui sont chargées de déterminer qui est un criminel et qui ne l'est pas. Ce système dicte aussi la façon dont le public pense au « crime » afin de lui faire oublier que les personnes désignées comme criminelles sont en fait le produit d'un système capitaliste plus large qui se nourrit de la pauvreté, de l'oppression et de l'exploitation de certaines personnes aux dépens d'autres – souvent sur la base de la race, de la classe, du sexe, de la sexualité, de l'ethnicité, de la religion, de l'origine nationale et d'autres formes de discrimination. Il est important de souligner que dans certains États du monde, les prisons sont des entreprises privées gérées comme n'importe quelle industrie capitaliste.

Complicité, connivence, être de connivence avec : le fait d'agir pour le compte des personnes qui créent les torts considérés, par exemple en soutenant leur violence, en la laissant perdurer, en la minimisant, en l'excusant ou encore en rejetant la faute sur un·e survivant·e/victime.

Criminalisation : processus par lequel certaines actions (qui sont le plus souvent associées directement aux personnes appartenant à des communautés opprimées) deviennent illicites.

Culture : un système de valeurs ou de pratiques communes apprises et partagées par les membres d'un groupe.

Domination masculine : désigne un système de privilèges et de pouvoirs aux mains des hommes. Dans un tel système, les normes sont avant tout conçues pour ces personnes et les avantagent. C'est un système qui se maintient en place grâce à l'exploitation et la répression des personnes qui ne sont pas des pairs masculins.

Engagement : le fait d'entrer en relation avec autrui de manière consciente et volontaire tout en reconnaissant l'importance du lien et en témoignant de l'égard à l'autre.

Équipe : groupe de personnes impliquées dans la réduction ou la prévention de la violence. Leur rôle peut inclure le fait d'aider à garantir une forme de sécurité et de réparation, de s'occuper de la facilitation, de fournir des ressources, etc.

État : société politique située historiquement résultant de la fixation, sur un territoire délimité par

des frontières, d'un groupe humain présentant des caractères plus ou moins marqués d'homogénéité culturelle et régie par un pouvoir institutionnalisé.

Gay : terme utilisé principalement pour décrire des personnes identifiées comme masculines et qui ont une attirance pour d'autres personnes identifiées elles aussi comme masculines. Le terme peut aussi être utilisé comme forme de terme générique pour désigner toute forme d'identité queer.

Genre : expression socialement construite de comportement, rôles, attitudes ou expressions attachées à l'un ou l'autre sexe. N'est pas identique au sexe ou à la sexualité.

Hétéronormativité et hétérosexisme : c'est un système qui part du principe que l'hétérosexualité est la norme dominante et qui marginalise en conséquence les comportements et attirances qui ne s'inscrivent pas dans ce cadre. Ce sont aussi toutes les attitudes qui soutiennent que l'homosexualité serait anormale.

Holistique : désigne une approche qui cherche à tenir compte de toutes les composantes d'un système et leurs interrelations. Appliqué au cas de la violence, désigne le fait de considérer, dans les solutions proposées, autant les besoins des survivant·es, des allié·es et de la communauté, que des personnes qui ont causé des torts, et ce dans le but de faire émerger des pistes pour favoriser un changement bénéfique pour tou·tes.

Homophobie : la crainte, la peur irrationnelle ou l'intolérance envers les personnes qui sont homosexuelles ou ont des sentiments homosexuels. Elle est souvent due à une peur d'éprouver ces sentiments que l'on projette sur les autres.

Iel, ielle : pronoms neutres en termes d'expression de genre.

Intervention : les actions entreprises pour répondre et prendre en charge les situations de violence et d'agression, mais aussi pour les réduire, y mettre un terme et prévenir leur répétition.

Justice restauratrice ou restaurative : c'est un modèle qui a pour objectif de restaurer l'état antérieur à l'existence d'un tort en engageant les membres d'une communauté, leurs valeurs communes et leurs principes de responsabilisation pour rétablir un équilibre.

Justice transformatrice : concept utilisé pour décrire une approche et un processus de justice qui souhaite répondre aux torts en développant des solutions qui tiennent compte des conditions sociales et collectives de production de ces violences. Dans une telle philosophie, le but de l'intervention n'est pas de rétablir la situation antérieure à l'existence d'un préjudice, mais de l'intégrer et le transformer pour que les personnes impliquées puissent ne plus le reproduire et comprendre ses mécanismes afin de limiter ses effets sociaux et politiques. Mot parfois utilisé comme synonyme de responsabilisation communautaire.

Lesbiennes : désigne des personnes identifiées comme femmes qui sont attirées par des personnes de la même identité.

Libération, émancipation : le fait d'être libéré de l'oppression ou d'une forme de contrôle afin de pouvoir développer sa propre capacité d'agir.

Nativisme : politique ou pratique qui vise à favoriser les populations qui ont vécu pendant longtemps ou sur plusieurs générations sur le même lieu, au détriment des personnes migrantes.

Oppression : prise de pouvoir par une personne sur une autre¹.

Organique : une approche qui construit des solutions et travaille à partir des éléments et des ressources qu'on trouve déjà au sein d'une communauté.

Outer : Anglicisme (de « coming out », sortir du placard) qui désigne le procédé par lequel est rendue publique l'orientation sexuelle ou de genre qu'une personne aimerait garder secrète ou personnelle. On peut utiliser cette expression également dans le contexte de révélations liées à son état de santé, son origine, son statut migratoire, son âge, etc.

Patriarcat : Un système au sein duquel les personnes identifiées comme des hommes exercent une forme de pouvoir, d'autorité et d'oppression à l'encontre des personnes identifiées comme femmes. Le patriarcat justifie la domination masculine en raison de prétendues différences naturelles qui existeraient entre les hommes et les femmes.

Personne ayant causé du tort ou le préjudice : c'est l'auteur·ice originel·le d'une atteinte dans une situation de violence interpersonnelle. D'autres personnes sont souvent aussi impliquées, mais de manière moins directe, en encourageant ou en tolérant les violences ou en décourageant les efforts pour y mettre un terme ou les prévenir.

Personne racisée ou racialisée : personne qui a des origines africaines, asiatiques, issues des îles pacifiques, latinos, arabes, indigènes ou toute personne issue d'une culture ou d'une communauté qui s'identifie comme en résistance face à la suprématie blanche.

Queer : personne qui exprime des comportements de genre ou des traits qui ne sont pas associés avec les attitudes ou rôles usuellement attachés au genre qui lui serait attribué selon les normes sociales dominantes. C'est aussi un terme générique pour décrire les orientations sexuelles et les identités de genre qui rejettent l'hétéronormativité.

Racisme : un système qui utilise le concept de race comme pierre angulaire pour maintenir et justifier des inégalités entre groupes humains.

Réduction des risques : un ensemble de pratiques et de stratégies qui visent à diminuer les conséquences négatives de la prise de substance et qui vont à la rencontre des consommateur·ices de drogues là où iels sont pour aborder les conditions d'usages des drogues en même temps que leur consommation et en les incitant à choisir la voie qui leur convient le mieux. Depuis peu, les principes de la réduction des risques ont été appliqués à de nombreuses autres situations, dont les violences interpersonnelles, pour encourager les personnes impliquées dans ces situations à réduire autant que possible les facteurs de violence tout en reconnaissant qu'une séparation totale n'est pas possible ou pas souhaitable.

Régénérateur·ice : désigne quelque chose qui crée des solutions et étend les retombées positives d'une mesure à un nombre croissant de personnes et de communautés.

¹En sociologie, l'oppression est plutôt le mauvais traitement ou la discrimination systématique d'un groupe social.

Résilient ou soutenable : adjectif utilisé pour décrire la possibilité de maintenir à long terme des effets ou des solutions sans épuiser les personnes qui soutiennent le processus.

Responsabilisation : désigne une forme de responsabilisation ou de prise de responsabilité, dans le sens où les personnes engagées dans une situation de violence reconnaissent leur rôle dans cette situation. Cela implique qu'elles prennent acte des manières de ne pas reconduire ces violences, s'excusent le cas échéant, mais aussi qu'elles s'assurent que les aménagements nécessaires pour ne pas la reproduire et y mettre un terme soient mis en œuvre. L'objectif de la responsabilisation est de favoriser l'émergence d'alternatives de vie qui laissent place à des attitudes saines sur le plan individuel et collectif.

Responsabilisation communautaire : un processus au sein duquel les membres de la communauté considérée (par exemple la famille, le quartier, les collègues ou autre) travaillent ensemble à la transformation des torts afin de favoriser des relations positives. Ce concept peut aussi décrire un processus dans lequel les membres de la communauté prennent acte de leur responsabilité dans les actions violentes commises ou les effets de celles-ci sur son fonctionnement, même lorsque la violence se manifeste avant tout entre individus.

Suprémie blanche : système de pouvoir qui privilégie les personnes d'origine européenne ainsi que leurs actions, idées et croyances, et qui est maintenu par l'exploitation et la répression des personnes de couleur. Ce concept est proche de celui de racisme, mais il souligne que ce système maintient les privilèges et le pouvoir des Blancs. Idéologie fondée sur un système de croyances sous-entendant la suprématie des valeurs culturelles et des normes des peuples d'origine européenne par rapport aux autres groupes humains.

Survivant·e : la personne lésée par un tort ou des violences. Le mot est utilisé comme une manière positive de se référer à la personne qui a été blessée. En ce sens, ce mot est parfois synonyme de victime, mais il cherche à mettre l'accent sur la capacité d'agir de la personne considérée.

Système de justice pénale : c'est le système de justice contrôlé par l'État et chargé de faire respecter le droit. Le terme est utilisé pour souligner que le système judiciaire actuel dominant a surtout pour effet de délimiter les frontières de la criminalité et marginalise certaines populations ou les défavorise. En d'autres termes, c'est le système selon lequel on juge si une personne est coupable ou non au sens du droit répressif et qui fixe et définit les peines encourues.

Système légal répressif : c'est un autre nom pour parler du système de justice pénale. Le but de son utilisation est d'insister sur l'écart entre le droit existant et la recherche d'un droit qui permette de créer un sentiment de justice pour tou·tes. Ce terme peut aussi s'appliquer à des procédures civiles ou administratives (par exemple les divorces, les enjeux de garde des enfants, etc.), et non pas uniquement pour parler du droit pénal.

Témoin : une personne qui assiste à une violence, mais qui ne survit pas nécessairement à l'acte. En effet, le fait d'assister directement à une scène de violence peut avoir des conséquences néfastes sur l'espérance de vie et augmente le risque d'être soi-même visé par la violence.

Tierce personne : il s'agit d'une personne qui n'est pas directement impliquée dans le tort considéré, mais qui peut avoir assisté à cette situation (cf. témoin) et/ou qui peut être amenée à intervenir ou à prévenir un danger. Dans le cadre de cette brochure, les auteur·ices préfèrent user de la notion d'allié·es que de tierces personnes, car le terme de tierces donne l'impression que ces personnes sont présentes par hasard. Or, pour penser des interventions créatrices, c'est le tissu relationnel qui entoure une personne qui est privilégié à l'intervention de tierces personnes inconnues, qui ne peuvent souvent intervenir que de manière ponctuelle. La notion d'allié·es insiste sur l'existence de relation préexistante (cf. allié·e).

Tort ou préjudice : ce mot désigne toute forme de blessure faite à une personne, un groupe ou une communauté. Ces atteintes peuvent être de différents types : physiques, financières, psychologiques, sexuelles, spirituelles, environnementales, etc.

Transgenre : terme désignant les personnes qui rejettent le genre qui leur a été assigné par la société ou qui choisissent une identité de genre unique, les personnes qui préfèrent exprimer des identités de genre ambiguës ou qui n'ont pas d'identité de genre du tout.

Transphobie : terme qui désigne la peur ou la haine, toutes deux irrationnelles, des personnes transgenres.

Validisme/capacitisme : ensemble des attitudes, actions ou préjugés qui minimisent ou ont pour effet de dénigrer une personne en raison d'un handicap visible ou supposé, d'un trouble mental ou d'un retard de développement. En d'autres termes, le validisme ou capacitisme est une discrimination basée sur le handicap. On peut ajouter selon certaines associations que le validisme/capacitisme désigne un système d'oppression qui considère que les personnes valides sont supérieures aux personnes handicapées. Le handicap est alors perçu comme quelque chose d'« anormal » et de honteux. L'idéal à atteindre est la validité.

Victime : terme qui peut être utilisé lorsqu'une personne ne survit pas à l'atteinte infligée ou dans un sens générique pour désigner une personne qui subit un tort. Certaines personnes blessées préfèrent le terme victime à celui de survivant·es.

Violence : l'utilisation de la force physique ou d'avantages économiques, structurels, sexuels, émotionnels ou psychologiques pour contraindre, abuser, violer ou blesser autrui.

Violences conjugales ou violences intrafamiliales : désigne des formes particulières de violences qui s'exercent dans les relations intimes entre une ou plusieurs personnes. Initialement, ce terme visait de manière spécifique les violences sexuelles commises sur des enfants, des personnes âgées ou des personnes handicapées dans le cadre de leur cellule familiale. Ce terme peut aussi s'appliquer aux violences commises au sein de relations amoureuses.

Violences d'état ou étatiques : violences perpétrées par des acteur·ices étatiques ou au nom de l'État. Cela peut inclure les violences policières, les violences militaires, les punitions et contrôles utilisés dans les écoles, etc.

Violences faites aux femmes : expression désignant une gamme d'actes infligés à des personnes qui s'identifient comme femmes sur la base de leur identité de genre. Ces formes de

violence incluent la violence conjugale, les agressions sexuelles, le harcèlement et la traite des êtres humains spécifique aux femmes et aux filles.

Violences interpersonnelles : violences et blessures qui se matérialisent entre des personnes qui ne partagent pas une intimité sexuelle ou affective. Par exemple : entre collègues, membres d'une même communauté, d'une institution, etc. Le terme permet de distinguer entre ces types de violences et celles qui s'exercent spécifiquement dans la sphère intime et qui font appel à des dynamiques psychosociales et des vulnérabilités particulières.

Violences sexistes : un terme qui peut se recouper avec celui de violences sexistes et sexuelles. Les violences sexistes désignent la violence exercée sur des individus ou des groupes en raison de leur identité de genre et perpétuée dans le but de renforcer ces identités de genre ou de sanctionner des comportements jugés comme déviant de ces identités.

Violences sexistes et sexuelles : les violences sexistes et sexuelles se réfèrent à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elles prennent racine dans l'inégalité entre les sexes et les rapports de pouvoirs et de domination (par exemple les stérilisations forcées, les viols, etc.).

5.2. HISTOIRES VÉCUES ET EXEMPLES

Les exemples et histoires vécues de cette section sont tirées de la *Section 4. Outils à combiner*.

Nous les avons rassemblées ici pour que vous puissiez les utiliser pour réfléchir à votre situation de violence interpersonnelle et d'intervention face à des violences.

Ce sont des textes courts qui résument des interventions qui ont souvent été longues et complexes. Mais ils exposent des situations variées et différents types de stratégies utilisées pour faire face à la violence interpersonnelle, la réduire, y mettre fin et la prévenir. Ils illustrent aussi certains des outils présentés dans la *Section 4. Outils à combiner*.

Histoire A : J'entends des cris dans mon immeuble. Que se passe-t-il ?

Je vis dans un petit immeuble dans une ville du Sud, près de la frontière avec le Mexique. Il y a plusieurs immigrés de différents pays qui vivent dans l'immeuble. Certains restent entre eux, tandis que d'autres ont noué des liens d'amitié avec des résidents. Il n'y a pas beaucoup de bagarres et de violence ici. Mais s'il y en a, au moins quelqu'un les entendra – le voisin d'à côté ou les personnes qui se trouvent directement à l'étage supérieur ou inférieur.

Je traînais avec certains de mes voisins. Nous ne nous connaissons pas très bien, mais nous aimons nous retrouver de temps en temps. Parfois, nos conversations tournent autour de ragots sur les autres habitants de l'immeuble. Une fois, l'un d'eux a parlé des voisins qui vivent juste à côté de chez eux, un couple qui s'est disputé. Le couple a une fille de 5 ans. Le mari vit dans l'immeuble depuis quelques années – un homme apparemment sympathique et réservé. Il a épousé une femme qui a emménagé il y a environ 6 ans. Sa femme parle surtout espagnol. Elle est amicale, mais la communication est généralement assez limitée si vous ne parlez pas espagnol, ce qui est le cas de la plupart d'entre nous. Je les appellerai « Marcos » et « Maria », même si ce ne sont pas leurs vrais noms. Mon voisin a continué l'histoire en disant qu'il les avait entendus se disputer et que le mari criait à sa femme, Maria, « Vas-y, appelle la police. Tu n'es même pas foutue de parler anglais. ».

Moi-même, je n'avais jamais entendu de cri. Mais quand j'ai entendu l'histoire, je me suis demandé pourquoi Marcos avait mentionné la police. J'ai immédiatement pensé qu'il avait peut-être frappé Maria et qu'elle avait peut-être menacé d'appeler la police, mais je n'en étais pas sûre. Lorsque j'ai appris qu'il avait parlé de son anglais, j'ai été encore plus inquiète. Pourquoi l'insulte-t-il à propos de son anglais? Est-il en train de lui dire qu'elle ne peut pas demander de l'aide même si elle le voulait? Pourquoi lui dit-il que la police ne fera rien? Pourquoi crie-t-il ainsi sur la mère de sa fille qui a probablement entendu tout ce qu'il a dit? Tous ces comportements sont maltraitants et sont le signe de maltraitance plus grave. Je sais également que ce type de violence ne se produit généralement pas qu'une seule fois. Il est probable qu'elle se répète et qu'elle s'aggrave. Je me suis dit que cette histoire ne s'arrêterait pas là.

Nous nous sommes demandé ce qui se passait, mais nous n'avons rien planifié.

Plus tard, j'ai discuté avec des personnes qui vivaient à l'étage au-dessus d'eux. Je les appellerai Tom et Grace, même si ce ne sont pas leurs vrais noms. Ils entendaient vraiment des cris, qui venaient surtout de Marcos. La voix de Maria était beaucoup plus calme et elle semblait pleurer. Ils ont cru entendre des objets jetés et se sont inquiétés. Ils entendaient la fille pleurer pendant ces moments-là. Je leur ai raconté ce que j'avais entendu de la part des autres voisins. Comme ils semblaient eux aussi très inquiets, nous avons essayé de comprendre ce que nous savions et ce que nous avons entendu.

Voir l'Outil A.1. *Faire le point : Questions rapides* pour savoir comment utiliser cet outil dans le cadre de cette histoire.

Histoire B. Confronter la personne qui m'a violée

Une jeune femme immigrée est venue chercher de l'aide auprès d'une organisation pour les droits des immigré·es. Elle était allée à une soirée avec son ancien employeur, propriétaire d'un bar. Ce soir-là, il a essayé de la violer. Elle a pu se débattre et s'échapper. Il n'en reste pas moins que cette expérience a été clairement traumatisante. Révoltée par l'acte de cet homme, elle a décidé qu'elle voulait le confronter. Elle a parlé à l'avocate de son projet d'entrer dans le bar et de le confronter directement, convaincue que sa colère et son indignation ne pourraient qu'être apaisées par ce geste téméraire.

L'avocate, émue par le courage de cette femme, répondit en lui offrant d'aller avec elle dans le bar, proposition remise en cause par ses collègues. Cette proposition allait au-delà des pratiques habituelles de cette organisation et bien au-delà de ce que la plupart des organisations « anti-violence » recommandent. Souhaitant approfondir le travail sur la demande de cette femme, l'organisation a considéré qu'il pourrait s'agir d'une bonne occasion pour tenter une intervention communautaire. Les autres options ne semblaient pas pouvoir s'appliquer. Elle était déjà allée à la police qui lui avait dit qu'une plainte ne pourrait pas aboutir. Elle n'avait pas d'argent et ne parlait pas anglais. À qui pourrait-elle s'adresser pour une « thérapie », si ce n'est à cette organisation ? De plus, il semblait qu'elle était en recherche de son propre chemin de guérison qui, pour elle, signifiait de faire face à son agresseur.

L'avocate décide finalement de ne pas l'accompagner pour confronter l'homme. Elle décide plutôt de se positionner comme soutien ou facilitatrice pour voir si elle peut fournir à cette femme un cadre pour mener à bien son plan d'action. L'autodétermination est devenue la valeur directrice des travailleurs et travailleuses de l'organisation. La sécurité était également au cœur de leur réflexion. Comment pouvaient-ils prioriser la sécurité sans déposséder cette femme de son autodétermination ?

L'équipe a discuté de ce à quoi ressemblerait une intervention communautaire facilitée dans cette situation. Comment l'avocate pourrait-elle poser des questions exploratoires sans essayer de convaincre cette femme de ne pas y aller ou de l'effrayer ? L'intervenante a rencontré à nouveau cette jeune femme. Cette fois, elle l'a aidée à explorer les objectifs qu'elle s'était fixés en affrontant cet homme. Ses objectifs pourraient-ils être atteints d'une autre manière ? A-t-elle pensé à la sécurité ? Il est apparu clairement que l'objectif de cette femme était la confrontation directe, même après toutes les questions posées. Mais elle était également disposée à discuter de plans de sécurité et à jouer son rôle dans une répétition de cette action. Elle appréciait le soutien qui lui était apporté pour y parvenir.

L'intervenante a fait des jeux de rôle sur la base de sa connaissance de la dynamique de l'agression sexuelle. Elle a présenté les dangers possibles ainsi que les réactions de rejet de la faute sur la victime, de déni, de menaces et de violence. Elle a aidé la femme à déterminer qui, parmi ses amis et sa famille, pourrait être disposé à l'aider. Le jeu de rôle a fait apparaître de nombreuses situations que cette femme n'avait pas envisagées. Elle a reconnu qu'il était trop dangereux d'entrer dans le bar seule ou avec d'autres. Elle n'avait pas pensé à la possibilité qu'il nie les faits ou qu'il les

manipule en disant que c'était de sa faute ou dans son imagination. Après avoir participé au jeu de rôle, elle s'est rendu compte que toutes ces réactions étaient possibles et a apprécié l'occasion qui lui avait été donnée de passer par ce processus. Elle a pris cela comme une information utile qui l'a aidée à clarifier un plan plus sûr qui répondait toujours à ses objectifs.

Comme l'avocate souhaitait également aider cette femme à découvrir ses autres alliés, elle lui a posé des questions à ce sujet. Bien que l'avocate ait d'abord été convaincue de marcher à ses côtés, elle y a réfléchi davantage. C'était dangereux. Elle ne « connaissait » pas cet homme, ni ses réactions possibles, ni comment sa présence pouvait rendre la situation plus dangereuse. Il était plus logique d'aider cette femme à centrer cette « intervention » au sein de sa propre communauté. Ils sont ses soutiens de première ligne. Ils la connaissent, ainsi que la situation dans laquelle elle travaille. L'avocate était prête à les aider à réfléchir à leurs rôles possibles et à leur sécurité, ainsi qu'à la sienne.

Lorsque ce plan a été discuté pour la première fois, cette femme n'a pu identifier personne au sein de sa communauté pour l'aider. Mais la question a semblé faire son effet. Lorsqu'elle a décidé d'aller confronter l'homme, elle avait parlé à une amie qui avait accepté de rester près de son téléphone en cas de danger.

Après avoir réfléchi au plan de sécurité et s'être livrée à un jeu de rôle, elle a appelé son ancien employeur pour qu'il la rejoigne dans un restaurant. Il a accepté. Lorsqu'elle s'est préparée pour la réunion, elle a parlé au serveur du restaurant et lui a demandé de surveiller de près la situation au cas où quelque chose se produirait. Ce sont deux alliés, l'amie et le serveur, qu'elle a organisés pour contribuer à sa sécurité.

La femme a fini par rencontrer son ancien employeur et l'a confronté en nommant son action et en exprimant son indignation. En peu de temps, il a reconnu sa culpabilité et s'est excusé sans autre incident. Elle a appelé l'organisation à la suite de cette confrontation avec beaucoup de satisfaction, de soulagement et un sentiment d'apaisement.

Cette histoire illustre les principes de base du modèle d'intervention communautaire, le rôle essentiel de l'aide apportée à la survivante pour qu'elle identifie ses propres objectifs et un plan d'action pour atteindre ces objectifs. Elle souligne également l'importance d'explorer une réponse collective et la possibilité qu'elle offre d'un ensemble différent d'options résultant de l'implication d'autres personnes. Il offre également un exemple d'engagement avec la personne ayant causé le préjudice et le pouvoir de transformation de cette possibilité pour le survivant. Nous pouvons penser que les pouvoirs de « guérison » de cette action étaient plus profonds et plus puissants que tout ce que la police ou les professionnels pouvaient offrir.

Histoire adaptée de Kim, M. « Alternative Interventions to Intimate Violence : Defining Political and Pragmatic Challenges ». p. 193 - 217 in Ptacek, J. (Ed.), *Feminism and Restorative Justice*, (NY : Oxford Press, 2010).

Histoire C. Mon mari frappe notre fille : qui peut nous aider ?

La violence de mon mari à l'égard de notre fille aînée a commencé avant qu'elle n'ait un an. Il avait manifestement beaucoup de mal à gérer sa propre frustration et ne semblait pas savoir comment discipliner les enfants de manière appropriée. Il lui criait souvent dessus et lui donnait des fessées quand elle était petite. Ce type de violence s'est poursuivi jusqu'à ce que ma fille entre en sixième.

Un incident qui me vient à l'esprit est survenu lorsque ma fille avait environ cinq ou six ans. Sur le canapé du salon, mon mari essayait de lui arracher une dent qui tremblait fortement. Ma fille était manifestement effrayée et ne voulait pas le faire. Même si je savais qu'il s' impatientait avec elle, j'ai décidé de ne pas intervenir à ce moment-là, car cela ne faisait qu'empirer les choses. J'ai entendu ma fille pleurer et la voix exaspérée de mon mari. Et soudain, ma fille s'est mise à pleurer encore plus fort. Je suis restée dans ma chambre. Mon mari est sorti peu après, alors je suis sortie pour voir si ma fille allait bien. Quand je lui ai demandé ce qui s'était passé, elle m'a simplement répondu : « Papa m'a frappée. » « Où ? » ai-je demandé. Elle a pointé son doigt vers son visage. Lorsque j'ai vu la marque de sa main sur son visage, je suis devenue furieuse.

Le schéma était toujours le même. Il demandait à notre fille de faire quelque chose ou de lui apporter quelque chose. Si elle ne le faisait pas immédiatement, il s'énervait. Puis il criait et lui répétait sa demande. Si elle se plaignait ou essayait d'expliquer pourquoi elle ne pouvait pas le faire, il se mettait en colère et l'accusait de lui répondre. Puis il la frappait. La situation avait tendance à empirer si j'essayais d'intervenir ou si ma fille me regardait.

Un soir, mon mari et moi, nous nous sommes disputés à propos de la fois où il l'avait frappée alors qu'il essayait de lui arracher une dent. Nous nous disputons dans la voiture en revenant de l'église. Il insistait sur le fait qu'il ne l'avait pas frappée du tout. J'étais tellement en colère que je suis sortie de la voiture et je me suis éloignée. J'ai ensuite appelé mon ami·e pour qu'il·elle vienne me chercher. Entre-temps, j'ai découvert qu'il avait dit à ma fille aînée que tout était de sa faute. Il lui reprochait que j'aie quitté la famille ce soir-là. Cela a eu un impact important sur ma fille ; elle se souvient encore des années plus tard des mots exacts qu'il a prononcés.

Je suis rentrée à la maison ce soir-là et je me suis à nouveau disputée avec mon mari qui a crié qu'il ne l'avait pas frappée. J'ai réfléchi à la prochaine étape et j'ai commencé à casser des objets dans la cuisine. Le lendemain, j'ai coupé toutes ses chaussures avec des ciseaux.

J'ai alors décidé d'appeler mon père, la sœur aînée de mon mari et l'un de nos bons amis/mentors communs. J'ai appelé mon père et la sœur aînée de mon mari afin de contacter la personne ayant autorité de chaque côté de la famille. Ils l'ont appelé séparément et l'ont confronté. J'ai ainsi tenté de le rendre responsable de son comportement. J'ai également appelé notre ami/mentor commun qu'il respecte, en espérant que cela aurait un impact sur lui à long terme.

Mon père a appelé mon mari et lui a dit que ce n'était pas bien de frapper un enfant et que cela ne devait pas se reproduire. Lorsque notre ami/mentor a appris ce qui s'était passé, il est immédiatement venu chez nous. Il a vu le visage de ma fille et a interrogé mon mari sur le fait qu'il l'avait frappée. Mon mari était manifestement bouleversé et embarrassé face aux personnes ayant autorité dans sa famille.

Pendant ce temps, j'ai dit à ma fille que ce n'était pas de sa faute et je lui ai dit, ainsi qu'à mon fils, de ne pas s'inquiéter s'ils entendaient des voix fortes. Mon objectif ce soir-là était vraiment de lui faire regretter ce qu'il avait fait afin d'éviter ou de réduire considérablement les abus à l'avenir.

Ce n'est pas comme si j'avais un plan pour ce genre de situation. J'ai dû réfléchir intensément et rapidement pour faire tout ce qui était en mon pouvoir pour que son comportement cesse. Bien que les personnes que j'ai appelées m'aient soutenue et aient fait ce qu'elles pouvaient pour lui faire comprendre que ce n'était pas bien de frapper un enfant, je doutais que cela ait un effet durable sur lui. J'ai suivi mon instinct et j'ai essayé d'impliquer d'autres personnes. Ce que je pensais depuis le début, cependant, c'est qu'il est nécessaire pour lui d'expérimenter un changement plus profond en lui pour vraiment changer.

Lorsque mon père, sa sœur et notre ami/mentor ont appelé, mon mari a d'abord nié avoir frappé notre fille. Il m'en voulait d'en avoir parlé à d'autres personnes. Il a dit que je « faisais toute une histoire pour rien ». Au fur et à mesure qu'ils continuaient à le confronter, ses dénégations ont peu à peu disparu. Il était contrarié par le fait que j'avais contacté plusieurs personnes, mais il est devenu plus penaud au fil du temps.

L'intervention a aidé. Il a cessé de frapper notre fille après cette période, mais les changements profonds n'ont eu lieu que plus tard. Deux choses semblent avoir eu l'impact le plus profond. Tout d'abord, l'un de ses amis a raconté sa propre histoire, à savoir que sa fille adulte souhaitait garder ses distances avec lui en raison des violences verbales et physiques qu'il lui avait infligées pendant son enfance. Cette confidence a eu un impact important sur mon mari qui a toujours voulu avoir des relations étroites avec ses enfants. Ensuite, mon mari a connu une révélation spirituelle et a commencé à examiner différents aspects de sa vie. Il a beaucoup changé depuis.

Avec le recul, je pense que l'un des principaux effets de mes interventions a été que ma fille aînée s'est sentie plus en sécurité à la maison, sachant que je ne fermais jamais les yeux sur le comportement violent de son père. Bien qu'il ait fallu de nombreuses années avant que mon mari ne parvienne à maîtriser son tempérament et à mettre fin à son comportement violent, il a compris que je ne tolérerais pas qu'il maltraite nos enfants.

Je pense que toute forme d'intervention est importante. Elle n'empêchera peut-être pas la violence de se reproduire, mais elle aide presque toujours les enfants.

Histoire D : Une communauté répond à la violence conjugale

Il y a deux ans, j'ai épousé un homme avec qui j'étais depuis dix ans et notre relation avait des problèmes. Pendant la dernière année de notre mariage, mon ex-mari suivait une formation d'officier de police et, en même temps, nous avons déménagé dans un autre État. Nous étions confrontés à de graves difficultés dans notre mariage et la situation empirait. Je commençais à craindre de plus en plus une personne avec qui je m'étais sentie vraiment en sécurité.

J'ai trois enfants de 10, 6 et 4 ans, qui étaient témoins de beaucoup de disputes, de beaucoup de cris, de beaucoup de portes qui claquaient et de nombreuses choses dont le spectacle leur donnait un sentiment d'insécurité. Mon foyer semblait de plus en plus dangereux. J'avais peur de quitter la maison. J'avais peur de rentrer à la maison. J'avais peur de dormir dans mon lit.

La goutte qui a fait déborder le vase s'est produite un soir où j'étais allée chez des amis et mon partenaire m'avait suivi dans sa voiture. Et quand je suis arrivé à la maison de mes amis, il pila et sortit de sa voiture en hurlant des choses horribles sur moi. J'avais très peur, mais je ne savais pas quoi faire. Je savais qu'il me suivrait partout où j'irais. J'ai décidé d'aller sur mon lieu de travail qui était tout proche et qui était vide, car c'était la nuit. J'y suis finalement entrée, j'ai attendu quelques minutes et il est parti.

J'ai appelé une amie qui m'a rejointe au bureau. Elle m'a suggéré d'appeler une autre amie qui avait une maison où je pourrais aller le temps de décider ce que je devais faire, et c'est ce que j'ai fait. Quand nous y sommes arrivées, elles se sont assises autour de moi dans le salon et m'ont assuré que j'étais en sécurité dans cette maison, que j'y étais la bienvenue et qu'elles me comprenaient. À ce moment-là, je fuyais un homme qui était furieux et armé et je me sentais encore mal. J'avais l'impression d'exposer des gens à une chose que je ne contrôlais pas et qui me terrifiait. Mais je ne savais pas quoi faire d'autre et elles me disaient que c'était là qu'elles voulaient que je sois.

Mes amies m'ont demandé s'il y avait d'autres gens que je pouvais rassembler, que je pouvais appeler, qui pourraient me soutenir à ce moment-là. Je dois dire que je faisais partie d'une organisation communautaire dédiée à la lutte contre les violences sexuelles, ce qui signifie que je pouvais répondre que je connaissais des gens qui seraient en mesure de former un groupe de soutien. Je savais que, si j'avais besoin d'aide, des gens viendraient, me parleraient et que nous pourrions résoudre le problème ensemble. Et donc cela ne m'a pas paru bizarre de rencontrer ou d'appeler des gens et de leur dire, « Hé, j'ai besoin d'aide, et voilà ce qui se passe. »

Et en même temps, faire moi-même l'expérience de ces choses me faisait sentir que les gens allaient me voir différemment, me juger, penser que je suis hypocrite, penser que je suis faible. Et je me souviens que cela m'inquiétait vraiment pendant les premiers jours. Mais les gens m'ont rassurée en me disant que c'était exactement à cela que l'organisation servait, et que subir des violences n'avait rien à voir avec être fort ou faible, mais que c'était simplement subir des violences. C'était comment nous choisissons d'y faire face qui était important.

Nous avons donc passé quelques coups de téléphone et demandé à des gens de nous rejoindre. Sept ou huit personnes se sont jointes à nous et nous avons commencé à discuter de ce qu'il fallait faire. À ce moment-là, je me sentais complètement désespérée. J'étais encore à me demander : « Est-ce que cela m'arrive vraiment à moi ? » et « Qu'est-ce que je peux faire pour arranger ça ? » plutôt qu'à penser au lendemain ou à la semaine prochaine.

Mais je crois que mes demandes étaient quelque chose comme : je veux être chez moi ; je veux que mes enfants se sentent en sécurité ; et je crois que j'ai dit « Je veux qu'il parte. »

Je crois que c'était tout à ce moment-là, et ensuite nous avons réfléchi pour savoir ce qu'il fallait faire tout de suite, dans une heure, dans un jour, dans une semaine pour que ces demandes soient satisfaites. Nous avons examiné la question : alors si je veux être chez moi, comment pouvons-nous arriver à ça ? Comment s'assurer que j'y serai en sécurité ? Et je crois qu'une des réponses à cette question a été, au moins dans un futur proche, d'avoir des gens à la maison avec moi.

Nous avons finalement établi un emploi du temps. Nous avons envoyé un courriel avec un emploi du temps pour la semaine, avec des blancs que les gens pouvaient remplir, et j'ai été stupéfaite parce que des gens l'ont effectivement rempli. Et ils sont venu·es chez moi. Ils sont venu·es tous les jours pour s'installer dans le salon, et apporter de la nourriture, et s'asseoir ensemble. J'en étais stupéfaite. C'est ainsi que nous sommes parvenu·es à faire de ma maison un espace à nouveau sûr.

Quand nous avons réfléchi pour savoir s'il fallait appeler la police ou pas, j'ai senti que j'avais besoin d'aide pour calmer la situation, mais je ne savais pas quoi faire parce que si je ne pouvais pas appeler ses amis au travail, je ne pouvais pas les faire venir... Et ce n'était pas correct de les appeler de manière non officielle, parce que qui sait ce qui aurait pu arriver. Et on n'était pas sûr non plus du résultat si on les appelait de manière officielle.

Nous avons donc réfléchi à qui pouvait lui parler. Et nous avons trouvé quelqu'un dans la communauté à qui il pourrait parler s'il était prêt à le faire. Ma mère lui a parlé et elle était prête à s'occuper de lui. Il était totalement en rage, et pour une raison qui m'échappe elle n'était pas intimidée par lui et elle a réussi à lui parler très calmement.

J'avais des gens qui vérifiaient que j'allais bien, des gens qui passaient la journée avec moi, d'autres qui restaient la nuit pendant le week-end, et je me sentais bien. Je me sentais tellement bien d'avoir cette maison pleine, vous savez, cette maison où des gens arrivaient, jouaient avec les enfants, faisaient de l'art dans la cuisine, il y avait toujours quelqu'un qui faisait du thé et je ne me sentais jamais seule.

Si on doit parler de succès, je pense que le plus grand est que j'ai obtenu les trois choses que j'ai demandées, que j'ai identifiées comme ce que je voulais. Que mes enfants ont traversé cette

période en se sentant en sécurité ; qu'il a quitté la maison ; que j'ai pu retourner chez moi ; et tout cela est arrivé assez rapidement. Donc en termes de succès je dirais que, pour moi en tant que survivante, ce sont les succès les plus importants.

Un autre succès en matière de communication est d'avoir immédiatement fait une liste de numéros de téléphone. C'est une des premières choses que nous avons faite et je savais que j'avais toujours quelqu'un à appeler. Et les gens m'appelaient et vérifiaient que tout allait bien. À cette époque, je pense que c'était dur. Je craignais que les gens fassent un burn-out. Je m'inquiétais que les gens puissent se sentir submergés par moi et mes affaires.

Je n'avais pas à constamment demander de l'aide, d'heure en heure, parce que nous avons identifié mes besoins à l'avance et il y avait suffisamment de personnes impliquées. Je sentais que personne ne portait toute la charge ni ne portait plus qu'elle ne pouvait le faire. Ce n'était certainement pas que les choses semblaient faciles. Elles étaient vraiment dures à supporter. Je pense que ce qui a aidé, c'était que nous ne menions pas une intervention du genre « Comment allons-nous nous débarrasser de lui ? » C'était plutôt « Comment nous assurer que personne ne subirait de préjudice dans la communauté ? Comment nous assurer que nous avons fait de notre mieux pour gérer cette situation ? » Le problème était constamment le préjudice. Le problème était constamment les événements, les comportements, les choses qui arrivaient et qui pouvaient porter préjudice. Mais ce n'était pas lui le problème ni le fait que je veuille rester à la maison aussi longtemps que nécessaire.

Cela m'a permis de sentir que je pouvais venir dans cet espace et dire ce dont j'avais besoin, et à cette époque j'avais besoin de ne pas lui causer du tort en mobilisant le pouvoir de l'État, que cela me soit profitable ou pas. Cela ne pouvait qu'avoir des conséquences négatives pour lui.

Ensuite, j'ai dû prendre des décisions à propos de ce dont j'avais vraiment besoin pour mener mon travail à bien, m'occuper de mes enfants, survivre à chaque journée, guérir.

Nous devons mettre notre confiance dans le fait que les gens sont expert·es de leur propre vie, les prendre au sérieux et nous fier aux gens pour qu'ils naviguent de la violence à la transformation. Je pense que le mieux est que cela vienne des gens qui subissent les préjudices et ont une vision de ce qu'ils veulent. Et donner aux gens le temps d'identifier ce qu'ils veulent et accepter l'inconfort de pas pouvoir sauver quelqu'un d'une manière simple et rapide. Je pense que ce sont les valeurs qui ont le plus contribué à ma guérison.



(Adapté de la transcription de Community Responds to Domestic Violence disponible sur le site Story Telling & Organization Project (STOP) www.stopviolenceeveryday.org. La version audio de cette histoire est aussi téléchargeable (en anglais) sur ce site.)

Histoire E : Obtenir le soutien de mes collègues de travail

Nous étions marié·es depuis un an et demi. Nous étions tous deux très engagé·es politiquement. J'avais un nouveau bébé, je restais à la maison. Je sais que j'ai commencé à avoir l'impression que ma vie m'échappait.

Mais son monde a commencé à changer. Il a commencé à s'impliquer beaucoup plus dans la communauté et moi de moins en moins. Cela a créé beaucoup de tensions dans notre relation, beaucoup de tensions parce que je restais à la maison et qu'il était plus ou moins dans le monde. Je pense que les disputes, les querelles et les défis verbaux ont commencé. Et cela s'est aggravé. Et c'est devenu très conflictuel, vous savez. La relation était très conflictuelle.

Donc je me souviens qu'il était sorti un soir et qu'il est rentré. Je me souviens qu'il est rentré et que nous avons commencé à nous disputer. J'ai pris un verre et je l'ai lancé sur lui, il l'a touché sur le côté du visage et c'est tout. Il m'a poursuivi dans le salon. Nous avons une cheminée en briques dans le salon. Il m'a poursuivie dans la maison, m'a attrapée, m'a jetée par terre et m'a frappée le visage contre le mur de briques. Quand j'y repense maintenant, je me demande comment j'ai pu survivre à ça. J'avais l'impression qu'il allait me tuer. J'ai eu l'impression que cet homme avait perdu la tête et que j'étais morte. Je me souviens qu'il m'a donné des coups de pied, qu'il m'a écrasé le visage contre le mur de briques, contre la cheminée, et... et qu'il est parti.

La première agression était quelque chose. Elle m'a choquée. La seconde l'était encore plus. Parce que la première fois, j'ai eu l'impression qu'il avait perdu les pédales, qu'il n'était pas conscient de ce qu'il faisait et qu'il avait réagi si violemment parce qu'il avait perdu le contrôle de lui-même. Pour moi, ce n'était pas aussi choquant que la deuxième fois, parce que j'ai eu l'impression que la deuxième fois était presque plus intentionnelle. J'ai donc été beaucoup plus choquée par ce qui s'est passé après nous être remis·es ensemble. Je me sentais toujours en état de choc et j'étais très déprimée.

Vous savez, j'étais déprimée après ce qui s'est passé. J'ai été déprimée pendant trois ou quatre mois. J'étais dans une profonde, profonde dépression. Surtout parce que j'avais l'impression de ne pas connaître cette personne. Je n'avais pas vu ce côté de lui.

Je ne pouvais pas aller travailler. Mes supérieur·es m'ont beaucoup soutenue. Je veux dire que tout mon visage était... Je ne pouvais pas aller travailler parce que mon visage était tellement abîmé que je ne pouvais pas quitter la maison avec l'apparence que j'avais. Mes collègues m'ont donc beaucoup soutenue et m'ont donné le temps d'arrêt de travail dont j'avais besoin.

Je ne pense pas que nous ayons appelé la police. Et je n'allais pas le faire. Pour moi, la police n'a jamais été une option. Je ne pense pas qu'elle aurait fait quoi que ce soit. Je n'étais pas nécessairement opposée à la police, mais je n'avais pas l'impression de connaître son rôle. Je ne l'ai donc pas appelée, mais il y avait beaucoup d'autres soutiens. Et je ne pense pas avoir jamais, je ne pense pas avoir eu l'impression que quelqu'un ne me soutenait pas. Je n'ai jamais entendu quelqu'un dire des choses comme « Tu dois quitter cet enfoiré » ou « Qu'est-ce que tu as fait pour le provoquer ? ». Je ne pense pas avoir entendu ce genre de commentaire de la part de qui que ce soit. J'ai reçu beaucoup de soutien, d'assurance et de nombreuses personnes désiraient m'aider.

Je pense que le premier niveau de soutien a été le souci de mon bien-être physique. Il s'agissait de s'assurer que je me sentais en sécurité. Où j'étais, étais-je en sécurité ? Et est-ce que je sentais que j'avais besoin d'un soutien pour me mettre en sécurité ? Je ne pense pas que mes ami·es aient eu l'impression que j'avais besoin d'un refuge pour victimes de violences conjugales ou d'autres choses de ce genre. Je pense que c'était plutôt : « Te sens-tu en sécurité dans ta maison ? Il n'est pas là, il est parti, te sens-tu en sécurité ? As-tu l'impression qu'il va revenir ? Et s'il revient, te sens-tu en sécurité ? » Je pense qu'on s'inquiétait beaucoup pour ma sécurité.

On s'inquiétait aussi beaucoup pour ma santé mentale et ce que cela signifiait en matière de prise en charge physique. Les gens m'apportaient de la nourriture. « Est-ce que tu manges ? » « As-tu besoin de quelqu'un pour t'accompagner ? » Je pense que le fait que je sois déprimée faisait vraiment peur aux gens. « As-tu besoin qu'on soit là pour s'assurer que tu manges ? » « Prends garde à ne pas penser au suicide ou à autre chose. » Il y avait donc beaucoup de choses comme ça. « Est-ce que tu as juste besoin de quelqu'un, est-ce que tu as juste besoin de quelqu'un qui vienne te préparer un dîner ou un déjeuner ou autre chose ? » Des gens m'ont fait des courses, m'ont apporté de la nourriture, m'ont proposé de venir m'aider à faire le ménage. Et ce n'était pas du tout de la condescendance. C'était du genre : « Tu sais quoi, nous comprenons qu'en ce moment tu n'as peut-être pas l'énergie nécessaire pour faire toutes ces choses, alors laisse-nous nous occuper de toi. »

Au point que, et je ne l'oublierai jamais, nous avions du parquet à l'époque, je me souviens qu'une personne m'a dit : « Veux-tu que je vienne peindre tes murs ? » Je veux dire, c'était comme, « Nous allons peindre pour toi ! » Je pense qu'ils voulaient changer l'environnement ou créer un environnement dans lequel je me sentais à l'aise. « Y a-t-il autre chose que nous pourrions faire dans ta maison ? » Je me souviens que deux personnes sont venues peindre mon salon et ma salle à manger, et je me souviens d'avoir mis de nouveaux tapis sur le sol.

Mes ami·es s'inquiétaient donc davantage de mon bien-être, alors que j'avais une petite fille de neuf mois. Iels s'inquiétaient : « Est-ce que tu arrives à t'occuper d'elle et est-ce que tu as besoin d'aide pour le faire ». Les gens faisaient des actions concrètes pour moi. Et puis, les gens étaient tout simplement disposé·es à le faire. « Si tu as besoin de nous appeler au milieu de la nuit, appelle-moi. » Je veux dire que j'ai eu des gens qui m'ont dit : « appelle-moi » ou « tu as besoin de parler, tu m'appelles et tu parles. » J'avais l'impression d'être un fardeau, et je ne voulais pas imposer cela à mes ami·es, mais j'avais l'impression qu'ils étaient là. « Tu veux parler très longtemps, parle très longtemps. » J'ai donc eu l'impression qu'ils m'écoutaient, qu'ils étaient capables de m'écouter.

Histoire F.1. Une organisation culturelle gère une agression sexuelle

Au cours de l'été 2006, un professeur de tambour de Corée du Sud a été invité à donner un atelier de tambour d'une semaine dans un centre culturel coréen d'Oakland, en Californie. Après une soirée de chants, de contes et de beuveries, plusieurs étudiants ont passé la nuit à se reposer et à récupérer pour le lendemain. Depuis plus de vingt ans, le centre culturel avait créé un espace sûr pour l'enseignement du tambour et de la danse coréenne, les spectacles communautaires et les échanges culturels et politiques. Cette nuit-là, la sécurité a volé en éclats lorsque le professeur de tambour a agressé sexuellement l'une des étudiantes.

Les personnes séjournant au centre ont immédiatement appris ce qui s'était passé, et les dirigeants du centre ont rapidement organisé une confrontation directe entre les membres et le conseil d'administration dirigé par la communauté. Le lendemain, les membres et le conseil d'administration se sont réunis au centre pour dénoncer l'agression sexuelle et soutenir la victime. Dans cette situation, la victime a refusé de se nommer « survivante », estimant que le terme « victime » décrivait mieux son expérience de la violence.

Liz, présidente du centre culturel d'Oakland à l'époque, se souvient de la réunion du lendemain. « Lorsque nous sommes arrivé·es, le professeur s'est agenouillé devant nous, ce qui est le signe de respect le plus profond. Puis il nous a demandé, supplié, de ne pas en parler à son organisation chez lui. Nous lui avons répondu que nous ne pouvions pas faire cela. "Nous ne sommes pas là pour vous demander des excuses. Nous sommes ici pour vous dire ce qui s'est passé, ce que nous allons faire, et c'est tout." Il a fait un grand signe de remords, a pris sa baguette de tambour et l'a cassée. Il l'a posée sur le sol en disant : "Je vais abandonner le tambour pour ça." La plupart d'entre nous étaient dégoûté·es. »

Il s'en est suivi une série d'actions, notamment une série d'ateliers de sensibilisation aux agressions sexuelles pour les membres du centre et les membres d'autres groupes de percussionnistes locaux. Le conseil d'administration a immédiatement téléphoné au responsable du centre de percussion en Corée. Le chef du centre a exprimé sa profonde consternation et ses excuses inconditionnelles. Cet appel a été suivi d'une lettre contenant une liste de demandes.

L'organisation d'Oakland a exigé que l'institution coréenne mette en place des formations de sensibilisation aux agressions sexuelles pour l'ensemble de ses membres, des étudiant·es aux fermiers les plus âgés du village, qu'elle s'engage à envoyer au moins une femme enseignante lors de ses futurs échanges avec les États-Unis et qu'elle demande à l'enseignant de quitter son poste de direction pour une période initiale de six mois et de participer à des séances de thérapie féministe

portant directement sur l'agression. Même s'il était culturellement difficile pour le groupe américano-coréen d'exiger quelque chose de leurs aîné-es en Corée, tout le monde a décidé que c'était ce qu'il fallait faire. Le groupe coréen n'a pas non plus remis en question ces exigences. Il les a respectées et ne s'est pas plaint.

L'organisation américano-coréenne a également pris contact avec un groupe de percussionnistes coréen, qui avait fait l'expérience d'une agression sexuelle dans le passé. Cette organisation avait demandé à ses cent membres de traiter une agression sexuelle qui s'était produite parmi elleux. Dans cette situation, la personne qui avait commis l'agression a suivi une formation approfondie avec les dirigeant-es et les membres du groupe, a quitté l'organisation, mais a présenté des excuses publiques sur leur site web et a conservé des relations avec les membres du groupe de percussionnistes.

Inspirée par cette histoire de responsabilité communautaire, par le fait qu'elle ait été rendue publique et par un processus au cours duquel la personne ayant causé le préjudice a assumé sa responsabilité et présenté des excuses publiques, l'organisation d'Oakland a organisé une série d'événements qui ont permis de rompre avec le silence et le fait de rejeter la faute sur les victimes qui accompagnent habituellement les agressions sexuelles. Le festival annuel d'octobre a été consacré au thème de la guérison des violences sexuelles. Les faits relatifs à l'incident ont été imprimés dans le programme et diffusés dans le cadre de la soirée du festival, non pas pour faire honte à l'enseignant, bien que cela ait pu être le cas, mais pour inciter la communauté à prendre la responsabilité collective de mettre fin aux conditions qui perpétuent la violence, y compris la complicité par le silence.

Cette histoire révèle d'autres leçons douloureuses sur la violence communautaire et les limites de nos processus communautaires. Le centre culturel coréen s'est uni pour répondre à la violence, mais s'est divisé au fur et à mesure que le processus se poursuivait. Ce qui est devenu une longue période de réflexion et d'engagement institutionnels a sapé l'énergie et l'esprit de l'organisation, ainsi que les amitiés qui l'avaient soudée. La victime n'est jamais revenue. La présence continue de l'enseignant aux festivités communautaires en Corée du Sud a été perçue avec ressentiment et suspicion par les visiteurs américains d'origine coréenne qui participaient à des événements de percussion en Corée. Le retrait de l'enseignant de l'institution n'a pas nécessairement donné lieu au sentiment de justice que les gens souhaitaient.

Liz, la présidente du centre, a réfléchi à cette série d'événements et aux incertitudes qui accompagnent le processus de responsabilisation de la communauté.

« Certaines personnes nous ont demandé plus tard pourquoi nous n'avions pas appelé la police. Personne n'y a pensé. Je sais que quelques personnes, ses amis proches, ont essayé d'entrer par effraction, de lui botter le cul, mais ils ne l'ont pas trouvé. Heureusement, ils ne l'ont pas trouvé. Heureusement pour lui et pour l'organisation, parce que je pense que s'ils l'avaient fait, nous aurions été dans un putain de pétrin. Je ne veux pas dire «heureusement», car la victime a même pensé à un moment donné «nous aurions peut-être dû lui botter le cul. Maintenant, j'ai l'impression de n'avoir rien obtenu. Je n'ai pas de rapport de police. Nous ne l'avons pas jeté en prison. Nous ne lui avons pas donné de coup de pied au cul. Nous n'avons rien fait. »

Nous avons discuté avec la victime et lui avons dit : « Nous n'avons rien fait sans votre consentement ». Nous lui avons demandé ce que nous pouvions lui offrir d'autre. Nous lui avons proposé de suivre des séances de thérapie. Nous lui avons proposé tout ce que nous pouvions faire à l'époque. Rétrospectivement, j'aurais aimé que nous passions plus de temps à l'embrasser et à nous rapprocher d'elle. »

L'histoire explore également le rôle de la force et de la violence dans notre réponse à la violence. La frustration engendrée par un processus long et complexe de responsabilisation a donné lieu à des discussions entre les membres de l'organisation d'Oakland sur les avantages potentiels de la violence. Liz a réfléchi à la remarque d'un membre alors qu'ils envisageaient des représailles. « C'est ce que voulait le professeur. C'est ce qu'il voulait. Lorsqu'il s'est excusé, il n'a pas nécessairement dit "frappez-moi", mais il a dit "faites-moi ce que vous voulez, je le mérite". Ainsi, une fois que vous l'aurez fait, il pourra s'éloigner et dire : "Bon, j'en ai fini, je m'essuie les mains et je m'en vais". Ils ont déjà fait tout ce qu'ils pouvaient ». Si certains craignent une réponse violente, d'autres pourraient aussi se réjouir d'une vengeance rapide, mais symbolique. « Donner un coup de pied au cul » peut également se substituer à un processus de réparation et de changement.

(Cette histoire se trouve dans la section 4.F. Responsabilisation pour montrer les mesures qu'une organisation communautaire a mises en place envers un homme ayant causé du tort pour lutter contre sa violence ; comment cette organisation s'est tournée vers l'association qu'il représentait pour lui demander d'entamer un processus de responsabilisation ; et comment elle s'est tournée vers une organisation sœur pour savoir comment elle avait géré une situation similaire d'agression sexuelle.)

(Adapté de Kim, M. (2012). « Moving beyond critique : Creative Interventions and reconstructions of community accountability ». Social Justice 37(4). Pour l'audio et la transcription de l'histoire de Liz, visitez www.stopviolenceeveryday.org)

Histoire F.2. Des femmes se rassemblent pour confronter les chefs de leur communauté

J'ai une histoire pour vous, et elle concerne la responsabilité communautaire. Cette femme Hmong de Wausau a été tuée par son mari, qui s'est ensuite suicidé. Il a également tiré sur son amant, qui est maintenant à l'hôpital dans un état critique.

La raison pour laquelle beaucoup de femmes Hmong ne quittent pas une relation violente, ou partent et reviennent, est que lorsque vous êtes mariée, vous appartenez au clan de votre mari dans le monde des esprits. Lorsque vous mourez, ils vous enterrent et vous avez un endroit où aller. Si vous êtes dans un entre-deux, personne ne vous enterrera, personne ne paiera vos funérailles et vous n'aurez nulle part où aller dans le monde des esprits. C'est pourquoi tant de femmes restent ou ne font rien.

Le clan de son mari ne voulait pas l'enterrer parce qu'il disait que c'était une « salope ». Puis le clan de son amant a dit : « Elle ne nous appartient pas, alors on ne va pas l'enterrer. » Et la famille de ses parents a dit : « Si elle nous avait écoutés, cela ne serait pas arrivé. » Alors ils ne l'ont pas enterrée non plus. Donc personne ne la réclame et personne ne va l'enterrer ou payer pour l'enterrement. Nous sommes trois semaines plus tard.

Alors, une femme m'appelle, qui travaillait avec une avocate de la Communauté des femmes de Wausau et aussi avec la femme qui a été tuée. Cela faisait un moment que nous parlions avec ces avocates pour essayer de savoir ce qu'il fallait faire. J'avais déjà prévu d'aller là-bas pour parler de la violence domestique et de la responsabilité de la communauté à un grand groupe de Hmongs lors d'une conférence qu'ils organisaient.

Je dis donc : « Retournez voir ce clan et dites-lui que s'il ne l'enterre pas et ne paie pas les funérailles, nous allons lui faire honte publiquement. Ils ont jusqu'à mercredi, et s'ils ne le font pas, nous irons écrire un article au niveau national et nous dirons à tout le monde que nous n'enterrons même pas nos morts. Nous irons voir toutes les organisations de femmes et nous ferons honte à la communauté. Nous leur ferons savoir qu'il y a dix-huit clans là-bas et que personne ne l'a enterrée. »

J'ai dit qu'il fallait toujours revenir au problème, à savoir que c'est la raison pour laquelle les femmes ne partent pas ou ne font pas l'aller-retour – parce qu'elles ont peur de n'avoir personne pour les enterrer à leur mort. Vous l'enterrez lui en premier, alors que c'est lui qui l'a tuée. Et vous l'abandonnez, elle, en disant qu'elle est morte parce que c'est une salope. Elle n'est pas morte parce c'est une salope, elle est morte parce que ce type la maltraitait et vous le saviez tous. Elle a été tuée parce que les Hmong la considéraient comme la propriété de quelqu'un, et maintenant elle est morte et ne peut même pas être enterrée. Ce n'est pas une traînée. Les hommes Hmong couchent avec d'autres femmes tout le temps, et personne ne meurt.

Tout le monde savait qu'elle était traitée comme de la merde par ce type. S'ils ne font rien, nous allons le dire à tout le monde et faire honte à toute la communauté.

L'une des avocates qui travaillait avec le chef de clan leur a raconté cela, et vous savez quoi ? Ils ont réuni l'argent nécessaire et l'ont enterrée. Le clan de son mari a pris la responsabilité de l'enterrer. C'est une responsabilisation communautaire.

Histoire F.3. Arrêter la violence comme première étape

J'ai eu une relation avec Karen pendant 3 ans. Bien que j'aie commencé à percevoir les signes avant-coureurs, j'ai accepté de vivre avec elle. Nos disputes ont commencé à s'aggraver et à devenir plus régulières. Chaque jour, je me réveillais avec la crainte que la journée ne commence par une dispute. Je faisais tout pour éviter qu'elle ne se mette en colère, mais tout ce que je faisais semblait l'énervé.

Après chaque dispute ou bagarre, elle et moi réfléchissions à la manière dont elle gérait la frustration. Elle avait jeté un gobelet contre le mur si fort que le plastique s'était fendu et avait volé en éclats. Elle était sortie de la voiture dans laquelle j'étais assise et avait frappé avec ses mains sur le toit de la voiture de toutes ses forces. Elle s'est cogné la tête contre le mur de la salle de bain et a frappé le lavabo avec ses mains. Elle a agité ses jambes sous les couvertures du lit et a donné un coup de genou au mur lorsqu'elle était furieuse que je ne me sois pas brossé les dents. Elle criait, jurait et s'enfuyait littéralement en courant lors d'un désaccord ou d'une dispute.

Nous avons longuement réfléchi à la question et avons eu des moments de compréhension partagée sur les raisons pour lesquelles elle vivait les choses et se comportait comme elle le faisait, comment elle l'avait appris, ce à quoi elle réagissait, etc. Elle a compris que, bien qu'elle ne m'ait jamais fait de mal physiquement et qu'elle ne soit pas une « agresseuse » utilisant des comportements menaçants ou contrôlants à mon égard, son comportement me rendait anxieuse, mal à l'aise et, finalement, pleine de mépris.

Elle a compris que cela nuisait à notre relation. Mais toutes ces discussions n'ont pas abouti à un changement réel. Finalement, quelques années plus tard, après un incident, je lui ai dit que je la quitterais certainement si elle ne changeait pas cet aspect de son comportement. Je lui ai demandé ce qu'elle pensait être efficace, ce qui l'amènerait à changer de comportement, puisque le fait d'en parler ensemble ne fonctionnait pas. Nous avons depuis longtemps dépassé le stade où la discussion pouvait l'empêcher d'aggraver sa colère.

Elle ne voulait pas que je parte et savait que j'étais sérieuse. Elle a trouvé elle-même une solution et nous avons convenu d'une règle. Si elle commençait à s'énervé, elle essaierait d'utiliser des méthodes d'apaisement pour elle-même. Et si elle exprimait sa colère et sa frustration par la violence physique, ne serait-ce qu'une seule fois – y compris en jetant des objets contre le mur ou en tapant sur des objets sans nécessairement me toucher – elle s'arrangerait pour rester dans un motel cette nuit-là, et prendrait en charge les frais et le transport. Elle prendrait un taxi et ne marcherait pas jusqu'à un motel la nuit (même si elle voulait marcher), parce que la laisser seule dans la rue la nuit, en tant que femme homosexuelle, ne faisait pas partie du plan. Elle pourrait être blessée.

Et même si elle ne le faisait pas, je m'inquiéterais tellement que je ne pourrais pas me reposer. Elle a accepté de prendre le taxi pour être en sécurité et pour que je n'aie pas à m'inquiéter. Toute la décision autour de ces conséquences semblait si petite, mais elle a fait une grande différence dans son comportement.

Nous avons fini par rompre. Le fait qu'elle ait accepté de mettre fin à ses violences et qu'elle ait prévu de prendre des mesures pour éviter d'en commettre d'autres a fait la différence. Je pense que cela l'a également aidée à comprendre qu'elle pouvait réellement prendre des mesures pour contrôler ses comportements. Il m'a fallu des années pour lui expliquer ce que je ressentais et des années pour tolérer ce que je considère aujourd'hui comme une situation intolérable. Mais elle a fini par admettre que ce qu'elle faisait était mal, ou du moins mal à mes yeux. Elle a enfin pris des mesures pour modifier son comportement. Elle a mis fin à la violence la plus immédiate et a pris la responsabilité d'élaborer des plans pour s'assurer qu'elle arrêterait ou au moins qu'elle quitterait notre maison si elle ne parvenait pas à s'arrêter d'une autre manière.

C'était un premier pas, et un pas important. Elle a enfin pu reconnaître, grâce à mon insistance répétée, que son comportement violent n'était pas correct. Nous avons pu faire une pause dans le cycle de la violence pendant un certain temps.

Mais elle a choisi de ne pas aller plus loin. Elle ne voulait pas changer ses attitudes et ses comportements sous-jacents. Elle a refusé d'admettre à quel point ses problèmes étaient profonds et que le simple fait d'arrêter les comportements les plus immédiats ne suffirait pas pour que je lui fasse confiance et que je me détende suffisamment pour profiter de notre relation ensemble. Nous avons eu un moment de soulagement, mais sans changement plus profond, je savais que ce ne serait qu'une question de temps avant qu'elle ne recommence.

Pour mettre fin à la violence, il faut franchir de nombreuses étapes. Changer la violence et devenir une personne qui peut vraiment apprécier les relations humaines, aimer sans contrôle, communiquer sans devoir faire de chaque conversation une dispute ou un concours, et être ouverte, curieuse et apprécier sa partenaire sont des choses que je recherche maintenant.

(Cette histoire est dans la Section 4F pour montrer comment une femme et sa partenaire violente se sont mises d'accord pour ne plus reproduire ces violences à l'avenir.)

Histoire F.4. Survivre à des violences sexuelles et en infliger : une histoire de responsabilisation et de guérison

Introduction

Ce qui suit est une histoire racontée par une personne ayant causé du tort, une personne qui a également survécu à des maltraitances. Dans son histoire, ces deux dynamiques sont intimement liées. Comme il existe très peu de récits du point de vue de la personne ayant causé un préjudice, nous avons inclus beaucoup de détails survenus au cours des nombreuses années de lutte, estimant que certains éléments peuvent être importants pour les personnes ayant causé un préjudice, pour les survivant·es et pour les allié·es, afin de mieux comprendre la dynamique de la responsabilisation.

Actuellement, les récits publics de personnes qui ont causé des préjudices et qui prennent leurs responsabilités au sérieux restent rares. Il ne s'agit ici que d'une histoire racontée en détail. Les sentiments et l'évolution de cette personne peuvent ou non être similaires à ceux d'autres personnes ayant causé un préjudice. La capacité de cette personne à trouver des ressources et des groupes politiques qui pratiquent la responsabilisation avec des valeurs non punitives et non criminalisantes, n'est peut-être pas à la portée de tout le monde, même si notre objectif est que ces ressources deviennent de plus en plus accessibles.

Notez que cette histoire est partagée par une personne qui reste anonyme. Il s'agit non seulement de protéger la confidentialité, mais aussi de veiller à ce que cette histoire ne devienne pas un moyen pour cette personne d'obtenir une reconnaissance publique ou que sa responsabilisation lui confère un sentiment d'héroïsme. Il est courant que les personnes qui ont causé des dommages et qui ont fait des efforts pour changer soient placées au-dessus des personnes qui ont survécu à ces dommages, en particulier s'il s'agit d'hommes. Le narrateur a expressément demandé à ne pas recevoir de reconnaissance pour les contributions qu'il a apportées à ce projet ou à la Boîte à Outils. La modestie et l'humilité sont des éléments essentiels du processus de responsabilisation. L'histoire nous montre que le processus de responsabilisation a été long et difficile. Mais, en fin de compte, c'est la responsabilisation envers soi-même et envers les autres qui a rendu possible la guérison et la transformation de cette personne.

Si des personnes sont en mesure de le reconnaître ou d'identifier d'autres personnes à travers les détails inclus dans cette histoire, l'auteur demande que vous fassiez preuve de compassion à l'égard des personnes avec lesquelles vous partagez ces identités. Si vous le reconnaissez, il vous demande de bien vouloir parler avec lui de cette histoire, ne serait-ce que pour lui dire que vous connaissez cette partie de son histoire; il ne veut pas que cette histoire reste un secret inavoué parmi ceux qui le connaissent.

Pourquoi je raconte mon histoire

Pendant toutes les années où j'ai cherché des ressources, je n'ai trouvé que trois histoires de personnes qui avaient causé des préjudices et une seule d'entre elles donnait suffisamment d'information sur l'histoire vécue pour m'être utile. Je veux raconter mon histoire pour aider les personnes qui cherchent à travailler sur la merde qu'ils ont commise et aussi pour aider les personnes qui

soutiennent ce processus et pour donner des idées sur ce qui se passe chez les personnes qui ne se comprennent pas elles-mêmes – pour aider les gens à mieux accompagner les processus de responsabilisation.

Nommer les violences

Vous savez, pour la plupart des méfaits que j'ai commis, on ne m'a jamais vraiment critiqué, donc je ne sais pas comment les autres appellent ça, j'ai juste mes propres mots. Je considère que j'ai agressé sexuellement des gens, que je n'ai pas respecté les limites sexuelles de personnes sans que ce soit une agression, et que j'ai eu un comportement patriarcal en général. Et puis la dernière chose dont il m'est toujours difficile de parler, c'est que j'ai aussi brutalisé un de mes proches quand j'étais jeune.

Les premiers pas vers la responsabilisation

Mon processus de responsabilisation a commencé au début de ma vingtaine. La violence et le mal que j'avais fait n'étaient pas une erreur ponctuelle, mais un schéma permanent, chronique, qui se répétait sans cesse dans ma vie. Quelquefois, j'ai pu m'arrêter au moment où je faisais du mal, comme lorsque je maltraçais une personne à qui je tenais beaucoup, en la voyant pleurer lorsque j'ai dépassé ses limites sexuelles, ce que je considère comme une agression sexuelle, j'ai dit : « Merde. J'ai besoin d'arrêter tout de suite. » Mais même à ce moment-là, cette sorte d'horreur n'était pas suffisante pour me permettre d'agir sur mes comportements chroniques. Il a fallu beaucoup plus pour que je puisse commencer à changer, même si je reconnaissais les schémas chroniques du mal que je faisais dans ma vie et que je détestais faire cela.

À ce moment-là de ma vie, j'étais une épave totale. Pendant des années et des années, mon esprit n'avait été rempli que d'images de violence horrible envers moi-même. J'avais du mal à garder ma vie en ordre. Je subissais d'énormes quantités de stress, je faisais régulièrement des dépressions et tout me déchirait de l'intérieur. Et j'étais aussi déchiré par le fait d'essayer de m'empêcher de savoir ce que j'avais fait. C'était trop pour moi, même pour y penser. Pourtant j'avais vraiment envie d'en parler aux gens, mais j'avais peur de le faire à cause du genre de chose que j'avais faite. Vous savez, les gens qui agressent sexuellement sont les monstres les plus maléfiques de notre mythologie culturelle. Et tout le monde est d'accord pour ne leur infliger que de la violence. Et une si grande partie de ma vie a été organisée pour essayer de me protéger que ce n'était pas un risque que je pouvais prendre. Ce n'était même pas une question de choix. Ce n'était tout simplement pas une possibilité, même si c'était ce que je voulais le plus.

À un moment donné, j'ai commencé à passer plus de temps avec des personnes impliquées dans la politique radicale et la politique féministe. Et donc une personne que je connaissais, je l'appellerai Griffin (ce n'est pas son vrai nom), avait un de ses amis agressé sexuellement. Je me suis retrouvé par hasard à une table où Griffin avait une conversation sur ce que les gens allaient faire à ce sujet. Et c'est la première fois que j'ai entendu parler de Philly Stands Up. L'endroit où je vivais à l'époque était très loin de Philadelphie, donc ce n'était qu'un nom et une idée. Mais tu sais, cette minuscule graine d'idée a suffi pour me faire réaliser que c'était possible. Qu'il y avait des gens à qui je pouvais parler et qui n'allaient pas me détruire.

C'était quelques mois plus tard. Il se passait beaucoup de choses dans ma vie, où mon histoire de violence envers les gens et mon histoire de survie à la violence revenaient sans cesse dans ma vie.

Mais je refusais toujours de les reconnaître. Et ce n'était pas une chose consciente. Je ne sais pas exactement ce que c'était, mais je n'avais pas encore eu la révélation que c'était mon histoire. J'ai fini par parler avec ce même ami, Griffin, qui avait mentionné Philly Stands Up, et juste dans cette conversation, toute mon histoire est sortie. C'était la première fois que je parlais à quelqu'un de mon passé d'agression et de viol ou de mon passé de violence sexuelle envers d'autres personnes. C'est à ce moment-là que j'ai cessé de fuir mon passé. Ces deux choses dans ma vie, survivre à la violence et infliger de la violence, sont inséparables. J'ai commencé à accepter les deux au même moment. C'est la première fois que j'ai brisé mon propre silence. Et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à essayer de trouver un moyen de me responsabiliser.

Cela a été possible en partie grâce à la relation particulière que j'entretenais avec l'une des personnes que j'avais blessées, June (ce n'est pas son vrai nom), une personne que j'aimais énormément et que j'aime toujours énormément, même si je ne l'ai pas vue depuis des années et que je ne la reverrai probablement jamais. Et donc la douleur de blesser quelqu'un que j'aimais autant a contribué. Et puis je pense que c'est aussi parce que j'avais quelqu'un à qui parler. Je n'avais jamais été capable de communiquer avec les gens sur quoi que ce soit dans ma vie auparavant. Et puis, les choses ont tellement empiré à un moment donné que je n'avais plus le choix de ne pas chercher de soutien. J'ai fait une dépression pendant laquelle quelqu'un est entré dans ma vie et m'a écouté, et je ne pouvais plus me retenir. Et donc j'ai commencé à apprendre comment communiquer à partir de ça. Et puis Griffin, la personne avec qui j'ai eu cette conversation, a vraiment lancé mon propre processus de responsabilisation. Je pense que pour moi, c'était à cause de cet·te ami·e. Je ne me sentais pas menacé par ellui. J'avais confiance en ellui, je savais que si je lui parlais, iel continuerait à se soucier de moi et à me considérer comme une personne. Mais tout cela fait partie d'un contexte beaucoup plus large. Ce n'est pas seulement cette amitié particulière qui a fait la différence, c'est tout l'arc de toutes ces choses énormes qui se passaient dans ma vie, toutes ces ruptures et changements et nouveaux engagements et nouvelles compréhensions qui se développaient ensemble et qui m'ont amené à ce point.

En fait, maintenant que j'y pense, il y a eu un moment, quelques années auparavant, qui a été la première fois que j'ai rompu mon silence, mais d'une manière très différente. Quelques années avant ce moment, j'avais commencé à m'intéresser à la politique féministe et à d'autres choses de ce genre. Et pour la première fois, j'ai su qu'une personne que j'aimais et à laquelle je tenais avait survécu à un viol. Pendant un certain temps, j'ai eu du mal à comprendre comment réagir à cette situation. J'ai commencé à chercher des informations sur la manière de soutenir les survivant·es de violences sexuelles, mais je n'avais pas vraiment fait le lien avec ma propre vie. J'ai commencé à comprendre l'importance de la reconnaissance de la violence qui vous a été faite et j'ai décidé que je devais faire un pas en avant dans ma propre vie. La première fois que j'ai rompu le silence sur le mal que j'avais fait, c'est lorsque j'ai parlé à la personne que j'avais agressée. Je l'ai abordé·e et lui ai dit : « Hé, j'ai fait ça. » Mais je n'avais pas encore la capacité de m'engager dans cette voie. J'en ai donc parlé avec cette personne et j'ai totalement craqué, la mettant dans une position où elle devait s'inquiéter de prendre soin de moi, comme c'est le cas si souvent. Je lui ai donné quelques ressources, comme un numéro d'appel pour les victimes de viol et d'autres choses de ce genre. Cette personne m'a demandé si elle pouvait en parler à un adulte en particulier, et je lui ai dit : « Tu peux en parler à qui tu veux ». Mais je n'avais pas encore la capacité dans ma vie de vraiment travailler sur tout ce que cela signifiait, et j'ai donc simplement fermé les volets, les murs et tout le reste, et j'ai coupé cette partie de ma vie à nouveau. Après cela, je me suis renfermé sur moi-même et je suis devenu totalement insensible, totalement vide, pendant des mois.

À ce moment-là, quelques années plus tard, j'avais deux ami-es à qui j'ai fini par parler, à qui j'ai révélé la situation, Griffin et mon ami, Stephen (son nom n'est pas le vrai). Je n'ai rien dit de plus à personne parce que j'avais peur, j'avais peur de tout ce qui pouvait arriver. Avant que Griffin ne me parle de Philly Stands Up, la seule chose que j'avais entendue dans le milieu dont je faisais partie, c'était que tous les auteurs de violence devaient être expulsés. Cette situation, ainsi que ma propre peur de la violence que je portais depuis au moins dix ans à ce moment-là, m'a vraiment empêché d'en parler avec quelqu'un d'autre. Il n'y avait que Griffin et Stephen. Ces deux-là étaient les seuls avec qui j'avais parlé de tout cela pendant une année.

Le processus de responsabilisation : un début difficile

Au cours de cette année, j'ai fini par découvrir que j'avais franchi les limites de deux autres personnes, alors que je m'étais engagé à faire tout ce qu'il fallait pour m'assurer que je ne franchissais pas les limites des autres. Par exemple, la première fois, je pensais que je demandais le consentement, mais ce n'était pas le cas. Ou bien je n'ai pas été capable de communiquer suffisamment pour obtenir un véritable consentement. Lorsque j'ai franchi les limites de cette personne, elle m'a confronté sur place à ce sujet. Iel m'a dit : « C'était sexuel pour toi ? » Et j'étais comme « Oh putain ! », mais j'étais comme, « Ouais, ouais, ça l'était ». Et iel m'a dit : « Je n'ai pas consenti à ça, et c'était vraiment difficile pour moi à cause de ça et de ça et de ça. » Et plus tard, cela s'est reproduit, alors que je pensais avoir fait tout ce qu'il fallait pour obtenir le consentement.

Ce qui se passait à ce moment-là, c'est que j'avais encore beaucoup de culpabilité, de honte et de réactions traumatiques face à la vulnérabilité. Mais après la deuxième fois où j'ai dépassé les limites de quelqu'un, j'ai réalisé que ce que je faisais ne fonctionnait pas et que je devais aller plus loin dans la responsabilisation. J'ai décidé de tout révéler aux personnes de ma vie. Lorsque j'ai fait ces révélations, je n'ai pas pu être présent du tout. Je me forçais à le faire, encore et encore, et j'étais totalement débordé émotionnellement et épuisé. Je n'ai pas pensé à la façon dont je le faisais et à l'impact que cela aurait sur les autres. Parce que je voulais être sûr à 100 % de ne pas franchir les limites de quelqu'un, j'ai tout laissé tomber et je me suis isolé socialement.

Il semblait également que tout le monde était tout à fait ravi que je m'isole totalement et que je laisse tout tomber. Personne ne m'a tendu la main ou, pour autant que je sache, les gens n'ont pas vraiment parlé entre eux ou quoi que ce soit d'autre. Je pense que les gens ne savaient pas quoi faire de l'information, alors ils n'ont rien fait. Griffin et Stephen avaient quitté la ville, ils n'étaient donc plus là pour me soutenir. Pendant cette période, les deux seules personnes qui m'ont tendu la main étaient des personnes dont j'avais franchi les limites. Iels m'ont offert leur soutien, mais je me suis dit : « Non, je ne peux pas te mettre dans une situation où tu dois t'occuper de moi. » Parce qu'à ce moment-là – pendant l'année où j'ai gardé le silence sur les choses et essayé d'y faire face tout seul, j'ai commencé à lire beaucoup de zines sur le soutien aux survivant-es, des histoires de survivant-es qui racontent la vérité et ce genre de chose. À ce stade, j'en avais appris suffisamment pour savoir qu'il existe un schéma selon lequel les survivants doivent s'occuper émotionnellement des personnes qui leur ont fait du mal. J'ai donc posé une limite et j'ai dit : « Merci, mais je ne peux pas accepter votre soutien. »

Je faisais toutes ces choses qui étaient de l'autopunition, je n'avais aucune compassion pour moi-même – juste cette combinaison d'un désir d'être sûr à 100 % que je n'allais pas franchir les limites de quelqu'un et cette destructivité qui provenait d'une intense haine de moi-même. Et puis ça a continué, mais j'ai quitté la ville. J'ai dépassé le stade de l'épuisement professionnel ; je n'avais

plus de force, seulement de la volonté. Mais je n'ai franchi les limites de personne !

Responsabilisation : les étapes de ma transformation

Quelles ont été les étapes du changement pour moi ? La première étape, que je ne recommande pas d'inclure dans les processus de responsabilisation, était celle de l'autodestruction, au cours de laquelle je prenais du recul. Une partie de ce processus peut être bénéfique, mais pas dans une optique d'autopunition et de destruction. Mais c'était vraiment la première étape, m'isoler de tout. Ensuite, je me suis informé et j'ai fait de l'autoéducation en même temps. Je suivais également une thérapie et j'arrivais à mieux comprendre ma propre histoire, ce qui m'a permis de comprendre que ce dont j'avais vraiment besoin, c'était de me contrôler, de trouver les limites que je devais m'imposer pour m'assurer que je ne ferais de mal à personne. Il m'a fallu un certain temps pour comprendre qu'en raison de la manière dont les hommes sont socialisés dans cette société, on ne s'attend jamais à ce qu'ils affirment des limites à leur propre sexualité. À la fois du point de vue de « je ne veux pas faire ça », mais aussi du point de vue de la recherche active des limites des autres, où on cherche à comprendre quelles sont les limites des autres. Toute la première période a donc consisté à m'observer, à déterminer dans quels états émotionnels j'étais le plus susceptible de franchir les limites de quelqu'un et ce que je ressentais lorsque je le faisais ; quels types de situations étaient susceptibles de déclencher ce comportement et aussi, dans les interactions quotidiennes, quels types de limites je devais affirmer pour moi-même afin de m'assurer que je ne me rapprochais d'aucune de ces choses.

Puis, une fois que j'ai compris ce qu'était la maîtrise de soi et que j'ai trouvé un espace où je me faisais confiance pour ne pas franchir les limites des autres, il y a eu de la place dans ma vie pour me tourner vers l'intérieur et commencer à travailler sur l'autotransformation et la guérison. Cela s'explique en partie par le fait que je franchissais encore régulièrement les limites des gens. Chaque fois que cela se produisait, c'était une crise pour moi. Parfois, j'avais des pensées suicidaires. Parfois, je paniquais, j'étais paranoïaque et j'avais d'énormes poussées de culpabilité et de honte. Lorsque je ne respectais pas les limites des gens, il n'y avait pas d'espace émotionnel pour que ce type de transformation et de guérison ait lieu. J'avais besoin de créer cette sorte de contrôle, non seulement dans le but louable de ne pas faire de mal, mais aussi pour m'assurer que j'avais la capacité, l'espace émotionnel, pour pouvoir travailler à cette guérison et à cette transformation. C'était donc la deuxième phase, lorsque je travaillais avec un groupe de responsabilisation que j'avais trouvé. Il y a eu beaucoup de guérison et de transformation de soi.

Aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir réglé suffisamment de choses pour pouvoir commencer à me tourner à nouveau vers l'extérieur et commencer à m'impliquer dans l'organisation ou peut-être à avoir des relations. Pendant tout ce temps, je me suis imposé une règle stricte en matière d'abstinence et de célibat, et je n'ai pas eu de relation avec les gens parce que – parce que je sais que chaque fois que cela se produirait, toutes ces choses que je n'ai pas abordées ressurgiraient. Et une fois que tous ces traumatismes non résolus refont surface, la partie est pratiquement perdue pour moi. À ce stade, j'ai l'impression d'avoir suffisamment appris sur l'origine de tout cela et d'avoir suffisamment guéri pour pouvoir communiquer à ce sujet de manière à comprendre mes limites et mes frontières et à tendre la main en même temps.

Un autre changement qui s'est produit, c'est qu'au début, c'était comme si je devais révéler mon état à toutes les personnes dans ma vie. Il y avait quelques personnes qui étaient soit des connaissances, soit des personnes qui avaient un certain pouvoir sur moi et qui faisaient partie de ma vie

et à qui je ne disais rien. Mais en fait, chaque personne avec qui je devenais ami devait un jour ou l'autre en être informée, ce qui faisait partie du processus d'amitié. Lorsque je décidais que je voulais être ami avec elles ou eux, je devais le leur dire. Aujourd'hui, alors que je fais courir moins de risques aux gens, j'ai l'impression de retrouver un peu plus le privilège de conserver mon anonymat. Il est toujours très important pour moi d'informer les gens, et il y a certaines situations dans lesquelles je vais probablement toujours informer les gens très tôt. Par exemple, chaque fois que je souhaite m'impliquer dans un travail de lutte contre la violence, j'en parlerai dès le départ, avant de m'engager. Mais j'ai l'impression de retrouver une partie du privilège de l'anonymat.

Responsabilisation et guérison : naviguer à travers la culpabilité, la honte et les réponses traumatiques à la vulnérabilité

Maintenant, cela fait des années que je cherche du soutien auprès de groupes politiques qui travaillent sur la responsabilisation et la thérapie et que je reste engagé dans le processus. Ce que je comprends maintenant de la guérison, dans la globalité de mon expérience, à la fois comme survivant et comme agresseur, est très différent de ce que j'ai lu ou de ce dont les gens m'ont parlé, où il s'agit uniquement de guérir d'une maltraitance ou d'une violence.

Je pense que les trois plus grandes émotions auxquelles j'ai dû faire face au cours de cette guérison et de cette transformation – et c'est quelque chose que je n'ai formulé qu'au cours mois dernier – je pense que les trois plus grandes choses auxquelles j'ai dû faire face sont la culpabilité, la honte et une réponse traumatique à la vulnérabilité.

Je pense que ces trois choses – chez moi en tout cas – sont à l'origine de la haine de soi. Il m'a fallu beaucoup de temps pour comprendre ce que sont la culpabilité et la honte. Quelles sont ces émotions, à quoi elles ressemblent. Je lisais souvent ces mots, mais sans être capable d'identifier le sentiment. Quelqu'un m'a dit que beaucoup de mes actions semblaient motivées par la culpabilité. Et cela m'a paru étrange, car je n'avais jamais pensé que j'avais ressenti de la culpabilité auparavant. Je me disais : « Oh, j'ai des remords, mais je ne me sens pas coupable. » Il a fallu des années de réflexion avant que je comprenne ce qu'était la culpabilité et comment je l'éprouvais. Une fois que j'ai compris, je me suis dit : « Bon sang ! C'est en fait tout ce que je ressens. » Je n'avais pas encore compris ce que je ressentais, alors je ne savais pas comment l'identifier.

Selon moi, la culpabilité est le sentiment de mériter une punition. Cette culpabilité apparaît lorsque je prends conscience du mal que j'ai fait. Je peux essayer de faire disparaître ce mal en le minimisant, pour ne plus ressentir cette culpabilité, pour ne plus mériter d'être puni. Je pourrais essayer de le nier – même genre de chose. Peut-être vais-je essayer de m'engourdir pour ne plus ressentir cela – pour ne plus avoir ce sentiment. Ou peut-être que je vais faire en sorte que la punition vienne à moi – simplement en étant dans cet endroit où il y a ce sentiment que la botte va frapper, et qu'elle devrait frapper, pour résoudre ce sentiment de punition imminente en me faisant du mal.

Et une autre chose que je peux voir en moi est d'essayer de sortir de ce sentiment que le mal va m'arriver en consacrant ma vie à amender le mal. Mais le fait est que c'est différent de la compassion, essayer de réparer les torts par culpabilité plutôt que par compassion. Si je le fais par culpabilité, je remarque que je ne peux pas m'imposer de limites. C'est comme une compulsion, et cela me conduit à l'épuisement, parce que chaque fois que j'arrête, ce sentiment revient, et c'est comme si le mal allait arriver. J'apprends à rester présent avec ce sentiment difficile et à respirer à travers lui. Cela m'aide beaucoup.

Et puis, en ce qui concerne la honte, je comprends la honte comme le sentiment que je suis quelqu'un que je ne peux pas supporter d'être. J'étais à cet atelier où quelqu'un parlait de son expérience de la dépendance et disait : « Toute ma vie, quand j'étais au milieu de cette dépendance, j'avais cette combinaison de sentiment de grandeur et de complexe d'infériorité. » Vous savez, comme ce sentiment que j'étais meilleur que tout le monde et que j'étais la pire ordure de la terre. Je pense que c'est la manifestation de la honte – que c'est ce que je devrais être et que c'est ce que je suis vraiment. Quand je me trouve dans ce genre de situation, je réagis généralement à la honte en essayant d'étouffer la conscience de la partie de moi qui est une ordure, et l'une des principales façons de le faire était de trouver des moyens de ressentir une frénésie sexuelle ou quelque chose comme ça. Et l'autre chose que je me suis vu faire est d'essayer d'éradiquer cette partie de moi qui est la racaille. Et la plupart du temps, cela passait par des fantasmes de violence envers moi-même, envers cette partie de moi que je détestais, cette partie de moi que je ne supportais pas, et j'essayais de me déchirer en deux. Je pense que c'est en grande partie ce qui alimentait mon désir de suicide, aussi.

L'une des choses qui se sont produites avec le processus de responsabilisation, c'est qu'une fois que j'ai commencé à parler aux gens des choses dont j'avais le plus honte, et à les rendre publiques, alors ce sentiment de grandeur a disparu. Et au lieu de cela, j'ai dû accepter cette autre compréhension de moi-même qui n'était pas aussi prise dans des illusions de grandeur et qui était plutôt cette humilité forcée. Comme, je suis une personne et je ne suis pas meilleur que les autres. Ou, je suis une personne et je peux aussi changer. Ainsi, en parlant des choses dont j'ai le plus honte, cette honte s'est transformée pour moi. C'était un aspect très important de la guérison pour moi. Et cela a nécessité beaucoup de deuils, beaucoup de pertes. Et c'est quelque chose que j'ai vécu au cours de cette première année, lorsque j'en parlais aux gens.

Alors que j'en parlais avec d'autres personnes, toutes ces possibilités se refermaient dans ma vie. Je ne serais jamais capable de faire cette chose maintenant. Je ne pourrais jamais avoir ce type de relation maintenant. Le monde était moins ouvert pour moi. Je ne peux plus me voir de la même façon. Bien souvent, je n'avais pas vraiment la capacité d'y faire face. Mais dans les moments de lucidité que j'ai eus, lorsque j'ai accepté la situation, j'ai vraiment fait mon deuil, j'ai pleuré sur les choses que je perdais à cause de la responsabilisation. C'était une grande partie de la guérison pour moi, trouver le chagrin, s'y connecter et l'exprimer. Et aussi le chagrin de tout ce que j'avais fait.

Il y a encore des choses que je vais probablement devoir laisser tomber, mais dont je n'ai pas encore fait le deuil, des possibilités auxquelles je m'accroche encore. J'ai constaté que, souvent, lorsque je me sens puissant et dans une attitude de contrôle, l'une des choses qui résolvent le problème est de trouver un moyen de faire le deuil. Les accès de pouvoir, les attitudes de contrôle, ont tendance à se produire lorsque j'essaie de contrôler des choses qui changent. Si je peux juste accepter le changement et faire le deuil des possibilités qui changent, alors je me rétablis. Je veux dire, je suis venu à bout de beaucoup de choses que je pleurais quand j'ai commencé à en parler avec les gens. Je commence à être capable de trouver des chemins différents dans ma vie pour atteindre certaines des mêmes choses que je voulais pour ma vie, mais des chemins qui ont beaucoup plus d'humilité. Et je pense que c'est l'une des choses les plus précieuses que la responsabilisation m'a apportées. Chaque fois que je commence à voir grand, je ramène ça à cette responsabilisation et ça m'a beaucoup aidé à trouver des chemins liés à l'humilité. C'est quelque chose que j'apprécie vraiment.

La troisième est une réponse traumatique à la vulnérabilité. Et c'est une réponse que je ne com-

prends pas encore très bien, car je commence tout juste à la comprendre. Mais comme je l'ai déjà dit, à cause de la violence que j'ai subie dans ma propre vie, une grande partie de ma vie a été consacrée à me protéger. Et pour moi, ces comportements m'ont été imposés par ce même type de haine de soi et de violence. Donc si je laisse une ouverture où je suis vulnérable, alors cette haine de soi vient la refermer. Si je fais une erreur qui me rend vulnérable, je commence à avoir des fantasmes de violence envers moi-même. C'est une façon de me forcer à ne jamais laisser cela se reproduire. Je ne le comprends pas très bien. L'une des choses sur lesquelles j'ai travaillé récemment est d'apprendre à m'ouvrir à la vulnérabilité. Et c'est la dernière partie de la haine de soi que j'ai le moins guérie.

Mon passé de survivant de la violence a aussi engendré une énorme détermination à m'assurer de n'être jamais vulnérable dans ma vie. Par le passé, il m'a été totalement impossible de permettre aux gens de voir que j'étais un être sexuel, quel qu'il soit, et il m'a également été impossible de parler d'émotions importantes, quelles qu'elles soient. Ou simplement demander le consentement, il y a une sorte de vulnérabilité qui est impliquée dans cela. Cela a donc créé un mur qui m'a empêché d'avoir des interactions sexuelles consensuelles avec qui que ce soit. Dans ma famille, nous n'avions aucune communication sur quoi que ce soit. Je n'avais aucun modèle de communication. Maintenant que je suis dans un monde où la communication est possible, il m'est difficile de faire comprendre aux gens ce que c'est que d'être dans un monde où ce n'est pas possible. Pendant une grande partie de ma vie, il n'y avait même pas une lueur de possibilité. Les choses que je ressentais n'étaient pas du domaine du possible. Cela signifiait que je ne pouvais jamais être suffisamment présent aux émotions pour apprendre à intervenir. Chaque fois qu'elles apparaissaient, j'essayais de les éradiquer avec toute cette violente image de moi, sans même me rendre compte de ce que je faisais.

La responsabilisation comme cadeau

J'ai un ami qui a été impliqué dans beaucoup de travail de responsabilisation, et il a insisté sur le fait que ce que je fais n'est pas de la responsabilisation parce qu'il n'y a pas de survivant-e quelque part qui fait une liste d'exigences ou ce genre de chose. Mais pour moi, ce n'est qu'un aspect de la responsabilisation. Il y a un autre aspect qui consiste à être responsable envers moi-même, à m'assurer que je vis les valeurs qui sont importantes pour moi dans le monde. En fin de compte, la responsabilisation pour moi est un engagement à faire ce que je dois faire pour m'assurer que je ne répète pas ces schémas, qu'ils cessent avec moi. Une partie de ce travail a consisté à créer des limites pour moi-même. Une partie de ce travail a été la guérison et la transformation. Et une partie de ce travail consiste également à m'engager dans le monde, à ne pas le voir comme une affaire individuelle, mais à me considérer comme faisant partie d'une lutte sociale. J'ai besoin de m'engager dans le monde pour contribuer à mettre fin à toutes ces violences sexuelles qui existent partout.

La responsabilisation a ce don d'humilité. L'une des choses qui sont vraiment précieuses pour moi dans cette humilité est la quantité de compassion qu'elle m'a permis d'avoir pour les autres. J'ai toujours un sentiment de supériorité, mais pas autant qu'avant. À ce stade de ma vie, je suis capable de me comprendre comme étant le même genre d'être humain que tant d'autres personnes. Je ne me mets pas à un niveau différent d'eux. J'ai donc l'impression d'avoir une bien meilleure capacité à comprendre la lutte et la douleur des gens, à en tirer des leçons et à aimer les gens, grâce à cette compassion et à cette lutte partagée.

Cette capacité pour un amour réel et authentique est quelque chose que je n'ai jamais eu. Je pensais que l'amour était une chose obsessionnelle. Et quand j'ai réalisé que je devais arrêter ça, j'ai eu ce moment de deuil, de perte et de doute, parce que je me suis dit : « Si j'arrête ça, est-ce que je ressentirai à nouveau l'amour ? » Cela a nécessité un changement énorme. Une fois que ça s'est calmé, une fois que j'ai arrêté ça, tout le paysage est devenu silencieux. Il m'a fallu un certain temps pour adapter mon ouïe afin que ce ne soit pas seulement le rugissement de cette obsession, mais que je puisse entendre les oiseaux, les insectes et la brise. De là, j'ai appris une sorte d'amour qui est basé sur la résilience, l'engagement partagé et le sacrifice. C'est un vrai cadeau qu'on m'a fait.

Une autre chose aussi, c'est que je peux supporter de vivre avec moi-même. Je ne le pouvais pas avant. La plupart du temps, je suis bien dans ma peau. C'est énorme – même si j'ai traversé des périodes extrêmement sombres et difficiles où la dépression dans laquelle j'avais vécu pendant si longtemps dans ma vie est devenue dans un abîme. Sortir de cet abîme, grâce à un engagement continu à la responsabilisation, c'est comme la première fois de ma vie où je commence à sentir que je suis libéré de cette sorte de dépression et de cette anxiété et paranoïa paralysantes. J'ai une capacité émotionnelle maintenant, comme si je pouvais ressentir des choses. Je n'en suis pas encore à un stade où la joie occupe une place importante dans ma vie, mais cela semble possible maintenant. À travers tout ce deuil et tout ce que j'ai fait, j'ai aussi eu quelques moments de clarté et de légèreté que je n'avais jamais connus auparavant dans ma vie.

Je pense qu'une autre chose qui a été un vrai cadeau pour moi, sur le plan de la responsabilisation, est la possibilité d'avoir des relations intimes durables avec des gens, que ce soit sexuellement ou non. Et d'avoir une certaine capacité à prendre du plaisir – même du plaisir sexuel, parce qu'avant, j'étais tellement prisonnier de la honte, de la culpabilité et des souvenirs traumatiques que je ne me sentais jamais qu'horrible. Maintenant, je n'ai pas l'impression d'être condamné à cela pour le reste de ma vie. Je sens qu'il y a une possibilité de s'en libérer.

(Cette histoire est dans la Section 4.F. pour présenter l'expérience d'une personne qui a à la fois subi et infligé des violences sexuelles et son processus de responsabilisation et de guérison.)



(Cette histoire est disponible sur le site www.stopviolenceeveryday.org de StoryTelling & Organizing Project (STOP))

Histoire G. Une petite histoire (He Korero Iti)

Nous vivons dans une ville, mais une grande partie de la famille étendue (whanau) de mon mari vit dans la vallée où nous avons grandi, à environ 40 km de distance. Mon mari et son frère sont célèbres pour plusieurs choses – notamment comment ils prolongent la vie des autos et des camionnettes en utilisant des objets de haute technologie tels que de la ficelle et du fil de fer – un autre de leurs talents est la façon dont ils partagent ces véhicules pour une variété de tâches telles que déménager des meubles, transporter des gens, des matériaux de construction, des pièces de tracteurs, des herbes médicinales traditionnelles (rongoa), des anguilles, des légumes, des chiens et des cochons (vivants ou morts). Ils sont aussi connus pour être des gens sur qui les gens peuvent compter, ceux qu'on peut appeler en cas d'ennui ou de mort, ceux qui vont résoudre le problème et s'organiser. Ils font des allers-retours en ville, vers la côte pour pêcher des fruits de mer, vers des réunions interminables, pour visiter leur famille étendue (whanau) – le long de kilomètres de routes de terre dans et autour de la vallée, à travers les inondations ou la poussière selon les saisons, dans des autos rafistolées, cabossées et très prisées.

Il y a un certain nombre de choses à savoir à propos de la vallée – l'une est que les 33 derniers enfants au monde de cette sous-tribu (hapu ririki) à grandir et être éduqué·es sur leur propre terre sont scolarisés là, en dépit des efforts du gouvernement pour fermer l'école. Une autre est que cette vallée est connue des habitants et des étrangers comme « patu wahine » – littéralement « battre les femmes » et ce n'est pas une blague. La montagne autour de cette vallée est désignée comme la porte par laquelle les esprits passent quand ils quittent cette vie. Cette vallée est aussi la vallée où mon mari et ses frères et sœurs ont été battus à l'école parce qu'ils parlaient leur langue paternelle. C'est la vallée où leur mère les a envoyé·es pour les protéger de leur père, un retour vers son peuple à elle. C'est là qu'ils ont trait des vaches, ont labouré et nourri des cochons, mais ont souvent eu faim et ont été fouetté·es, battu·es à coups de bâton et pire encore.

Mon beau-frère vit encore dans la vallée, dans un groupe de maisons proches de l'école. Il n'est donc pas surprenant que l'une de nos autos soit garée près de ces maisons – juste à côté de là où jouent les enfants. Il n'est peut-être pas non plus surprenant que, en jouant à ce bon vieux jeu international qui consiste à jeter des pierres, notre neveu de 8 ans a brisé la vitre arrière de l'auto. Si j'avais écouté j'aurais probablement entendu les « oh » et « ah » des autres enfants qui accompagnaient le bruit de la vitre qui se brisait, et si j'avais été vraiment attentive j'aurais entendu le battement rapide et effrayé du cœur de ce garçon.

Sa mère est la cousine de mon mari – et elle nous a appelé·es aussitôt. Elle était impatiente de nous assurer que ce garçon serait puni quand son père rentrerait à la maison. Son père est un homme grand avec des mains de tueurs de cochons qui accroche tout seul ses cochons sur les crochets de bouchers. C'est un homme de mouvement et d'action, pas un homme qui parle. Ces mains porteraient toute la force nécessaire pour prouver qu'il était un homme qui savait comment remettre son enfant à sa place. Frapper ce garçon serait sa manière de nous dire qu'il avait bien appris les leçons de son enfance.

Alors avant qu'il rentre à la maison nous avons fait chauffer les lignes téléphoniques – de sœur à sœur, de cousin·e à cousin·e, de beau-frère à belle-sœur, d'épouse à époux, de frère à frère. Parce que mon mari et son frère savaient qu'il y avait des leçons enseignées pendant l'enfance qu'il ne fallait pas transmettre. Le son des mains calleuses sur la chair tendre, les plaintes des sœurs qui assistent au spectacle, l'odeur de sa propre peur, le goût de son propre sang et votre propre sueur quand on est couché dans la poussière – on ne vaut rien, on ne vaut rien et on aurait préféré ne pas être né. C'est un programme d'étude sans pareil. Un ensemble de leçons destinées à se répéter jusqu'à ce que vous soyez touchés par la grâce d'une révélation et fassiez le choix d'un autre apprentissage.

Quand le père de ce garçon est rentré à la maison et a entendu l'histoire de la vitre, ce garçon était protégé par notre amour collectif (aroha), notre bonne humeur, par la présence d'un oncle âgé, par les invitations à décider comment réparer la vitre le plus rapidement et le moins cher possible. Une fois encore, des coups de téléphone ont été échangés et un accord a été trouvé pour une compensation raisonnable. Comment un baril de gazole s'est transformé en vitre d'auto est une autre histoire.

Quand mon mari est retourné dans la vallée pour chercher l'auto, ce garçon était un témoin inquiet de son arrivée. Mon mari a aussi de très grandes mains, les mains d'un homme qui a passé le plus clair de sa vie dehors. Ces mains se sont tendues vers ce garçon pour lui faire un câlin et pas pour le frapper.

Il arrive encore de mauvaises choses dans la vallée, mais elles sont de plus en plus souvent nommées et font l'objet de résistances. De nombreux adultes qui ont appris ces leçons pendant l'enfance ne reviendront jamais. Pour les gens de ce pays (tangata whenua) c'est une perte profonde – ce qui nous identifie dans une réunion n'est pas notre nom, mais celui de nos montagnes, rivières, sous-tribu (hapu) et tribu (iwi). Être totalement séparé de cela est un bouleversement de l'esprit pour ceux qui sont déjà blessés. Ce n'est qu'une petite histoire qui s'est passée dans une petite vallée, visible sur aucune carte. Quand ces petites histoires sont dites et répétées pour que nos vies se rejoignent et se lient, quand nous choisissons d'embrasser de nouveaux apprentissages et d'utiliser notre grandeur pour guérir et pas pour blesser, alors nous faisons pousser la grâce et la sagesse sur cette terre.

Di Grennell

Whangarei, Aotearoa – Nouvelle-Zélande

(Cette histoire se trouve dans la Section 4.G. Travailler ensemble pour montrer comment toute une famille s'unit pour protéger un jeune garçon de la punition paternelle.)

Glossaire : Whanau – groupe familial étendu ; Rongoa – herbes médicinales traditionnelles ; Hapu ririki – petite sous-tribu ; Patu – frapper, maltraiter, soumettre ; Wahine – femme·s ; Aroha – amour, attention ; Tangata whenua – gens du pays ; Hapu – sous-tribu ; Iwi – tribu.

5.3. POLITIQUE ANTI-OPPRESSION (ANTI-DISCRIMINATION/ ANTI-HARCÈLEMENT) DE CREATIVE INTERVENTIONS

Cette section décrit la politique anti-oppression utilisée par Creative Interventions pour créer une culture organisationnelle qui encourage la responsabilisation. Cela inclut l'attente que les gens révèlent leurs histoires de violence et ne causent plus de préjudice. Cela crée aussi l'espoir que des violences commises dans l'organisation ou par ses membres seront prises en charge autour de valeurs de responsabilisation et par des processus présentés dans cette Boîte à Outils.

Nous avons observé que de nombreuses organisations n'ont rien prévu pour traiter des situations de violence – ou que les dispositions n'existent que sur le papier et n'ont pas fait l'objet d'une réflexion à propos du fait que cela aide à renforcer les cultures organisationnelles.

Nous invitons les organisations, les groupes, les familles, les réseaux amicaux à réfléchir au type d'environnement que vous voulez mettre en place concernant la violence et à discuter quelles valeurs et quelles pratiques vous vous donnez. Nous vous invitons aussi à penser à des procédures qui n'envisagent pas nécessairement le bannissement, la punition ou la justice pénale, mais qui encouragent plutôt la parole et apportent du soutien aux survivant·es et orientent les personnes ayant causé le préjudice vers une responsabilisation.

Ce n'est qu'un exemple pour vous aider à créer un environnement qui s'oppose à la violence et favorise la responsabilisation.

POLITIQUE ANTI-OPPRESSION DE CREATIVE INTERVENTIONS (ANTI-DISCRIMINATION/ANTI-HARCÈLEMENT)

Engagement pour la justice sociale et l'égalité

Creative Interventions est une organisation qui s'engage en faveur de la justice sociale et de l'égalité concernant le genre, la race, l'origine ethnique, la classe, le statut migratoire, l'éducation, la nationalité, la religion, l'âge et la situation de handicap.

Nous proscrivons les comportements oppressifs, humiliants, dégradants, discriminants, harcelants et sexistes

Creative Interventions et son personnel s'engagent en tant qu'organisation et individuellement à respecter les principes suivants :

1. Conditions de travail et d'organisation non oppressives concernant le genre, la race, l'origine ethnique, la classe, le statut migratoire, l'éducation, la nationalité d'origine, la religion, l'âge et la situation de handicap, avec notamment
 - Interdiction de gestes, de regards, de paroles ou de contacts humiliants ou dégradants dans le cadre du travail et de l'environnement organisationnel ;
 - Interdiction de gestes, de regards, de paroles ou de contacts sexistes ou inappropriés dans le cadre du travail et de l'environnement organisationnel ;
 - Interdiction d'attribuer des tâches humiliantes ou dégradantes sur la base du genre, de la race, de l'origine ethnique, de la classe, du statut migratoire, de l'éducation, de la nationalité d'origine, de la religion, de l'âge et de la situation de handicap ;
2. Engagement à traiter collectivement toute violation des interdictions précédentes¹.
3. Engagement à développer des formations qui encouragent des comportements respectueux au sein de l'organisation et qui préviennent toute violation de ces attentes.

¹ Ici le texte original fait référence à une réglementation interne de Creative Interventions.

Signalement de violation de la politique anti-oppression

Toute personne ou groupe de personnes qui considère que la politique anti-oppression n'a pas été respectée a le droit et la responsabilité d'adresser ce document à la direction exécutive ou au conseil d'administration sous forme verbale ou écrite. Une réponse sera donnée dans les deux semaines qui suivent le signalement.

.....

Lu et approuvé

Signature

Date

Nom et prénom

Signature d'un·e responsable CI

5.4. ATELIER DE RÉPONSE AUX VIOLENCES INTERPERSONNELLES

APERÇU

Objectif

Cet atelier vise à fournir aux participant·es : (jour 1) des informations sur les violences interpersonnelles et la violence étatique et (jour 2) des outils et des principes pour mettre en œuvre des approches communautaires aux violences interpersonnelles¹.

Résultats attendus

- Les participant·es auront une bonne compréhension des différents types de violences interpersonnelles et de violences étatiques.
- Les participant·es analyseront les intersections entre les violences étatiques et les violences interpersonnelles pour mettre en place le cadre qui leur permettra de pratiquer la réponse communautaire aux violences interpersonnelles.

Public

Toute personne ouverte à l'apprentissage des bases de la réponse communautaire aux violences interpersonnelles.

DÉBUTER

Emploi du temps

1. Bienvenue et présentation de l'atelier (10 min)
2. Introduction et brise-glace (10 min)
3. Qu'est-ce que la violence (10 min)
4. Qu'est-ce que la violence interpersonnelle (15 min)
5. Exemples de violence interpersonnelle (20 min)
6. La violence interpersonnelle est liée au pouvoir (40 min)
7. Déjeuner (45 min)
8. Jeu sur les statistiques de la violence étatique (45 min)
9. Discussion en petit groupe (15 min)
10. Discussion en grand groupe (20 min)
11. Ressources (5 min)
12. Clôture et évaluation (5 min)

¹ NdT. Hélas, seul le jour 1 de cet atelier est disponible dans la version originale du livre.

Matériel requis

Accord sur le fonctionnement du groupe écrit sur chevalet de conférence (sauf si cet accord est décidé par le groupe), stylos, marqueurs, feuilles de chevalet de conférence, données sur les violences étatiques, tableaux avec les listes de questions (types de violences interpersonnelles, questions en petits et grands groupes).

Conseils de facilitation

Écrivez à l'avance les tableaux de papiers. Préparez les listes de questions et les réponses. Imprimez les formulaires d'évaluation.

DIRECTIONS

1. Bienvenue et présentation de l'atelier

Bienvenue

Logistique : Informations pratiques (toilettes non genrées, déjeuner, éthique, remarque sur les pronoms, sensibilité aux odeurs, accessibilité pour les personnes en situation de handicap...)

Attentes du groupe, accord sur le fonctionnement de l'atelier

Aperçu de l'emploi du temps et des objectifs

Attention à vous : le sujet des violences touche beaucoup d'entre nous, aujourd'hui nous allons parler de violence interpersonnelle et si, pour n'importe quelle raison, vous sentez que vous avez besoin d'une pause, n'hésitez pas à la faire à tout moment.

2. Brise-glace/construction du groupe

Faites un tour de table et demandez aux participant·es de

1. Écrire leur nom verticalement sur un morceau de papier
2. Avec chaque lettre de leur nom, écrire une raison pour laquelle connaître la violence interpersonnelle est personnellement important
3. Se promener dans la pièce, se présenter à au moins trois personnes et partager leurs réponses

Exemple pour Léa :

la vioLence était courante dans mon enfance

l'État ne fait pas assez sur ce sujet

Aider mes ami-es qui vivent des relations violentes est mon but

3. Définir la violence

Demandez aux participant-es de définir la violence. S'il y des hésitations, aidez-les à démarrer en donnant des exemples.

Notes de facilitation : Gardez cette liste de définitions avec vous pour vous y référer pendant l'atelier. La définition peut inclure la violence internalisée, la violence académique, la violence étatique, la violence idéologique, etc.

4. Définir la violence interpersonnelle

Posez la question, notez les réponses et présentez les types de violence interpersonnelle listés par Creative Interventions.

Ajoutez la liste suivante aux définitions des participant-es

Types de violence interpersonnelle

- Se produit généralement dans une relation, avec un partenaire intime, la famille, pendant un date, avec des ami-es, des connaissances, des collègues, des voisin-es, des membres d'associations
- La violence conjugale se produit dans une relation intime comme le mariage, la cohabitation, avec un date ou une ancienne relation
- La violence familiale peut inclure la violence conjugale, mais s'étend aux enfants, parents, petits-enfants, grands-parents ou autres membres de la famille et des proches comme des ami-es de la famille, des nounous, des personnels soignants, etc.
- Les violences sexuelles incluent des attitudes sexuelles non sollicitées, des contacts ou des actions telles qu'agressions sexuelles, viols, harcèlement sexuel, coups, pédocriminalité
- La pédocriminalité concerne toute maltraitance d'enfant
- Les violences sur personnes âgées sont aussi à prendre en compte

Est-ce que nous avons oublié une forme de violence interpersonnelle ?

Aperçu de l'emploi du temps et des objectifs

Attention à vous : le sujet des violences touche beaucoup d'entre nous, aujourd'hui nous allons parler de violence interpersonnelle et si, pour n'importe quelle raison, vous sentez que vous avez besoin d'une pause, n'hésitez pas à la faire à tout moment.

5. Exemples de violence interpersonnelle

Les relations violentes peuvent se mélanger avec des relations d'amour, de camaraderie, d'amitié, de loyauté, mais aussi de dépendance et même de survie. Cela rend encore plus confuse la perception de la dynamique des violences et encore plus difficiles les changements à y apporter. Nous considérons comme violence interpersonnelle toute forme d'abus, de maltraitance, de tort ou de violence ayant lieu entre deux ou plusieurs personnes. Cela peut inclure la violence utilisée pour faire du mal à une personne, pour la garder sous son contrôle, ou pour lui faire faire tout ce qu'on veut. La violence peut être :

- Physique, psychologique, sexuelle, économique ou prendre d'autres formes
- Elle peut se manifester par l'isolement, la surveillance et l'utilisation de la vulnérabilité d'une personne due à des discriminations qu'il subit
- Elle peut passer par l'utilisation de sa propre vulnérabilité pour manipuler ou contrôler quelqu'un ou excuser les violences qu'on lui inflige
- Elle peut utiliser les valeurs d'une personne pour agir contre elle – en révélant son orientation sexuelle ou son travail afin de nuire à sa réputation au travail, dans la communauté ou les connaissances
- Elle peut se faire sous la forme de menaces visant d'autres personnes ou des animaux

Vous pouvez souligner certains de ces exemples en demandant aux participant·es d'en citer des exemples (voir ci-dessous)

Voici quelques exemples (ne citez que ceux qui vous semblent utiles) : Physique (pousser, gifler, frapper, battre, donner des coups de pied, tirer les cheveux, retenir, enfermer dans une pièce ou un espace, menacer avec des armes), psychologique (injurier, rabaisser, humilier, avoir toujours raison ou pousser à bout), sexuel (y compris faire participer une personne à des activités sexuelles de toute sorte contre sa volonté ou sans son consentement), économique (dissimuler des informations financières à son partenaire, contrôler ses revenus contre sa volonté, jouer de l'argent, abuser de ses cartes de crédit, détruire ses biens), isolement (empêcher une personne de se faire des amis, d'entretenir des relations, de voir sa famille, d'aller au travail, de sortir de chez elle, de parler à d'autres personnes ou de passer des appels téléphoniques), Surveillance (envoi/surveillance de SMS, d'emails ou d'appels répétés, suivi d'une personne à son domicile, sur son lieu de travail, à l'école ou dans d'autres lieux, laisser des notes/messages de manière

harcelante), Vulnérabilité (menaces d'appeler les services d'immigration, tirer profit du sexe, de l'orientation sexuelle, de la race, de la classe sociale ou de la situation économique d'une personne), Vulnérabilité (utiliser son propre manque de pouvoir dans la société pour justifier le pouvoir et le contrôle sur les autres, parfois utiliser ses propres abus pendant l'enfance comme excuse pour la violence, parfois utiliser l'automutilation, le suicide, la conduite dangereuse, l'overdose, les coupures).

6. La violence interpersonnelle est liée au pouvoir

Bien que nous sachions que la violence se manifeste sous différentes formes, elle est souvent utilisée par une personne pour avoir du pouvoir et du contrôle sur une autre. On pense souvent à la violence comme due à la colère, la passion ou la perte de contrôle. Mais nous trouvons que la violence interpersonnelle est en fait utilisée pour maintenir du pouvoir et du contrôle sur un·e partenaire.

Distribuez des Roues du pouvoir et du contrôle¹ et discutez en groupe liste suivante de comportements de pouvoir et de contrôle :

- à sens unique
- tentative de contrôle, de dominer, de forcer
- profite des vulnérabilités
- obéit à un schéma
- calculé et planifié
- se produit de manière cyclique
- peut augmenter avec le temps
- crée de l'isolement

On pense souvent à des maltraitements réciproques, mais nous devons rappeler que c'est un mythe et qu'après avoir observé les schémas de comportement dans une relation, on peut voir que la vie d'une des personnes se réduit de plus en plus et que ses ressources (ami·es, argent, famille, etc.) sont de plus en plus limitées et contrôlées.

Une des choses que nous voulons faire, c'est de reconnaître que la violence interpersonnelle utilise la vulnérabilité pour maltraiter.

Écrivez la liste des autres exemples donnés par le groupe si nécessaire.

- genre/sexe
- race
- classe/niveau de revenu
- statut migratoire
- orientation sexuelle

¹ NdT: Power and Control Wheel, outil utilisé dans le modèle de Duluth pour décrire le cycle des violences conjugales.

- âge
- handicap physique ou mental
- occupation (dans l'économie souterraine)
- religion
- opinions politiques
- dépendance psychologique, financière ou autre pour survivre
- le pays d'origine (en particulier s'il est ou a été une colonie)

Transition de facilitation : *De nombreuses personnes vivent à l'intersection de plusieurs de ces catégories/oppressions. Par exemple, les femmes de couleur vivent au carrefour dangereux du sexisme, du racisme et d'autres oppressions. Dans ce cas, la violence interpersonnelle n'est pas simplement un outil de contrôle patriarcal, mais aussi un outil de racisme et de colonialisme. En d'autres termes, les relations coloniales sont elles-mêmes sexuées et sexualisées et sont le plus souvent exercées par l'intermédiaire de l'État. Après le déjeuner, nous participerons à une activité qui nous montrera, à l'aide de statistiques, comment l'État contribue à marginaliser davantage les survivant·es et les auteur·es dans le contexte de la violence interpersonnelle.*

7. Déjeuner

8. Statistiques à combiner

Pour cette partie, vous aurez préparé les informations statistiques des pages suivantes. Vous verrez que chaque question statistique à une phrase interrompue et une réponse. Découpez chacune d'elles et faites-les passer en vous assurant que les réponses sont disponibles dans le groupe. Demandez à chaque participant·e de se promener dans la pièce pour trouver la réponse qui convient à sa phrase interrompue ou vice versa. Vous, en tant que facilitateur·ice, aurez une feuille avec les réponses correctes pour pouvoir vérifier.

Distribuez les morceaux de papier et laissez assez de temps pour que chaque personne ait trouvé le morceau correspondant. Une fois que c'est fini, demandez à chaque paire (question/réponse) de parler de cette statistique au groupe. Vérifiez que les réponses sont correctes et demandez s'il y a des commentaires ou des questions.

Transition de facilitation : *Nous ne vous donnons pas ces statistiques pour vous démoraliser ou vous faire sentir désespéré·e. Ces statistiques sont vitales pour notre compréhension des intersections entre l'État et la violence interpersonnelle. Ces intersections nous aident à comprendre à quel point il est important pour nous de développer des interventions créatives contre la violence interpersonnelle qui ne donnent pas la priorité à la police, à la criminalisation ou aux prisons. Pendant quelques minutes, discutons en petits groupes de l'impact de cette violence sur nos communautés, sur les survivants et sur les personnes qui causent du tort.*

9. Discussion en petits groupes sur l'impact des violences

Rassemblez les participant·es en petits groupes et demandez-leur de répondre aux questions suivantes :

- comment les violences interpersonnelles/étatiques pourraient blesser ou affecter des ami·es, la famille ou la communauté ?
- comment les violences interpersonnelles/étatiques pourraient blesser ou affecter des survivant·es ?
- comment les violences interpersonnelles/étatiques pourraient blesser ou affecter la personne ayant causé du tort ?

Si les participant·es ont du mal à donner des réponses, donnez-leur un scénario simple. Après 10 minutes de cette discussion, demandez-leur de reformer le grand groupe et de faire un compte rendu court de leurs discussions.

10. Discussion en grand groupe

Même si nous savons que la violence interpersonnelle et la violence d'État peuvent avoir un impact, il nous est encore difficile de les reconnaître parce que nous ne souhaitons pas nous en occuper ni y faire face. Mais en prenant conscience de nos préjugés personnels, nous pouvons mieux réagir sur la violence interpersonnelle dans notre vie. Voici quelques questions dont j'aimerais que nous discussions librement avant de clore l'atelier d'aujourd'hui.

- Comment nos préjugés et nos expériences personnelles peuvent-ils influencer notre compréhension de la violence ?
- Comment votre discipline et l'institution dont vous faites partie renforcent-elles la violence ?
- Comment pourrions-nous être plus réceptifs, dans nos positions et nos vies, aux besoins des personnes qui causent des dommages, des survivants et des communautés qui subissent des violences interpersonnelles ?

11. Ressources

Échangez des ressources à propos des violences sexistes et sexuelles et des violences conjugales, ainsi que des liens vers des sites web qui permettent d'approfondir sa connaissance des violences interpersonnelles.

Transition de facilitation : Parfait. Nous arrivons à la fin de notre atelier. Nous espérons que vous l'avez apprécié et que vous nous rejoindrez pour le DEUXIÈME JOUR. L'atelier d'aujourd'hui a permis de poser le cadre de l'utilisation des réponses communautaires à la violence.

12. Courte évaluation et clôture

Avant de partir, veuillez remplir la fiche avec les symboles suivants et vos réponses. MERCI et à bientôt pour la prochaine séance de S'EN SORTIR !

Distribuez les fiches et demandez aux participant·es d'exprimer leurs opinions dans les quatre catégories :

- ☆ (un apprentissage essentiel)
- △ (modification/amélioration de l'atelier)
- ? (une question)
- ☺ (une chose que vous avez aimée)

Ramassez les fiches et clôturez l'atelier.

STATISTIQUES¹ À COMBINER

Vous constaterez que chaque statistique est accompagnée d'une phrase interrompue et d'une réponse (en italique). Découpez-les séparément et, lorsque vous les distribuez, assurez-vous que la réponse et la phrase interrompue se trouvent quelque part dans le groupe. Chaque participant·e sera invité·e à se promener dans la salle à la recherche de la réponse ou de la phrase correspondante. En tant qu'animateur·ice, vous devez disposer d'une feuille de réponses avec les bonnes réponses afin de pouvoir en vérifier l'exactitude.

Distribuez les morceaux de papier et donnez aux participant·es suffisamment de temps pour que chacun·e trouve le morceau correspondant. Une fois cette étape franchie, demandez à chaque duo/équipe de partager ses statistiques avec le groupe. Demandez à chaque duo/équipe de partager ses statistiques avec le groupe. Pendant que chaque duo/équipe partage ses statistiques, assurez-vous qu'elles sont correctes à l'aide de votre feuille de réponses et demandez s'il y a des commentaires ou des questions.

Note : Lisez les statistiques et choisissez-en suffisamment pour votre groupe et celles qui vous semblent les plus pertinentes ou trouvez des statistiques pertinentes pour remplacer les statistiques ci-dessous.

Statistiques sur les contrôles aux frontières

1. Les Latinos et les Noirs représentent 43 % des personnes fouillées à la douane, alors que _____

ils représentent 24 % de la population (Bhattacharjee 2001).

2. L'American Friends Service Committee a recensé plus de 346 cas de violence à l'égard des femmes _____.

à la frontière américano-mexicaine par la patrouille frontalière entre 1993 et 2005, et il ne s'agit là que du rapport d'une seule agence.

3. Les fonctionnaires de l'immigration violent souvent les femmes immigrées en échange de _____.

une entrée aux États-Unis ou une carte verte.

4. Les politiques telles que Secure Communities (S-Comm) renforcent la collaboration entre la police fédérale de l'immigration et la police locale, ce qui met en danger les survivantes immigrées _____.

car elles sont moins susceptibles d'appeler la police par crainte d'être expulsées.

5. Les personnes de couleur qui franchissent les frontières font l'objet d'une surveillance et d'une violence accrues si elles sont queers. Jusqu'en 1990 _____,

¹ Ces statistiques concernent les États-Unis. Si vous disposez de statistiques correspondantes sur des pays francophones, n'hésitez pas à nous les communiquer pour que nous les ajoutions à la Boîte à outils.

les immigrants homosexuels et LGBT n'étaient pas autorisés à entrer aux États-Unis. Cela a eu un impact significatif sur la manière dont la « sexualité déviante » est contrôlée aujourd'hui à la frontière.

6. Une femme sans papiers de Tucson appelle la police pour demander de l'aide dans une situation de violence domestique. En vertu des lois actuelles sur l'arrestation obligatoire,_____.

la police doit arrêter quelqu'un lors d'un appel pour violence domestique. Comme la police ne trouve pas l'agresseur, elle l'arrête elle et la fait expulser.

Criminalisation des femmes de couleur et queer

7. Une femme Noire sans domicile fixe appelle la police parce qu'elle a été victime d'un viol collectif._____.

et la police l'arrête pour prostitution (Chicago)

8. Une femme Noire appelle la police lorsque son mari, qui la bat, met accidentellement le feu à leur appartement_____.

Elle est arrêtée pour l'incendie (New York).

9. Plus de 40 % des femmes incarcérées le sont en raison directe ou indirecte de_____ violence de genre. (Jurik & Winn 1990)

10. Lorsque la police est appelée à intervenir dans une affaire de violence relationnelle entre queers ou LGBT, elle utilise souvent des stéréotypes sexistes et homophobes pour déterminer qui arrêter et parfois arrêter les deux parties en vertu de la théorie du « combat mutuel ». Iels pensent souvent que « les femmes ne peuvent pas être des agresseurs et que les hommes ne peuvent pas être agressés »_____.

Le nombre d'arrestations erronées a augmenté de 120 % à Los Angeles. (NCAVP, 2008)

11. Les personnes non conformes aux normes de genre subissent des réactions extrêmement irrespectueuses_____.

pour accéder aux services juridiques, ielles voient leurs dossiers rejetés ou ignorés par les agences auxquelles iels s'adressent, et se sentent si mal accueilli-es et humilié-es qu'iels ne reviennent souvent plus pour obtenir des services ». (Avocat Dean Spade, 22)

Services sociaux

12. À La Nouvelle-Orléans et dans plus de 17 états, les attaques législatives contre les femmes se sont multipliées_____.

alors qu'elles sont souvent des survivantes de violences interpersonnelles, qui cherchent à obtenir une aide de l'État et doivent consentir à des tests de dépistage de drogues pour pouvoir bénéficier de l'aide de l'État.

13. Les politiques de réforme de l'aide sociale contribuent à l'augmentation des niveaux

d'insécurité en matière de logement et de sans-abrisme. Cela pousse de nombreux survivants de la violence interpersonnelle à _____.

rester avec leur partenaire violent afin de disposer de plus de revenus.

14. L'État a forcé les familles à faire le choix impossible de _____.

« choisir » entre l'hébergement/la nourriture/la garde d'enfants et être à l'abri de leur partenaire violent.

15. Environ 37 % des femmes et 28 % des hommes en prison avaient _____.

des revenus mensuels inférieurs à 600 dollars avant leur arrestation.

Incarcération

16. La guerre contre la drogue a jeté en prison _____.

des milliers de victimes de viol ou de maltraitance

17. Depuis 1980, le nombre de personnes incarcérées dans des prisons pour femmes _____

a augmenté presque deux fois plus vite que le nombre d'hommes emprisonnés.

18. Beaucoup de femmes, d'hommes et d'enfants sont violés et exploités sexuellement par les gardiens de prison ainsi que par d'autres détenus pendant leur incarcération _____

le nombre d'agressions est 3 à 4 fois plus élevé qu'à l'extérieur des murs de la prison.

19. Une étude menée en 2007 dans six prisons pour hommes en Californie a révélé que 67 % des personnes interrogées qui s'identifiaient comme LGBT déclaraient avoir été agressées sexuellement par un autre détenu au cours de leur incarcération _____

un taux 15 fois supérieur à celui du reste de la population carcérale. (Journal of Interpersonal Violence 21, no. 12 2006)

20. 30 % des femmes détenues sont afro-américaines et 16 % sont latinas. Les femmes Noires _____

sont emprisonnées 4 fois plus que les femmes blanches

21. Plus de la moitié des femmes détenues dans les prisons d'État ont été victimes de violences _____

47 % d'entre elles ont subi des violences physiques et 39 % des violences sexuelles (nombre d'entre elles ayant subi ces deux types de violences).

22. Rien qu'en Californie, 600 femmes sont en prison pour avoir tué _____.

leurs agresseurs en état de légitime défense. (Prison Activist Resource Center) Les peines d'emprisonnement sont en moyenne deux fois plus longues pour les meurtres de maris que pour les meurtres de femmes.

5.5 PRENDRE DES RISQUES : MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES DE RESPONSABILISATION COMMUNAUTAIRE PAR CARA¹

Cette section a été rédigée par un collectif de femmes de couleur de l'association CARA : Alisa Bierria, Onion Carrillo, Eboni Colbert, Xandra Ibarra, Theryn Kigvamasud'Vashti, and Shale Maulana. Elle présente des principes et des cas pratiques issus des années d'expérience de CARA dans la lutte contre les violences sexuelles et les violences d'État.

CARA PREND DES RISQUES : METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE RESPONSABILISATION COMMUNAUTAIRE

Les violences sexuelles sont souvent considérées comme un sujet extrêmement délicat qui ne peut être abordé que par des professionnel·les confirmé·es tel·les que la police ou le personnel médical. Les survivant·es sont considéré·es comme « brisé·es », souffrant d'un mal inguérissable. Les agresseur·euses² sont vu·es comme des « animaux » qu'on ne pourra jamais réhabiliter ou transformer. Ces attitudes extrêmes entravent la participation des membres de la communauté – les ami·es et la famille des survivant·es³ et des agresseur·euses – au processus essentiel de soutien des survivant·es et de responsabilisation des agresseur·euses. Pourtant, les survivant·es se tournent très majoritairement vers leurs ami·es ou leur famille pour chercher du soutien, assurer leur sécurité et trouver des stratégies de responsabilisation.

CARA (Communities Against Rape and Abuse = Communautés contre le viol et la maltraitance), projet communautaire d'organisation contre le viol à Seattle, a collaboré avec plusieurs groupes qui ont connu des cas de violence sexuelle pour comprendre la nature des violences sexuelles et de la culture du viol, pour identifier et développer des valeurs communautaires qui

¹ NdT : L'association CARA : Communities Against Rape and Abuse (Communautés contre le viol et les maltraitances), basée dans le New Jersey aux États-Unis, offre de nombreux services aux victimes de violences sexuelles (refuge, soutien légal, thérapie, alimentation, formation, traduction, etc.). Son site est cara-cmc.org

² Dans cette section, nous utilisons le terme « agresseur·euse » pour désigner la personne qui a commis un acte de violence sexuelle (viol, agression sexuelle, coercition, etc.) sur une autre personne. Notre utilisation du mot « agresseur·euse » ne vise pas à minimiser la gravité d'un viol. Dans notre travail de définition de la responsabilisation extérieure au système criminel, nous essayons d'éviter les qualifications juridiques telles que « coupable », « violeur » ou « prédateur sexuel ».

³ Jacqueline M. Golding et al. « Social Support Sources Following Assault », *Journal of Community Psychology*, 17 (1989) p. 92-107. Cet article est un exemple parmi d'autres de recherche montrant que les survivant·es préfèrent chercher de l'aide auprès des ami·es ou de la famille plutôt qu'auprès de la police ou des associations d'aide aux victimes de viol. L'étude de Golding montre que, aux États-Unis dans les années 80, 59 % des survivant·es étudié·es ont révélé leur agression à des ami·es ou des membres de la famille, 10,5 % à la police et 1,9 % à des associations spécialisées. Il est intéressant de noter que cette étude montre aussi que les survivant·es estiment que ce sont les associations spécialisées qui les ont le plus aidé·es et la police le moins. Golding suggère que, comme les ami·es et la famille sont le contact le plus fréquent des victimes de viol, il faut concentrer les efforts sur le soutien de ces interventions informelles. NdT: Le contexte français a été exploré notamment dans l'enquête VIRAGE publiée en 2020 (virage.site.ined.fr). Pour les violences conjugales « Parmi les femmes ayant déclaré des faits de violence, 8 sur 10 ont parlé du fait le plus marquant, principalement à des membres de la famille ou à des amis. Mais elles ont aussi parlé à des professionnel·les de santé : 60 %, ou 80 % en cas de violence physique, ont consulté un médecin, un service médico-judiciaire ou médico-légal ou ont été hospitalisées. Seule 1 femme sur 4, un peu plus en cas de violence physique, a fait une déclaration à la main courante et moins d'1 sur 5 a déposé une plainte qui, dans 6 cas sur 10, n'a pas eu de suite pénale. Celles qui n'ont pas fait de démarche craignaient des épreuves supplémentaires, pensaient que cela n'aurait servi à rien, avaient peur des conséquences pour leurs enfants, pour elles-mêmes ou pour d'autres personnes de la famille, ou ne voulaient pas ébruiter les faits. »

sont incompatibles avec le viol et la maltraitance, et travailler sur des stratégies communautaires qui visent à la sécurité, le soutien et la responsabilisation. En utilisant quelques règles générales pour structurer chaque processus communautaire, nous travaillons avec les survivant·es et les communautés pour identifier leurs objectifs spécifiques, leurs valeurs, et les actions étofferont leur modèle particulier de sécurité et de responsabilité. Dans cette section, nous discutons ces règles générales et présentons trois exemples illustrant des modèles communautaires vécus par des activistes de Seattle.

Comme les réseaux de socialisation peuvent être très différents sur le plan des valeurs, de la politique, de la culture et des attitudes, nous avons observé qu'un modèle unique de responsabilisation communautaire n'est pas un moyen réaliste et respectueux d'approcher le processus de responsabilisation. Cependant, nous avons aussi appris qu'il y a d'importants principes d'organisation qui assurent au mieux la sécurité et l'intégrité des personnes concernées – notamment le·la survivant·e, l'agresseur·euse et d'autres membres de la communauté. Un modèle de responsabilisation doit être créatif et assez souple pour s'adapter aux particularités des besoins de chaque communauté tout en restant assez rigide pour maintenir les règles essentielles structurant la stratégie⁴. Nous présentons maintenant une liste de dix règles que nous considérons comme importantes et utiles.

PRINCIPES DE RESPONSABILISATION DE CARA

- 1 Reconnaître l'humanité de toutes les personnes impliquées.** Il est impératif que chaque participant·e au processus de responsabilisation reconnaisse clairement l'humanité de toutes les personnes impliquées, notamment les survivant·es, la personne ou les personnes ayant commis l'agression sexuelle, et la communauté concernée. C'est plus facile à dire qu'à faire ! Il est naturel, et il est même sain de ressentir de la rage envers l'agresseur·euse à cause de ce qu'il·elle a fait à une personne, surtout si cette personne est un·e proche. Cependant, il est essentiel que nous restions ancré·es dans les valeurs qui reconnaissent la complexité de chaque personne, nous inclus·es. Dans le cadre des besoins et des valeurs d'une communauté particulière, un processus de responsabilisation de l'agresseur·euse peut être conflictuel, voire virulent, mais il ne doit jamais être déshumanisant.

La déshumanisation des agresseur·euses contribue aussi au contexte général d'oppression pour tou·tes. Par exemple, l'aliénation et la déshumanisation de l'agresseur·euse augmentent le risque que la communauté soit attaquée pour usage d'une justice expé-

⁴ Nous empruntons au philosophe Cornel West le terme de « approche jazzy » pour désigner ce mélange d'improvisation et de structure. Tout comme la musique de jazz, un processus de responsabilisation communautaire peut incorporer beaucoup de composantes différentes qui reflètent la complexité du traitement de la violence tout en respectant le besoin de stabilité et de planification. De même, comme la musique de jazz, un processus de responsabilisation n'est pas un point final ou une chose finie, mais une chose vivante qui continue à se créer. Notre compréhension de la responsabilisation communautaire transcende l'idée de simplement rendre un membre de la communauté responsable de ses maltraitances, elle considère aussi la communauté elle-même comme responsable d'instaurer une culture qui tolère la violence sexuelle. Ce dernier processus de responsabilisation demande à la communauté de recréer et de réaffirmer constamment et activement que la libération de toutes et tous est une de ses valeurs.

ditive et disproportionnée qui caricature la « monstruosité » d'un de ses membres. C'est particulièrement vrai des communautés marginalisées (telles que les personnes racisées, en situation de handicap, précaires, ou queers) qui sont déjà visées par le système pénal à cause de leur « altérité ». Quand une personne de notre communauté est désignée comme un « monstre », cette « monstruosité » est souvent généralisée à toutes les personnes de la communauté. Cette généralisation peut même être faite par d'autres membres de la communauté marginalisée à cause d'une oppression internalisée⁵.

Par ailleurs, déshumaniser l'agresseur·euse étouffe le processus de responsabilisation pour toute la communauté. Si nous nous distinguons des agresseur·euses en les stigmatisant comme des monstres, nous n'arrivons plus à voir que n'importe qui d'entre nous peut devenir ou a été violent·e ou a contribué à instaurer un contexte qui permet à cette violence de se produire. En ne voyant pas l'humanité de l'agresseur·euse et de son réseau de soutien, la communauté rate l'occasion de mettre en place des mesures durables de soutien et de responsabilisation qui préviendront les actes de violence dans le futur.

2 Accorder la priorité à l'autodétermination du·de la survivant·e. L'autodétermination est la capacité à prendre des décisions en fonction de son propre libre arbitre et de ses propres choix sans pression ni contrainte extérieure. Quand une personne est agressée sexuellement, son sentiment d'autodétermination est profondément affecté. C'est pourquoi ses valeurs et ses besoins doivent être prioritaires, reconnus et respectés. Le·la survivant·e ne doit pas être objectifié·e ni réduit·e au symbole d'une idée, mais vue comme une personne. (Rappelez-vous qu'il faut respecter l'humanité de tou·tes.) Il est essentiel de tenir compte du point de vue du·de la survivant·e sur la responsabilisation. Son point de vue peut être considéré comme la base de la mise en œuvre et de la planification de quand, pourquoi, où et comment l'agresseur·euse sera responsabilisé·e. Il est aussi important de reconnaître que le·la survivant·e peut ne pas vouloir diriger ni organiser cette planification. Le·la survivant·e doit avoir le droit de choisir de conduire ce processus comme de choisir de ne pas en faire partie du tout. Le·la survivant·e doit également avoir la possibilité de déterminer qui participera au processus. Certain·es survivant·es préfèrent se tourner vers des ami·es ou des personnes extérieures à la communauté pour aider à évaluer le processus et faciliter la responsabilisation dans la communauté. Pour promouvoir le partage explicite des responsabilités, le·la survivant·e et sa communauté peuvent aussi négocier et communiquer leurs limites concernant la participation souhaitée par chacun·e et s'assurer que les autres jouent leur rôle conformément à des attentes et des objectifs clairement exprimés.

3 Mettre en place des mesures qui assurent à la fois la sécurité et le soutien du·de la survivant·e ainsi que des autres membres de la communauté. La question de la sécurité est complexe et va bien au-delà de fermer sa porte à clé, marcher dans des espaces éclairés et porter une arme ou son téléphone. N'oubliez pas que le mot « mesures », dans « mesures de sécurité », doit être vu de manière dynamique et pas statique, ce qui nous

⁵ Nous désignons par « oppression internalisée » le processus par lequel une personne appartenant à un groupe opprimé et marginalisé accepte, promeut et justifie les préjugés d'infériorité et d'absence de valeur visant son groupe, voire elle-même.

demande de garder continuellement un regard critique sur la façon dont le processus de responsabilisation affecte notre bien-être physique et émotionnel⁶. Pensez à des questions telles que : Comment l'agresseur·euse va-t-iel réagir quand iel sera confronté·e à ses comportements maltraitants ? Comment pouvez-vous collaborer pour démonter ses stratégies ? Rappelez-vous que vous ne contrôlez pas la violence de l'agresseur·euse, mais que vous contrôlez la façon dont vous vous y préparez et dont vous y répondez.

La violence peut augmenter quand l'agresseur·euse est confronté·e à ses comportements. Il peut s'agir de menaces de vengeance, de suicide, de harcèlement, de menaces de révéler des informations personnelles vous concernant, des menaces de vous empêcher de travailler, de manger, de dormir ou simplement l'exigence de ne pas parler de votre vie privée. L'agresseur·euse peut tenter d'intimider le·la survivant·e ou d'autres personnes. Iel peut utiliser ses privilèges de classe, de race, d'âge, de statut social ou politique pour empêcher votre groupe de s'organiser. Pendant l'organisation de votre offensive, préparez aussi une défense contre les possibles représailles de l'agresseur·euse. Si la situation le permet, alertez aussi d'autres membres de la communauté pour les préparer aux mesures que vous allez mettre en place et aux possibles réactions de l'agresseur·euse.

Les organisateur·ices de ces mesures doivent aussi élaborer des actions de soutien en faveur du·de la survivant·e et d'elleux-mêmes. Il est facile d'être très impliqué·es dans le processus de responsabilisation, au point d'en oublier qu'une personne a été agressée et a besoin de votre soutien émotionnel. Il y a probablement plus qu'une personne dans la communauté qui a vécu une agression sexuelle ou une violence conjugale. D'autres survivant·es dans le groupe d'organisation peuvent être affecté·es par des souvenirs traumatiques pendant le processus. L'organisation d'une responsabilisation ne se réduit pas au développement d'une stratégie pour faire face au comportement de l'agresseur·euse, mais c'est aussi la création d'un espace de construction d'une communauté aimante et d'un espace de soin pour les autres. Les organisateur·ices doivent aussi essayer d'être conscient·es de leurs propres souvenirs traumatiques et voir comment prendre soin d'elleux-mêmes. Il est parfois utile d'avoir un groupe d'ami·es dédié au soutien des survivant·es et des organisateur·ices.

- 4 Analyser soigneusement les conséquences possibles de la stratégie.** Avant de réaliser un plan d'action, assurez-vous que votre groupe a essayé d'anticiper tous les résultats possibles de votre stratégie. Responsabiliser quelqu'un pour une agression est une tâche difficile et les réactions possibles de l'agresseur·euse sont nombreuses. Par exemple, si vous choisissez de révéler le comportement de l'agresseur·euse dans les médias, envisagez les conséquences que cela aura sur la sécurité et la vie privée du·de la survivant·e et des organisateur·ices impliqué·es. Mais pensez aussi à la possibilité que les médias déforment l'histoire d'une façon qui n'est pas conforme à vos valeurs, ou qui blesse une personne extérieure à votre communauté au point qu'elle décide de

⁶ Merci au Northwest Network of Bisexual, Trans, Lesbian and Gay Survivors of Abuse (Réseau des survivant·es LGBT de maltraitances du Nord-Ouest) pour avoir souligné ce caractère dynamique et avoir partagé cette distinction importante avec nous.

menacer physiquement l'agresseur·euse, ou que les médias offrent à l'agresseur·euse les moyens de justifier son agression. Cet avertissement nécessaire ne vise pas à vous décourager d'engager le processus de responsabilisation, mais plutôt à vous préparer aux conséquences possibles des actions. Il est possible que votre plan initial doive être changé, modifié, ou adapté au fur et à mesure. Vous pouvez vous retrouver à travailler sur la responsabilisation plus longtemps que prévu. Votre communauté peut être divisée sur le sujet à cause du silence qui entoure les maltraitances, en particulier quand elles sont sexuelles ou conjugales. Vous pouvez avoir l'impression que vous isolez le·la survivant·e et vous-même de la communauté. Réfléchissez aux objectifs réalistes du processus de responsabilisation dans votre communauté. Ce processus peut ne pas être très réussi ou au contraire être un brillant succès. Quel que soit le résultat, vous êtes maintenant plus compétent·e et préparé·e pour accompagner à l'avenir un processus de responsabilisation dans votre communauté ou votre cercle d'ami·es.

5 S'organiser collectivement. Il n'est pas impossible d'organiser un processus de responsabilisation tout·e seul·e, mais c'est beaucoup plus difficile. Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles l'organisation collective d'un groupe de membres de la communauté est une meilleure stratégie. Une équipe va probablement faire un meilleur travail de réflexion critique sur les stratégies parce qu'elle mobilise un plus grand nombre de points de vue et d'expériences. Les organisateur·ices se retrouveront moins en burnout si plusieurs personnes partagent le travail et se soutiennent émotionnellement entre elles. Les représailles sont beaucoup plus difficiles face à un groupe de personnes solidaires. Une équipe peut veiller à ce que chacun·e de ses membres prenne ses responsabilités tout en restant fidèle aux valeurs communes. Enfin, l'organisation collective permet de créer des liens forts dans la communauté, qui diminuent le sentiment d'isolement et favorisent la prévention de futures violences.

6 S'assurer que toutes les personnes qui participent au processus ont la même analyse politique des violences sexuelles. Il arrive que les membres d'un groupe qui organise une responsabilisation n'aient pas la même définition de ce qu'est un viol ou le consentement, ou ne sont pas d'accord sur ce qu'est un témoignage crédible ou sur le fait que le viol est la manifestation d'une oppression. Pour que l'action collective soit durable et fructueuse, les organisateur·ices doivent être d'accord sur ce que sont un viol et la culture du viol. Par exemple, que se passe-t-il si l'agresseur·euse et ses allié·es répondent à la demande de responsabilisation en exigeant que le·la survivant·e apporte la preuve qu'il s'agit bien d'une agression, sans quoi iels considéreront que c'est un·e menteur·euse coupable de diffamation? Comme notre système juridique est fondé sur le fait qu'on est innocent·e tant qu'il n'est pas prouvé qu'on est coupable (la présomption d'innocence), et que la culture du viol fait douter de la crédibilité de la parole des femmes en général, la tactique courante est de mettre la charge de la preuve sur les femmes⁷. Si

⁷ Nous ne voulons pas dire que la présomption d'innocence ne devrait pas exister. Mais nous observons que le racisme et l'oppression institutionnelles font qu'elle n'est souvent pas prise en compte quand la personne mise en cause subit une oppression. Notre but est de créer des valeurs qui soient indépendantes de l'approche légale de la responsabilisation, et qui consistent notamment à avoir une réflexion critique sur la façon dont la présomption d'innocence impacte les personnes discriminées.

le groupe a une compréhension féministe et politisée du viol, il sera capable d'anticiper cette réaction, qui sera vue comme une manifestation du phénomène culturel plus général qui discrédite les femmes quand elles affirment avoir subi des violences.

Cette compréhension invite aussi à considérer le viol comme une question politique et à mobiliser une analyse politique des violences sexuelles. Une analyse politique partagée des violences sexuelles permet de lier des actes particuliers de viol à la culture plus large dans laquelle le viol est commis. La conscience de la culture du viol nous prépare à l'idée qu'il faut s'organiser au-delà de la responsabilisation d'un·e agresseur·euse individuel·le et viser la responsabilisation et la transformation des institutions qui perpétuent la culture du viol, comme l'armée, la prison ou les médias.

Enfin, lorsque l'agresseur·euse est un·e activiste progressiste, une analyse politique rigoureuse de la culture du viol peut être mise en relation avec ses convictions politiques personnelles. Une analyse politique de la culture du viol peut devenir le véhicule qui relie les actes de l'agresseur·euse aux mécanismes généraux de l'oppression et même à ses propres valeurs politiques. Partager cette analyse peut aussi inciter le collectif activiste de l'agresseur·euse à apporter son soutien au processus de responsabilisation, si l'abolition de la culture du viol et bien sûr du viol font partie des objectifs politiques de ce collectif.

7

Avoir une vision claire de ce qui est demandé à l'agresseur·euse en matière de responsabilisation. Quand votre groupe réclame une responsabilisation, il est important de vérifier que « responsabilisation » n'est pas un concept vague que les membres du groupe ne maîtrisent pas. Est-ce que la responsabilisation est une aide psychologique apportée à l'agresseur·euse ? Un aveu de culpabilité ? Des excuses publiques ou privées ? Ou est-ce un changement particulier de comportement ? Voici quelques exemples de demandes à l'agresseur·euse : vous pouvez participer à l'organisation de notre communauté, mais vous ne pourrez pas être seul·e en présence de jeunes personnes. Vous pouvez venir à nos soirées, mais vous n'avez pas le droit de boire. Vous pouvez assister à l'office dans notre église, mais vous devez vous présenter chaque semaine à un certain groupe qui vérifiera vos progrès sur le chemin de la transformation.

En déterminant précisément ce que le groupe demande à l'agresseur·euse, le groupe devient responsable de son propre processus. Il est plus facile de sombrer dans une colère perpétuelle qui demande que l'agresseur·euse souffre continuellement, que d'être fidèle à une planification qui identifie les étapes spécifiques que l'agresseur·euse doit parcourir. Et pourquoi pas après tout ? Il s'agit bien de viol et cette colère est parfaitement naturelle et légitime. Cependant, même si nous devons laisser sa place à la colère et même lui faire honneur, il est important, dans la perspective de la responsabilisation, de garder en tête les étapes spécifiques que l'agresseur·euse doit parcourir, pour lui laisser une chance de se réhabiliter. N'oubliez pas que nous cherchons à construire une communauté où il n'est pas question de stigmatiser une personne et d'en faire un « monstre » pour toujours, quels que soient les efforts qu'il fait pour se transformer, mais où une chance est laissée à chacun·e de réparer les torts qu'il a commis.

8 Informer l'agresseur·euse de votre analyse et de vos demandes. Cette règle peut sembler évidente, mais nous avons observé qu'elle était souvent négligée ! Pour de nombreuses raisons, notamment le fait d'être distrait·e par d'autres parties du processus de responsabilisation, ou la distance que l'agresseur·euse maintient avec les organisateur·ices, ou le désir de rester anonyme pour ne pas subir de représailles, il arrive d'oublier d'informer l'agresseur·euse des étapes du processus. Révéler publiquement qu'une personne en a violé une autre, insister pour qu'iel assume la responsabilité de son acte, et convaincre d'autres membres de la communauté de devenir des allié·es dans cette intervention sont des aspects importants du processus de responsabilisation – mais ce ne sont que les premières étapes du plan. L'humiliation publique peut être un outil qui a un sens dans votre groupe, mais ce n'est pas la fin d'un processus de responsabilisation. Un·e agresseur·euse peut être humilié·e, mais iel n'assume toujours pas la responsabilité de ses actes. Les organisateur·ices doivent s'appuyer sur le potentiel de leur propre pouvoir collectif, avoir confiance dans les demandes qu'iels font et dans leur légitimité à les faire, puis utiliser leur influence pour contraindre l'agresseur·euse à les mettre en application.

9 Penser à solliciter l'aide des ami·es, de la famille et des proches de l'agresseur·euse. La famille et les ami·es sont souvent indispensables pour mettre au point un plan de responsabilisation. Les organisateur·ices peuvent hésiter à contacter les proches de l'agresseur·euse, estimant qu'iels vont probablement défendre l'agresseur·euse contre l'accusation d'avoir commis un crime aussi horrible. Cette supposition est raisonnable – il est difficile de croire qu'une personne qu'on apprécie soit capable d'agresser violemment quelqu'un – mais cela vaut la peine d'essayer de se faire des allié·es parmi les proches de l'agresseur·euse. Ces allié·es sont plus crédibles pour l'agresseur·euse, qui aura plus de mal à refuser la responsabilisation si la demande en est appuyée par des proches. Ces allié·es renforcent le front uni de votre groupe et, c'est peut-être le plus intéressant, iels peuvent pousser la communauté de l'agresseur·euse à remettre en question leurs valeurs et leurs normes culturelles si elles sont favorables à la culture du viol. Il peut s'agir par exemple d'une communauté qui ne tolère pas le viol, mais aime l'humour sexiste et les chansons misogynes. Impliquer la famille et les ami·es dans le processus de responsabilisation les incitera à réfléchir sur leur participation à la culture du viol.

De plus, la collaboration des proches de l'agresseur·euse assure que le processus de responsabilisation sera suivi sur le long terme. Les ami·es peuvent par exemple vérifier qu'iel poursuit sa thérapie. Parallèlement, l'agresseur·euse peut avoir besoin de son propre groupe de soutien. Que se passe-t-il si l'intervention entraîne l'agresseur·euse dans un état de dépression profonde et suicidaire ? Les organisateur·ices peuvent ne pas avoir le désir ou la patience de venir à l'aide de l'agresseur·euse, et iels n'ont pas à le faire. En revanche, les ami·es et la famille de l'agresseur·euse pourront l'aider à franchir les étapes de la responsabilisation d'une manière acceptable pour tout le monde.

10 Se préparer à s'engager sur le long terme. La responsabilisation est un processus, pas une destination, et elle dure généralement longtemps. Les raisons pour lesquelles les gens violents sont complexes et il faut du temps pour changer de comportement. De plus, les membres de la communauté qui veulent protéger l'agresseur·euse peuvent

ralentir ou contrecarrer les efforts d'organisation. Même après que l'agresseur·euse aura achevé les étapes de responsabilisation demandées par le groupe, il est important de mettre en place un suivi à long terme pour diminuer les risques de récidive. Entre-temps, il est important que les organisateur·ices mettent en place des stratégies qui rendent le processus moins chronophage pour elleux. Par exemple, quand le groupe s'est-il retrouvé pour la dernière fois sans parler de l'agresseur·euse, de viol, de culture du viol, mais juste pour prendre du bon temps ? Ajouter de la fête et de la joie dans votre communauté, c'est aussi un reflet du monde que nous voulons créer.

De même, les changements que le groupe d'organisateur·ices met en place ne concernent pas seulement l'agresseur·euse, mais aussi toute notre culture. Si les ami·es et la famille de l'agresseur·euse dénigrent le groupe, cela ne veut pas dire que le groupe fait quelque chose de mal, c'est une simple manifestation du problème général de la culture du viol. Tout groupe qui travaille à construire un processus de responsabilisation communautaire doit savoir qu'il ne travaille pas seul, mais fait partie d'un vaste mouvement de libération global, continu et puissant.

À nouveau, ces principes ne forment que le squelette d'un processus de responsabilisation complexe et tridimensionnel. Il revient à chaque communauté d'y ajouter la chair nécessaire pour s'approprier le processus. Les sections suivantes présentent trois scénarios où des communautés ont combattu les violences sexuelles et ont conçu un plan de responsabilisation. Ces histoires se sont déroulées avant que les membres de CARA n'établissent leur liste de principes, mais elles ont joué un rôle important pour leur donner les outils permettant d'identifier les composantes fondamentales d'un travail de responsabilisation.

SCÉNARIOS DE RESPONSABILISATION

Scénario Un :

Dan est un homme Noir vivant dans une zone urbaine qui participe activement au mouvement visant à mettre fin aux contrôles au faciès et aux brutalités policières¹. Il travaille également avec des jeunes pour lutter contre le racisme institutionnel au sein d'une organisation appelée Youth Empowered. Il est bien connu des progressistes et des personnes de couleur du quartier et il est populaire dans la communauté. Au cours des trois dernières années, quatre jeunes femmes Noires (âgées de 21 ans et moins) qui étaient encadrées par Dan ont contacté le personnel de CARA pour lui faire part de leurs préoccupations concernant le harcèlement sexuel au sein de leur communauté militante. Les tactiques de harcèlement sexuel rapportées par les jeunes femmes comprenaient le fait d'amener des jeunes qu'il encadrait dans des clubs de strip-tease, de faire des avances à des jeunes femmes qu'il encadrait, alors qu'elles étaient en état d'ébriété, pour avoir des relations sexuelles avec elles, et d'avoir des conversations dans l'espace d'organisation sur la taille des organes génitaux des femmes en fonction de leur origine ethnique. Les jeunes femmes ont également affirmé que le sexisme institutionnel dans cet espace était un grave problème à Youth Empowered. Les jeunes femmes avaient moins de chances d'accéder à des postes de direction et leurs idées étaient ignorées.

Les organisateur·ices de CARA ont rencontré Dan afin de lui faire part de ces préoccupations et d'entamer un processus de responsabilisation, mais il s'est montré réticent. Les femmes racisées qui étaient les amies de Dan, et qui ne voulaient pas croire que Dan était capable d'un tel comportement, ont choisi de protéger Dan pour qu'il n'ait pas à rendre des comptes de ces révélations. Au lieu de cela, plusieurs jeunes femmes ont été surprises par des réunions imprévues au sein du Youth Empowered, animées par une femme de couleur plus âgée, au cours desquelles elles ont été intimées de faire taire leurs préoccupations au sujet de Dan. On les a accusées de répandre des mensonges et on leur a dit qu'elles devraient être reconnaissantes des possibilités d'organisation que leur offrait Dan. Lors de l'une de ces réunions, on a montré à une jeune femme une lettre du service de police qui critiquait Dan au sujet de l'organisation d'un rassemblement. Il s'agissait d'une tentative de faire passer sa critique du comportement de Dan pour une cause de division du mouvement contre la brutalité policière. Après ces réunions, chaque jeune femme s'est sentie complètement démoralisée et a rompu tout lien avec Youth Empowered.

Les activistes Noirs ont lutté contre les tensions liées au patriarcat dans les mouvements de justice sociale depuis le mouvement pour l'abolition de l'esclavage. Les femmes qui identifient ce problème et tentent de s'organiser contre le sexisme et la violence sexuelle dans ces mouvements sont souvent qualifiées de diviseuses, voire d'informatrices du FBI. Leur travail est discrédité et elles sont souvent traumatisées par cette expérience. Souvent, elles ne veulent pas proposer un processus de responsabilisation, surtout lorsqu'elles ne reçoivent pas le soutien de personnes qu'elles pensaient être leurs camarades, y compris d'autres femmes racisées.

¹ Tous les noms de personnes et d'organisations ont été changés pour les besoins de cet article, non pas parce que nous sommes inquiet·es des conséquences juridiques de la diffamation ou parce que nous avons une règle générale de confidentialité, mais parce que nous voulons pouvoir décider quand et pourquoi nous identifions publiquement des agresseurs.

Au cours des deux premières années, CARA a tenté à plusieurs reprises d'obliger Dan à rendre des comptes, mais chaque tentative s'est avérée difficile. Chercher à créer des liens avec une organisation de femmes racisées qui s'occupaient de ce problème avec lui n'a fait que tendre les relations entre les organisations. Nous nous sommes alors rendu compte que tout notre personnel n'était pas sur la même longueur d'onde quant à la manière de s'adresser aux jeunes femmes qui étaient exaspérées par le fait que le problème qui avait lieu dans notre organisation était discuté par une autre organisation. Quel impact cela a-t-il eu sur notre capacité à créer des coalitions stratégiques avec Youth Empowered ? Comment allons-nous aider les jeunes femmes à dire leur vérité sans que l'histoire sombre dans un sentiment de désespoir ? S'agissait-il d'un problème concernant Dan ou d'un problème de culture organisationnelle au sein de Youth Empowered ?

Nous nous sommes rendu compte qu'il ne suffisait pas de reconnaître que le comportement de Dan était problématique et d'essayer de faire appel à la conscience des personnes qui l'entourait. Nous avons besoin d'un plan mûrement réfléchi et approuvé par tous les membres de notre organisation et nous devons identifier les personnes au sein de la CARA qui concevraient les grandes lignes de ce plan pour nous tous. Nous avons décidé que les femmes racisées se réuniraient séparément de l'ensemble des membres de CARA pour élaborer une analyse et une stratégie et que le reste de CARA les suivrait. Les femmes racisées ont décidé que notre lutte contre Dan et son comportement était devenue une question organisationnelle plutôt qu'une question communautaire, et nous l'avons identifiée comme telle. Nous avons qualifié Dan de personne ayant des problèmes chroniques de harcèlement sexuel. Il est surprenant de constater que cette qualification du problème n'avait pas encore eu lieu au sein de notre personnel. Nous parlions de son comportement comme étant problématique, irresponsable, manipulateur, mais nous ne l'avons pas collectivement et spécifiquement identifié comme une forme de violence sexuelle.

Il est important de noter que nous avons décidé que notre analyse de son comportement n'était pas une information secrète. Si des membres de la communauté nous demandaient notre avis sur Dan ou nous révélaient qu'elles étaient victimes de harcèlement sexuel à Youth Empowered, nous avons décidé que notre analyse ne serait pas confidentielle, mais qu'elle serait partagée dans l'esprit d'un échange d'informations sur les comportements destructeurs. Dans le passé, nous nous étions demandé si le fait de partager ces informations ne serait pas un potin inutile et contre-productif. Nous savions qu'il était risqué de dire à d'autres qu'un homme Noir bien connu qui luttait contre les violences policières se livrait à des violences sexuelles. Mais nous avons décidé qu'il était plus sûr pour notre communauté de ne pas garder le silence. Il était également plus sûr pour Dan que nous incitions notre communauté à l'accompagner dans ses efforts de lutte contre son comportement, pour finalement aller jusqu'à une responsabilisation. Si notre communauté ne lui demandait pas de rendre des comptes et ne l'obligeait pas à modifier son comportement, nous craignions qu'il ne dépasse les bornes avec une jeune femme blanche qui n'hésiterait pas à le dénoncer à la police, donnant ainsi à cette dernière les munitions dont elle avait besoin pour discréditer complètement Dan et notre mouvement contre les violences policières. C'est pourquoi nous avons décidé d'informer les gens s'ils venaient nous voir pour nous faire part de leurs inquiétudes.

Nous avons décidé qu'au lieu de rencontrer toutes les femmes racisées autour de Dan, nous choisirions une femme Noire de CARA qui inviterait une femme Noire de Youth Empowered à avoir une conversation ferme et sans drame. Nous avons également demandé à une autre femme Noire, familière et amie des deux groupes et experte dans l'analyse de la violence sexuelle au sein des communautés Noires, d'animer la conversation. La femme de Youth Empowered avait eu des expériences positives d'organisation avec CARA dans le passé et, bien que nos premières conversations sur Dan aient été entravées par son attitude tendue et sur la défensive, elle était disposée à prendre part au processus. La participation de la troisième femme en tant que facilitatrice amicale nous a également aidé·es à être plus détendu·es dans notre conversation. Les premières réunions avec ces femmes se sont très bien déroulées. La représentante de CARA a clairement indiqué que l'analyse de son organisation était que Dan avait un sérieux problème de harcèlement sexuel et que nous étions particulièrement préoccupé·es par le fait qu'il travaillait avec des jeunes. La représentante de Youth Empowered a accepté l'information sans protester et était impatiente d'avoir une conversation plus approfondie sur la réalité du comportement de Dan. Cette stratégie individuelle a semblé relâcher la sensation de guerre entre deux organisations progressistes, pour la transformer en trois sœurs essayant de résoudre le problème de la misogynie dans notre communauté.

Ces réunions ont permis de guérir les relations stratégiques entre nos organisations, ce qui était important pour la construction du mouvement, mais nous n'étions toujours pas arrivés à un stade où nous pouvions demander des comptes à Dan. Nous avons eu du mal à déterminer ce que nous voulions voir se produire. Les femmes qu'il a harcelées sexuellement ne demandaient rien de particulier, elles voulaient simplement, et c'est compréhensible, qu'on les laisse tranquilles. Nous avons décidé que nous ne voulions pas qu'il soit exclu de la communauté militante, mais qu'il n'était pas prudent qu'il encadre des jeunes. C'est à cette époque qu'une jeune femme Noire de 17 ans, Keisha, est entrée en contact avec nous par l'intermédiaire de Rashad, un jeune homme Noir de 17 ans qui militait à la fois avec CARA et avec Youth Empowered. (Rashad a été envoyé à CARA par Youth Empowered parce que le fossé entre les deux groupes s'était considérablement comblé. Si nous n'avions pas accompli cela, Keisha n'aurait peut-être pas trouvé CARA.) Keisha était stagiaire à Youth Empowered et avait écrit une lettre de démission de quatre pages qui détaillait le comportement sexiste de Dan. Les femmes de CARA ont écouté l'histoire de Keisha, lu sa lettre et décidé de partager avec elle notre analyse collective du comportement de Dan. Comme Dan était très soutenu par Youth Empowered, ces informations ont permis à Keisha de se sentir entourée et crue. Les organisateurs de CARA ont aidé Keisha à élaborer une stratégie pour partager sa lettre à Youth Empowered en lui demandant ce qu'elle voulait accomplir, comment elle voulait être soutenue et quelles seraient les prochaines étapes après la réunion.

Keisha a lu sa lettre à haute voix aux membres de Youth Empowered ce soir-là, en présence de Rashad comme allié. Elle a reçu le soutien de certaines femmes de la communauté, mais une femme Noire de l'organisation, qui était également une mentore, lui a dit que sa lettre était très « lycéenne » et immature. Dan a pris Rashad à part après que Keisha a lu sa lettre pour lui dire qu'il faisait une erreur en travaillant avec CARA parce que « ces femmes détestent les hommes Noirs ». Ce fut un moment très douloureux, et pourtant Keisha et Rashad étaient content·es d'avoir réalisé leur plan et révélé publiquement les problèmes que d'autres jeunes femmes Noires avant Keisha avaient révélés, mais avec lesquels elles se débattaient en privé.

La femme Noire de Youth Empowered qui s'était engagée avec CARA a été stupéfaite par la lettre de Keisha et a rapidement organisé une réunion avec Dan, Keisha, Rashad, son contact chez CARA, et d'autres organisateur·ices de Youth Empowered, ainsi que la même femme Noire en tant que facilitatrice. Keisha et les organisateur·ices de CARA se sont préparé·es aux tactiques que Dan et ses partisan·es utiliseraient pour discréditer Keisha. Bien que chaque organisateur·ice ait admis qu'il y avait un problème de sexisme institutionnel au sein de Youth Empowered, iels ont minimisé le conflit comme s'il s'agissait d'un malentendu entre Keisha et Dan. Ils ont dit qu'elle « agissait en blanche » parce qu'elle avait mis ses idées sur papier et qu'elle voulait démissionner de son stage. Keisha, qui était la plus jeune personne présente à la réunion, a été principalement intimidée et réduite au silence par ces tactiques blessantes. L'organisatrice de CARA qui était présente a toutefois soigneusement contesté chaque tentative de discréditer Keisha. Nous avons continué à soutenir Keisha pendant et après cette réunion.

La lettre de Keisha a cependant eu un effet puissant et a continué à avoir un impact sur Youth Empowered. L'organisatrice de Youth Empowered qui avait discuté avec CARA a été touchée par la lettre de Keisha et s'est engagée à trouver un plan de responsabilisation pour Dan qui ait du sens pour son organisation. Elle a commencé à organiser des discussions pour clarifier les problèmes avec des organisateur·ices de CARA, Dan et des organisateur·ices de Youth Empowered. Ces conversations étaient très différentes de celles que nous avons entamées il y a deux ans. Nous n'avions plus à convaincre les gens que le sexisme institutionnel existait dans l'organisation, ou que le comportement de Dan était une forme de violence sexuelle. En raison de la pression créée par la lettre de Keisha et des liens plus forts de CARA avec les femmes racisées de Youth Empowered, Dan a démissionné de son poste de mentor au sein de l'organisation. En son absence, les nouveaux dirigeant·es de Youth Empowered ont commencé à aborder avec plus d'assurance les problèmes de sexisme institutionnel au sein de l'organisation.

Bien que nous pensions que ce travail a créé un environnement plus sûr à Youth Empowered, Dan n'a toujours pas assumé la responsabilité de son comportement. En d'autres termes, il n'a pas admis que ce qu'il a fait était mal ou n'a pas pris de mesure pour se réconcilier avec les personnes qu'il a blessées à Youth Empowered. Cependant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pensons qu'il continue à se rendre à ces réunions où ces conversations sur la violence sexuelle (y compris la sienne) seront discutées dans le contexte de la construction d'un mouvement de libération pour tou·tes les Noir·es.

Appliquer les principes : dans le scénario ci-dessus, les organisateur·ices de CARA ont utilisé plusieurs des principes de responsabilité communautaire évoqués plus haut. Nous avons veillé à respecter l'autonomie des jeunes femmes. Elles avaient besoin de prendre de la distance par rapport à la situation, et nous n'avons donc pas fait pression sur elles pour qu'elles participent à ce processus souvent éprouvant. Cependant, nous les avons régulièrement informées de nos progrès, en gardant la porte ouverte si elles changeaient d'avis sur le rôle qu'elles souhaitaient jouer. Entre-temps, nous avons mis en place des systèmes de soutien pour elles, en veillant à laisser aux femmes Noires un espace pour se détendre et parler de leur vie, au lieu de passer tout notre temps à traiter Dan.

En raison de la complexité de la question, nous avons planifié collectivement, en tant que groupe, en soumettant les stratégies les unes aux autres afin que de nombreux points de vue et idées puissent contribuer à améliorer notre travail. Nous avons également appris de nos erreurs et avons appris à mieux réfléchir aux conséquences de stratégies telles que l'organisation d'une grande réunion plutôt que de travailler stratégiquement avec des individus. La collaboration avec la femme Noire de Youth Empowered, une amie et camarade de Dan, a également été déterminante pour rapprocher Dan de la possibilité de rendre des comptes. Sa participation a apporté une crédibilité importante aux questions que nous posions.

Cependant, le principe le plus important que nous avons appliqué dans ce processus a été de prendre du recul et de nous assurer que nous étions tou·tes sur la même longueur d'onde dans notre analyse de ce à quoi nous avions affaire. Notre frustration à l'égard de Dan a été un peu négligée au début – nous n'étions pas sûr·es de la nature du problème. Par exemple, on se demandait s'il avait ou non violé quelqu'un, mais nous n'avions pas parlé directement à cette personne et n'avions donc aucune raison de penser que c'était vrai, si ce n'est qu'il présentait d'autres comportements problématiques. Nous avons dû décider que le comportement dont nous étions sûr·es était suffisant pour demander des comptes. Le pouvoir de nommer le problème ne peut être sous-estimé dans ce scénario particulier. Parce que le comportement n'était pas intensément violent, comme une agression sexuelle, nous cherchions le droit de le qualifier de violence sexuelle. Le harcèlement sexuel pose souvent ce problème. Il n'y a pas d'agression, mais des formes de violence insaisissables et destructrices sont en jeu, notamment la manipulation du pouvoir, les remarques verbales misogynes et l'humiliation des jeunes². Une fois que nous sommes parvenu·es à un consensus dans notre analyse, nous étions prêt·es à saisir l'occasion offerte par la lettre et le travail de Keisha et à l'utiliser pour faire avancer le processus de responsabilisation.

² Nous ne dirons jamais assez à quel point nous sommes redevables à Anita Hill de nous avoir donné la possibilité de qualifier le harcèlement sexuel de violence, en particulier dans un contexte où les Noir·es travaillent les un·es avec les autres. Sans entrer dans la complexité des auditions Hill-Thomas, nous voulons respectueusement féliciter cette femme d'avoir contribué à créer l'occasion pour d'autres femmes, en particulier les femmes Noires, de nommer le harcèlement sexuel pour ce qu'il est.

Scénario deux :

Kevin est membre de la communauté musicale punk alternative d'une zone urbaine. Sa communauté est majoritairement jeune, blanche, multigenre et comprend un nombre important de personnes queers. Kevin et sa communauté très soudée, qui comprend son groupe et ses amis, ont été informé·es par deux femmes qu'elles avaient été agressées sexuellement lors de soirées récentes. L'agresseur, Lou, était actif et bien connu dans la communauté musicale, et il était employé dans un club populaire. Lou avait encouragé les femmes à s'enivrer et les avait ensuite forcées à avoir des relations sexuelles contre leur gré.

L'une des survivantes et ses ami·es sont intervenu·es brièvement auprès de Lou en lui communiquant les informations en personne. Elle rapporte qu'au début, il s'est montré humble et s'est excusé, mais qu'après les avoir quitté·es, il est revenu sur son comportement et a recommencé à justifier ses actes.

Frustré par le manque de responsabilisation de Lou et par la violence sexuelle dans la communauté musicale en général, le groupe de Kevin a commencé à se réunir et à discuter de la situation. Ils ont non seulement réfléchi aux expériences des survivantes, mais aussi à la manière dont la culture locale soutenait les mauvais comportements. Par exemple, ils ont discuté de la façon dont un hebdomadaire local, populaire dans le milieu de la musique alternative, glorifiait la consommation massive d'alcool qui prévalait toujours dans les soirées de Lou. Le groupe de Kevin a décidé qu'il y avait un réel manque de sensibilisation au problème des violences sexuelles et qu'il fallait réveiller la communauté. À cette fin, ils ont conçu des tracts qui dénonçaient le comportement et l'identité de Lou, affirmaient la nécessité pour Lou de rendre des comptes en suivant les directives des survivantes, incluaient une critique du journal et suggéraient de boycotter le club de Lou. Avec l'accord des survivantes, le groupe a ensuite distribué les tracts dans des lieux où les membres de leur communauté se réunissaient habituellement.

Quelques semaines plus tard, le journal a publié un article défendant Lou en laissant entendre que, puisque les femmes qu'il avait prétendument agressées n'avaient pas porté plainte, les allégations ne pouvaient pas être crédibles. Le groupe de Kevin s'est rendu compte qu'il devait faire un gros travail de rééducation sur les violences sexuelles au sein de la communauté musicale. Dans le même temps, Lou leur mettait la pression en menaçant de les poursuivre en justice pour diffamation. Le groupe n'avait pas prévu cette éventualité, mais au lieu de reculer, il s'est regroupé et a utilisé des courriels anonymes et l'internet pour protéger son identité¹.

¹ Ceux d'entre nous qui travaillons sur la responsabilisation des communautés devraient parler des menaces des agresseurs de les poursuivre en justice pour diffamation et dénonciation calomnieuse. Ces menaces sont fréquentes, surtout si l'agresseur est connu et a une réputation à défendre. Toutefois, la personne qui intente une action en dénonciation calomnieuse a la charge de la preuve et doit être en mesure de démontrer que les allégations sont fausses. Il est très difficile de prouver qu'une chose est fausse, surtout lorsqu'elle est en fait vraie. (NdT: En France c'est la même chose pour la dénonciation calomnieuse, mais pour la diffamation c'est la défense qui doit offrir une preuve de vérité, ou au moins de bonne foi). Néanmoins, la menace d'une action en justice peut, à juste titre, être effrayante et il serait utile d'avoir davantage de discussions sur le danger réel et peut-être de développer quelques bonnes pratiques lorsque l'on envisage d'utiliser la divulgation publique comme outil de responsabilisation.

Iels ont ensuite rédigé un document percutant qui partageait les expériences des survivantes (écrites par les survivantes), définissait la violence sexuelle et abordait les questions du consentement et du rejet de la faute sur les victimes. À l'aide d'un mélange de statistiques et d'analyses, iels ont remis en question le système juridique pénal en tant que source efficace de justice, sapant ainsi l'affirmation absurde du journal selon laquelle la violence sexuelle ne peut être prise au sérieux que si la survivante la signale à la police. Plus important encore, le groupe a clairement défini ce qu'il entendait par « responsabilité de la communauté ». Avec leur permission, nous reproduisons ci-dessous leur définition de la responsabilité :

Nous attendons de l'auteur·e de l'agression sexuelle qu'iel soit tenu·e responsable de ses actes et qu'iel ne puisse pas rejeter la responsabilité sur le·la survivant·e. Nous attendons de l'auteur·e qu'iel assume son comportement agressif et qu'iel mesure toutes les conséquences que ses actes ont et continueront d'avoir sur la victime et la communauté. L'auteur·e de l'agression doit montrer qu'iel respecte les règles en présentant des excuses publiques et, avec l'aide de ses pair·es, qu'iel suit une thérapie auprès d'un·e spécialiste des violences sexuelles. Il est tout aussi important qu'iel informe ses futurs partenaires et ami·es qu'iel a un problème et leur demande leur soutien dans le processus de guérison. Si l'auteur·e de l'agression s'installe dans une nouvelle communauté, iel doit continuer à se conformer aux règles communautaires énoncées ci-dessus. Nous pensons qu'en travaillant avec l'auteur·e de l'infraction dans le cadre du processus de guérison, nous pouvons réellement réussir à rendre notre communauté plus sûre².

Iels ont communiqué leur déclaration complète à la presse et l'ont également publiée sur un site web. La déclaration a eu un impact important. Une journaliste d'un journal populaire les a contacté·es et a admis que la déclaration l'avait obligée à revoir certaines de ses idées sur la violence sexuelle. Elle a également suscité des discussions dans la communauté musicale au sens large sur la violence sexuelle et la responsabilité.

À part l'envoi de menaces de poursuites judiciaires, Lou a pratiquement ignoré le groupe jusqu'à ce que le boycott du club où il travaille commence à prendre de l'ampleur. Bientôt, des groupes de l'extérieur de la ville ont également commencé à éviter intentionnellement de jouer au club. Cette pression a contraint Lou à entamer une série de discussions par courrier électronique avec Kevin dans le but de négocier une rencontre en personne. Les échanges par courrier électronique se sont révélés difficiles et frustrants. Lou était constamment sur la défensive et souhaitait une « médiation ». Kevin avait une vision claire de l'analyse faite par le groupe, ainsi que des objectifs et de la responsabilisation qu'il voulait. Finalement, iels ont renoncé à organiser une réunion parce qu'iels n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur les conditions.

Tout au long de ce processus, le groupe de Kevin a éprouvé beaucoup de fatigue et de frustration. Au cours des réunions périodiques que le personnel de CARA a tenues avec Kevin pour

² Communiqué de presse, 25 janvier 2003

lui apporter soutien et conseils, il a souvent exprimé sa lassitude face au projet de s'engager auprès de Lou. Peu à peu, Kevin et son groupe ont changé de tactique et se sont davantage concentré·es sur le renforcement de la communauté, l'éducation et la prévention. Il est essentiel de décider d'utiliser ses ressources pour construire la communauté que l'on souhaite plutôt que de consacrer toutes ses ressources à la lutte contre le problème que l'on veut éliminer. Iels ont commencé à s'informer sur les violences sexuelles, la sécurité et la responsabilité. Iels ont accueilli des événements au bénéfice de CARA et d'autres organisations de lutte contre la violence. Iels se sont préparé·es à animer leurs propres ateliers sur la sécurité et la responsabilisation. Iels ont fait tout cela avec la conviction qu'ils pouvaient transformer leur communauté musicale pour qu'elle adhère à des valeurs compatibles avec le fait de s'amuser et d'être sexy, libérateur et explicitement anti-viol et anti-oppression.

Travailler les principes : comme dans le premier scénario, cette communauté a procédé par essais et erreurs et a beaucoup appris sur les différentes stratégies. Les membres de la communauté ont pris soin de vérifier auprès des survivantes chacune de leurs stratégies. Il est important de noter qu'une survivante a changé de rôle au fur et à mesure du processus. Au début, c'est elle qui a mené la confrontation initiale avec Lou. Lorsque le groupe a exercé une pression plus indirecte sur Lou, elle a choisi de rester à l'écart. Le groupe a fait du bon travail en faisant preuve de souplesse face à l'évolution de son rôle.

Le fait que le groupe ait travaillé collectivement était également crucial. Nous avons eu l'impression que leur travail était parfois plus collectif et parfois principalement organisé par une ou deux personnes. Dans ce dernier cas, il était clair que le processus perdait de sa durabilité. Cependant, nous devons également faire preuve de beaucoup de compassion pour les personnes qui ont commencé à s'organiser et qui ont réalisé ensuite qu'elles avaient besoin de mettre plus de distance entre elles et le processus. En matière de planification, il peut être utile de procéder à des autocontrôles continus afin de noter comment le travail peut déclencher des souvenirs traumatiques ou de déterminer si l'on a simplement une faible capacité à effectuer ce type de travail de responsabilisation. Il se peut qu'un type spécifique de stratégie ne corresponde pas à la culture du groupe. Lorsque ce groupe s'est engagé dans une direction différente, plus axée sur la sensibilisation et le renforcement des liens communautaires, nous avons constaté un regain d'énergie significatif chez les organisateur·ices.

Enfin, nous pensons que le principe le plus important qui a fait la différence dans le travail de cette communauté a été la présentation d'une analyse critique de la violence sexuelle et de la culture du viol à la communauté plus large des musiciens de rock et des artistes alternatifs. Il semblait important de saper l'arrogance de la défense non critique de Lou par le journal, compte tenu de l'influence de ce dernier au sein de la communauté élargie. Nous pensons également que la création et la diffusion de la déclaration étaient importantes compte tenu de la stratégie de distribution de tracts du groupe. Il y a très peu de choses à dire sur un tract et la violence sexuelle peut être très compliquée. Leur déclaration a fait un excellent travail en démontrant toute l'ampleur de la violence sexuelle, en intégrant les voix des survivantes avec leurs propres mots, en utilisant des informations statistiques pour montrer pourquoi les gens ne croient pas les survivant·es, et en présentant une vision libératrice de la responsabilisation et de la justice.

Certains membres de la communauté peuvent regretter qu'ils n'aient finalement pas réussi à contraindre Lou à satisfaire leurs demandes. Cependant, CARA pense qu'il n'est pas déraisonnable de penser que leur travail a eu un impact significatif sur Lou. Après avoir fait l'expérience de la force de l'organisation collective qui a affirmé que son comportement était inacceptable, nous imaginons que Lou pourrait être moins enclin à agir de manière manipulatrice et abusive. Quoi qu'il en soit, nous pensons que leur travail a peut-être aussi contraint d'autres membres de la communauté à réfléchir de manière critique à la manière dont le consentement fonctionne dans leurs rencontres sexuelles, ce qui est un travail très utile pour prévenir de futures violences sexuelles. Par ailleurs, il est important de rappeler que cette communauté a en fait suivi son processus de responsabilisation sur le long terme – elle s'est simplement fixé des objectifs qui vont bien au-delà de Lou.

Scénario trois :

Marisol est une jeune militante Chicana radicale qui milite avec CARA ainsi qu'avec la section locale d'un groupe national d'activistes Chicanos, Unido. Alors qu'elle participait à une conférence hors de la ville avec Unido, un jeune homme, John, l'a agressée sexuellement. De retour chez elle, elle a fait part de son agression aux organisateurs de CARA. Elle nous a dit à quel point elle s'était sentie blessée et désorientée à la suite de l'agression, d'autant plus qu'elle avait eu lieu dans le contexte de l'organisation Unido. Les organisateur·ices ont validé ses sentiments et l'ont aidée à s'engager dans un processus de guérison. Nous avons ensuite commencé à parler avec elle d'Unido afin de mieux comprendre la culture de l'organisation dans son ensemble et de savoir si elle disposait des outils nécessaires pour lutter contre la violence sexuelle au sein de sa communauté.

Marisol a réalisé qu'elle devait discuter du problème avec d'autres jeunes femmes d'Unido. En parlant avec elles, elle a appris que John avait l'habitude d'agresser sexuellement des jeunes femmes qui militent à Unido. Elle a trouvé trois autres femmes qui avaient eu des expériences similaires avec lui. Ces informations ont conduit Marisol à organiser une réunion d'urgence avec les femmes d'Unido pour discuter du problème. Lors de cette réunion, elle a appris que ce comportement se produisait depuis des années et que des femmes avant elle avaient tenté de le dénoncer et d'exiger que John soit éjecté de la position de pouvoir qu'il occupait au sein de l'organisation. Cependant, bien que la direction d'Unido ait parlé à John de son comportement, il n'y a pas eu de véritable suivi ni de sanction.

Les jeunes femmes Chicanas d'Unido ont décidé d'élaborer un plan pour confronter les dirigeant·es d'Unido, majoritairement masculins, à propos du problème de la violence sexuelle en général et du comportement de John en particulier. Considérant le système pénal comme un véritable problème dans leur communauté, elles ne voulaient pas s'en remettre aux forces de l'ordre. Marisol ne voulait pas non plus que l'épisode se termine par l'isolement de l'agresseur par Unido sans que le comportement maltraitant de John soit résolu. Les jeunes femmes ont décidé qu'elles voulaient que John soit tenu responsable de ses actes et que son comportement change. Leur plan prévoyait d'exiger que John quitte ses fonctions de dirigeant au sein d'Unido, que ses ami·es le soutiennent pour qu'il suive une thérapie appropriée, et qu'Unido mène un travail éducatif intensif sur la violence sexuelle.

La force collective et les revendications des femmes étaient si puissantes que les dirigeants d'Unido ont accepté d'exclure John des rangs d'Unido et de financer des formations sur la violence sexuelle, et pas seulement dans la section locale d'Unido, mais aussi de donner la priorité à cette question dans l'agenda national d'Unido. Le programme de l'atelier mettait l'accent sur le lien entre la libération des Mexicain·es et des Chicano·as et la lutte contre la violence sexuelle.

En outre, grâce à l'aide de ses amis et de sa communauté, John a pu bénéficier d'un soutien pour se rendre dans un centre de thérapie culturellement spécifique traitant des questions de pouvoir et de contrôle, en particulier pour les auteurs de violences sexuelles. Marisol s'est également efforcée de créer une solide communauté de soutien pour elle-même et d'autres survivantes au sein d'Unido. Finalement, elle a décidé qu'il était préférable pour sa santé de mettre une distance entre elle et cette section particulière d'Unido, mais après une année de pause, elle milite avec une autre section d'Unido. Elle instaure une conscience de la violence sexuelle et de la misogynie dans l'agenda politique de la section locale.

Travailler sur les principes : comparé aux deux autres scénarios, celui-ci a été assez court. Alors que le premier scénario a duré plus de deux ans (jusqu'à présent!), le deuxième scénario s'est déroulé pendant un peu plus d'un an, et le troisième n'a duré que deux mois. L'une des raisons est la facilité avec laquelle un processus de responsabilisation fort peut être facilité lorsque la communauté est un groupe spécifique de personnes plutôt qu'un groupe non structuré et informel. S'il existe déjà un système de responsabilisation au sein de la communauté, les organisateur·ices peuvent tirer parti de cet outil pour faciliter un processus de responsabilisation en matière de violence sexuelle.

Il est intéressant de noter que les organisateur·ices d'Unido avaient déjà tenté de responsabiliser l'agresseur en utilisant les mêmes moyens, mais leurs demandes n'ont pas été prises au sérieux. Nous pensons que la tentative menée par Marisol a été plus fructueuse pour deux raisons. Tout d'abord, les survivantes ont été soutenues par un collectif de personnes plutôt que par quelques personnes seulement. Cela a donné de la crédibilité et du pouvoir au groupe d'organisateur·ices lorsqu'ils ont approché les dirigeants d'Unido. Deuxièmement, les organisateur·ices ont été plus clair·es sur ce qu'ils voulaient voir se produire avec John et avec Unido. Au lieu d'un vague appel à la responsabilisation, les femmes ont dicté les mesures spécifiques qu'elles voulaient que John et Unido prennent. Cette clarté des instructions a permis de faire pression sur Unido pour qu'elle relève le défi en se conformant aux demandes spécifiques formulées par les femmes.

Le fait que les ami·es de John ont accepté de le soutenir pour qu'il suive une thérapie a également été un grand succès. Le soutien des ami·es et de la famille est peut-être l'un des moyens les plus efficaces de s'assurer que les agresseurs suivent une thérapie, si tel est l'objectif. Ils peuvent être plus compatissants parce qu'ils aiment la personne, qu'ils sont mieux intégrés dans sa vie et qu'ils ont plus de crédibilité auprès d'elle. Le soutien des ami·es et de la famille de l'agresseur peut être une ressource précieuse pour s'assurer que l'agresseur suivra le processus de responsabilisation.

5.6. DISTINGUER LA MALTRAITANCE DE LA VIOLENCE

Adapté d'une conférence donnée par Connie Burk¹, du Réseau nord-ouest des survivant·es bi, trans, lesbiennes et gay de violences, intitulée « Violence conjugale : est-ce que nous mesurons ce qui est important ? » et qui a eu lieu les 2 et 3 décembre 2008 à Washington.

À maints égards, les violences conjugales ne sont pas du tout une question de violence, mais une question de capacité d'action.

La violence conjugale est au fond un processus par lequel une personne sape systématiquement le pouvoir d'action d'une autre personne dans un couple. Un agent est une personne qui se prend en charge. Un autre mot pour « agent » est « sujet », une personne qui peut faire quelque chose, en subir les conséquences raisonnables, réfléchir sur ces conséquences, apprendre et agir à nouveau.

Pour résumer, la violence conjugale objectifie les survivant·es.

Par exemple, les individus qui frappent leur conjoint·e essaient de transformer des sujets en objets, des gens en choses. Les individus qui frappent essaient de transformer des personnes autonomes, des personnes qui peuvent agir, subir les conséquences raisonnables de leurs actes, réfléchir sur ces conséquences, apprendre et agir à nouveau, en des objets, en des choses qui n'agissent pas, mais sur lesquelles on agit.

Si vous vous rappelez les leçons de grammaire du collège, elles ressemblent à ça :

Mike frappe la balle

Mike frappe Andrea

Ce processus d'objectification est aussi appelé « pouvoir et contrôle ». Une personne maltraitante essaie systématiquement de prendre le pouvoir sur ses partenaires et de les contrôler. Il peut contrôler l'accès de ses partenaires à leurs ami·es, à leur famille, à leur argent, à leurs choix vestimentaires, à leur nourriture, à leurs pratiques spirituelles ou religieuses, à un abri ou des services médicaux. Les personnes qui frappent utilisent souvent la violence physique pour renforcer leurs tactiques de contrôle et pour montrer que résister à ce contrôle a des conséquences irrationnelles et effrayantes.

Une personne qui frappe exploite aussi les ressources de ses partenaires, et démontre qu'il considère avoir le droit de disposer de leur corps, de leur intelligence et de leur esprit. Cette exploitation est une expérience tellement marquante dans la communauté LGBT que, dans notre réseau, nous parlons généralement de « pouvoir, contrôle et exploitation ». Les survivant·es

¹ NdT: Connie Burk est spécialiste des violences conjugales, en particulier dans les milieux LGBTQIA+. Elle occupe ou a occupé des postes de direction dans de nombreuses associations de lutte contre les violences conjugales, notamment The NorthWestern Network of Bi, Trans, Lesbian and Gay Survivors of Abuse, ainsi que Asian Pacific Institute for Gender-Based Violence et National Center on Domestic Violence, Trauma and Mental Health. Elle a contribué au livre *Trauma Stewardship : An Everyday Guide to Caring for Self While Caring for Others* (Laura van Dernoot Lipsky, 2009) qui explique comment prendre soin de soi en prenant soin des autres.

peuvent être réduit·es à assurer plusieurs emplois pour joindre les deux bouts et cherchent à soutenir leur conjoint·e violent·e qui vit une dépendance à la drogue, une histoire de violences sexuelles, de la discrimination au travail, des difficultés financières ou une dépression. Quand une personne subit une telle exploitation, ses ressources physiques, spirituelles, économiques et mentales sont épuisées par sa tentative de répondre aux besoins du conjoint violent. Ce processus, à nouveau, cherche à transformer un sujet en objet, à transformer une personne qui est le centre de sa propre vie en une personne dont l'objectif principal est de satisfaire les besoins et les désirs d'une autre personne.

La maltraitance et les violences conjugales ne désignent donc pas seulement un incident cruel et violent – ou même une série d'incidents cruels et violents – mais la totalité des attitudes, comportements et contextes qui permettent à une personne d'en objectifier une autre.

Mon partenaire² coordonne le Rapport sur les décès liés aux violences conjugales dans l'État de Washington. Pendant la décennie écoulée, près d'une centaine parmi les presque 500 décès liés aux violences conjugales dans l'État de Washington ont été étudiés. Comme le montrent ce rapport et d'autres données nationales, les personnes violentes arrivent à terrasser les efforts d'indépendance des survivant·es pour les transformer littéralement en objets ; pour transformer une personne vivante et respirante en un corps inerte et sans vie. Quand une personne violente tue sa ou son partenaire, ce n'est que la conclusion tragique, mais logique d'une objectification ininterrompue. Chaque meurtre conjugal est un meurtre de trop, et nous savons que des centaines de personnes sont tuées par leur partenaire tous les ans.

Pourtant, compte tenu des milliers et des milliers de relations maltraitantes dans nos communautés, relativement peu de personnes violentes atteignent cette conclusion logique de l'objectification. Il y a eu 500 meurtres conjugaux dans l'État de Washington au cours des dix dernières années, alors que des milliers et des milliers de partenaires ont été battu·es. Pourquoi cela ?

C'est parce que les survivant·es survivent. Non pas comme des objets sur lesquels on agit, mais comme des sujets. Comme des acteur·ices qui jouent un rôle. Les survivant·es apprennent et s'adaptent, iels provoquent et contre-attaquent, iels appellent à l'aide et en trouvent, iels travaillent dur dans l'ombre, iels économisent de l'argent en secret et organisent leur fuite, iels hurlent, iels s'adaptent et apaisent, iels complotent et manipulent, iels défendent leurs enfants, iels mentent et trompent, iels trouvent une solution quand il n'y a pas de solution et résistent à l'objectification. Iels tentent de donner du sens à leur expérience et survivent.

« Survivre » désigne toutes les choses qu'une personne fait pour résister à l'objectification et pour essayer de reprendre sa vie en main. Certaines de ces choses sont nobles et belles et correspondent à ce qu'on attend d'un·e survivant·e. Leur histoire est publiée par United Way³. Mais d'autres choses sont compliquées et paraissent honteuses, effrayantes ou confuses aux survivant·es et aux personnes extérieures. Quand nous défendons les survivant·es, nous avons

2 NdT: Jake Fawcett, qui coordonne la Washington State Domestic Violence Fatality Review. L'ensemble de ces rapports est disponible sur le site ndvfri.org.

3 NdT: Cette référence est ironique. United Way est une très importante coopérative de collecte de fonds en faveur des associations caritatives. Elle est critiquée pour les abus de biens sociaux de plusieurs de ses dirigeants et pour le fait qu'elle ne finance pas les causes qu'elle considère comme « polémiques », telles que le Planning Familial, les associations LGBTQIA+ et même une organisation scoutée jugée trop progressiste (Boy Scouts of America).

souvent tendance à les féliciter pour les actions qui nous plaisent et à passer sous silence les autres, alors qu'elles sont toutes importantes. Elles contribuent toutes au processus confus et désordonné de la survie et elles méritent toutes notre attention prévenante et compatissante.

Cependant, quand nous en venons à appréhender toute la gamme des expériences des survivant·es (c'est-à-dire des choix et des actions des survivant·es pour survivre aux violences), le mouvement de lutte contre la violence (sur toute l'étendue de son spectre) n'a pas été à la hauteur. Nous nous concentrons sur les personnes qui frappent et nous les qualifions d'« auteur·es » dans la relation de maltraitance et nous pouvons décrire en détail les actions qu'iels utilisent pour installer leur système de pouvoir, leur contrôle et leur exploitation, mais nous parlons très peu de ce que font les survivant·es pour survivre. Nous sommes limité·es par le besoin de convaincre la communauté de soutenir les survivant·es (de prouver que les survivant·es sont de bonnes personnes qui méritent donc des égards et des soins).

Nous sommes limité·es par une analyse des violences conjugales ironiquement sexiste qui se concentre sur l'auteur·e, généralement un homme, vu comme la seule personne dont les actions « comptent ». Nous sommes profondément préoccupé·es par ce qui arrive aux survivant·es, mais nous sommes moins intéressé·es par ce que les survivant·es font.

Nous sommes aussi limité·es par notre dépendance excessive au système de justice pénale pour prendre en charge les violences conjugales. Et nous sommes limité·es par notre inconfort et notre gêne face aux réalités complexes du vécu des survivant·es (et du nôtre).

Nous hésitons souvent à discuter ou à expliquer les choix complexes et confus que les survivant·es font pour survivre aux violences – mais je peux vous assurer que les personnes qui frappent, elles, n'hésitent pas. Les personnes qui frappent disent : « Tu es aussi violent·e que moi. Si les gens savaient ce que tu as fait, ils ne t'aideraient jamais. Tu mérites ce que je t'ai fait. C'est toi qui maltraites, pas moi ». Notre confusion et nos hésitations nous rendent complices des objectifs des auteur·es.

Notre ambivalence se prolonge et, entre temps, notre mouvement pour mettre fin à la violence perd sa crédibilité auprès des survivant·es, des membres de la communauté et des institutions – parce que des femmes font usage de la violence ET parce que des survivant·es font usage de la violence pour survivre.

Nous le savons. Nous l'avons observé dans les actions de nos mères, de nous-mêmes et des femmes dans les refuges. Et toute personne qui a vécu assez longtemps a eu l'occasion de l'observer personnellement. Les femmes font usage de la violence – c'est simple.

La question est : qui va donner un sens à cette information et quel sens va lui être donné ?

Depuis 1997, je travaille dans une communauté lesbienne et bisexuelle et trans et gay dans un contexte de lutte contre la violence dans les milieux queers. Presque tou·tes les survivant·es trans et femmes (ainsi que la plupart des survivants hommes) avec qui nous travaillons, veulent éviter le système de justice pénale. Comme nous travaillons dans un contexte de violences homosexuelles, nous ne pouvons pas nous baser sur le genre pour déterminer si une personne impose son pouvoir et son contrôle, ou si elle résiste à l'objectification ou fait complètement autre

chose. Nous avons développé une méthode très utile pour déterminer si et comment le pouvoir, le contrôle et l'exploitation jouent un rôle dans une relation. Nous avons aussi dû reconnaître le fait que des femmes frappent des femmes et des hommes, des hommes frappent des femmes et des hommes, et des survivant·es font usage de la violence pour survivre.

Je pense que cela nous aide à prendre avec beaucoup de compassion les différentes tensions en jeu dans nos discussions.

Je sais que des femmes font usage de la violence. Je ne dis pas que la récente vague de recherches sur la symétrie de genre dans les violences conjugales est correcte. En fait, je suis très sceptique à propos des données qui suggèrent que les femmes utilisent la violence physique aussi souvent, voire plus souvent que les hommes. Les services d'urgence et les morgues ne le confirment pas. MAIS je dis que mon analyse des violences conjugales resterait vraie si ces résultats douteux étaient confirmés.

En effet :

1. Le pouvoir des hommes sur les femmes est privilégié dans notre société.
2. Le contrôle imposé par la personne qui frappe s'appuie sur des différences de genres et d'autres systèmes d'inégalité dans notre société.
3. Il faut déterminer le contexte, l'intention et les conséquences d'une action pour en comprendre la signification.

Ce n'est pas une coïncidence si, dans les relations hétérosexuelles, ce sont les hommes qui frappent les femmes dans une écrasante majorité de cas.

En fait, si vous ne disposiez que d'une seule information sur une personne dans une relation hétérosexuelle violente, laquelle prédirait le mieux si une personne est survivant·e ou auteur·e ? Le genre.

Ce n'est pas parce que les femmes sont biologiquement plus gentilles, ou parce que les femmes sont socialisées à la non-violence, ou que les femmes sont incapables d'exploiter. Des milliers d'enfants peuvent témoigner que des femmes peuvent être violentes, des milliers d'employé·es de maison sans papier peuvent attester que des femmes peuvent exploiter, et des milliers d'amant·es peuvent affirmer que des femmes peuvent être maltraitantes.

Ma mère était une femme intelligente, sociable, talentueuse et généreuse qui nous aurait volontiers frappé·es jusqu'à nous envoyer au royaume des cieux. J'ai appris très tôt qu'il n'y avait rien d'intrinsèquement non violent chez les femmes.

Dans les relations hétérosexuelles, les femmes ont plus de risque d'être battues parce que le sexisme de notre société privilégie le pouvoir des hommes sur les femmes.

Je travaillais dans un refuge au Kansas, et quand des femmes y arrivaient nous les accompagnions à la banque pour qu'elles prennent leur argent d'un compte joint à leur nom, et l'employé de banque leur disait quelque chose du genre : « Pas de problème, Sally, demande à ton mari,

Sam, de signer aussi et nous te donnons cet argent ». L'employé de banque agissait de façon complètement indépendante de Sam. Ils ne s'étaient pas coordonnés pour contrôler Sally. Sam n'appuyait pas un pistolet sur la tempe du banquier et ne lui promettait pas une récompense s'il empêchait Sally de le quitter. Le banquier ne savait rien de Sam ni de Sally. C'est le sexisme, et plus précisément, dans ce cas, l'idée sexiste qu'on ne peut pas faire confiance aux femmes pour gérer l'argent de la famille (c'est-à-dire leur argent) qui a été complice du contrôle exercé par le mari.

Le pouvoir des hommes sur les femmes dans notre société est vu d'une manière qui peut être merveilleuse, anodine ou sinistre. On enseigne aux femmes à obéir à cette autorité et aux hommes à la revendiquer dans mille circonstances. Les filles attendent d'être invitées à une danse, les épouses prennent le nom de leur mari, les femmes marchent sur des œufs et elles sont parfois frappées.

Presque toutes ces circonstances sont légales et sont très généralement célébrées comme les expériences les plus précieuses et importantes qu'une personne hétérosexuelle peut vivre. Ces circonstances établissent des fondations sur lesquelles reposent les différences entre les femmes et les hommes dans la société ainsi que l'autorité dans les relations de couple.

Évidemment, les catégories « femmes » et « hommes » ne sont pas stables. Et comme toute autre construction binaire utilisée pour catégoriser les expériences humaines, il y a plus de diversité au sein de chaque groupe qu'entre les deux groupes et beaucoup d'individus sortent complètement de ces deux catégories.

Mais dans la culture dominante, les attentes qui entourent la notion d'« homme » et la notion de « femme » sont rigides et restent assez strictement construites et imposées. Au cas où vous penseriez que j'évoque un passé révolu, il y a une nouvelle campagne publicitaire pour des vitamines de deux sortes à prendre quotidiennement et qui ont été conçues spécifiquement, les unes pour combler les besoins des adolescentes et les autres ceux des adolescents. La publicité promet aux mamans que les vitamines pour les filles leur donneront une belle peau et celles pour les garçons des muscles puissants.

L'expérience des femmes n'est pas monolithique. Ma mère était une femme métisse élevée pour devenir la matriarche des matriarches et elle est morte à l'âge de 53 ans. La compagne de ma mère était une jeune femme blanche et une épouse avec trois enfants au moment où la seconde vague du féminisme a émergé. Elle s'est révélée lesbienne et a finalement vécu loin de ses fils sur une terre de femmes. La belle-mère de mon compagnon était une jeune mère célibataire blanche qui a tenté de faire carrière tout en acceptant d'élever trois enfants de plus et qui a connu un succès professionnel exceptionnel. Trois femmes aux expériences extrêmement différentes qui vivaient à quelques kilomètres de distance au Kansas.

En dépit de ces différences, les actions de ces mères, comme celles d'autres mères en couple hétérosexuel, ont eu lieu dans un contexte de faible autorité, avec peu d'encouragement social à prendre le pouvoir sur leur partenaire masculin et sur un fond culturel paternaliste, pour assurer d'une part la survie de la famille (malgré un salaire inférieur pour le même travail et la charge constante des enfants et des tâches ménagères) et d'autre part la protection contre la violence masculine dans la société (malgré l'expérience de nombreux types d'objectification

au cours de la vie des femmes). Nos mères ont vécu une discrimination de genre aggravée par les conséquences du racisme, de l'homophobie, de la pauvreté et d'autres manifestations d'inégalité institutionnelle. Et c'est comme ça. Dans la pratique religieuse, les femmes font office d'épouses des hommes et elles sont exhortées à se soumettre aux hommes dans toutes les civilisations occidentales. Bien que des mouvements égalitaristes cherchent à réformer ce cadre dans le judaïsme, le christianisme et l'islam, ce ne sont pas les branches les plus rapidement croissantes de ces religions.

Les femmes, religieuses ou laïques, conservatrices ou progressistes, ont appris à être attentives aux priorités de leur mari, à les prendre au sérieux, et à les considérer autant que possible comme leurs propres priorités. Si elles ne le font pas, elles le paieront cher. Du domaine institutionnel au domaine personnel, la capacité d'action des femmes est trouée de vulnérabilités.

Même dans les contextes les plus égalitaires, les femmes sont averties qu'elles ne doivent pas affirmer leur pouvoir d'une façon qui pourrait menacer celui des hommes.

Voici donc la toile de fond des actions des femmes. Les actions des hommes prennent place devant l'envers de cette toile de fond.

Ces deux décors, bien que liés l'un à l'autre, créent des scènes opposées – et le sens des actions sur ces deux scènes ne peut pas être identique.

Les hommes montent sur scène avec presque tout en place pour établir et maintenir un contrôle coercitif. À ce stade, la plupart des hommes ne choisissent pas d'utiliser la violence ou de frapper. Ils peuvent disposer dans leur couple de certains avantages agréables à cause de leur position privilégiée, ils peuvent effectuer moins de tâches ménagères même si leur compagne travaille aussi, mais ils ne tombent pas dans la violence psychologique ou physique.

Cependant, étant donné l'abondance de confirmations sociales et institutionnelles du pouvoir des hommes sur les femmes, il est difficile à un homme de NE PAS mettre en place un cadre crédible de contrôle malveillant sur sa compagne quand il a des comportements irascibles, méchants, effrayants ou violents.

La violence d'un homme sur sa compagne prend son sens dans le contexte plus large de la violence masculine et du pouvoir des hommes. Même sans qu'il ait l'intention de frapper, quand un homme agit simplement sans empathie et sans compétence émotionnelle – quand un homme est juste un connard, mais n'a pas l'intention de transformer un sujet en objet – ses actions effrayantes vont plus facilement paraître coercitives. Que vous le vouliez ou non, ces actions portent le poids de l'histoire du contrôle coercitif des hommes sur les femmes. En même temps, dès qu'un homme a la plus petite envie de frapper, le contexte de sexisme dans le monde qui l'entoure va augmenter la puissance de ses tentatives de contrôle malveillant.

À quelques exceptions près, les femmes qui ont des comportements irascibles, méchants, effrayants ou violents envers leur compagnon n'ont pas ce contexte de « violence féminine » dans la société – avec des exemples de guerrières ou de violeuses en série, ou tout ce que vous voudrez. Il est rare que les actions des femmes mobilisent de manière crédible des supports institutionnels en faveur de leur autorité sur les hommes. Des femmes peuvent mettre en

place un contrôle malveillant dans des relations hétérosexuelles, mais il leur faut pour cela une détermination exceptionnelle.

Pourtant, dans de très nombreuses conversations, les survivantes de violences expriment le sentiment d'être enfermées dans leur couple maltraitant par le remords, la honte et la confusion liées à leurs propres comportements irascibles, méchants, effrayants ou violents. Même les comportements qu'elles ont eus pour simplement résister à la violence.

Nous sommes tou·tes d'accord pour dire que ces comportements sont importants quand ils sont utilisés pour maltraiter quelqu'un. Mais est-ce que ces comportements irascibles, méchants, effrayants ou violents sont importants même s'ils n'ont pas pour conséquence un contrôle malveillant ? Ou s'ils ne sont utilisés que pour survivre à des maltraitances ? Je dis que oui.

Nous devons comprendre qu'il y a une distinction entre « violence » et « maltraitance ». Toutes les violences ne sont pas maltraitantes. La violence peut être résistante – elle est utilisée pour résister à l'objectification, pour résister à des maltraitances.

Ces actions ne sont pas malveillantes ET elles sont importantes ET leur signification doit être comprise dans leur contexte.

Pour appréhender totalement ce que vivent les survivant·es, nous devons les considérer comme des agents – comme des personnes qui agissent, et pas des choses sur lesquelles on agit. Nous devons reconnaître que ce qu'elles font, en tant que personnes, est important. Même quand les choix des survivant·es sont cruellement limités, quand elles sont entre le marteau et l'enclume, quand les menaces et la cruauté mentale qu'elles subissent inversent leur compréhension du monde, ce qu'une personne fait en tant que survivant·e est important. C'est important parce que son humanité (le fait d'être une personne) est importante. Si nous défendons des survivant·es sans être capables de les rencontrer dans la réalité complète, brisée, héroïque et mesquine des choix qu'elles ont faits, nous renforçons le silence et la honte qui les hantent souvent.

Donc je dis « Oui ! » c'est important – car ce que les femmes font est important et ce que les survivant·es font est important – pour elleux, pour leur humanité, pour leurs enfants, pour leur partenaire, pour leur communauté, pour moi !

Mais beaucoup d'intervenant·es du domaine disent « Non », parce que le seul repère que nous avons pour décider ce qui est « important » est la réponse punitive du système de justice pénale – un système qui est particulièrement mal adapté pour comprendre et aider utilement les actions des survivant·es. À l'heure actuelle, nous n'avons pas bien observé la façon dont les survivant·es agissent pour survivre. Dans nos conversations, nous ne parlons que des actions des auteur·es pour frapper. Et notre seule vraie réponse aux actions des auteur·es est la réponse pénale, et nous savons qu'il serait dangereux d'appliquer cette réponse aux actions des survivant·es. Nous ne savons pas comment interpréter la signification d'un comportement donné. Est-ce que c'est un acte de maltraitance ? Est-ce que c'est un acte de résistance ? Et nous sommes coincé·es. Et nous restons coincé·es.

Ce qui nous amène à l'importance de l'évaluation.

Dans nos formations, nous faisons un exercice où des comportements particuliers circulent

parmi les participant·es. Des choses comme : Lit les emails de sa ou son partenaire. Frappe le mur près de la tête de sa ou son partenaire. Insiste pour avoir un rapport sexuel avec sa ou son partenaire. En binômes, les participant·es répondent à la question : comment une personne violente peut-elle utiliser ce comportement pour créer et maintenir un rapport de pouvoir, de contrôle ou d'exploitation ?

Ensuite, les participant·es doivent décrire comment une personne qui subit ce rapport de pouvoir et de contrôle peut utiliser le même comportement.

Dans le retour de cet exercice, les gens arrivent à imaginer des raisons pour lesquelles des survivant·es peuvent avoir recours à chacun de ces comportements pour résister à un rapport de pouvoir et de contrôle. Ces raisons peuvent être une défense ou des représailles ou une provocation ou un test. Mais ces raisons sont toutes très crédibles et, à la surprise de la plupart des participant·es, elles font partie de leur expérience courante. Juste après la question « pourquoi un·e survivant·e peut insister pour avoir un rapport sexuel », il y a souvent une pause. Mais, même dans ce cas, les participant·es trouvent un certain nombre de contextes, d'intentions ou de conséquences espérées qui rendent ce comportement compatible avec un vécu de survivant·e. Les survivant·es peuvent insister pour avoir un rapport sexuel avec leur partenaire afin d'échapper à la menace d'une violence plus meurtrière, pour lui prouver qu'il éprouve encore une attirance sexuelle pour elle, pour le·la détourner de violences contre les enfants, pour l'empêcher de boire ou de se lancer dans des accusations de plus en plus graves, pour « gagner » de l'argent ou des privilèges qui sont habituellement accordés en échange de sexe, pour essayer de retrouver un aspect tendre de leur vie de couple.

Dans notre évaluation des situations de maltraitance au sein des couples homosexuels, nous ne pouvons pas utiliser le genre pour déterminer qui est l'auteur. Et nous ne pouvons pas utiliser une liste de comportements. Nous savons d'expérience que n'importe quel comportement – que ce soit la roue du pouvoir et du contrôle⁴, l'échelle des tactiques de conflit⁵, ou n'importe quelle liste de comportements – peut être utilisé pour créer un rapport de pouvoir et de contrôle ou pour résister à ce rapport de pouvoir et de contrôle. N'importe quel comportement peut être utilisé pour maltraiter ou pour survivre.

« L'évaluation », dans ce contexte, est la procédure par laquelle nous allons collecter suffisamment d'informations sur ce qui se passe dans la vie d'une personne pour :

1. Identifier si et comment le rapport coercitif de pouvoir, de contrôle et d'exploitation est présent dans le couple.
2. Fournir à cette personne les meilleures ressources possibles.

Voici maintenant un peu de physique quantique pour vous. Notre procédure conceptualise les violences conjugales comme un système, pas une machine. Dans une machine, quelle que soit sa complexité, on peut toujours en identifier et en cataloguer les pièces. On peut voir quelles pièces sont cassées et doivent être réparées pour que la machine fonctionne et quelles pièces doivent être retirées pour empêcher la machine de fonctionner. Si les violences conjugales étaient une machine, l'évaluation serait beaucoup plus simple et une liste de comportements

4 NdT: Power and Control Wheel, outil utilisé dans le modèle de Duluth pour décrire le cycle des violences conjugales.

5 NdT: Conflict Tactics Scale, outil utilisé pour mesurer les comportements malveillants dans les situations de violences intrafamiliales. Il en existe différentes versions.

suffirait. Mais un système, contrairement à une machine, est fractal, autoréférentiel et adaptatif. Il peut absorber de nouvelles informations et des changements : « Ça ne te fait plus rien que je te maltraite ? Et si je maltraitais ta sœur ? ». Dans notre évaluation, nous ne recherchons pas des comportements ou des situations particulières, ni même des ensembles de comportements ou de situations particulières, nous cherchons à percevoir si un système de pouvoir, de contrôle et d'exploitation émerge de nos conversations.

Pour comprendre le contexte, les intentions et les effets, nous pouvons parler d'argent et de ressources, de colère et de froideur, de rester ou de partir, de l'effet de levier des privilèges institutionnels, d'identités, de liens et d'isolement, de partage d'information ou de mensonge, de reproches, de culpabilité et de légitimité, de pratiques religieuses et culturelles et d'attentes, d'usage de la force et de la violence physique et sexuelle. Nous sommes moins intéressé·es par les conventions que les gens suivent (par exemple s'ils expriment des points de vue sexistes ou égalitaires) que par la façon dont ces gens sont arrivés à suivre ces conventions, comment elles peuvent être renégociées, et si le fait ne pas respecter ces conventions a des conséquences raisonnables.

Nous écoutons tout un ensemble de choses qui n'apparaissent pas dans la roue du pouvoir ou du contrôle, des choses comme l'anxiété ou l'usage des vulnérabilités :

- Les incidents violents peuvent être chaotiques et dériver et toutes les personnes impliquées peuvent ressentir de la peur. L'anxiété reflète alors l'effet cumulatif et constant de la coercition.
- Les personnes qui maltraitent utilisent souvent leurs propres vulnérabilités (dépendance à la drogue, maladie, expérience de l'oppression, violences sexuelles dans l'enfance) pour demander que leurs besoins deviennent la priorité de leur partenaire, avant même ses propres besoins. Un·e survivant·e peut avoir à assurer deux emplois pour joindre les deux bouts parce que le casier judiciaire de sa ou son partenaire limite son accès à l'emploi, ou ne doit pas bouger pendant la nuit à cause du syndrome de stress post-traumatique lié au traumatisme de guerre de sa ou son partenaire, ou à cause des violences sexuelles qu'il·elle a subies dans l'enfance.

Comme vous pouvez l'imaginer, c'est par cette procédure d'évaluation que nous en sommes venu·es à entendre tant de choses que les survivant·es avaient faites et regrettaient, ou qu'il·elles ne pouvaient pas comprendre, ou qui leur faisaient craindre que personne ne voudrait les aider ou qui leur faisaient penser qu'il·elles ne méritaient pas d'être aidé·es.

Une fois que vous avez parlé avec quelqu'un·e des violences qu'il·elle a utilisées pour résister aux maltraitements, et une fois qu'il·elle a exprimé son ambivalence et sa confusion et, parfois, à quel point il·elle se sent piégé·e par ses actions, vous devez commencer à les prendre en charge. Vous ne pouvez pas dire : « Bonne nouvelle ! Nous avons déterminé que vous êtes un·e survivant·e donc ne vous inquiétez pas pour les violences, vous deviez les commettre ! ». Et vous ne souhaitez pas le faire.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour les personnes qui ont répondu aux violences conjugales ?

Parmi les faits qui sont déconcertants pour les militant·es, les décisionnaires, la police, les chercheur·euses, les ami·es et la famille, on peut citer :

- il y a des femmes qui font usage de la violence,
- il y a des femmes qui font usage de la violence dans le couple,
- il y a des femmes qui maltraitent des hommes,
- il y a des survivant·es qui font usage de la violence contre la personne qui les maltraite.

Je suis persuadée que ces faits ne remettent pas en question une analyse féministe des violences conjugales, dans un modèle du plaidoyer⁶, qui voit les violences conjugales comme une forme d'objectification, et qui rend compte des expériences réellement vécues par les survivant·es. Les faits sont tout à fait compatibles avec cette compréhension des violences conjugales. Toute violence n'est pas une maltraitance. La violence doit être comprise dans son contexte.

Cependant, ces observations ne sont pas conciliables avec un cadre de justice pénale. Victime et auteur sont des catégories pénales mutuellement exclusives⁷.

Langage du modèle du plaidoyer	Langage du système de justice pénale
Survivant·e – Une personne qui subit un rapport de pouvoir et de contrôle exercé par quelqu'un d'autre.	Victime – Une personne contre qui des violences physiques ou psychologiques ont été commises.
Personne maltraitante – Une personne qui exerce un rapport de pouvoir et de contrôle sur quelqu'un d'autre.	Auteur – Une personne qui a été condamnée pour des violences physiques ou psychologiques.
Le modèle du plaidoyer considère que les personnes qui maltraitent leur partenaire peuvent : • créer un rapport de pouvoir qui s'exerce 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, • contrôler/exploiter leur partenaire dans la durée, • utiliser de nombreuses tactiques – certaines illégales, mais pour la plupart légales, • s'appuyer sur les systèmes d'oppression et les inégalités sociales pour maintenir le contrôle sur leur partenaire.	Alors que le système de justice pénale • est conçu pour répondre à des incidents spécifiques et pour déterminer s'ils sont légaux ou non, • évalue des « événements » et pas des schémas d'emprise, • ignore les biais et considère toutes les personnes comme « égales devant la loi », sans tenir compte des inégalités institutionnelles.

6 NdT: Le plaidoyer est un procédé de défense de la cause de victimes (humaines ou non-humaines) d'oppressions ou d'exploitation.

7 NdT: Dans le Code pénal français, le concept de violences réciproques n'existe pas, même s'il est évoqué dans la jurisprudence. Les situations de violences réciproques sont donc traitées comme deux situations de violence où les rôles de victime et d'auteur·e sont intervertis. La loi française ne reconnaît pas la légitime défense différée dans le cas des femmes qui tuent leur conjoint violent.

Le système de justice pénale est incapable de reconnaître et d'intégrer les différences sociales et politiques entre les gens – il considère que tout le monde est « égal devant la loi » – il ne peut pas prendre en compte la race ou le genre ou l'orientation sexuelle de manière satisfaisante bien que nous sachions que les inégalités institutionnelles jouent un rôle important.

Le système de justice pénale est incapable d'évaluer la violence exercée par les survivant·es dans le contexte des violences conjugales. Et il est incapable d'évaluer les différentes significations de la même action dans des positions sociales, des histoires ou des cadres différents.

Mais pourquoi sommes-nous si préoccupé·es par le fait que le système de justice pénale ait ces défauts ? Après tout, les violences conjugales ne sont pas des expériences criminelles, ce sont des expériences humaines qui peuvent inclure des actes criminels. Et le mouvement anti-violence n'est pas un mouvement de justice pénale, mais un mouvement des droits humains.

Nous devons nous en préoccuper parce que les interventions sur les violences conjugales et le plaidoyer concernant les violences conjugales sont immergés dans un paradigme de justice pénale.

Une grande confusion a été créée par la rencontre entre d'une part un paradigme de justice pénale qui voit les violences domestiques comme des actes relevant du droit pénal commis par des auteurs sur des victimes, et d'autre part un paradigme anti-violence qui voit les violences domestiques essentiellement comme une question de pouvoir d'action.

Les actions des survivant·es n'ont pas de sens d'un point de vue strictement pénal. Elles ne peuvent pas être comprises, ni même nommées ou expliquées. « Victime » et « auteur·e » sont des termes mutuellement exclusifs, mais « survivant·es » de maltraitance et « auteur·e » d'actes illégaux ne le sont pas.

Tillie Black Bear⁸, Dr Beth Richie⁹ et d'innombrables autres activistes nous ont alerté·es sur le fait que nous n'accédons qu'à une faible part de l'expérience des femmes si nous nous concentrons sur le système de justice pénale à l'exclusion de tout le reste. Elles nous ont alerté·es sur le fait que, dans cette approche, les femmes pauvres, les femmes racisées, les femmes sans papiers, les femmes queers seraient les plus vulnérables et en subiraient les pires conséquences. Nous n'avons pas changé de cap, même après que ces femmes et d'autres eurent démontré l'importance de la justice économique, de la justice raciale, de la justice reproductive et d'autres voies critiques qui pourraient renforcer la capacité d'agir des survivant·es et les rendre moins vulnérables à l'objectification par leur partenaire et par l'État.

Plutôt que de voir les conséquences pénales des violences conjugales comme un projet au sein d'un effort global et holistique pour réparer les dommages que le sexisme a causés aux femmes et aux hommes, pour créer des relations d'amour égalitaire et pour prévenir les violences – plu-

8 Matilda Black Bear (en langue lakota Wa Wokiye Win, la femme qui aide tout le monde) est une importante activiste de la lutte contre les violences conjugales en Amérique du Nord, en particulier dans les communautés autochtones.

9 Beth E. Richie est directrice du département de Criminologie, droit et justice, et professeure d'Études africaines-américaines à l'université d'Illinois à Chicago. C'est l'une des fondatrices de l'organisation féministe Noire INCITE! qui lutte contre les violences conjugales depuis 2000. La professeure Richie a notamment travaillé sur la violence des survivant·es.

tôt que de voir la justice pénale comme un petit morceau d'un grand arc de justice qui pourrait inclure les justices économique, raciale, reproductive, etc. – nos interventions anti-violences, nos priorités politiques et nos travaux de recherche ont été complètement plongés dans un vaste projet de justice pénale.

Je pense que c'est ceci – et pas le fait que les femmes puissent maltraiter ou que les survivant·es puissent résister par la violence – qui est si difficile à affronter et qui rend la question de l'usage de la violence par les survivant·es si déroutante.

Et c'est ceci que nous devons réparer pour vraiment et complètement défendre les survivant·es.

5.7 PORTRAIT D'UNE PRATIQUE PAR PHILLY STANDS UP¹ : ANATOMIE DE LA RESPONSABILISATION, PAR ESTEBAN LANCE KELLY ET JENNA PETERS-GOLDEN

L'alchimie de notre travail de responsabilisation est un heureux mélange fortuit d'art et de science. C'est sûr, les compétences et la complexité d'un travail de responsabilisation sont délicates à définir. Néanmoins, nous pouvons affirmer que des gens ordinaires, des membres de communautés à travers tous les États-Unis, développent et mettent en œuvre leurs propres méthodes pour faire justice dans des situations de violences sexuelles à l'intérieur de leur communauté. Ce faisant, ces gens ordinaires connaissent une bien meilleure réussite, en tout cas, que l'État n'a jamais connu pour faire face au chaos de problèmes provoqués par des faits de violence sexuelle.

Ce que nous savons aujourd'hui, nous l'avons appris par essai et pas mal d'erreurs. Nos faux pas ont causé et parfois exacerbé des douleurs dont nous portons à la fois la responsabilité et le repentir. Très peu d'entre nous dans l'histoire de Philly Stands Up sont arrivés dans le groupe avec des compétences officielles sur les violences sexuelles, et encore moins sur le travail avec des personnes ayant causé des préjudices. Nous sommes des gens ordinaires, qui essaient d'affronter des problèmes épineux, et nos succès viennent du fait que nous restons fidèles à nos valeurs et à nos objectifs. Nous pensons que les gens qui ont causé du tort peuvent changer, et que nous pouvons jouer un rôle crucial pour catalyser cette transformation.

En reconnaissance de nos pair·es contemporain·es et des générations de gens qui ont conçu et transmis des leçons comme celle-ci, c'est avec un grand sentiment d'humilité que nous partageons quelques outils logistiques que nous avons fabriqués pour nos processus et nos pratiques de lutte contre les violences sexuelles.

Quand nous disons que nous travaillons à responsabiliser² les personnes ayant causé des préjudices pour les torts qu'elles ont commis, ce que nous voulons dire est que nous les incitons à

1. Reconnaître les violences qu'iels ont commises, même si elles n'étaient pas intentionnelles
2. Reconnaître les conséquences de ces violences sur les individus et la communauté.
3. Accorder des réparations appropriées aux individus et à la communauté.
4. Développer des compétences pour transformer leurs attitudes et leurs comportements afin de prévenir d'autres violences et de contribuer à la libération.

Nous identifions cinq phases dans un processus de responsabilisation : le début, la conception de la structure, le processus de vie, les outils que nous utilisons et le processus de clôture.

1 NdT: Philly Stands Up (Philadelphie se révolte) est un petit collectif d'individus localisé à Philadelphie (Pennsylvanie, USA) et dédié à la lutte contre les violences sexuelles dans un cadre abolitionniste de la prison. Entre 2004 et 2015, il a facilité des processus de responsabilisation de personnes ayant causé des préjudices, proposé des ateliers et des formations, et participé aux mouvements nationaux de Justice transformatrice. Depuis 2015, les membres de ce collectif restent en contact politique et se consacrent à l'écriture, au partage de ressources, et à des débats nationaux autour de la justice transformatrice et du travail de responsabilisation www.phillystandsup.org.

2 Notre définition de la responsabilisation est inspirée de celle donnée par l'association Generation Five dans leur document Toward Transformative Justice (Vers une justice transformatrice).

Phase 1. Le début :

Les gens nous contactent de différentes manières. Nous sommes connus pour avoir mené des ateliers éducatifs et pour avoir contribué à des fanzines, mais aussi par le bouche-à-oreille, par internet ou grâce à des relations personnelles de membres de Philly Stands Up.

Parfois, une personne qui a causé un préjudice vient nous voir et dit quelque chose comme : « J'ai vraiment fait une grosse bêtise et la personne que j'ai blessée m'a dit qu'il fallait que je travaille avec vous ». D'autres fois, elle nous dit : « Il y a quelques années, j'ai harcelé/agressé sexuellement quelqu'un·e et je n'étais pas prêt·e à assumer cela jusqu'à maintenant ». Dans nos ateliers, les participant·es sont souvent surpris·es d'entendre parler de telles situations. En réalité, les gens qui ont causé des préjudices forment une espèce compliquée de personnes et au fur et à mesure qu'ils évoluent, beaucoup réfléchissent sur leur comportement passé et perçoivent les problèmes qu'ils ont besoin de résoudre.

Une autre façon de nous contacter est de dire « J'ai été agressé·e sexuellement par untel (ou unetelle), et je veux qu'il (ou elle) fasse une responsabilisation ». Ensuite, nous avons la tâche de retrouver untel (ou unetelle) et d'essayer de travailler sur un processus de responsabilisation. En plus de ces cas, il peut y avoir une personne qui n'est ni survivant·e ni agresseur·euse, mais qui nous contacte au nom d'une des deux parties.

En tout cas, une fois que nous avons contacté la personne ayant causé le préjudice, le groupe schématise la situation et en discute. Nous essayons d'abord de déterminer si deux membres du collectif sont à même de prendre la situation en main (nous avons compris dès le début qu'il fallait travailler en binôme). Si c'est le cas, nous discutons en détail de la situation et nous évaluons honnêtement si nous avons les moyens de la prendre en charge. Il est toujours possible qu'une partie de la situation nous échappe. Parfois, nous ne sommes pas qualifié·es pour une raison ou une autre, ou notre intervention pourrait causer plus de mal que de bien. Parfois, des membres de PSU refusent de s'impliquer dans une situation à cause d'éléments liés à des souvenirs traumatiques.

Après avoir analysé la situation, nous prenons rendez-vous avec la personne ayant causé le préjudice. La rencontre se fait généralement dans un lieu public où il est peu probable de croiser des connaissances, par exemple des parcs, des gares, des halls d'hôtel, des espaces de restauration ou des terrasses de café.

Phase 2. La conception de la structure

Ensuite, nous essayons de concevoir un processus basé sur ce que la situation justifie. Nous avons souvent une liste de « demandes » destinées à la communauté et à la personne ayant causé le préjudice. Ces demandes sont des actions dont le·la survivant·e a besoin pour se sentir en sécurité et guéri·e. Des demandes fréquentes sont :

- paye mon dépistage IST, mon IVG, mes consultations médicales,
- résous ton problème avec l'alcool/la drogue,
- si tu me vois quelque part, quitte les lieux,
- ne me parle pas et n'essaie pas de me contacter,
- ne participe pas aux réunions de tel groupe jusqu'à nouvel ordre (typiquement une association dont survivant·e et personne ayant causé le préjudice sont membres),
- révèle à toutes les personnes avec qui tu couches ou avec qui tu as des dates que tu as agressé sexuellement quelqu'un et que tu suis un processus de responsabilisation,
- écris-moi une lettre d'excuse sincère.

Ces demandes sont le document de base de notre processus de responsabilisation. Dans les situations où nous avons une liste de demandes, elle guide la conception du processus. Notre objectif en tant que facilitateur·ices du processus est de satisfaire les demandes formulées par le·la survivant·e – ou parfois la communauté dans son ensemble – à la fois sur la forme et sur le fond. En créant ce processus spécifique, nous gardons plusieurs principes à l'esprit.

D'abord, nous essayons d'impliquer la personne ayant causé le préjudice dans la conception du processus. Si iel participe à la planification, au calendrier, aux objectifs et aide à réfléchir à ce que nous pouvons faire ensemble, iel se sent plus investi. Sinon iel hésite à s'engager dans le processus parce qu'iel est réticent à l'idée de parcourir des étapes imposées de l'extérieur.

Ensuite, pour l'impliquer dans le processus, nous imaginons des méthodes spécialement adaptées à cette personne. Si iel est plutôt visuel·le, nous faisons des dessins ou des nuages de mots pour expliquer ce dont nous parlons dans la réunion. Si iel déteste lire, nous enregistrons la lecture. Si iel a des troubles de l'activité et ne peut pas rester assis·e longtemps, nous parlons en nous promenant dans le quartier. Nous avons même fait des réunions en circulant en skate, ou devant un jeu de société. Soyez souple et créatif·ve.

Un autre aspect important de notre pratique est que nous utilisons ces réunions comme des occasions de donner l'exemple du comportement que nous cherchons à installer chez la personne avec qui nous travaillons. Comme illustration de ces comportements, nous pouvons citer : expliciter et maintenir des limites physiques et sociales correctes, s'efforcer de communiquer clairement, pratiquer l'empathie, faire preuve de respect (ce qui est manifestement apprécié par les personnes qui ont été ostracisées à la suite d'une agression sexuelle) et être parfaitement honnête. Si la personne manque un rendez-vous ou arrive en retard, nous lui expliquons comment iel aurait dû nous en informer et nous lui indiquons dans quelle mesure ce n'est pas correct. Ensemble, nous établissons des règles de base sur la façon dont nous communiquons les un·es avec les autres, ce qui nous donne des arguments concrets pour lui faire assumer ses manquements. Nous utilisons ses progrès dans l'adhésion à ces règles communes pour créer un élan positif, une validation de sa capacité à grandir et changer, à devenir une meilleure version d'ellui-même.

Phase 3. Le processus de vie

Quand c'est nécessaire, nous mettons beaucoup d'énergie pour structurer la vie de la personne et y créer un équilibre. Si iel est instable, il lui est difficile de participer au travail que nous faisons ensemble. Dans ce cas, il est crucial de prendre en compte le contexte plus large des défis que la personne rencontre dans sa vie. Mieux iel est ancré·e et plus iel pourra parcourir le chemin de la responsabilisation.

Dans ce but, nous créons un moment de « météo intérieure » au début de chaque réunion. C'est un moment pendant lequel iel peut partager tout ce qu'iel veut à propos de sa vie quotidienne, de son état émotionnel ou de ses difficultés matérielles. Ces moments nous servent à savoir s'iel a trouvé un·e thérapeute ou un logement fixe, s'iel a cherché du travail ou a reçu une visite de sa famille. Il nous est arrivé de communiquer des propositions d'emploi à ces personnes, de les accompagner pour des visites d'appartement, ou de les emmener en voiture à une séance de thérapie. Ce travail humble et plus fondamentalement « humain » nous a aidé·es à vraiment reconnaître que nous partageons la même communauté humaine, qu'une politique de confiance passe par un soutien et une interdépendance de tous les jours et que personne n'est exclu dans une société juste.

Phase 4. Les outils que nous utilisons

Chaque processus est unique. La plupart des réunions consistent principalement à parler. Nous racontons des histoires, nous parlons des circonstances de l'agression qui a eu lieu, des schémas relationnels et d'innombrables sujets de ce genre. Nous employons plusieurs outils généraux pendant ces réunions.

- *Raconter des histoires* – nous demandons à entendre des histoires, nous incitons à discuter des dynamiques ou des thèmes émergents, et nous les utilisons comme outils pédagogiques, en revenant parfois sur leurs histoires.
- *Écrire* – donner des devoirs à faire à la maison est un bon moyen pour maintenir une certaine continuité entre les réunions. Parfois les participant·es rédigent leurs souvenirs d'une situation d'agression, écrivent ce que certains mots signifient pour elleux, notent leurs frustrations et leurs colères (qui sont des émotions avec lesquelles nous travaillons souvent) et tiennent un journal du processus de responsabilisation tel qu'iels le vivent.
- *Jouer un rôle* – en nous inspirant du Théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal, nous essayons parfois de jouer des interactions qui ont eu lieu ou qui auraient pu avoir lieu. Jouer un rôle est un puissant moyen pour construire des capacités de perception et d'empathie et c'est une façon sécurisante d'essayer de nouveaux comportements et de comprendre des comportements passés.
- *Lire/écouter/regarder* – la plupart des situations que nous rencontrons demandent une explication pédagogique. D'innombrables textes, films, cours, podcasts, etc., nous aident à expliquer tout ce dont nous avons besoin : le patriarcat, l'abus de drogues, l'oppression internalisée, les dynamiques de pouvoir, les privilèges et les oppressions. Notre rôle consiste à adapter les ressources à la personne avec qui nous travaillons.

Phase 5. Clôture du processus

S'améliorer soi-même est le travail de toute une vie pour tout le monde, et certainement aussi pour les personnes qui ont commis de nombreuses violences. La plupart de nos processus de responsabilisation durent entre neuf mois et deux ans, et ils pourraient généralement ne jamais s'arrêter. Cela pose la question : « Quand est-il temps de mettre un terme à une intervention ? » Tout comme en thérapie, il n'y a pas de réponse objective à cette question, mais certains indices suggèrent qu'il pourrait être bon de s'arrêter.

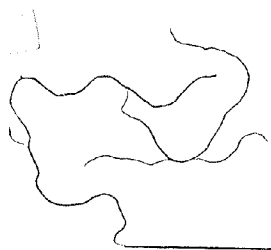
Il est évident qu'il faut clôturer une intervention quand la forme et le fond des demandes ont été satisfaits. Si la demande est « Écris-moi une lettre d'excuses », il ne suffira pas que la personne ayant causé le préjudice écrive une lettre au cours des premiers mois du processus. Rédiger des excuses peut satisfaire la forme de la demande, mais l'écrire pour exprimer des remords sincères est le véritable fond de cette demande. Ce repentir ne peut se manifester qu'après beaucoup de travail et assez de temps pour comprendre son rôle dans l'agression et ressentir suffisamment d'empathie sur la façon dont cette agression a affecté les survivant·es et la communauté.

Si la demande concerne une réduction de la consommation de drogues, alors satisfaire le fond de cette demande consiste, non seulement à réduire sa consommation, mais aussi à comprendre pleinement comment le·la survivant·e (ou la communauté) en est arrivé·e à faire cette demande. Ce que nous recherchons, c'est que la personne ayant causé le préjudice reconnaisse que, dans son cas, boire ou consommer des drogues crée des conditions qui altèrent son jugement et contribuent à son comportement violent. Faire ce lien et changer sa relation à la drogue seraient donc la véritable satisfaction de la demande.

Un autre indice qui suggère de mettre fin à l'intervention est que la personne ayant causé le préjudice a déterminé comment changer les comportements qui l'ont conduite à la violence, et a prouvé sa capacité à négocier les « zones grises ». À ce stade, il est important de voir comment ces changements se manifestent dans sa vie de tous les jours et de pouvoir compter sur le fait que ces changements sont profonds et durables.

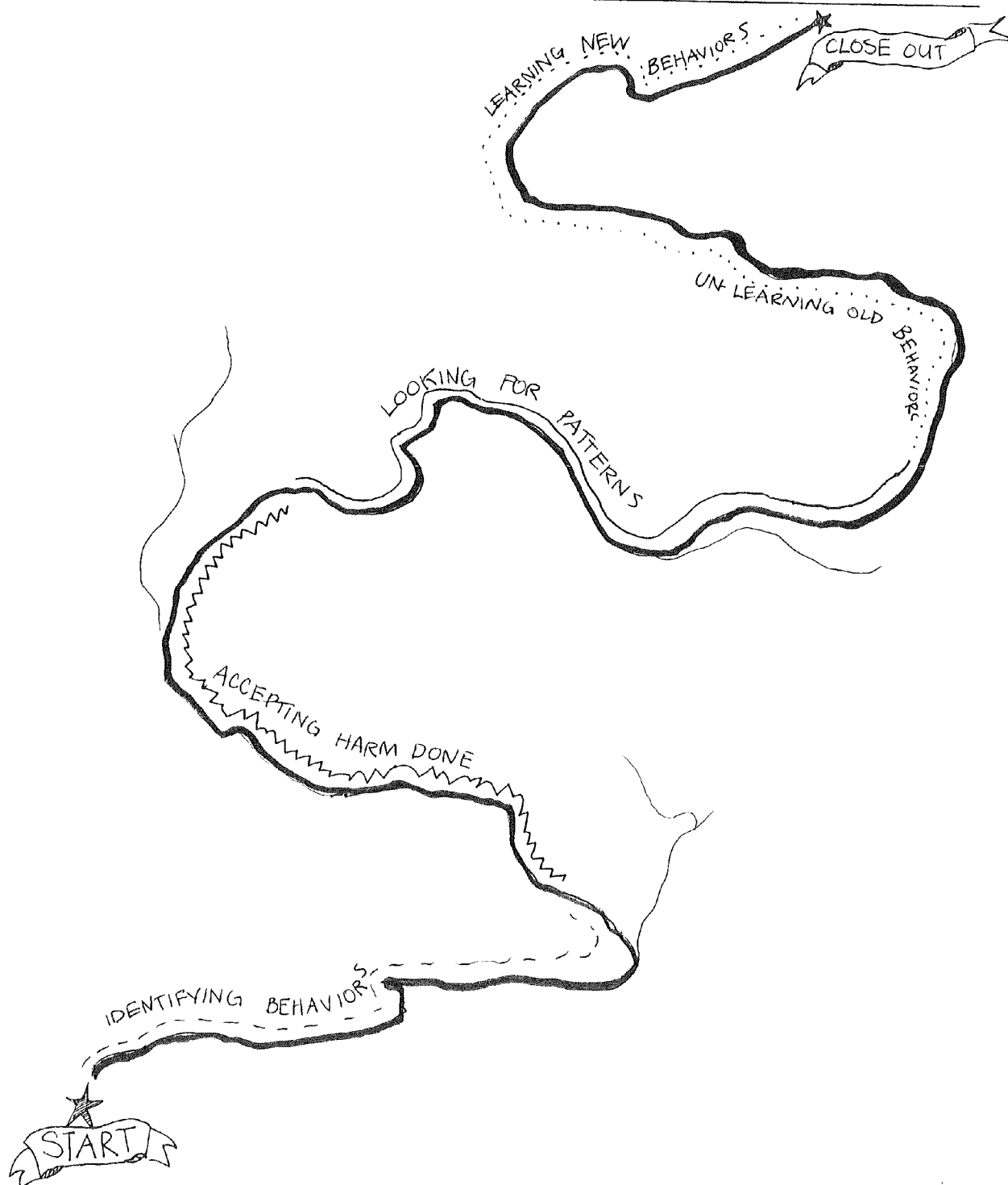
Souvent, nous hésitons à mettre un terme à un processus de responsabilisation si nous n'avons pas la certitude que la personne avec qui nous travaillons a développé dans sa vie des environnements de soutien responsables et durables. Nous recherchons des indices qui montrent qu'iel n'a pas seulement un·e ou deux ami·es, mais plutôt un grand nombre d'ami·es solides, avec lesquelles iel peut parler de questions importantes. Il peut s'agir de colocataires, ou de membres de la famille sur qui iel peut compter en cas de problème, en particulier quand ce problème est lié à la violence. Nous nous assurons aussi qu'iel connaît les ressources disponibles dans sa ville et qui peuvent répondre à ses besoins.

En général, la fin d'une intervention est assez progressive. Avec le temps, nous passons d'une réunion par semaine à deux réunions par mois, puis une par mois, jusqu'à ce que nous ne fassions plus que des réunions périodiques de contrôle. Après un processus de responsabilisation, les personnes avec qui nous avons travaillé savent que nous sommes toujours là pour les aider.



ROAD * MAP

OF AN
ACCOUNTABILITY
PROCESS



Légende du dessin, du bas vers le haut: DÉPART, identifier les comportements, reconnaître les torts infligés, rechercher des schémas de comportement, désapprendre d'anciens comportements, apprendre de nouveaux comportements, FIN

PARCOURS D'UN PROCESSUS DE RESPONSABILISATION

Un parcours de responsabilisation est un schéma du processus qui en décrit la structure, en clarifie les intentions et les objectifs et vous donne une vue d'ensemble où vous pouvez suivre votre trajectoire. Comme un processus de responsabilisation n'est jamais linéaire et limpide, nous le représentons par un parcours plutôt qu'un calendrier. Un parcours laisse toute leur place à des travaux de construction, des obstacles, des barrages et des détours. Il vous aide aussi à garder en tête vos principaux objectifs tout en conservant la souplesse de créer des déviations et de repenser votre chemin au fur et à mesure.

Les cinq phases principales d'un processus de responsabilisation

Il y a une infinité de façons de représenter les phases de responsabilisation, mais voici les phases les plus courantes que nous avons identifiées au cours de notre travail et dans notre expérience :

1. Identifier les comportements

La première étape du processus est que la personne prenne conscience des actions et des comportements pour lesquels il est mis en cause et qu'il les comprenne. C'est une étape fondamentale qui peut parfois prendre plus longtemps qu'on ne l'imagine.

2. Reconnaître les torts infligés

Une fois que sont compris les comportements qui ont donné lieu au processus de responsabilisation, l'étape suivante est de reconnaître à quel point ces comportements ont causé des torts – même si ces torts n'étaient pas intentionnels. C'est la graine d'un des objectifs les plus courants des processus : développer l'empathie.

3. Rechercher des schémas de comportement

Les changements profonds qui permettent d'éviter de futures agressions nécessitent d'élargir la focale au-delà des événements précis qui ont déclenché le processus. Il faut explorer l'histoire des violences commises par cette personne et en contextualiser les préjugés et la socialisation.

4. Désapprendre d'anciens comportements

Le processus par lequel on renonce à ces habitudes commence par identifier les dynamiques dangereuses puis s'approfondit en les analysant et en les comprenant. Il faut prendre conscience des types de situations qui déclenchent ou favorisent les comportements violents et il faut mettre en place des stratégies claires pour éviter ces situations ou pour qu'elles cessent de mener à la violence.

5. Apprendre de nouveaux comportements

La construction de nouveaux schémas de comportements positifs et qui mènent à la guérison va main dans la main avec le renoncement aux anciens comportements. Un des outils de cette étape est de jouer des rôles, dans lesquels la personne peut s'exercer à pratiquer le consentement, à accepter calmement les critiques, à parler de son passé, etc.

Il est aussi important de se familiariser avec les ressources disponibles pour s'engager dans de nouveaux comportements positifs (une thérapie abordable, des sites pour trouver du travail, un réseau clairement défini de bons amis, un club de gym, etc.). Dans cette phase, il s'agit surtout pour la personne de comprendre comment on met en place de nouveaux comportements pour que cette compétence devienne durable et autonome.

PLAN D'ARCHITECTE DU TRAVAIL

Trois des barrières les plus courantes et difficiles que rencontrent les personnes qui passent par un processus de responsabilisation sont :

1. L'incapacité à reconnaître et à nommer les émotions qu'ils ressentent
2. L'absence d'empathie pour les autres (et en particulier les survivant·es)
3. L'égarement dans un océan de dynamiques, de sentiments, et de souvenirs qu'on lui demande d'examiner, de discuter et de repenser.

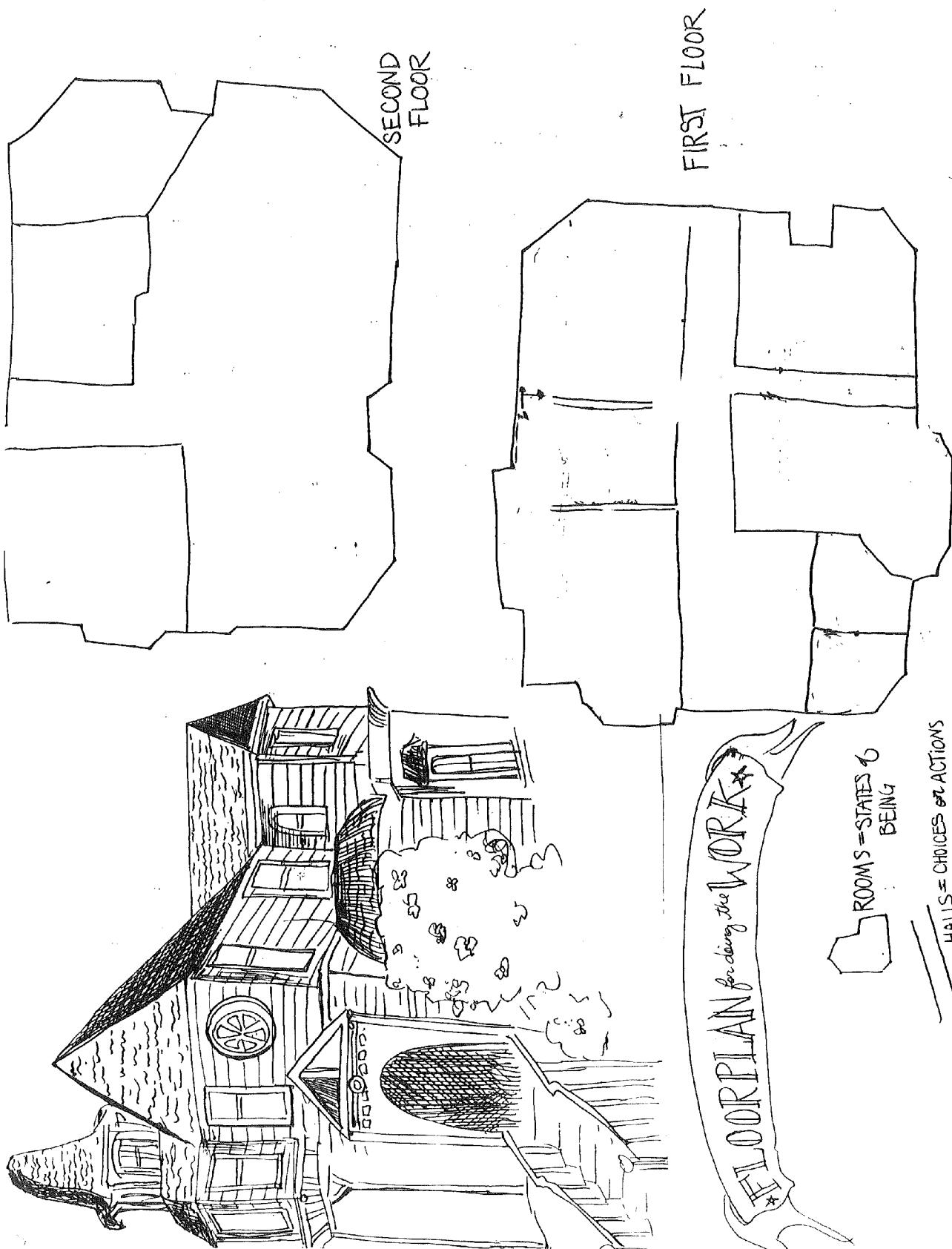
Ce plan d'architecte du travail est un outil que nous avons conçu pour aider à surmonter ces trois obstacles. C'est une structure conceptuelle qu'il est parfois difficile de maîtriser, mais que vous pourrez utiliser de nombreuses façons, et qui vous aidera à vous stabiliser quand un processus devient confus et écrasant.

- **Les étages**

Sur ce plan, chaque étage représente une personne ou un groupe de personnes. Le rez-de-chaussée est souvent l'étage de la personne ayant causé le préjudice. Le premier étage est celui des survivant·es. Il n'y a pas de limites au nombre d'étages que vous pouvez créer.

- **Les pièces**

Des pièces sont disposées à chaque étage. Une pièce contient un état émotionnel tel que « colère », « se sentir incompris·e », « honte », « joie », « énervement », « angoisse », « raisonnable », etc. Vous pouvez remplir les pièces au fur et à mesure que vous faites connaissance. Tous ensemble, vous pouvez construire les pièces à partir des thèmes ou des émotions exprimées par la personne avec qui vous travaillez. Il est utile et constructif de dire : « J'ai remarqué que quand tu racontes des situations où tu as perdu ton calme et tu t'es fâché·e, tu commences souvent à avoir un sentiment de frustration et puis tu mets fin à la conversation. Est-ce que tu dirais que "frustration" est une pièce que nous pourrions construire au rez-de-chaussée ? » L'action de construire des pièces ensemble est un excellent moyen de collaborer au difficile travail de responsabilisation. La construction des pièces est un outil clé pour identifier les schémas de comportement. L'endroit où vous placez certaines pièces peut aussi aider à percevoir le lien entre deux ou trois émotions. Par exemple, si « se sentir incompris·e » mène souvent à « colère » ou « être méchant », il est utile de disposer ces pièces les unes à côté des autres pour montrer comment ces émotions interagissent.



- **Comment utiliser ce plan**

Pendant que la construction se poursuit (vous pouvez toujours ajouter des pièces, des placards, renommer les pièces), il y a de nombreuses façons d'utiliser le plan que vous avez conçu. Souvent, nous le posons sur la table pendant que la personne avec qui nous travaillons parle de ce qu'il a fait pendant la semaine ou raconte une manifestation de violence prise en compte dans le processus. S'il devient confus·e, part dans des digressions ou relâche son attention, nous pouvons dire : « Où étais-tu au rez-de-chaussée quand il t'a dit ça ? ». Iel prend alors le temps de se ressaisir et s'efforce de définir l'état émotionnel dans lequel iel se trouvait.

Vous pouvez utiliser ce modèle de la « maison » de manière aussi réaliste ou créative que vous le souhaitez. Nous employons souvent des « couloirs » pour représenter des actions ou des occasions de prises de décisions : « Quand ce conflit s'est produit, tu passais dans ce couloir et tu es entré·e dans la pièce "manipulation". Qu'est-ce qui se serait passé si tu étais entré dans une autre pièce ? » ou bien « De quoi aurais-tu eu besoin pour sortir de la pièce "angoisse" et marcher dans le couloir pour atteindre la pièce "équilibre spirituel" ? Quel chemin aurais-tu pris ? » Les couloirs sont la clé. Ils rappellent à la personne avec qui vous travaillez qu'il y a des décisions et des actions avant, pendant et après un conflit ou des conditions qui conduisent à la violence. Rappeler qu'il peut choisir la pièce où iel va entrer est un moyen d'indiquer sa responsabilité – c'est aussi un moyen de montrer qu'entrer dans certains états émotionnels peut être presque automatique ou au contraire très difficile.

La distinction entre les étages peut être confuse. La lutte pour « développer l'empathie » donne souvent l'impression que la personne qui a causé le préjudice a du mal à voir quoi que ce soit d'un autre point de vue que le sien. Cela peut sembler égotiste ou étroit d'esprit. Si la personne avec qui vous travaillez tourne en rond dans sa version et son expérience de l'histoire et que vous voulez qu'il la considère d'un autre point de vue, il est dur (et probablement pas constructif) de lui dire : « Tu es complètement centré·e sur toi-même. Mets-toi à la place des survivant·es ! ». Mais vous pouvez dire (et c'est probablement plus constructif) : « Tu es un peu coincé·e au rez-de-chaussée, essaie de prendre les escaliers et de monter un peu au premier étage ». Le premier étage n'a généralement pas de pièce attribuée à des émotions parce que vous ne connaissez pas les états émotionnels des survivant·es. Être « au premier étage » a une importance symbolique en manifestant le fait que la personne ayant causé le préjudice se sépare de son histoire et de ses pièces. Quand iel est au premier étage, iel doit chercher à imaginer et à comprendre comment une personne peut avoir interprété et vécu ses actions autrement que lui-même¹.

1 NdT. En complément, voir l'article d'Esteban Lance Kelly, *Philly Stands Up: Inside the Politics and Poetics of Transformative Justice and Community Accountability in Sexual Assault Situations*, publié dans le volume 37, numéro 4, (2011-2012) de la revue *Social Justice*, consacré à la responsabilisation communautaire (pp. 44-57).

5.8. FAIRE FACE À UNE AGRESSION SEXUELLE : LA JUSTICE TRANSFORMATRICE SUR LE TERRAIN À PHILADELPHIE

Cet article a été écrit par Bench Ansfield et Timothy Colman pour décrire une situation de violence sexuelle dans la communauté de Philadelphie ainsi que la vision de la justice transformatrice portée par Philly Stands Up.

Une version préliminaire de cet article est parue dans le volume 27 (numéro 1) de Tikkun (www.tikkun.org), une revue trimestrielle de critique multiconfessionnelle politique, culturelle et sociale publiée par Duke University Press.

Lee ne connaissait que trop bien l'impact des agressions sexuelles sur les vies, les communautés et le militantisme de la justice sociale. Après avoir été agressé sexuellement par un important militant de la lutte contre la pauvreté, Lee s'est senti désorienté et trahi. Il s'est retiré de la campagne sur laquelle ils travaillaient tous les deux et a commencé à éviter ce militant autant que possible. Des mois se sont écoulés avant qu'il ne parle de l'agression à qui que ce soit.

Il a fini par rejoindre un groupe de soutien pour les victimes de violences sexuelles et a commencé à surmonter l'insensibilité, la honte et la peur qui s'étaient manifestées après l'agression. Lorsqu'il a commencé à faire face à ces sentiments, il en a ressenti un profond chagrin et une grande colère. Il lui est devenu de plus en plus difficile de croiser ce militant dans des réunions communautaires ou des fêtes amicales. Il a commencé à en vouloir à ses colocataires qui l'avaient invité à des événements chez eux, alors qu'ils n'étaient pas au courant de l'agression. Une grande partie de sa colère provenait de l'impunité de ce militant, ainsi que de sa propre incapacité à se protéger de la présence continue de ce militant dans sa vie.

Lee savait qu'il ne voulait pas parler de l'agression sexuelle à la police, pour une longue liste de raisons. Il perdrait le contrôle de son histoire s'il portait plainte ; il serait obligé de raconter les détails de ce qui s'est passé à la police et de témoigner au tribunal ; un certain nombre de détails douloureux concernant sa propre vie et son histoire pourraient apparaître ; et il perdrait presque à coup sûr le procès. Mais surtout, l'idée de porter plainte lui apparaissait comme une tragédie en soi. Il s'était politisé dans le cadre du mouvement de lutte contre les violences policières et il était désormais impliqué dans la lutte pour l'abolition des prisons. Le sentiment de justice de Lee, ce qui lui donnerait l'impression que ce militant de la lutte contre la pauvreté avait fait face à ses responsabilités, n'avait rien à voir avec les tribunaux, les flics ou les prisons. Enfin, quel que soit le verdict, il ne pensait pas qu'un procès ferait changer ce militant. Lee voulait qu'il comprenne le mal qu'il avait fait, qu'il en assume la responsabilité et qu'il transforme ce qui, en lui, l'avait poussé à agir ainsi. Mais Lee ne voulait pas être celui qui pousserait ce militant à changer – il ne supportait même pas d'être dans la même pièce que lui. Il a donc essayé d'oublier l'incident.

L'histoire de Lee – que nous partageons avec sa permission, après avoir changé son nom et les détails permettant de l'identifier – évoque le manque cruel de ressources dont disposent les victimes d'agressions sexuelles dans la plupart des villes américaines et l'urgence de créer de nouveaux systèmes. Il s'agit d'un point de départ utile pour commencer à discuter la façon dont la justice transformatrice lutte contre les agressions sexuelles.

Que se passerait-il si nos réponses aux agressions sexuelles étaient conformes à une vision du monde dans lequel nous souhaitons vivre ? Un certain nombre de groupes, dont UBUNTU à Durham, Safe OUTside the System Collective à Brooklyn, Young Women's Empowerment Project à Chicago, Community United Against Violence à San Francisco, et d'autres à travers les États-Unis et le Canada, s'efforcent de créer des réseaux de responsabilisation communautaire et de soutien fondés non pas sur les méthodes punitives et coercitives du système de justice pénale, mais plutôt sur des principes de soin et de réduction des risques.

En Pennsylvanie, deux organisations participent à ce travail : Philly Stands Up et Philly Survivor Support Collective, dont les origines remontent à 2004, lorsqu'un groupe appelé Philly's Pissed s'est formé à la suite du torrent de colère éprouvée devant le manque de solutions pour les survivant·es d'agressions sexuelles dans leurs communautés. Basés à l'ouest de Philadelphie, les deux groupes ont collaboré pour transformer la culture des réponses aux agressions sexuelles, mettre en avant la guérison et la responsabilisation, et remettre en question la réponse punitive de l'État. Face à un système pénal qui prive régulièrement les survivant·es de leur capacité d'action et à une population carcérale américaine en pleine explosion, il était clair que nous avions désespérément besoin d'alternatives pour prévenir les agressions sexuelles et les violences conjugales, pour y faire face et pour en guérir.

Une façon de s'écarter de l'approche punitive du système pénal est de se tourner vers l'idée de la responsabilisation communautaire. Notre travail consiste à prendre conscience de la capacité qu'ont nos familles, nos communautés et nos réseaux pour lutter contre la violence indépendamment de la police, des tribunaux, des prisons ou d'autres systèmes étatiques ou à but non lucratif. Nous n'avons pas inventé cette stratégie; nombre de nos principes de base ont été inspirés par les réponses des communautés indigènes à la violence, à la fois dans l'histoire et à l'époque contemporaine, ainsi que par les efforts révolutionnaires d'INCITE! Women of Color Against Violence pour documenter les modèles de responsabilisation communautaire.

Au lieu d'interroger la victime et de rejeter la faute sur elle, puis de punir et de diaboliser la personne qui a causé le préjudice, nous envisageons et construisons des systèmes de responsabilisation communautaire fondés sur la sécurité, l'autodétermination, la guérison et la capacité de changement des humains. Au cœur de ce projet se trouve la compréhension du fait que les cas de violence sexuelle s'inscrivent dans des systèmes de violence structurelle et d'oppression plus vastes. Nous devons confronter chaque acte individuel de violence sexuelle à son contexte systémique. Dans le même temps, nous devons nouer des alliances avec des mouvements à Philadelphie et au-delà pour mettre fin à toutes les formes de violence interpersonnelle et étatique. Nous appelons ce travail la justice transformatrice, et nous la pratiquons dans le cadre d'un mouvement inspirant qui germe dans toute l'Amérique du Nord.

Ouvrir des voies vers la sécurité, la justice et la guérison

L'application d'une approche de justice transformatrice à la question des agressions sexuelles signifie que l'on s'efforce de soutenir les survivant·es individuel·les tout en créant de véritables solutions de sécurité, de justice et de guérison en dehors des systèmes punitifs et disciplinaires de l'État. Des efforts pour créer des systèmes alternatifs de ce type sont en cours de la Caroline

du Nord à la Californie. Ici, en Pennsylvanie, le Philly Survivor Support Collective s'efforce de créer et de faire vivre des systèmes de soutien et de responsabilisation totalement extérieurs au cadre du système juridique et pénal.

Notre engagement en faveur d'une justice transformatrice découle de la reconnaissance du fait que le système pénal déshumanise et prive d'autonomie tou·tes les survivant·es, en plus d'accroître la violence dans nos vies à tou·tes. Cet impact négatif est encore plus fort pour les survivant·es et les communautés qui sont déjà cibl·es de manière disproportionnée par la violence d'État, notamment les communautés racisées et les communautés autochtones, ainsi que les survivant·es qui sont des travailleur·euses du sexe, incarcéré·es et/ou transgenres. Nous pensons que les efforts pour transformer nos communautés doivent viser à la fois le moment présent – en assurant la sécurité des survivant·es et en donnant la priorité à leur guérison – et le long terme : en travaillant à la vision du monde que nous souhaitons. Pour que le mouvement de lutte contre les agressions sexuelles soit mené par les personnes les plus impactées (les survivant·es), nous devons développer notre capacité à soutenir leur guérison, tout en veillant à ce qu'elleux soient en mesure d'apporter la plénitude de leur sagesse et de leur expérience à ce travail.

Il est souvent difficile de même imaginer une façon de répondre à la violence – qu'il s'agisse d'agressions sexuelles ou d'autres types de violence – qui ne dépende pas des tribunaux, de la police ou des prisons. Nous sommes impatient·es de partager avec vous une description du travail que nous avons mené à Philadelphie, dans l'espoir qu'il encouragera d'autres personnes à se joindre au mouvement croissant de création de réponses alternatives aux violences.

Au niveau individuel, notre travail est toujours guidé par les survivant·es. Notre rôle est de les écouter, de les rencontrer là où iels en sont, de leur offrir un soutien émotionnel et des ressources, et de mettre au point des solutions avec elleux. Nous demandons aux survivant·es s'iels ont des priorités sur lesquelles iels souhaitent se concentrer dans un premier temps ; une fois qu'iels les ont identifiées, nous planifions ensemble de manière créative la façon de les aborder. Il s'agit souvent de besoins immédiats en matière de santé ou de sécurité, tels qu'un soutien émotionnel, des soins médicaux, une thérapie, l'élaboration d'une stratégie pour obtenir le soutien de personnes proches, des séances d'acupuncture, des gardes d'enfants, une mise en sécurité, un voyage pour s'éloigner d'une situation dangereuse ou pour se rapprocher d'êtres chers ou de ressources concrètes, ou d'autres choses encore.

Une fois ces besoins urgents satisfaits, nous restons présents aux côtés des survivant·es lorsqu'iels commencent à explorer les possibilités qui se présentent en matière de responsabilisation, de justice et de guérison. La justice transformatrice propose un point de vue par lequel les survivant·es peuvent examiner les conditions qui ont permis à la violence de se produire, et identifier les changements qu'iels pourraient souhaiter de la part de la personne ayant causé le préjudice, de leur communauté ou du monde en général. Les survivant·es peuvent suivre des voies de guérison individuelles ou collectives, demander aux communautés où l'agression a eu lieu de rendre des comptes et de se transformer, et exiger des réparations de la personne ayant causé le préjudice ou l'ignorer complètement. Au cours de ce processus, nous nous efforçons de transformer la communauté, les personnes ou les institutions qui entourent les survivant·es, en développant la capacité de la communauté à répondre aux besoins des survivant·es.

Chaque situation à laquelle nous sommes confronté·es présente ses propres défis, qui sont autant de possibilités de croissance et de transformation. Si un·e survivant·e choisit de demander à la personne ayant causé le préjudice de se responsabiliser, nous pouvons l'aider à obtenir le soutien d'am·ies ou de membres de la communauté pour communiquer ces demandes, ou faciliter un processus de responsabilisation avec Philly Stands Up. Si la personne ayant causé le préjudice est toujours présente dans la vie des survivant·es ou dans leur communauté, nous pouvons travailler avec les survivant·es pour assurer leur sécurité ou mettre en place des modes de partage de l'espace.

La mise en sécurité est un outil souvent utilisé par les survivant·es qui sont en couple avec un·e partenaire violent·e, afin de minimiser les dommages potentiels et de disposer rapidement d'un accueil s'il leur faut partir. Les modes de partage de l'espace sont des engagements pris par des proches, des membres de la communauté ou des collectifs à prendre certaines mesures, déterminées par les survivant·es, dans le cas où iels se trouveraient devoir partager un espace avec une personne qui leur a fait du mal. Ces modes de partage peuvent constituer une alternative à une ordonnance de protection. L'action demandée par les survivant·es peut consister à demander à la personne qui lui a causé du tort de quitter l'espace où iels se trouvent jusqu'à ce que cette personne ait changé de comportement, ou à mettre en place des équipes de soutien qui peuvent offrir solidarité, soutien et sécurité aux survivant·es lorsque la personne ayant causé le préjudice se trouve en leur présence. Une autre option pour les survivant·es est d'identifier les comportements ou attitudes qui font partie de la culture de leur communauté, ou de la culture en général, et qui ont contribué à l'apparition de violences sexuelles, comme faire retomber la faute sur les victimes, le silence, le sexisme, le racisme, la transphobie, la transmisogynie, le classisme, le validisme, la criminalisation du travail sexuel, et bien d'autres, et d'appeler les gens à travailler collectivement pour éradiquer ces attitudes.

Il est important de ne pas faire peser sur les survivant·es la responsabilité de mettre fin aux agressions sexuelles. Nous devons combattre l'idée selon laquelle la victime d'une agression sexuelle est responsable de la transformation de la personne qui lui a fait du mal ou de l'empêcher d'agresser sexuellement quelqu'un d'autre. Notre travail est fondé sur le principe de la justice transformatrice, selon lequel nous sommes tou·tes responsables de la lutte contre les causes profondes des agressions sexuelles et qu'ensemble, nous avons le pouvoir de transformer nos communautés.

Vers une responsabilisation non punitive

Il peut être éprouvant de se mettre à espérer qu'une personne ayant commis une agression puisse réellement rendre des comptes, surtout si l'on considère la pénurie de modèles de justice qui ne sont pas fondés sur la punition, la déshumanisation et l'incarcération. Les processus de justice transformatrice – comme ceux que Philly Stands Up facilite avec les personnes qui ont commis des agressions – visent fondamentalement à modifier nos idées sur ce qui semble possible, en nous rappelant que nous ne pouvons plus nous permettre de rejeter les personnes qui font du mal à d'autres comme étant inévitablement violentes. Nos processus de responsabilisation sont guidés par notre conviction que nous pouvons réellement imaginer et mettre en pratique des méthodes de lutte contre la violence sexuelle qui nous conduisent vers des communautés plus sûres et plus autonomes, et qui rongent les fondements structurels des cultures de la violence.

Nos interventions sont fondées sur la sécurité, la guérison et les exigences des survivant·es, mais vont souvent au-delà de ces bases pour chercher à identifier et à transformer les modèles de comportement qui ont permis que l'agression se produise. Lorsque nous nous efforçons de transférer la responsabilité depuis les survivant·es vers la personne ayant causé le préjudice, nous devons définir ce que signifie la responsabilisation dans chaque situation particulière. Les contours de chaque processus sont très différents les uns des autres, même s'ils partagent les mêmes objectifs fondamentaux. Au fil des semaines, des mois ou des années, nos réunions hebdomadaires visent à pousser la personne ayant causé le préjudice à avouer les violences commises (quelles que soient ses intentions), à reconnaître l'impact de ces violences, à s'acquitter de réparations appropriées et à développer des compétences pour transformer ses attitudes et ses comportements qui sont préjudiciables à ellui-même ou à autrui.

Dans la mesure du possible, l'intervention s'appuie sur une liste d'exigences formulées par les survivant·es, qu'iels nous ont communiquées directement ou par l'intermédiaire du collectif de soutien aux survivant·es. Ces demandes peuvent aller de « ne pas partager l'espace avec les survivant·es » à « rédiger une lettre d'excuses » en passant par « parler de ces violences avec votre partenaire actuel et tou·tes vos futur·es partenaires ». La liste des demandes nous guide tout au long de l'intervention et constitue une liste de contrôle tangible que nous pouvons utiliser pour mesurer nos progrès.

Cependant, il arrive fréquemment que nos processus soient contraints de prendre en compte des questions qui n'ont pas été soulevées par les demandes d'un·e survivant·e. Lorsqu'une personne qui vient d'être dénoncée pour agression sexuelle vient nous voir pour la première fois – soit de son propre chef, soit sous la pression de la communauté – sa vie est souvent en chaos. Avant de commencer à raconter des faits de violence précis ou de lire une liste de revendications, il faut s'assurer qu'iel a un logement sûr, un travail décent et une alimentation régulière. Il n'est pas rare que nous l'aidions à trouver un·e thérapeute approprié·e ou à contacter ses proches pour obtenir un soutien et des conseils. Ces tâches sont essentielles pour la plupart des processus de justice transformatrice, car elles renforcent la capacité de changement en créant une collaboration qui vise à établir un équilibre et une base solide. Grâce à cette méthodologie, non seulement nous instaurons un climat de confiance et mettons en place une dépendance mutuelle, mais nous nous efforçons également d'éliminer l'un des principaux facteurs de violence sexuelle, à savoir l'instabilité et l'insécurité.

Souvent, le défi le plus difficile à relever lors d'une intervention est d'obtenir l'adhésion de la personne ayant causé le préjudice. Parce que nous rejetons la violence intrinsèque aux interventions du système pénal en matière d'agression sexuelle – comme la « réhabilitation » forcée, l'incarcération ou, le plus souvent, l'inaction – nous sommes obligé·es de concevoir des techniques créatives pour amener une personne à s'engager dans un processus de son plein gré. Bien que nous devions parfois recourir à l'influence de la communauté pour persuader quelqu'un de travailler avec nous, nous nous efforçons d'attirer quelqu'un en l'aidant à reconnaître son propre besoin de changement.

Il est essentiel d'ajuster le processus de responsabilisation pour que la personne avec laquelle nous travaillons comprenne qu'elle a besoin de ce processus. Bien entendu, cette reconnaissance ne peut se faire que dans un climat de confiance. C'est pourquoi nos réunions sont petites et intimes, avec deux membres présents pour chaque intervention. Nous nous réunissons souvent dans des espaces publics, comme un parc ou une gare, afin d'éviter que la personne ayant

causé le préjudice ne se sente acculée ou attaquée. Et nous concevons ensemble un processus adapté à ses besoins et à ses capacités. Au cours d'une intervention, chaque réunion a pu comporter des activités visuelles telles que des croquis et des cartes, des exercices de respiration ou de la poésie. Ces stratégies reflètent une recherche d'équilibre permanente, car nous nous efforçons de faire en sorte que la personne ayant causé le préjudice se sente suffisamment en sécurité pour respecter le processus et se montrer vulnérable, tout en étant ouverte aux défis que nous lui posons.

Au fur et à mesure qu'un processus de responsabilisation prend de l'ampleur, nous commençons à identifier des schémas de comportement toxiques comme sites potentiels de transformation. Faciliter la reconnaissance de cycles de comportement profondément ancrés et destructeurs peut être l'un des éléments les plus éprouvants d'une intervention. Le plus souvent, cela nécessite d'identifier et de décortiquer les façons dont les divers privilèges et les oppressions intériorisées se manifestent dans ses relations. Par exemple, nous pouvons avoir à démêler comment le validisme est à l'œuvre quand une personne valide a imposé de façon répétée des rapports sexuels à un·e partenaire qui traversait des crises de maladie auto-immune. Ou bien nous devons déterminer comment la socialisation patriarcale d'un homme cisgenre a contribué à une domination générale dans une relation hétérosexuelle. De la même manière, nos interventions analysent fréquemment comment les dynamiques oppressives de race et de classe contribuent à créer un climat relationnel propice aux agressions sexuelles. De notre point de vue de facilitateur·ices, c'est souvent le terrain le plus dangereux à traverser. Être à la fois témoin et guide d'un processus de justice transformatrice est tour à tour frustrant et stimulant, horrible et régénérateur.

Il est essentiel de noter que notre travail ne consiste pas à « guérir » la personne ayant causé le préjudice. Plutôt que de viser à réhabiliter une personne en particulier ou à restaurer l'état de sa communauté avant l'agression, la justice transformatrice est un projet permanent et trans-générationnel, un mouvement cohérent vers la sécurité communautaire et la transformation individuelle et collective.

À titre d'exemple, notre intervention auprès de Jesse (encore un pseudonyme) a duré deux ans et se poursuit par des visites de contrôle occasionnelles. Au début de son processus, Jesse se présentait aux réunions sur la défensive et invulnérable. Certain de n'avoir rien fait de mal, il soutenait que son ex-partenaire – la survivante (ou le survivant) dans cette situation – se vengeait de lui en décrivant à tort comme une agression un incident qui n'était en fait qu'un simple problème de communication. Pour soutenir le processus et faire en sorte qu'il vienne aux réunions, nous avons mis l'agression au second plan pendant les six premiers mois, avons consacré le temps que nous passions ensemble à instaurer un climat de confiance et à l'aider à trouver un nouveau logement. Peu à peu, en tant que facilitateur·ices, nous avons commencé à identifier ses schémas de comportement toxiques, notamment sa colère refoulée, son narcissisme et son incapacité à communiquer ses besoins. En conséquence, nous avons commencé à cultiver des outils adaptés, tels que le développement de l'empathie, la gestion de la colère, la communication dans des contextes stressants et la vérification du consentement pendant les rapports sexuels. Lorsque Jesse a accepté de discuter les circonstances de l'agression, nous avons déjà développé un arsenal d'outils pour comprendre l'expérience de la survivante (ou

du survivant), identifier les actions destructrices et pratiquer une ligne de conduite différente dans un contexte similaire. Plusieurs mois plus tard, lorsque Jesse a répondu aux demandes de la survivante (ou du survivant), qu'il a montré sa capacité à établir des relations saines et qu'il a démontré qu'il maîtrisait son propre comportement destructeur, nous avons commencé à mettre fin au processus. Pourtant, même aujourd'hui, alors que l'intervention n'est plus active, nos visites de contrôle avec Jesse confirment qu'il poursuit le travail essentiel de transformation de soi, et qu'il pérennise le processus de responsabilisation.

Après sept ans d'expérience, nous avons toujours l'impression de tendre la main dans l'obscurité presque aussi souvent que nous rencontrons des scénarios familiers. En tant que petite partie d'un mouvement en pleine expansion, nous savons que ce n'est qu'en prenant des risques et en commettant des erreurs que nous pouvons collectivement forger des réponses créatives à la violence.

Bench Ansfield est un militant de Philly Stands Up et Philly BDS. Timothy Colman est un militant de Philly Survivor Support Collective, un ancien membre de Philly's Pissed et un contributeur à The Revolution Starts at Home : Confronting Intimate Violence Within Activist Communities (South End Press, 2011). Si vous souhaitez en savoir plus ou faire un don pour soutenir notre travail, veuillez consulter le site : phillysupportstands.wordpress.com.

5.10. COMMENT TROUVER UN·E THÉRAPEUTE EFFICACE (POUR LES PERSONNES QUI ONT COMMIS DES VIOLENCES SEXUELLES)

Voici quelques conseils pour trouver un thérapeute écrits par quelqu'un qui, au moment de l'écrire, était engagé depuis deux ans dans un processus de responsabilisation pour violences sexuelles.

Dans tous les zines que j'ai lus et toutes les histoires que j'ai entendues, quand un·e survivant·e dénonce un·e agresseur·euse et lui fait une liste de requêtes, il semble qu'une des requêtes les plus courantes – et les plus rarement satisfaites – et que l'agresseur·euse aille consulter un·e thérapeute. Je ne suis pas sûr de savoir pourquoi, mais j'ai ma petite idée.

De nombreuses choses m'ont fait hésiter à consulter un·e thérapeute.

Presque toutes les formes d'agressions sexuelles sont des actes techniquement illégaux (indépendamment du fait qu'ils soient plus ou moins souvent poursuivis ou condamnés). Quand j'ai décidé de chercher un·e thérapeute, j'avais peur parce que je voulais me faire aider à propos de choses qui pourraient m'attirer des ennuis avec la justice, à propos d'agressions sexuelles qui sont illégales. Quand j'interviewais des thérapeutes, j'avais peur de leur parler de ce pour quoi j'avais besoin d'aide, parce que je ne comprenais pas comment iels interagissaient avec le système pénal. Je ne voulais pas, et je ne veux toujours pas, être enfermé en prison même si j'ai besoin d'aide. Je craignais que raconter mes problèmes à un·e thérapeute l'amène à me dénoncer ; j'aurais alors eu le choix entre ou bien nier mes propres actions (ce qui ne mène à rien d'autre qu'encore plus de souffrance) pour ne pas aller en prison, ou bien être sincère et subir les conséquences du fait que l'État peut infliger des violences sans chercher de responsabilisation. Heureusement, mes peurs ne reflétaient pas les réalités de la thérapie ; j'ai pu recevoir de l'aide sans me mettre en danger (voir plus loin).

J'avais honte de ce que j'avais fait, et j'avais beaucoup de craintes et d'angoisse à l'idée d'en parler ouvertement. J'avais donc peur de chercher un·e thérapeute et j'avais du mal à être sincère avec les thérapeutes au sujet de l'aide dont j'avais besoin.

Avant de décider de chercher un·e thérapeute, j'avais beaucoup de préjugés négatifs à propos des thérapies. Je ne voulais pas faire face à la stigmatisation qui accompagne le fait d'avoir besoin d'aide ou le fait d'affronter des problèmes psychologiques qui dépassent ma capacité à les résoudre seul. Je ressentais de la honte et de la confusion à propos de mon comportement, et je ressentais une angoisse intense à l'idée d'en parler. Par conséquent, il m'a été longtemps impossible de communiquer avec qui que ce soit à ce sujet – et je n'envisageais même pas de suivre une thérapie. Plus tard, quand j'ai trouvé le moyen de parler de mes actes, cela restait difficile – ce qui faisait que j'avais du mal à dévoiler aux thérapeutes les choses pour lesquelles j'avais le plus besoin d'aide.

Je craignais le pouvoir que les thérapeutes pouvaient avoir – le pouvoir de diagnostiquer des comportements comme pathologiques, le pouvoir de forcer des gens à suivre des traitements

ou à être hospitalisés. J'étais choqué par le paternalisme et le manque de compréhension que j'avais ressentis auprès des psychologues et des psychiatres avec qui j'avais eu l'occasion d'interagir. Ces premières impressions ne m'avaient pas donné le sentiment que les thérapeutes seraient capables (ou auraient envie) de me fournir un soutien vraiment empathique. Ceci était amplifié par le fait que je ne crois pas à la théorie individuelle de la santé mentale, où les problèmes psychologiques et émotionnels sont le signe qu'il y a quelque chose d'intrinsèquement faux chez une personne. Je vois plutôt les comportements toxiques ou problématiques comme des symptômes d'une vie dans un monde de merde, et je crois qu'une transformation personnelle est inséparable d'une transformation sociale. Je suis aussi dans la perspective que les « pathologies » médicalisées de la psyché ne sont pas nécessairement des « pathologies ». Comme les gens du projet Icare¹, j'ai l'impression que certaines de ces « pathologies » sont des dons dangereux – des capacités ou des états précieux, mais potentiellement dangereux. J'avais l'impression que toutes ces perspectives alternatives étaient complètement rejetées par les psychiatres et les psychologues que j'avais connus, et je n'avais aucune confiance dans la psychologie institutionnelle.

Et puis il y a le fait tout simple qu'une thérapie coûte de l'argent – parfois beaucoup d'argent – et je n'ai jamais eu de revenu disponible. De plus, à cause d'autres problèmes émotionnels, j'avais du mal à garder un emploi même à temps partiel. Pour couronner le tout, je viens d'une famille de la classe moyenne et ma vision du monde politique fait que je me sens coupable et honteux de disposer de ce privilège. J'éprouvais une certaine haine pour la thérapie parce que je la voyais comme une complaisance de riches, un signe de décadence bourgeoise et de mode de vie bobo. D'ailleurs j'aurais aussi dû accéder à des ressources non monétaires, telles qu'une voiture, pour qu'une thérapie devienne une possibilité réaliste.

Encore en plus, et même si je n'avais pas eu toutes ces réserves, suivre une thérapie signifiait que je devrais également changer mes habitudes, peut-être réduire ou abandonner certaines activités que j'aimais pour libérer du temps pour les séances hebdomadaires. Et je devrais aussi trouver comment accéder à des ressources non monétaires, comme une voiture, pour que la thérapie devienne une possibilité réaliste.

Si l'expérience d'autres personnes rejoint la mienne, il n'est pas étonnant que les gens ne fassent pas de thérapie. Je comprends facilement que quelqu'un éprouve une résistance immense à ce propos – et qu'il trouve plus simple de ne rien faire plutôt que de faire face à tous ces énormes problèmes. Pourtant, j'ai suivi une thérapie pendant un an et demi et je voudrais la reprendre quand ce sera possible. Je sais que cela a été incontestablement utile pour me comprendre moi-même, pour gérer ma merde, pour mettre de l'ordre dans mes problèmes émotionnels et pour changer. Je voudrais donc expliquer comment une thérapie peut aider, et plus particulièrement comment trouver un·e thérapeute efficace – parce qu'il est vrai qu'il y a des thérapeutes manipulateur·ices, assoiffé·es de pouvoir, décourageant·es, dogmatiques ou qui veulent tout contrôler. Heureusement, j'ai vu que toutes les thérapeutes n'étaient pas comme ça.

POURQUOI UNE THÉRAPIE ?

¹ NdT: Le projet Icare (Icarus Project), 2002-2020 est un collectif qui vise à lutter contre la stigmatisation sociale liée à la maladie mentale. Il est maintenant intégré au Fireweed collective (fireweedcollective.org).

En quoi une thérapie peut-elle être utile ?

Patrice Jones, dans son livre *Aftershock*² sur les traumatismes et l'activisme, décrit bien certains bénéfices d'une thérapie : « Ce qui est vraiment bien en parlant avec un·e thérapeute, à part son expertise des problèmes de la vie rencontrés par les personnes traumatisées, c'est que son unique rôle est de vous aider, sans être embarrassé·e par les conflits d'intérêts ou les dynamiques personnelles qui empêcheraient des amis ou des camarades de vous aider ». Et, « comme les thérapeutes ont, par éthique professionnelle, leur propre source de soutien émotionnel », une personne qui voit un·e thérapeute « n'a pas à s'inquiéter de rendre les soins qu'elle reçoit. Vous pouvez vous exprimer librement dans la sécurité du cabinet de consultation, sans vous demander si vos souvenirs ou vos émotions seront trop difficiles à entendre ».

Les thérapeutes sont des professionnel·les. Même si cela laisse un mauvais goût dans la bouche en presque toute circonstance, au moins dans les cercles anticapitalistes, cela a des avantages. Premièrement, cela signifie que les bon·es thérapeutes sont, et bien, « professionnel·les ». Iels ne font pas de ragot, iels ne traînent pas avec vos ami·es, il n'y a pas d'obligation sociale particulière qui vous obligerait à bavarder avec elleux au supermarché. Je parie que tout le monde a des choses dont iel a honte, dont iel a peur, au point qu'il leur est impossible d'en dire un mot à quiconque. J'imagine que c'est encore plus le cas pour une personne qui suit un processus de responsabilisation pour violences sexuelles ou qui n'a pas respecté le consentement. Mais ces sujets qui sont entourés de honte et de peur sont aussi souvent des enjeux tenaces et obsédants à l'origine d'une foule d'autres problèmes. Ces souvenirs cachés par la honte peuvent fournir des indices sur d'autres aspects, des aspects que vous n'avez peut-être jamais explorés, et qui pourraient vous aider à comprendre votre propre vie et vos comportements. S'exprimer sur des sujets qui sont enfouis dans la honte, et les travailler peut faire – et, dans mon expérience, fait – une grande différence dans le processus de transformation et de guérison, et peut révéler toutes sortes d'informations sur les émotions qui sous-tendent des tendances négatives plus générales. Avoir un exutoire pour parler des choses dont j'avais le plus honte a fait des merveilles pour améliorer la qualité de ma vie quotidienne et ma capacité à profiter de la vie.

Un·e thérapeute efficace écoutera, et restera présent·e, quel que soit le sujet dont vous parlez. Parfois, des ami·es ne peuvent pas supporter que quelqu'un aborde un sujet particulièrement sensible ou qui les touche personnellement. Les ami·es ont parfois leurs propres problèmes – qui peuvent les conduire à se sentir submergé·es en écoutant vos problèmes que d'autres personnes sont là pour régler. Parfois, les ami·es ont peur de parler de certains sujets, ou ne savent pas quoi dire et changent de sujet ou ne l'abordent pas. Parfois les ami·es sont simplement distraité·es. La co-écoute avec des proches est une bonne chose, et elle fait partie des moyens de guérir et de trouver du soutien. Mais elle n'est pas toujours suffisante. Il y a des circonstances, ou des sujets, pour lesquels il vaut mieux avoir quelqu'un qui n'est pas au cœur de son propre processus de guérison, comme vous. Quelqu'un·e chez qui ce que vous dites

² Patrice Jones est une autrice écoféministe et le livre mentionné ici est *Aftershock – Confronting Trauma in a Violent World: A Guide for Activists and Their Allies* (Lantern Publishing & Media, 2007). Il n'en existe à ce jour pas de traduction française (mais une traduction turque).

ne va pas évoquer de souvenir traumatique, ou qui ne sera pas distrait·e par son propre besoin d'aide. (Il y a des situations de responsabilisation où il n'est tout simplement pas approprié de parler à des ami·es de ce dont vous devez parler. Si vous avez besoin de donner des détails sur ce que vous avez fait, par exemple pour pouvoir le digérer, vos ami·es pourraient ne pas pouvoir l'entendre sans éprouver de la rage, vouloir vous punir, ou ressentir d'autres émotions complexes, surtout s'il s'agit de choses que vous avez faites à des gens qu'ils connaissent et apprécient.)

En plus de tout ça, un·e thérapeute efficace vous apportera sa solide expérience. Un·e thérapeute efficace a de l'expérience et une formation théorique qui lui permettra de vous aider à identifier des schémas que vous ne perceviez pas. Un·e thérapeute efficace a souvent une longue expérience, avec des client·es qui ont eu des problèmes semblables aux vôtres. Iel peut vous enseigner des astuces apprises avec le temps pour briser des cycles de pensées, iel peut prévoir comment le processus va évoluer et s'il finira bien pour vous. Ces choses peuvent faire toute la différence ; une personne sans expérience clinique pourrait trébucher dans l'obscurité avec vous, à la recherche désespérée d'un signal du futur. Il est rassurant d'entendre quelqu'un parler par expérience et pas seulement par espoir ou conjecture.

LES CANDIDAT·ES

Mais tout cela dépend du fait d'avoir trouvé un·e thérapeute EFFICACE. Il y a encore un bon nombre de professionnel·les qui, malgré leur doctorat, sont moins utiles que la poussière qui tombe d'une vieille chaussure. Donc la question demeure : comment trouver un·e thérapeute efficace ?

Et comment en trouver un·e qui est abordable ?

Et comment en trouver un·e qui peut vous aider si vous cherchez à respecter les limites des autres ?

[Quelques lignes ne sont pas traduites parce qu'elles listent des ressources disponibles aux États-Unis]

En France, les auteurs de violences conjugales peuvent trouver une aide institutionnelle auprès de

- CPCA : Centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales, qui sont accessibles dans un cadre judiciaire ou non (auteurs.arretonslaviolence.fr/les-cpca/).
- CRIAVS : Centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (www.ffcriavs.org), qui sont des services publics régionaux en principe réservés aux professionnels, mais qui proposent de nombreux documents sur la question des auteurs.
- Un numéro gratuit et anonyme 0 806 23 10 63 pour la prévention et les auteurs de violences sexuelles sur mineurs

Si vous cherchez un·e thérapeute qui a de l'expérience pour vous aider à respecter le consentement sexuel, une autre ressource – bien que cela semble contre-intuitif – est les associations de lutte contre les violences sexuelles³. Cette option a encore plus de sens si vous êtes vous-même un·e survivant·e de violences sexuelles. Mais elle a aussi du sens en général, parce que beaucoup de survivant·es ont des difficultés avec les limites et veulent respecter les limites sexuelles de leurs partenaires. C'est la zone grise du consentement. La plupart des survivant·es, même s'ils ont des difficultés avec les limites, ne vont jamais jusqu'à l'agression. En fait, j'ai trouvé la thérapeute que j'ai vue pendant plusieurs mois grâce à une association de lutte contre les violences sexuelles, et elle a été vraiment efficace.

Je lui ai dit sincèrement que je voulais faire une thérapie pour respecter les limites des gens, et c'est alors qu'elle m'a dit ce que je viens de répéter, que beaucoup de survivant·es avec des difficultés avec les limites. Elle en a parlé pour me rassurer sur le fait qu'elle avait de l'expérience dans ce domaine. Même si d'habitude ce n'est pas le sujet central de la thérapie de leurs client·es et nous avons dû nous adapter un peu. Mais cela a bien marché, une fois qu'elle a compris que je voulais me concentrer, avant toute autre chose, sur ma difficulté à respecter les limites. Je vous conseille d'être sincère quand vous parlez avec des thérapeutes des associations de lutte contre les violences sexuelles. Certain·es de ces thérapeutes ne sont pas prêt·es à travailler avec des auteur·es parce qu'ils ont elleux-mêmes vécu des violences sexuelles graves. Il est essentiel de savoir si c'est le cas avant de commencer (et payer) des séances de thérapie.

Les associations de lutte contre les violences sexuelles peuvent avoir des listes de thérapeutes qui proposent des tarifs variables. Elles vous orientent généralement vers des thérapeutes qui sont compétent·es, éthiques et efficaces⁴. Cherchez un·e thérapeute adapté·e à vos capacités financières, votre âge, votre ethnicité, votre orientation sexuelle et la langue que vous maîtrisez le mieux. Il existe aussi des services d'aide psychologique gratuite⁵. Les recommandations d'ami·es qui ont consulté un·e thérapeute sont généralement très précieuses (à condition qu'il aient l'expérience du traitement des violences sexuelles).

L'ENTRETIEN

Vous avez donc maintenant trouvé les noms de certain·es thérapeutes... Comment choisir ? Comment savoir quel·le thérapeute sera vraiment votre allié·e ou un véritable cauchemard ?

La réponse à cette question passe par un entretien avec les thérapeutes. Même si un·e thérapeute vous a été chaudement recommandé·e, il est essentiel d'avoir un entretien avec ellui. Cela vous permet de mieux connaître sa personnalité, son approche et sa compatibilité avec vous et cela vous donne aussi la capacité d'être plus actif·ve pendant la thérapie. Rencontrez plusieurs candidat·es avant d'en choisir un·e. Les thérapeutes proposent généralement (ou devraient le

3 NdT. Le site arreteonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles donne la liste de ces associations en France.

4 NdT. En France, un site du secteur de la culture oriente vers des psychologues spécialisé·es : <https://www.violences-sexuelles-culture.org/fr/contact>.

5 NdT. Par exemple, en France, les [centres médico-psycho-pédagogiques](#) proposent des consultations gratuites pour les personnes de 0 à 20 ans.

faire) une première séance gratuite pour faire connaissance. Je trouve cette pratique vraiment utile. Je vous dirai bientôt comment interviewer des thérapeutes.

Mais d'abord, voici encore des recommandations de Patrice Jones : « Comment savoir si un·e thérapeute vous convient ? Posez des questions. Vérifiez que vous vous sentez à l'aise avec son approche des gens et des problèmes de la vie. Mais ne vous préoccupez pas trop des théories. La recherche indique, et je le crois, que l'accord empathique entre client·e et thérapeute est le facteur le plus important pour qu'une thérapie soit efficace. Assurez-vous que vous vous sentez bien avec cette personne. Faites-vous confiance. Si vous vous sentez en sécurité avec cette personne, faites-vous confiance et essayez. Mais faites aussi confiance à vos réticences. Certaines personnes ne sont pas dignes de confiance. Vous ne voulez pas vous faire encore plus de mal en devenant vulnérable face à l'une de ces personnes. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, vous devez déterminer si c'est à cause de la personne ou à cause de votre peur de parler de vos traumatismes. Comment savoir ? Comparez. Faites des séances d'essai avec quelques thérapeutes. Ce que vous ressentirez avec eux est probablement vrai pour vous. Vos différents ressentis correspondent probablement aux différences entre eux ».

Voici maintenant quelques recommandations pour interviewer des thérapeutes. La première fois que j'ai cherché un·e thérapeute, j'ai redouté le premier contact. J'ai senti que je devrais devenir extrêmement vulnérable – ce n'est pas facile de raconter à un·e parfait·e inconnu·e, en qui vous n'avez pas confiance et qui a du pouvoir sur vous, l'histoire des violences sexuelles que vous avez commises. Quand j'ai cherché un·e premier·e thérapeute, j'ai pris sur moi, mais ce qui s'est passé pendant la séance m'a paru extrêmement dangereux. Cela s'est finalement bien terminé, mais la peur que j'avais ressentie a fait que j'ai sérieusement traîné des pieds la deuxième fois que j'ai cherché un·e thérapeute. Je ne voulais pas me remettre dans cette espèce d'essoreuse émotionnelle, même pour trouver de l'aide. Heureusement, après quelques mois à traîner des pieds, j'ai rencontré une personne qui avait une certaine expérience des processus de responsabilisation, et qui m'a indiqué quelques phrases courtes qui résumaient ce que je recherchais – dans le langage des thérapeutes – ce qui évitait de raconter toute mon histoire en me rendant extrêmement vulnérable devant un·e inconnu·e. Des phrases du genre : « Je cherche un·e thérapeute dans la région de [votre ville] pour travailler sur un autosignalement dans un cadre non judiciaire. Plus précisément, je cherche un·e professionnel·le qui a déjà travaillé avec des [votre profil] ayant commis des agressions sexuelles, qui propose une séance d'essai pouvant déboucher sur une thérapie longue et qui s'intéresse à la justice restaurative ou transformatrice ». Ces deux phrases m'ont épargné une immense quantité d'angoisse et m'ont fourni un filtre rapide pour décider avec quel·les thérapeutes il serait utile de fixer un rendez-vous.

Quand je préparais une rencontre avec un·e thérapeute, je faisais une liste de mes préoccupations et de mes besoins avant de prendre rendez-vous. J'écrivais toutes ces questions sur un papier pour être sûr de ne pas oublier des sujets importants. Voici quelques types de questions que je posais.

D'abord, et c'est probablement un des sujets les plus importants – pour dissiper mes craintes et établir une base de confiance – vient la confidentialité. Comme je le disais précédemment,

j'avais peur de parler à des thérapeutes parce que je n'avais pas respecté les limites de certaines personnes, jusqu'à commettre des actes illégaux. Il était important pour moi d'apaiser cette peur et j'interrogeais les thérapeutes à propos de la confidentialité et du signalement aux autorités. Depuis, j'en ai appris un peu plus sur la thérapie et la confidentialité, ce qui a dissipé la plupart de mes craintes.

D'après Pattrice Jones, les thérapeutes professionnel·les « ne peuvent pas éthiquement ni légalement briser le secret professionnel à propos d'actions passées ». Mais dans le cas de violences sexuelles encore actuelles, cela n'est plus forcément vrai⁶. [NdT: Quelques lignes ne sont pas traduites parce qu'elles sont spécifiques aux États-Unis]. Il est quand même important d'avoir une discussion franche sur la confidentialité avant de révéler quoi que ce soit. Si vous craignez des ennuis avec la justice et si vous souhaitez que la police ne mette pas la main sur votre dossier, suivez le conseil de Pattrice Jones : « Vous pouvez demander à votre thérapeute de ne prendre que des notes vagues et sommaires, afin que votre vie privée soit sauvegardée même si les autorités arrivent à enfreindre la confidentialité ». Vous pouvez demander à votre potentiel·le thérapeute dans quel cas iel vous dénoncerait sans votre consentement, dans quel cas iel vous conseillerait de vous dénoncer (sans le faire), dans quels cas iel a dénoncé un·e patient·e dans le passé, etc. Vous pouvez aussi lui demander ses relations avec les autorités policières et ce qu'iel en pense – considère-t-iel que la prison réhabilite ? Trouve-t-iel que le système de justice pénale est juste ?

Il peut aussi être sage de poser des questions à propos de la confidentialité si d'autres personnes – des parents, un·e patron·ne, le gouvernement – payent la thérapie. Sachez précisément ce que votre thérapeute va dire et ne pas dire à ces personnes. À quelles informations auront-elles accès et qu'est-ce que votre thérapeute va leur raconter ? Quelle est la relation entre ces personnes et votre thérapeute ? Quelle sorte de pouvoir ont-elles sur votre thérapeute ?

Après cette première étape, j'étais sincère sur la raison pour laquelle je cherchais une thérapie – je voulais arrêter de dépasser les limites sexuelles des gens, arrêter de faire usage de violences sexuelles, etc. – et je demandais comment (et si) iel pensait pouvoir m'aider. Je demandais aussi quel type de diagnostic iel utiliserait pour des patient·es qui viendraient les voir avec ce genre de désir. Un des thérapeutes que j'ai vu·es, par exemple, avait de l'expérience avec les problèmes de comportement sexuel, et il a répondu que son diagnostic habituel était « trouble de l'adaptation avec humeur anxieuse ou dépressive » (en gros : « tout va généralement bien dans la vie de cette personne, mais elle a un problème avec un aspect particulier de sa vie et a des tendances dépressives ou anxieuses »). Il avait compris que le diagnostic « problème de comportement sexuel » était incroyablement stigmatisant, et il travaillait à rendre l'expérience

6 NdT: En France, chaque professionnel·le qui connaît ou suit votre état de santé (médecin, kinésithérapeute, psychologue, assistant·e social·e, orthophoniste, diététicien·ne, etc.) doit respecter le secret médical (articles 226-13 du Code pénal et L1110-4 et R4127-4 du code de la santé publique). Dans certains cas (définis par l'article 226-14 du Code pénal) ces professionnel·les peuvent rompre le secret médical (mais ce n'est pas une obligation). Parmi ces cas, il y a les sévices ou privations infligés à un·e mineur·e, les sévices ou privations infligés à un·e majeur·e dans le cas de violences conjugales, si la vie de la victime est en danger et après avoir cherché à obtenir l'accord de la victime, ainsi que le cas où la personne qui a consulté présente un caractère dangereux pour elle-même ou pour autrui et possède une arme ou a l'intention de s'en procurer une.

de la thérapie moins effrayante pour ses patient·es.

C'est une bonne idée de demander à votre thérapeute son point de vue sur les questions queers et trans, le racisme, les questions culturelles, ses opinions politiques ou religieuses, etc. S'iel semble ne pas comprendre des sujets importants dans votre vie, demandez-lui s'iel veut s'éduquer sur ce thème pour être mieux informé·e et devenir un·e thérapeute plus sensible.

J'interrogeais les thérapeutes sur leur position vis-à-vis de la phytothérapie et des médicaments (et s'iel voulait que j'en prenne), et sur leur capacité à respecter des sujets (tels que les expériences spirituelles) qui sont habituellement rejetés et considérés comme fous. Si je leur dis que quelque chose est un problème, je leur demande s'iels me croiront et considéreront ça comme un problème ; de même je voulais savoir quand iels insisteraient ou n'insisteraient pas (ou me rejetteraient) s'il y a une chose qu'iels voient comme un problème et que je ne vois pas comme un problème. Si vous voulez connaître leurs pratiques thérapeutiques, l'entrevue est un bon moment pour poser des questions sur les différentes approches utilisées par les thérapeutes.

Un·e des thérapeutes que j'ai vu·es a aussi recommandé d'autres questions : combien d'années d'expérience avez-vous comme thérapeute ? Quel type de thérapie/guérison avez-vous suivi vous-même ? Quelle expérience avez-vous de clients qui traversent le problème x ou y ? (Ce·tte thérapeute recommandait la deuxième question pour savoir dans quelle mesure votre thérapeute sera attentif·ve pendant qu'iel écoutera ce que vous direz – s'iel est encore en train de travailler sur des problèmes liés à son propre passé pendant que vous lui parlerez de votre vie, et quelle sera leur disponibilité quand vous manifesterez une émotion intense, ou commencerez à pleurer.)

Ces entrevues m'ont permis de me sentir plus maître de la situation pendant la thérapie, de mieux m'affirmer et de demander ce que je voulais au ou à la thérapeute. Elles m'ont aidé à me sentir à l'aise pour lui dire que j'avais besoin d'arrêter de parler pendant un moment, pour lui poser des questions, ou pour l'interrompre et changer de sujet. La possibilité de faire tout ça m'a été très précieuse. Je me suis senti capable d'orienter la thérapie dans la direction que je souhaitais, plutôt que là où iel voulait que j'aille. Dans l'ensemble, ces entrevues se sont révélées inestimables pour faire de la thérapie une expérience salubre qui m'a apporté des bénéfices concrets.

COMMENTAIRES DE CONCLUSION

Au cours de la dernière session avec une de mes thérapeutes, je lui ai parlé du déroulement de la thérapie et je lui ai donné des retours sur mon expérience. Une des choses intéressantes que j'ai apprises d'elle, c'est qu'il lui a fallu quelques sessions pour apprendre à me répondre, pour comprendre mes attentes, et ce sur quoi je voulais me concentrer. Quand j'ai commencé cette thérapie, tout cela me paraissait très incertain (et même pas forcément utile), mais j'ai continué à y aller et finalement – au fur et à mesure qu'elle s'adaptait à ce que j'étais – la thérapie est devenue vraiment efficace. Je ne m'étais pas rendu compte que même les thérapeutes

expérimenté·es doivent passer par une phase d'apprentissage pour s'adapter à de nouveaux patient·es.

Dans mon expérience de thérapie dans un processus de responsabilisation, j'ai noté quelques caractéristiques qu'il vaut la peine de mentionner. La première est que la thérapie seule n'a pas suffi pour me donner les outils dont j'avais besoin pour changer. Ma guérison et ma transformation ont aussi eu besoin (et ont toujours besoin) de conversations avec des ami·es, de conversations avec des gens qui vivent des formes radicales du consentement, de lectures, d'autoéducation, et de beaucoup de travail seul et en groupe en dehors du cabinet des thérapeutes. La seconde caractéristique qu'il est important d'évoquer concerne la compréhension des politiques radicales et de la responsabilisation communautaire par des thérapeutes courants. Un de mes thérapeutes – qui avait de l'expérience avec les gens qui ont des problèmes de comportements sexuels – se montrait souvent sceptique à propos du processus de responsabilisation que je poursuivais, et il dénigrait des choses que je considérais comme de la violence sexuelle. Ce n'était que par de constantes interventions de ma part – en l'interrompant et en lui expliquant pourquoi cette chose particulière était une violence pour moi, entre autres – que je pouvais créer le genre d'environnement thérapeutique qui m'aidait à m'engager dans le processus de responsabilisation. J'ai entendu à maintes reprises, de la part d'autres personnes qui suivaient une thérapie dans le cadre d'un processus de responsabilisation, que les thérapeutes dédaignaient les processus de responsabilisation et minimisaient les violences subies par les survivant·es. Comme les thérapeutes sont supposé·es être des expert·es, et que ce terme leur donne de l'autorité, il est facile de les laisser être indulgent·es avec vous. Au contraire, je vous invite à considérer l'impact que cette indulgence aurait sur les survivant·es dans votre affaire, sur les réseaux de confiance qui ont été rompus dans vos communautés, et sur vos propres relations futures. Je vous invite à considérer la possibilité que vous vous remettiez à blesser des personnes qui vous seront très chères, et les façons dont vous pourriez vous sentir piégé·e, crispé·e, freiné·e, sur la défensive ou piégé·e par vos émotions (telles que toujours vouloir contrôler). Je vous invite à lire et à croire les témoignages écrits par des survivant·es de maltraitements et de violences sexuelles. Je vous invite à vous éduquer d'abord et ensuite à vous demander : quelles seront les conséquences de cette indulgence sur mes actions ? Qui vais-je blesser, quelles possibilités seront limitées, pourquoi est-ce que j'accepte cette indulgence ? Pour que la transformation et la guérison se produisent, il vous faut défier un·e expert·e qui vous propose une voie de sortie facile. En fait, vous devez vous y engager.

Patrice Jones donne aussi quelques recommandations de choses à faire pour compléter une thérapie. Elle dit que, bien que parler aux autres soit essentiel, il y a des choses que vous pouvez et vous devez faire pour prendre soin de vous-même. Elle recommande d'écrire la liste de ces choses, et de revenir à cette liste quand vous vous sentez mal ou vous ne savez pas quoi faire. Elle conseille de faire des choses de cette liste jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux. Elle recommande particulièrement de faire une liste d'« oasis », des activités qui vous font faire une pause par rapport à vos traumatismes et vos émotions fortes, et vous permettent d'être absorbé·e dans quelque chose d'autre. Pour elle, la lecture et la télévision ne sont pas des oasis, votre esprit peut facilement revenir à vos idées noires en faisant cela. Les oasis retiennent votre attention en vous demandant de faire quelque chose. Elle dit que le bowling, le jardinage, le

bricolage peuvent être des oasis – toutes ces activités (et de nombreuses autres) peuvent être à la fois distrayantes et apaisantes. Elle conseille de faire une liste de ce qui marche pour vous et de vous y référer quand vous avez besoin d'une pause. De même, elle parle de « repères » ; un repère est une personne, un endroit, une activité ou une chose qui vous donne un sentiment de détente, de sécurité ou de bien-être. À nouveau, elle suggère de faire une liste de repères et de vous y référer ou d'y penser quand vous avez besoin d'une émotion positive liée au changement. Le soin de soi est un élément essentiel de la guérison et de la transformation ; la guérison et la transformation peuvent uniquement se produire grâce à l'amour, et le soin de soi va main dans la main avec la forme d'amour de soi nécessaire pour un changement positif et durable.

Voici quelques-unes de mes réflexions, expériences et perles de connaissance. J'espère qu'elles vous seront utiles et vous guideront sur votre chemin de responsabilisation. Bien que je sois un fantôme anonyme qui vit derrière un voile de papier et de mots, je me soucie de vous. Je souhaite que vous trouviez la paix, l'amour et la guérison. Ce travail en vaut la peine ; je le sais parce que je le fais. Les choses vont mieux et les choses changent, et aussi difficile que soit la responsabilisation, elle en vaut la peine.

N'abandonnez pas.

5.11. LISTE DE RESSOURCES

Cette liste de ressources est tout à fait insuffisante. N'hésitez pas à suggérer celles que vous aimez à voix_deterres@riseup.net.

La justice restaurative, qui vise à faire se rencontrer des survivant·es/victimes et des personnes ayant causé du tort, est différente de la justice transformatrice au sens où elle n'implique pas la communauté (dans sa forme habituelle). C'est la raison pour laquelle la justice restaurative est compatible avec la justice pénale¹. La récupération institutionnelle de la justice transformatrice semble beaucoup plus difficile parce qu'elle demanderait à l'institution de remettre en question son propre usage de la violence et son rôle dans la permission des violences. Malgré cela, nous donnons quelques références liées à la justice restaurative parce qu'elles expliquent pourquoi des survivant·es/victimes veulent parfois rencontrer des personnes ayant causé du tort et vice versa.

LIVRES

- Elsa Deck Marsault, *Faire justice - Moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes*, La fabrique éditions, Paris, 2023
- Howard Zehr, *La justice restaurative - Pour sortir des impasses de la logique punitive*, Labor et fides, Genève, 2024
- Juliette Léonard, *Justice transformatrice et violences de genre - Inventer d'autres manières de rendre la justice*, www.cvfe.be/images/EP-2022-Etude2-justice_transformatrice-JL_compressed-1.pdf, CVFE, Liège, 2024
- Axiel Éris Cazeneuve, Rachel Hoekendijk et Leïla Teteau-Surel, *Mieux gérer nos conflits - Manifeste pratique et politique à propos de violence intracommunautaire*, La page libre, 2022
- Sarah Schulman, *Le conflit n'est pas une agression - Rhétorique de la souffrance, responsabilité collective et devoir de réparation*, B42, Paris, 2021 (résumé par La Carologie : [vidéo1](#), [vidéo2](#))
- Kai Cheng Thom, *J'espère qu'on choisira l'amour*², disponible sur trrransgrrrls.wordpress.com/2021/08/14/jespere-quon-choisira-lamour/ et tarage.noblogs.org/jespere-quon-choisira-lamour-kai-cheng/
- Manal Altamimi, Tal Dor et Nacira Guénif-Souilamas, *Rencontres radicales - Pour des dialogues féministes décoloniaux*, Cambourakis, Paris, 2018

¹ En France, la justice restaurative a été introduite dans le Code de procédure pénale par la loi du 15 août 2014, suite à la directive de l'Union européenne 2012/29 du 25 octobre 2012.

² Traduction d'une version préliminaire de *I Hope We Choose Love - A Trans Girl's Notes From the End of the World*, Arsenal Pulp Press, Vancouver, 2019,

REVUES

- *multitudes*, automne 2022, «Majeure Justice transformatrice», volume **88**,
- Isabelle Parent, Jo-Anne Wemmers et Marika Lachance Quirion. 2022. «Le pardon de la victime de violence sexuelle : une question controversée dans les services de justice réparatrice». *Criminologie* **55** (1) p. 61-83.
- Mylène Jaccoud. 2008. « Innovations pénales et justice réparatrice ». *Champ pénal/ Penal field*. En ligne.
- Laurence Ingenito et Geneviève Pagé, 2017, «Entre justice pour les victimes et transformation des communautés: des alternatives à la police qui épuisent les féministes». *Mouvements* **92** p. 61-75
- Mona Malak, printemps 2023, "Conflits, agressions et violences: comment les prendre en charge collectivement? - Entretien avec le groupe de recherches matrisses". *Permanences Critiques* **7** www.arc-culture.be/publications/conflits-agressions-et-violences-comment-les-prendre-en-charge-collectivement/

FILMS

- *Je verrai toujours vos visages*, réalisé par Jeanne Herry, 2023

RADIO/PODCASTS

- Radio Galoche a consacré, le 14 février 2022, trois émissions à la justice transformatrice dans les milieux militants : [émission 1](#), [émission 2](#), [émission 3](#).
- La série documentaire a diffusé du 20 au 23 mai 2024 des reportages sur des rencontres entre survivantes/victimes et personnes ayant causé du tort: [émission1](#), [émission2](#), [émission3](#), [émission4](#).

ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS

- Collectif Fracas : www.collectif-fracas.com
- Le village : zine-le-village.fr et facebook [@zinelevillage](https://www.facebook.com/zinelevillage)
- matrisses : matrisses.bruxxel.org

SITES WEB

- Justice réparatrice (Canada) : <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jr-rj/>

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACES & REMERCIEMENTS

Préface à la traduction en français	P-4	4
Qu'est-ce que Creative Interventions?	P-12	12
Un effort collectif	P-17	17

1. INTRODUCTION ET QUESTIONS FRÉQUENTES

1.0 Introduction	S1-2	24
1.1 La violence interpersonnelle, c'est...	S1-3	25
1.2 L'intervention communautaire face à la violence interpersonnelle	S1-4	26
1.3 À qui est destinée cette Boîte à outils ?	S1-6	28
1.4 Que contient cette Boîte à outils ?	S1-12	34
1.5 Quelle est notre vision globale ?	S1-16	38
1.6 Histoires vécues	S1-18	40
1.7 Cette Boîte à outils en tant que projet en cours	S1-29	51
1.8 Questions fréquentes sur cette Boîte à outils	S1-31	53

2. LES INFORMATIONS DE BASE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR

2.0 Introduction	S2-2	68
2.1 Qu'est-ce que l'intervention communautaire face à la violence ?	S2-3	69
2.2 Violence interpersonnelle: des bases que tout le monde devrait avoir	S2-14	80
2.3 Quelques leçons à tirer des interventions en situation de violence	S2-37	103

3. PRÉSENTATION DU MODÈLE : EST-CE LA BONNE SOLUTION POUR VOUS ?

3.1 Aperçu de l'intervention communautaire en réponse aux violences_	S3-2	114
3.2 Ce que ce modèle n'est pas_	S3-9	121
3.3 Construire un modèle sur des générations de sagesse/expérience_	S3-14	126
3.4 Les valeurs de l'intervention communautaire_	S3-15	127
3.5 Ce que nous cherchons à réaliser : 3 domaines clés d'intervention_	S3-18	130
3.6 Les interventions au fil du temps : 4 phases_	S3-23	135
3.7 Outils utiles pour les interventions : 8 catégories_	S3-28	140
3.8 Le modèle en un coup d'œil : les outils à travers les 4 phases_	S3-33	145
3.9 Outils à utiliser avant de commencer_	S3-35	147
3.10 Étapes suivantes_	S3-40	152

4. OUTILS À COMBINER

Comment est organisée cette section_	4.0-2	154
4.A Faire le point. Que se passe-t-il ?_	4A-1	157
4.B Rester en sécurité. Comment rester en sécurité ?_	4B-1	187
4.C Cartographier les alliés et les obstacles_	4C-1	231
4.D Fixer les objectifs. Que voulons-nous ?_	4D-1	261
4.E Soutenir les survivant·es/victimes. Comment aider ?_	4E-1	293
4.F Responsabilisation. Comment transformer la violence ?_	4F-1	321
4.G Travailler ensemble. Comment travailler en équipe ?_	4G-1	407
4.H Garder le cap. Comment aller de l'avant ?_	4H-1	445

5. AUTRES RESSOURCES

5.1 Lexique des mots clés et définitions_	S5-1	468
5.2 Histoires vécues et exemples_	S5-9	475
5.3 Politique anti-oppression (anti-discrimination/anti-harcèlement) de CI_	S5-37	503
5.4 Atelier de réponse aux violences interpersonnelles_	S5-40	506
5.5 Prendre des risques. Mise en œuvre de stratégies de responsabilisation communautaire par CARA_	S5-51	517
5.6 Distinguer la matraiture de la violence par Connie Burk_	S5-69	535
5.7 Portrait d'une pratique par Philly Stands Up. Anatomie de la responsabilisation par Esteban Lance Kelly et Jenna Peters-Golden_	S5-81	547
5.8 Faire face à une agression sexuelle. La justice transformatrice sur le terrain à Philadelphie par Bench Ansfield et Timothy Colman_	S5-91	557
5.10 Comment trouver un-e thérapeute efficace (pour les personnes qui ont commis des violences sexuelles)_	S5-98	564
5.11 Liste de ressources_	S5-108	574

TABLE DES MATIÈRES_	577
LISTE DES OUTILS_	580

LISTE DES OUTILS



3. PRÉSENTATION DU MODÈLE : EST-CE LA BONNE SOLUTION POUR VOUS ?

Outil 3.1 Ce modèle est-il approprié pour vous ? Checklist_	S3-36	148
Outil 3.2 Les valeurs qui guideront votre intervention. Checklist_	S3-36	148
Outil 3.3 Les valeurs qui guideront votre intervention. Questions_	S3-38	150
Outil 3.4 Les valeurs qui guideront votre intervention (avec vos mots)_	S3-39	151

4A. FAIRE LE POINT

Outil A1 Guide de questions rapides_	4A-17	173
Outil A2 Faire le point. Feuille de travail_	4A-21	177
Outil A3 Tableau des violences_	4A-22	178
Outil A4 Feuille de travail du bilan des violences_	4A-26	182
Outil A5 Liste des facteurs de l'intervention_	4A-27	183

4B. RESTER EN SÉCURITÉ

Outil B1 Tableau d'évaluation des risques_	4B-20	206
Outil B2 Plan de sécurité et fiche d'action_	4B-24	210
Outil B3 Plan de sécurité et tableau d'action_	4B-30	216
Outil B4 Checklist d'un plan de fuite_	4B-33	219
Outil B5 Checklist pour la rencontre avec la personne causant du tort_	4B-36	222

4C CARTOGRAPHIER LES ALLIÉ·ES ET LES OBSTACLES

Outil C1 Allié·es et obstacles. Guide de questions rapides_	4C-16	246
Outil C2 Fiche: cartographier les allié·es_	4C-17	247
Outil C3 Checklist des rôles d'allié·es_	4C-19	249
Outil C4 Checklist des bon·nes d'allié·es_	4C-20	250
Outil C5 Allié·es travaillant avec la personne ayant causé le préjudice_	4C-22	252
Outil C6 Checklist des obstacles_	4C-25	255
Outil C7 Tableau résumé des allié·es et obstacles_	4C-27	257
Outil C8 Inviter à participer à une intervention_	4C-29	259

4D. FIXER LES OBJECTIFS

Outil D1 Faire face aux sentiments négatifs et aux fantasmes_	4D-21	281
Outil D2 Guide de questions et tableau_	4D-22	282
Outil D3 Tableau des objectifs combinés_	4D-25	285
Outil D4 Tableau des objectifs collectifs_	4D-26	286
Outil D5 Vérification des objectifs collectifs et des prochaines étapes_	4D-27	287
Outil D6 Transformer les objectifs en actions_	4D-32	292

4E. SOUTENIR LES SURVIVANT·ES/VICTIMES

Outil E1 De quoi les survivant·es/victimes ont besoin ? Liste_	4B-21	313
Outil E2 De quoi les survivant·es/victimes ont besoin ? Guide de questions_	4B-23	315
Outil E3 Participation des survivant·es/victimes aux interventions_	4B-25	317

4F. RESPONSABILISATION

Outil F1 Parcours de changement	4F-53	373
Outil F2 Tableau du niveau de participation des survivant·es/victimes	4F-64	384
Outil F3 Réflexions à l'usage des survivant·es/victimes et des allié·es	4F-68	388
Outil F4 Réflexions personnelles et questions à l'usages des allié·es	4F-79	399
Outil F5 Ne restez pas sur la défensive. Questions pour guider la personne ayant causé du tort	4F-82	402
Outil F6 Préparation à la communication directe. Affirmations et questions pour guider la personne ayant causé du tort	4F-84	404

4G. TRAVAILLER ENSEMBLE

Outil G1 Instantané. Guide de courtes questions	4G-21	427
Outil G2 Les rôles dans l'équipe	4G-22	428
Outil G3 Des principes pour se maintenir dans la durée	4G-28	434
Outil G4 Feuille de route de la communication	4G-29	435
Outil G5 Types de prise de décision et modèles	4G-33	439

4H. GARDER LE CAP

Outil H1 Questions pour définir les prochaines étapes.....	4H-10	454
Outil H2 Questions clés pour savoir si nous sommes prêt-es pour les prochaines étapes.....	4H-12	456
Outil H3 Où en sommes-nous ? Questions clés pour clore une réunion.....	4H-13	457
Outil H4 Questions clés pour une auto-évaluation individuelle.....	4H-14	458
Outil H5 Questions clés pour une auto-évaluation collective.....	4H-16	460
Outil H6 Questions clés pour faire le bilan d'une action.....	4H-17	461
Outil H7 Questions clés pour clore une intervention.....	4H-19	463